This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SE TAIRE ET FAIRE

FAIRE
SE TAIRE

CB
311
.G613
1809

DE

L'ORIGINE DES LOIS,

DES ARTS ET DES SCIENCES.

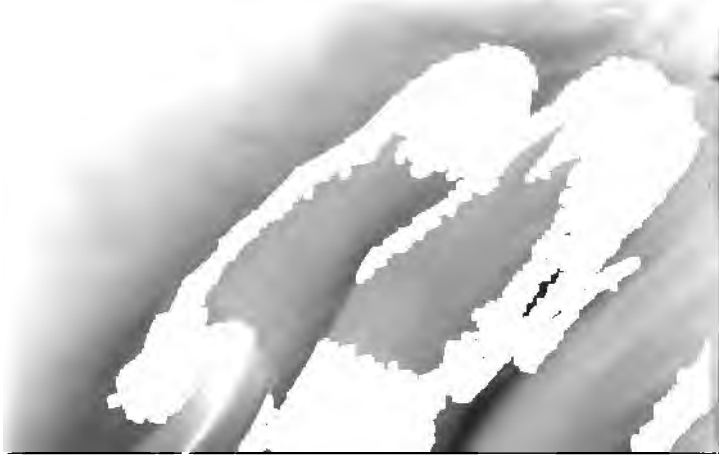

DE

L'ORIGINE DES LOIS,

DES ARTS ET DES SCIENCES,

ET

DE LEURS PROGRÈS

CHEZ LES ANCIENS PEUPLES;

PAR

ANTOINE-YVES GOGUET.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée d'une Table raisonnée des matières; avec planches et tableaux.

TOME TROISIÈME.

Depuis l'établissement de la royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité.

PARIS,

[illegible]AUTEL, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,

[illegible] HARPE, N.° 80.

1809.

DE L'ORIGINE DES LOIS, DES ARTS ET DES SCIENCES, ET DE LEURS PROGRÈS CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'établissement de la royauté chez les Hébreux, jusqu'à leur retour de la captivité : espace d'environ 560 *ans.*

INTRODUCTION.

Plus on avance vers les temps qui se rapprochent de la naissance de Jésus-Christ, plus l'Histoire ancienne se développe et s'éclaircit. L'Asie, dans les siècles où nous entrons, offre les spectacles les plus frappans. On y voit s'anéantir les quatre puissans empires des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Lydiens.

L'Egypte, cette monarchie si ancienne et si célèbre, va commencer à pencher vers son déclin. Nous ne verrons pas sa ruine totale. Le moment où, en proie aux ravages de Cambyse fils de Cyrus, l'Egypte vit renverser son trône, et ne forma plus qu'une province de l'empire persan, appartient à des siècles qui ne font point l'objet de mes recherches. Je ne dois donc pas en parler. J'ai cru seulement pouvoir l'annoncer.

Sur les débris de tous ces différens royaumes, s'éleva

427211

monarchie des Perses, nation dont jusqu'à ce moment il n'est point question dans l'antiquité. La naissance de ce nouvel empire, plus étendu et plus formidable qu'aucun de ceux dont nous avons eu occasion de parler, sera le terme où nous nous arrêterons.

L'Europe ne présente pas, dans ces mêmes siècles, des tableaux aussi frappans. Mais l'abolition du gouvernement monarchique dans plusieurs villes de la Grèce, qui s'érigèrent alors en républiques, Lycurgue et Solon donnant des lois, l'un à Lacédémone, et l'autre à Athènes, sont des objets d'autant plus intéressans, que cette époque est celle de la grandeur et de la célébrité que les Grecs se sont acquises dans l'Histoire ancienne.

On doit ranger encore au nombre des événemens fameux, qui appartiennent aux siècles que nous allons parcourir, la fondation de Rome, ville dont la destinée semble avoir été d'engloutir et d'absorber tous les royaumes de l'univers. Ses foibles commencemens n'annonçoient pas ce degré de puissance où depuis elle est parvenue. Rome en fut redevable à sa politique et à son courage, qui la firent triompher de tous les obstacles qui paroissoient s'opposer à son agrandissement. C'est un objet, au surplus, que nous ne faisons qu'indiquer. Les Romains n'entrent point dans le plan que nous avons entrepris.

LIVRE PREMIER.

Du Gouvernement.

J'ai réservé, pour cette troisième et dernière partie de mon ouvrage, les réflexions, et même les critiques qu'on peut faire sur le gouvernement et les lois des différens peuples qui se sont distingués dans les anciens temps. Ainsi, après avoir rapporté tout ce que les écrivains de l'antiquité ont pu nous transmettre sur cet objet, je proposerai quelques réflexions, tant sur les lois particulières, que sur les principes fondamentaux de toutes les différentes formes de gouvernement dont j'aurai eu occasion de parler.

Je pense, au surplus, qu'il ne sera pas inutile, avant que d'entrer en matière, de dire un mot sur l'état des Hébreux dans les siècles que nous parcourons présentement. Quoique mon intention n'ait jamais été de traiter en particulier l'histoire de ce peuple, je ne crois pas pouvoir me dispenser d'indiquer au moins la révolution qui se fit alors dans la forme de son gouvernement, et de faire connoître en peu de mots le caractère de la plupart de ses souverains.

Les Juifs, peuple inquiet et volage, se lassèrent enfin d'avoir Dieu pour chef et pour monarque immédiat. Ils demandèrent à être gouvernés extérieurement par un roi, et à former une monarchie sensible de même que les autres nations [1]. L'Etre-Suprême voulut bien y consentir. Il est à remarquer que cette innovation arriva dans le même temps à peu près que la plupart des villes de la Grèce, on ne voit point trop par quels motifs, s'érigèrent en républiques. Saül fut sacré roi d'Israël la même année que Médon fut élu archonte d'Athènes [2].

Les Juifs eurent lieu de se repentir de la nouveauté qu'ils avoient introduite dans la forme de leur gouvernement. La mauvaise conduite de leurs rois, le schisme des dix tribus qui formèrent le royaume de Samarie, et enfin la ruine totale de la nation, furent les justes châtimens de son inconstance. Si les noms de David, de Salomon, de Josaphat et

[1] 1. Reg. c. 8, v. 5.

[2] Marsham. sæcul. l. xiii, p. 326 et 340.

d'Ezéchias, se trouvent dans la liste des plus grands rois, on n'y lit qu'avec horreur ceux de Roboam, d'Athalie, de Joram et de Manassès. L'histoire des Juifs, dans tout le cours de l'époque qui nous occupe maintenant, ne présente presque jamais que des spectacles effroyables, des tragédies sanglantes et les forfaits les plus inouïs. L'impiété et l'idolâtrie triomphèrent presque toujours à Samarie, souvent même à Jérusalem. La ruine totale du royaume de Samarie fut le premier échec que ce peuple souffrit. Ses iniquités attirèrent enfin les vengeances du Très-Haut sur Jérusalem. Nabuchodonosor fut l'instrument dont le Tout-Puissant se servit pour châtier une nation indocile, qui retomboit dans les mêmes fautes à chaque moment.

Il est à propos encore d'observer que l'espace de temps dont nous allons rendre compte, a vu commencer et finir le gouvernement des rois chez le peuple de Dieu. La captivité rappela les Hébreux à la théocratie. A leur retour de Babylone, ils formèrent, du consentement et par la protection des rois de Perse, une espèce de république, dont le grand prêtre étoit le chef et le principal administrateur [1].

CHAPITRE PREMIER.

Des Assyriens.

Les Assyriens, que nous avons perdus si long-temps de vue, vont enfin sortir de l'obscurité; mais ils ne feront que paroître, et rentreront bientôt dans l'oubli, pour n'en sortir jamais. Cet empire est encore plus célèbre par sa chute que par sa fondation. Les événemens qui ont occasionné la ruine de cette vaste monarchie, ne sont guère mieux connus que ceux qui lui ont donné naissance. J'observerai, dans ce que je vais en dire, la même méthode que j'ai suivie dans les livres précédens : je ne rapporterai que ce qui m'aura paru de plus vraisemblable.

Les Assyriens, après avoir tenu durant plusieurs siècles

[1] *Voy.* le P. Calmet, Dissert. sur la police des Hébreux, t. 3, p. 10, etc.

l'empire de l'Asie, commencèrent à s'affoiblir par la révolte de divers peuples. Les Mèdes, que Ninus avoit autrefois asservis [1], furent les premiers qui secouèrent le joug [2]. Je ne dirai rien des circonstances ni des suites particulières de cette révolution, vu le peu d'accord qu'il y a entre les anciens sur tous ces faits. Du démembrement de la monarchie assyrienne, il se forma deux empires célèbres, celui des Babyloniens et celui des Mèdes. Malgré cet échec, le trône de Ninive subsista encore quelque temps avec un grand éclat [3]. Les noms et les actions des souverains qui l'ont occupé jusqu'à son entière destruction, sont parvenus à la postérité. On connoît leurs ravages dans la Judée. Les livres saints ne sont pas les seuls qui en fassent mention. On voit par les historiens profanes, que même depuis la révolte des Mèdes, les monarques d'Assyrie furent encore très-puissans.

Hérodote nous apprend que Phraortes, roi des Mèdes, ayant déclaré la guerre aux Assyriens, périt dans cette entreprise avec la plus grande partie de ses troupes [4]. Le même auteur, parlant de Sennachérib, qu'il qualifie roi des Arabes et des Assyriens, dit qu'il vint attaquer l'Égypte avec une armée formidable [5]. Il paroît même qu'Assaradon, fils et successeur de Sennachérib, profita d'un interrègne de huit ans qu'il y eut à Babylone, pour réunir ce royaume au trône d'Assyrie [6]. Ce nouvel empire subsista ainsi pendant 54 ans. Il succomba enfin pour ne se relever jamais.

Cyaxare, roi des Mèdes, ayant attiré dans son parti Nabopolassar, gouverneur de Babylone, mit le siége devant Ninive, la prit et la rasa entièrement [6]. La destruction de Ninive mit fin au royaume d'Assyrie. Il fut anéanti pour toujours. Le titre même en fut éteint. Depuis ce moment,

[1] Diod. l. II, p. 114.

[2] Herod. l. I, n. 95. — Diod. l. II, p. 137. — Justin. l. I, c. 3.

[3] *Idem*. l. I, n. 102.

[4] *Idem*.

[5] L. II, n. 141.

[6] En voici la preuve. Il est certain, par l'Ecriture, qu'Assaradon avoit succédé à Sennachérib son père, roi d'Assyrie. 4. Reg. c. 19, ℣. 37.

D'un autre côté, on trouve un Assaradin dans le canon de Babylone, composé par Ptolémée. On voit de plus que le règne de cet Assaradin avoit été précédé par une anarchie de huit années. Cela me fait soupçonner que l'Assaradin du canon de Ptolémée, est l'Assaradin de l'Ecriture; et qu'il n'étoit monté sur le trône de Babylone que par droit de conquête, ayant profité sans doute des troubles qu'une anarchie de huit ans avoit occasionnés dans cet empire.

[6] Tobie, c. 14, ℣. 14, édit. de 70, — Nahum, c. 2, ℣. 8, 10, 13, c. 3, ℣. 7. — Sophon. c. 2, ℣. 13, 15. — Ezechiel. c. 31, ℣. 3 *et suiv.* — Herod. l. I, n. 106. — Strabo, l. XVI, p. 1071. — Alex. Polyh. Hist. *apud* Syncell. p. 210.

l'histoire ne fait plus mention des Assyriens. Leur monarchie fut partagée entre les Babyloniens et les Mèdes. Cet événement arriva l'an 626 avant l'ère chrétienne [1].

CHAPITRE SECOND.

Des Babyloniens.

L'HISTOIRE des souverains de Babylone ne nous est guère plus connue que celle des monarques d'Assyrie. L'exemple des Mèdes, qui secouèrent le joug des Assyriens, fut imité par plusieurs autres peuples dépendans de cette couronne [2]. Les Babyloniens ne furent pas des derniers à profiter de l'atteinte que la révolte des Mèdes avoit donnée à la puissance des Assyriens. On voit que peu de temps après celui où l'on conjecture qu'arriva cette révolution, les Babyloniens formoient une monarchie séparée de celle des Assyriens. La tige de ces nouveaux souverains a été un prince nommé Nabonassar [3]; c'est lui qui a donné lieu à cette époque fameuse, connue dans l'antiquité sous le nom d'ère de Nabonassar. Elle répond à l'an 747 avant Jésus-Christ.

Depuis ce temps, Babylone eut toujours ses rois particuliers, indépendans de ceux d'Assyrie. La distinction des deux monarchies est marquée très-expressément dans les livres saints. On voit un Mérodach-Baladan, que l'écriture qualifie roi de Babylone, envoyer, du temps de Sennachérib roi d'Assyrie, des ambassadeurs à Ezéchias [4]. Nous venons de dire comment Assaradon, souverain de Ninive, avoit profité d'une anarchie de huit années qu'éprouva Babylone, pour rentrer dans l'ancien domaine des monarques d'Assyrie [5], et comment quelque temps après, Nabopolassar, satrape ou vice-roi de Babylone, ligué avec le roi des Mèdes, avoit détruit Ninive, et renversé l'empire assyrien [6]. Depuis cet événement, les Babyloniens s'élevèrent au plus haut degré

le Judith, par le
5.
tronom.

[4] 4. Reg. c. 20, v. 12. — 2. Paralip. c. 32, v. 31.
[5] *Suprà*, p. 6.
[6] *Suprà*, ibid.

de puissance. Mais ce ne fut qu'un éclat passager. Leur empire, après avoir brillé pendant 88 ans, fut détruit par Cyrus. Babylone ne fit plus qu'une portion de la vaste monarchie des Perses à laquelle Cyrus donna naissance.

Je l'ai déjà dit et je le répète, l'histoire d'Assyrie et de Babylone ne nous est presque point connue. Originairement séparés, réunis ensuite, puis alternativement séparés et réunis, ces deux empires marchent sur la même ligne. Les mêmes événemens, la même obscurité, tout est à-peu-près commun aux deux peuples. Nous ignorons la plus grande partie de leurs lois et de leurs coutumes [1]. Nous manquons de ces faits, de ces détails, qui seuls peuvent servir à caractériser un peuple, et faire connoître sa politique, l'esprit et les principes de son gouvernement. Nous sommes donc obligés de nous en tenir à des notions, trop générales à la vérité pour satisfaire pleinement la curiosité, mais qui suffisent néanmoins pour donner une très-grande idée des empires d'Assyrie et de Babylone.

Il est certain, en effet, que les Assyriens et les Babyloniens ont formé dans l'Asie deux des plus vastes monarchies de l'antiquité. L'écriture sainte et l'histoire profane en parlent toujours comme de deux puissances formidables. D'ailleurs, ce qu'on lit sur la grandeur et l'opulence de Ninive et de Babylone, atteste bien solennellement le degré de gloire et d'élévation où ces deux empires étoient parvenus. On voit enfin que chez l'un et l'autre peuple les arts ont été florissans et les sciences très-cultivées. C'en est assez pour assurer que les Babyloniens et les Assyriens avoient fait de grands progrès dans la politique et dans l'art du gouvernement.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Mèdes.

Nous avons des lumières assez justes sur la manière dont le gouvernement politique s'est établi chez les Mèdes. Ces peuples, immédiatement après leur révolte contre les rois d'Assyrie, ne se formèrent pas en corps de monarchie. Ils

[1] *Supra*, l. 1, c. 1, art. 3.

restèrent quelques années dans un état d'*anarchie*, comme l'appelle Hérodote [1]. Les dissensions et les malheurs domestiques, dont ils furent accablés pendant tout ce temps, les forcèrent bientôt à tenir conseil pour délibérer sur les moyens de mettre de l'ordre et de la police dans leur état. Ils n'imaginèrent point de meilleure voie que celle d'élire un roi. Le choix tomba sur Déjocès, personnage très-distingué par sa prudence, son équité et l'intégrité de ses mœurs [2].

La conduite que tint ce nouveau souverain, justifia le choix des Mèdes. Son premier soin fut de joindre à sa qualité de roi toutes les marques extérieures qui pouvoient en relever l'éclat, et mettre sa personne à l'abri de toute insulte et de tout attentat. Il commença par ordonner qu'on lui bâtît une maison digne d'un souverain. Il en désigna lui-même l'emplacement, et la fit revêtir de bonnes fortifications. Il demanda ensuite des gardes pour la sûreté de sa personne. Les Mèdes lui obéirent. Le palais fut élevé dans l'endroit et de la manière que Déjocès l'avoit ordonné, et il choisit lui-même ses gardes [3].

Après que Déjocès eut pris toutes les mesures convenables pour la sûreté de sa personne et le maintien de sa dignité, il songea au moyen de policer ses peuples. Jusqu'à son avénement à la couronne, les Mèdes avoient vécu dispersés dans des bourgs et des villages, éloignés et séparés les uns des autres. Déjocès leur ordonna de bâtir une ville qui fût assez grande pour y rassembler un nombre considérable de familles. Afin de les y engager, il leur fit sentir l'avantage qu'ils retrouveroient à demeurer dans une place fortifiée, qui les mettroit à couvert des insultes de l'ennemi. On choisit une situation où l'art n'eut qu'à aider la nature. La ville fut bâtie en peu de temps. C'est celle que les anciens ont connue sous le nom d'Echatane. Elle étoit environnée de sept enceintes de murailles. La dernière renfermoit le palais du roi, où ses trésors étoient déposés [4].

Dès que la ville fut en état d'être habitée, Déjocès obligea une partie des Mèdes à venir s'y établir. Toute son application fut alors de dresser des lois pour maintenir l'ordre et la police dans ses états. Comme il avoit affaire à des peuples féroces, et dont il y avoit tout à redouter, il crut ne pouvoir prendre trop de précautions pour leur inspirer la crainte et le

[1] L. 1, n. 96.
[2] *Ibid. et suiv.*
[3] Herod. l. 1, n. 98.
[4] Herod. *ibid.* n. 96.
[5] *Idem.* l. 1, n. 98.

respect dus à la majesté du trône. Persuadé que plus on envisage la personne du souverain dans l'éloignement, et plus on la respecte [1], il éleva, pour ainsi dire, un mur de séparation entre le peuple et lui. Il ordonna qu'on ne se présenteroit point devant le roi, sans y être conduit par des introducteurs, et il ne fut permis à personne de le regarder en face. Ceux même qui avoient le privilège de l'approcher, ne pouvoient ni rire ni cracher en sa présence [2]. Toutes les affaires se traitoient par des personnes interposées. Du fond de son palais, Déjocès voyoit tout ce qui se passoit dans ses états. On ne discutoit devant lui les procès que par écrit, et quand il avoit rendu son jugement, c'étoit aussi par cette voie qu'il le notifioit aux parties. Il s'attacha surtout à l'observation exacte de la justice. Il soutint l'autorité des lois par les châtimens les plus sévères et les plus rigoureux, ne jugeant rien de plus essentiel au maintien d'un état naissant. Dès qu'il avoit ouï dire que quelqu'un avoit fait tort à un autre, il le faisoit venir, et lui imposoit une peine proportionnée à sa faute. Il avoit à cet effet, dans tous les pays de sa domination, des personnes affidées qui observoient si les plus puissans ne faisoient point de tort aux plus foibles, et qui lui en faisoient rapport [3].

Il paroît, par tout ce que nous venons de dire, que le gouvernement des Mèdes étoit purement monarchique. La conduite de Déjocès donne l'idée d'un grand politique. Je ne sais cependant si elle mérite d'être approuvée dans toutes ses parties. On ne peut que louer les mesures qu'il avoit prises pour imposer par un extérieur capable de frapper l'imagination, et propre à inspirer à ses nouveaux sujets l'idée que leur souverain étoit un être différent des autres hommes. Il avoit à craindre qu'une trop grande familiarité ne vînt à lui attirer le mépris, et ne donnât lieu à des complots contre une autorité naissante. Mais peut-on approuver également l'affectation de se tenir toujour enfermé dans son palais, et de se rendre comme invisible? Conduite qui n'a été que trop imitée par les rois d'Orient. C'étoit, comme le dit un génie sublime de notre temps, le plus mauvais parti que ces monarques pussent prendre. Ils vouloient se rendre plus respectables, mais ils faisoient respecter la royauté et non pas

[1] *Major è longinquo venit reverentia.* TACIT.

[2] HEROD. l. 1, n. 99. Aux Indes, il n'est pas permis de cracher dans le palais du roi. Voyage de V. le Blanc, p. 182.

[3] HEROD. l. 1, n. 100.

le roi. Ils attachoient l'esprit de leurs sujets à un certain trône, et non pas à une certaine personne. Cette puissance invisible qui gouverne, est toujours la même pour le peuple. Que dix rois se soient égorgés et détrônés l'un après l'autre, il ne sent aucune différence. Il ne le connoît que de nom. C'est comme s'il avoit été gouverné successivement par des esprits [1].

J'ignore si c'est à Déjocès qu'on doit attribuer un des plus grands vices qu'on puisse reprocher aux principes du gouvernement établi chez les Mèdes. Le pouvoir du législateur est imparfait lorsqu'il n'est par le maître d'abroger la loi qu'il a pu établir. Telles étoient cependant les bornes de l'autorité souveraine chez les Mèdes. Il n'étoit pas permis au roi de changer ni de révoquer un édit qu'il avoit publié [2]. Je blâmerai également l'usage où étoient ces peuples, de ne confier l'éducation de leurs monarques qu'à des femmes et à des eunuques [3]; usage qui a toujours été pratiqué, et qui se pratique encore dans l'Orient.

Le trône des Mèdes, après avoir subsisté avec assez d'éclat pendant environ deux cents ans, fut réuni par Cyrus à celui des Perses, et s'absorba dans cette vaste monarchie.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des Egyptiens.

Depuis Sésostris jusqu'à Bocchoris, c'est-à-dire, pendant près de neuf cents ans, l'Egypte ne fournit rien sur l'objet présent de nos recherches. Ce n'est pas que cette monarchie ait souffert alors quelque échec ou quelque diminution. On voit par Homère et par Hérodote, qu'au temps de la guerre de Troie, l'Egypte étoit très-florissante [4]. L'écriture sainte nous en donne la même idée du temps de Salomon et de ses successeurs [5]. Mais il ne nous est resté aucune particularité, tant sur les événemens arrivés durant ces neuf siècles en Egypte,

[1] Lettr. Persan. lettr. 100.
[2] Dan. c. 6, ℣. 15.
[3] Plato, de leg. l. III, p. 815.
[4] Odyss. l. IV. — Herod. l. II, n. 112, etc.
[5] 2. Reg. c. 9, ℣. 16.

que sur les actions des souverains qui en ont occupé le trône pendant ce long intervalle [a].

Cette obscurité cesse au règne de Bocchoris. Ce prince a mérité une place honorable dans l'histoire, par la sagesse de ses ordonnances. Les Egyptiens le mettoient au nombre de leurs législateurs [1]. C'est en faire un grand éloge; car dans cette longue suite de rois qui ont occupé le trône, depuis le déluge jusqu'à ce que l'Egypte ait passé sous la domination des Perses, il n'y en a que cinq que les Egyptiens aient honoré du titre de législateurs, Mnévès, Sazichès, Sésostris, Bocchoris et Amasis [2]. L'histoire ne nous a rien conservé sur les lois de ces deux premiers monarques [3]. A l'égard de Sésostris, j'ai rendu ailleurs un compte très-détaillé des institutions politiques attribuées à ce prince [4]. Il ne me reste donc plus qu'à exposer ce que j'ai pu recueillir sur les lois dont Bocchoris et Amasis ont été regardés comme les auteurs. Je parlerai aussi de quelques autres souverains dont les règlemens sont parvenus jusqu'à nous, quoique ces princes n'aient point été mis au nombre de ceux que l'Egypte regardoit spécialement comme ses législateurs.

Bocchoris, prince sage et habile [4], mais d'un caractère dur et sévère [5], monta sur le trône 762 ans environ avant J. C. Ce fut lui qui, dit-on, régla les droits des souverains, et tout ce qui regarde la forme des contrats et des conventions [6]. On lui attribue aussi les premières lois sur le commerce [7]. Elles ordonnoient que celui qui nioit devoir une somme qu'il avoit empruntée sans billet, seroit déchargé de sa dette sur son serment. A l'égard de ceux qui ne prêtoient leur argent que par billet, il ne leur étoit point permis de faire monter les intérêts plus haut que le capital.

Jusqu'à Bocchoris les lois d'Egypte permettoient au créancier de faire emprisonner son débiteur [8]. On sait que Sésostris, en montant sur le trône, paya les dettes d'un grand nombre de gens détenus dans les prisons à la poursuite de leurs créanciers [9]. Bocchoris abrogea cet usage : il permit

[a] On sait seulement que, sous Roboam, Sésach pilla le temple de Jérusalem.

[1] Diod. l. 1, p. 106.

[2] *Id. ibid.*

[3] *Voy.* ce que nous avons dit sur Mnévès, *suprà*, l. 1, art. IV.

A Pégard de Sazichès, tout ce qu'on en sait, c'est qu'il ajouta quelques particularités aux lois déjà établies, et qu'il s'appliqua à perfectionner le culte des dieux. Diod. l. 1, p. 106. On ignore au surplus dans quel siècle ce prince peut avoir vécu.

[3] *Suprà*, 2.me vol. l. 1, c. 2.

[4] Diod. l. 1, p. 75.

[5] Plut. t. 2, p. 529, E.

[6] Diod. l. 1, p. 106.

[7] *Ibid.* l. 1, p. 90.

[8] *Ibid.*

[9] *Ibid.* l. 1, p. 63.

seulement au créancier de faire saisir les biens de son débiteur pour en avoir le paiement; mais il défendit de faire arrêter et prendre au corps le débiteur lui-même [1]. Solon avoit eu cette loi en vue, quand il établit à Athènes ce qu'on appeloit la *Seisachtie*, loi qui ôtoit au créancier le pouvoir de contraindre par corps son débiteur à le payer [2]: Diodore de Sicile ajoute qu'on blâmoit les autres législateurs grecs qui, ayant défendu de saisir les armes ou la charrue de quelqu'un à qui l'on avoit prêté de l'argent, avoient permis de faire saisir l'homme même pour le paiement de sa dette [3].

Bocchoris avoit tellement excellé dans cette partie du gouvernement qui a l'administration de la justice pour objet, que plusieurs de ses ordonnances et de ses décisions subsistoient et s'observoient encore, du temps même que les Romains étoient maîtres de l'Egypte [4].

Je placerai après Bocchoris, Asychis, dont Hérodote rapporte une loi assez singulière sur les emprunts. Nous avons parlé ailleurs du soin qu'avoient les Egyptiens de faire embaumer les morts, et de l'usage où ils étoient pour la plupart de les conserver dans des appartemens destinés à cet effet [5]. Pour favoriser le commerce en facilitant le crédit, Asychis fit une loi qui permettoit de prêter de l'argent à quiconque donneroit en gage le corps de son père [6]. Mais la même loi ajoutoit que tout débiteur qui viendroit à mourir sans avoir retiré un gage si précieux, seroit privé des honneurs de la sépulture [7]. On sentira l'efficacité de cette peine, si l'on veut se rappeler ce que j'ai dit ailleurs de la façon de penser des Egyptiens sur les devoirs funèbres [8].

Peu de temps après les monarques dont nous venons de parler, l'Egypte éprouva une de ces catastrophes auxquelles tous les états sont exposés. Sabacos, roi d'Ethiopie, s'en empara, et y régna pendant cinquante ans [9]. Cette révolution

[1] Diod. l. 1, p. 90.
[2] *Ibid.* — Plut. *in* Solon. p. 86, D.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.* p. 106.
[5] Diod. l. 1, p. 102. — Lucian. *de luctu*, p. 21, t. 2. — Joan. Damascen. Orat. 1, p. 932, de imag. p. 714.
[6] Herod. l. 11, n. 136.
[7] Ibid. *loco cit.*
[8] *Suprà*, 1.er vol. l. 1.
[9] Herod. art. 4, p. 55, n. 137. — Diod. l. 1. p. 75.
Si l'on s'en rapporte à Jules Africain, Sabacos aura succédé immédiatement à Bocchoris, qu'il prit et fit même brûler vif. *apud Syncell.* p. 74.
Diodore ne fait régner Sabacos que long-temps après Bocchoris, l. 1, p. 75.
Hérodote, dont le suffrage est d'un si grand poids dans tout ce qui concerne l'Egypte, ne fait nulle mention de Bocchoris, et fait régner Sabacos immédiatement après Anysis, successeur d'Asychis, l. 11, n. 137.
Quelques chronologistes modernes croient que l'Asychis d'Hérodote et

ne fut que passagère. Ce prince renonçant de lui-même à sa conquête, abdiqua la couronne, et s'en retourna en Ethiopie. On peut mettre à juste titre Sabacos au nombre des législateurs de l'Egypte. Ce prince né doux et humain, abolit la peine de mort, et ordonna qu'on employeroit les criminels, qu'on en jugeroit dignes, aux travaux publics. Il pensoit que l'Egypte retireroit plus de profit et d'avantage de ce genre de supplice qui imposé pour la vie, lui paroissoit également propre à punir et à réprimer les crimes [1].

Quelque temps après Sabacos, Psammitique monta sur le trône. Ce prince fit un changement considérable dans les anciennes maximes du gouvernement. Jusqu'alors l'Egypte avoit été fermée aux autres nations [2]. Il n'y avoit que la ville de Naucrate où il leur fût permis d'aborder et de faire le commerce [3]. Les Egyptiens mêmes, si l'on en croit les écrivains de l'antiquité, étoient dans l'usage de tuer ou de faire esclaves tous les étrangers qu'on surprenoit ailleurs le long des côtes [4]. Psammitique changea entièrement de maximes. Il ouvrit ses ports au commerce de toutes les nations; favorisa la navigation dans ses mers, et accorda toutes sortes de privilèges à quiconque vouloit venir s'établir en Egypte [5]. Ce prince aima et protégea particulièrement les Grecs. Il devoit son salut et son rétablissement aux Ioniens et aux Cariens [6]. Non content de les récompenser libéralement, il voulut les fixer dans ses états, et pour les y engager, il leur distribua des fonds de terre considérables [7]. Il leur donna même de jeunes enfans égyptiens à élever, avec ordre de leur apprendre la langue grecque [8]. Psammitique fit plus; il voulut que les princes ses enfans, reçussent une éducation semblable à celle des Grecs [9]. Il s'allia même par des traités avec les Athéniens et les autres peuples de la Grèce [10].

Amasis, un des successeurs de Psammitique, se conduisit par le même esprit. Il fit beaucoup de bien aux Grecs, et leur permit de s'établir dans la ville de Naucrate. Il donna même la permission à ceux qui ne venoient en Egypte que pour y

le Bocchoris de Diodore, ne sont qu'un seul et même personnage, désigné sous deux noms différens. C'est ici un de ces points de critique que je n'entreprendrai pas d'éclaircir, et moins encore de décider.

[1] Herod. Diod. *locis cit.*

[2] *Idem.* l. II, n. 154. — Diod. l. I, p. 78. — Strabo, l. XVII, p. 1142.

[3] *Idem.* l. II, n. 179.

[4] Diod. p. 78 et 80.

[5] *Idem.*

[6] Herod. l. II, n. 152 et 153. — Diod. l. I, p. 77.

[7] *Idem.* n. 158. — Diod. p. 78.

[8] Diod. *Ibid.*

[9] *Ibid.*

[10] Herod. l. II, n. 154. — Diod. l. I, p. 78.

tenoient de la religion. Le souverain même leur étoit en quelque sorte subordonné. Ils avoient le droit de censurer journellement sa conduite, de lui donner des avertissemens [1], et de diriger toutes ses actions. Il y a plus : par la constitution primitive de la monarchie, le trône en Egypte étoit héréditaire; mais il arrivoit quelquefois que la famille régnante venoit à s'éteindre : alors on mettoit la couronne sur la tête de celui que la nation jugeoit le plus digne de la porter. Ce nouveau monarque ne pouvoit être pris que dans le corps des prêtres, ou dans l'état militaire; si le choix tomboit sur un militaire, il falloit aussitôt qu'il se fît recevoir dans l'ordre sacerdotal [2]. Mais on n'exigeoit pas d'un prêtre, dans pareille circonstance, qu'il se fît admettre dans l'ordre militaire, tant les Egyptiens avoient de vénération pour leurs prêtres, seuls dépositaires des lois et des sciences de la nation.

Il faudroit ne point connoître les hommes pour ne pas sentir les inconvéniens d'une pareille maxime. Tant de pouvoir, et des distinctions si flatteuses ne pouvoient que partager l'autorité souveraine, et inspirer aux prêtres du mépris pour tout le reste de la nation; mépris qui devoit nécessairement tourner au détriment de l'état. Hérodote en rapporte un exemple bien marqué dans ce qui se passa sous le règne de Séthon, prêtre de Vulcain, qui fut élu roi quelque temps après Sabacos [3].

A peine Séthon se vit-il affermi sur le trône, qu'il maltraita les gens de guerre, comme s'il ne devoit jamais avoir besoin de leur secours. Il alla même jusqu'à les dépouiller des fonds de terre que les rois ses prédécesseurs leur avoit accordés [4]. Séthon ne tarda pas à se repentir d'une conduite si indiscrète. Sennachérib, roi d'Assyrie, étant venu fondre sur l'Egypte, il ne se trouva personne dans la noblesse et dans l'état militaire qui voulût prendre les armes. Séthon se vit réduit à faire tête à l'ennemi avec une armée levée à la hâte, et composée d'artisans, d'ouvriers, et d'autres gens de la plus basse profession [5]. Il ne dut son salut qu'à la nouvelle que reçut Sennachérib de l'approche de Tharaca, roi d'Ethiopie, qui venoit au secours de l'Egypte à la tête d'une puissante armée [6]. Les prêtres intéressés à faire valoir cet événement, qui semblôit justifier la conduite de Séthon, ne manquèrent pas de publier que Sennachérib avoit été repoussé par une voie mi-

[1] Diod. l. 1, p. 81, 84.
[2] Plato *in* Polit. p. 550, B. — T. 2, p. 354.
[3] L. II, n. 14.
[4] L. II, n. 14.
[5] *Ibid.*
[6] Jos. Antiq. l. x, c. 1. — 4. Reg. c. 19. v. 9.

raculeuse. Ils inventèrent même une fable qui en attribuoit toute la gloire à Séthon [1]. C'est ce qu'il importe peu d'examiner. Cet exemple suffit pour montrer les mauvais effets du trop de privilèges et de distinctions dont tous les prêtres jouissoient en Égypte.

Je passe à l'article le plus important de la politique des Egyptiens. Tout le peuple étoit partagé en un certain nombre de classes [2]. Les professions étoient héréditaires dans chaque famille : le fils étoit obligé d'embrasser celle de son père [3]. Les deux principaux corps de l'état, l'ordre militaire et le sacerdoce, étoient tellement séparés et divisés, qu'une personne de race sacerdotale ne pouvoit entrer dans l'état militaire, et réciproquement une personne de famille militaire ne pouvoit être reçue dans l'ordre des prêtres [4]. On a beaucoup loué cette institution. Je suis bien éloigné d'en porter un pareil jugement. Je la crois au contraire des plus blâmables et des plus pernicieuses. Comme il s'agit ici d'un point essentiel et d'un principe qui intéresse particulièrement le bonheur et le maintien des états, il sera bon d'examiner et de discuter avec attention les avantages et les inconvéniens qui peuvent résulter de l'établissement des professions héréditaires dans les familles.

On peut dire, en faveur des professions héréditaires, qu'on fait mieux ce qu'on a toujours vu faire, et ce à quoi on s'est uniquement exercé dès l'enfance. On acquiert conséquemment bien plus de facilité à exceller dans un art. Chacun ajoute sa propre expérience à celle de ses ancêtres. Par ce moyen, chaque art et chaque science doivent être portés au plus haut degré de perfection. Cette coutume d'ailleurs éteint tout ambition mal entendue ; chacun demeure content dans son état, et n'aspire point à en sortir pour monter à un rang plus élevé. Voilà quels peuvent être à-peu-près les avantages des professions héréditaires. Le premier coup-d'œil est en leur faveur. Je crois néanmoins ces raisonnemens plus spécieux que solides. Disons mieux : une pareille institution est entièrement contraire aux maximes fondamentales de la société et de la saine politique.

Cette noble ambition qui fait l'ame et le soutien des états, ne peut jamais se trouver dans les pays où les professions sont héréditaires. On détruit par ce moyen toute émulation. Qu'on ne dise pas que chacun fera mieux sa profession, lors-

[1] Herod. l. II, n. 141.
[2] *Suprà*, 2.me vol. l. I, c. 2.
[3] *Ibid.*
[4] Diod. l. I, p. 84 et 85.

qu'il lui sera défendu de la quitter pour en embrasser une autre. Je dirai toujours qu'on fera mieux sa profession, lorsqu'en y excellant on pourra se flatter de parvenir à une autre plus relevée. D'ailleurs, qui ne voit que par cette maxime on gêne l'esprit et les talens? Tel qui n'a point reçu de la nature d'aptitude à la profession pour laquelle il est destiné, auroit peut-être excellé dans une autre, si le choix en avoit été remis à sa disposition. On pourroit étendre bien davantage ces réflexions; mais comme dans ces sortes de questions, l'expérience prouve plus que les raisonnemens, jetons un coup-d'œil sur les nations qui se sont le plus distinguées par les lumières de leur esprit, et par l'étendue de leurs connoissances. Nous verrons que ce n'est point chez les peuples où les professions étoient héréditaires, que les arts et les sciences ont fait les plus grands progrès.

Les professions n'étoient point héréditaires chez les Grecs; cependant quelle différence entre les productions des Grecs et celles des Egyptiens! On admirera tant qu'on voudra ces masses énormes qui rendent encore aujourd'hui l'Egypte si fameuse. Je rendrai justice à la grandeur de ces entreprises et à la solidité qu'on a su leur donner; mais je serai plus frappé de la dépense, de la patience, et du travail infatigable qu'on coûté les pyramides et les obélisques, que je ne serai touché du goût et du génie des artistes qui ont élevé ces monumens. J'en dirai autant des sciences dont les Grecs peuvent avoir reçu les premières teintures des Egyptiens, mais qu'ils ont portées à un point où jamais elles ne sont parvenues en Egypte. Mettons les Romains à côté des Egyptiens, le parallèle ne sera pas moins défavorable à ces derniers, quoique les arts et les sciences ne soient pas la partie où les Romains se sont le plus distingués.

Passons aux nations qui subsistent encore aujourd'hui, et faisons entr'elles la même comparaison. Deux peuples fameux se présentent dans l'Asie, les Indiens et les Chinois. Aux Indes le fils est obligé de suivre la profession de son père [1]. Il n'en est pas de même à la Chine [2]. Je ne suis pas plus partisan qu'un autre des Chinois, et je suis bien éloigné de regarder cette nation avec les mêmes yeux que quelques auteurs voudroient nous la faire envisager. Néanmoins il faut convenir qu'il n'y en a point dans l'Asie qu'on puisse lui comparer; et il s'en faut bien que les arts et les sciences soient aussi florissans aux Indes qu'à la Chine. Je pourrois encore parler

[1] Lettr. édif. t. 5, p. 18 et 19. | [2] Lettr. édif. t. 24, p. 40.

des Arabes, si je voulois m'étendre sur cette question que je terminerai en disant qu'on ne peut citer aucun peuple, où les professions fussent héréditaires, qui se soient distingués par ses talens et ses connoissances. Je dis au contraire que cette institution n'est propre qu'à rétrécir l'esprit, et à l'arrêter dans les progrès qu'il pourroit faire. C'est, au reste, le moindre des abus qui résultent des professions héréditaires. Faisons voir qu'une pareille maxime doit infailliblement entraîner la ruine de l'état où elle a lieu.

L'expérience journalière prouve que dans tous les pays les familles se multiplient inégalement. Il peut arriver qu'une tribu se multiplie à l'infini. Alors ceux qui la composent, n'ayant que le même métier pour subsister, tomberont nécessairement dans la misère, et deviendront inutiles et même à charge à l'état. Par une raison contraire, on est en danger de perdre plusieurs arts utiles et essentiels par le dépérissement des tribus qui en sont dépositaires. D'ailleurs il naît tous les jours de nouveaux arts enfantés par de nouveaux besoins et par de nouvelles découvertes. Comment cultiver ces arts dans les états où chaque famille est attachée à une certaine profession? Il faut donc créer à chaque fois de nouvelles tribus, et assigner de nouveaux rangs. Enfin il y a des arts qui s'abolissent par l'expérience et la conviction qu'on acquiert de leur peu d'utilité. Que deviendront alors les familles qui en étoient dépositaires? et comment pourront-elles se soutenir et subsister?

Quelque grands que soient ces inconvéniens, il en est cependant encore d'une bien plus dangereuse conséquence.

Quel est le but principal de la société? C'est l'union et la concorde entre les citoyens. Ces avantages inestimables ne peuvent jamais se trouver dans les états où les professions sont héréditaires et attachées à certaines familles. Ces sortes de distinctions entraînent une aversion invincible, bien différente des sentimens qui naissent de la seule différence des rangs, différence qui n'exclut point un attachement réciproque entre les inférieurs et les supérieurs. Les hommes liés et attachés dès l'enfance à une certaine profession, ne connoissent, n'estiment que cette profession, et méprisent souverainement toutes les autres. De-là s'ensuit une haîne innée, une jalousie indélébile, un mépris mutuel entre tous les membres de l'état. Par cette mauvaise politique on détruit les motifs d'égards, d'intérêts et de considération, qui sont la base et le soutien de toute espèce de gouvernement; on rend la plus grande partie des citoyens inutiles les uns aux autres; on va

directement contre le vœu de la société, dont le but est de rapprocher les esprits, et de porter les personnes qui composent un état, à se regarder comme frères et comme membres d'un seul et même corps. On arrête les effets les plus salutaires que les hommes doivent tirer de l'habitude et de la nécessité de vivre ensemble. Dans ces états chacun regarde comme étranger, comme une espèce d'ennemi, un homme qui est d'une autre tribu que la sienne. Prenons encore un exemple, et jugeons du passé par le présent.

De tous les temps, le peuple aux grandes Indes a été partagé en différentes *castes* ou tribus. De tous les temps les professions y ont été héréditaires dans les familles, et il n'a jamais été permis aux tribus de s'allier les unes aux autres [1]. Quel est l'effet de cette funeste politique? Chaque tribu a son langage, sa religion, ses usages, ses coutumes et ses lois particulières [2]. Il y a autant de temples ou pagodes que de tribus; point de communication, nulle relation, tout est séparé. Chaque pagode est desservie par les ministres de sa tribu [3]. Chaque métier est renfermé dans sa caste, et ne peut être exercé que par ceux dont les parens en faisoient profession [4]. Un homme d'une caste inférieure, quelque mérite qu'il ait, ne peut jamais s'élever à une caste supérieure [5]. Les sciences sont inaccessibles à toutes autres tribus qu'à celle des Bramines et des Rajas [6]. Deux hommes de différentes castes ne peuvent point manger ensemble, s'approcher, ni converser familièrement [7]. On en vient souvent aux mains au sujet de la préséance [8]. On ne sauroit concevoir à quels excès cet entêtement et cette prévention sont capables de porter les esprits [9]. Il y a telle caste si basse et si méprisable, que ceux qui en sont, n'oseroient regarder en face un homme d'un caste supérieure. S'ils prenoient cette liberté, il auroit droit de les tuer sur-le-champ [10]. Je n'oserois assurer que le partage du peuple en différentes classes, et les professions héréditaires produisissent d'aussi mauvais effets chez les Egyptiens; mais s'il en

[1] Diod. l. II, p. 153, 154.—Strabo, l. XV, p. 1029, 1033. — Arrian. de Ind. p. 530, 533.

[2] Voyage de la Boulaye-le-Gouz, p. 159, 160, 122. — *Ibid.* d'Avington, t. 1, p. 292. — Lettr. édif. t. 12,

[3] La Boulaye, p. 159. — Voyage de Pyrard, p. 277.

[4] Lettr. édif. t. 5, p. 18.

[5] *Ibid.* édif. t. 24, p. 204.

[6] *Ibid.* t. 26, p. 221. — Mém. de Trev. Mars, 1701, p. 17.

[7] Lettr. édif. t. 12, p. 67.—Voyage de Pyrard, p. 273, etc. — Anc. Relat. des Indes et de la Chine, p. 123 et 124.

[8] *Ibid.* t. 12, p. 68.

[9] *Ibid.* p. 96, etc.

[10] *Ibid.* p. 68.

étoit de même, comme il y a bien de l'apparence [1], que penser des vues et de la sagesse de leurs premiers législateurs?

Il y avoit un défaut encore plus essentiel dans la constitution du gouvernement égyptien. Il étoit permis aux frères et aux sœurs de s'épouser [2]. Cet usage est entièrement contraire aux règles et aux principes de la bonne politique. Il n'a pu avoir lieu que dans les temps où il falloit peupler la terre vide d'habitans. Il a dû cesser dès que le genre humain a commencé à se multiplier, et que les sociétés politiques se sont formées. Les seules lumières de la raison ont éclairé la plupart des législateurs sur les inconvéniens qui résultent des mariages entre frères et sœurs. Ils ont senti que si les familles ne se mêloient point les unes avec les autres, chacune formeroit dans l'état un corps isolé et séparé; motif qui doit nécessairement aliéner les esprits. Les Chinois suivent des maximes bien plus sages que n'étoient celles des Egyptiens. Les lois de la Chine défendent non-seulement les mariages entre frères et sœurs, elles ne permettent pas même de s'allier dans la même famille, quelque éloignée que soit la parenté [3]. Cette loi est très-prudente, et part d'une politique très-profonde. Elle a été établie, non-seulement pour engager les citoyens à s'unir d'intérêt et de fortune, mais aussi pour prévenir les confédérations et les unions entre certaines familles, unions toujours pernicieuses à un état.

Ce qu'on a trouvé de plus estimable dans le caractère d'esprit des Egyptiens, est l'attachement et le respect qu'ils avoient pour leurs lois et leurs coutumes. On leur a donné les plus grands éloges sur leur constance à les observer, et à ne rien changer dans les usages primitifs de la monarchie. Une coutume nouvelle étoit, dit-on, un prodige en Egypte. Tout s'y faisoit toujours de la même manière [4]. Les Egyptiens ne vouloient rien emprunter des autres peuples [5].

Je dirai d'abord qu'à cet égard les Egyptiens ne méritent aucun éloge particulier. Cette façon de penser leur est commune avec tous les peuples de l'Orient. On sait que les Orientaux ont un grand attachement pour leurs usages. Ils n'en changent point. Leurs façons de penser et d'agir sont les mêmes qu'elles ont été de tous les temps. Il est certain

[1] *Voy.* Heron. l. II, n. 47, 167.
[2] *Suprà*, 1.er vol. l. I, art. 4.
[3] Martini, l. I, p. 31.
[4] Plato de Leg. l. II, p. 787; l. VII, p. 886. — Diod. l. I, p. 74. — Porphyr. de abstin. l. IV, p. 370, 371.
[5] Herod. l. II, n. 91.

d'ailleurs que la température de l'air et la position des climats influent considérablement sur le génie et le caractère des peuples. La température de l'Egypte toujours uniforme, rendoit les Egyptiens solides et constans. Reste à savoir si cette vertu n'est pas un vice, lorsqu'elle est portée a l'excès.

On ne peut faire trop de réflexions, et prendre trop de précautions quand il s'agit de toucher aux anciennes constitutions d'un état, et d'y faire quelques changemens; mais ce scrupule doit cependant avoir des bornes. Il est certain, par l'expérience, que telle loi qui étoit bonne dans un temps, cesse souvent de l'être dans un autre, et peut même entraîner de grands inconvéniens. Il est également vrai qu'il y a certaines lois dont le temps seul a pu faire reconnoître l'abus et les mauvais effets. Les circonstances changent, et alors il faut nécessairement changer le système politique, abolir les anciennes lois, et en substituer de nouvelles. Il est impossible que le premier législateur ait pu tout prévoir. Pourquoi enfin ne vouloir pas profiter des découvertes utiles faites dans les différens climats? Un règlement en est-il moins bon, parce qu'il n'est pas notre ouvrage? est-ce un motif pour ne pas se l'approprier, quand on voit les avantages qui peuvent en résulter? Enfin l'attention à maintenir les anciennes lois et le respect pour les anciens usages, ne doit pas s'étendre jusqu'aux objets qui sont purement du ressort de l'esprit et de l'imagination. Les sciences et les arts ne se perfectionnent que par le temps. Chaque jour on acquiert de nouvelles lumières, chaque jour les vues s'étendent et se rectifient. L'expérience fait reconnoître l'abus et l'erreur des anciennes pratiques. Il est alors de la bonne politique de réformer les usages vicieux, de chercher de meilleures méthodes, et de les substituer aux anciennes. C'est néanmoins ce qu'on ne pouvoit faire en Egypte. Il falloit constamment s'en tenir aux usages primitifs. Il n'étoit permis en aucune occasion de s'en écarter : les lois le défendoient expressément [1].

C'est par l'effet de cette façon de penser vicieuse que, généralement parlant, les peuples de l'Orient n'ont fait aucun progrès dans quelque genre que ce soit. Ils n'ont tiré aucun parti, aucun avantage de leur commerce fréquent avec les nations de l'Europe. Constamment bornés et attachés à leurs anciens usages, ils sont aujourd'hui les mêmes qu'ils étoient il y a 5000 ans. Je crois en trouver la raison dans ce que

[1] Plato. Diod. Porphyr. *locis suprà cit.*

j'ai dit précédemment sur l'établissement des professions héréditaires dans les familles. Il faudroit, si on laissoit introduire de nouveaux arts, créer de nouvelles castes, et voir périr de misère celles qui étoient dépositaires des anciennes connoissances.

Malgré les défauts que nous venons de relever dans la politique des Egyptiens, il faut cependant rendre justice à ces peuples, et convenir que ces imperfections sont rachetées par quantité de maximes excellentes et de principes admirables, dignes, en un mot, de nous faire concevoir à bien des égards, une idée avantageuse de leurs législateurs.

Les Egyptiens ont certainement connu plusieurs des véritables maximes du gouvernement. Cette nation grave et sérieuse comprit d'abord que le vrai but de la politique doit être de rendre les peuples heureux, et qu'ils ne peuvent l'être qu'autant qu'on leur inspire des sentimens de vertu et de reconnoissance. C'est dans cette vue que le législateur voulut que les citoyens se respectassent beaucoup, que chacun sentît à chaque instant ce qu'il devoit aux autres. De-là ces lois, sévères contre le meurtre, l'adultère, le viol, et tous les règlemens inventés et établis pour mettre les citoyens à la garde les uns des autres [1]. De-là ce respect infini qu'on avoit pour les vieillards. Les jeunes gens étoient obligés de se lever devant eux, et de leur céder partout la première place [2]. Le législateur avoit donné enfin aux règles de la civilité la plus grande extension [3]. C'étoient autant de liens civils et politiques, imaginés pour contenir le peuple, et maintenir la paix et le bon ordre entre les citoyens; c'étoient autant de moyens propres à inspirer la douceur et capables d'entretenir l'union, en bannissant tous les vices qui partent d'un caractère dur et grossier.

De ce même principe sont émanées les lois sur la sépulture des morts, l'usage de les embaumer, de les déposer dans des sépulcres magnifiques, et de regarder le cadavre d'un père comme le gage le plus sûr qu'un débiteur pût donner à son créancier [4]. Toutes ces institutions entretenoient l'amour et la vénération pour les parens. Il étoit impossible qu'on eût tant de respect pour les pères après leur mort, sans être porté à avoir pour eux les plus grands égards pendant qu'ils vivoient. La gloire qu'on a donnée aux Egyptiens d'être les plus reconnoissans de tous les hommes [5], montre la justesse

[1] *Suprà*, 1.er vol. l. 1, art. 2.
[2] Herod. l. II, n. 80.
[3] *Idem.*
[4] *Suprà*, p. 12.
[5] Diod. l. 1, p. 101.

des mesures que le législateur avoit employées pour graver cette vertu dans le cœur de ses peuples.

Quelles louanges enfin ne méritent pas les Egyptiens sur ce jugement rigoureux qu'on faisoit subir à la mémoire des morts, et sur l'examen qu'on faisoit de leur vie, pour décider s'ils méritoient les honneurs de la sépulture! L'audience se tenoit en public. C'étoit le peuple qui décidoit, et prononçoit la sentence [1]. Il n'est point dans ces occasions de juge plus compétent. Ce moyen étoit excellent pour contenir tout le monde dans le devoir, les rois même ne pouvant s'y soustraire. L'histoire ne présente point de coutume plus sage et plus politique : coutume qui devoit inspirer aux citoyens les plus grands sentimens d'honneur et de vertu. De pareilles maximes ont toujours été le fondement des empires que nous savons avoir subsisté le plus long-temps et le plus glorieusement.

CHAPITRE CINQUIÈME.

La Grèce.

J'AI déjà indiqué dans le volume précédent une partie des révolutions que la Grèce a éprouvées au commencement des siècles qui nous occupent présentement. On y a vu que le retour des Héraclides dans le Péloponnèse avoit fait entièrement changer de face aux différentes principautés de cette partie de l'Europe [2]. On se souvient aussi que vers le même temps Thèbes et Athènes changèrent la forme de leur gouvernement, qui devint républicain de monarchique qu'il avoit été jusqu'alors [3]. Il y eut encore d'autres mouvemens dans la Grèce. Quelques-uns des royaumes qui s'étoient formés originairement s'éteignirent. Il s'en éleva de nouveaux. Plusieurs villes, à l'exemple de Thèbes et d'Athènes, s'érigèrent aussi en républiques [4]. L'histoire de tous ces différens états n'est pas également intéressante.

On peut assurer qu'il n'y a que celles d'Athènes et de Lacédémone qu'il soit important de connoître. Ces deux villes,

od. p. 84, 103.
pra, 2.me vol. l. 1, c. 3, art. 6.

[3] *Ibid.*
[4] PAUSAN. l. 1, c. 43, p. 103.

par l'ascendant et la supériorité qu'elles acquirent dans la Grèce, donnèrent le mouvement, et si l'on peut le dire, le ton à toute la nation : Athènes et Lacédémone ont présidé à tous les événemens auxquels les Grecs ont eu part : ainsi en étudiant avec soin l'histoire de ces deux villes, on peut connoître parfaitement le caractère, le génie et la politique des Grecs. Je ne m'attacherai donc qu'à exposer les principes du gouvernement d'Athènes et de Lacédémone, à en examiner la forme, et à faire sentir les différences qu'il y avoit entre les maximes qui guidoient ces deux républiques.

ARTICLE PREMIER.

Athènes.

Quoique les Athéniens aient été, comme tous les autres états de la Grèce, originairement gouvernés par des rois, jamais peuple n'a eu plus de penchant pour la démocratie. Le pouvoir de leurs rois, restreint presque au commandement des armées, disparoissoit pendant la paix [1]. Plutarque observe que dans le dénombrement qu'Homère fait des forces de la Grèce au siège de Troie, les Athéniens sont les seuls auxquels ce poëte donne le nom de peuple [2]. Cependant ils étoient encore soumis à des rois [3]. Homère a voulu sans doute par cette distinction, faire connoître le penchant que les Athéniens avoient pour la démocratie, et donner à entendre que la principale autorité résidoit dans le peuple. Le différend qui, à la mort de Codrus, s'éleva entre ses enfans, fournit aux Athéniens, ennuyés du gouvernement monarchique, un prétexte pour l'abolir.

Codrus, ce prince qui se sacrifia si généreusement pour son peuple, avoit laissé deux enfans, Médon et Nilée [4]. Médon étoit l'aîné, et devoit en cette qualité succéder à la couronne; mais Nilée s'y opposa, sous prétexte que Médon étant boiteux, une pareille difformité dégradoit la majesté du trône [4]. Les Athéniens remirent la décision de ce différend à l'oracle de Delphes. La Pythie prononça en faveur de Médon, et lui adjugea la couronne [5].

[1] *Supra*, 2.me vol. l. 1, art. 7.

[2] Iliad. l. II, v. 54. — Plut. in Thes. p. 11, D.

[3] Ils avoient alors pour roi Mnesthée, qui avoit enlevé la couronne à Thésée,

[4] Paus. l. VII, c. 2, init.

[5] *Idem.*

Cette décision qui confirmoit le droit de Médon, auroit dû lever tous les obstacles; mais on le peuple n'y eut point d'égard, ou, ce qui est plus vraisemblable, la réponse de l'oracle renfermoit quelque sens ambigu que les Athéniens interprétèrent selon la disposition où ils étoient d'abolir la royauté [1]. Quoi qu'il en soit, ils prirent de-là occasion de changer la forme de leur gouvernement, et de supprimer l'autorité royale. Jupiter fut déclaré seul monarque d'Athènes [2]. On choisit pour gouverner l'état, des magistrats auxquels on donna le nom d'Archontes. Médon n'eût d'autre avantage que d'être honoré de cette dignité. Les premiers Archontes furent perpétuels. Celui qui étoit revêtu de cette charge, la gardoit pendant toute sa vie [3].

Cette nouvelle forme de gouvernement subsista pendant 331 ans. Mais l'archontat perpétuel parut au peuple d'Athènes, amateur excessif d'une liberté sans bornes, une image trop vive de la royauté. Résolus d'en abolir jusqu'à l'ombre même, les Athéniens réduisirent l'exercice de l'archontat à dix années [4].

Ce retranchement ne les tranquillisa pas encore. La jalousie et l'inquiétude naturelle des Athéniens leur fit trouver trop long et trop dangereux cet espace de dix années. Dans la vue de ressaisir plus souvent l'autorité qu'il ne confioit qu'à regret à ses magistrats, ce peuple ombrageux jugea à propos d'abréger le temps de leurs fonctions, et il réduisit enfin l'archontat à une année seulement d'exercice [5].

Ces révolutions exposèrent Athènes aux plus grands malheurs. Une puissance aussi limitée que celle des Archontes, n'étoit pas capable de contenir des esprits remuans, devenus jaloux à l'excès de la liberté et de l'indépendance. Les factions et les querelles renaissoient chaque jour : on ne s'accordoit sur rien [6]. Il seroit bien difficile de marquer exactement quelle a été jusqu'à Solon la forme du gouvernement d'Athènes. Les auteurs anciens ne se sont point expliqués précisément sur ce sujet. On ne trouve rien dans leurs écrits qui puisse nous en éclaircir. Il y a bien de l'apparence que pour la police et la manutention de l'état, on suivit la plupart des lois par lesquelles Athènes étoit gouvernée dans le temps qu'elle étoit soumise à ses rois [7].

[1] *Voy.* MARSH. p. 340.
[2] *Idem.* p. 340.
[3] *Idem.*
[4] *Idem.*
[5] MARSH. p. 340.
[6] PLUT. in Sol. p. 84, 85.
[7] *Voy.* PAUS. l. IV, c. 5, *sub fin.*

La situation où se trouvoit Athènes, auroit à la fin entraîné sa ruine totale. Les malheurs instruisent. Les Athéniens sentirent que l'état ne pouvoit plus subsister au milieu des troubles et des dissensions qui le déchiroient. On songea donc à mettre un frein à cet esprit d'indépendance qui régnoit parmi tous les citoyens. On jeta pour cet important ouvrage les yeux sur Dracon, personnage illustre, d'une sagesse et d'une probité reconnues, et très-instruit des lois divines et humaines [1]. On lui confia l'autorité nécessaire pour réformer l'état, et publier des lois qui remédiassent aux abus dont il étoit temps d'arrêter le cours. Comme le nom de Dracon se lit dans la liste des Archontes, on peut croire que ce fut durant sa magistrature, qu'il entreprit de réformer la république.

On ne voit point qu'avant Dracon Athènes ait eu un corps de lois rédigées par écrit [2]. Il pouvoit à la vérité y avoir quelques lois écrites [*], mais on n'avoit point encore recueilli ces lois, et formé de leur compilation une espèce de code. La jurisprudence étoit si incertaine, que presque tous les jugemens étoient arbitraires. On n'avoit pas même spécifié quelles actions étoient criminelles, et quels châtimens devoient être infligés à ceux qui les commettoient [3]. Dracon peut donc être regardé comme le premier l'égislateur d'Athènes [4].

Il étoit d'un caractère dur et austère. Il outra la sévérité, et ne mettant point de distinction entre les délits, il punit de mort la plus légère faute comme le plus énorme forfait [5]. Dracon renouvela aussi la loi qui ordonnoit de faire le procès aux choses inanimées, quand elles avoient occasionné la mort de quelqu'un [6]. Interrogé pourquoi il avoit décerné la peine capitale pour toutes sortes de fautes; c'est, répondit il, que les plus petites me paroissent dignes de mort, et que je n'ai pu trouver d'autre punition pour les plus grandes [7]. Hérodicus disoit des lois de Dracon, qu'elles paroissoient être moins l'ouvrage d'un homme que d'un dragon, par allusion au nom de ce législateur [8]. Démade, fameux orateur, les avoit bien caractérisées, en disant qu'elles n'avoient pas été écrites avec de l'encre, mais avec du sang [9]. Aristote

[1] A. Gellius. l. 1, c. 18.
[2] Joseph. advers. Appion. l. II, c. 6.
[*] Démosthène parle d'une loi de Thésée écrite sur une colonne de pierre. *In Neœræm*, p. 673.
[3] *Suprà*, 2.me vol. l. 1, art. 8.
[4] A. Gell. l. 1, c. 18.
[5] Plut. *in* Sol. p. 87, E.
[6] *Idem.*
[7] *Idem.*
[8] Arist. Rhet. l. II, c. 23, p. 579, B.
[9] Plut. *suprà loco cit.*

ne paroît pas en avoir fait grand cas, puisqu'il dit qu'elles n'avoient rien de remarquable que leur cruauté [1].

Il ne reste plus des lois de Dracon que quelques fragmens épars dans différens auteurs [2]. On ne voit pas que ce législateur ait rien changé à la forme du gouvernement [3]. Il forma seulement une nouvelle compagnie appelée les Ephêtes [3]. Ce tribunal composé de cinquante-un juges choisis parmi tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'état, devint le premier tribunal d'Athènes. On y appeloit des décisions de toutes les autres juridictions. Lui seul jugeoit en dernier ressort. Ce grand éclat des Ephêtes ne fut pas de longue durée. L'Aréopage, humilié par Dracon, reprit sous Solon son ancienne splendeur.

Les lois de Dracon étoient trop violentes, pour qu'elles pussent subsister long-temps. Si on eût tenu exactement la main à leur exécution, la loi auroit bientôt détruit plus de citoyens que n'auroient pu faire les fléaux du ciel, ou l'épée de l'ennemi. On fut donc obligé d'en adoucir la rigueur; et l'extrême sévérité de ces lois conduisit à un excès contraire, la licence et l'impunité. Les factions et les divisions recommencèrent plus fortement que jamais. On retomba dans les premiers troubles. La république se divisa en autant de partis qu'il y avoit de différentes sortes d'habitans dans l'Attique [4]. On étoit prêt à en venir aux plus fâcheuses extrémités. Dans ce péril, on eut recours à Solon, à qui ses rares qualités, et particulièrement sa grande douceur, avoient acquis l'affection et la vénération de toute la ville [5]. On le pressa de travailler à faire cesser les différend, en prenant connoissance des affaires publiques.

Solon balança long-temps à se charger d'une commission si difficile [6]. Enfin il fut élu Archonte, sans qu'on eût recours au sort comme dans les autres élections [7]; et d'un consentement unanime on le nomma arbitre souverain, et législateur d'Athènes [8].

Dépositaire de l'autorité absolue, et maître du cœur de ses concitoyens, Solon s'appliqua fortement à réformer le gouvernement d'Athènes. Il se conduisit avec toute la fermeté et la prudence qu'on peut désirer dans un homme d'état. Quoi-

[1] Polit. l. II, c. 12, p. 337, C.
[2] Thysius en a fait le recueil, *apud* Gronov. Thes. Gr. antiq. t. V.
[3] Arist. *loco cit.*
[3] Pollux. l. VIII, c. 10. Segm. 124, 125.
[4] Plut. *in* Sol. p. 85.
[5] *Idem. Ibid.*
[6] *Idem. in* Sol. p. 85.
[7] Ælian. v. hist. l. VIII, c. 10.
[8] Herod. l. I, n. 29. — Plut. p. p. 87, E.

qu'il connût parfaitement toute la grandeur du mal, il ne jugea cependant pas à propos de corriger certains abus qui lui parurent plus forts que les remèdes. Il n'entreprit de changemens que ceux qu'il crut pouvoir faire goûter aux Athéniens par la voie de la raison, ou les forcer d'accepter par le poids de l'autorité, mêlant sagement, comme il le disoit lui-même, la force avec la douceur. Aussi quelqu'un lui ayant demandé si les lois qu'il avoit données aux Athéniens étoient les meilleures qu'on pût leur prescrire : Oui, dit-il, les meilleures qu'ils fussent capables de recevoir [1].

Solon commença par casser toutes les lois de Dracon, excepté celles qui concernoient les meurtriers [2]. Il procéda ensuite à la police de l'Etat, c'est-à-dire à la distribution des charges, des dignités et des magistratures. Il les laissa toutes entre les mains des riches, qu'il distribua en trois différentes classes, relativement à la différences de leurs facultés. Ceux dont le revenu montoit annuellement à cinq cents mesures tant en grains qu'en fruits secs et en boissons, composoient la première classe. On plaça dans la seconde les citoyens qui en avoient trois cents, et pouvoient entretenir un cheval en temps de guerre. On mit dans la troisième ceux qui n'en avoient que deux cents [3]. La quatrième et dernière classe comprenoit tous les mercenaires, et gens vivant de leur travail [4].

Les citoyens de cette classe n'étoient jamais admis aux charges. Solon leur donna seulement le droit d'opiner dans les assemblées publiques. Ce privilége, qui au commencement parut peu de chose, devint par la suite très-considérable, et rendit le peuple maître absolu des affaires, attendu que la plupart des procès et des différends retournoient toujours au peuple, devant lequel on pouvoit appeler de tous les jugemens des magistrats. D'ailleurs comme les lois de Solon avoient le défaut d'être écrites avec beaucoup d'obscurité, il falloit à chaque instant les interpréter ; et il n'y avoit que les assemblées publiques qui pussent décider du sens qu'on devoit leur donner [5]. C'étoit aussi dans ces assemblées que se décidoient les plus grandes affaires de l'état, telles que la paix, la guerre, les traités, l'arrangement des finances, etc.

La constitution du gouvernement d'Athènes étoit donc purement démocratique ; c'est-à-dire que toute l'autorité étoit

[1] Plut. *in* Sol. p. 86, C.
[2] Ælian. Var. hist. l. viii, c. 10, & Plut. p.
[3] Arist. Polit l. ii, c. 12.
[4] Plut. p. 87, E.
[5] Arist. Plut. *locis cit.*

LIVRE II.

rouleaux de bois enchassés dans des cadres, de manière qu'ils pussent tourner à volonté [1]. Ces monumens furent d'abord déposés dans la citadelle, et ensuite dans le Prytanée, afin que tout le monde fût à portée de les consulter [2]. Quelques-uns de ces cadres et de ces rouleaux subsistoient encore du temps de Plutarque [3].

Exposer la constitution du gouvernement d'Athènes, c'est en faire connoître les défauts. Tout Etat où le peuple juge et décide, est essentiellement vicieux. Comment, en effet, pouvoir discuter les affaires devant des assemblées si nombreuses? comment même s'y faire entendre? On peut juger de la multitude d'auditeurs qui composoient les assemblées à Athènes, par la quantité de suffrages que la loi exigeoit, lorsqu'il étoit question de bannir quelqu'un par l'ostracisme, ou d'adopter un étranger. Il falloit dans l'un et l'autre cas au moins six mille voix [4]. Quels troubles d'ailleurs ne devoient pas occasionner le partage et la diversité de sentimens, d'intérêts et de vues particulières?

Solon, pour me servir de l'expression de Plutarque, avoit cru que le gouvernement d'Athènes, affermi et arrêté par l'Aréopage et par le sénat des quatre cents, comme par deux ancres fermes et inébranlables, cesseroit de s'agiter et de se tourmenter [5]. Le succès ne répondit point à son attente. Jamais état ne fut plus agité et livré à de plus cruelles dissensions. On n'en doit attribuer la cause qu'à la trop grande autorité dont le peuple jouissoit. « La témérité et la licence « des assemblées populaires ont perdu les républiques de la « Grèce, dit Cicéron [6]. » J'ajoute, et particulièrement celle d'Athènes.

Solon avoit bien prévu l'abus que le peuple feroit du pouvoir qu'il lui avoit confié : aussi avoit-il imaginé un frein pour le contenir; mais ce frein n'étoit pas suffisant. L'Aréo-

Il est vrai que, suivant Hérodote, *l*, n. 29, et Plut. p. 92, Solon ne fut en Egypte qu'après avoir publié ses lois; mais, ou ce législateur avoit eu connoissance des lois d'Egypte avant son voyage, ou il ajouta à ces lois, et les corrigea d'après les lumières qu'il avoit acquises en Egypte : car il est certain, d'après le témoignage même d'Hérodote, de Diodore et d'Ammien Marcellin, que Solon avoit emprunté plusieurs lois des Egyptiens. *Voy.* Herod. l. II, n. 177, Diod. l. I, p. 88, 90; Amm. Marcell. l. XXII, c. 16, p. 346.

[1] Plut. t. I, p. 92, B. t. II, p. 79; A. Gellius, l. II, c. 12; Suid. in Ἄξονες, t. I, p. 240, in Κύρβεις, t. II, p. 400.

[2] Poll. l. VIII, c. 10, Semg. 128.

[3] Plut. *supra*.

[4] Demosth. *in Neæram*, p. 875, E. — Pollux, l. VIII, c. 5. Segm. 26. — Plut *in* Aristide, p. 322, F.

[5] *In Sol.* p. 88, E.

[6] Pro Flacco, n. 7, t. V, p. 244.

page n'avoit aucune part au gouvernement, et le sénat dépendant lui-même du peuple, ne pouvoit réparer une constitution d'état essentiellement mauvaise et défectueuse. Il y avoit même un vice radical dans la constitution de ce sénat formé pour contenir le peuple. Il étoit trop nombreux. Composé dans son origine de quatre cents personnes, il le fut ensuite de six cents. L'expérience a toujours fait connoître que les têtes des plus grands hommes se rétrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que là où il y a le plus de sages, il y a aussi moins de sagesse [1].

On n'envisage communément les Athéniens que du côté qui leur est favorable et avantageux. L'histoire d'Athènes frappe et impose par son éclat et par son brillant. Nous sommes éblouis par les batailles de Marathon et de Salamine, par la pompe des spectacles, par la magnificence et le goût des monumens publics, par cette foule d'hommes supérieurs en tous genres, qui rendront à jamais le nom d'Athènes précieux et mémorable. Cependant si nous voulions examiner l'intérieur de cette république, quels tableaux affreux ne présenteroit-elle pas [2] ? Nous verrions un état sans cesse en combustion, des assemblées toujours tumultueuses, un peuple agité perpétuellement par les brigues et les factions, et livré à la fougue du plus vil harangueur ; les citoyens les plus illustres persécutés, bannis, et continuellement exposés à la violence et à l'injustice [3]. La vertu étoit proscrite à Athènes, et les services qu'on rendoit à la patrie, oubliés, et souvent même punis par la voie de l'ostracisme. Quel gouvernement que celui où la vue des citoyens qui avoient le mieux servi l'état, étoit odieuse et insuportable ! Valère Maxime est bien fondé à s'écrier : « Heureuse Athènes, d'avoir encore trouvé, « après des traitemens si injustes, des citoyens qui aimas- « sent leur patrie [4] ! » L'histoire de tous les autres peuples de la Grèce ne fourniroit pas, à beaucoup près, autant d'exemples d'injustice et d'ingratitude envers les bienfaiteurs de l'état, qu'en présente la seule ville d'Athènes.

On ne peut nier cependant que la douceur, la générosité et même la grandeur d'ame, ne fussent le caractère général et dominant des Athéniens. On en pourroit citer mille exemples. Je n'en rapporterai point d'autre que la loi qui ordonnoit de remettre dans son chemin quiconque s'en étoit égaré [5].

[1] Lettres Persanes, Lettr. 106.
[2] *Voy.* PLATO. *in* Alcib. 1°. p. 448, B.
[3] *Idem. in* 2°. p. 454, 456.
[4] L. v, c. 3.
[5] CICERO de Offic. l. III, n. 13.

Mais le peuple est toujours peuple. Partout il est léger, capricieux, injuste, cruel, et prêt à suivre les premières impressions qu'on lui donne. Chaque Athénien en particulier étoit naturellement doux, affable, bienfaisant; mais dans les assemblées ce n'étoit plus le même homme [1]. Aristophane représente le peuple d'Athènes sous l'emblème d'un vieillard très-sensé dans sa maison, mais qui, dans les assemblées publiques, tombe en enfance [2]. La conduite inégale des Athéniens déplaisoit à leurs alliés, et à la fin les éloigna totalement. Elle étoit encore plus insupportable aux villes qui étoient dans leur dépendance. Ils les traitoient avec la dernière dureté [3]. Il falloit essuyer les bizarreries d'un peuple flatté et séduit sans cesse par ses orateurs; c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux et de plus terrible que les caprices d'un prince gâté par la flatterie et les vils hommages de foibles courtisans.

ARTICLE SECOND.

Lacédémone.

On a vu dans la seconde partie de cet ouvrage que 80 ans après la prise de Troie, les descendans d'Hercule s'étoient remis en possession du Péloponnèse. Ils marchoient alors sous la conduite de trois principaux chefs, Aristodème, Téménès, et Cresphonte. Ces conquérans partagèrent entre eux les contrées dont ils venoient de se rendre maîtres. Téménès eut l'Argolide; la Messénie échut à Cresphonte. Aristodème étant mort durant le cours de cette expédition, ses deux fils Euristhène et Proclès prirent sa place, et eurent en partage la Laconie [4].

Ces deux princes ne jugèrent point à propos de diviser le domaine qui leur étoit adjugé. Ils ne régnèrent point non plus alternativement, comme autrefois Étéocle et Polinice étoient convenus de le faire à Thèbes; mais soit en vertu des ordres de leur père, soit par quelque autre motif que nous ignorons, ils gouvernèrent conjointement et avec une

[1] *Voy.* Plat. de Leg. l. III. — Xenophon de Rep. Athen. — Polyb. l. VI, c. 8. — Ælian. Var. Hist. l. II, c. 19; l. III, c. 18; l. V, c. 13.

[2] *In* Equit. act. 2, scen. 2.

[3] *Voy.* Casaubon *in* Athen. p. 114, 175.

[4] *Suprà*, 2.me v. l. 1, c. 3, art. 6.

égale autorité, l'un et l'autre portant le titre de roi de Lacédémone, et étant reconnu en cette qualité. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces deux frères avoient l'un pour l'autre l'antipathie la plus forte. Ils ne s'accordèrent jamais; et toute leur vie se passa dans des discordes continuelles : leurs descendans même héritèrent de cette funeste mésintelligence [1]. car cette forme de gouvernement ne finit point en leur personne. Le sceptre demeura conjointement dans ces deux branches qui subsistèrent environ 900 ans, pendant lesquels elles ont donné sans interruption des rois à Sparte de père en fils. On en compte trente dans la ligne d'Euristhène, et vingt-sept dans celle de Proclès. Ces deux familles s'éteignirent à-peu-près dans le même temps : singularités remarquables, et dont je ne crois point qu'on trouve d'exemple chez aucune autre nation.

La révolution qui enleva le sceptre aux descendans de Pélops, pour le remettre entre les mains des Héraclides, avoit fait éprouver au Péloponnèse toutes les horreurs de la guerre. Les habitans chassés de leurs héritages, avoient été contraints de fuir, et de chercher un asile dans les provinces voisines [2]. Le pays étoit resté désert. Le premier soin d'Euristhène et de Proclès fut de songer aux moyens de repeupler la Laconie. Pour y parvenir plus promptement, ils se déterminèrent à recevoir tous les étrangers qui viendroient s'y retirer pour quelque raison que ce pût être; et afin de les fixer, ils leur accordèrent les droits et les privilèges de naturels et de citoyens [3].

Les deux rois divisèrent ensuite toute la Laconie en six parties. Ils choisirent Sparte pour leur capital, et y établirent leur séjour. C'est de-là qu'ils envoyoient dans les villes de leur dépendance, des gouverneurs pour faire connoître au peuple leurs intentions [4]. Nous ignorons au surplus quelles étoient alors les lois et les maximes du gouvernement. Depuis cette époque, jusqu'à la réforme de Lycurgue, l'histoire de Sparte est fort obscure. Nous passerons ces temps de ténèbres, pour venir au siècle de ce fameux législateur.

Quoique la puissance royale fût établie et subsistât constamment dans les deux branches de la famille régnante, l'état se ressentit à la fin des discordes que ce partage d'auto-

[1] HEROD. l. VI, n. 52. — PAUS. l. III, c. 1, p. 205 et 206.

[2] *Supra*, 2.em vol. l. I, c. 3, art. 6.

[3] STRABO, l. VIII, p. 560, 561 et 562.

[4] ARIST. Polit. l. II, c. 9, p. 329, E. — STRABO, p. 560.

rité ne pouvoit manquer d'occasionner. Les deux rois formèrent deux partis auxquels chacun s'attacha selon son inclination particulière, ou ses intérêts. Ces divisions intestines forcèrent les souverains de Sparte de chercher à l'envi l'un de l'autre, les moyens de gagner l'affection de leurs sujets. Ils eurent recours à des complaisances qui insensiblement devinrent très-préjudiciables au maintien et à la tranquillité de l'état.

Eurypont ou Eurithion, petit-fils de Proclès, fut le premier qui, pour plaire au peuple, relâcha un peu de l'autorité absolue dont les rois de Sparte avoient toujours joui : condescendance qui produisit une horrible confusion et une licence effrénée ; source d'une infinité de maux dont l'état se trouva long-temps affligé. Le peuple, au lieu de se rendre plus traitable, n'en devint que plus insolent. La liberté dégénéra en indépendance. Les rois n'eurent plus d'autorité. On osa même attenter à leur personne sacrée. Eunome, père de Lycurgue, perdit la vie dans une sédition [1]. Au milieu de ces troubles et de l'anarchie, parut Lycurgue, dont la prudence et la fermeté firent totalement changer de face au gouvernement de Lacédémone.

Ce fameux législateur auroit pu facilement monter sur le trône après la mort de son frère aîné, qui n'avoit point laissé d'enfant mâle [2] : il régna même pendant quelques mois. Mais ayant appris que la reine sa belle-sœur étoit enceinte, il déclara que la couronne appartenoit à l'enfant qui naîtroit, si c'étoit un fils. Il tint parole, et la reine ayant accouché d'un prince, Lycurgue le déclara roi, et dès ce moment se démit du pouvoir souverain [3].

Une conduite si généreuse n'apaisa pas les soupçons, que quelques ennemis de Lycurgue avoient voulu répandre sur la droiture de ses intentions. Pour les calmer et les dissiper entièrement, ce grand homme se condamna à un exil volontaire. Il entreprit plusieurs voyages, dans la vue de consulter les personnes les plus habiles et les plus expérimentées dans l'art de gouverner. Il alla d'abord en Crète ; il passa ensuite dans l'Asie, et se rendit enfin en Egypte, le séjour alors des sciences et de la politique [3].

Lycurgue n'avoit gouverné l'état que trois mois ; mais c'en avoit été assez pour faire connoître tout ce dont il étoit capable. Ses vertus lui avoient attiré l'estime et la vénération de

[1] Plut. *in* Lycurg. p. 40.
[2] *Idem*, p. 40 et 41.
[3] Plut. p. 41 et 42.

tous ses concitoyens [1]. Son absence en fit encore mieux sentir le prix. Les désordres s'étoient tellement augmentés à Sparte, que tous l'état députa vers lui plusieurs fois, pour le presser de revenir [2]. Cette disposition des esprits détermina Lycurgue à rentrer dans sa patrie. Il résolut aussitôt de changer la forme du Gouvernement, persuadé que l'établissement de quelques lois particulières n'apporteroit aucun soulagement aux maux qu'on vouloit guérir [3].

Avant que d'exécuter son dessein, il alla consulter à Delphes Apollon sur l'entreprise qu'il méditoit. Le Dieu l'approuva, il en reçut la réponse la plus favorable. La prêtresse l'appela l'ami des dieux, s'écriant qu'elle ne savoit pas même si elle ne devoit pas le regarder comme une divinité, plutôt que comme un simple mortel. Elle assura ensuite Lycurgue qu'Apollon avoit exaucé sa prière, et qu'il formeroit l'état le plus excellent qui eût jamais été [4].

On conçoit aisément quelle autorité et quel crédit une pareille réponse acquit à Lycurgue, et combien elle aplanit de difficultés. De retour à Lacédémone, il commença par gagner les principaux de la ville, en leur faisant part de ses vues. S'étant assuré de leur consentement, il les engagea à se rendre en armes dans la place publique, pour étonner et intimider ceux qui voudroient s'opposer à ses projets [5]. Il ne trouva point d'obstacles, et fit ce qu'il voulut.

Je passerai sous silence le détail des établissemens et des ordonnances de Lycurgue. Je remarquerai seulement que ce législateur ne jugea pas à propos de coucher ses lois par écrit: il le défendit même très-expressément. Il vouloit les imprimer dans l'esprit et dans le cœur de ses concitoyens par la pratique et par l'usage [6]; et il y réussit. Observons encore que ce législateur ne voulut faire aucune loi civile [7].

Il seroit difficile de donner une idée juste et précise du gouvernement politique de Lacédémone. Platon lui-même convenoit qu'il n'étoit pas possible de le définir [8]. En effet, le gouvernement de Sparte n'étoit, à proprement parler, ni monarchique, ni aristocratique, ni démocratique. Il étoit mixte, et participoit de toutes ces différentes espèces de constitutions politiques.

[1] PLUT. p. 41, A.
[2] *Idem.* p. 42.
[3] *Idem.*
[4] *Idem. in* Lycurg. p. 42.
[5] *Idem. Ibid.*
[6] PLUT. p. 47.
[7] *Idem. Ibid.*
[8] De Leg. l. IV, p. 829, D. — *V.* aussi ARIST. Polit. l. IV, c. 9.

Il y avoit deux rois à Sparte, mais leur pouvoir étoit très-foible et très-borné. Il ne paroît pas que leur volonté influât beaucoup sur les affaires de l'état, ni qu'ils eussent un grand crédit dans les délibérations publiques [1]. Ils n'étoient, à proprement parler, que les premiers citoyens de l'état [2]; reconnoissant dans les Ephores et dans le peuple une autorité supérieure, à laquelle ils étoient obligés de rendre compte de leur conduite [3]. Ils jouissoient cependant de grands privilèges qui les distinguoient honorablement. On avoit aussi pour leur personne le plus grand respect et la plus grande considération [4].

Le sénat, composé de ving-huit membres électifs, jouissoit originairement d'une autorité fort étendue. Ce corps avoit été institué par Lycurgue, pour maintenir l'équilibre entre les rois et le peuple; le sénat se rangeant du parti des rois quand le peuple vouloit se rendre trop puissant, et prenant au contraire les intérêts du peuple lorsque les rois paroissoient vouloir trop entreprendre [5]. Les rois assistoient au sénat lorsqu'ils le jugeoient à propos. Ils y avoient le privilège du double suffrage [6]. Le sénat avoit seul le droit d'examiner les affaires, et de les proposer dans l'assemblée publique; mais quand il avoit donné son avis, le peuple étoit le maître de le rejeter ou de l'approuver [7]. Les sénateurs, comme je l'ai déjà dit, étoient électifs. C'étoit par voie de suffrages, et dans l'assemblée du peuple qu'on procédoit à ce choix important [8].

Bientôt la puissance du sénat sembla trop forte et trop absolue. On résolut de lui donner un frein, en lui opposant l'autorité des Ephores. Ce fut environ 130 ans après Lycurgue, que cet établissement eut lieu [9]. Les Ephores étoient au nombre de cinq [9], et ne demeuroient qu'une année en charge [10]. C'étoit le peuple qui les choisissoit, et souvent ils étoient tirés parmi les gens de la plus basse condition [11].

[1] *Voy.* Thucyd. l. I, n. 79, 85 et 87. — Arist. Polit. l. III, c. 14.

[2] *Voy.* Herod. l. VI, n. 56.

[3] *Idem*. l. VI, n. 82, 85. — Thucyd. l. V, n. 60, 63. — Diod. l. XII, p. 533. — Plut. t. I, p. 806, F.

[4] Herod. l. VI, n. 56. — Plut. t. I, p. 804.

[5] Plut. t. I, p. 42, E.

[6] Herod. l. VI, n. 57. — Thucyd. prétend que chaque roi n'avoit qu'une voix, l. I, n. 20.

[7] Plut. *in* Lycurg. p. 43, B.

[8] Arist. Polit. l. II, c. 9, p. 330, 331. — Justin. l. III, c. 3.

[9] Les anciens ne sont point d'accord sur le temps de l'institution des éphores. Le plus grand nombre néanmoins en rapporte l'origine à Théopompe, qui régna 130 ans après Lycurgue.

[9] Paus. l. III, c. 11.

[10] Cragius *apud* Gronov. Thes. Gr. antiq. t. V, p. 2570.

[11] Arist. Polit. l. II, c. 9, p. 330, A.

Etablis pour défendre les droits de la nation contre les entreprises des rois et du sénat, ils avoient beaucoup de ressemblance avec les tribuns de Rome. Quoique leur magistrature ne passât pas les bornes d'une année, ils devinrent si puissans que toute l'autorité résida dans la suite entre leurs mains. Les Éphores pouvoient casser les sénateurs, les faire mettre en prison, et même les punir de mort [1]. Les rois étoient obligés de leur obéir à la troisième sommation [2]. Ils avoient droit de les condamner à l'amende et de les faire arrêter [3]. Lorsque les rois entroient au sénat, Les Ephores étoient dispensés de se lever pour eux [4]. Les rois, au contraire, étoient obligés de leur rendre cette marque de respect [5]. Tous les mois on renouveloit le serment de l'état, les Ephores au nom de la république, et les rois en leur nom. Les rois s'obligeoient et promettoient de se conduire selon les lois et coutumes. Le serment que les Éphores prêtoient au nom de la république, étoit qu'elle maintiendroit les rois tant qu'ils observeroient exactement leurs promesses [6]. Ces magistrats avoient même imaginé, pour contenir les rois, un moyen bien singulier fondé sur l'ignorance et la superstition des peuples.

Tous les neuf ans les Ephores choisissoient une nuit où le ciel fût très-clair et très-serein. Ils s'asseyoient en rase campagne, gardant un profond silence, et les yeux attachés au ciel. S'ils voyoient une étoile tomber, c'est-à-dire, s'ils apercevoient une de ces exhalaisons lumineuses, qu'on voit souvent traverser le ciel, ils accusoient aussitôt les rois de s'être attiré le courroux des dieux. Ils les suspendoient de leurs fonctions jusqu'à ce qu'il vînt quelque ordre de l'oracle, qui ordonnât leur rétablissement [7].

Les Ephores étoient encore chargés de veiller à la conduite des reines [8]. Ils avoient enfin la garde du trésor public [9], et l'inspection générale sur tout l'état [10]. Aristote blâme avec raison l'établissement de ces magistrats [11]. Ils causèrent les mêmes désordres dans Sparte, que les tribuns du peuple à Rome.

Le peuple avoit aussi beaucoup d'autorité à Sparte, et

[1] Xenoph. de Rep. Lac.
[2] Plut. *in* Agid. et Cleom p. 800. B. E. — Corn. Nepos *in* Agesil. n. 4.
[3] Corn. Nepos *in* Paus. n. 3 et 5.
[4] Xenophon de Rep. Laced. *sub fin.*
[5] Plut. t. II, p. 817; A.
[6] Xenoph. *loco cit.*
[7] Plut. *in* Agid. et Cleom. p. 800, B.
[8] Plato. *in* Alcib. 1°. p. 441, A.
[9] Xenoph. de Rep. Laced. *sub fin.*
[10] Ælian. Var. Hist. l. II, c. 5.
[11] Polit. l. II, c. 9, p. 330.

beaucoup de part au gouvernement [1]. C'étoient des assemblées publiques qui décidoient seules des affaires de l'état [2]. C'étoit encore dans ces assemblées que se faisoit l'élection des magistrats [3].

Le gouvernement de Lacédémone, où l'autorité étoit partagée en cinq corps différens, deux rois, un sénat, cinq Ephores et l'assemblée du peuple, est une espèce de paradoxe politique. Il sembleroit que l'opposition de toutes ces différentes puissances, qui se traversoient réciproquement, auroit dû être une source perpétuelle de troubles et de dissensions intestines. Cependant on ne trouve dans l'histoire aucun état qui ait été moins agité que Sparte; et Polybe dit que de tous les peuples connus, il n'y en avoit point qui eût conservé plus long-temps sa liberté [4]. Ce ne fut certainement pas l'effet d'un gouvernement aussi défectueux dans sa constitution que l'étoit celui de Lacédémone. On n'en peut donc attribuer la cause qu'aux lois de Lycurgue. Tant qu'elles furent exactement observées, l'intérêt de l'état prévalut sur des considérations particulières, et Sparte fit trembler tous ses voisins. Elle périt dès qu'elle s'en écarta.

On ne peut en effet disconvenir qu'il n'y eût un grand fond de sagesse et de prudence dans les lois de Lycurgue. Elles ont fait l'admiration des plus fameux politiques de l'antiquité, et avec raison, quand on n'en jugeroit même que par l'événement. Mais on ne doit jamais perdre de vue que ces réglemens ne pouvoient être bons que pour un état peu étendu, et n'étoient réellement praticables que chez des peuples peu nombreux, tels que ceux dont la Grèce étoit composée. Du temps de Lycurgue, on ne comptoit dans Sparte que neuf mille habitans [5], et trente mille dans la campagne [6]. Dans un aussi petit état on peut élever et gouverner tout un peuple comme une seule famille. C'est d'après ce principe que je dirai avec Polybe, que la forme du gouvernement de Sparte suffit, tant que les Lacédémoniens ne songèrent point à étendre les bornes de leur domination. Mais ce même gouvernement devint imparfait et défectueux, dès le moment que Sparte se laissa emporter à des vues d'ambition, et conçut des projets d'agrandissement [7].

[1] Plato de Leg. l. iv, p. 829, D.
[2] Thucyd. l. i, n. 79, 85, 87.
[3] Plut. *in* Lycurg. p. 43, B.
[4] L. vi, c. 6, p. 491.
[5] Herod. l. vii, n. 234.
[6] Plut. *in* Lycurg. p. 44, B.
[7] Polyb. l. vi, c. 6, p. 491.—*Voy.* aussi l'Esprit des Lois, l. iv, c. viii.

ARTICLE TROISIÈME.

Des Colonies Grecques.

L'ATTENTION que j'ai donnée à l'histoire d'Athènes et de Lacédémone, a été cause que je n'ai rien dit d'un évènement qui ne doit cependant pas être oublié. Je parle de cette quantité de colonies qui, vers le commencement des siècles que nous parcourons, sortirent du sein de la Grèce, et allèrent former des établissemens dans plusieurs parties de l'Asie et de l'Europe. J'ai indiqué dans le volume précédent la cause de toutes ces migrations. On y a vu quels avoient été l'effet et la suite de la révolution que la Grèce éprouva, lorsque 80 ans environ après la prise de Troie, les Héraclides vinrent arracher le sceptre aux descendans de Pélops. Les plus renommées et les plus célèbres de ces colonies ont été celles que les Ioniens, les Eoliens et les Doriens formèrent dans l'Asie.

La guerre de Troie avoit donné occasion aux Grecs de prendre une connoissance assez exacte de l'Asie mineure. Les Ioniens établis anciennement dans l'Attique, étoient passés ensuite dans le Péloponnèse. Ils y restèrent tranquilles jusqu'au temps où les Héraclides vinrent s'en remettre en possession. Les Achéens, chassés alors de la Laconie, se jetèrent sur les Ioniens, et les contraignirent de sortir du Péloponnèse. Les Ioniens se refugièrent dans l'Attique [1]; mais s'étant multipliés au point que le pays ne pouvoit plus nourrir un si grand nombre d'habitans, Nilée, celui des enfans de Codrus que les Athéniens avoient rejeté [2], se mit à leur tête, et les conduisit en Asie. Ils s'emparèrent d'une contrée qui étoit alors bornée par la Carie et par la Lydie. C'est celle qui de leur nom fut depuis appelé Ionie. Ils y bâtirent douze villes, Ephèse, Colophon, Clazomène, etc. [3].

Cette colonie avoit été précédée d'une autre migration qui n'est pas moins fameuse dans l'histoire. Ceux des Achéens

1. *Supra*, 2.me vol. l. 1, c. 3, art. 6. — PAUS. l. VII, c. 2. *Init.* — ÆLIAN. Var. Hist. l. VIII, c. 5.
2. *Supra*, p 25 et 26.
3. Marm. Arund. Ep. 26.

descendoient d'Eolus, ayant été chassés de la Laconie par les Doriens rentrés dans le Péloponnèse avec les Héraclides, se virent contraints de chercher de nouvelles terres [1]. Ils se mirent sous la conduite de Penthile, ce fils d'Oreste qui avoit été détrôné par les Héraclides. Après quelques courses, ils se fixèrent dans l'Asie mineure entre l'Ionie et la Mysie, et donnèrent à cette contrée le nom d'Eolide. Smirne et plusieurs autres villes doivent leur fondation à cette colonie [2].

La troisième peuplade, qui vers le même temps passa de la Grèce dans l'Asie, étoit composée de Doriens. Ils avoient accompagné les Héraclides dans leur expédition contre les Athéniens, sous le règne de Codrus. Les Héraclides y furent battus. Leur défaite néanmoins ne les empêcha pas de s'emparer de la Mégaride, et de la donner aux Doriens. Une partie de ce peuple demeura dans ce pays. Quelques-uns passèrent en Crête. Mais le plus grand nombre s'établit dans cette partie de l'Asie mineure qui, de leur nom, a été appelée Doride. Ils y bâtirent Halicarnasse, Cnides et d'autres villes. Ils se répandirent aussi dans les îles de Rhodes, de Cos, etc. [3].

Je ne dirai rien de plusieurs autres colonies qui sortirent de la Grèce vers le même temps. Je passerai donc sous silence ces établissemens considérables qu'on sait avoir été formés par les Grecs dans l'Italie [4], dans la Sicile [5], sur les bords du Pont-Euxin [6], et jusques sur les côtes d'Afrique [7]. Ce détail nous conduiroit trop loin. Les colonies de l'Asie mineure sont, sans contredit, les plus célèbres de toutes celles que la Grèce ait jamais formées. Elles prouvent suffisamment à quel point cette partie de l'Europe étoit autrefois peuplée. On est toujours étonné qu'une nation aussi peu considérable que les Grecs, renfermée dans l'enceinte d'un pays qui n'égaloit pas le quart de la France, ait été en état d'envoyer presque en même temps un si grand nombre de colonies.

Ce seroit peut-être ici le lieu de proposer quelques réflexions sur la facilité et sur le goût qu'avoient les peuples de l'antiquité pour former et envoyer tant de colonies dans des pays souvent assez éloignés. On pourroit insister sur cet usage qui caractérise singulièrement les Grecs dans les siècles dont je parle maintenant. On pourroit aussi en conclure, avec bien de la vraisemblance, que les familles devoient multiplier

[1] *Suprà*, 2.me vol. l. 1, c. 3, art. 6.
[2] Strabo. l. xiii, p. 872. — Vell. Paterc. l. 1, n. 2, 4.
[3] *Ibid.* l. xiv, p. 965.
[4] Marsham. p. 510.
[5] *Idem.* p. 463.
[6] *Idem.* p. 516
[7] *Idem. Ibi*

alors beaucoup plus qu'elles ne paroissent multiplier aujourd'hui. Il y auroit lieu enfin de former plusieurs raisonnemens sur la cause de cette humeur inquiète qui rendoit les anciens peuples si sujets aux migrations, et qui les portoit à changer de séjour avec une facilité qui nous étonne toujours à présent. Il s'est passé en effet plusieurs siècles avant que la plupart des nations de l'antiquité se soient bien affermies, et fixées constamment dans un même canton. Tous les différens objets que je viens d'indiquer, mériteroient sans doute d'être examinés avec grande attention; mais cette discussion nous détourneroit trop de l'objet principal qui doit nous occuper dans l'article présent. Je reviens donc aux colonies grecques.

Je ne vois rien de particulier à dire sur la forme du gouvernement que suivoient les différentes colonies dont je viens de parler. Comme la plupart de ces transmigrations ne se sont faites que vers le temps où l'esprit républicain commençoit à dominer dans la Grèce, les colonies qui en sortirent se conformèrent à ces idées, et adoptèrent, en conséquence, le gouvernement républicain. A l'égard des lois civiles et politiques qu'on y établit originairement, il est à présumer que dans les commencemens elles différoient peu de celles dont j'ai déjà eu occasion de rendre compte dans la seconde partie de cet ouvrage, lorsque j'ai exposé l'ancien gouvernement de la Grèce [1]. Le temps y apporta seulement par la suite quelques modifications, relativement à la position de chaque colonie.

Je ne porterai pas plus loin mes recherches sur l'histoire grecque. Mon intention n'est point de me livrer à tout ce que pourroit fournir une nation si digne de notre étude et de notre attention. Je ne dirai qu'un mot sur la révolution que les siècles dont il est ici question, virent s'opérer dans le gouvernement, les mœurs et le génie des différens états de la Grèce.

La Grèce, dans un sens, ne renfermoit qu'un seul et même peuple, et l'on peut dire que jusques vers le milieu des siècles que nous parcourons présentement, la façon de penser y étoit à-peu-près la même. Mais depuis cette époque, on remarque bien de la variété et de la contrariété entre les mœurs et la conduite des différens états qui composoient la nation grecque. Il est aisé d'en pénétrer la cause, pour peu qu'on fasse de réflexion aux évènemens dont cette partie de l'Europe a été le théâtre.

[1] V. art. 8.

Le gouvernement et les mœurs avoient été originairement les mêmes, ou du moins fort semblables dans les différens états de la Grèce, quoique fondés par diverses colonies. Qu'on parcoure les premiers siècles de l'histoire d'Athènes, d'Argos, de Sicyone, de Thèbes, de Sparte, de Corinthe, de Mycènes, on ne remarquera aucune différence dans l'administration de ces différens états. On voit subsister cette uniformité pendant bien des siècles, et jusqu'après le retour des Héraclides dans le Péloponnèse. Les Grecs étoient encore fort ignorans dans les arts, les sciences, le commerce, la navigation, l'art militaire et la politique. J'en ai donné des preuves suffisantes dans la seconde partie de cet ouvrage. Je m'y suis appliqué à faire sentir quel étoit alors, par rapport à tous ces différens objets, l'état des Grecs. Cette nation étoit alors peu éclairée et très-pauvre, tranquille par conséquent, et sans ambition. Quelques siècles après le retour des Héraclides, les choses changèrent de face. Les Grecs commencèrent à s'instruire; bientôt il s'opéra une révolution générale dans les esprits, un mouvement universel se fit sentir. C'est ici que commence l'époque de cette variété et de cette opposition qui ont régné ensuite dans les mœurs des différens peuples compris sous le nom de Grecs; oppositions cependant qui ne devinrent bien sensibles que quelque temps après Lycurgue et Solon. Alors toutes les différentes républiques de la Grèce achevèrent de se former et de se policer, et par une suite toujours nécessaire de ces sortes d'évènemens, la façon de penser primitive changea aussi. Chaque état ouvrit les yeux sur ses intérêts, et se forma des lois et des maximes relativement à sa position et à ses vues particulières. Il se fit un mouvement général par rapport aux objets de la politique, des arts et du commerce. Les factions naquirent avec l'ambition et la cupidité. La nation chercha même à faire valoir les richesses du génie dont elle étoit si abondamment pourvue. Les orateurs, ainsi que les philosophes, acquirent depuis ce moment une considération, un crédit et une autorité dont on ne voit point d'exemple dans aucun autre pays.

Ce changement ne fut pas avantageux à la Grèce. L'opulence dans laquelle se trouvèrent quelques-unes de ses républiques, leur inspira des pensées d'ambition et de rivalité. Insensiblement l'esprit d'agrandissement et de domination s'empara des différens états de cette partie de l'Europe. Chacun voulut l'emporter sur ses voisins, et donner le ton à la nation. L'intérêt général disparut et céda aux vues particu-

... des nations et des
... voulurent-ils
... de cette mé-
... républiques
... accoururent
... communément
... en
... que les Grecs
... commu-
... forces, et unirent
... d'ami-
... tous les
... ainsi
... terres réci-
... se se
... mutuelli-
... une suite de guerres
... subir

LIVRE SECOND.

Des Arts et Métiers.

Les objets dont nous allons nous entretenir dans cette troisième partie, sont d'une espèce un peu différente de ceux qui nous ont occupés dans le volume précédent. Nous y avons examiné l'origine et les progrès des arts chez les peuples de l'antiquité. Pour remplir ce dessein, il a fallu entrer dans plusieurs détails qui désormais seroient superflus. Les siècles que nous parcourons présentement ne nous offrent rien de nouveau dans ce genre. A l'exception des Grecs, les autres nations, dont j'ai déjà eu occasion de parler, n'ont rien ajouté aux découvertes dont on a vu qu'elles étoient en possession depuis long-temps. Je ne m'attacherai donc qu'aux traits les plus capables de caractériser le génie et le goût qui régnoit dans les entreprises et dans les monumens des Assyriens, des Babyloniens etdes Egyptiens. Au surplus, l'époque qui fixe présentement nos regards, est celle de la gloire et de la splendeur de ces peuples. Depuis les conquêtes de Cyrus, soumis successivement aux Perses, aux Grecs et aux Romains, ils sont tombés dans une décadence absolue, et leur génie paroît s'être éteint avec leur liberté.

L'histoire des arts chez les Grecs n'offre point, dans l'espace de temps que comprend cette troisième partie, d'objets dignes d'une grande attention. Les progrès de ces peuples ont été, en tout genre, beaucoup plus lents que ceux des Egyptiens et des nations de l'Asie. Les siècles que nous parcourons présentement ne sont pas encore ceux qui ont immortalisé la Grèce. Mais 200 ans environ après cette époque, les Grecs prirent l'essor le plus sublime. Alors ils enrichirent les arts de tout ce que l'imagination et le goût peuvent leur prêter. Ils en saisirent les vraies beautés que les Egyptiens, ni les peuples de l'Asie n'ont jamais connues. Nous ne jouirons cependant point de ce magnifique spectacle; il faudroit pour cet effet descendre jusques vers les siècles de Périclès, ou même d'Alexandre. Les bornes que je me suis prescrites ne me le permettent pas : contentons-nous de voir naître l'aurore qui annonçoit un si beau jour.

CHAPITRE PREMIER.

Des Assyriens et des Babyloniens.

On a vu dans le premier volume de cet ouvrage que Ninive devoit sa fondation à Assur, et Babylone à Nembrod [1]. J'y ai dit en même temps que le sentiment de ceux d'entre les écrivains de l'antiquité, qui attribuoient à l'ancien Ninus et à l'ancienne Sémiramis les superbes ouvrages qui ont rendu ces deux villes si célèbres, n'étoit pas exact [2]. Il me paroît en effet peu vraisemblable qu'on ait pu exécuter, dès les premiers temps, les travaux également immenses et magnifiques dont parlent ces auteurs. Je juge qu'ils ne l'ont été que dans les siècles qui nous occupent présentement. Ce sentiment au surplus, est appuyé du suffrage de quantité d'historiens qui, à tous égards, méritent infiniment plus de croyance que Ctésias copié par Diodore et par d'autres écrivains assez modernes [3].

Castor, dont la chronologie paroît avoir été fort estimée d'Eusèbe et de plusieurs autres écrivains de mérite, comptoit deux Ninus rois d'Assyrie; l'un fondateur de Ninive, et l'autre qui monta sur le trône dans les derniers temps de cet empire [4]. Tout me porte à croire qu'on doit rapporter à ce second Ninus l'agrandissement et la magnificence de Ninive, attribuée mal-à-propos, par Ctésias et ses copistes, au premier Ninus, fondateur de l'empire assyrien.

A l'égard de Babylone, on doit incontestablement placer sous le règne de ses derniers souverains la construction de tous les ouvrages qui ont immortalisé cette capitale. Berose [5], Mégasthène [6], Hérodote [7] et Abydène [8], font honneur à Nabuchodonosor, et à Nitocris son épouse, de tous les embellissemens de Babylone. Leur témoignage est conforme à

[1] L. I, c. 1, art. 3.
[2] *Ibid.* l. II, c. 3.
[3] *Voy.* Marsh. p. 477.
[4] *Apud Syncell.* p. 205, 206, A. *Apud* Jos. advers. Appion. l. I,
[6] *Apud* Euseb. præp. Evang. l. IX, c. 41, p. 457, B.
[7] L. I, n. 185.
[8] *Apud* Euseb. *loco cit.* p. 456.

celui de l'Ecriture Sainte [1]. Je crois donc être suffisamment autorisé à rapporter aux siècles dont il s'agit dans ce troisième volume, tout ce que les anciens ont débité sur la grandeur et la magnificence de Ninive et de Babylone.

Ce seroit sans doute ici le lieu de faire une description détaillée de ces deux villes. Mais premièrement il ne nous reste que des notions fort imparfaites sur Ninive. De tous les écrivains de l'antiquité qui sont parvenus jusqu'à nous, aucun n'avoit vu cette capitale. Elle étoit anéantie, et depuis long-temps, lorsqu'Hérodote, le plus ancien de ces auteurs écrivoit. Quant à Babylone, ce sujet a déjà été traité tant de fois, et dans tant d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, qu'il seroit, à ce que je crois, superflu de s'y étendre. Je me contenterai donc de proposer quelques réflexions générales sur ces deux villes.

Si l'on s'en rapporte à l'opinion commune, l'enceinte de Ninive et de Babylone auroit été d'une étendue prodigieuse et incroyable. La première de ces deux villes formoit, au rapport des anciens, un carré long, dont les deux grands côtés avoient chacun 150 stades, et les deux petits 90. Son circuit total étoit par conséquent de 480 stades [2]. On évalue ordinairement ces 480 stades à 25, ou même 30 de nos lieues communes. Mais selon l'opinion de M. de l'Isle, fondée sur de bonnes autorités, les stades de la haute antiquité doivent être évalués beaucoup plus bas [3]. En suivant donc la réduction qu'il propose, l'emplacement de Ninive ne devoit occuper qu'environ six lieues carrées [4]. Cette ville devoit être conséquemment un peu plus de sept fois plus grande que Paris [5].

On lit, il est vrai, dans le prophète Jonas, que Ninive étoit une grande ville qui avoit trois journées de chemin [6]. La plupart des commentateurs en concluent qu'on ne pouvoit faire le tour de Ninive qu'en trois jours. Cette expression me paroîtroit plutôt signifier qu'il falloit employer au moins trois journées pour la parcourir. L'explication que je propose, me paroît même exactement conforme à la mission du prophète. Il avoit en effet été envoyé à Ninive pour prêcher la pénitence, et ce n'étoit qu'en parcourant l'intérieure de la ville, qu'il pouvoit annoncer à ses habitans les menaces du

[1] Daniel, c. 4, v. 27.
[2] Diod. l. II, p. 115.
[3] Acad. des Scienc. ann. 1721, M. p. 60 et 51.
[4] *Ibid.* ann. 1725, p. 54. Pour parler plus exactement, $5\frac{6\,180}{14\,414\,414}$ lieues carrées.
[5] La surface de Paris et de $\frac{11\,280\,825}{1\,441\,441\,6}$ parties d'une lieue carrée. Ainsi Ninive avoit plus de sept fois $(7\frac{1}{10})$ autant de surface que Paris.
[6] C. 3, v. 3.

[illegible] Aussi le texte sacré dit-il que Jonas étant [illegible] Ninive, y marcha pendant un jour, et fit en-[illegible] ;

Ninive, au surplus, n'étoit point peuplée à proportion de l'étendue de son enceinte. On lit dans le même prophète que [illegible] qui ne savoient pas distinguer leur main droite de [illegible] gauche [1] ; expression qu'on entend, et avec raison, [illegible] dans le plus bas âge. Il résulte de ce passage qu'il ne devoit y avoir dans Ninive qu'environ sept cent mille [illegible] ne faisant pour l'ordinaire que la cinquième [illegible] des habitans d'une ville. Ninive ne devoit donc pas [illegible] beaucoup plus peuplée que Paris, quoique son enceinte [illegible] beaucoup plus vaste. Cette ville renfermoit sans doute [illegible] de jardins très-spacieux ; usage établi de toute antiquité [illegible] les villes de l'Orient, et qui subsiste encore aujourd'hui.

[illegible] aussi grande de Babylone, et avec beaucoup plus de [illegible] : car les anciens parlent effectivement des jardins [illegible] des terres labourables qu'elle renfermoit dans son [illegible] ; mais d'ailleurs, ils ne sont nullement d'accord [illegible] grandeur de cette ville. J'ai cru devoir donner la préférence aux mesures d'Hérodote, dont le témoignage est bien supérieur à celui de tous les autres écrivains. Il avoit été à [illegible] dans un temps où cette ville n'étoit pas entièrement [illegible] de son ancienne splendeur ; avantage que n'ont pas eu Aristote, Théophraste, Strabon, etc. Suivant donc [illegible], le circuit de Babylone étoit égal à celui de Ninive, [illegible] qu'il étoit de 365 stades [3]. Mais Babylone formoit un carré parfait, et par conséquent elle étoit plus grande que Ninive [4]. En suivant la proportion que j'ai déjà indiquée, on aura pour l'emplacement de Babylone à plus de six lieues carrées de surface [5]. Cette ville étoit donc près de huit fois aussi grande que Paris [6]. Quant au nombre des habi-

[1] C. 3, § 4. — Voy. le P. Harduin, ad Plin. l. v, sect. 26, n. 25.

[2] C. 4, v. 11.

[3] Mém. des Scienc. ann. 1725, M. p. 32 et 33.

[4] Diod. l. ii, p. 121. — Q. Curt. l. v, c. 1.

[5] 4. l. m. 158.

[6] Quoi qu'en dise Strabon, l. xvi, p. 1071, C.

[7] A la rigueur 6 [illegible] lieues.

[8] Environ 7.

Si l'on jugeoit de la grandeur et de l'étendue de Babylone sur un fait rapporter par Aristote, quelle idée ne devroit-on pas s'en former ? Il dit que lors de la prise de cette ville, il y eut tel quartier où, trois jours après, la nouvelle n'en étoit pas encore parvenue. *De Rep.* l. iii, c. 3, t. 2, p. 340 et 341.

Je ne conçois pas comment un auteur tel qu'Aristote a pu rapporter sérieusement une pareille absurdité.

tans, qu'elle contenoit, on n'en peut rien dire. Je présume seulement que Babylone devoit être peuplée dans la même proportion que Ninive.

On a beaucoup vanté les travaux et les édifices qui ont rendu autrefois Babylone une des merveilles du monde. On peut réduire tous ces objets à cinq chefs principaux; 1°. la hauteur de ses murailles; 2°. le temple de Bel; 3°. les jardins suspendus; 4°. le pont bâti sur l'Euphrate, et les quais dont ce fleuve étoit bordé; 5°. le lac et les canaux creusés de main d'homme pour la distribution des eaux de l'Euphrate.

Tous ces ouvrages si merveilleux au jugement de l'antiquité, me paroissent avoir été extrêmement exagérés par les auteurs qui en ont parlé. Comment concevoir, en effet, que les murailles de Babylone aient pu avoir 318 pieds de hauteur, sur 81 pieds d'épaisseur, dans un circuit de près de 10 lieues [a]?

J'en dirai autant de cet édifice carré, connu sous le nom de temple de Bel. Il étoit composé de huit tours placées les unes au-dessus des autres, qui alloient toujours en diminuant. Hérodote ne nous apprend point quelle étoit la hauteur de ce monument [b]. Diodore dit qu'elle surpassoit toute croyance [c]. Strabon la fixe à un stade [d], mesure qui revient à près de six cents de nos pieds [e]. Car du temps de ce géographe, les stades étoient beaucoup plus considérables que dans les premiers siècles [f]. La masse entière de ce bâtiment devoit répondre à son excessive hauteur. C'est aussi l'idée qu'en ont voulu donner les anciens. On en va juger par le fait suivant. Xercès avoit démoli entièrement ce temple. Alexandre entreprit de le rebâtir. Il voulut commencer par faire nettoyer la place, et en écarter les ruines. Dix mille ouvriers, qui furent employés pendant deux mois à ce travail, ne purent pas, dit-on, l'achever [g].

Les richesses que renfermoit le temple de Bel étoient proportionnées à son immensité. Sans parler des tables, des encensoirs, des coupes et autres vases sacrés, d'or massif, il y avoit une statue de quarante pieds de haut, qui seule pesoit

[a] Herod. l. I, n. 178. Hérodote dans cette occasion n'a pu parler que d'après le rapport des habitans. Lorsqu'il fut à Babylone, les murailles en étoient plus d'aux trois quarts détruites, comme il nous l'apprend lui-même, l. III, n. 159.

[b] Il dit seulement qu'il avoit quatre stades de circuit, l. I, n. 181.

[c] L. II, p. 123.

[d] L. XVI, p. 1072.

[e] Les tours de Notre-Dame n'ont que 204 pieds de hauteur.

[f] On doit les évaluer au moins à 95 toises 2 pieds 11 pouces, mesure de Paris.

[g] Strabo, l. XVI, p. 1072. — Arrian. de Exped. Alex. l. VII, p. 480.

mille talens babyloniens. Enfin, selon le dénombrement que les anciens nous ont donné des richesses contenues dans ce temple, la somme totale reviendroit à deux cent vingt millions cinq cent mille livres de notre monnoie. De pareilles exagérations se détruisent d'elles-mêmes.

A l'égard des jardins suspendus, selon toutes les apparences, ils n'ont jamais existé. Le silence d'Hérodote sur un ouvrage si singulier et si remarquable, me détermine à mettre au rang des fables tout ce que les autres écrivains ont débité sur cette prétendue merveille. Hérodote avoit visité soigneusement Babylone. Les détails dans lesquels il est entré, prouvent qu'il n'a omis aucune des raretés de cette ville. Présumera-t-on qu'il eût passé sous silence un ouvrage tel que les jardins suspendus? Tous les auteurs qui en ont parlé sont bien postérieurs à ce grand historien. Il n'y en a aucun, excepté Bérose [a], qui parle d'après son propre témoignage. C'est toujours sur le rapport d'autrui. Diodore avoit tiré de Ctésias ce qu'il dit de ces fameux jardins. Il y a bien de l'apparence aussi que Strabon avoit puisé dans la même source. Enfin, la manière dont Quint-Curce s'exprime, fait assez sentir combien l'existence de ces jardins lui paroissoit suspecte. Il jugeoit que l'imagination des Grecs y avoit la plus grande part [b].

Parlons maintenant du pont de Babylone, que les anciens ont mis au nombre des plus merveilleux ouvrages de l'Orient. Il avoit près de cent toises de long, sur, à-peu-près, quatre de large [c]. On ne peut nier qu'il n'ait fallu beaucoup d'art et de travail pour en jeter les fondemens. Il ne devoit pas être facile de les asseoir dans le lit d'un fleuve extrêmement profond et rapide, qui d'ailleurs charrie une quantité prodigieuse

[a] On sait que les exagérations ne coûtoient rien à Bérose, quand il s'agissoit d'exalter les merveilles de son pays.

[b] *Super arce vulgatum Græcorum fabulis miraculum pensiles horti sunt*, l. v, c. 1, p. 314.

Il y avoit vraisemblablement à Babylone quelque colline revêtue de terrasses et ornée d'arbres. Cette espèce de jardin aura suffi pour donner lieu à une imagination échauffée, d'enfanter les descriptions que nous lisons aujourd'hui dans certains auteurs.

[c] Diod. l. II, p. 121.

Selon cet auteur, le pont de Babylone avoit cinq stades de long sur trente pieds de large. En réduisant ces dimensions à nos mesures, ce pont auroit eu 477 toises 2 pieds 7 pouces de long.

Cette longueur, comme on voit, n'est nullement proportionnée à sa largeur. D'ailleurs Diodore dit qu'on construisit le pont à l'endroit où l'Euphrate étoit le plus étroit. Nous apprenons de Strabon, l. XVI, p. 1073, A, que ce fleuve n'avoit qu'un stade de largeur à Babylone. J'ai cru, en conséquence, devoir abandonner le texte de Diodore, et fixer la longueur du pont à un stade.

de limon, et dont le fond est entièrement sablonneux. Aussi avoit-on pris beaucoup de précautions pour assurer les piles du pont de Babylone. Elles étoient construites de pierres liées et attachées les unes aux autres par des clefs de fer. Les joints en étoient remplis de plomb fondu [1]. La façade des piles, tournée vers le courant de l'Euphrate, étoit défendue par des éperons extrêmement avancés, qui coupant l'eau de fort loin, en diminuoient le poids et l'action [2]. Tel étoit le pont de Babylone.

En rendant justice à l'habileté des Babyloniens dans la conduite de ces travaux, on ne peut cependant s'empêcher de remarquer le mauvais goût qui, de tous temps, a régné dans les ouvrages des Orientaux. Le pont de Babylone nous en fournit une preuve très-marquée. Cet édifice manquoit absolument de graces et de majesté. Sa largeur n'étoit nullement proportionnée à sa longueur [a]. Les piles n'en étoient point non plus espacées convenablement. Il n'y avoit qu'onze pieds et demi de distance entre chacune [3]. Enfin ce pont n'étoit point voûté [4]. Qu'on juge de l'effet qu'il devoit faire.

Les Babyloniens, au surplus, ne sont pas les seuls qui aient ignoré autrefois l'art de construire des voûtes. Ce secret, à ce que je crois, a été inconnu à tous les peuples de la haute antiquité, qui en général ne paroissent pas avoir été bien savans dans la coupe des pierres.

Quant aux quais dont l'Euphrate étoit revêtu, on peut croire qu'ils étoient grands et magnifiques. Je doute néanmoins que ces ouvrages surpassassent ceux que nous avons journellement sous les yeux. Je crois qu'à cet égard Paris peut bien le disputer pour la magnificence et l'étendue du travail à toutes les villes de l'univers.

Je remets au livre suivant à parler plus particulièrement des canaux et de ce lac creusés de main d'homme, pour la décharge et la conduite des eaux de l'Euphrate. On y verra, s'il n'y a pas beaucoup à rabattre du récit des anciens, lorsqu'ils font monter la circonférence du lac de Babylone à 1200 stades carrés [5]; c'est-à-dire, à plus de cinquante lieues [b],

[1] Herod. l. I, n. 186.

[2] Diod. *Ibid.*

[a] En suivant même la réduction que nous avons proposée, ce pont avoit 95 toises 2 pieds 11 pouces de long, sur 4 toises 2 pieds 7 pouces de large. La longueur du Pont-Royal n'est que de 72 toises. Il a cependant 8 toises 4 pieds de largeur.

[3] Diod. l. I, p. 121.

[4] Herod. l, I, n. 186. — Diod. *loco citato.*

[5] Megasthen. *apud* Euseb. Præp. Evang. l. IX, c. 41, p. 457, C. — Diod. l. II, p. 122.

[b] Cinquante lieues $\frac{475}{1911}$.

sur une profondeur d'environ 120 pieds [a], ajoutant que ce lac étoit en entier revêtu de pierres [b].

Je n'ai pas prétendu, au reste, par ces réflexions, anéantir entièrement la grandeur et la magnificence de Ninive et de Babylone. Je pense seulement qu'on doit beaucoup rabattre de ce que les anciens en ont débité. Je pense encore que les Assyriens et les Babyloniens n'ont eu aucune idée de ce que nous nommons ordre d'architecture. J'en juge ainsi sur le peu de goût que, dans tous les temps, les peuples de l'Asie ont mis dans leurs édifices [c]. Je crois donc que les monumens qui ont rendu autrefois Ninive et Babylone si célèbres, étoient plus recommandables par leur singularité et la profusion des ornemens, que par l'ordonnance et l'agrément de leur construction. Cette élégance et ces belles proportions qui charment et séduisent dans l'architecture grecque, ont été, et sont encore ignorées aux Indes, à la Chine, en Perse, et généralement parlant, dans tout l'Orient.

On ne peut parler que très-imparfaitement de la manière dont les Assyriens et les Babyloniens traitoient la sculpture. On voit seulement que cet art devoit être fort pratiqué chez ces peuples. L'écriture parle d'une statue d'or haute de soixante coudées, et de six de large, élevée par les ordres de Nabuchodonosor [1], sans compter plusieurs autres représentations de divinités et de princes, dont les temples et les palais de Babylone étoient remplis [2]. Il est donc certain que les Babyloniens travailloient beaucoup en sculpture. Mais l'élégance et la correction présidoient-elles aux ouvrages de leurs artistes? C'est ce dont on peut douter, et avec grande raison. On ne voit point en effet que les Asiatiques aient jamais su dessiner avec goût et précision. J'en juge ainsi, non-seulement par les productions modernes de ces nations, mais même par ce qui peut être échappé de leurs monumens à l'injure des siècles. Les figures qu'on voit dans tout ce qui existe aujourd'hui de bas-reliefs des anciens peuples de l'Orient, sont lourdes et incorrectes, sans attitudes, sans grace et sans variétés d'expressions. On concevra en-

[a] MEGASTHEN. *loco cit.*
Ces 120 pieds font 114 pieds 7 pouces, mesure de Paris.
DIOD. *loco cit.* ne donne au lac de Babylone que 35 pieds de profondeur. C'est encore beaucoup.

[b] HEROD. l. 1, n. 185.
DIOD. l. II, p. 122, dit qu'il étoit revêtu d'un mur de briques liées avec du bitume.

[c] Il faut excepter de cette proposition les Grecs de l'Asie mineure.

[1] Dan. c. 3, ℣. 1.

[2] *Ibid.* c. 5, ℣. 4. — DIOD. l. II, p. 122 et 123.

core une plus mauvaise opinion des artistes de Babylone, si l'on admet que les ruines, connues aujourd'hui sous le nom de *ruines de Persépolis*, sont les débris d'un palais construit par les premiers souverains de la Perse. Les statues et les bas-reliefs qu'on y peut encore apercevoir, sont assurément du plus mauvais goût, et de la plus plate exécution [1]. Tout médiocres cependant que soient ces ouvrages, il paroît que les anciens sculpteurs de Babylone n'auroient pas été en état de les exécuter. Je le dis sur ce que Diodore nous apprend que les palais de Persépolis et de Suse furent bâtis par des artistes que Cambyse transporta de l'Egypte en Perse, après qu'il eut soumis cet empire [2]. Néanmoins, lorsque Cambyse s'empara de l'Egypte, il étoit déjà maître de Babylone, et bien en état, par conséquent, d'en tirer tous les ouvriers qu'il auroit cru propres à exécuter les magnifiques ouvrages qu'il avoit résolu de faire élever. Si ce prince jugea donc nécessaire de transporter dans la Perse des artistes égyptiens, je pense être en droit d'en conclure qu'il estimoit ceux de Babylone incapables de remplir les grands et magnifiques projets qu'il avoit conçus. Car quel autre motif auroit pu l'engager à une pareille démarche ? A talens égaux, la proximité seule auroit dû déterminer Cambyse à préférer les ouvriers babyloniens. Au surplus, j'aurai encore occasion dans l'article suivant de revenir sur la manière et le caractère de ces peuples dans les ouvrages de goût et de génie.

Rendons d'ailleurs justice aux Babyloniens sur leurs progrès dans plusieurs parties des arts qu'ils paroissent avoir fort bien entendues. Je mettrai, par exemple, dans ce nombre la fonte des métaux. La grande quantité de statues d'or, d'argent et de bronze, dont les temples de Babylone étoient décorés [3], le prouve suffisamment. Je pourrois aussi m'étendre sur l'habileté des Babyloniens dans les manufactures d'étoffes, et particulièrement dans les ouvrages de broderie ; mais je réserve ces détails pour l'article où je traiterai des mœurs et usages de ces peuples. Ce que j'aurai occasion alors de dire sur leur luxe et leur magnificence ne permettra pas de douter du point de perfection auquel les Babyloniens avoient porté une grande partie des arts, dans les siècles brillans de leur monarchie.

J'aurois pu parler du temple de Salomon et de tous les

[1] *Voy.* CHARDIN, t. 2, p. 140, etc. — LE BRUYN. t. 2, p. 285.
[2] L. 1, p. 55 et 56.
[3] Dan. c. 5, ℣. 4. — HEROD. l. 1, n. 18. — DIOD. l. II, p. 122 et 123.

ouvrages également recherchés et magnifiques, qu'on sait avoir été exécutés par les ordres de ce prince. Mais l'histoire et les monumens de la nation Juive n'entrent point dans le plan que je me suis proposé. Je n'en ai jamais traité qu'incidemment, et lorsqu'il a fallu y avoir recours pour éclaicir et constater l'état où étoient les arts dans l'Asie et dans l'Egypte, aux siècles qui formoient l'objet de la première et de la seconde partie de cet ouvrage. L'époque que nous parcourons présentement, nous dispense de rien emprunter de l'histoire du peuple de Dieu. On trouve assez de ressources dans les écrivains profanes pour établir les faits dont j'ai à rendre compte dans cette troisième partie.

CHAPITRE SECOND.

Des Egyptiens.

Je viens de dire que, suivant toutes les apparences, on devoit beaucoup rabattre de l'idée que les anciens ont voulu nous donner des monumens construits par les Assyriens et les Babyloniens. Nous y sommes d'autant plus autorisés, qu'il n'existe plus rien aujourd'hui capable de justifier les merveilles que l'antiquité publioit de Ninive et de Babylone. Ainsi nous ne sommes point forcés d'admettre des récits qui répugnent souvent à la raison. On ne doit pas porter absolument le même jugement des faits que les anciens auteurs nous ont transmis sur les monumens des Egyptiens. J'observerai d'abord que les écrivains de l'antiquité ne paroissent pas s'être livrés aux mêmes exagérations sur les édifices de l'Egypte, que sur ceux de l'Asie. D'ailleurs les obélisques et les pyramides subsistent encore aujourd'hui, sans parler d'une infinité d'autres monumens, dont les ruines seules peuvent nous faire juger de la grandeur et de la magnificence qui régnoient dans les entreprises des Egyptiens. Ce que nous avons sous les yeux confirme donc presque tout ce que les anciens auteurs ont pu dire sur ce sujet. Ainsi nous sommes à portée d'apprécier leur témoignage, et de juger des faits qu'ils exposent.

J'ai parlé, dans la seconde partie de cet ouvrage, de la ville de Thèbes, des obélisques et de tous les autres monumens

dont j'ai cru pouvoir rapporter la construction aux siècles qui nous occupoient alors. Quant aux pyramides, les écrivains de l'antiquité ne s'accordent, ni sur le temps, ni sur les auteurs de ces ouvrages singuliers. On les met ordinairement au nombre des plus anciens monumens de l'Egypte. Je crois néanmoins pouvoir en douter. Homère qui fait souvent mention de l'Egypte, qui rapporte plusieurs singularités de ce pays, qui parle de Thèbes et de ses cent portes, ne dit rien des pyramides. Ce silence me porte donc à croire que ces monumens extraordinaires n'existoient pas, ou du moins ne venoient que d'être achevés de son temps. Je présume en conséquence qu'ils n'auront été érigés que dans les siècles qui nous occupent présentement, peut-être une cinquantaine d'années avant, ou après Homère [a].

Je ne crois point devoir m'arrêter à faire une longue description de pyramides. On sait que la plus grande des trois qui sont à quelques lieues du Caire, forme un carré dont chaque côté de la base a 660 pieds. Son circuit est par conséquent de 2640 pieds. Elle en a près de 500 de hauteur perpendiculaire. Son sommet est terminé par une plateforme carrée, dont chaque côté peut avoir 16 à 17 pieds. La solidité totale de la pyramide et de 313590 toises cubes [1]. Cette masse imposante est composée de pierres d'une grandeur extraordinaire. Il y en a plusieurs qui portent 30 pieds de long sur 4 de hauteur et 3 de largeur [2].

Au rapport d'Hérodote, cent mille ouvriers furent occupés en même-temps à la construction de cette pyramide [3]. Ils étoient relevés par un pareil nombre de trois mois en trois mois. Dix années entières furent employées à tailler et à voiturer les pierres [c]. Il fallut vingt ans pour achever cet

[a] Il paroît assez constant que ce poëte vivoit un peu plus de 900 ans avant J. C.

[1] La date que j'assigne aux pyramides, revient parfaitement à celle que leur donne Diodore, l. 1, p. 72.

[1] Reg. scient. Acad. hist. autore J.-B. Duhamel, p. 428. — Sicard. Mem. des Miss. du Levant, t. VII, p. 170 et 171.

[2] Herod. l. II, n. 124. — Pietro della Valle. Let. XI, t. I, p. 224 et 225. — Maillet, Descrip. de l'Egypte, p. 224, 230, 231, 253.

[3] L. I, n. 124. — Diod. l. I, p. 73, et Plin. l. XXXVI, sect. 17, disent trois cent soixante mille.

[b] Herod. l. II, n. 124; Diod. l. I, p. 72; Plin. l. XXXVI, sect. 17, p. 738, disent qu'on avoit tiré de l'Ethiopie et de l'Arabie les pierres qui furent employées à la construction de la pyramide. Ce fait me paroît peu exact. D'abord il n'est pas vraisemblable que les rois d'Egypte ayant sous la main d'excellens matériaux, aient voulu dépenser inutilement des sommes immenses pour en faire venir de fort loin. D'ailleurs les pierres dont sont bâties les pyramides, ont trop

énorme édifice [1], qui renfermoit dans son intérieur des galleries, des chambres et un puits. Une inscription apprenoit combien il en avoit coûté pour les porreaux, l'ail, les oignons, et autres pareils légumes fournis aux ouvriers. Cette somme montoit, dit-on, à seize cents talens d'argent [2], c'est-à-dire, à près de sept millions de notre monnoie. Cet objet étoit certainement le principal article de la dépense. Je ne pense pas que le surplus ait dû être bien considérable, ou pour mieux dire il n'en a coûté que la nourriture des ouvriers pour bâtir les pyramides. Je ne crois en effet bien fondé à soutenir que tous les anciens monumens de l'Egypte ont été bâtis par corvées [3]. Il n'en a donc coûté aux monarques qui ont entrepris les pyramides, que la dépense de nourrir les ouvriers employés à ces grands travaux.

J'ai dit que la grande pyramide étoit presque en entier bâtie de pierres d'une grandeur énorme. Nos auteurs modernes ont fait beaucoup de raisonnemens, et formé bien des conjectures pour expliquer par quels moyens les Egyptiens ont pu élever de pareilles masses à la hauteur à laquelle ils les ont portées. Ces doutes ont été vraisemblablement occasionnés par quelques écrivains de l'antiquité, qui ne parlent de cette opération que d'une manière assez vague et assez incertaine. Diodore dit qu'on étoit parvenu à bâtir les pyramides par le moyen de terrasses disposées en plan incliné [4]. Il ajoute à ce récit des circonstances qui ne peuvent manquer de le rendre fort suspect à quiconque voudra y réfléchir. Disons en autant de ce qu'on lit sur le même sujet dans Pline. Cet auteur semble avoir copié Diodore, en répandant néanmoins sur ce qu'il a emprunté de l'historien grec, cette obscurité qui lui est presque toujours si familière [5]. Il étoit cependant bien facile, en consultant Hérodote, de se faire une idée très-simple et très-juste de la manière dont les pyramides ont été construites.

Selon ce grand historien, les pyramides étoient formées par différentes assises de pierres qui diminuoient successi-

de rapport avec celles qu'on trouve communément aux environs, pour imaginer qu'elles n'en aient pas été tirées. THEVENOT, t. 2, p. 484; VANSLEB, Relat. dE'gypte, p. 138.

Je croirois seulement qu'on auroit pu faire venir du voisinage de la mer rouge et de la Haute-Egypte, les marbres dont les pyramides étoient autrefois revêtues à l'extérieur.

[1] HEROD. DIOD. PLIN. *locis cit.*

[2] HEROD. l. II, n. 125. — DIOD. l. I, p. 73. — PLIN. l. XXXVI, sect. 17, p. 738.

[3] ARIST. de Rep. l. 5, c. 11, t. 2, p. 407, E. — DIOD. l. I, p. 73 et 74.

[4] L. I, p. 73.

[5] L. XXXVI, sect. 17.

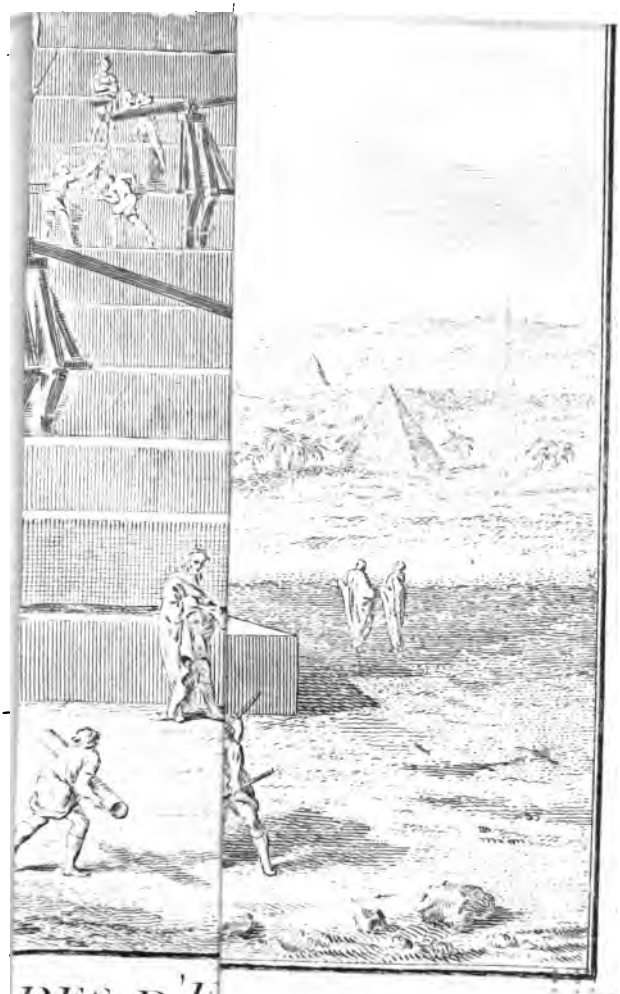

DES D'E

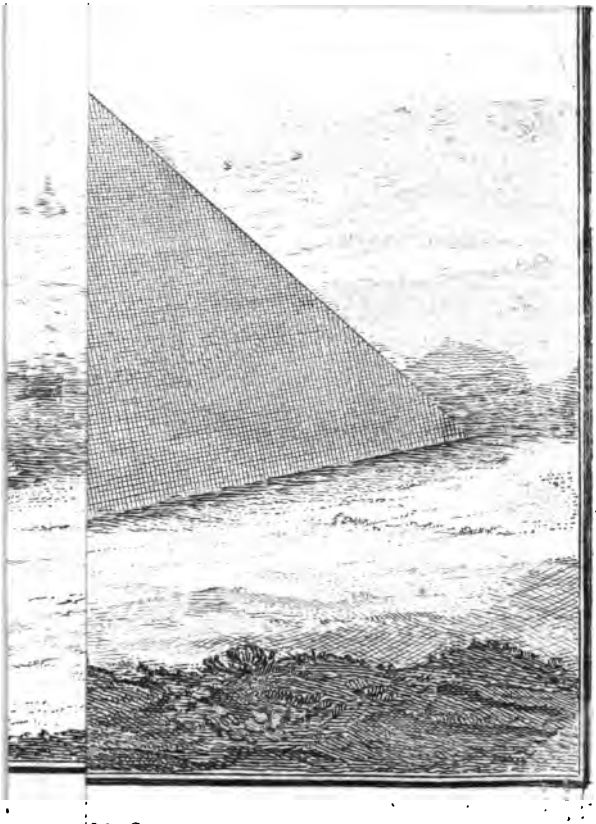

indiquée par Hérodote.

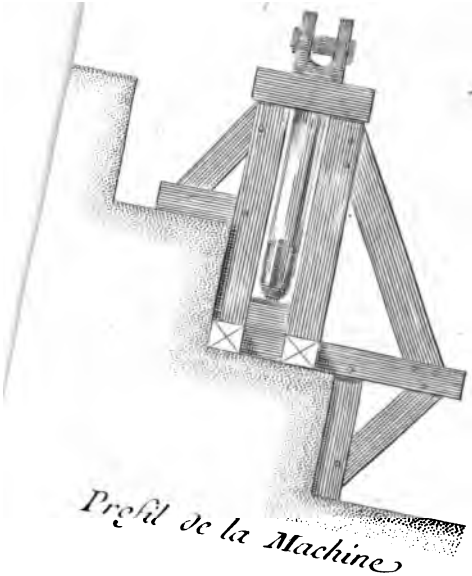

Profil de la Machine

Machine

2

3. Toises

vement de largeur, suivant que l'exigeoient les proportions de l'édifice. L'assise inférieure débordoit donc toujours celle qu'on élevoit immédiatement au-dessus, et chacune des faces de la pyramide formoit ainsi une espèce d'escalier. Les relations des voyageurs modernes s'accordent parfaitement avec ce récit. Il est même facile de compter encore à présent le nombre des assises qui forment la grande pyramide [1]. D'après ce fait, on voit qu'il ne falloit que du temps et de la patience pour élever les plus fortes pierres à telle hauteur que ce fût. Une machine fort simple, et selon Hérodote très-facile à manier, posée sur la première assise, servoit à y élever les pierres destinées à la construction de la seconde. Celle-ci construite, on y établissoit une machine toute semblable à celle dont je viens de parler, et ainsi de suite [2]. Car il restoit toujours sur chacune des assises déjà construites, une ou plusieurs machines qui servoient à élever successivement les pierres de degrés en degrés [3]. En réitérant cette manœuvre, autant de fois qu'il étoit nécessaire pour former la hauteur de la pyramide, on parvenoit à conduire facilement les pierres à son dernier sommet. Telle est, au rapport d'Hérodote, la manière dont le corps de ce monstrueux édifice a été construit.

Ce même auteur nous enseigne aussi la façon dont on s'y prit pour en faire le revêtement à l'extérieur; car il est certain qu'originairement toutes les pyramides avoient été revêtues, soit de carreaux de marbre, soit de briques ou de petites pierres, de sorte qu'elles ne présentoient autrefois à l'œil qu'un talus parfaitement uni, tel qu'on l'aperçoit encore à présent dans la plupart de ces édifices [3]. La grande pyramide, à la vérité, n'offre aujourd'hui que quatre espèces d'escaliers; mais il est aisé de se convaincre que cette masse énorme avoit été originairement revêtue à l'extérieur de marbre que l'injure des temps, ou plutôt l'avidité des Arabes a fait disparoître [4]. Hérodote nous apprend donc ce que le bon sens

[1] Greaves Pyramydograph. p. 11. — Thevenot, t. 2, p. 412 et 413. — Vansleb, Relat. d'Egypt. p. 140. — P. Lucas, Voyage du Levant, t. 1, p. 45.

[2] Herod. l. II, n. 125.

[3] Hérodote donne également à entendre que c'étoit la même machine qui servoit pour toute la construction, et que la manœuvre consistoit à transporter cette machine successivement sur toutes les assises de la pyramide. Mais j'ai cru devoir préférer l'opération que j'ai indiquée. Elle est, et plus naturelle, et beaucoup plus expéditive.

[3] Greaves, pyram. p. 20 et 22. — Thevenot, t. 2, p. 411. — P. Lucas, t. 1, p. 46.

[4] Maillet, Descript. de l'Egypt. p. 224, 227, 228 et 253. — Sicard, Mém. des Miss. du Levant, t. 2, p. 282. — Mém. de Trév. Août 1723, p. 1425.

seul nous eût dicté; c'est-à-dire, qu'on commença le revêtement des pyramides par leur sommet [1].

On avoit pratiqué sous plusieurs de ces édifices des souterreins, dans lesquels il n'est pas possible aujourd'hui de pénétrer. Les anciens ne nous en ont point laissé de description détaillée. Un puits, dont Pline fait mention [2], et que l'on voit encore de nos jours [3]. dans l'intérieur de la grande pyramide, servoit probablement d'entrée aux souterreins de cet édifice. Hérodote dit qu'on y avoit conduit les eaux du Nil par un aqueduc creusé sous terre, et dirigé de façon que la pyramide formoit une espèce d'île [3]. Pline donne à entendre la même chose [4]. Ces ouvrages souterreins, supposé qu'il n'y ait point d'exagération dans le récit des auteurs que je viens de citer, étoient au moins aussi considérables que les pyramides elles-mêmes. On sera forcé d'en convenir, si l'on considère que ces édifices sont éloignés du Nil de près de deux lieues, et bâtis sur une colline élevée de plus de cent pieds au-dessus du niveau de ce fleuve [5].

On sait qu'à l'exception de la grande pyramide, toutes les autres sont fermées et inaccessibles. L'opinion commune veut aujourd'hui qu'elle n'ait été ouverte que depuis la conquête de l'Egypte par les Mahométans. Il est certain néanmoins qu'elle l'étoit dès le temps de Strabon. Ce qu'il dit de l'intérieur de cet édifice, et du cercueil qu'on y trouve [6], est absolument conforme à ce qu'en rapportent toutes les relations modernes. Plutarque parle aussi des échos que la voix y formoit [7], circonstance rapportée également par nos voyageurs [8]. Il est cependant assez singulier que tous les autres auteurs de l'antiquité aient gardé le silence sur cet article, et qu'en général ils ne nous aient point laissé de description détaillée des différens conduits, des diverses galeries, et des chambres qu'on rencontre dans l'intérieur de la grande pyramide, non plus que du cercueil placé dans l'appartement le plus élevé.

Presque tous ceux qui on eu de nos jours occasion de parler des pyramides, n'ont pas manqué d'en terminer la

[1] L. II, n. 125.
[2] L. XXXVI, sect. 17.
[3] THEVENOT, p. 420 et 421. — MAILLET, p. 239. — GREAVES, pyram. p. 14. — VANSLEB, p. 142.
Ce puits n'a tout au plus que 40 pieds de profondeur.
[3] L. [illegible]. 124.
[4] L. XXXVI, sect. 17.
[5] GREAVES, pyram. p. 7. — MAILLET, p. 220.
[6] L. XVII, p. 1161.
[7] T. 2, p. 903, A.
[8] GREAVES, pyramyd. p. 15. — P. LUCAS, Voyage du Levant, t. I, p. 43.

description par quelques traits d'une morale commune et triviale sur les motifs et l'objet de ces monumens singuliers. Je ne m'arrêterai point à réfuter ces vaines déclamations répétées de bouche en bouche, et dictées par l'ignorance et le manque de jugement. Un peu plus de connoissance de la façon de penser des anciens Egyptiens, joint à quelque critique, nous auroit épargné toutes ces répétitions serviles de nos écrivains modernes, concentrés presque toujours dans un même cercle d'idées. Tâchons d'en sortir, et de faire sentir les raisons qui ont pu déterminer les souverains de l'Egypte à construire des édifices aussi singuliers, à tous égards, que le sont les pyramides.

Les Egyptiens étoient persuadés que la mort ne séparoit point l'ame du corps, et qu'elle y restoit attachée aussi long-temps qu'il pouvoit demeurer en son entier [1]. C'est d'après cette idée que ces peuples prenoient tant de précautions pour préserver leurs cadavres de la pourriture, et les garantir de tous les accidens qui auroient pu en occasionner la destruction. Delà ces soins qu'on se donnoit, et ces dépenses qu'on faisoit pour embaumer les morts, et les déposer dans des lieux où ils fussent à couvert de toute insulte. C'étoit le principal objet de l'attention des Egyptiens. Aussi ne regardoient-ils les palais et les maisons que comme des hôtelleries dans lesquelles on ne fait que passer, et les appeloient ainsi, donnant par opposition le nom de demeures éternelles aux tombeaux [2].

La situation de l'Egypte exposée tous les ans aux inondations du Nil, avoit obligé les Egyptiens à prendre toutes sortes de précautions pour empêcher la prompte desruction de leurs sépulcres. C'est par cette raison qu'ils les plaçoient dans des bancs de rochers assez élevés pour être à l'abri des débordemens du fleuve. Ils y creusoient des espèces de caves, dans lesquelles les momies étoient déposées. On employoit ensuite toutes sortes de moyens pour en dérober la connoissance. L'entrée de ces tombeaux, faite en forme de puits carré, étoit si artistement recouverte, qu'on ne peut aujourd'hui les reconnoître qu'avec beaucoup de recherches et d'attention [3].

D'après ces faits qui sont certains, la construction des

[1] SERV. ad Æneid. l. III, v. 67.

[2] DIOD. l. I, 60 et 61.

Nous lisons dans Hérodote que Cambyse, roi de Perse, n'ayant pu exercer sa rage sur Amasis, le dernier des souverains de l'Egypte, fit exhumer le cadavre de ce prince, et que, pour comble de mauvais traitement, il le fit brûler. HÉROD. l. III, n. 16.

[3] PIETRO DELLA VALLE. Lettr. XI. t. I, p. 231. — MAILLET, p. 276 et 282.

pyramides devient très-simple et très-naturelle. L'intention des souverains qui les firent bâtir, avoit été d'employer tous les moyens que l'art humain peut fournir, pour mettre leurs cadavres à l'abri de tous les événemens, et leur assurer en quelque sorte une durée éternelle. Dans cette vue ils imaginèrent de les placer dans des édifices dont rien ne put altérer la solidité. Les architectes égyptiens choisirent pour cet effet la forme pyramidale, plus propre qu'aucune autre, par sa structure, à braver l'injure des temps. Par une suite du même principe, les fondemens de tous ces édifices ont été assis sur le roc [1]. Peu satisfaits de toutes ces précautions, les rois d'Egypte épuisèrent encore toutes les ressources du génie et de l'industrie, pour dérober et masquer l'endroit où leur corps devoit être déposé [2]. C'est un projet que la construction intérieure de la grande pyramide rend absolument sensible [3].

Joignons à ces motifs des raisons d'une politique barbare et inhumaine, qui peuvent avoir encore contribué à la construction de ces prodigieux édifices, si communs dans l'ancienne Egypte. On sait quelle étoit autrefois la fertilité de cette contrée, et le peu de temps et de soins qu'il en coûtoit pour cultiver les terres. Cette multitude innombrable d'habitans, dont l'Egypte étoit alors peuplée, jouissoit donc d'une grande abondance et d'un grand loisir. On prétend que sous le règne de plusieurs monarques il y avoit eu bien des troubles et des mouvemens occasionnés par l'effet de cette vie oisive et aisée [4]. Afin de prévenir toutes les factions et toutes les cabales, quelques souverains jugèrent à propos de donner, même en temps de paix, beaucoup d'occupation à leurs peuples. Dans cette vue, ils imaginèrent de faire construire les pyramides, entreprise qui devoit nécessairement occuper, et pendant long-temps, bien des milliers d'hommes. Cette raison politique n'a point échappé à Aristote [5]. Elle a même été sentie par Pline, qui cependant l'a négligée pour se livrer, comme il fait volontiers, à de vaines et frivoles déclamations [6].

[1] PLIN. l. XXXVI, sect. 16, p. 737. — MAILLET, Descrip. de l'Egypte, p. 219 et 220. — GREAVES, Pyramidograph. p. 7, 21 et 23. *apud* Thevenot, t. I.

[2] HER. l. III, n. 16. — DIOD. l. I, p. 57.

[3] PIETRO DELLA VALLE. Lettr. XI, p. 225. MAILLET, p. 217, etc.

[4] DIOD. l. p. 100. — PLUT. t. 2, p. 380. A.

[5] De Rep. l. V. c. II. t. 2. t. 2. p. 407, E.

[6] l. XXXVI, sect. 16.

Voici les termes dans lesquels il s'exprime, en parlant des pyramides : *Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio, quippe cùm faciendi eas*

Je crois donc apercevoir un double motif dans la construction des pyramides : l'un dicté par la prévoyance de l'avenir, et l'autre par la politique. Mais autant le premier de ces motifs peut sembler excusable, autant le second doit-il paroître odieux et détestable. Aussi lisons-nous dans l'histoire que la mémoire des souverains qui avoient entrepris ces édifices immenses, étoit demeurée en exécration. Ils devinrent, même de leur vivant, l'objet de la haîne et de la détestation publique; et ces monarques furent tellement effrayés des plaintes et des murmures qu'ils virent s'élever contre eux, qu'ils ne purent jouir du fruit de leurs entreprises. Ils n'osèrent se faire inhumer dans les pyramides qu'on avoit érigées par leurs ordres; appréhendant que le peuple irrité n'en tirât leurs cadavres, et ne les privât de la sépulture, ces malheureux souverains furent obligés de recommander à leurs amis de déposer leurs corps dans des endroits inconnus et secrets [1]. Juste punition des corvées exhorbitantes dont ils avoient accablé leurs sujets, et des travaux inouïs qu'ils en avoient exigés : leur nom même a péri. L'oubli auquel ils furent condamnés [2] est la cause, sans doute, de l'incertitude dans laquelle nous sommes aujourd'hui, sur le temps et les auteurs de ces fameux monumens.

Après les pyramides, on peut mettre, sur la foi des auteurs de l'antiquité, le labyrinthe d'Egypte au rang des ouvrages les plus considérables et les plus singuliers qui aient jamais été imaginés. Il règne une grande diversité d'opinions entre les anciens, sur le temps auquel on doit rapporter la construction de cet édifice si vanté. Je suivrai le sentiment d'Hérodote, qui me paroît mériter la préférence, tant par son ancienneté que par l'exactitude de ses recherches pendant son séjour en Egypte : il place la construction du labyrinthe sous les douze rois qui occupèrent en même-temps le trône pendant une quinzaine d'années [3]. Cet événement arriva environ l'an 600 avant J. C. Pom.

causa à plerisque tradatur, ne pecuniam successoribus, aut æmulis insidiantibus præberent, aut ne plebs esset otiosa.

Ces premiers mots, *Regum pecuniæ otiosæ ac stultæ ostentatio*, ont servi de texte à tous nos écrivains modernes. Cette pensée leur a paru si belle et si juste, qu'ils l'ont à l'envi commentée et paraphrasée, en se copiant perpétuellement et servilement les uns les autres, comme c'est leur usage dans presque tout ce qui concerne la haute antiquité.

[1] Diod. l. I, p. 73 et 74.

[2] Hérod. l. II, n. 128.

[3] l. II. n, 148.

ponius Mela diffère aussi très-peu du récit d'Hérodote [a]. C'est donc d'après ces deux auteurs, que je vais tracer une idée succincte du labyrinthe d'Egypte.

Cet édifice, au rapport d'Hérodote qui l'avoit visité fort exactement, surpassoit tout ce dont ce grand historien pouvoit avoir jamais eu connoissance, soit par lui-même, soit par les autres. Sous une seule et même enceinte de murailles, on avoit renfermé 3000 salles, dont douze étoient d'une forme et d'une beauté particulières [b]. Tous ces appartemens se communiquoient, mais par tant de tours et de détours que, sans un bon guide, on s'y seroit infailliblement égaré [c]. Les 3000 salles ou chambres étoient, au surplus, distribuées de manière qu'il y en avoit autant sous terre qu'au dessus. Hérodote assure avoir visité tous les appartemens d'en haut; mais à l'égard des souterreins on ne voulut pas lui en permettre l'entrée, par des motifs de superstition [d]. Tout l'édifice du labyrinthe, les murailles et les plafonds étoient d'un marbre blanc où la ciselure paroissoit répandue avec beaucoup de profusion [e]. Chacune des douze salles ou galeries dont j'ai déja parlé, étoit soutenue de colonnes du même marbre [f]. Le labyrinthe enfin aboutissoit à une pyramide haute de 40 toises. On y avoit gravé des figures d'animaux plus grandes que nature [g]. Il n'existe plus rien aujourd'hui de ce monument si magnifique et si singulier [h].

Je crois avoir, à-peu-près, rapporté tout ce que les anciens nous ont transmis de plus intéressant sur les monumens Egyptiens. Je crois aussi avoir suffisamment exposé, d'après le récit des voyageurs modernes, ce qui en peut encore exister aujourd'hui [i]. Permettons-nous maintenant quelques réflexions sur tous ces ouvrages : examinons le génie et le goût qui caractérisoient les entreprises des Egyptiens.

On ne peut nier que ces peuples n'aient mis quelques

[a] l. I, c. 9.

Cet auteur attribue la construction du labyrinthe à Psammétique, le dernier de ces douze rois. Le silence d'Homère sur le labyrinthe d'Egypte, sert encore à confirmer l'opinion que je suis, et prouve que la construction de ce monument étoit postérieure à ce grand poëte.

[b] l. II, n. 148.

P. MELA dit *douze palais*; expression qui désigne la grandeur et la magnificence des douze salles d'Hérodote.

[c] P. MELA, *loco citat.* — STRABO, l. XVII, p. 1165. — PLIN. l. XXXVI, sect. 18, p. 739.

[d] l. II, n. 148.

[e] HÉROD. *Ibid.*

[f] *Ibid.*

[g] *Ibid.*

[h] Le voyage d'Egypte par GRANGER, p. 150, 151, et 153.

[i] *Suprà*, 2.me vol. l. II, c. 3. art. I.

idées de grandeur dans leurs projets. Ils visoient à rendre, si l'on peut dire, leurs ouvrages immortels : c'est le but certainement qu'ils paroissent s'être proposés. Aussi n'ont-ils rien oublié pour faire ensorte que leurs monumens pussent braver l'injure des temps. Les Egyptiens ont cherché à donner aux édifices qu'ils ont élevés toute la stabilité que l'art humain pouvoit leur procurer. Ils sont aussi solides qu'immenses ; et vraisemblablement il n'est jamais entré de bois dans leur construction : on n'en aperçoit point dans tout ce qui existe encore aujourd'hui de monumens égyptiens entiers ou ruinés [1]. Ils sont même composés, pour la plupart, de blocs étonnans de pierre, de marbre ou de granites ; et assurément ces peuples ont dû posséder l'art de remuer assez facilement les masses les plus énormes. C'est une justice qu'il est difficile de leur refuser, à la vue de cette quantité d'obélisques, de colosses, d'aiguilles et de pierres d'un volume prodigieux qu'ils ont élevés à des hauteurs surprenantes [2].

Tel est donc en général le caractere et le goût dominant des monumens de l'Egypte. Ce sont de grandes masses qui imposent toujours, et dont l'aspect ne manque jamais de causer un certain étonnement : mais d'ailleurs on y aperçoit aucune grace, aucune élégance, aucun agrément. En vain les y chercheroit-on. En comparant tout ce qui peut exister encore aujourd'hui de temples, de palais et d'autres édifices élevés par les anciens Egyptiens, on sent que ces peuples n'avoient nulle regle pour les proportions, nul dessin fixe et arrêté pour l'ordonnance de leurs bâtimens. Ils travailloient, si l'on peut dire, au hasard et d'une maniere absolument vague et dénuée de principes. Les Egyptiens occupés uniquement à entasser masses sur masses et à élever pierres sur pierres, n'ont pas connu les ressources que l'art peut fournir du côté de l'agrément. Ils ne cherchoient qu'à étonner l'œil du spectateur, et n'imaginoient pas de le satisfaire. C'est pourquoi les belles proportions, les formes heureuses leur ont toujours été

[1] Voyage d'Egypte par Granger, p. 152 et 153. — P. Lucas, troisième voyage, t. 3, p. 286.

[2] Il faut cependant convenir que les Péruviens à cet égard l'ont emporté sur les Egyptiens. Il est entré dans la construction de leurs édifices des pierres d'une grandeur encore plus étonnante que celles qu'on voit aux pyramides et aux autres monumens de l'Egypte. Les Péruviens, néanmoins, n'avoient aucune connoissance de la méchanique proprement dite. Ils remuoient tout à force de monde et de bras, et par le moyen de terres [illegible] en maniere de plans [illegible] [illegible] des Incas, [illegible] [illegible] Herrera [illegible] au Pérou, p. [illegible].

inconnues. L'ensemble de leurs bâtimens est maussade et rebutant : les détails en sont encore pires. Les architectes égyptiens ont absolument ignoré l'art de décorer un édifice. Jamais ils n'ont su allier convenablement la sculpture avec l'architecture, ni distribuer et placer à propos les ornemens. Ils en ont mis partout à profusion. C'est un papillotage continuel. Quelle barbarie, de plus, et quelle ignorance ne remarque-t-on pas dans toute l'économie de leurs édifices, même les plus superbes ? Des colonnes, des chapitaux du goût le plus sec, le plus mesquin et le plus choquant. Des entablemens d'une lourdeur assomante, des ornemens ridicules, d'une exécution et d'un dessein qui ne sont pas supportables : la vérité est blessée à chaque instant [1]. On voit enfin que ces peuples ignoroient entièrement l'art de varier les formes. Il régne dans toutes leurs compositions une monotonie et une uniformité aussi ennuyeuses que choquantes. D'ailleurs nulle proportion, nul dessin, nulle pensée dans l'exécution, tout y est également informe et barbare.

Ce que je dis, au reste, de l'architecture égyptienne, est parfaitement conforme au jugement qu'en porte Strabon. Ce fameux géographe qui avoit parcouru l'Egypte, assure que les édifices élevés par les anciens habitans de cette contrée ne présentoient ni dessin, ni génie, ni élégance [2]. Aussi voyons-nous que leur façon de bâtir n'a point été suivie par les Grecs ni par les Romains : le goût de l'architecture égyptienne n'a visiblement aucun rapport avec celui que la Grèce et l'Italie nous ont transmis [3], le seul néanmoins qui mérite d'être suivi, soit pour l'élégance, soit même pour la solidité [a].

Ajoutons que les Egyptiens paroissent avoir ignoré entièrement l'art de faire des voûtes. On n'en trouve aucune apparence, aucune indication dans ce qui subsiste encore aujourd'hui de leurs anciens bâtimens. On ne voit pas même qu'ils connussent l'art de tailler en cintres les blocs qui forment le dessus de leurs portes. Elles sont toutes terminées uniformément par un linteau absolument droit et uni [4]. Il en

[1] P. LUCAS, troisième voyage t. 3, p. 33. — POCCOKE, Descript. du Levant. t. 1. — NORDEN, voyage d'Egypte et de Nubie. t. 2.

[2] L. XVII. p. 1159, B. — Aussi la relation du Sayd, dans le rec. de Thevenot, t. 2 ; p. 4.

[3] ATHEN. l. v, c. 9, p. 206. — P. LUCAS, troisième voyage, t. 3, p. 17, 39 et 264. — STCARD, Mém. des miss. du Levant. t. 2, p. 209.

[a] On peut juger de la solidité que les Grecs et les Romains savoient donner à leurs bâtimens, en voyant depuis combien de siècles plusieurs édifices de la Grèce et de Rome bravent l'injure des temps.

[4] POCCOKE, Voyage du Levant, t. 1.

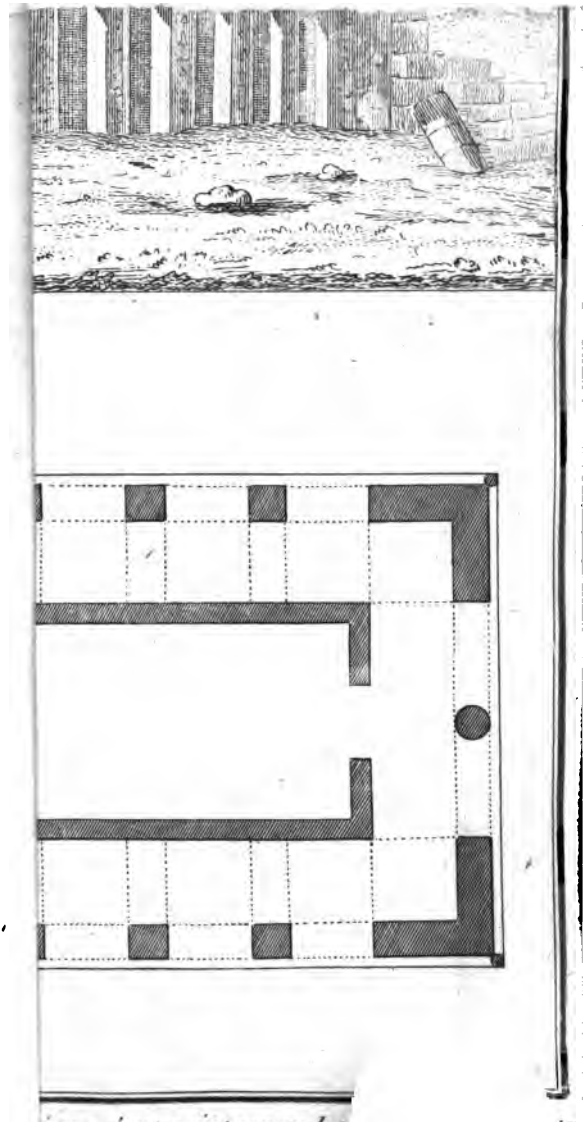

ciens n'ont point connu l'Ar

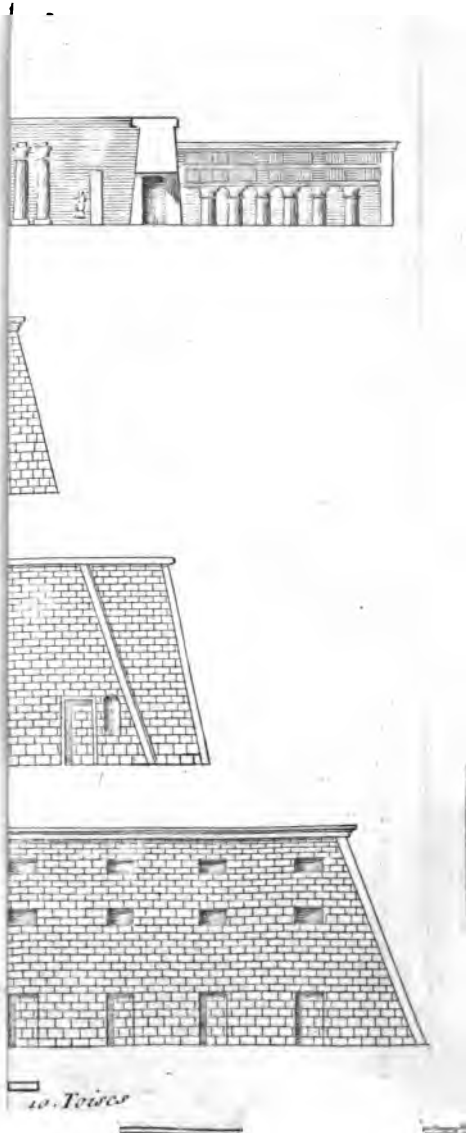
10. Toises

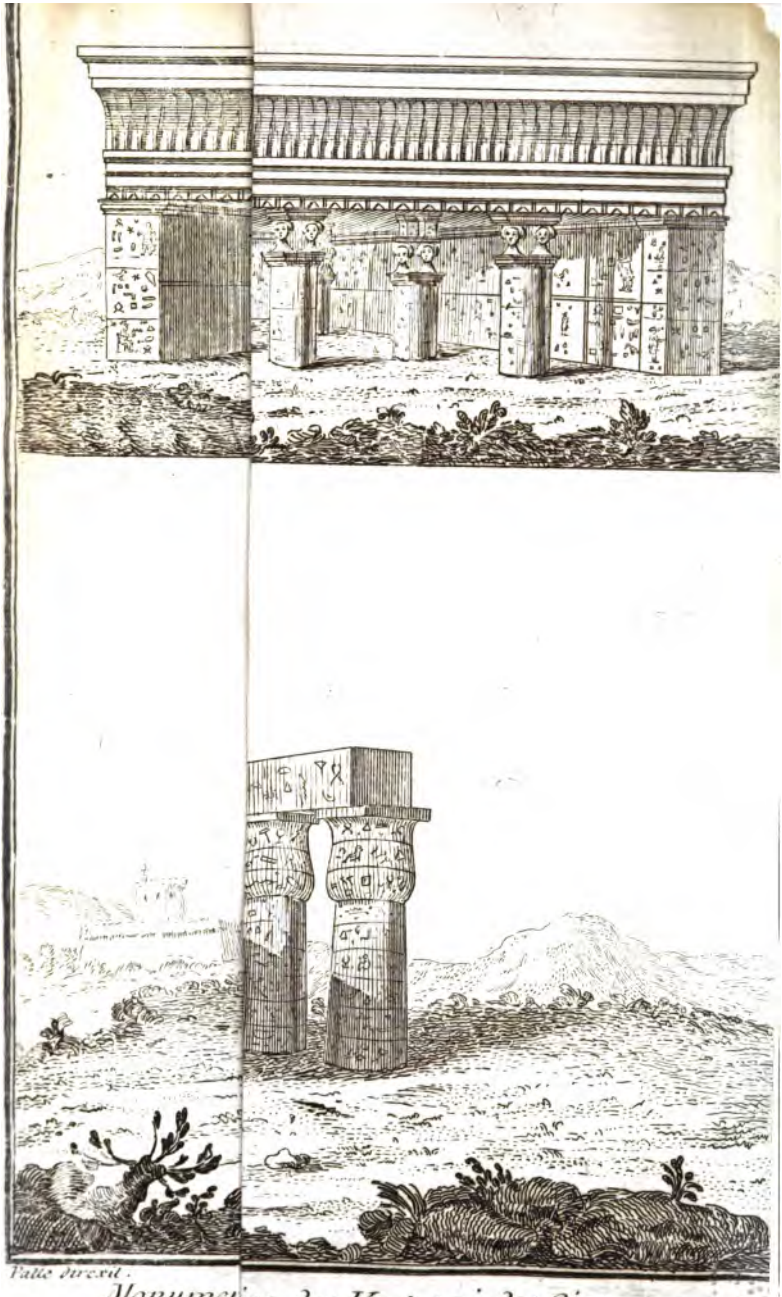

Vatte direxit.

Monumens des Voutes ni des Cintres.

est de même de leurs plafonds. J'ai dit plus haut que, vraisemblablement, les Egyptiens n'avoient point fait entrer de bois dans la construction de leurs édifices de conséquence, tels que les temples, les palais, etc. De grandes pierres qui portoient par leurs extrémités sur les murs des salles, tenoient lieu de poutres et formoient les plafonds [1]. Mais attendu que dans une portée un peu considérable, ces pierres auroient pu rompre, les Egyptiens les soutenoient par des colonnes; et c'est ce que nous voyons avoir été pratiqué dans tous les grands édifices décrits par les voyageurs modernes [2]. Souvent même une seule pierre formoit le plafond d'une salle [3]. Il ne faut pas croire, au surplus, que le désir de rendre leurs édifices plus durables et plus solides ait été l'unique raison qui ait porté les Egyptiens à n'y point faire entrer de bois. La nature du climat qu'ils habitoient y aura certainement beaucoup contribué. L'Egypte ne produit point de bois de construction. A peine même en trouve-t-on pour le chauffage [4].

On ne prendra pas une meilleure idée du progrès des Egyptiens dans les arts de goût et de pur agrément, si l'on jette les yeux sur ce qui nous reste encore de leur ancienne sculpture. Leurs statues et leurs gravures en creux n'annoncent ni génie, ni talent, ni justesse. L'incorrection en est égale à la maussaderie. Les figures, généralement parlant, en sont sèches, droites, d'une seule venue, roides, sans élégance, sans recherche, sans étude dans le choix de la nature, sans action, sans finesse et sans aucun sentiment. Les Egyptiens ne savoient, en un mot, ni dessiner les simples figures, ni grouper leurs compositions. Nulle pensée, nulle variété au surplus dans ces assemblages hideux que présentent leurs gravures en creux [a]. Remarquons encore que les figures y sont toujours traitées de profil, et jamais de face ni de trois quarts. En effet, les corps vus sous ces aspects exigent trop

— Norden, Voyage d'Egypte et de Nubie, t. 2. — et les autres auteurs cités ci-dessus.

[1] Greaves, pyramid. p. 16. — Thevenot, t. 2, p. 419. — P. Lucas, troisième Voyage, t. 3, p. 38, 264, 265, 275. — Voyage du Levant, t. 1, p. 42.

[2] P. Lucas, troisième Voyage, t 3, p. 38. — Sicard, Mém. des Miss. du Levant, t. 7, p. 160. — Granger, Voyage d'Egypte, p. 38, 47, 68, 69, 73.

[3] Herod. l. II, n 155. — Diod. l. 1, p. 56. — Strabo, l. xvii, p. 1165.

[4] Pietro della Valle. Lettr. 11, p. 210, 218. — Granger, Voyage d'Egypte, p. 13. — P. Lucas, troisième Voyage, t. III, p. 211, 212.

[a] *Voy.* les figures gravées en creux sur les obélisques, et sur tous les autres monumens vraiment égyptiens. Je ne parle point ici des bas-reliefs, car je n'en ai jamais vu, et je doute même que les Egyptiens aient jamais su travailler ces sortes d'ouvrages.

de finesse et de connoissance principalement, pour que les Egyptiens pussent réussir à les rendre. Cependant les têtes, les pieds et les mains, malgré la facilité que donne le profil pour l'exécution de ces sortes de parties, n'ont dans les ouvrages égyptiens ni mouvement ni expression.

On a déjà vu qu'il en étoit de même des ornemens de leur architecture. Ils sont travaillés pesamment, sans goût et sans précision. Si les Grecs ont appris des Egyptiens à manier le ciseau, ils ont su en faire un bien meilleur usage. Leurs monumens sont aussi précieux par les graces, la variété, le feu, l'esprit et la vérité qui les animent, que ceux des Egyptiens sont rebutans par leur difformité, leur pesanteur, leur monotonie et leur incorrection. Ce contraste n'avoit point échappé au discernement des anciens. On voit qu'ils faisoient peu de cas de la sculpture des Egyptiens [1].

J'ai déjà parlé du goût que ces peuples avoient pour les colosses. On a même vu, qu'au rapport des voyageurs modernes, il en subsistoit encore aujourd'hui plusieurs dans différens endroits de la haute Egypte [2], sans compter le sphinx qu'on trouve à peu de distance des pyramides. On ne voit guères à présent que la tête de cette figure, le reste étant enseveli dans le sable. Cette tête a 35 pieds de tour, et 26 de hauteur. On compte 15 pieds depuis l'oreille jusqu'au menton [3]. Il est facile de juger, par ces dimensions, de la totalité de cette énorme statue. Je crois, à ce sujet, devoir dire un mot de la manière dont les Egyptiens travailloient leurs colosses. Un passage de Diodore peut nous en éclaircir.

Cet auteur dit que les sculpteurs égyptiens étoient dans l'habitude de travailler une statue par pièces séparées. Pour exécuter ces sortes d'ouvrages, ils avoient divisé le corps humain en vingt-une parties et un quart, mesurées et proportionnées respectivement les unes aux autres. Quand on étoit convenu de la hauteur que devoit avoir la figure qu'il s'agissoit d'exécuter, chaque ouvrier travailloit dans son atelier la partie dont il s'étoit chargé. Quoique tous ces différens morceaux eussent été exécutés séparément, néanmoins ils

[1] STRABO, l. XVII, p. 1167. — PAUS. l. VII, c. 5.

[2] *Supra*, 2.me vol. l. II, sect. 1.re c. 5.

[3] MAILLET, p. 221. — THEVEN. t. 2, p. 426.

PLINE, l. XXXVI, sect. 17, exagère prodigieusement les proportions du sphinx en question : il dit que si l'on mesure la circonférence de la tête par le front, on trouvera qu'elle a 102 pieds de tour, et 143 de hauteur. — V. LUCAS donne à la tête du sphinx 100 pieds de tour, et environ 70 du menton au haut du front. Il a cru, sans doute, devoir copier Pline. Voyage du Levant, t. I, p. 46.

s'assembloient et se rapportoient avec la dernière justesse [1]. Tel est le récit de Diodore, qui demande quelques réflexions.

Cette pratique des sculpteurs égyptiens, de travailler une statue par parties séparées, que Diodore nous donne comme une pratique générale, ne devoit cependant pas l'être. Je suis persuadé que les statues de grandeur naturelle étoient probablement d'un seul morceau, et de la main d'un seul artiste. Il n'en est pas de même à l'égard des colosses composés ordinairement de plusieurs blocs de marbre. Alors la pratique dont parle Diodore, devoit être très-utile et fort en usage pour les exécuter promptement. Voici la manière dont j'imagine, à peu près, qu'on s'y prenoit. On commençoit par faire un modèle en plâtre ou en terre, ainsi que le pratiquent aujourd'hui nos sculpteurs. On coupoit ensuite ce modèle en plusieurs morceaux. Chaque ouvrier emportoit la pièce qui lui étoit destinée, et d'après laquelle il travailloit. On conçoit de cette manière comment plusieurs artistes pouvoient exécuter séparément un même colosse.

Je crois avoir suffisamment prouvé dans les livres précédens, que jusqu'à l'époque dont il s'agit dans cette troisième partie, la peinture n'a point été connue [2]. On en doit rapporter l'invention aux siècles que nous parcourons présentement. Mais il n'est pas possible d'en fixer la date avec précision. On voit seulement que cet art devoit être en honneur dès avant le temps de Candaule, roi de Lydie. Pline dit en effet, que ce prince, dont le règne tombe environ vers l'an 720 avant J. C., acheta au poids de l'or un tableau représentant une bataille [3]. Hérodote nous apprend aussi qu'Amasis, qui régnoit sur l'Egypte 570 ans avant l'ère chrétienne, avoit fait présent de son portrait aux habitans de Cyrène [4]. La peinture étoit donc connue des Egyptiens dans les siècles qui nous occupent présentement.

Je ne pense pas, au surplus, que ces peuples aient mieux réussi dans cet art que dans la sculpture. Il n'y a même aucun lieu d'en douter, vu le rapport intime qu'il y a entre la peinture et la sculpture. Aussi n'est-il parlé dans l'antiquité d'aucun peintre ni d'aucun sculpteur égyptien, célèbre par ses ouvrages. Un seul point dans lequel les peintres de cette nation me paroissent avoir réussi, c'est dans la préparation qu'ils employoient pour appliquer leurs couleurs sur le mur-

[1] Diod. l. 1, p. 110.
[2] *Suprà*, 2.me vol. l. 11, sect. 1. c. 5.
[3] L. xxxv, sect. 54, p. 690.
[4] L. IV, n. 182.

bre et sur les autres corps lisses et compactes. Ils devoient se servir d'un mordant bien fort et bien puissant. On en juge par ce qu'en disent nos voyageurs. Ils assurent que dans plusieurs édifices à moitié ruinés, on aperçoit encore aujourd'hui des peintures dont l'éclat et le coloris est si vif, si frais et si brillant, qu'il semble, disent les habitans du pays, que l'ouvrier ne l'a pas encore lavé ses mains depuis son travail [1]. Mes ces mêmes voyageurs s'accordent assez à dire que toutes ces peintures sont mises à plat; c'est-à-dire, sans ruption et sans aucune opposition de couleurs. Ce sont, par exemple, des feuilles d'or ou d'argent, mêlées avec des couleurs rouges et bleues. Il résulte que dans toutes ces compositions, les figures en général tranchent sur les fonds, et s'en détachent; les teintes n'en paroissent ni fondues, ni dégradées.

On peut conclure de tout ce qui vient d'être dit, que les Egyptiens n'avoient fait aucun progrès dans les arts de goût et d'agrément. Car j'en ai déjà prévenu, les siècles qui terminent cette troisième et dernière partie de notre ouvrage, doivent être regardés comme l'époque qui termine aussi l'ancienne histoire de l'Egypte. C'est dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'à Cyrus, qu'on doit renfermer ce génie national qui a caractérisé les Egyptiens proprement dits. Nous avons donc épuisé tous les faits et tous les monumens qui peuvent appartenir réellement à ce peuple. Nous sommes en état, par conséquent, de prononcer sur son goût et sur sa manière de traiter les arts.

Ce que je viens de dire de l'Egypte, regarde également les Assyriens et les Chaldéens. Ils ont cessé depuis Cyrus de faire un peuple particulier. Devenu successivement la proie des Perses, des Grecs, et de quantité d'autres conquérans, ils se sont insensiblement anéantis et confondus avec leurs vainqueurs. L'histoire, depuis cette époque, n'en fait plus mention. On ne les retrouve nulle part. Les réflexions que je viens de proposer conviennent donc également aux Assyriens, aux Babyloniens et aux Egyptiens. On peut envisager sous le même point de vue le génie et le caractère de ces trois peuples. Leur histoire commence et finit à peu près de la même époque. Leur gloire et leurs connoissances ont eu à peu près la même durée, la même puissance et la même durée de leur mo-

[1] P. Lucas, voyage du Levant. t. 1, p. 99 et 106. — Gemelli, p. 46, 47 et 73.

L'histoire des arts présente chez ces nations un contraste bien singulier. On y aperçoit de fort bonne heure d'assez grandes découvertes. On leur voit faire, presque dès les premiers siècles, des progrès dont la rapidité étonne et surprend. Mais passé ces premiers momens, on ne remarque plus aucun avancement. Les choses restent chez ces peuples toujours dans le même état. Bornés aux pratiques originaires, les Asiatiques et les Egyptiens ne paroissent point avoir profité de la durée de leurs empires pour acquérir de nouvelles lumières ou pour perfectionner leurs premières découvertes. Les limites de leur esprit semblent avoir été restreintes et fixées à un certain nombre d'idées et de connoissances acquises dès les premiers temps, et au-delà desquels jamais ces nations ne se sont élevées. Bien différens des peuples de l'Europe qu'on voit sans cesse perfectionner leurs connoissances, et travailler tous les jours à en acquérir de nouvelles, les Egyptiens et les Asiatiques sont restés presque au même point d'où ils étoient partis. Par quelle raison ces peuples n'ont-ils pas continué à étendre et à perfectionner leurs découvertes; et pourquoi n'ont-ils pas plus avancé dans la carrière des arts, et même dans celle des sciences? Je crois trouver, dans leur façon de penser et dans le principe de leur gouvernement, les obstacles qui ont retardé leurs progrès.

De tous les temps, les Egyptiens [1] et les Asiatiques ont été peu communicatifs, méprisant souverainement les nations étrangères, et ne daignant entretenir avec elles aucun commerce ni aucune relation. Ils ne voyageoient point, et restoient toujours concentrés dans leur pays. Un des principes de leur gouvernement étoit de n'admettre aucune nouveauté, et de suivre scrupuleusement ce qui avoit été pratiqué par leurs ancêtres [2]. Ajoutons à ces maximes, qui seules ont dû apporter un obstacle éternel à l'avancement et à la perfection des connoissances humaines, la fausse politique d'avoir rendu les professions héréditaires dans les mêmes familles [3]. On a vu dans le livre précédent quel tort un pareil établissement avoit dû faire aux arts, et même aux sciences [4]. Disons enfin, que la clase des artisans étoit la dernière de toutes les classes, et qu'on avoit un souverain mépris pour ceux qui la composoient : façon de penser qui a lieu encore

[1] *Suprà*, 1.er vol. l. IV, chap. second, et 2.me vol. l. IV, chap. I.
[2] Plato de Leg. l. II, p. 789.
[3] Diod. l. II, p. 142, et *suprà* l. I, c. 4.
[3] Chap. 4.
[4] Hérod. l. II, n. 167. — Diod. l. I, p. 85 et 86.

aujourd'hui dans tout l'Orient [5]. D'après ces faits, on sent aisément qu'il ne pouvoit régner aucun esprit d'émulation chez les Assyriens, les Babyloniens et les Egyptiens, tout sentiment d'industrie et de gloire étoit nécessairement étouffé. On pourroit même aller jusqu'à penser que la condition des ouvriers n'étoit pas meilleure chez ces peuples, qu'elle l'est encore à présent au Mogol, où on les fait travailler à coups de verges et à force de menaces et de mauvais traitemens [6]. Ne soyons donc point étonnés du peu de progrès des Asiatiques et des Egyptiens dans les arts. Dès que l'émulation et cette noble ambition, qui seules peuvent élever l'ame et animer les talens, cessent, tout doit languir et se concentrer dans un cercle borné de répétitions monotones et machinales.

Il n'en étoit pas ainsi chez les Grecs. Un peintre, un architecte, un sculpteur habiles jouissoient de la plus haute considération et des distinctions les plus flatteuses. Leurs noms étoient consacrés dans les fastes de la postérité. Une ville s'honoroit autant d'avoir produit un citoyen recommandable par quelque talent, que d'avoir donné le jour à un politique, à un philosophe, à un capitaine de premier mérite. C'est à cette façon de penser et d'agir que la Grèce doit la prééminence et la supériorité dans plusieurs parties des arts, dont jamais, peut-être, elle ne cessera de jouir; et pour s'en convaincre, comparons les productions des Asiatiques et des Egyptiens avec celles des Grecs. L'Asie et l'Egypte nous présentent des édifices immenses et prodigieux; mais c'est tout leur mérite. Ce ne sont, à les bien caractériser, que des masses énormes, dénuées d'intelligence et d'esprit; ouvrages de la patience et du mauvais goût. Dans les monumens de la Grèce, au contraire, tout élève l'ame, tout y vit, tout est animé, tout y respire. Les graces, le feu, le génie et le sentiment le plus exquis s'annoncent de toutes parts.

Qu'on me permette encore ici une réflexion sur les monumens de l'ancienne Egypte. On se plaît beaucoup à les vanter; on croit même volontiers qu'il n'existe rien parmi nous qu'on puisse leur comparer : oui, si l'on entend parler d'amas de pierres, de masses énormes sans goût et sans génie, telles que les pyramides, les obélisques, les colosses, et en général toutes les prétendues merveilles de l'ancienne Egypte; j'avoue, qu'à cet égard, la France n'offre rien de semblable. Mais peut-on comparer ces monumens infor-

[5] *Suprà*. l. 1, c. 4.

[6] Voyage de BERNIER. t. 1, p. 304 et 305. Il en est de même à la Chine.

rues, dont l'éloignement où ils sont de nous fait sans doute le plus grand mérite, avec cette quantité et cette variété d'édifices de tout genre qui s'offrent dans chaque partie du royaume? L'habitude où l'on est de voir journellement ces chefs-d'œuvres, empêche d'y faire l'attention nécessaire pour sentir tout ce qu'ils peuvent valoir. Si l'on vouloit cependant y réfléchir, on jugeroit bientôt quelle est aujourd'hui notre supériorité sur les Egyptiens, et combien, à tout prendre, nos monumens l'emportent sur ceux de ces anciens peuples [a]. Je parle des maisons royales, Versailles, les Tuileries; le Louvre, l'Hôtel des Invalides Marly, l'Observatoire, etc. Joignons-y certains édifices d Paris, tels que le Pont royal, celui de la Tournelle, principalement cette suite étonnante de quais dont la Sein est bordée de chaque côté. Si l'on vouloit apprécier l temps, l'argent et le travail qu'ont dû coûter tous ces di férens ouvrages également immenses et magnifiques, o sentiroit bientôt à quel point la France l'emporte sur to ce que l'Egypte a jamais pu produire. Je pourrois parl encore de ce nombre étonnant de places fortifiées par l de Vauban, du port de Dunkerque, de celui de Brest, Rochefort, de Toulon, etc. Je pourrois citer aussi le ca de Languedoc [b], et en général les grands chemins royaume : ces ouvrages sont bien supérieurs à tous ce de l'ancienne Egypte. Il en a coûté infiniment plus d'argent, et il a fallu beaucoup plus de génie, de puissan de goût et de temps pour faire Versailles avec tous défauts, que pour construire une pyramide, ou pour tail un obélisque. Faisons attention néanmoins que Versaill ainsi que tous les ouvrages dont je viens de faire l'é mération, ont été exécutés sous le règne d'un seul monarque.

[a] Quelqu'outrées et quelqu'excessives qu'aient été la prévention et l'admiration des Grecs pour l'Egypte, il s'est trouvé cependant chez eux des écrivains qui ont porté le même jugement des monumens égyptiens, par rapport à ceux de la Grèce. Paus. l. 9, c. 36, p. 783. L'empereur Julien dans sa lettre 68me. *apud* Fabric. Biblioth. gr. t. 7, p. 84. — Strabo, l. xvii, p. 1159.

[b] Le canal de Languedoc, depuis son embouchure dans le port de Cette jusqu'à Toulouse, a plus de 70 lieues de longueur, sur 30 pieds de lar Il a fallu souvent le couler et le ber autour des montagnes, pour server le niveau; l'affermir sur d fotis dans les terreins mouvans, puyer sur des ponts ou des arc pierres dans les vallées, escar abattre certaines montagnes, et cer d'autres enfin, et les voûter recevoir ce canal. On a excavé p deux millions de toises cubes res, et plus de cinq mille de re On a construit cent quatorze pour élever ou faire descendre l

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Grecs.

Depuis la guerre de Troie, jusqu'à l'an 590 avant J. C. c'est-à-dire, jusqu'au temps de Solon et de Pisistrate, le détail des événemens arrivés chez les Grecs nous est assez peu connu. L'histoire cependant nous fournit, dans ce même intervalle, beaucoup de ressources et de lumières sur l'état où étoient alors les arts chez ces peuples. Il faut, au reste, faire une observation essentielle sur ce sujet, et distinguer les Grecs de l'Europe, des Grecs établis sur les côtes de l'Asie mineure. Les arts ne sont arrivés qu'assez tard à un certain point de perfection dans la Grèce proprement dite. Leurs progrès ont été beaucoup plus prompts et beaucoup plus rapides dans les colonies qu'elle envoya, peu de temps après la guerre de Troie, s'établir dans l'Asie mineure [1]. C'est en effet dans ces heureuses contrées qu'on voit naître les premières productions qui aient rendu les Grecs célèbres dans la postérité. J'ai fait sentir ailleurs par quelle raison ces premières lumières ont dû briller plutôt dans la Grèce Asiatique que dans la Grèce Européenne [2]. Je n'y insisterai donc point quant à ce moment. Je passe à l'histoire des arts dont les siècles qui font l'objet de cette troisième partie de notre ouvrage vont nous offrir le développement.

C'est dans les colonies de l'Asie mineure que l'architecture a commencé à se former. L'invention des deux premiers ordres dont les Grecs aient fait usage est entièrement due aux habitans de ces contrées. Leur nom les fait assez connoître. Le dorique est né dans la Doride, et l'ionique

...es chaussées pour ...ncommodes, vingt- ...our lâcher les eaux ...ou craint qu'il ne ...e ou de limon. On ...ouvrage plus de qua- ..., cubes de maçonnerie ...quoi il faut ajouter les je- ...tées de deux cents toises, et le môle de cinq cents qui couvrent le port de Cette, et qui en font un asile assuré pour les vaisseaux.

[1] *Suprà* l. I, c. 5, art. 3.

[2] *Suprà* 2.me vol. l. III, art. 3, c. 3, parag. 3e.

dans l'Ionie. Le corinthien n'a paru que long-temps après ces deux premiers ordres. Ce dernier semble avoir pris naissance dans la Grèce proprement dite. C'est le plus riche, le plus magnifique et le plus élégant de tous les ordres grecs, et, l'on peut dire, de tous ceux que l'architecture ait jamais inventés.

J'ai déjà eu occasion de rapporter la manière dont Vitruve raconte l'origine de ces ordres, et j'ai dit que son récit n'étoit nullement vraisemblable. Il ne satisfait point et instruit encore moins [1]. Il vaut beaucoup mieux avouer qu'on ignore comment et dans quel temps précisément ces ordres d'architecture ont été inventés. Ce que je crois, pouvoir assurer, c'est qu'ils étoient connus et pratiqués dans les siècles qui nous occupent présentement. Le superbe temple de Jupiter à Olympie existoit dès-lors [a]. On avoit aussi commencé celui de Diane à Ephèse [b]. Enfin, Pisistrate avoit jeté à Athènes les fondemens du magnifique temple de Jupiter Olympien [2], sans parler de plusieurs autres édifices dont on peut voir l'énumération dans les auteurs qui ont traité particulièrement de l'architecture.

Un fait cependant que je ne crois pas devoir passer sous silence, c'est que la mécanique devoit être encore assez imparfaite chez les Grecs. On voit que, même du temps de Thucydide, ils ne connoissoient pas encore les grues. Leurs ouvriers suppléoient à cette machine si simple, mais si utile, par des poutres carrées [3], qu'on faisoit jouer et mouvoir probablement comme des bascules. Ce fait ne nous doit pas donner une grande idée des machines dont les Grecs se servoient pour la construction de leurs bâtimens.

Pour entrer maintenant dans quelque détail sur le goût qui régnoit alors dans leur architecture, je remarquerai d'abord qu'on n'avoit employé qu'un seul ordre dans l'or-

[1] *Suprà* tom. v. l. II, sect. 2, ch. 3.

[a] Paus. l. v, c. 10.

Ce bâtiment, selon le calcul de Pausanias, doit avoir été construit vers l'an 630, avant J. C.

[b] Tite-Live, l. I, n. 45, place cet événement sous le règne de Servius Tullius 6e. roi de Rome; c'est-à-dire, vers l'an 560 avant J. C.

C'est aussi à-peu-près le calcul de Diodore-Laerce, l. II, segm. 103. Cet auteur y dit que Théodore de Samos avoit conseillé d'établir les fondemens du temple d'Ephèse sur des couches de charbon. Ce Théodore, au rapport d'Hérodote, l. III, n. 41, d'Aristote, de Rep. l. v, c. 11, et de Pausanias, l. VIII, c. 14. florissoit du temps de Polycrate, tyran de Samos, qu'on sait avoir été contemporain d'Amasis, qui monta sur le trône d'Egypte l'an 569 avant J. C.

[2] Vitruv. l. VII, Præfat.

[3] L. IV, p. 327.

donnance de tous les monumens dont je viens de parler. L'usage d'en mêler et d'en unir plusieurs dans un même édifice, n'a eu lieu qu'assez tard chez les Grecs. J'observerai ensuite que pendant fort long-temps ces peuples n'ont employé que les ordres dorique et ionique. Le temple d'Ephèse et celui de Jupiter à Olympie, qu'on peut mettre au nombre des plus anciens monumens que la Grèce éclairée ait élevés, étoient, l'un d'ordre ionique [1], et l'autre d'ordre dorique [2]. Le fameux temple de Minerve à Athènes, bâti sous Periclès, et celui de Thésée sont aussi d'ordre dorique [3]. On voit enfin que des quatre plus fameux temples dont la Grèce, au jugement de Vitruve, pouvoit se glorifier, les deux plus anciens étoient d'ordre ionique, le troisième d'ordre dorique, et le quatrième d'ordre corinthien. Mais remarquons que ce dernier édifice, au rapport du même auteur, n'avoit été construit que du temps des Romains [4]. Il est très-rare, en effet, de voir l'ordre corinthien employé dans les édifices fameux de l'antiquité. Le peu d'usage que les Grecs en ont fait, me porteroit à croire que leurs architectes ne jugeoient pas cet ordre assez grand et assez majestueux.

Ajoutons que, dans tout ce qui nous reste des plus beaux ouvrages de l'antiquité grecque et romaine, construits suivant l'ordre dorique, les colonnes y sont sans base [5]. Vitruve s'est conformé à cette pratique. Cet architecte qui paroît s'être attaché à traiter de cet ordre plus exactement que d'aucun autre, ne parle point des bases des colonnes, et cependant, il entre dans beaucoup de détails sur celles des autres ordres. Disons aussi que les ordres de l'architecture grecque n'ont point été inventés ni exécutés dans les premiers temps, tels que nous les voyons aujourd'hui dans les ruines de l'ancienne Rome, ni avec les mêmes

[1] VITRUV. l. VII, Præfat.

[2] PAUSANIAS, l. V, c. 10.

[3] Voyage de STUART. t. II, p. 420 et 455.

[4] VITRUV. l. VII, Præfat.

[5] Comme au théâtre de MARCELLUS à Rome, à celui de Vicence, et dans un arc de triomphe très-magnifique qui est à Vérone.

On peut voir des profils de colonnes doriques sans base, dans M. de CHAMBRAY, p. 15, 19 et 33, particulièrement où il a rapporté le dessin d'un mausolée antique qu'on voit auprès de Terracine. Les colonnes de cet édifice, qui est d'ordre dorique, n'ont point de base. Il en est de même d'un temple de Bacchus, bâti à Sardes sous le règne de Crésus. Les colonnes de ce monument, dont on voit encore les ruines, sont sans base.

Voy. aussi les notes de PERRAULT sur Vitruve, p. 176, not. [b] à la fin.

ornemens que nos architectes y emploient. On y a fait successivement beaucoup de changemens et d'augmentations. Chez les Grecs, l'architecture étoit originairement assez peu chargée d'ornemens. Les détails et les parties de leurs ouvrages étoient fondés dans la nature. Ils ne croyoient point en conséquence que dans la représentation il fût permis de s'éloigner de la vérité. Ces grands maîtres n'admettoient en un mot, que ce qu'ils pouvoient soutenir et expliquer par des raisons solides, ou du moins vraisemblables. C'étoient sur ces principes que les anciens avoient réglé dans chaque ordre les proportions qu'ils nous ont laissées [1].

On ne doit cependant pas condamner également tous les changemens qu'on a faits à l'ancienne architecture. Il y en a d'avantageux. On a cherché à corriger ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans les premiers modèles. Les bases, qu'on appelle ioniques, les seules qui fussent en usage chez les anciens, ont été jugées peu convenables. Le chapiteau du même ordre a été trouvé incommode et désagréable. On l'a donc changé. L'accord unanime avec lequel tous les architectes ont reçu et adopté ces innovations, ne permet pas de douter qu'elles n'aient été heureuses et raisonnables [2].

Les Grecs, au surplus, réservoient pour les temples, les théâtres et les autres édifices publics, toutes les beautés et les richesses de leur architecture. Ils n'en faisoient point usage pour les maisons des particuliers. Leurs logemens étoient infiniment moins beaux, moins grands et moins magnifiques que les nôtres. Il n'y avoit pas un seul palais, c'est-à-dire, un édifice particulier qui méritât ce nom dans toute la Grèce. On peut en attribuer la cause à cet esprit républicain qui régnoit dans tous les états de cette partie de l'Europe. La modestie extérieure est l'apanage et la vertu favorite des républiques. Quelque riche et quelque puissant que pût être un citoyen, il n'auroit pas osé blesser les yeux de ses compatriotes par des bâtimens dont l'éclat les auroit offensés, et eût infailliblement exposé leur auteur à l'envie et à la jalousie publiques. Disons maintenant un mot de la sculpture et de la peinture.

On voit que la sculpture et la peinture commençoient aussi à se développer dans la Grèce vers la fin des siècles

[1] VITRUV. l. IV, c. 2.

[2] *Voy.* la préface de PERRAULT sur l'ordonnance des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens, p. 24 et suiv. et 2.me vol. c. 3, p. 61

que nous parcourons présentement. Quelques sculpteurs s'étoient déjà fait une réputation brillante vers le temps à-peu-près de la 50e. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 576 avant J. C. Dipœnus et Scyllis se rendirent alors extrêmement célèbres par l'invention de sculpter le marbre et de le polir [a]. Ces deux artistes formèrent un grand nombre d'élèves dont les ouvrages furent très-estimés. La sculpture cependant n'atteignit ce caractère de pureté, d'élégance, et ce degré sublime auquel les Grecs l'ont porté, que du temps de Périclès, c'est-à-dire, plus de 150 ans après les artistes dont je viens de parler.

A l'égard de la peinture, elle a été encore plus long-temps à se perfectionner. Cet art, dont je serois fort porté à donner l'invention aux Grecs, ne parut dans tout son lustre que sous Alexandre. Je n'en suis point étonné. Que de temps, que d'études, de soins et de réflexions n'a-t-il pas fallu pour amener la peinture à une sorte de perfection! Et cet art, comme je crois l'avoir montré, n'a commencé à exister que depuis le temps d'Homère [1]. Aussi, dans les siècles qui nous occupent maintenant, les peintres étoient-ils encore fort ignorans. On voit d'abord que pendant fort long-temps on n'a point connu l'art de mélanger les couleurs. Les premiers tableaux qu'on vit paroître n'étoient peints qu'avec une seule couleur, qui devoit être et bien dure et sèche, puisqu'elle n'étoit formée que par une détrempe de morceaux de vases de terre broyées et pulvérisés très-fins [2]. On pourroit peut-être penser que cette espèce de peinture ressembloit à celle que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *camayeu*. Mais il n'y a pas d'apparence. Les Grecs étoient alors trop peu instruits pour connoître cette façon de peindre, qui consiste à dégrader les tons d'une seule et même couleur. Qu'on juge de leur habileté par un fait qui a pour garans plusieurs écrivains très-célèbres de l'antiquité. Ils nous aprennent qu'originairement on étoit obligé d'écrire au bas des tableaux les noms des objets qui en faisoient le sujet, tant ils étoient informes [b]. Ce ne fut que vers le temps de Mil-

[a] PLIN. l. XXXVI, sect. 4.

Les plus anciennes inscriptions du Péloponnèse et de l'Attique sont gravées sur des marbres absolument bruts.

[1] *Suprà* 2.me vol. l. II, sect. 1. c. 5. art. 3.

[2] PLIN. l. XXXV, sect. 5.

[b] ARISTOT. Topic. l. VI, c. 2, t. I, p. 243. — ÆLIAN. Var. hist. l. X. — PLIN. l. XXXV, sect. 5.

Les passages d'ARISTOTE et d'ELIEN, que je cite, sont très-clairs et très-précis. On n'en peut pas dire autant de celui de PLINE. Sa phrase est lou-

tiade, c'est-à-dire, environ 450 ans avant J. C. que les peintres grecs commencèrent à pouvoir attraper la ressemblance exacte des personnes qu'ils vouloient représenter [1]. Enfin, Pline remarque qu'avant Apollodore, qui vivoit dans la quatre-vingt-treizième olympiade (410 ans avant J. C.) il n'y avoit point de tableau qui appellât et retînt le spectateur [2].

On voit au surplus que, dès les siècles dont il s'agit maintenant, plusieurs ouvriers se rendirent célèbres dans la Grèce par leur habileté à travailler les métaux, et particulièrement le fer [3]. Enfin, si l'on vouloit entrer dans un plus grand examen et dans des recherches plus circonstanciées, il seroit aisé de montrer que c'est à l'époque qui fait l'objet de cette troisième partie de notre ouvrage, qu'on doit rapporter le développement de toutes les découvertes sublimes dont, par la suite, les Grecs ont enrichi les arts. Mais j'abandonne ces détails qui, présentant sans cesse des objets à peu près semblables, pourroient à la fin fatiguer les lecteurs.

Remarquons néanmoins que ces mêmes peuples, dont on ne sauroit trop louer le génie en architecture, en sculpture et peut-être aussi en peinture, ont été fort peu industrieux à se procurer quantité de commodités dont il ne paroît pas aujourd'hui qu'il soit possible de se passer. Par exemple, les vêtemens des Grecs ont toujours été fort défectueux. J'ai déjà dit ailleurs qu'ils ne connoissoient ni

che suivant l'ordinaire de cet écrivain bel esprit. On a même voulu donner à ce passage un sens totalement contraire à celui que j'ai cru devoir adopter. On veut faire dire à PLINE que les portraits peints par les artistes dont il parle, étoient si ressemblans, que pour faire connoître à la postérité les personnages qu'il représentoient, on avoit écrit leurs noms au bas de ces tableaux; de même que nous en usons aujourd'hui au bas des portraits en taille-douce.

Mais cette explication ne me paroît point être la pensée de PLINE. Je pourrois d'abord citer en ma faveur le suffrage de tous les interprètes et commentateurs de cet ancien écrivain. Ils ont tous entendu le passage en question dans le sens que je lui donne. Cependant, sans avoir recours à des autorités qui peuvent souvent paroître douteuses, je crois qu'on doit, dans cette occasion, interpréter PLINE par ARISTOTE et par ELIEN. Ce principe posé, le passage de cet auteur confirme le fait que j'ai avancé sur l'ignorance et l'impéritie des premiers peintres. Je conviendrai en même temps que cette explication paroît en quelque sorte mettre PLINE en contradiction avec lui-même, mais on peut répondre que ce n'est pas le seul exemple qu'on en trouve dans ses écrits. C'est, au surplus, le défaut de tous les auteurs qui ont affecté de ne parler que par énigmes et par sentences.

[1] PLIN. l. XXXV, sect. 34.

[2] *Ibid.* sect. 36.

[3] HÉROD. l. I, n. 25. — PAUS. l. III, c. 12, p. 160, l. X, c. 16.

[illegible] les bas, ni les culottes. Leurs [illegible] Ouvertes aussi que [illegible] s'aider de selles pour [illegible] pour y monter [1]. Je dirai [illegible] manquoient de quantité d'in- [illegible] plus agréables. Il n'y avoit, [illegible] peuples ignoroient aussi l'art [illegible] n'ont jamais connu, ni [illegible], s'il étoit nécessaire, [illegible] des arts qui ont été [illegible] alors de l'imprimerie, [illegible], des cartes réduites, de [illegible], des glaces, des [illegible] moulins à eau et à vent, [illegible] n'ont jamais connues. [illegible], je crois, pour prouver [illegible], l'imperfection et l'i- [illegible]

LIVRE TROISIÈME.

Des Sciences.

Nous sommes parvenus aux siècles qui terminent et bornent nos recherches sur l'état des sciences chez les anciens peuples. C'est en effet à l'époque de Cyrus qu'on voit s'anéantir les empires d'Assyrie, de Babylone, et même la monarchie des premiers Egyptiens. Nous pouvons donc juger de toutes les découvertes qu'on doit proprement attribuer aux Assyriens, aux Babyloniens et aux Egyptiens. Celles qui se sont faites chez ces peuples, postérieurement aux siècles qui terminent cette troisième partie de notre ouvrage, ne peuvent leur appartenir qu'assez imparfaitement. Ce n'étoient plus alors ces mêmes Assyriens, ces mêmes Babyloniens, ni ces mêmes Egyptiens qu'on a vu figurer jusqu'à présent. Leur Empire étoit détruit, et leur génie primitif altéré par le mélange des nations auxquelles ces peuples ont toujours continué d'être soumis depuis Cyrus.

Il n'en sera pas des Grecs de même que des Asiatiques et des Egyptiens, dans les siècles qui nous occupent maintenant. Nous ne ferons, au contraire, qu'apercevoir le germe naissant de toutes les connoissances qui ont assuré à cette nation le rang distingué dont elle est, et sera toujours en possession. L'époque que nous parcourons à présent, doit cependant être regardée comme une des plus remarquables de l'histoire grecque. Ce fut vers la fin des siècles qu'elle embrasse, que les lettres et la philosophie commencèrent à jeter dans la Grèce de profondes racines, crûrent avec rapidité, et devenant bientôt fécondes, enfantèrent ces productions immortelles dont l'univers entier n'a cessé, et ne cesse encore chaque jour de s'enrichir.

CHAPITRE PREMIER.

De la Médecine.

De l'aveu de toute l'antiquité, depuis la guerre de Troie jusqu'à celle du Péloponnèse, l'histoire de la médecine est demeurée couverte des plus épaisses ténèbres [1]. On ne peut cependant pas supposer que, pendant un si long intervalle, on ait absolument négligé l'étude d'une science aussi nécessaire que la médecine. Les livres saints attestent le contraire. Salomon devoit posséder une grande partie des connoissances qui forment l'art de remédier à nos infirmités. L'écriture dit de ce prince, qu'il avoit composé des traités sur tous les animaux, les oiseaux et les poissons, et qu'il avoit écrit sur tous les arbres et sur toutes les plantes, depuis le cèdre du Liban, jusqu'à l'hysope [a]. Plusieurs autres faits rapportés dans les livres saints attestent également la connoissance et l'usage de la médecine dans les siècles qui nous occupent présentement.

Nous voyons qu'alors il y avoit des médecins de profession chez les Hébreux. Asa, roi de Juda, étant attaqué de la goutte, on lui reproche de s'être adressé aux médecins plutôt qu'au Tout-puissant [2]. Ezéchias, qu'un abcès menaçoit de la mort, est guéri par l'application d'un cataplasme de figues [3]. Joram, roi de Juda, blessé dans une bataille, se retire à Jésraël pour se faire panser [4]. On recueille aussi de plusieurs expressions des prophètes, qu'on savoit alors guérir les plaies, les fractures et les meurtrissures, par le moyen de certains médicamens, tels que la résine, le baume, la graisse et les huiles [5]. Il paroît même qu'on avoit beaucoup de considération pour les médecins chez les peuples

[1] Celse, l. 1, *in* Præfat. — Plin l. xxix, sect. 2, p. 493. — Isidor. Orig. l. iv, c. 3.

[a] 3. Reg. c. 4, ℣. 33.

Entr'autres connoissances que Salomon s'attribue dans le livre de la Sagesse, il met celle de la différence des plantes et des propriétés des racines.

c. 7, ℣. 20.

[2] 3, Reg. c. 15, ℣. 23. — 2 Paral. c. 16, ℣. 12.

[3] 4, Reg. c. 20, ℣. — Is. c. 38. ℣. 21.

[4] 4, Reg. c. 8, ℣. 29, c. 9, ℣. 15.

[5] Isaïe, c. 1, ℣. 6. — Jérém. c. 8, ℣. 22. — Ezéch. c. 30, ℣. 21.

e l'Asie. « Honorez le médecin, dit l'Ecclésiastique, à
cause du besoin que vous en pouvez avoir [1]. »

A l'égard des Grecs, quoique nous ignorons l'état et les
rogrès de la médecine chez ces peuples, depuis la guerre
le Troie jusqu'à celle du Péloponnèse, il est cependant
ertain que les Asolépiades, c'est-à-dire les descendans d'Es-
ulape, conservèrent cette science dans leur famille sans
ucune interruption. On comptoit trois écoles célèbres qu'ils
voient établies, l'une à Rhodes, l'autre à Cos, et la der-
ière à Cnide. Hérodote, antérieur à Hippocrate [a], parle
ussi de plusieurs autres écoles de médecine très-fameuses.
ignons-y celle d'Italie, qui dut sa naissance à Pythagore,
dont on ne peut guère reculer l'érection plus tard que
n 550 avant J. C. [2].

Les poëmes d'Homère fournissent des preuves encore plus
arquées de l'état de la médecine, et des progrès qu'elle
voit avoir faits dans le temps où vivoit ce grand poëte.
n trouve dans ses écrits quantité de détails anatomiques.
omère désigne par leur nom presque toutes les parties du
rps humain. Il y a plus; ce poëte doit avoir eu une grande
nnoissance de leur structure et de leurs fonctions, à en
ger par la description qu'il fait des blessures et des accidens
ui en résultent. On pourroit même lui reprocher d'avoir,
et égard, affecté de faire montre de sa science. Quoi qu'il
i soit, ces faits ne permettent pas de révoquer en doute les
mières que, de son temps, on avoit acquises en médecine.
se présente néanmoins une réflexion qui sembleroit, au
emier coup-d'œil, rendre difficile à concevoir ces con-
issances anatomiques, si bien caractérisées dans les écrits
Homère.

Si l'on en croit un ancien commentateur de Platon, Alcméon,
sciple de Pythagore, passoit pour le premier qui eût ana-
misé des animaux [3]. Aristote, qui n'a vécu que plus de
) ans après Hippocrate, nous apprend d'ailleurs que de
n temps, les Grecs n'avoient point encore osé disséquer
s cadavres humains. Lorsque ce philosophe parle des par-
es internes de l'homme, il dit qu'elles sont fort inconnues,
l'on n'a rien de bien certain sur leur structure et leur arran-
ement, et qu'il en faut juger par la ressemblance qu'elles

[1] Chap. 38, v. 1.
[a] Ce grand médecin florissoit dans
temps de la guerre du Péloponnèse,
s l'an 430 avant J. C.
[2] Le Clerc, hist. de la médecine,
1.er vol. l. II, c. 1 et 2.
[3] Chalcid. *in* Tim. Plat. p. 30.

doivent avoir avec les parties des autres animaux qui peuvent avoir quelque rapport avec chacune d'elles [1]. Comment a-t-il donc pu se faire que dès le siècle d'Homère l'anatomie fût portée à une sorte de justesse et d'exactitude ?

Cette objection qu'on jugeroit d'abord très-forte, cesse néanmoins de le paroître, quand on fait réflexion aux divers moyens que, dans tous les temps, on a eu de s'instruire de la disposition du corps humain. Je les ai exposés, ces moyens, dans la première partie de cet ouvrage [2]. On peut aussi consulter ce qu'a dit sur ce sujet Daniel le Clerc, dans son histoire de la médecine. Ce savant homme y fait concevoir très-aisément comment les anciens médecins auront appris à connoître les parties internes du corps humain, sans avoir été néanmoins dans l'usage habituel de disséquer des cadavres [3].

Je croirois d'ailleurs que les peuples de l'Asie ne se faisoient pas le même scrupule que les Grecs, d'ouvrir les cadavres humains. Homère peut donc avoir puisé chez eux les connoissances anatomiques qu'il a répandues dans ses ouvrages. Car quoiqu'on ne puisse pas déterminer précisément quelle a été la patrie de ce prince des poëtes, il me paroît cependant hors de doute qu'il est né et a passé la plus grande partie de sa vie dans l'Asie Mineure. C'est un sentiment que j'ai déjà eu soin d'établir. J'ai cru même, en conséquence, devoir rapporter aux peuples de ces contrées certaines connoissances trop délicates et trop relevées, pour qu'Homère ait pu les puiser dans le sein de la Grèce proprement dite. On ne doit point en faire honneur aux habitans de cette partie de l'Europe. Ils étoient encore bien grossiers et bien ignorans au siècle dans lequel ce poëte a paru.

Je crois en avoir dit assez pour montrer que le vide, qui règne dans l'histoire de la médecine, depuis les enfans d'Esculape, Podalire et Machaon, jusqu'à Hippocrate, ne vient point de ce que, pendant cet intervalle, on aura négligé l'étude de cette science. On ne doit attribuer l'ignorance où nous sommes des noms et de la capacité de ceux qui ont cultivé alors la médecine, qu'aux temps auxquels ils ont vécu. L'histoire de ces siècles est très-confuse et très-défectueuse. Les médecins ne sont pas les seuls qui aient lieu de s'en plaindre. Il ne se présentera que trop d'occasions de s'en convaincre par rapport à bien d'autres objets.

[1] Hist. animal. l. I, c. 16, init.
[2] L. III, chap. I, art. 2.
[3] Hist. de la médecine, I.er vol. l. II, p. 74 et 75.

CHAPITRE SECOND.

De l'Astronomie.

L'HISTOIRE de l'Astronomie, dans les siècles que nous parcourons présentement, n'est pas tout-à-fait aussi ingrate que celle de la médecine. Les écrivains de l'antiquité nous fournissent un peu plus de secours sur l'état où pouvoit être alors cette science chez les différens peuples dont nous avons à parler. Les Babyloniens, les Egyptiens, et surtout les Grecs, vont nous donner lieu de présenter quelques détails curieux et intéressans. Examinons d'abord l'état de l'Astronomie chez chacun de ces peuples en particulier. Nous présenterons ensuite quelques idées générales, résultantes des différens faits que nous allons rapporter.

ARTICLE PREMIER.

Des Babyloniens.

ON sait à quel point l'histoire des Babyloniens et des Assyriens nous est inconnue. Il paroîtroit donc que nous ne serions guères en état de juger des découvertes et des progrès que ces peuples avoient faits en Astronomie. On va voir néanmoins, qu'en rassemblant et rapprochant les différens traits répandus dans les auteurs de l'antiquité, on peut se former une idée assez juste des connoissances astronomiques des Babyloniens.

Les astronomes de Chaldée étoient instruits que le soleil et les planètes avoient un mouvement propre d'occident en orient, et que ces révolutions se faisoient avec de grandes inégalités de temps, et de grandes différences de vîtesse[a]. Ils enseignoient que la lune est placée au-dessous de toutes les

[a] DIOD. l. II, p. 144. — SIMPLIC. in l. II, ARIST. de cœlo. fol. 117. *verso.*

étoiles et de toutes les planètes ; que, comme elle est la plus petite de toutes celles qu'on aperçoit, elle est aussi la plus proche de la terre [a] ; que sa révolution se fait en moins de temps, non pas qu'elle ait une plus grande vîtesse que les autres planètes, mais à cause du peu d'étendue de son orbite. Ils savoient de plus que la lune n'a qu'une lumière empruntée, et que ses éclipses viennent de ce qu'elle entre dans l'ombre de la terre [b].

Les Chaldéens ne comptoient que 36 constellations ; 12 dans le zodiaque, et 24 hors de ce cercle. Ils distinguoient ces dernières en septentrionales et en méridionales [c]. Ils avoient divisé chaque signe du zodiaque en 30 degrés, et chaque degré en soixante parties, ou minutes [d]. Par cette méthode, les Chaldéens avoient trouvé le mouvement moyen de la lune. Ils étoient ainsi parvenus à déterminer le retour périodique de cette planète avec beaucoup de précision [e].

L'avantage qu'ont eu ces astronomes, d'avoir inventé de fort bonne heure le moyen de mesurer exactement les différentes parties du jour, doit nous donner une assez bonne idée de leurs calculs astronomiques. On convient assez généralement qu'ils ont connu, avant tous les autres peuples, l'usage des cadrans solaires [f]. Aussi passoient-ils pour les premiers qui eussent entrepris de mesurer la durée de la révolution annuelle du soleil [g]. Leurs observations, à cet égard, n'avoient point été infructueuses. Nous voyons que, dès le règne de Nabonassar, l'année, chez ces peuples, étoit de 365 jours. Les anciens nous le font assez connoître, en disant que les années, nommées autrefois *Années de Nabonassar*,

[a] *Idem* l. II, p. 144.

Ce passage de Diodore mérite attention. Comment les Chaldéens avoient-ils pu deviner que la lune est effectivement la plus petite des planètes ? C'étoit probablement de leur part une conjecture des plus hasardées.

[b] *Idem*. l. II, p. 144 et 145.

[c] *Idem. Ibid.*

[d] GEMIN. c. 15, p. 62. — S. EMPIRIC. adv. astrolog. l. V, p. 339.

[e] GEMIN. c. 15, p. On peut douter néanmoins que toutes ces connoissances fussent bien anciennes chez les Chaldéens. Voyez WEIDLER, Hist. Astron. c. 3, p. 35.

[f] HEROD. l. II, n. 109.

Hérodote ne fixe point l'époque de cette découverte. On doit juger cependant qu'elle devoit être fort ancienne. Nous trouvons, dès le temps d'Achaz, c'est-à-dire cinq ans avant l'ère de Nabonassar, l'usage des cadrans solaires, établi à Jérusalem. 4. Reg. c. 20, ℣. 11, Paral. c. 32, ℣. 31.

Il est très-vraisemblable qu'Achaz tenoit des Babyloniens la connoissance de cet instrument mathématique. L'Ecriture, en effet, nous apprend que ce prince fut en grande liaison avec Theglath-Phalasar, roi d'Assyrie. 4. Reg. c. 16, ℣. 8, etc.

[g] ACHILL. TAT. ad Arati Phænom. c. 18.

répondoient, mois pour mois et jour pour jour, à l'année civile des Egyptiens [a].

On pourroit encore, s'il en étoit besoin, appuyer ce sentiment par l'usage des Perses. Depuis le règne de Cyrus, l'année de ces peuples fut réglée à 365 jours [1]; et on sait que Cyrus est le premier qui ait soumis l'empire de Babylone au trône de Perse.

Il n'est pas aussi facile de décider dans quel temps les Babyloniens ont connu la nécessité d'ajouter à leurs années ordinaires les cinq heures et quelques minutes, dont la révolution annuelle du soleil surpasse la durée de 365 jours. Il est certain que cette découverte n'avoit pas échappé aux astronomes chaldéens. Strabon l'assure très-précisément [2]; mais il n'en fixe point l'époque. Cependant la manière dont il s'exprime, donne assez à entendre que cette connoissance étoit fort anciennement répandue dans la Chaldée. Tout nous autorise donc à croire que, dans le cours des siècles qui font présentement notre objet, l'année des Babyloniens étoit de 365 jours et quelques heures [b]. On pourroit même croire, qu'à cet égard, ils avoient porté la précision à un grand degré de justesse. J'en parlerai ailleurs plus particulièrement [c].

On nous a conservé les noms d'anciennes périodes astronomiques dont l'invention étoit due aux Chaldéens. Bérose s'en étoit servi pour faire ses calculs chronologiques [3]. Mais ces mesures de temps, dont l'usage étoit alors très-familier, nous sont aujourd'hui assez inconnues. Il règne beaucoup de difficultés sur le nombre d'années dont chacune de ces périodes étoit composée. Les efforts que quelques critiques mo-

[a] Censorin. de Die nat. c. 21.

Voyez dans le chap. suivant ce que nous disons sur l'année civile des Egyptiens.

[1] Q. Curt. l. III, c. 3, p. 154. — Voyez aussi Diod. l. II, p. 120.

[2] L. 17, 1160, A.

[b] Ubo Emmius, et après lui Munkerus *de Intercalat.* l. III, c. 2, donnent à entendre que l'année des Chaldéens n'étoit que de 365 jours seulement. Ils disent que, pour réparer le dérangement que le quart de jour omis causoit à la longue, ces peuples en composoient un mois, qu'ils ajoutoient tous les 120 ans à leurs années ordinaires; que par ce moyen chaque cent vingt-unième année étoit de 395 jours, c'est-à-dire, de 13 mois. Mais ces écrivains ne citent pour garant de leur sentiment aucun auteur de l'antiquité, et de plus ils sont démentis formellement par Strabon, comme on vient de le voir. On peut donc mettre hardiment cette opinion au nombre de ces systèmes faits à plaisir, qui n'ont d'autre fondement que l'imagination de l'auteur qui les a enfantés.

[c] Dans la dissertation sur les périodes astronomiques des Chaldéens, à la fin de ce volume.

[3] Syncell. p. 17. — Abyden. *apud eund.* p. 38, C.

dernes ont faits pour les éclaircir, ne satisfont pas encore pleinement. Pour ne point trop interrompre l'exposé que je fais des connoissances astronomiques des Babyloniens, je rendrai compte de ces différentes périodes dans une dissertation particulière [a].

Le système que les Chaldéens s'étoient formé sur les comètes, paroît mériter aussi quelque attention. Apollonius de Mindе, célèbre astronome, nous apprend que les Chaldéens, chez lesquels il avoit étudié, regardoient les comètes comme des planètes dont la révolution se faisoit dans des orbites très-excentriques à la terre, et que ces astres n'étoient visibles que dans le temps où ils parcouroient la partie inférieure de cette orbite. Les mêmes astronomes prétendoient encore, au rapport d'Appollonius, connoître le cours des comètes et la durée de leurs périodes [1]. Pline, Plutarque et Stobée parlent aussi très-clairement de ce système des Chaldéens [2]. J'imagine cependant qu'il étoit plutôt dû au hasard et à l'incertitude, qu'à l'étude et à l'expérience [3]. Les anciens n'avoient rien d'assuré sur cet objet; ni en général sur la plupart des phénomènes de l'astronomie physique.

On peut encore mettre au nombre des connoissances astronomiques des Chaldéens, les idées qu'ils s'étoient formées sur l'étendue de la circonférence du globe terrestre. On prétend qu'ils étoient parvenus à déterminer qu'un homme, marchant d'un bon pas, suivroit le soleil autour de la terre, et arriveroit en même temps que cet astre au point équinoxial [4];

[a] Voy. à la fin de ce volume, la dissertation sur les périodes des Chaldéens.

[1] *Apud* Seneg. Quæst. nat. l. vii, c. 3, t. 2, p. 820, et c. 17, p. 331.

[2] Plin. l. ii, sect. 23, p. 89. — Plut. t. 2, p. 893. — Stob. Eclog. Phys. l. i, p. 63.

[3] Pline et Plutarque ne disent pas nommément que ce fut le système des Chaldéens; mais on doit présumer que c'étoit chez ces peuples que les anciens philosophes de la Grèce avoient puisé ce qu'ils disoient des comètes. Sénèque et Stobée autorisent à le croire, puisqu'il paroît par leurs écrits que cette opinion sur les comètes étoit établie très-anciennement dans la Chaldée.

[4] Sénèque nous en fournira la preuve dans le même passage que je viens de citer. Il y parle d'un autre astronome nommé Epigènes, qui disoit que les Chaldéens n'avoient rien de certain sur les comètes, et qu'ils les regardoient comme des météores allumés par l'effort de quelque tourbillon d'air violemment agité.

Ces contradictions ne doivent point nous surprendre. Il y avoit plusieurs écoles chez les Chaldéens. Pline en compte trois, l. vi, c. 26, p. 332. On enseignoit différens systèmes dans toutes ces écoles, suivant le témoignage de Strabon (l. xvi, p. 1074.) Ainsi Apollonius a rapporté celui qu'on adoptoit dans l'école où il avoit étudié, et Epigènes ce que l'on débitoit dans celle qu'il avoit suivie; et il n'y avoit point alors de raisons qui pussent accréditer un système plus que l'autre.

[5] Achill. Tat. *ad* Arati phænom. c. 18.

c'est-à-dire, que dans l'espace d'une année solaire, que les Chaldéens, comme on vient de le voir, déterminoient à 365 jours et quelques heures, un homme marchant d'un bon pas, pourroit faire le tour de la terre, et le feroit effectivement, s'il pouvoit toujours soutenir sa marche également [a].

Voilà tout ce que nous avons pu recueillir de plus précis sur les connoissances des Chaldéens en astronomie. Ils avoient fait, comme on voit, quelques progrès dans certaines parties de cette science ; mais il y en avoit quantité d'autres, et des plus importantes, qui leur étoient absolument inconnues. Les Chaldéens n'avoient, par exemple, qu'une théorie fort imparfaite des éclipses de soleil. Ils n'osoient les déterminer ni les prédire [b]. Une pareille ignorance n'annonce pas dans ces astronomes des connoissances bien exactes, ni des lumières fort étendues sur les phénomènes célestes. Peut-être même n'ont-ils acquis que dans des temps très-postérieurs, une partie des découvertes dont j'ai cru pouvoir leur faire honneur dès les siècles dont je parle dans cette troisième partie de mon ouvrage [c]. En effet, malgré la conquête de l'Empire de Babylone par Cyrus, et successivement par Alexandre, les Chaldéens ont toujours continué à jouir d'une très-grande considération, par le respect extrême dont les anciens étoient prévenus pour les connoissances que ces prêtres avoient, dit-on, acquises dans l'astrologie judiciaire. La destruction de l'empire de Babylone n'a donc point mis les Chaldéens hors d'état de pouvoir perfectionner leurs découvertes astronomiques ; et Diodore, de qui j'ai emprunté la plupart des détails dont je viens de rendre compte, n'a connu ces astronomes que bien postérieurement au siècle d'Alexandre.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot de l'observatoire des Babyloniens. Le principal objet des anciens astronomes étoit d'apercevoir et de saisir le lever et le coucher des astres. Ils ne trouvèrent pas d'abord d'endroits plus propices pour cet effet, que les grandes plaines ouvertes de tous côtés, où la vue découvroit un horizon vaste et étendu. Les plaines furent donc, pendant plusieurs générations, les seuls observatoires en usage. Mais les peuples policés cherchèrent bien-

[a] Un homme fait communément une lieue par heure : par conséquent, s'il pouvoit marcher toujours sans s'arrêter, il en feroit 24 par jour, et 8760 en 365 jours. On sait que la circonférence de l'équateur du globe de la terre est d'environ 9000 lieues. Il résulte de ce calcul que les astronomes de Chaldée avoient des notions assez justes de la grandeur de la terre.

[b] Diod. l. II, p. 145.

[c] Weidler, Hist. Astron. c.

tôt à se procurer les moyens d'observer le cours des astres avec plus de facilité et de précision. Dans cette vue, ils construisirent des édifices dont l'élévation leur donnoit beaucoup plus d'avantage. Les Babyloniens ne furent pas des derniers à mettre cette pratique en usage. J'ai déjà eu occasion de parler du temple de Bel, si renommé chez ces anciens peuples [1]. Cet édifice renfermoit dans son centre une tour extrêmement élevée, dont la construction paroît avoir été plus ancienne que celle du temple même [2]. C'étoit du sommet de cette tour que les Chaldéens faisoient leurs principales observations [3].

ARTICLE SECOND.

Des Egyptiens.

Les Egyptiens sont, après les Grecs, le peuple de l'antiquité dont nous pouvons le plus facilement apercevoir les progrès dans les sciences. J'ai exposé dans les livres précédens, les différentes manières dont les Egyptiens avoient réglé leurs années, d'abord à 360 jours, et ensuite à 365. Examinons si, dans l'époque que nous parcourons maintenant, ils étoient parvenus à un plus grand degré de précision.

Le soleil emploie à sa révolution annuelle 365 jours et environ six heures. J'ai rendu compte des motifs qui m'ont déterminé à prêter, dans les siècles présens, aux Babyloniens la connoissance de ce quart de jour excédent. Je ne suis pas également porté à croire que les Egyptiens en eussent aussi fait la découverte. Voici les motifs qui m'en empêchent.

Thalès a été le premier des Grecs qui ait donné 365 jours à l'année. Ce philosophe vivoit vers l'an 600 avant l'ère chrétienne. L'histoire remarque qu'il n'avoit point eu d'autres maîtres que les Egyptiens [4]. Du temps de Thalès, l'année égyptienne n'étoit donc encore que de 365 jours.

Hérodote écrivoit dans le 5me. siècle avant J. C. Ce grand historien, dont le témoignage est si respectable pour tout ce qui concerne les anciens Egyptiens, dit, en parlant de l'année de ces peuples, qu'elle étoit de douze mois, composés chacun de 30 jours, auxquels on ajoutoit cinq jours de plus tous les

[1] *Suprà*, l. II, c. I.
[2] Hist. des Juifs, t. I, l.
[3] Diod. l. II, p. 123.
[4] Diogen Laert. l. I, segm. 27. — Clem. Alex. Strom. l. I, p. 352.

ins. Par ce moyen, continue-t-il, les Egyptiens se procurèrent le retour périodique des saisons dans le même mois de l'année. On voit, par ces dernières paroles, qu'Hérodote n'a pas senti l'inconvénient du dérangement des saisons attaché à une longue suite d'années de 365 jours; et c'est encore une preuve que, de son temps, l'année égyptienne étoit bornée à un pareil nombre de jours.

Enfin il paroît par Strabon que les Egyptiens n'ont connu les six heures, à-peu-près, qu'il faut ajouter aux 365 jours de l'année commune, que vers le temps où Platon et Eudoxe voyagèrent chez ces peuples. Du moins est-il certain, par le témoignage de ce géographe, que ces deux philosophes apprirent cette particularité des prêtres égyptiens, et que, jusqu'à ce moment, les Grecs l'avoient ignorée [1]. Il y a donc bien de l'apparence que les astronomes égyptiens firent cette découverte dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre le voyage d'Hérodote et celui de Platon en Egypte, intervalle de plus de 80 ans. La manière dont Strabon raconte que les prêtres en firent part à Eudoxe et à Platon, achève, à mon avis, de confirmer ce sentiment. Il nous représente cette connoissance comme une espèce de mystère qu'on ne communiquoit qu'aux personnes privilégiées [2]. Les savans d'Héliopolis expliquèrent, dit-il, en secret à nos deux philosophes, la véritable durée de l'année solaire [3]. Ce ne fut même que par un séjour de treize années, que Platon et Eudoxe purent mériter la confiance des prêtres, au point d'en obtenir la communication de cette importante découverte [4]. Nous ne devons pas, au reste, être surpris que les Egyptiens en fissent alors un mystère. Plus cette découverte étoit récente, et plus ils en devoient être jaloux.

On pourroit dire que si Hérodote n'a point parlé de ce quart de jour excédent, c'est que vraisemblablement il aura été trompé par la pratique des Egyptiens. Ces peuples avoient deux formes d'années; l'une civile et l'autre astronomique [5], Cette dernière étoit de 365 jours et quelques heures; mais leur année civile n'étoit que de 365 jours [6]. Ce n'étoit pas sans dessein que les Egyptiens l'avoient ainsi réglé. Ils ne vouloient pas que leurs fêtes revinssent toujours dans le même temps. Leur intention, au contraire, étoit qu'elles parcourussent

[1] Strabo, l. xvii, p. 1159 et 1160.
[2] *Idem.* p. 1159.
[3] *Idem. Ibid.*
[4] *Idem. Ibid.*
[5] Diod. l. i, p. 59. — Strabo, l. xvii, p. 1171.
[6] *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 14, p. 340, 350 et 351.

successivement toutes les saisons de l'année [1]. Les Egyptiens n'admettoient donc point d'intercalation dans leurs années civiles ; elles étoient constamment de 365 jours [2] ; ce qui les faisoit anticiper d'un jour, tous les quatre ans, sur la véritable année solaire avec laquelle ces années vagues et rétrogrades ne se rencontroient que tous les 1460 ans. C'est de cette année civile de 365 jours seulement, dira-t-on, qu'Hérodote a entendu parler, d'autant mieux qu'elle a subsisté sous cette forme chez les Egyptiens, bien des siècles même après celui auquel Hérodote écrivoit. Nous l'apprenons des écrits de Geminus, de Censorin et de Théon d'Alexandrie [3].

Mais si, du temps d'Hérodote, ces deux formes d'années eussent été connues en Egypte, est-il à supposer qu'un historien si exact et si instruit eût négligé de nous apprendre une semblable particularité ? d'ailleurs auroit-il dit, aussi nettement qu'il l'avance, que par le moyen d'une pareille année les Egyptiens se procuroient le retour périodique des mêmes saisons dans les mêmes mois de l'année ? Il est bien vrai qu'Hérodote, très-versé d'ailleurs dans toutes les connoissances des Grecs et des Egyptiens, étoit très-ignorant en astronomie. Nous en avons déjà produit des preuves. L'exemple présent en est une nouvelle conviction. En effet, si ce grand historien eût été plus éclairé sur le temps que le soleil emploie à faire sa révolution annuelle, il n'auroit pas dit qu'une suite d'années de 365 jours procuroit le retour périodique des mêmes saisons dans les mêmes mois de ces années. Mais cette erreur, dans laquelle est tombé Hérodote, est une preuve incontestable qu'il n'en savoit pas davantage sur ces matières, et c'est la différence sensible qu'on remarque entre cet historien et les autres écrivains que nous venons de citer. Lorsque ces derniers parlent de l'année civile des Egyptiens, dont ils marquent la durée à 365 jours, il n'y en a pas un qui n'ait parlé en même temps de ce quart de jour dont la véritable année solaire surpasse celle de 365 jours. D'ailleurs Hérodote avoit séjourné assez long-temps en Egypte. Il s'étoit même, comme on le voit par ses écrits, insinué trop avant dans l'esprit des prêtres de cette nation, pour que, s'ils eussent fait dès-lors cette découverte, ils ne la lui eussent pas révélée, comme ils firent par la suite à Eudoxe et à Platon. On en doit dire autant de Thalès, puisque l'histoire remarque expressément qu'il avoit

[1] GEMIN. p. 33 ; CENSORIN. c. 18 ; Theo. Alexandrin. fragm. *apud* Petav. Uranolog.

[2] GEM. CENSOR. THEON. DIOD. STRABO. *Ubi suprà.*

[3] *Loco suprà cit.*

gagné entièrement la confiance des prêtres égyptiens [1]. Il ne nous paroît pas, après ces réflexions, qu'il soit possible d'attribuer aux Egyptiens, dans les siècles dont nous nous occupons présentement, la connoissance des six heures dont la révolution du soleil surpasse à-peu-près celle de 365 jours.

Il n'est pas à présumer que les astronomes d'Egypte eussent fait d'importantes découvertes sur la grandeur des astres. On en peut juger par celle qu'ils donnoient à la lune. Ils croyoient cette planète 72 fois plus petite que la terre [2]. Ce que Macrobe rapporte du moyen que les mêmes savans employèrent pour connoître la proportion du diamètre du soleil à son orbite, n'est pas fort propre non plus à nous donner une grande idée de leurs découvertes astronomiques [3]. La manière dont il en parle ne permettant pas, au surplus, de douter que cette pratique n'appartienne aux anciens Egyptiens, je vais tâcher de l'expliquer [4].

Suivant Macrobe, les astronomes d'Egypte placèrent sur un plan horisontal un vase hémisphérique, dont la surface intérieure portoit une aiguille qui passoit par son centre, et s'élevoit à angles droits sur le plan du cercle dont les bords de ce vase faisoient partie. Ces bords étoient partagés en deux demi-couronnes égales, dont l'une étoit subdivisée en douze parties aussi égales; c'est-à-dire en douze arcs de quinze degrés chacun. Ils orientèrent ce vase de manière que la position de l'aiguille, qu'on y avoit adaptée, répondît précisément à celle de l'axe du monde, et que les douze divisions, dont on vient de parler, se présentassent à la partie inférieure de telle sorte que le diamètre de l'orifice du vase qui terminoit ces douze parties, se trouvât exactement parallèle à l'horizon. Tout cet appareil n'aboutissoit, comme il est facile de s'en convaincre, qu'à produire l'effet d'un cadran équinoxial, dont la construction est infiniment plus facile et plus simple. Quoi qu'il en soit, ce fut, selon Macrobe, à l'aide d'un pareil instrument, que les astronomes d'Egypte crurent pouvoir déterminer le rapport de la portion de l'orbite du soleil qu'occupe le corps de cet astre à la totalité de cet orbite. Le jour même

[1] Diog. Laert. l. 1, segm. 27.

[2] Plut. De facie in orbe lunæ, p. 932, A.

[3] In somn. Scip. l. 1, c. 20, p. 100, etc.

[4] Rien n'est plus obscur que cette explication donnée par Macrobe, du procédé des astronomes égyptiens dans l'opération dont il s'agit. Je n'ose me flatter d'avoir rendu, avec autant d'exactitude que je l'aurois souhaité, le vrai sens de cet auteur. Mais je puis bien assurer que, de quelque manière qu'on entende ce passage, on n'y découvrira jamais rien qui puisse donner une grande idée de l'opération astronomique en question.

de l'un des deux équinoxes, dit cet auteur, ils observèrent et marquèrent sur les bords de l'orifice de leur vase hémisphérique le point où portoit l'ombre de l'aiguille qui en traversoit le centre, à l'instant où le bord supérieur du disque du *soleil* levant paroissoit au niveau de l'horizon. Le soir du même jour ils observèrent et marquèrent, de la même manière, le *point* de la demi-circonférence opposée des bords de leur instrument, sur lequel tomboit l'ombre du style, au moment précis où le disque du soleil commençoit à toucher l'horizon par son bord inférieur. La différence de l'intervalle des deux points d'ombre, à la demi-circonférence entière, ou à 180 degrés, se trouva de la neuvième partie de l'une des douze divisions horaires ou de 1 $\frac{2}{3}$ degrés; d'où les Egyptiens *conclurent* que le diamètre du soleil étoit précisément la deux cent seizième partie de son orbite [1]; conclusion qu'il n'est guère *facile* de concilier avec les notions les plus simples de la géométrie élémentaire [2], mais qu'il seroit fort aisé de rectifier si l'objet en valoit la peine, ce que je suis bien éloigné de penser. Car, indépendamment du mécompte que devoit produire le peu de précision de l'instrument singulier dont parle Macrobe, les réfractions, de l'égalité desquelles dépendoit la justesse de l'opération dont il s'agit, variant beaucoup du soir au matin, et la transparence de l'air, dans l'instant où le soleil monte sur l'horizon, n'est pas à beaucoup près la *même* qu'au moment où il se couche. Au reste, à partir du récit de notre auteur, toute cette opération des astronomes égyptiens n'avoit pour objet de leur part, que de déterminer la grandeur réelle du diamètre du soleil. Elle ne pouvoit par conséquent leur être d'aucun usage, qu'autant qu'ils auroient connu d'une manière précise les dimensions de son orbite, et c'est un point sur lequel toutes les connoissances que leur suppose Macrobe, se réduisent à des conjectures très-vagues et très-incertaines.

D'autres auteurs attribuent aux Egyptiens une méthode encore plus défectueuse, pour déterminer le rapport du diamètre du soleil à l'orbite qu'il décrit. Au moment où l'on commençoit à découvrir les premiers rayons de cet astre, on

[1] MACROB. *loco supra cit.*

[2] Il suffit d'avoir lu les trois premiers livres des élémens d'Euclide, pour être en état de sentir que le résultat de l'opération, dont parle Macrobe, donne le demi-diamètre du soleil égal à la corde d'un arc de 50 minutes de l'orbite circulaire qu'il décrit; au lieu que les astronomes égyptiens le faisoient, suivant cet auteur, égal à l'arc même de 50 minutes, puisqu'ils prenoient l'arc de un degré 50 minutes pour mesure précise du diamètre de cet astre.

faisoit, dit-on, partir un cavalier qui couroit jusqu'à ce que le disque du soleil fût entièrement levé. Ensuite on mesuroit l'espace parcouru par ce cavalier pendant le temps que le soleil avoit mis à monter sur l'horizon, et comme on savoit ce que le coursier, dont s'étoit servi ce cavalier, pouvoit parcourir dans l'espace d'une heure, on déterminoit par une règle de trois le temps que le diamètre de cet astre avoit employé à monter sur l'horizon [1]. Il est aisé de sentir combien cette manière de mesurer le temps, étoit peu capable de suppléer à l'invention des horloges, et les erreurs qu'elle devoit occasionner.

A l'égard des autres connoissances astronomiques, que les anciens ont attribuées aux Egyptiens, nous en voyons peu qu'on puisse rapporter nommément aux siècles qui font maintenant notre objet; mais il n'en est pas moins constant que ces peuples avoient fait dès-lors quelques progrès en astronomie. Ils s'étoient particulièrement appliqués à étudier le mouvement des astres [2]. Les Egyptiens connoissoient, dit-on, la cause des éclipses de lune. Ils savoient qu'elles étoient occasionnées par l'ombre de la terre, dans laquelle cette planète entre alors [3]. Les astronomes de la grande Thèbes surtout, passoient pour fort habiles à calculer ces phénomènes; et même les éclipses de soleil dont ils donnoient par avance un détail assez juste et assez exact [4]. L'histoire nous en a conservé un exemple célèbre au sujet de cette fameuse éclipse qui sépara les armées des Mèdes et des Lydiens au moment qu'elles en étoient aux mains. Thalès avoit prédit cette éclipse [5], et l'on a déjà vu que ce philosophe étoit redevable de toutes ses connoissances astronomiques aux Egyptiens. Ils avoient encore soupçonné que les comètes étoient des astres qui avoient des retours périodiques [a]. Ils étoient aussi parvenus à construire des tables astronomiques, par le moyen desquelles ils marquoient assez exactement les révolutions des planètes, leurs mouvemens directs, stationnaires et rétrogrades [6]. J'ai déjà rendu compte de plusieurs de ces connoissances astronomiques dans la première partie de cet ouvrage, en traitant de la découverte des planètes.

[1] Weidler, Hist. Astron. c. 4, n. 12, p. 58.

[2] Diod. l. 1, p. 59, 91, 92. — Strabo, l. xvii, p. 1171.

[3] Diog. Laert. Prœm. segm. 11.

[4] Diod. l. 1, p. 59.

[5] Herod. l. 1, n. 74.

[a] Diod. l. 1, p. 92. Il y a bien de l'apparence que Pythagore avoit puisé en Egypte le système que ses disciples débitoient sur les comètes. *Voy.* Arist. Metereol. l. 1, c. 6, *init.* Plut. de Placit. philos. l. 3, c. 2, *init.*

[6] Diod. l. 1, p. 59, 91 et 92.

On dit encore que les Egyptiens s'étoient aperçus que le soleil étoit le centre des mouvemens de Mercure et de Vénus, et que dans certaines positions ces deux planètes passoient quelquefois au-dessus du soleil, et quelquefois au-dessous [1]. On doit regarder cette importante découverte, comme une preuve de l'ancienneté des observations faites sur les planètes. Mais il me paroît certain que les Egyptiens n'avoient pas encore acquis cette connoissance des mouvemens de Mercure et de Vénus, dans les temps que nous parcourons présentement. Nous n'en trouvons aucune trace dans les auteurs les plus anciens. Vitruve est le premier qui en ait parlé, et il est bien singulier que Ptolémée, postérieur à Vitruve, paroisse avoir absolument ignoré cette découverte. Car si ce grand astronome en eût été instruit, il n'eût pas vraisemblablement imaginé le systême qu'il nous a laissé.

Il y a bien de l'apparence que le systême qui fait tourner la terre comme une planète autour du soleil, n'a pas été absolument inconnu aux Egyptiens, même dès le temps que nous parcourons dans cette troisième partie. On sait que quelques philosophes grecs, et particulièrement les disciples de Pythagore, ont entrevu, d'une manière, à la vérité très-obscure et très-informe, que notre terre et les planètes tournoient, et autour d'un centre commun, et sur elles-mêmes tout-à-la-fois [2]. Difficilement expliqueroit-on ce qu'ils entendoient par ce double mouvement qu'ils donnoient aux planètes [3]. Ils n'avoient pas des idées bien nettes du mouvement de la terre sur son axe, ni du parti qu'on en pouvoit tirer pour expliquer la révolution diurne [4]. Leur systême étoit extrêmement confus, et très-mal développé [5]. La manière dont ils expliquoient, par le mouvement de rotation de la terre, les mouvemens apparens des astres et du ciel, présentent contradictions sur contradictions [6]. Quoi qu'il en soit, néanmoins, c'est aux Egyptiens qu'il faut rapporter ces premières idées; c'est en Egypte, comme on sait, que les plus grands génies de la Grèce avoient été puiser les connoissances dont ils ont enrichi leur patrie. Je le répète, on ne conçoit pas, d'après ce fait, Ptolémée, qui avoit passé ses jours en Egypte, ou l'ait [illegible], ou du moins n'y ait eu aucun égard. Il est vrai que

[1] Macrob. in somn. Scip. l. 1, c. [illegible] p. 92 et 93. — *Voy.* aussi Vi[illegible] ix, c. 4. — Mart. Capella de [illegible] Philos. et Merc. l. viii. *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9, M. p. 2 et 3.

[3] Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9, p. 2 et 3.

[4] Plut. de Placit. Philos. l. iii, c. 13. Achill. Tat. Isag. c. 10.

[5] *Voy.* les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 9, M. p. 2, 3 et 6.

[6] *Ibid.* p. 3.

le système de ce grand astronome suit, en quelque sorte de plus près le rapport des sens. Il suffit à des astronomes qui n'observent que les apparences célestes. Mais il n'étoit pas difficile, en rectifiant les idées des Pythagoriciens, d'établir des notions bien plus simples, bien plus conformes aux lois de la nature, et par cette raison même, plus convenables à des philosophes. Copernic a bien su montrer le parti qu'on pouvoit tirer de pareilles découvertes. Mais c'est que du temps de Copernic on étoit déjà infiniment plus éclairé, que dans le siècle où vivoit Ptolémée. D'ailleurs toutes les notions, dont je viens de rendre compte, étoient plutôt des conjectures et des idées jetées au hasard, que des découvertes fondées sur le raisonnement et l'expérience [a]. C'est peut-être même la raison pour laquelle Ptolémée, quoiqu'en ayant pu être instruit, n'y aura pas eu d'égard. Ces réflexions, au surplus, sont étrangères à notre sujet. Revenons aux Egyptiens; parlons des idées que ces peuples paroissent avoir eues sur la matière dont sont composées les étoiles fixes et les planètes.

Ils disoient que les étoiles étoient de feu [1], et ils appeloient la lune une terre éthérée [2]. Je regarde aussi les Egyptiens comme les premiers auteurs de la pluralité des mondes. Orphée est le plus ancien écrivain qui ait débité cette opinion chez les Grecs [3]. Proclus nous a conservé des vers, dans lesquels on voit que l'auteur des Orphiques mettoit des montagnes, des hommes et des villes bien bâties dans la lune [4]. Il est très-certain aussi, que les Pythagoriciens enseignoient, d'après Orphée, que chaque planète étoit un monde qui renfermoit une terre, un air et un éther [5]. Il y a bien de l'apparence que ces philosophes mettoient dans ces mondes tout ce qui peut être dans le nôtre, puisqu'ils les croyoient entièrement semblables. C'est, au surplus, des Egyptiens qu'Orphée et les Pythagoriciens tenoient ces opinions singulières. Car l'on n'ignore pas qu'Orphée et Pythagore étoient redevables

[a] Voy. *infrà* ce que nous disons sur ces prétendues connoissances des anciens philosophes, art. 4.

[1] Diog. Laert. prœm. segm. 11.

[2] Procl. in Tim. l. 1, p. 45.

[3] Plut. de Placit. Philos. l. 11, c. 13. — Euseb. præparat. Evang. l. xv, c. 30. — Stob. l. 1, Eclog. physic. p. 54, liq. 24.

[4] In Tim. l. 1v, p 283.

On peut douter que les poésies, citées autrefois sous le nom d'Orphée, fussent réellement de ce fameux philosophe. Il est certain néanmoins que ces poésies étoient extrêmement anciennes. On les regardoit comme telles dès le temps de Platon. In Cratyl. p. 276, E. — *Voy.* aussi Jamblic. de vita Pythag. c. 34, p. 196.

[5] Plut. Stob. *locis cit.*

peut assurer, jusqu'au temps de Thalès, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 600 avant J. C., les Grecs n'avoient que de très-foibles notions des principes fondamentaux de l'astronomie et de la géométrie [1]. Ils ne profitèrent même que très-médiocrement des découvertes dont Thalès et Anaximandre, son disciple, leur firent part. On en pourra juger par les faits que je vais exposer.

La détermination de la durée de l'année est le but principal auquel on a toujours rapporté les observations sur le mouvement des astres. J'ai rendu compte, dans la seconde partie de cet ouvrage, des efforts que les Grecs avoient faits pour y parvenir. On y a vu que ces peuples ne surent, pendant bien des siècles, qu'ajouter six jours aux 354, dont originairement leur année étoit composée [2]. C'est ainsi qu'elle étoit réglée du temps de Solon, et long-temps encore après [3]. Ces années étoient formées de douze mois lunaires qu'on supposoit de 30 jours chacun. Ce qui montre que les Grecs se régloient plutôt sur le cours de la lune que sur celui du soleil. Par ce calcul, la forme qu'ils avoient donnée à leur année n'étoit, ni lunaire, ni solaire.

On sent assez quels désordres devoit occasionner un pareil calendrier. Aussi les Grecs étoient-ils obligés, à chaque instant, d'y faire des corrections, soit pour les mois, soit pour les années. Tantôt ils retranchoient du mois, un jour, et tantôt deux [4]. Il arrivoit d'ailleurs qu'après un certain temps leurs douze mois lunaires ne répondoient pas aux quatre saisons de l'année. Alors les Grecs en ajoutoient un treizième; mais il se trouvoit aussi des circonstances où ils étoient forcés d'omettre ce mois intercalaire [5]. Il falloit donc imaginer sans cesse de nouveaux expédiens.

C'est au peu de progrès que l'astronomie avoit faits dans la Grèce, qu'on doit attribuer cette quantité de périodes différentes dont j'ai rendu compte dans le second volume de cet ouvrage. La religion leur avoit donné naissance en grande partie. La plupart de ces cycles n'avoient été inventés que ...is la vue de faire tomber la célébration des fêtes au temps

udem *apud* Diog. Laert. l. I, 23. — Apulejus, florid. l. IV. *ipse*, 2.me vol. l. III, c. 3, art. agr. 2.

Marsh. p. 610 et 611.

[4] *Idem*. p. 611.

[5] Cicero *in* Verrem. act. 2, l. II, n. 52, t. 4, p. 244.

[6] On voit que du temps d'Hérodote les Grecs étoient dans l'usage d'ajouter, après deux années complètes, c'est-à dire, chaque troisième année commencée, un treizième mois, l. II, n. 4. Mais comme, par cette méthode, leurs années devenoient trop longues d'un mois au bout de huit ans, ils omettoient chaque huitième année un mois intercalaire. Censorin. c. 18.

prescrit par les oracles. Mais on peut dire de ces périodes, qu'elles ne donnent pas une idée plus avantageuse des peuples qui les avoient imaginées, que les fêtes pour lesquelles elles avoient été instituées.

Il est bien étonnant que les Grecs aient été tant de siècles sans reconnoître les imperfections de leur calendrier, et les embarras dans lesquels la méthode qu'ils suivoient, les jetoit. On convient que Thalès a eu connoissance de l'année de 365 jours [1]. Postérieurement à ce philosophe, Platon et Eudoxe apprirent en Egypte que le soleil emploie à sa révolution, non-seulement 365 jours, mais encore près de six heures [2]. Néanmoins, du temps de Démétrius de Phalère, l'année des Grecs n'étoit encore que de 360 jours [3]. Il y avoit cependant déjà bien du temps, comme on vient de le voir, qu'ils avoient été à portée d'en régler la durée, d'une manière beaucoup plus analogue à celle de la révolution du soleil. On ne conçoit point par quels motifs les Grecs se sont obstinés si long-temps à garder une forme d'année aussi vicieuse que celle dont nous venons de parler. C'est le jugement qu'en ont porté leurs écrivains les plus sensés. Hérodote, et parlant de l'année des Egyptiens, n'a pas pu s'empêcher de remarquer que leur méthode étoit beaucoup plus sage que celle des Grecs [3]. Aussi voyons-nous que les meilleurs astronomes de la Grèce, tel que Cléostrate, Harpalus, Nautelès, Mnésistrate, Dosithée, Eudoxe, Méton, Callipus, etc., furent obligés de changer plusieurs fois la manière d'intercaler, et d'inventer successivement différentes périodes pour mieux accorder leurs mois avec le cours de la lune, et leurs années avec celui du soleil [4].

La manière dont les Grecs comptoient et énonçoient les quantièmes de leurs mois, ne me paroît pas moins singulière ni moins bizarre que la forme de leur calendrier.

Les Grecs partageoient le mois en trois parties, chacune de dix jours. La première dixaine s'appeloit la dixaine du *mois commençant* [5]. La seconde dixaine, celle du *mois qui est au milieu* [6]. Et la troisième, celle du *mois finissant* [7]. La première dixaine se comptoit de suite; ainsi on disoit le premier, le second, le troisième, etc., du mois commençant. Mais comme

[1] Diog. Laert. l. I, segm. 27.
[2] Strabo, l. xvii, p. 1160 et 1161.
[3] Plin. l. xxxiv, sect. 12. — Varro *apud* Nonium.
Démétrius de Phalère florissoit vers l'an 300 avant J. C.
[3] L. II, n. 4.
[4] Marsh. p. 614 *et suiv.*
[5] Μηνὸς ἱσταμένου.
[6] Μηνὸς μεσοῦντος.
[7] Μηνὸς φθίνοντος.

les Grecs ne comptoient jamais le quantième au-dessus de dix, quand ils vouloient, par exemple, exprimer le seize, ils disoient le second sixième; c'est-à-dire le sixième jour de la seconde dixaine. Il en étoit de même pour la troisième dixaine : au lieu de dire le vingt-quatre supposé, ils disoient le troisième, quatrième. Telle étoit encore la manière de compter des Grecs du temps d'Hésiode [1].

Solon apporta quelque changement dans la manière d'exprimer les jours de la troisième dixaine du mois. Il introduisit l'usage de compter depuis le vingtième jour jusqu'au trentième, non par addition, mais par soustraction, en diminuant toujours selon le décours de la lune. Ainsi, au lieu de dire le troisième premier, c'est-à-dire le vingt-unième, il voulut qu'on dît le dixième du *mois finissant*; le neuvième du *mois finissant* pour le vingt-deux, et ainsi des autres [2]. Quelquefois même on supprimoit l'expression du *mois finissant*, quand on comptoit plusieurs jours de suite, parce qu'alors il étoit impossible de se méprendre [3]. Il n'est pas facile de concevoir que des peuples, dont nous sommes ordinairement portés à juger d'une façon très-favorable, aient pu suivre une manière de compter si peu naturelle, ou pour mieux dire, si extravagante. La réforme introduite par Solon, étoit encore plus défectueuse que l'usage auquel on la substituoit.

Il n'y a pas jusqu'au nom que les Grecs donnoient au dernier jour de leur mois qui ne se ressente de cette bizarrerie. Ils régloient leurs mois par le cours de la lune; conséquemment ces mois étoient alternativement *pleins* de trente jours, et *caves* de vingt-neuf. Le vingt-neuvième jour du mois cave n'étoit cependant point énoncé sous le nom de vingt-neuvième jour, il portoit celui de trentième, ou de *triacade*, tout de même que le dernier jour des mois pleins [4]. Thalès fut le premier auteur de cet usage [5].

Il doit paroître encore bien singulier que les Grecs, qui tenoient des Orientaux une grande partie des connoissances élémentaires de l'astronomie, n'aient pas suivi l'usage où ces peuples, de temps immémorial, de partager la [illegible] en sept jours [6]. On vient de voir que les Grecs nt leurs mois en trois décades ou dixaines, auxquelles

[illegible] v. 814 *et suiv.*
[illegible]T. in Solone. p. 92, C.
[illegible]*dem. Ibid.*
GEMIN. c. 6, p. 68. — Schol. Hésiod. Dies. p. 166, etc. Edit. Heins.
[5] Diog. Laert. l. 1, segm. 24.
[6] *Suprà*, 1.er vol. l. III, c. 2, art. 2.

ils donnoient le nom de mois commençant, de mois du milieu, et de mois finissant. Telle étoit aussi la forme de leurs semaines. Ce n'a été que bien des siècles après ceux dont il s'agit présentement, qu'ils se conformèrent à la pratique des peuples de l'Orient, et partagèrent la semaine en sept jours [1].

A parler en général, les Grecs n'avoient encore sur l'astronomie, dans les siècles que nous parcourons, que des notions extrêmement bornées. Il est constant qu'alors ils ne connoissoient qu'un très-petit nombre de constellations [2]. Il en étoit de même à l'égard des planètes. Leurs connoissances, sur cet article, se réduisoient à *Vénus*. C'est la seule planète dont il soit question dans Homère et dans Hésiode. On dira peut-être que le silence de ces deux poëtes sur Mars, Jupiter, etc., ne prouve point que ces planètes fussent inconnues de leur temps dans la Grèce. On pourroit admettre cette réponse, si nous n'étions pas instruits d'ailleurs de l'ignorance des Grecs sur ce sujet. Mais c'est un fait dont il n'est pas permis de douter. Démocrite, au rapport de Sénèque, soupçonnoit qu'il y avoit plusieurs étoiles errantes, mais il n'avoit pas osé en déterminer le nombre ni les noms; car, ajoute Sénèque, les Grecs ne savoient point encore qu'il y eût cinq planètes [3]. Ce fut Eudoxe qui, le premier apporta d'Egypte en Grèce la connoissance de ces astres [4]. Il est donc certain que, jusqu'au temps de ce philosophe, c'est-à-dire jusqu'à l'an 400 environ avant Jésus Christ, les Grecs restèrent dans la plus profonde ignorance sur la nature et le mouvement des corps célestes. On en jugera encore mieux par les idées qu'ils s'étoient formées sur *Vénus*.

L'éclat dont brille cette planète, avoit frappé les Grecs, mais ses mouvemens avoient jeté ce peuple dans une erreur bien grossière. On sait que Vénus se montre alternativement avant le lever du soleil et après le coucher de cet astre, selon qu'elle est plus occidentale ou plus orientale que le soleil. Les Grecs n'imaginèrent pas qu'une même étoile pût se montrer sous deux aspects si opposés. Ils crurent devoir les attribuer à deux astres différens. Conséquemment à cette idée, Vénus reçut chez ces peuples deux noms qui, caractérisant ses deux situations opposées, montrent que réellement les Grecs, d'une seule planète en avoient fait deux. Ainsi, lorsque Vénus paroissoit avant le lever du soleil, ils la nommoient *Eosphoros*,

[1] Dio. Cassius, Hist. Rom. l. xxxvii, p. 42.
[2] *Suprà*, 2.me vol. l. iii, c. 3, art. 2, paragr. 2.
[3] Nat. Quæst. l. vii, c. 3.
[4] *Idem. Ibid.*

c'est-à-dire, l'astre précurseur de l'aurore. Ils l'appeloient au contraire *Esperos*, l'astre du soir, lorsqu'elle ne se montroit qu'après le coucher du soleil. Vénus n'est jamais désignée que sous ces deux noms dans Homère et dans Hésiode ; et c'est, pour le dire en passant, une preuve assez marquée que les Grecs ne se sont avisés que fort tard de désigner les planètes par les noms des divinités qu'ils adoroient.

Appollodore prétend que Pythagore fut le premier qui fit connoître à ces peuples que Vénus du matin et Vénus du soir n'étoient qu'une seule et même planète [1]. Mais, selon quelques autres écrivains, cette connoissance seroit encore plus récente dans la Grèce. Ils en font honneur à Parménide [2], postérieur d'environ une cinquantaine d'années au philosophe de Samos.

Il règne, au surplus, la même incertitude sur l'histoire de toutes les découvertes astronomiques faites dans la Grèce. On n'en peut point marquer les époques avec précision. Les anciens, par exemple, sont partagés sur le temps auquel les Grecs connurent l'obliquité de l'écliptique. Les uns attribuent cette découverte à Pythagore [3], les autres à Anaximandre son disciple [4]. Il y en a même qui veulent qu'OEnopides de Chio s'en soit aperçu le premier [5]. Ce qui me paroît de plus vraisemblable dans cette question, c'est qu'Anaximandre aura montré le premier aux Grecs de combien de degrés le zodiaque étoit incliné à l'équateur. La manière dont Pline s'est exprimé, en parlant de la découverte attribuée à ce philosophe, semble favoriser l'explication que je propose [6]. Peut-être aussi qu'avant Anaximandre, les savans faisoient un mystère de cette connoissance. Ce philosophe la divulgua, et donna, par ce moyen, à chacun la facilité de s'appliquer avec quelque succès à l'astronomie. C'est encore un sentiment auquel les expressions de Pline peuvent donner quelque crédit [7].

Ce n'est point, au reste, la seule découverte astronomique dont l'antiquité ait cru devoir faire honneur à Anaximandre. Il trouva, dit-on, le premier l'art d'exprimer les conversions

[1] *Apud* Stob. Eclog. Phys. l. 1, p. 55. — Plin. l. II, sect. 6, p. 76. — [illegible] III, segm. 14. — *[illegible]ud* Diog. Laërt. l. [illegible] 868, C. — Autor[illegible]los. *apud* Galen. t. [illegible] sect. 6, [illegible] p. 110. — Plut. *loco cit.* — Eudemus *apud* Fabric. B. Gr. t. 2, p. 278.

On croit OEnopidès postérieur de quelques années à Anaxagore, dont le temps est assez connu par son disciple Périclès.

[2] *Obliquitatem ejus intellexisse*, loco cit.

[3] *Rerum fores aperuisse*, loco cit.

du soleil, et l'égalité des jours et des nuits; c'est-à-dire, que parmi les Grecs il eut la gloire de connoître le premier les équinoxes et les solstices, et de réduire à des principes fixes, la variété régulière des saisons [1]. Thalès, son maître, avoit déterminé le coucher des Pléïades au vingt-cinquième jour après l'équinoxe d'automne; Anaximandre le marqua au vingt-neuvième, ou même au trente-unième [2]. De toutes les découvertes dont ce philosophe enrichit l'astronomie grecque, celle des cadrans solaires est sans doute une des plus belles et des plus importantes. Il en fit l'épreuve à Lacédémone [3]. J'oubliois de dire qu'Anaximandre passoit, au rapport de Pline, pour le premier des Grecs qui eût entrepris de construire une sphère artificielle [4].

L'histoire des découvertes attribuées à ce philosophe nous fournit, au surplus, des preuves bien sensibles du peu de progrès que l'astronomie physique avoit faits dans la Grèce. Que penser des idées que les astronomes de ce pays se formoient alors sur la grandeur des corps célestes? Anaximandre ne croyoit pas que le soleil fût plus grand que le Péloponnèse [5].

Je n'insisterai pas davantage sur les connoissances que les Grecs pouvoient avoir de l'astronomie aux siècles qui terminent cette troisième partie de notre ouvrage. Je crois en avoir assez dit, pour qu'on soit en état de les apprécier. Je ne laisserai cependant pas d'en toucher encore quelques mots, et

[1] Acad. des Inscript. t. 30, p. 23 et 24.

[2] Weidler, Hist. Astron. p. 76.

[3] Diog. Laert. l. II, segm. 1.

Saumaise a prétendu que l'instrument dont Diogène Laerce attribue l'invention à Anaximandre, devoit être fort inférieur à un cadran solaire. A l'en croire, cette machine ne servoit qu'à marquer exactement les points des solstices et des équinoxes, les méridiens et les saisons. L'usage de cet instrument, ajoute Saumaise, ne pouvoit pas s'étendre jusqu'à tracer la route que tient le soleil, depuis le moment où il se lève jusqu'à celui où il se couche. Mais Saumaise, plus recommandable par l'étendue de son érudition, que par la justesse de sa critique, assigne, contre sa propre intention, à l'instrument inventé par Anaximandre, des propriétés infiniment supérieures à celles d'un simple cadran solaire.

Au surplus Hérodote dit positivement que les Grecs avoient appris des Babyloniens l'usage des horloges et la division du jour en douze parties égales, l. II, n. 109. Hérodote n'écrivoit qu'environ cent ans après Anaximandre. Il ne parle point de cette connoissance comme d'une nouveauté établie depuis peu de temps dans la Grèce. L'autorité de ce grand historien me porteroit donc à croire qu'Anaximandre ne fut pas, à proprement parler, l'inventeur des cadrans solaires chez les Grecs; c'étoit des Babyloniens qu'ils en avoient appris l'usage. Mais ce philosophe aura perfectionné sans doute la construction des cadrans solaires, et mérité par-là d'en être regardé en quelque sorte comme l'inventeur.

[3] L. VII, sect. 56, p. 416.

[4] Plut. de Placit. philos. l. II, c. 20. — Diog. Laert. l. II, segm. 1.

même de descendre à des temps assez modernes dans l'article suivant, où je vais faire l'examen et la comparaison des progrès que les anciens peuples avoient faits en astronomie.

ARTICLE QUATRIÈME.

Réflexions sur l'Astronomie des Babyloniens, des Egyptiens et des Grecs.

On ne comptoit, au rapport de Pline, que trois peuples dans l'antiquité, qui se fussent rendus célèbres par leurs progrès dans l'astronomie. Les Chaldéens, les Egyptiens et les Grecs [1]. Nous avons rendu compte de tout ce que les anciens ont pu nous fournir sur les connoissances astronomiques des Babyloniens et des Egyptiens. Ces découvertes appartiennent aux siècles renfermés dans notre ouvrage. Depuis cette époque, il n'y a rien qu'on puisse attribuer directement à ces peuples. J'ai déjà eu occasion, plus d'une fois, d'en faire sentir les raisons. Nous sommes donc en état de juger des connoissances et des découvertes des Egyptiens et des Babyloniens en astronomie.

Il n'en est pas tout-à-fait de même des Grecs. Les sciences en général, n'avoient encore fait, dans les siècles qui terminent cette troisième et dernière partie de notre ouvrage, que des progrès très-médiocres chez des peuples. On ne peut donc point juger de l'étendue de leurs connoissances en astronomie par tout ce que j'ai eu occasion d'en dire jusqu'à présent. Mais pour faciliter la comparaison des divers progrès de cette science chez les différens peuples de l'antiquité, j'ai cru devoir anticiper sur les temps; j'indiquerai donc en peu de mots l'époque à laquelle l'astronomie a pu commencer à mériter le nom de science dans la Grèce. Parlons d'abord des Chaldéens.

Quoique les Grecs aient été peu soigneux d'approfondir [illegible] peuples de l'Orient, ils n'ont cependant pas [illegible] instruire des découvertes faites autrefois dans ces [illegible] urs écrivains en disent assez pour nous mettre [illegible] ononcer sur le rang que les Chaldéens doivent [illegible] les astronomes. On a vu, par les détails dans

[1], sect. 57, p. 129.

esquels je suis entré à l'article de ces peuples, qu'ils devoient avoir des connoissances assez étendues des mouvemens célestes. Leurs observations astronomiques étoient les plus anciennes qu'on connût dans l'antiquité [1]. Quand Hipparque et Ptolémée qui vivoient en Egypte, entreprirent de réformer l'astronomie, ils ne trouvèrent point dans les mémoires des Egyptiens, d'observations comparables pour l'ancienneté à celle des Babyloniens [2]. disons enfin que les meilleurs écrivains de la Grèce sont convenus que leur nation avoit beaucoup emprunté des Chaldéens. Ces peuples partagent avec les Egyptiens l'honneur d'avoir enseigné aux Grecs les premiers principes de l'astronomie [3].

Il est vrai que les Egyptiens paroissent avoir eu la préférence pour l'exactitude, et pour ce qu'on peut appeler réellement la science astronomique. On est même porté, assez communément, à regarder les Chaldéens, plutôt comme des astrologues, que comme des astronomes. Nous ne prétendrons pas dissimuler qu'à bien des égards ils méritent effectivement ce reproche. Mais il faut en même temps faire attention que les Chaldéens n'ont pas été les seuls entêtés des chimères de l'astrologie. Il n'est aucun peuple de l'antiquité qui n'y ait donné. Les Egyptiens n'en ont pas été plus exempts que les autres [4]. D'ailleurs nous avons déjà observé que l'astrologie avoit dû rendre de très-grands services à l'astronomie [5]. L'étude de cette science frivole et ridicule ne seroit donc pas, à cet égard, un reproche à faire aux Chaldéens.

Ne doit-on pas attribuer plutôt à la partialité et aux préjugés des Grecs, la prééminence dont les Egyptiens sont en possession sur toutes les nations de l'antiquité? Nous tenons des Grecs tout ce que nous pouvons savoir de l'état des sciences chez les anciens peuples. La plupart des grands établissemens de la Grèce, avoient été formés par des colonies sorties d'Egypte. Les Grecs instruits d'abord à l'école des Egyptiens, les ont regardés par un effet naturel, comme les inventeurs de toutes les sciences. Ils ont cherché ensuite à faire valoir cette

[1] Simplic. in l. 1, Aristot. de coelo. fol. 27. In l. 11, fol. 117, *verso*. — Syncell. p. 207, C. — Marsh. p. 474.

[2] Marsham. *loco cit.*

[3] Herod. l. 11, n. 109. — Strabo, l. xvii, p. 1161. — Theon, *ad* Arati prognost. p. 80. — Syncell. p. 207, C.

[4] Herod. l. 11, n. 82. — Diod. l. 1, p. 91 et 92. — Cicero de Divin. l. 1, n. 5, t. 3, p. 4. — Plut. Conviv. sap. p. 149, A.

[5] *Suprà*, 1.er vol. p. 236 et 237. — Je me repens amèrement, disoit Kepler, d'avoir tant décrié l'astrologie. Je remarque qu'on a beaucoup négligé l'étude de l'astronomie, du moment qu'on a cessé de s'appliquer à l'astrologie.

opinion, et c'est sur ce fon qu'en ont parlé presque tous leurs écrivains. Mais cette préférence n'a eu d'autre cause, ni d'autre fondement que la haute estime dont les Grecs étoient pénétrés pour une nation de qui ils tenoient presque toutes leurs connoissances. Ces mêmes Grecs, au contraire, n'ont connu que très-tard les peuples de la haute Asie. Riches alors de leurs propres fonds, ils n'avoient presque plus rien à emprunter des étrangers. Ils n'est donc pas surprenant que leurs historiens aient négligé de faire valoir les découvertes des Chaldéens. Ils n'y prenoient pas le même intérêt qu'à celles des Egyptiens.

Ce que nous venons de dire, n'est pas pour contester aux Egyptiens le mérite d'avoir fait plusieurs découvertes en astronomie. Bien éloignés d'une pareille façon de penser, nous n'avons rien oublié pour rendre à ces peuples toute la justice qui leur est due. Mais il ne faut pas que le mauvais exemple des Grecs nous entraîne et nous en impose. Prenons garde de trop élever les Egyptiens aux dépens des Chaldéens. Je ne pense pas que les uns fussent beaucoup plus savans que les autres [a].

A l'égard des Grecs, on ne peut nier qu'ils n'aient fait de grands progrès en astronomie, mais ces progrès ont été bien lents. Je doute même que, sans les secours réitérés des Egyptiens et des Babyloniens, cette science se fût jamais élevée dans la Grèce au-dessus des pratiques les plus ordinaires et les plus bornées [b]. Ceux des philosophes grecs qui ont commencé à faire connoître à leur nation les principes et les règles de l'astronomie, les avoient été puiser dans l'Egypte et dans la Chaldée. Si Thalès a prédit une éclipse, ce n'a point été le fruit de ses propres découvertes, ni celui des travaux des astronomes grecs qui l'avoient précédé. Il n'avoit nul secours à en espérer. Thalès n'aura certainement prédit cette éclipse que par le moyen de quelque méthode, de quelque formule qu'il avoit apprises des Egyptiens [c].

[a] Autant que j'en puis juger, les Chaldéens et les Egyptiens n'étoient guères plus instruits en astronomie que les Péruviens, les Mexicains et les Chinois.

[b] Strab. l. xvii, p. 1161.

[c] Weidler, Hist. Astron. p. 71.

On peut très-bien comparer les connoissances que Thalès et les autres philosophes grecs de son temps avoient de l'astronomie, à celles qu'en ont encore aujourd'hui les Brames indiens. Les Brames ont les tables des anciens astronomes pour calculer les éclipses, et ils savent s'en servir. Mais quoiqu'ils connoissent l'usage de ces tables, et que, par ce moyen, ils prédisent des éclipses, on n'en doit pas conclure qu'ils soient fort habiles en astronomie. Toute leur science consiste dans une pure mécanique et dans quelques opérations d'arithmétiq

Hérodote est le plus ancien auteur qui ait parlé de cette éclipse prédite par Thalès. On peut conjecturer que c'est d'une éclipse de soleil arrivée dans le temps que les Mèdes et les Lydiens en étoient aux mains, qu'il a entendu parler. Je dis conjecturer, car la manière dont Hérodote parle de ce phénomène, est assurément des plus singulières. Il dit que, dans le temps où les deux armées en étoient aux mains, la nuit prit subitement la place du jour [1]. Thalès, ajoute-t-il, avoit prédit cet événement aux Ioniens, et leur avoit marqué à peu près l'année dans laquelle devoit *s'opérer ce changement du jour en nuit* : ce sont ces termes [2]. On peut en inférer que, du temps d'Hérodote, les Grecs ne comprenoient et n'entendoient encore rien aux éclipses. On voit même qu'il n'y avoit pas alors dans la langue grecque de terme pour désigner ces phénomènes. Hérodote s'en seroit certainement servi, et n'auroit pas eu recours à une périphrase pour désigner l'éclipse qui sépara les Mèdes et les Lydiens.

Il paroît constant, par l'aveu de toute l'antiquité, qu'avant le voyage de Platon et d'Eudoxe en Egypte, les Grecs n'avoient nulle idée de ce qu'on peut appeler la science astronomique. Ils ignoroient la véritable durée de l'année solaire [3], ne connoissoient point les planètes [4], n'avoient aucune idée des éclipses, et ne concevoient, en un mot, que d'une manière fort confuse, les révolutions et les mouvemens des corps célestes. Jusqu'au temps d'Alexandre, ces peuples n'avoient fait aucune découverte comparable à celle des Egyptiens et des Babyloniens. Les Grecs excelloient alors dans les beaux arts, leurs lois étoient assez sages; mais ils ne s'étoient guère appliqués aux sciences spéculatives, telles que l'astronomie, la géométrie, la physique, etc.

L'événement qui, après la mort d'Alexandre, plaça les Ptolémées sur le trône d'Egypte, fit faire, en moins d'un siècle, plus de progrès aux Grecs dans l'astronomie, qu'ils n'en avoient faits jusqu'alors en près de deux mille ans. A portée plus que jamais de profiter des lumières et des découvertes des Egyptiens, ils ne tardèrent pas à en tirer le parti le plus avantageux. La Grèce victorieuse, enrichie des dépouilles de l'Egypte vaincue, effaça bientôt ses maîtres. Mais ne sommes-nous pas autorisés à rapporter en quelque sorte aux

que. Ils ignorent absolument la théorie de l'astronomie, et n'ont nulle connoissance des rapports et de la liaison que les différentes parties de cette science ont entr'elles. Lettr. édif. t. 12, p. 36 et 37.

[1] L. 1, n. 74.
[2] *Idem. Ibid.*
[3] Strabo, l. xvii, p. 1161.
[4] *Suprà*, p. 101.

Égyptiens la plupart des découvertes dont les Grecs ont fait honneur à leurs philosophes ? Il est certain, en effet, que les plus fameux astronomes dont la Grèce se glorifie, Aristille, Thimocarès, Hipparque, Ptolémée, etc., sont sortis de l'école d'Alexandrie. Ce sont eux qui ont commencé à donner aux Grecs quelques connoissances du mouvement propre des étoiles fixes [a]. Hipparque fut le premier qui entreprit de dresser un catalogue de ces astres [b]. On peut juger, d'après ces faits, de l'état où étoit encore l'astronomie dans la Grèce avant les Ptolémées ; c'est-à-dire, deux cents ans environ avant J. C. Donnera-t-on le nom de science aux foibles notions que les Grecs avoient eues jusqu'alors des phénomènes célestes ?

Nous finirons ce qui concerne l'état de l'astronomie chez les anciens peuples, par quelques réflexions sur les difficultés dont l'étude de cette science étoit accompagnée dans les temps reculés. Les instrumens dont on se servoit, ne pouvoient qu'être extrêmement défectueux et imparfaits. Les anciens astronomes n'avoient point l'usage des pendules, si commodes, ou pour mieux dire, si nécessaires pour les observations. Ils ne connoissoient pas non plus les lunettes. Les logarithmes, qui nous épargnent aujourd'hui tant de multiplications et de divisions, leur étoient également inconnus. Dans quels travaux et dans quels énormes calculs les problèmes d'astronomie ne devoient-ils pas engager autrefois les observateurs ? Les caractères arithmétiques étoient encore un surcroît de peines et d'embarras. On n'avoit pas l'usage des chiffres arabes, si commodes pour toutes les opérations qui se font sur les nombres. Autrefois les opérations arithmétiques ne s'exécutoient que par le moyen de petites pierres qu'on arrangeoit sur une table faite exprès ; et pour écrire les résultats de ces calculs, les anciens n'avoient d'autres signes numériques, que les lettres de leur alphabet. Pour déterminer les éclipses avec de pareils moyens, le procédé étoit plus long et plus difficile que si l'on entreprenoit aujourd'hui de les calculer avec des jetons, et d'en écrire le résultat en chiffres romains.

[a] Wernizr, Hist. Astron. p. 124.

[b] Plin. l. II, sect. 24.

Le jugement que Pline porte de cette entreprise d'Hipparque, m'a toujours paru singulier. Voici les termes dont il se sert pour la caractériser : *Idemque (Hipparchus) ausus rem, etiam Deo improbam, annumerare posteris, stellas, et sidera ad nomen expungere.*

Cependant, sans un pareil catalogue, on ne conçoit pas comment il peut exister une science qui mérite véritablement le nom d'astronomie.

[c] *Voy.* l'épigramme du second Livre de l'anthologie qui commence par ces mots : Καλλιγένης ἀγορεύος.

J'avois presque oublié de faire une observation, que je crois cependant essentielle dans l'examen des connoissances astronomiques des anciens peuples. Quelques philosophes de l'antiquité paroissent, au premier coup-d'œil, avoir entrevu quelques-unes des vérités brillantes, dont les siècles modernes se glorifient. Certains auteurs ont cru en conséquence pouvoir avancer que les anciens en savoient beaucoup plus qu'on ne seroit naturellement porté à le croire. Mais quand on réfléchit attentivement à ces prétendues découvertes, on sent bientôt que tout ce qu'on lit sur ce sujet dans les écrits des anciens, doit être regardé comme de pures idées avancées au hasard, sans connoissance, sans principes, et sans aucune espèce de fondement. Si quelques anciens, par exemple, ont dit que la terre étoit un sphéroïde aplati par les pôles, qu'elle tournoit autour du soleil; que les comètes étoient des planètes dont la révolution périodique s'achevoit dans un certain nombre de siècles; que la lune pouvoit être habitable; que cette planète étoit la cause occasionnelle du flux et du reflux de la mer[1], etc. : on ne doit pas regarder ces propositions, dans leur bouche, comme l'effet et le résultat des connoissances que ces philosophes avoient acquises. Il faut au contraire les mettre au rang de ces hypothèses qu'une imagination incertaine et peu réglée enfante journellement. Je le dis, sur ce qu'aucun des philosophes anciens ne pouvoit rendre raison de ce qu'il débitoit. Il est aisé de s'en convaincre, en lisant la manière dont les écrivains de l'antiquité rapportent les opinions de leurs savans. On y voit que les anciens n'avoient aucune raison prépondérante pour adopter un système plutôt qu'un autre. Ils n'ont jamais été en état d'en donner la plus légère démonstration[2]. Je ne prétends pas, au reste, en faire un reproche aux anciens. Ils manquoient de tous les secours propres à se procurer de pareilles connoissances. Si néanmoins ils ont quelquefois rencontré la vérité, on doit l'attribuer au pur hasard, et sentir, que dans l'incertitude où ils flottoient, ayant parcouru toutes les combinaisons possibles, il n'est pas étonnant qu'ils aient pu rencontrer la véritable, parce que le nombre de ces sortes de combinaisons n'est pas infini. C'est à cet égard que consiste la différence caractéristique entre les connoissances astronomiques des anciens, et celles des modernes. Ce que nous disons aujourd'hui sur la figure de la terre, sur le système céleste, sur la cause du flux et du reflux de la mer, etc., n'est point l'effet du hasard et de l'imagina-

[1] *Suprà*, p. 86.

[2] *Suprà*, p. 86.

Egyptiens la plupart des découvertes dont les Grecs ont fai honneur à leurs philosophes ? Il est certain, en effet, que le plus fameux astronomes dont la Grèce se glorifie, Aristille Thimocarès, Hipparque, Ptolémée, etc., sont sortis d l'école d'Alexandrie. Ce sont eux qui ont commencé à donne aux Grecs quelques connoissances du mouvement propre de étoiles fixes [1]. Hipparque fut le premier qui entreprit de dresse un catalogue de ces astres [a]. On peut juger, d'après ces faits de l'état où étoit encore l'astronomie dans la Grèce avant le Ptolémées ; c'est-à-dire, deux cents ans environ avant J. C Donnera-t-on le nom de science aux foibles notions que le Grecs avoient eues jusqu'alors des phénomènes célestes ?

Nous finirons ce qui concerne l'état de l'astronomie chez les anciens peuples, par quelques réflexions sur les difficultés dont l'étude de cette science étoit accompagnée dans les temps reculés. Les instrumens dont on se servoit, ne pouvoient qu'être extrêmement défectueux et imparfaits. Les anciens astronomes n'avoient point l'usage des pendules, si commodes, ou pour mieux dire, si nécessaires pour les observations. Ils ne connoissoient pas non plus les lunettes. Les logarithmes, qui nous épargnent aujourd'hui tant de multiplications et de divisions, leur étoient également inconnus. Dans quels travaux et dans quels énormes calculs les problèmes d'astronomie ne devoient-ils pas engager autrefois les observateurs ! Les caractères arithmétiques étoient encore un surcroît de peines et d'embarras. On n'avoit pas l'usage des chiffres arabes, si commodes pour toutes les opérations qui se font sur les nombres. Autrefois les opérations arithmétiques ne s'exécutoient que par le moyen de petites pierres qu'on arrangeoit sur une table faite exprès ; et pour écrire les résultats de ces calculs, les anciens n'avoient d'autres signes numériques, que les lettres de leur alphabet. Pour déterminer les éclipses avec de pareils moyens, le procédé étoit plus long et plus difficile que si l'on entreprenoit aujourd'hui de les calculer avec des [illegible], et d'en écrire le résultat en chiffres romains.

[illegible], Hist. Astron. p. 134.
[illegible] sect. 24.
[illegible]ment que Pline porte de [illegible]reprise d'Hipparque, m'a [illegible]paru singulier. Voici les ter[illegible]t il se sert pour la caractéri[illegible]lemque (*Hipparchus*) ausus etiam Deo improbam, annume[illegible]s posteris, stellas, et sidera ad nomen expungere.

Cependant, sans un pareil catalogue, on ne conçoit pas comment il peut exister une science qui mérite véritablement le nom d'astronomie.

[a] *Voy.* l'épigramme du second Livre de l'anthologie qui commence par ces mots : Καλλιγένης ἀγορεύω.

ARTICLE PREMIER.

Des Babyloniens.

Il est certain que les Babyloniens ont cultivé des premiers la Géométrie. Je crois en avoir rapporté des témoignages suffisans dans la première partie de cet ouvrage [1]. Ce qu'on lit dans les auteurs anciens sur les travaux immenses qui avoient rendu Babylone une des merveilles du monde, doit nous donner de grandes idées du progrès de ses habitans dans la mécanique ; et il n'est pas possible de porter la mécanique à un certain degré de perfection sans le secours de la Géométrie. Cette science doit donc avoir été familière aux Babyloniens. Pour s'en convaincre, je vais rappeler quelques-uns des ouvrages exécutés par ces peuples. J'en ai déjà parlé dans le livre précédent. Mais il en est, sur lesquels j'avois passé légèrement, à dessein d'en traiter ici avec plus de détail, ces ouvrages ayant un rapport direct avec les mathématiques.

La Babylonie, dans les siècles dont je parle présentement, jouissoit d'une très-grande fertilité. C'étoit à l'art néanmoins, plutôt qu'à la nature, qu'elle étoit redevable de cet avantage. Il ne pleut que très-rarement dans ces contrées, et les terres n'y sont arrosées que par l'Euphrate [2]. Ce fleuve faisoit autrefois payer bien chèrement ses faveurs. Les neiges des montagnes d'Arménie, qui fondent toujours aux approches de l'été, ne manquent jamais de faire sortir l'Euphrate de son lit. Ces crues violentes mettoient, dans les premiers temps, tout le terrein de Babylone sous l'eau pendant les mois de juin, juillet et août [3]. Pour remédier à ces inondations, on tira, au-dessus de cette ville, deux canaux qui conduisoient dans le Tigre les eaux débordées, avant qu'elles fussent parvenues à Babylone [4]. Afin de mettre le pays encore plus en

[1] *Suprà*, 1.er vol. p. 268.

[2] Arrian. de Expedit. Alex. l. vii, p. 454.

[3] Strabo, l. xvi, p. 1075. — Plin. l. v, sect. 21, p. 269.

[4] *Idem. Ibid.* — Herod. l. i, n. 185. — Megasthen. ex Abyden. *apud* Euseb. præp. Evang. l. ix, c. 41, p. 457. Le principal de ces canaux semble avoir été le *Naharmalcha*, nommé par les Grecs Βασιλίος Ποταμός, le *fleuve Royal*. Strabo, l. xvi, p. 1084, n. 2.

Ce canal, dont les anciens parlent comme d'un ouvrage immense, peut à peine aujourd'hui être distingué des autres canaux dont tout ce pays est entrecoupé.

sûreté, on songea aux moyens de contenir l'Euphrate dans son lit. Pour cet effet on construisit, des deux côtés de ce fleuve, des levées très-hautes et très-étendues. Elles étoient revêtues de briques cimentées avec du bitume [a]. On porta même la précaution encore plus loin. L'Euphrate pouvoit venir à s'enfler si considérablement, qu'il surmontât ses digues. Dans la vue de prévenir ce désordre, on avoit ménagé, le long des levées, des ouvertures capables de donner à l'eau un écoulement libre et nécessaire [b].

L'Euphrate traversoit Babylone du nord au midi. On avoit construit sur ce fleuve un pont dont j'ai donné la description dans le livre précédent. On avoit fait plus, si on en croit Diodore. Cet historien prétend qu'on avoit conduit sous le lit de l'Euphrate une galerie secrète, haute de plus de 20 pieds, et large de 15. Elle servoit de communication aux deux palais bâtis, vis-à-vis l'un de l'autre, sur les rives opposées de l'Euphrate [c].

Ces ouvrages n'avoient pu s'exécuter qu'en détournant préalablement le cours de l'Euphrate. On y étoit parvenu en faisant à ce fleuve, non-seulement plusieurs saignées, mais aussi en creusant au-dessus de Babylone un bassin immense pour recevoir une partie de ses eaux. Lorsque tous les travaux qu'on avoit entrepris furent achevés, on fit rentrer l'Euphrate dans son lit ordinaire; mais on laissa subsister le bassin dont je viens de parler. Il étoit entièrement revêtu de pierres, et communiquoit avec le fleuve par un canal [d]. Ce vaste réservoir étoit destiné à deux usages; à recevoir une grande partie des eaux que l'Euphrate, dans le temps des inondations, répandoit hors de son lit, et à les conserver. Car, au moyen de plusieurs écluses, on en tiroit la quantité d'eau qu'on jugeoit nécessaire pour arroser les terres dans les saisons convenables [e]. Le lac de Babylone servoit, en un mot, aux mêmes usages que le lac Mœris en Egypte. On ne peut point, au surplus, en fixer les dimensions. Ce qu'on lit à cet égard dans les anciens, est de beaucoup exagéré, et même ils ne s'accordent point [f].

[a] Herodot. l. I, n. 185. — Q. Curt. l. V, c. 1, n. 31-33.

[b] Herodot. *loco cit.* Il y avoit de pareilles ouvertures sur les bords de la Loire. On les nomme *dégorgeoirs*.

[c] Diodor. Sicul. l. II, p. 121.

[d] Herodot. l. I, n. 193. — Strabo, l. XVI, p. 1075. — Arrian. de Expéd. Alex. l. VII, p. 454.

[e] C'est ce qu'on peut conjecturer du récit d'Hérodote, l. I, n. 186. — *V.* aussi Arrian. de Expedit. Alex. l. VII, p. 454 — Megasthen. *apud* Euseb. præp. Evang. l. IX, cap. 41, p. 457, C.

[f] Hérodote, Mégasthène et Diodore sont les seuls qui aient parlé de l'étendue et de la profondeur du lac de Babylone. A l'égard d'Hérodote, le texte de cet auteur est, à ce que je pense,

Les travaux des Babyloniens, pour l'amélioration de leur pays, ne s'étoient pas bornés à cette seule entreprise. Ils avoient ménagé encore quantité d'autres canaux, et trouvé le secret de faire répandre l'Euphrate dans leurs campagnes, de la même manière que le Nil se répandoit autrefois en Egypte [1]. On s'étoit même proposé, en creusant ces canaux, plusieurs avantages, indépendamment de ceux que je viens d'indiquer. On avoit cherché à diminuer l'impétuosité de l'Euphrate, en faisant faire à ce fleuve plusieurs détours: et en second lieu de rendre l'abord de Babylone assez difficile par eau [2].

Toutes ces entreprises ne nous permettent pas de douter que les sciences exactes ne fussent assez cultivées chez les Babyloniens. Des peuples assez habiles pour niveler, conduire et contenir un fleuve tel que l'Euphrate, devoient avoir fait quelques progrès en mécanique et en Géométrie. Joignons-y ce que j'ai dit de leurs découvertes astronomiques. Après ces réflexions, il sera, je crois, difficile de refuser aux Babyloniens une connoissance assez étendue des mathématiques.

ARTICLE SECOND.

Des Egyptiens.

Pour donner quelque idée des connoissances que les Egyptiens avoient de la mécanique et de la géométrie, j'emploierai la même méthode dont je viens de faire usage à l'égard des Babyloniens. On ne peut presque plus aujourd'hui juger des progrès que ces peuples avoient faits dans les mathématiques, que par leurs entreprises et par leurs monumens. Mais ces témoignages, comme je l'ai dit, suppléent abondamment à ce que nous avons pu perdre des écrits de l'antiquité. Il suffit d'y faire quelque attention pour s'en convaincre. J'ai rendu compte, dans les livres précédens, des travaux que les Egyp-

tout à la fois lacuné et interpolé dans le passage dont il est ici question. Quant à Mégasthène et à Diodore, l'un donne au lac de Babylone plus de cinquante lieues de circonférence, sur environ cent vingt pieds de profondeur; l'autre, en adoptant les mêmes mesures, pour la circonférence, u donne que trente-cinq pieds de profondeur à ce lac.

[1] Herod. l. I, n. 193. — Strabo, l. XVI, p. 1075. — Arrian. de Expedit. Alex. l. VII, p. 454.

[2] Idem. *loco cit.*

tiens avoient entrepris et exécutés pour fertiliser leur pays, et tirer du Nil le parti le plus avantageux qu'il étoit possible[1]. J'ai parlé aussi de leurs obélisques, et surtout des pyramides. On peut se rappeler les détails dans lesquels je suis entré sur la construction de ces grands ouvrages [2]. Ces entreprises peuvent, à ce que je crois, être citées comme une preuve des moins équivoques du progrès que les Egyptiens avoient faits dans les mathématiques. Je ne parle point de leurs découvertes astronomiques. On sent assez l'induction que j'en pourrois tirer.

On a voulu cependant contester à ces peuples le mérite d'avoir fait des progrès un peu considérables en géométrie. Quelques écrivains modernes se sont même servis de cette raison pour faire entendre que les connoissances astronomiques des Egyptiens ne pouvoient être que fort médiocres [3]. Mais quel a été le motif d'une accusation si injuste et si peu fondée? Ce sont les découvertes géométriques dont l'antiquité a fait honneur à Thalès et à Pythagore [4]. Thalès, dit-on, a découvert le premier que le triangle qui a le diamètre d'un cercle pour base, et dont les côtés se rencontrent dans sa circonférence, est nécessairement rectangle [5]. Il trouva aussi le secret de mesurer les pyramides par l'ombre du soleil [6]. Pythagore, disent les mêmes auteurs, démontra le premier que le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des deux autres côtés [7]. Si ces propositions, qui, toutes simples qu'elles sont, ne laissent pas néanmoins d'être très-essentielles et très-importantes, étoient ignorées des Egyptiens, que doit-on penser, concluent les critiques dont je parle, des connoissances que ces peuples avoient en géométrie [8]?

Je l'avoue, je suis encore à concevoir comment on a pu interpréter, au désavantage des Egyptiens, les faits qu'on vient de lire. Ils me paroissent, au contraire, prouver que la géométrie a été redevable à ces peuples des découvertes en question. N'est-il pas certain, en effet, par le témoignage ...me de l'antiquité, que Thalès et Pythagore avoient ...hez les Egyptiens toutes leurs connoissances? Ces deux

...d, 2.me v. l. II, c. I.
...l. l. II, et 3.me vol. p. 54 et
...EIDLER, Hist. Astron. p. 64, n.
...—Hist. Univers. traduite de l'an...s, t. I, p. 396 et 397.
[4] *Idem. Ibid.*
[5] DIOG. LAERT. l. V, segm. 27.
[6] DIOG. LAERT. l. V, seg. 27.— PLIN. l. XXXVI, sect 17.—PLUT. t. 2, p. 147.
[7] *Idem. Ibid.* l. III, segm. 12, et *complures alii.*
[8] WEIDLER, Hist. Astron. p. 64. Les auteurs de l'Hist. Univers. composée en Angleterre, t. I, p. 396 et 397.

philosophes avoient demeuré en Egypte un grand nombre d'années [1] ; ils avoient eu des liaisons d'amitié avec les prêtres de ce pays. Pythagore s'étoit même fait initier [2], et avoit acheté ce privilège par la circoncision qu'il lui fallût subir [3]. La manière dont Diogène-Laerce s'exprime à l'égard de Thalès particulièrement, ne permet pas de douter que tout ce que ce philosophe savoit de mathématiques, il le devoit aux Egyptiens. L'historien que je cite dit en termes exprès, que Thalès n'avoit point eu d'autres maîtres pour les sciences que les prêtres d'Egypte [4], et il nomme spécialement la géométrie [5]. Il me paroît donc démontré que Thalès et Pythagore tenoient des Egyptiens la connoissance des théorêmes géométriques dont nous venons de parler. Si les écrivains de la Grèce et de Rome ont représenté ces deux philosophes comme les premiers qui en aient fait la découverte, il ne faut pas que leurs expressions nous en imposent. Elles veulent dire seulement que Thalès et Pythagore furent les premiers qui les publièrent dans la Grèce ; mais l'honneur en est incontestablement dû aux Egyptiens.

Enfin, comment se persuader que des peuples capables d'élever des monumens, tels que l'Egypte en présente encore aujourd'hui, n'aient été guidés que par une simple pratique destituée des principes et des secours de la géométrie. N'est-il pas évident, au contraire, qu'ils avoient su appliquer les mathématiques aux différens besoins de la vie civile? Comment auroient-ils pu, sans le secours de la géométrie, niveler presque tout le continent de l'Egypte, tirer du Nil cette multitude de canaux dont leurs terres étoient autrefois arrosées, tailler dans les montagnes ces obélisques et ces statues colossales, dont le nombre étoit, dit-on, si considérable, les transporter et les dresser sur leurs bases? Je le répète, la géométrie devoit diriger ces grandes opérations, et les Egyptiens joignoient certainement la théorie à la pratique. Sans de pareilles connoissances, on ne peut porter la mécanique à un certain degré de perfection [*].

[1] Plato. — Plut. t. 2, p. 875, E. — Jamblich. de vita Pythag. segm. 7, 8. — Minut. Felix. p. 111. — Clem. Alex. Strom. l. 1, p. 354.

[2] Jamblich. de vita Pythag. segm. 14.

[3] Clem. Alex. Strom. l. 1, p. 354.

[4] L. 1, segm. 27.

[5] *Ibid.* segm. 24.

[*] On pourra peut-être m'objecter ce que j'ai dit ci-dessus, page 63, note *, au sujet des Péruviens, qui, sans aucune connoissance de la mécanique, ont exécuté des ouvrages au moins aussi considérables que ceux des Egyptiens. A cela je réponds que cet exemple ne conclud pas absolument contre les Egyptiens. En effet pendamment de leurs édifices toire nous apprend que les

Je crois au surplus qu'il ne sera pas hors de propos de faire remarquer la partie des sciences mathématiques, dans laquelles les anciens ont été persuadés que chaque peuple avoit particulièrement excellé. C'est ce qu'on reconnoît facilement par l'espèce de science que les anciens ont assignée par préférence à une nation. Ils regardoient les Chaldéens comme les inventeurs de l'astronomie; les Phéniciens, de l'arithmétique; les Egyptiens, de la géométrie, et en général des mathématiques [1]. En conséquence, les anciens étoient persuadés que chacun de ces peuples avoit porté la partie des sciences mathématiques, dont je viens de parler, à un plus haut degré de perfection que les autres. Cette façon de penser se remarque très-sensiblement, lorsqu'on lit la vie de Pythagore, écrite par Porphyre. Il dit que ce philosophe apprit l'astronomie des Chaldéens, l'arithmétique des Phéniciens et la géométrie des Egyptiens [2]. Ce choix n'est point fait au hasard. Il nous atteste la façon de penser des anciens sur l'espèce de science dans laquelle chaque peuple passoit pour avoir excellé particulièrement.

Je finis cet examen du progrès des anciens peuples dans les sciences exactes, par une réflexion sur la différence caractéristique du génie des Grecs et des nations de l'Orient. Les Assyriens, les Babyloniens, les Phéniciens et les Egyptiens n'ont dû qu'à eux-mêmes les découvertes qu'ils ont faites dans les sciences. Ces peuples n'étoient guères dans l'usage de voyager. On ne voit point non plus que ce soit par des colonies venues de pays étrangers, qu'ils se soient policés. Il n'en a pas été ainsi des Grecs; malgré leur orgueil et leur prévention, ils n'ont pu s'empêcher de reconnoître qu'ils devoient toutes leurs connoissances aux Egyptiens, aux Chaldéens et aux Phéniciens. La Grèce, de l'aveu de ses meilleurs écrivains, n'a eu d'autre mérite que celui d'avoir perfectionné les découvertes dont l'Asie et l'Egypte lui avoient fait part [3]. Les Grecs et, par une conséquence naturelle,

iens géomètres de la Grèce avoient été puiser en Egypte les premiers principes de la science.

On pourroit encore m'opposer, et peut-être avec plus de raison, l'exemple des Chinois, qui, lorsque les Européens les ont connus, n'avoient pas les premiers élémens de la géométrie, quoiqu'ils étudiassent l'astronomie depuis fort long-temps. Mais je répondrai toujours que ces exemples ne doivent point conclure contre les Egyptiens, puisque les historiens grecs les reconnoissent pour les inventeurs de la géométrie.

[1] JAMBL. de vita Pythag. c. 29, p. 134 et 135. — PORPHYR. *ibid.* p. 8 et 9. — JULIAN. *apud* Cyrill. l. v.

[2] In vita Pythag. p. 8 et 9.

[3] DIOD. l. v, p. 376.

les Romains devoient donc toutes leurs lumières à ces mêmes peuples que, par la suite, ils ont eu l'ingratitude, pour ne pas dire l'insolence, de traiter de barbares.

ARTICLE TROISIÈME.

Des Grecs.

Je n'entrerai dans aucun détail sur l'état où devoit être la géométrie chez les Grecs, aux siècles qui nous occupent présentement. Je ne pourrois le faire qu'en répétant ce que je viens de dire dans l'article précédent sur les découvertes attribuées à Thalès et à Pythagore. Ces deux philosophes, en effet, ont été regardés dans l'antiquité comme les premiers qui aient donné aux Grecs quelques notions de géométrie. On peut donc juger des progrès de cette science dans la Grèce, par les découvertes dont l'antiquité a fait honneur à Thalès et à Pythagore.

Il en a été, au surplus, des sciences chez les Grecs comme des arts. Entre les différens peuples compris sous le nom général de Grecs, ceux qui habitoient dans l'Asie ont été les premiers chez lesquels les sciences exactes aient commencé à se perfectionner. Thalès étoit d'Ionie. On voit aussi que c'est dans les différentes contrées de l'Asie mineure qu'ont paru les premiers et les plus illustres écrivains qui aient mérité l'attention de la postérité. Je l'ai déjà dit, la Grèce Européenne s'est policée beaucoup plus tard que la Grèce Asiatique. C'est un fait dont il seroit superflu de rapporter des preuves.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Géographie.

J'ai parlé, dans la seconde partie de cet ouvrage, des progrès que les conquêtes de Sésostris avoient fait faire à la géographie [1]. On y a vu que ce prince avoit fait dresser des

[1] *Suprà*, 2.me vol. l. III, c. 2, art. 3.

cartes de tous les pays qu'il avoit parcourus, et qu'il avoit eu soin d'en faire répandre des copies dans plusieurs contrées [1]. J'ai rendu compte ensuite des entreprises maritimes des Phéniciens, du voyage des Argonautes dans la Colchide, de l'expédition des Grecs devant Troie, et de quelques autres faits qui auront certainement beaucoup contribué aux progrès de la géographie [2].

Il paroît que cette science a toujours continué, pendant un certain temps, de s'enrichir de plus en plus. Les siècles que nous parcourons présentement étoient, proportion gardée, fort éclairés en géographie. Nous voyons par les écrits d'Homère, qu'à l'exception des Indes et de quelques parties septentrionales de l'Europe, ce poëte connoissoit presque tous les pays dont parlent les anciens géographes [3]. Il semble même n'avoir pas ignoré que la terre étoit environnée d'eau de toutes parts [4]. Cette opinion n'étoit sans doute fondée, en grande partie, que sur des conjectures. On savoit de plusieurs voyageurs, que s'étant avancés vers différentes extrémités du globe, ils avoient toujours remarqué qu'elles aboutissoient à une mer. On en avoit conclu, avec toute l'apparence possible, qu'il en devoit être de même de tous les autres côtés [5]. Je conviendrai encore qu'Homère n'a parlé de l'Océan que d'une manière très-obscure, souvent même contradictoire et ridicule. On entrevoit néanmoins, à travers tous ces nuages, que, de son temps, on croyoit notre globe exactement entouré d'eau.

On pourroit encore soupçonner que ce poëte a eu quelques idées, quelques notions confuses de la température des climats situés sous l'équateur. La description qu'il fait des arbres fruitiers des jardins d'Alcinoüs, me donne lieu de proposer cette conjecture. Homère dit que ces arbres ne sont jamais sans fruit; que dans les temps que les premiers mûrissent, il s'en forme de nouveau. La poire prête à cueillir, en fait voir une qui ne fait que de naître. La grenade et l'orange, déjà mûres, en laissent apercevoir d'autres qui sont prêtes à le devenir. La grappe est poussée par une autre grappe, et la figue tombante fait place à une autre qui la suit [6]. Cette peinture convient parfaite-

[1] *Suprà*, 2.me vol. l. III, c. 2, art. 3.
[2] *Ibid.* l. IV.
[3] , *init.*
[4] , v. 606 et 607. pouvoit lui-même-astût environnée d'eau, que de cette manière, c'est-à-dire, par de fortes conjectures appuyées de plusieurs relations qui donnoient à cette opinion une espèce d'évidence.
[5] Odyss. l. VII, v. 117, etc.

dont les arbres fruitiers produisent sous
ne fiction purement poétique, ou seroit-
connoissance qu'Homère auroit eue de la
l'il avance? Je serois assez porté pour ce
nt.

oir quelques idées de la température des cli-
s l'équateur, avant le siècle auquel Homère
dyssée. J'ai dit, dans la seconde partie de
que les Phéniciens avoient formé des établis-
la côte occidentale d'Afrique, peu de temps
erre de Troie [1]. Ces peuples étoient très-hardis
reprenans. Rien n'empêche de croire que quel-
de leurs navigateurs auront pu pénétrer jusque
ligne. Ce seroit ainsi que, même avant le siècle
re, on auroit pu avoir connoissance des climats
sous l'équateur. Il est facile encore d'en indiquer
autre source.

écriture parle des fréquens voyages que faisoient les
tes de Salomon dans la terre d'Ophir et de Tharsis,
ous la conduite des Phéniciens [2]. On est aujourd'hui fort partagé sur la situation des pays que l'antiquité désignoit par ces noms. Il n'est guères possible, en effet, de s'en assurer démonstrativement. Tout ce que l'on sait de positif, c'est que ces contrées devoient être assez éloignées d'Elath et d'Asiongaber, ports de la mer Rouge, d'où partoient les flottes de Salomon. Elles mettoient trois ans à faire leur voyage. On sait encore qu'elles en revenoient chargées d'or et d'argent, de gomme, de résine, de bois odoriférans, de pierres précieuses, de dents d'éléphans, et même de singes et de paons [3]. Toutes ces circonstances me portent à présumer qu'on doit chercher Ophir et Tharsis dans l'Afrique. Je me rangerai donc à l'opinion de ceux qui placent ces contrées dans le royaume de Sofala, sur la côte orientale d'Ethiopie. On y trouve toutes les différentes productions dont je viens de parler. Il paroît, au surplus, que cette navigation devoit être familière aux Phéniciens, dès avant le temps de Salomon.[4]. On n'ignore pas que, pour se rendre de la mer Rouge à Sofala, il faut passer la ligne. Ainsi Homère, postérieur à Salomon d'une centaine d'années environ, aura fort bien pu être informé de la température des climats situés sous l'équateur.

[1] *Suprà*, 2.me vol. l. IV, c. 2.
[2] 3. Reg. cap. 9, ℣. 26, cap. 10, ℣. 11, 22.
[3] 3. Reg c. 10, ℣. 11, 22.
[4] *Ibid.* c. 9, ℣. 27.

De tous les faits dont j'ai parlé jusqu'à présent, il n'y en a point de plus remarquable que l'entreprise maritime exécutée par les ordres de Néchos, roi d'Egypte, environ l'an 610 avant J. C. Ce prince fit partir, des bords de la mer Rouge, une flotte conduite par des Phéniciens, avec ordre de suivre toujours les côtes d'Afrique, d'en faire le tour, et de revenir en Egypte, en rentrant dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule; c'est-à-dire, par le droit de Cadix ou de Gibraltar. Il fut obéi. Les Phéniciens, au sortir de la mer Rouge, entrèrent dans l'océan méridional, et suivirent constamment les côtes. Quand l'automne fut venu, ils prirent terre, semèrent du blé dans l'endroit où ils se trouvoient, attendirent qu'il fût mûr, et la récolte faite, se rembarquèrent. Ces navigateurs employèrent deux années, en côtoyant ainsi l'Afrique, pour arriver aux colonnes d'Hercule. Parvenus à cet endroit, ils le franchirent, entrèrent dans la Méditerranée, et se rendirent à l'embouchure du Nil la troisième année de leur course [1].

L'histoire ne nous fournit point, quant à ce moment, d'autres faits dont nous puissions faire usage par rapport à la géographie. Considérons maintenant l'état de cette science dans sa partie mathématique, et cherchons à découvrir les progrès qu'on pouvoit y avoir faits dans les siècles qui terminent cette dernière époque de notre ouvrage.

Je crois que ce qui constitue l'essence et la partie scientifique de la géographie, étoit alors assez peu connu. Je doute qu'on eût su encore y appliquer convenablement les lumières que peuvent et doivent fournir l'astronomie et la géométrie. On connoissoit, d'après les relations des voyageurs, plusieurs contrées; mais on ne jugeoit de leurs positions et de leurs distances respectives, que d'une manière très-vague et très-incertaine. On n'étoit nullement en état de les déterminer avec quelque sorte de précision. Les idées mêmes qu'on avoit de la figure de la terre, ne se ressentoient que trop de l'ignorance de ces siècles peu éclairés dans la partie mathématique de la géographie. Du temps d'Homère, on regardoit notre globe comme une surface plate, environnée de tous côtés d'un courant d'eau [2]. J'ai déjà dit plus d'une fois que ce poëte avoit probablement passé sa vie dans différentes contrées de l'Asie mineure. On ne peut nier que, pour son temps, il ne fût très-instruit. Ses idées sur la figure de la terre pourroient

[1] Herod. l. iv, n 42.
[2] Iliad. l. xviii, v. 606 et 607. — Gemin. c. 13, p. 54. — Macrob. in somn. Scip. l. ii, c. 9, p. 151.

donc bien avoir été celles qu'on suivoit alors chez les peuples de ces contrées. Cette erreur même n'étoit pas encore bien détruite du temps d'Hérodote. Il se moquoit des auteurs qui, décrivant le circuit de la terre, la représentoient ronde, comme si on l'avoit, dit-il, tournée sur le tour. Ce sont ses termes [1].

A l'égard des Grecs d'Europe, nous ne voyons pas qu'avant Anaximandre personne eût osé, parmi eux, tenter de perfectionner la géographie à l'aide de l'astronomie et de la géométrie. Le disciple de Thalès passoit, en effet, pour le premier des Grecs qui eût trouvé l'art de dresser des cartes [2]. Mais que penser de ces productions géographiques, s'il est vrai, ainsi qu'on l'assure, qu'Anaximandre se figurât la terre faite comme un cylindre [3]. Pythagore passoit pour avoir imaginé le premier de partager le globe terrestre en cinq zones à l'imitation du globe céleste [3].

Quoi qu'il en soit, l'ignorance des Grecs d'Europe en géographie a été, à tous égards, extrême pendant bien des siècles. Ils ne paroissent pas même avoir eu connoissance des découvertes faites dans les anciens voyages dont j'ai parlé ci-dessus. Elles n'avoient pas été absolument inconnues à Homère. Je crois avoir montré qu'il en existoit des traces assez sensibles dans ses poëmes; mais ces notions ne percèrent et ne prirent crédit que fort tard chez les Grecs d'Europe. La partie historique de la géographie étoit beaucoup plus défectueuse chez eux, dans les siècles postérieurs à Homère, que dans ceux auxquels a vécu ce grand poëte. Les faits qu'on va lire ne permettent pas d'en douter. Ils sont, à la vérité, étrangers à l'époque que je me suis prescrite, mais j'espère qu'on me pardonnera cette digression, d'autant plus qu'elle servira à prouver combien il régnoit d'incertitude et d'imperfection dans les connoissances des anciens.

Hérodote, postérieur à Homère au moins de 400 ans, ne croyoit pas que la mer environnât la terre. « Je ne saurois « m'empêcher, dit-il, de rire de ceux qui prétendent que « l'Océan coule à l'entour de notre continent. On n'en peut « donner nulle preuve [4]. Je crois, ajoute-t-il ailleurs, qu'Ho« mère avoit puisé dans quelqu'ouvrage de l'antiquité ce « qu'il débite sur l'Océan; mais c'étoit sans y rien com-

[1] L. IV, n. 36.
[2] STRABO, l. I, p. 13.
[3] PLUT. t. 2 p. 895, D.
Anaximène, Leucippe et Démocrite n'avoient pas des idées plus raisonnables de la figure du globe terrestre. *Ibid.*
[3] PLUT. *Ibid.* p. 896, B.
[4] L. IX, n. 8, 36, 45.

« prendre, répétant ce qu'il avoit lu, sans trop savoir ce « qu'il avoit lu [1]. »

Le même Hérodote, parlant du voyage entrepris autour de l'Afrique par ordre de Néchos, fait son possible pour rendre suspect le récit qu'il en avoit entendu faire. Il regarde comme fabuleuses les circonstances les plus capables d'en attester aujourd'hui la vérité. Il ne pouvoit, par exemple, s'imaginer que ces navigateurs eussent vu, comme ils le disoient, le soleil dans une position contraire à celle dans laquelle on le voit en Europe [a]. En général, la manière dont cet auteur, si instruit d'ailleurs et si judicieux, s'explique sur ce voyage, fait assez sentir qu'il n'en comprenoit, ni le but, ni la direction [2]. Hérodote cependant avoit pris naissance dans l'Asie mineure; mais selon toutes les apparences, il en étoit sorti de bonne heure, et avoit passé sa jeunesse, et même la plus grande partie de sa vie dans la Grèce Européenne.

Produisons des preuves encore plus étonnantes de l'incapacité des Grecs Européens en géographie, dans les siècles postérieurs à Homère. Du temps que Xercès vouloit assujettir la Grèce, il arriva en Europe des députés de l'Ionie, demander qu'on vînt délivrer leur pays de la domination des Perses. Ces députés se rendirent à Egine, où l'armée navale de la Grèce se trouvoit alors rassemblée. Ils exposèrent le sujet de leur ambassade, et prièrent qu'on fît avancer la flotte vers l'Ionie. Mais leur demande fut rejetée. Jamais les Grecs n'osèrent passer l'île de Délos. Deux raisons les y retinrent. Ils ignoroient d'abord la route qu'il falloit tenir, au-delà de Délos, pour se rendre dans l'Ionie. Ils craignirent, en second lieu, d'entreprendre un pareil voyage, persuadés qu'il y avoit aussi loin d'Egine à Samos, que d'Egyne aux colonnes d'Hercule [3]. Ce dernier motif montre quelle étoit alors leur ignorance grossière en géographie; et il faut observer que la flotte dont je parle rassembloit l'élite de toutes les forces maritimes de la Grèce Européenne.

Il faut croire que les Grecs s'appliquèrent par la suite à

[1] L. II, n. 22.

[a] L. IV, n. 42.

Les Phéniciens assuroient avoir vu, dans une partie de cette course, le soleil à leur droite. Pour entendre en quoi cette circonstance pouvoit choquer Hérodote, il faut savoir que les anciens appeloient l'occident, le devant; l'orient; le derrière; le septentrion, la droite, et le midi, la gauche du monde. Ils se fondoient sur ce que le mouvement apparent des cieux, étant d'orient en occident, on devoit prendre en conséquence l'occident pour la partie antérieure du monde.

[2] HEROD. l. IV, n. 42.

[3] *Idem.* l. VIII, n. 132.

s plus justes et plus exactes de la position
s lieux. La géographie fit sans doute des
èrement depuis les conquêtes d'Alexandre.
ıssances, dont cette science a pu s'enrichir
toujours été bien imparfaites. Dans les beaux
rèce et de Rome, c'est-à-dire, dans les âges qui,
gards, peuvent être regardés comme très-éclairés,
e l'on connoissoit de la terre occupoit, sur les
ın espace deux fois plus long que large [1]; attendu
avoit aucune idée des pays situés au-delà de la ligne.
ce, dont je parle, comprenoit environ les deux tiers
Europe, le tiers de l'Afrique, et, à peu-près, le quart
ı'Asie. On ne connoissoit donc alors que cette partie de
terre qui est renfermée sous la zone tempérée septentrio-
ıale, encore s'en falloit-il beaucoup que tous les pays, situés
sous cette zone, fussent exactement connus.

A l'égard des idées que les savans se formoient du reste de notre globe, elles étoient bien peu raisonnables. La plupart étoient persuadés que des cinq zones, il n'y en avoit que deux qui fussent habitables. D'un côté le froid excessif, et de l'autre les chaleurs extrêmes ne permettant pas, à ce qu'ils pensoient, d'habiter les trois autres [2]. Ce n'étoit, au surplus, que par le raisonnement et la connoissance qu'on avoit de la figure de la terre, que les philosophes dont je parle, supposoient que la zone tempérée méridionale pouvoit être habitée. Ils savoient que cette zone étant à une même distance de l'équateur que celle où ils habitoient, on devoit par conséquent y jouir d'une température d'air à-peu-près égale. Ils en concluoient que l'une de ces zones étant habitée, l'autre pouvoit l'être aussi. Du reste, ils n'avoient aucune certitude qu'elle le fût. Car loin d'entretenir quelque commerce avec les peuples de ces contrées, on ne pensoit seulement pas qu'il fût possible d'en avoir aucun. « Lorsque nous parlons, dit Géminus, des ha-« bitans de la zone méridionale, ce n'est pas comme sachant « que cette zone soit habitée, nous croyons seulement qu'elle « peut l'être. Du surplus, nous n'en avons point d'assurances

[1] Geminus, c. 13, p. 52.

[2] Sans un passage du Plutarque, t. 2, p. 896, et un de Géminus, c. 13, on pourroit assurer hardiment que c'étoit le sentiment général des anciens; mais Pythagore, au rapport de Plutarque, pensoit que la zone torride pouvoit être habitable. La raison, au surplus, qu'en rendoit ce philosophe, prouve bien l'ignorance extrême où l'on étoit alors de la physique et de la géographie. On voit sensiblement que les anciens ne parloient jamais de ces matières qu'au hasard, et sans avoir espèce de principes ni de connoissances.

« positives [a]. » Cicéron n'étoit guère mieux instruit. « Voyez, « fait-il dire à Scipion, voyez la terre comme environnée de « cinq zones, desquelles il n'y en a que deux d'habitées; « celle du milieu étant brûlée continuellement des ardeurs « du soleil, tandis qu'il gèle perpétuellement sous les deux « dernières. Encore les hommes qui habitent la zone tempérée « méridionale, sont-ils d'une espèce qui n'a rien de commun « avec la nôtre [1]. »

Pline parlant des deux zones tempérées, dit positivement qu'il ne peut y avoir de communication entre leurs habitans, à cause de l'extrême chaleur qui brûle celle qui les sépare [2]. Macrobe enfin s'étendant davantage sur ce sujet, assure que les peuples des deux zones tempérées n'ont jamais eu de commerce ensemble, et qu'il est même impossible qu'ils en aient aucun, par les obstacles qu'y apportent les horribles chaleurs de la zone torride [3]. On n'admettoit donc alors des habitans dans la zone tempérée méridionale, que par conjecture et par simple vraisemblance, de la même manière, à-peu-près, que certains philosophes en supposoient dans la lune [4].

Une preuve bien marquée de l'imperfection où certaines parties des sciences sont restées si long-temps, c'est de voir l'antiquité dans cette opinion presque générale, après ce que l'histoire nous apprend encore aujourd'hui, des *différens* voyages faits autour de l'Afrique. Car indépendamment de celui que les Phéniciens entreprirent par ordre de Néchos, on sait que peu de siècles après le règne de ce prince, Xercès chargea un Persan de considération, d'une semblable commission. Ce navigateur, il est vrai, n'avança pas aussi loin que les Phéniciens dont je viens de parler; mais il dut toujours résulter de son expédition, des indices sur les habitans de la zone tempérée méridionale. Il assuroit positivement y en avoir vu [5].

Bien plus récemment encore, les Charthaginois avoient envoyé Hannon, navigateur expérimenté, à la découverte des côtes occidentales d'Afrique. Sa relation existe encore aujourd'hui. Elle nous apprend que ce capitaine avoit pé-

[a] GEMINUS, c. 13, p. 50.
Géminus vivoit du temps de Sylla et de Cicéron. — *Voy.* aussi HYGIN, poët. astron. c. 8, p. 355.

[1] In somn. Scip. n. 6, t. 3, p. 417. — *Voy.* aussi HYGIN, poët. astron. l. 1, c 8. — LUCRET. l. v, v. 205 et 206.

[2] L. II, sect. 68, p. 107.

[3] In somn. Scip. l. II, c. 5, p. 135 et 137. — HYGIN. *loco cit.* p. 355. — DIOD. l. 1, p. 49.

[4] *Suprà*, p. 95.

[5] HEROD. l. IV, n. 43.

nétré au moins jusqu'au cinquième degré de latitude septentrionale [1]. L'histoire de cette entreprise, publiée originairement en langue punique, fut depuis traduite en grec, et c'est dans cet état qu'elle nous est parvenue. On sait combien la langue grecque étoit familière aux auteurs dont je viens de parler : par quelle fatalité cependant les anciens n'ont-ils pas profité de toutes ces découvertes? et pourquoi même semblent-elles être tombées dans l'oubli presque en naissant ?

Quant à ce qui regarde plus particulièrement la superficie de notre globe, je veux dire la situation exacte et respective des mers, des continens et des îles, les anciens ont été dans une grande ignorance sur tous ces chefs. Faute de machines convenables, et manque d'instrumens astronomiques, ils n'ont pu se procurer les connoissances précises dont nous jouissons aujourd'hui. On ne peut pas faire les observations qui leur servent de base et de fondement. Ces importantes découvertes étoient réservées pour les siècles dans lesquels nous vivons. En moins de cinquante années, la géographie s'est plus enrichie, qu'elle n'avoit fait dans l'espace de près de cinq mille.

[1] *Voy.* les Mém. de l'Académ. des Inscript.

LIVRE QUATRIÈME.

Commerce et Navigation.

L'époque que nous parcourons présentement, doit être regardée comme une de celles qui ont été les plus avantageuses au commerce et à la navigation. Les siècles qui terminent cette dernière partie de notre ouvrage, sont les siècles brillans de Tyr. Les Phéniciens n'ont pas été les seuls chez lesquels on ait vu alors fleurir le trafic maritime. Il étoit également en honneur chez plusieurs autres nations. J'en ai déjà touché quelques mots dans le livre précédent, en rendant compte des progrès de la géographie. Les faits, dont il me reste à parler, confirmeront les idées qu'on a déjà pu se former du tableau que vont nous présenter les siècles qui fixent présentement nos regards. Je réunirai, sous un seul et même point de vue, ce que j'ai à dire dans cette dernière époque sur l'état du commerce et de la navigation, relativement aux différens peuples qui s'y sont appliqués. Il n'est pas possible, dans ce moment, de diviser ces deux objets, et de les traiter séparément.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

On a vu dans les livres précédens l'aversion que les Egyptiens avoient originairement pour la mer, et le peu d'estime qu'ils faisoient du commerce [1]. J'ai eu soin d'observer que, quoique Sésostris n'eût rien oublié pour faire changer cette façon de penser, il n'avoit cependant pas pu la détruire [2]. Les premiers monarques qui succédèrent à ce prince, ou négligèrent le commerce, ou ne purent pas réussir à le faire goûter à leurs sujets. On ne voit point que, pendant une lon-

[1] *Suprà*, 1.er vol. l. IV.

[2] *Suprà*, 2.me vol. l. IV.

gue suite de siècles, il soit question du commerce des Egyptiens. Il paroît seulement, par les livres saints, que, du temps de Salomon, on tiroit beaucoup de chevaux de l'Egypte pour le service de ce prince [1]. On en pourroit conclure qu'il devoit y avoir alors quelque trafic direct entre les Egyptiens et les Hébreux. Mais on peut également supposer que ce commerce se faisoit par des mains tierces. Nous apprenons par les poëmes d'Homère, et par les écrits d'Hérodote, que les Phéniciens entretenoient des correspondances suivies avec les Egyptiens, et qu'il y avoit un commerce réglé établi très-anciennement chez ces peuples [2], commerce dont il est parlé souvent dans l'écriture [3]. Les Phéniciens mêmes ont été, pendant bien du temps, la seule nation à qui l'entrée des ports de l'Egypte ait été ouverte [4]. C'étoit peut-être par cette voie que Salomon tiroit ses chevaux de l'Egypte. Quoi qu'il en soit, ce n'étoit pas vraisemblablement les Egyptiens qui alloient eux-mêmes trafiquer sur les côtes de Judée. Ils ne sortoient point de leur pays. Cette nation agissoit autrefois comme encore aujourd'hui la plupart des peuples de l'Asie, qui attendent que les Européens viennent emporter leurs marchandises, et les pourvoir de ce dont ils peuvent avoir besoin.

Les Egyptiens étoient, en général, si peu jaloux du commerce, qu'ils abandonnèrent celui de la mer Rouge à tous les peuples qui voulurent l'exercer. Ils souffrirent que les Phéniciens, les Iduméens, les Hébreux et les Syriens y eussent successivement des flottes [5]. Il est également certain que, pendant une longue suite de siècles, les Egyptiens n'entretinrent, ni flottes marchandes, ni forces navales.

Vers les derniers temps de la monarchie égyptienne, les souverains qui montèrent sur le trône ouvrirent enfin les yeux sur l'importance et les avantages du commerce. Bocchoris qui régnoit environ l'an 670 avant J. C., publia des lois très-sages sur cet objet [6]. Ses successeurs l'imitèrent. Les historiens de l'antiquité rapportent aux derniers monarques de l'Egypte, les règlemens concernant le négoce et le trafic dans cet empire [7].

Ce fut aussi sous le règne de ces princes, qu'on vit s'abolir l'ancienne façon de penser des Egyptiens à l'égard

[1] 3. Reg c. 10, ℣. 28 et 29.
[2] Odyss. l. XIV, v. 288, etc. — Herod. l. 1, n. 1.
[3] Isaïe, c. 23, ℣. 3. — Ezechiel, c. 27, ℣. 7.
[4] *Suprà*, 1.er vol. l. IV.
[5] Prideaux, Hist. des Juifs, t. 1, p. 9, 12, 15, 16 et 17.
[6] Diod. l. 1, p. 90, 106.
[7] *Idem*. p 78.

des étrangers, auxquels l'abord de l'Egypte avoit toujours été interdit. Psammétique, qui occupa le trône environ 100 ans après Bocchoris, ouvrit les ports de son royaume aux nations étrangères. Il accueillit particulièrement les Grecs, et permit à plusieurs d'entr'eux de former des établissemens sur les côtes de l'Egypte [1].

Néchos, fils et successeur de ce prince, prit singulièrement à cœur de faire prospérer le commerce et la navigation dans ses états. Il entreprit, dans cette vue, de joindre la Méditerranée à la mer Rouge, par un canal qui partît du Nil. Ce projet, déjà tenté inutilement par Sésostris [2], n'eut pas un plus heureux succès sous le règne de Néchos. Il fut obligé de l'abandonner [3]. Mais ce dessein montre toujours le désir qu'avoit ce monarque de faciliter et d'étendre le commerce maritime dans son royaume.

Néchos ayant renoncé à l'entreprise dont je viens de parler, porta toute son attention du côté de la marine. Il fit construire quantité de vaisseaux, les uns sur la Méditerranée, et les autres sur la mer Rouge [4]. Son intention étoit de prendre une connoissance exacte, non-seulement de ces mers, mais aussi de celle des Indes. Ce monarque même conçut de plus vastes projets. Ce fut en effet par ses ordres que les Phéniciens entreprirent ce voyage autour de l'Afrique, dont j'ai déjà parlé dans les livres précédens [5], et sur lequel j'aurai encore occasion de revenir.

Depuis cette époque, les monarques égyptiens continuèrent à s'occuper beaucoup de la marine. Ils firent construire des flottes, et tâchèrent de former leurs sujets à la mer. Leurs soins et leurs travaux ne furent pas infructueux. Sous le règne d'Apriès, petit-fils de Néchos, les Egyptiens se trouvèrent assez puissans et assez expérimentés sur la mer, pour livrer bataille aux Phéniciens et les battre [6]. Ce fait est la preuve la plus marquée qu'on puisse citer des progrès que ce peuple avoit faits alors dans la navigation, et du degré de supériorité que les forces navales de l'Egypte avoient acquises en si peu de temps.

Apriès eut pour successeur Amasis. Ce prince, qu'on

[1] HEROD. l. II, n. 154. — DIOD. l. I, p. 78.
[2] *Suprà*, 2.me vol. l. II.
[3] HEROD. l. II, n. 158.
[4] HEROD. l. II, n. 158.
[5] *Suprà*, l. II et l. III.
[6] HEROD. l. II, n. 161. — DIOD. l. I, p. 79.

doit regarder comme le dernier monarque de l'ancienne Egypte, entra dans toutes les vues de ses prédécesseurs. Il les seconda parfaitement, en favorisant le commerce de tout son pouvoir, et en attirant par ses bienfaits les étrangers en Egypte [1]. Si cette monarchie eût subsisté plus long-temps, il est à présumer que le commerce et la navigation y auroient fait de grands progrès. Les Egyptiens auroient appris à la fin à profiter des avantages de leur situation. Il y a, en effet, peu de contrées dans l'univers placées aussi heureusement que l'Egypte, par rapport au commerce. Egalement à portée de la mer Rouge et de la Méditerranée, destinée, pour ainsi dire, par la nature à servir de centre et de réunion à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe, elle peut embrasser et attirer dans son sein le commerce de toutes ces différentes parties du monde. Mais l'ancienne monarchie des Egyptiens touchoit à sa fin, lorsque ces peuples commencèrent à s'apercevoir de leurs avantages. Ils ne purent donc en profiter.

Les Egyptiens, au surplus, avoient porté jusque dans leur marine et leur négoce, cet esprit de singularité qui a toujours caractérisé cette nation. Leurs vaisseaux étoient construits et armés d'une manière absolument différente de celle qu'on suivoit chez les autres peuples. Les agrès et les cordages y étoient disposés d'une façon qui paroît très-bizarre et très-singulière [2]. A l'égard du négoce, j'ai déjà dit que les hommes ne daignoient pas s'en mêler; tout le trafic passoit par les mains des femmes [3].

C'est au reste tout ce que nous pouvons dire de l'état du commerce et de la navigation chez les anciens Egyptiens. Nous manquons des instructions et des connoissances nécessaires pour traiter convenablement ces deux objets. Nous ignorons, par exemple, quels étoient particulièrement les objets dont trafiquoient les Egyptiens, et la manière dont ils exerçoient leur négoce. Nous ne sommes pas mieux instruits de la forme et de la valeur de leurs espèces monnoyées. A peine peut-on proposer quelques conjectures sur ce dernier article [4]. Je finis en ob-

[1] Herod. l. II, n. 178.
[2] *Idem*. l. II, n. 36.
[3] *Suprà*, 1.er vol. l. VI, c. 2.
[4] Il y a seulement lieu de présumer que très-anciennement on se servoit en Egypte pour le commerce, entre autres pièces de métal, de feuilles d'or très-légères, et portant en creux d'un côté l'empreinte d'une espèce de feuille de roüier. *Voy.* le Recueil d'Antiquités de M. le comte de Caylus, t. 2, p. 18, et les Mém. de l'A. 1756, p. 1253, etc.

servant que les Egyptiens ne s'étant appliqués sérieusement au commerce que sur le déclin de leur monarchie, ces peuples n'ont vraisemblablement pas eu le temps de connoître toutes les branches et tous les rapports d'un objet dont l'étendue est si vaste et si difficile à pénétrer.

CHAPITRE SECOND.

Des Phéniciens.

Quelque idée que j'aie déjà pu donner du commerce et des richesses des Phéniciens, elle n'approche cependant pas de celle qu'on doit s'en former dans les siècles que nous parcourons présentement. Ces peuples se trouvèrent alors maîtres de tout le commerce qui se faisoit dans le monde connu. L'empire de la mer étoit entre leurs mains; empire qu'ils avoient particulièrement mérité par leur habileté et leur expérience dans la navigation. On voit en effet que c'étoit toujours aux Phéniciens que les autres nations s'adressoient, lorsqu'il s'agissoit de quelque grande entreprise maritime. Les flottes que Salomon envoyoit dans le pays d'Ophir, étoient conduites par des Phéniciens [1]. Ce furent aussi des navigateurs de cette nation que Néchos chargea de faire le tour de l'Afrique [2], expédition qui, eu égard au temps, demandoit un courage et des talens bien supérieurs.

Jusqu'à présent, c'est-à-dire, dans le premier et dans le second volume de cet ouvrage, je n'ai parlé que de Sidon. Je l'ai représentée comme la plus considérable et la plus opulente de toutes les villes qu'on connût alors dans la Phénicie. Mais dans les siècles qui fixent maintenant nos regards, cette ancienne capitale se vit entièrement effacée par Tyr sa colonie. Les écrivains de l'antiquité sont partagés sur l'époque de la fondation de cette ville. Sans entrer dans toutes les discussions qu'entraîneroit un examen exact de leurs sentimens, il suffit d'observer que, du temps d'Homère, Tyr étoit encore si peu célèbre, qu'il ne la nomme seulement

[1] 3. Reg. c. 9, ℣. 29. — 2. Paral. c. 8, ℣. 18.

[2] *Suprà*, p. 120.

pas. Il n'est question que de Sidon dans les écrits de ce grand poëte [1]. Tyr néanmoins ne tarda pas à s'élever. On voit, peu de temps après Homère, cette ville non-seulement égaler, mais même surpasser Sidon. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les autres prophètes représentèrent Tyr comme la ville la plus commerçante et la plus riche qu'il y eût autrefois dans l'univers [2]. Ses habitans joignoient à l'activité et à l'intelligence que demande le trafic maritime, la capacité et la bravoure militaire.

Plusieurs villes dépendantes de Tyr, ayant entrepris de se soustraire à sa domination, eurent recours à Salmanasar roi d'Assyrie. Ce monarque prit en main leurs intérêts, et se déclara contre les Tyriens. Il équipa une flotte de 60 voiles; mais cette armée fut battue par une escadre tyrienne, composée seulement de douze vaisseaux. Cette action rendit le nom des Tyriens si redoutable sur la mer, que Salmanasar n'osa plus se commettre contr'eux sur cet élément. Il jugea plus avantageux de les attaquer par terre. Ce prince forma donc le siège de Tyr, qu'il convertit par la suite en blocus. La place se trouva bientôt réduite à de fâcheuses extrémités, parce que les Assyriens avoient bouché tous les aquéducs, et intercepté tous les conduits qui pouvoient y porter de l'eau. Pour remédier à cet inconvénient, les Tyriens imaginèrent de creuser des puits. Cet expédient leur réussit au point de les mettre en état de tenir bon pendant cinq ans. Salmanasar alors étant venu à mourir, les Assyriens levèrent le siège, et Tyr, pour cette fois, échapa au danger imminent qui la menaçoit [3]. Cet événement arriva vers l'an 720 avant Jésus-Christ.

Depuis cette époque, jusqu'au règne de Nabuchodonosor, Tyr vit toujours croître son commerce et sa splendeur. Pour donner en peu de mots une idée de cette ville, et faire sentir quelles étoient ses richesses et l'étendue de son négoce, je ne saurois mieux faire que de transcrire les expressions dont s'est servi le prophète Ezéchiel pour peindre et caractériser Tyr dans ses beaux jours [4].

« O Tyr! s'écrie le prophète, vous avez dit en vous-« même : Je suis une ville d'une beauté parfaite. Vos voisins, « qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir. « Ils ont fait tout le corps et les diverses étages de votre

[1] *Suprà*, 2.me vol. l. IV, c 2.

[2] Isaïe prophétisoit sous le règne d'Achaz, vers l'an 740 avant J. C.

[3] Menander *apud Jos.* Antiq. l. IX, c. 14.

[4] Ezéchiel prophétisoit vers l'an 596 avant J. C.

« vaisseau de sapins de Sanir. Ils ont pris un cèdre du « Liban pour vous faire un mât. Ils ont poli les chênes de Ba- « zan pour faire vos rames. Ils ont employé l'ivoire des « Indes pour faire les bancs de vos rameurs, et ce qui vient « de l'Italie pour faire vos chambres. Le fin lin d'Egypte, « tissu en broderie, a composé la voile qui a été suspendue « à votre mât. L'hyacinthe et la pourpre des îles d'Elisa « ont fait votre pavillon. Les habitans de Sidon et d'A- « rad ont été vos rameurs; et vos sages, ô Tyr! sont de « venus vos pilotes. Tous les navires de la mer et tous « les mariniers ont été engagés dans votre commerce et « votre trafic. Les Carthaginois trafiquoient avec vous, et « remplissoient vos marchés d'argent, d'étain et de plomb. « Javan, Thubal et Mosoch entretenoient aussi votre com- « merce, et amenoient à votre peuple des esclaves et des « vases d'airain. On a conduit, de Thogorma dans vos « marchés, des chevaux et des mulets. Les enfans de Dédan « ont trafiqué avec vous. Votre commerce s'est étendu en « plusieurs îles et l'on vous a donné, en échange de vos « marchandises, des tapis superbes, de l'ivoire et de l'é- « bène. Les Syriens ont été engagés dans votre trafic, à « cause de la multitude de vos ouvrages; ils ont exposé « en vente dans vos marchés des perles, de la pourpre, des « toiles ouvragées du byssus, de la soie et toutes sortes de « marchandises précieuses. Les peuples de Judas et d'Israël « ont entretenu aussi leur commerce avec vous, et ils ont « apporté dans vos marchés le plus pur froment, le « baume, le miel, l'huile et la résine. Damas, en échange « de vos ouvrages si variés et si différens, vous apportoit « de grandes richesses, du vin excellent, et des laines d'une « couleur vive et éclatante. Dan, la Grèce et Mosel ont exposé « en vente dans vos marchés des ouvrages de fer, de la « myrrhe et des cannes d'excellente odeur. L'Arabie et les « princes de Cédar étoient aussi engagés dans votre com- « merce. Ils vous amenoient leurs agneaux, leurs béliers « et leurs boucs. Saba et Réma venoient aussi trafiquer « avec vous. Ils exposoient dans vos marchés les parfums « les plus exquis, les pierres précieuses et l'or. De tous les « vaisseaux de la mer, les vôtres ont été les plus remar- « quables. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes « eaux. Vous avez été comblée de biens et de gloire; jamais « ville ne vous a été semblable. Votre commerce enrichissoit « les nations et les rois de la terre [1]. »

[1] Ezéchiel, c. 27 et 28.

On voit, par cette peinture vive et animée, que le commerce de Tyr n'avoit alors d'autres bornes que celles du monde connu. Cette ville étoit le centre où tout aboutissoit. Les historiens profanes sont, à cet égard, entièrement d'accord avec les livres saints [1].

Tant de prospérités furent terminées par la plus horrible des catastrophes. Nabuchodonosor, souverain de Babylone, marcha contre Tyr, l'an 580 avant J. C. Les motifs qui le déterminèrent à cette entreprise nous sont inconnus. Les Tyriens opposèrent une vigoureuse résistance aux efforts du monarque babylonien, mais l'événement ne leur fut pas favorable. Nabuchodonosor se rendit maître de leur capitale. Ce ne fut pas, à la vérité, sans de grandes peines et de grandes fatigues. Il demeura campé treize ans devant les murailles de Tyr [2]. Cette expédition fut si longue et si pénible, que *toute tête*, pour me servir de l'expression du prophète, *en étoit devenue chauve, et toute épaule pelée.* [3]. La durée du siège avoit permis à la plus grande partie des habitans de se retirer avec leurs meilleurs effets dans une île fort voisine du rivage où Tyr étoit bâtie [4]. Le vainqueur étant entré dans la place, n'y trouva donc presque rien qu'il pût abandonner à ses troupes pour les dédommager des fatigues et des travaux qu'elles avoient soufferts [5]. Il en fut tellement irrité que, mettant tout à feu et à sang, il détruisit la ville jusqu'aux fondemens, et fit passer au fil de l'épée tout ce qui pouvoit y être encore resté d'habitans. C'est ainsi que périt l'ancienne Tyr, 567 avant J. C. Depuis ce désastre elle ne se releva jamais. Le nom et la gloire de cette ville passèrent à la nouvelle Tyr, qu'on bâtit dans une île située vis-à-vis de l'ancienne [6].

Je ne crois pas devoir terminer cet article sans dire un mot des Carthaginois. Ils tiennent un rang trop considérable parmi les nations qui se sont distinguées autrefois par le trafic maritime, pour qu'on puisse les passer sous silence. Ces peuples sont autant connus par leur habileté et leur expérience dans le commerce et dans la navigation, que par les longues et sanglantes guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Romains.

Carthage, dont on place la fondation environ vers l'an

[1] Q. Curt. l. IV, c. 4, p. 159. — Strabo, l. XVI, p. 1097.
[2] Joseph. Antiq. l. X, c. 11, *sub fin.* — Advers Appion. l. I, c. 7.
[3] Ezechiel, c. 29, ℣. 18.
[4] Marsham, p. 539.
[5] Ezéchiel, c. 26, ℣. 11 et 12; c. 27, ℣. 36.
[6] Marsh. p. 539.

890 avant J. C., dut sa naissance à l'ancienne Tyr [1]. La première forme du gouvernement établie à Carthage, fut bien certainement monarchique. Mais cette constitution ne subsista pas long-temps. Tout nous porte à croire que Carthage se forma très-promptement en République [2]. Quoi qu'il en soit, cette colonie phénicienne porta dans son nouvel établissement le goût et l'industrie de ses fondateurs. Le commerce étoit, à proprement parler, l'ame de Carthage, son occupation, son caractère propre et dominant, l'objet, en un mot, de toutes ses démarches, tant publiques que particulières. Les personnages les plus éminens dans l'état, ne regardoient point comme au-dessous d'eux, de se mêler du négoce [3]. Ils s'y appliquoient avec autant d'ardeur et d'attention que les moindres citoyens. Le trafic avoit donné naissance à Carthage; le trafic lui donna l'accroissement, et la mit en état de disputer à Rome, pendant bien des années, l'empire du monde.

Carthage étoit située bien plus avantageusement que Tyr. Placée au centre de la Méditerranée, à portée de l'Orient comme de l'Occident, elle embrassoit, par l'étendue de son commerce, toutes les mers et toutes les contrées alors connues. Un port excellent offroit aux navires l'asyle le plus assuré. Les côtes d'Afrique, région vaste et fertile, fournissoient abondamment les secours nécessaires pour faire subsister un peuple innombrable. Avec de pareils avantages, joints à ce génie pour le négoce et la navigation, que les Carthaginois avoient apportés de Phénicie, ils parvinrent à rendre bientôt leur état très-florissant. Heureux, s'ils ne s'étoient pas laissé entraîner à l'esprit de conquête et de domination, passion toujours funeste et ruineuse aux nations commerçantes.

L'histoire de Carthage ne nous fournit, au surplus, rien de particulier sur les objets qui nous occupent présentement. Tout ce qu'on a lu dans les volumes précédens, sur le commerce et la marine des Phéniciens, convient également au commerce et à la marine des Carthaginois. Je ne trouve, à cet égard, aucune différence entre l'un et l'autre peuple. On pourroit ajouter qu'ils ont été également décriés pour leur mauvaise foi, et peut-être fort injustement. Nous ne connoissons les Phéniciens et les Carthaginois que sur des rapports très-suspects. Il faudroit, pour juger sainement du caractère

[1] MARSH. p. 398.
[2] ARIST. de Repub. l. II, c. 11.
[3] ARIST. *loco cit.* p. 335. — POLYB. l. VI, c. 9.

de ces deux nations, qu'il nous fût resté quelque histoire de Phénicie ou de Carthage, écrite par un Phénicien ou un Carthaginois. Nous serions alors en état de comparer les différens récits, et de connoître, par ce moyen, la vérité.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Grecs.

On doit rapporter à l'époque qui nous occupe présentement, celle de la naissance du commerce et de la navigation chez les Grecs. Thucydide observe que ces peuples ne commencèrent à s'appliquer sérieusement à la marine, que depuis la guerre de Troie [1]. Ils s'y livrèrent avec d'autant plus d'ardeur, que leur pays étant naturellement pauvre et stérile, un commerce vif et étendu pouvoit seul faire acquérir cette considération et cette opulence qui rendent une nation puissante et respectable.

L'histoire du commerce et de la navigation chez les Grecs, dans les siècles qui fixent actuellement nos regards, ne présente pas néanmoins des objets qui soient encore bien satisfaisans. On voit, à la vérité, quelques villes de la Grèce, tant Asiatique qu'Européenne, commencer à s'adonner au trafic maritime; mais ces premières tentatives furent bien foibles. Les Grecs alors n'étoient ni assez industrieux, ni assez instruits pour établir un grand commerce. Les arts et les sciences n'avoient encore acquis aucun degré de perfection dans la Grèce. Je crois l'avoir suffisamment prouvé dans les livres précédens. Aussi voyons-nous que l'or et l'argent y étoient très-rares, même sur la fin des siècles qui font l'objet de cette dernière époque de notre ouvrage.

A l'égard de l'habileté et de l'expérience des Grecs dans la marine, on en peut juger sur une simple réflexion. Il est constant que ces peuples n'ont jamais su se servir que de la grande Ourse pour diriger la route de leurs vaisseaux [2]. Ce fait seul nous prouve quelle étoit leur ignorance et leur incapacité. Ajoutons à ce qu'on a déjà vu ailleurs, que du

[1] L. I, p. 11.

[2] Arat. Phœnom. v. 40, etc. — Ovid. Fast. l. III, v. 107. — Trist. l. IV, Eleg. 3, *init.*

temps de Xercès, les Grecs croyoient encore qu'il y avoit aussi loin d'Egine à Samos, que d'Egine aux colonnes d'Hercule, et qu'ils ignoroient la route qu'il falloit tenir, passé l'île de Délos, pour se rendre dans l'Ionie [1].

Quant à la force et à la capacité de leurs vaisseaux, j'en ai parlé amplement dans la seconde partie de cet ouvrage. On y a vu que ces habitans étoient très-forts et très-médiocres. Leur marine, à cet égard, n'avoit fait aucun progrès. Quelle idée, en effet, peut-on s'en former, lorsqu'on voit dans la guerre du Péloponnèse, les Lacédémoniens transporter leurs vaisseaux par terre d'une mer à l'autre [2]. Il paroît même que ces sortes d'expédiens étoient alors d'un usage assez fréquent et assez ordinaire [3]. D'après ces faits, on ne doit pas s'attendre à recueillir beaucoup d'agrément et de satisfaction de l'exposé que nous allons faire de l'état où étoient le commerce et la navigation chez les Grecs, dans les siècles qui fixent maintenant notre attention. Je vais parcourir succinctement, et suivant l'ordre chronologique, l'histoire des principales villes de la Grèce qui s'y sont alors distinguées.

Les habitans de l'île d'Egine peuvent être regardés comme les premiers peuples de la Grèce européenne qui se soient fait considérer par leur intelligence dans le trafic maritime. On voit, en effet, peu de temps après le retour des *Héraclides* dans le Péloponnèse, les Eginètes faire un grand commerce dans la Grèce. Ils venoient débarquer à Cyllène, et se servoient ensuite de mulets pour transporter leurs marchandises dans l'intérieur des terres [4]. Ce fut aussi vers les mêmes siècles, que ces peuples imaginèrent de faire battre de la monnoie d'or et d'argent, qui étoit forte et pesante [5]. Si l'on en croit même quelques auteurs, ils ont été les premiers parmi les Grecs qui aient mis les espèces monnoyées en usage [6].

Les Eginètes n'étoient parvenus à rendre leur île le centre de tout le commerce de la Grèce [7], que par leur attention à entretenir des forces navales considérables. On peut dire que dans les siècles, dont je parle présentement, ils étoient regardés comme le peuple de la Grèce le plus puissant qu'il y eût

[1] *Suprà*, p. 122.
[2] THUCYD. l. III, n. 81.
[3] STRABO, l. VIII, p. 516.
[4] PAUS. l. VIII, c. 5.
[5] POLLUX, l. IX, c. 6, p. 1067. — HESYCHIUS, vocat. Αἰγινᾶον νόμισμα.
[6] Marm. Oxon. epoch. 29. — ÆLIAN. Var. Hist. l. XII, c. 10. — STRABO, l. VIII, p. 577.
[7] STRABO, *ibid.*

alors sur la mer [1]. Les Eginètes ont même été mis au nombre des nations qui en ont tenu l'empire pendant quelque temps [2]. Ils ne purent pas néanmoins se maintenir dans cet état d'opulence et de prospérité. Le rôle que ces peuples ont joué dans la Grèce a été aussi court que brillant. Chassés de leur île par les Athéniens, du temps de Périclès, les Eginètes ne purent jamais se relever de cet échec [3]. Leur puissance navale fut anéantie, et leur commerce presque éteint.

Après les Eginètes, je crois devoir placer les Corinthiens. Ils se sont fait connoître de très-bonne heure par leurs richesses et par leurs forces maritimes. Difficilement pourroit-on trouver une ville située plus favorablement pour le commerce, que l'étoit Corinthe. Placée sur cette langue de terre, qui joint le Péloponnèse au continent de la Grèce, à une distance presque égale des deux mers, cette ville sembloit avoir été destinée par la nature pour servir d'entrepôt à tous les peuples de ces contrées. Les Grecs autrefois trafiquoient plus par terre que par mer [4]. Tout le commerce alors passoit nécessairement par les mains des Corinthiens. C'est ainsi que, dans les temps anciens, ils amassèrent de grandes richesses. Aussi voyons-nous les anciens poëtes de la Grèce donner souvent à Corinthe l'épithète d'opulente [5].

Cette ville renfermoit dans son district deux ports; l'un situé sur le golfe Saronique, et l'autre sur le golfe auquel elle donna son nom. Les Corinthiens surent profiter des avantages de leur position. Ils s'adonnèrent à la navigation, équipèrent des vaisseaux peu de temps après la guerre de Troie, pour donner la chasse aux pirates, et protéger le commerce [6]. Par ce moyen, Corinthe ne tarda pas à devenir l'entrepôt de toutes les marchandises qui se consommoient dans la Grèce [7]. Le succès encourageant ses habitans, l'art de perfectionner la navigation fut l'objet de leur étude. Ils furent, dit-on, les premiers qui changèrent la forme ancienne des vaisseaux. Au lieu de simples galères, les Corinthiens construisirent des bâtimens à trois rangs de rames [8]. Cette invention dut leur procurer, pendant quelque temps, une espèce de supériorité sur la mer. Nous ne voyons pas cependant que les Corinthiens

[1] Herod. l. v, n. 83. — Plut. *in* Themisth. p. 113. — Paus. l. II, c. 29.
[2] Strabo, l. VIII, p. 579. — Ælian. Var. Hist. l. XII, c. 10. — Euseb. Chron. l. II, n. 1514, p. 129.
[3] Perizon. not. *ad* Ælian. l. XII, c. 10.
[4] Thucyd. l. I, p. 12. — Strabo, l. VIII, p. 580.
[5] Hom. Iliad., l. II, v. 77. — Thucyd. l. I, p. 12.
[6] Thucyd. *loco cit.*
[7] *Idem. Ibid.*
[8] *Idem.*

soient comptés dans le nombre des nations qui ont eu l'empire de cet élément. Il est parlé seulement dans Thucydide d'une action mémorable qui se passa entre ces peuples et les habitans de Corfou [1], environ l'an 660 avant J. C. C'étoit le plus ancien combat naval dont il fut fait mention dans les chroniques de la Grèce [2].

La position de Corinthe étoit telle, que cette ville auroit pu donner aisément la loi à tous les Grecs. Commandant sur deux mers et sur l'isthme qui les sépare, il lui auroit été facile d'empêcher une moitié de la Grèce de communiquer avec les autres. Mais le génie et l'inclination des Corinthiens les portoient plutôt au commerce, qu'aux entreprises militaires. Satisfaits d'amasser de grandes richesses, ils ne s'occupèrent uniquement que des moyens d'en jouir, et de se livrer à tout le luxe et à toute la délicatesse que l'opulence peut fournir. Ils s'appliquèrent aussi à rendre leur ville une des plus belles et des plus magnifiques de la Grèce. Rien n'y fut épargné. Corinthe étoit remplie de temples, de palais, de théâtres, de portiques, de bains, et de quantité d'autres édifices aussi recommandable par la rareté des marbres employés à leur construction, que par l'élégance de leur architecture. Ces superbes bâtimens étoient en outre enrichis d'un nombre infini de colonnes et de statues dont la matière étoit des plus précieuses, et le travail de la main des plus fameux maîtres. Le luxe, l'opulence et la mollesse s'annonçoient à Corinthe de toutes parts. Elle étoit sans contredit la ville la plus riche et la plus voluptueuse qu'il y eût dans toute la Grèce.

Athènes, dont on a vu, dans la seconde partie de cet ouvrage, que les forces maritimes étoient assez considérables dès le temps de la guerre de Troie, ne mérite cependant pas que nous nous arrêtions à en parler. Cette ville, durant tout l'espace de temps dont il s'agit présentement, n'a fait aucune figure, soit sur terre, soit sur mer. Elle n'avoit alors, ni commerce, ni marine. Solon néanmoins n'avoit rien oublié pour mettre les arts et les manufactures en honneur à Athènes. Il avoit même fait une loi, par laquelle un fils ne seroit pas tenu de nourrir son père qui ne lui auroit fait apprendre aucun métier [3]. Mais l'Attique étoit trop pauvre du temps de Solon [4], pour qu'on pût s'apercevoir promptement de l'utilité de ses règlemens. Il s'écoula plus d'un siècle avant que l'effet en fût bien sensible. Athènes n'est devenue célèbre

[1] THUCYD. *loco cit.*
[2] *Idem. Ibid.*
[3] PLUT. *in* Solon. p. 90.
[4] *Idem. Ibid.*

par son commerce et sa marine, que depuis la dernière expédition des Perses dans la Grèce. C'est à cette époque qu'on voit commencer la gloire et la splendeur des Athéniens : je ne puis que l'indiquer : les siècles qu'elle renferme excèdent les bornes que je me suis prescrites.

A l'égard des Lacédémoniens, on ne doit point mettre ces peuples au nombre de ceux qui se sont fait considérer par leur commerce et par leurs forces navales. L'esprit de gouvernement établi par Lycurgue, n'étoit nullement propre à rendre ces deux objets florissans à Sparte. Le commerce étoit en quelque sorte banni de cette capitale. Le luxe non-seulement y étoit proscrit, on avoit été jusqu'à interdire aux Spartiates la plupart des arts mécaniques [1]. Les conséquences d'une pareille politique se font aisément sentir. Personne n'ignore que le commerce est l'ame et le soutien de la marine ; mais il ne peut y avoir de commerce dans un état où les arts ne sont point cultivés, et où l'industrie n'est pas excitée. L'espèce de monnoie dont on faisoit usage à Sparte, formoit elle seule un obstacle invincible au commerce. Elle étoit d'un très-mauvais fer, et si pesante que pour porter une somme de dix mines [a], on avoit besoin d'une charrette attelée de deux bœufs, et d'une chambre pour la serrer. Cette monnoie n'avoit point cours chez les autres peuples de la Grèce, qui la rebutoient, et en faisoient même des railleries [2].

Indépendamment de toutes ces considérations, plusieurs motifs s'opposoient à ce que Sparte ait jamais pu former une marine puissante. La Laconie, quoiqu'environnée par la mer au levant, au midi et au couchant, n'en étoit cependant pas dans une position plus heureuse. Ses côtes sont malsaines, semées d'écueils et de rochers [3]. Elle n'avoit qu'un seul port, ou pour mieux dire, un havre [4], qui n'étoit, ni fort grand, ni fort commode. Disons enfin que Lycurgue avoit défendu aux Lacédémoniens de s'adonner à la mer [5]. Ne soyons donc point étonnés que la navigation n'ait jamais été fort en honneur chez ce peuple. Il est vrai que, dans la suite des temps, Sparte, par certaines circonstances, se trouva forcée d'avoir des vaisseaux ; mais elle s'en dégoûta promptement [6]. Aussi

[1] Xenophon. de Rep. Lacéd. p. 397. — Ælian. Var. Hist. l. vi, c. 6. — Plut. *in* Lycurg. p. 44, 47, 54. — Nicol. Damasc. *in* Excerpt. Vales. p. 522. — Philostrat. Vita Apollon. l. iv, c. 32.

[a] Dix mines font 709 liv. 6 s. 3. d. de notre monnoie.

[2] Plut. *in* Lycurg. p. 44.

[3] Strab. l. viii, p. 58a.

[4] Thucyd. l. i, n. 108, p. 70.

[5] Plut. Instit. Lac. p. 239.

[6] *Idem.*

n'est-ce point par leurs exploits maritimes que les Lacédémoniens se sont illustrés.

Je pourrois parler de plusieurs autres peuples, tant de la Grèce européenne que de la Grèce asiatique, qui, vers les siècles dont nous nous occupons maintenant, commencèrent à tourner leurs vues du côté du commerce et de la navigation. Car il est constant qu'alors un très-grand nombre de villes des îles et du continent s'adonnèrent au trafic maritime. Mais leur histoire ne mérite point d'attention particulière, puisqu'elle ne fournit ni détails, ni circonstances capables de nous instruire et de nous éclairer. Je dirai seulement que les Rhodiens peuvent être nommés à juste titre les législateurs de la mer. Ils furent les premiers qui pensèrent à soumettre à des lois les usages concernant le trafic maritime et la police de la mer. Ces règlemens furent trouvés si sages, que la plupart des autres nations les adoptèrent, et voulut qu'on suivît les lois navales des Rhodiens, pour décider les différends qui pourroient survenir entre les gens de mer et les trafiquans. On ignore dans quel siècle ces lois furent rédigées. Il paroît seulement qu'elles étoient fort anciennes [a].

C'est au reste à cet esprit de commerce qui s'empara de la plus grande partie des habitans de la Grèce, que ces peuples ont été redevables de ce degré de puissance et de considération dont ils ont joui pendant quelques siècles. Une nation commerçante est, en général, une nation active et industrieuse. Le trafic maritime surtout exige beaucoup de travail, de hardiesse et de sagacité. Ces qualités influent nécessairement sur les mœurs, et rendent les esprits plus propres aux grandes entreprises. Les exemples des peuples que le commerce a fait prospérer, ne me manqueroient pas, s'il étoit nécessaire de prouver cette vérité. Je finis par une réflexion sur la manière dont, en différens temps, les Grecs ont envisagé le trafic.

Hésiode et Plutarque ont observé que, dans les siècles dont je parle présentement, le commerce étoit en grand honneur chez les Grecs. Aucun travail, disent ces auteurs, n'étoit honteux; aucun art, aucun métier ne mettoit de différence

[a] CICERO pro lege Manil. n. 18. t. 5, p. 19. — STRABO, l. XIV, p. 964. On trouve à la fin du second volume de l'ouvrage intitulé *Jus Græco-Romanum*, imprimé à Francfort en 1596, quelques lois écrites en grec, et intitulées *Lois navales des Rhodiens*. Plusieurs auteurs croient qu'en effet ces lois sont l'ancien texte de celles qui avoient été faites par les Rhodiens. Mais ce sentiment est, on ne peut pas plus mal fondé, comme il me seroit aisé de le démontrer, si cette discussion n'étoit pas totalement étrangère aux objets dont nous devons nous occuper.

parmi les hommes [1]. Une façon de penser si raisonnable et si utile à une nation telle que les Grecs, changea néanmoins. On voit par les ouvrages de Xénophon, de Platon, d'Aristote, et de plusieurs autres écrivains de mérite, que dans leur siècle, les professions qui pouvoient conduire à gagner de l'argent, étoient regardées comme indignes d'un homme libre [2]. Aristote soutient que, dans un état bien ordonné, on ne donnera jamais le droit de cité aux artisans [3]. Platon veut qu'on punisse un citoyen qui feroit le commerce [4]. On voit enfin ces deux philosophes, dont les sentimens sont d'ailleurs si opposés sur les principes et les maximes du Gouvernement, s'accorder à prescrire que les terres ne soient cultivées que par des esclaves [5]. Il est bien surprenant qu'avec de pareils principes, dont tous les Grecs paroissent avoir été imbus, ces peuples aient été aussi intelligens dans le commerce, et aussi puissans sur la mer, qu'on sait qu'ils l'ont été pendant quelques siècles.

[1] Hesiod. Op et dies. v. 311. — Plut *in* Solon. p. 79, D.
[2] Xenoph. Œcon. p. 482. — Plato de Rep. l. II, de Leg. l. VIII, p. 907. — Arist. de Rep. l. VII, c. 9; l. VIII, c. 2, l. III, c. 4.
[3] De Rep. l. III, c. 5, p. 344, A.
[4] De Leg. l. II, p. 799.
[5] Plato de Leg. l. VII, p. 891. — Arist. de Rep. l. VII, c. 10, p. 437, D.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

Les expéditions militaires n'ont été que trop fréquentes dans les siècles que nous envisageons présentement, et ce princes nés pour le malheur de l'humanité, ces fléaux de la terre, qu'on a honorés du nom de conquérans, n'ont été alors que trop multipliés. Je ne m'arrêterai point à détailler leurs exploits. Nous devons moins envisager l'histoire de leurs conquêtes, que celle de l'art militaire. Cet objet est celui qui doit principalement nous occuper. Je comprendrai sous un seul et même article les Babyloniens, les Assyriens, les Mèdes, les Syriens et les Egyptiens, eu égard au peu de détail que leur histoire fournit dans les siècles présens, par rapport à l'art militaire. L'abondance des faits sera cause, au contraire, que je traiterai séparément ce qui concerne les peuples de l'Europe, c'est-à-dire les Grecs.

On va voir, par les faits dont je vais rendre compte, que dans les siècles qui font l'objet de cette dernière partie de notre ouvrage, on faisoit la guerre de la même manière, à-peu près, qu'on l'avoit toujours faite jusqu'alors. Les peuples n'avoient encore que des connoissances très-bornées de l'art militaire. Quant à la cruauté et la barbarie, que j'ai si justement reprochées aux premiers siècles, ceux dont je parle maintenant, n'offrent à cet égard aucune différence: on n'y voit nul changement avantageux à l'humanité. Le droit des gens étoit alors aussi inconnu, et aussi souvent violé qu'il l'ait pu être dans les premiers âges.

CHAPITRE PREMIER.

Des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Syriens, des Egyptiens, etc.

J'ai fait voir dans les livres précédens à quel point l'art de faire la guerre étoit inconnu dans les anciens temps. On doit en effet mettre une grande différence entre donner une bataille,

diriger les opérations d'une campagne. Le gain d'une bataille ne dépendoit autrefois que du nombre des troupes et de ur bravoure : l'intelligence et la capacité y avoient très-peu e part. Mais ces deux qualités sont absolument nécessaires our former le plan d'une campagne. C'est dans cet article ue consiste particulièrement l'art de faire la guerre. D'après es principes, il est aisé de montrer que l'art militaire n'avoit ait encore que très-peu de progrès dans les siècles dont je arle présentement.

Quelle idée en effet peut-on se former de la manière dont es princes faisoient alors la guerre, lorsqu'on voit que, la lupart du temps, ils entroient en campagne sans s'y être réparés, sans avoir de plan formé, ni de projets fixes et écidés ? Dans ces temps d'ignorance et de barbarie, la fanaisie ou le hasard déterminoient pour l'ordinaire un conquéant à se jeter sur un pays plutôt que sur un autre. L'écriture ous fournit un exemple de cette conduite dans la personne le Nabuchodonosor. Ce monarque, dit Ezéchiel, s'arrêta ans un endroit où aboutissoient deux chemins. Là il voulut pprendre par le sort, de quel côté il devoit tourner ses armes. Le sort étant tombé sur Jérusalem, il marcha contre cette ville [1]. Ce trait, qui n'est pas le seul que je pourrois citer, uffit pour donner une idée de la manière dont les princes ntreprenoient alors une guerre, et s'y préparoient.

L'incertitude qui régnoit dans la conduite de ces monarques, me paroît d'autant plus surprenante, qu'ils traînoient à leur uite des forces innombrables. Il falloit cependant penser à la subsistance de tant de milliers d'hommes ; et comment y pourvoir, lorsqu'on n'avoit pas déterminé, avant que d'entrer en campagne, où seroit le théâtre de la guerre. Ajoutons qu'il y avoit une très-nombreuse cavalerie, sans parler d'une multitude étonnante de charriots, dans les armées des princes dont je viens de parler.

Je demanderai aussi comment on s'y prenoit pour faire manœuvrer de pareilles armées un jour d'action. On ne voit point que, dans les siècles qui fixent présentement nos regards, elles fussent divisées en différens corps. Il paroît même que cette méthode a été inconnue aux Asiatiques jusqu'au règne de Cyaxare. Hérodote assure que ce prince fut le premier qui imagina de séparer les piquiers, les cavaliers et les archers, les uns d'avec les autres. Car auparavant, dit ce grand historien, tous ces différens corps marchoient confusément et

[1] C. 21, ℣. 21 et 22.

pêle-mêle dans les armées [1]. Cyaxare régnoit environ 630 ans avant J. C. La discipline militaire n'a donc été connue et introduite dans les armées des Asiatiques, que depuis cette époque [2].

Quant à ce qui concerne l'attaque et la défense des places, cette partie de l'art militaire n'étoit pas alors absolument inconnue dans l'Asie. Il est parlé dans l'écriture de plusieurs sièges. Ceux de Samarie, de Tyr et de Jérusalem peuvent nous fournir quelques lumières sur les moyens dont les Asiatiques faisoient alors usage pour réussir dans ces sortes d'opérations. On voit que leur manière ordinaire d'attaquer une place consistoit à l'environner de fossés et de murailles si exactement, qu'aucun des habitans ne pût en sortir [3]. On faisoit ensuite approcher les béliers [3] pour renverser les portes ou les murs. Lorsque la brèche étoit jugée assez considérable, on tentoit l'assaut. Pour favoriser et faciliter cette manœuvre, on élevoit des terrasses [4], qu'on garnissoit d'archers ou de frondeurs qui écartoient les assiégés de la brèche. On employoit aussi la sape [5] pour renverser les murs de la place. Voilà quelle étoit, dans les siècles dont je parle maintenant, et quelle a presque toujours été autrefois, la manière dont on se rendoit maître des places qu'on assiégeoit.

A l'égard de la défense de ces mêmes places, elle consistoit dans la force et l'épaisseur des murailles, qui souvent étoient terrassées, dans la largeur du fossé qui les environnoit, dans la hauteur des tours, et dans les différentes machines qu'on employoit pour lancer au loin de longues flèches, et jeter de gros quartiers de pierres [8]. Ces moyens étoient suffisans alors pour mettre une place en état de tenir long-temps. Le siège de Tyr par Nabuchodonosor dura 13 ans [7], et celui d'Azoth, par Psammétique, 29 [6]. Ces faits n'ont rien d'absolument incroyable, si l'on fait réflexion que la situation

[1] L. 1, n. 103.

[2] Il faut excepter de cette proposition générale les Hébreux. Dès le temps de Moïse, ils étoient divisés en Tribus, qui formoient chacune une troupe séparée avec son étendard particulier. Aussi voyons-nous que l'armée de David étoit distribuée en différens corps de cent hommes et de mille hommes. Elle étoit en outre partagée en trois divisions principales, commandées chacune par un officier général, qui avoit sous lui des tribuns et des centeniers. 2 Reg. c. 18, ℣. 1, 2 et 4.

[3] 2. Reg. c. 20, ℣. 15. — 4. Reg. c. 24, ℣. 10.

[3] Ezéchiel, c. 4, ℣. 2, c. 21, ℣. 22, c. 26, ℣. 9.

[4] *Idem.* c. 4, ℣. 2, c. 21, ℣. 22, c. 2, ℣. 8.

[5] 2. Reg. c. 20, ℣. 15.

[6] Paral. c. 26, ℣. 9 et 15.

[7] Jos. Antiq. l. x, c. 11, *sub fin.* Advers. Appion. l. 1, c. 7.

[8] Herod. l. ii, n. 157.

d'une place, aidée de quelques ouvrages, pouvoit autrefois la rendre imprenable. D'ailleurs on ne doit envisager le siège de Tyr et d'Azoth que comme des blocus. C'étoit la seule ressource qu'on pût employer pour se rendre maître de pareilles villes. Il falloit les réduire par la famine, et ce moyen n'étoit pas aisé. On a vu, en effet, dans les livres précédens, que la plupart des grandes villes renfermoient autrefois dans leur intérieur un certain espace de terres labourables [1].

Au surplus, quoiqu'il y eût alors des places fortes et capables de tenir long-temps, il est certain qu'elles devoient être en petit nombre, ou que, s'il y en avoit plusieurs dans un état, on ne savoit pas s'en servir convenablement. Le plus grand avantage en effet qu'on puisse tirer des places fortifiées, c'est d'arrêter les progrès de l'ennemi victorieux. Cependant, dans les siècles dont je parle maintenant, une seul action décidoit toujours du sort d'un royaume. On ne voit point d'armée se relever ni se remettre après une première défaite. Toutes les guerres étoient alors, comme autrefois, presque ordinairement décidées en une seule campagne. Le gain d'une bataille entraînoit infailliblement la conquête d'un royaume entier.

En général, les peuples de l'Asie ne paroissent pas avoir jamais porté bien loin la connoissance de l'art militaire. Nous ne voyons point qu'ils sussent profiter de l'avantage des postes; se saisir à propos d'un terrein favorable, attirer la guerre dans un pays fourré, faire usage des défilés, soit pour surprendre ou harceler l'ennemi dans sa marche, soit pour se mettre à couvert de ses attaques, dresser avec art des embuscades, traîner habilement une campagne en longueur, éviter d'en venir à une action décisive avec un ennemi supérieur, le réduire enfin à se consumer lui-même par la disette de vivres et de fourrages. Nous ne voyons pas non plus que ces peuples fussent fort habiles ni fort attentifs à tirer parti de la disposition du terrein, à choisir des endroits où ils pussent appuyer leur droite ou leur gauche de rivières, de marais ou de hauteurs, pour se mettre hors d'état d'être enveloppés. Ils ignoroient également l'art de combattre, avec une armée médiocre, une armée beaucoup plus nombreuse [2]. Il n'est jamais fait mention de ces ressources dans les guerres des Asiatiques. Il paroît aussi que les marches, les contre-marches, et enfin quantité d'autres manœuvres militaires ne leur ont jamais été connues.

[1] *Suprà*, p. 48.

[2] Rollin, Hist. anc. t. 2, p. 419

Je ne dirai qu'un mot des suites ordinaires de la victoire chez les peuples de l'Asie. J'ai parlé suffisamment, dans la première et dans la seconde partie de cet ouvrage, des excès auxquels les vainqueurs avoient originairement coutume de se porter. Il en étoit encore de même dans les siècles que nous parcourons présentement. Leur histoire, à cet égard, présente sans cesse les barbaries les plus horribles; et tout ce que j'ai dit des premiers âges, ne convient que trop à ceux qui nous occupent maintenant. Je ne crois donc point devoir m'attacher à retracer cet affreux tableau. Je remarquerai seulement un usage dont les livres saints fournissent quantité d'exemples; usage aussi barbare et aussi contraire au droit des gens, que les cruautés dont les premiers conquérans souilloient toujours leurs victoires. On voit les rois d'Assyrie et de Chaldée, non contens d'avoir porté la désolation et le ravage dans les pays qu'ils avoient subjugués, en enlever tous les habitans que le fer avoit épargnés, et les transporter dans des contrées fort éloignées [1]. Ces conquérans regardoient, si l'on peut le dire, les hommes comme des productions de la terre, qu'on pouvoit transplanter indifféremment d'un climat dans un autre.

Je ferai encore, à ce sujet, une autre réflexion. D'après les faits qu'on vient de lire, on seroit porté à croire que la terre devoit être autrefois beaucoup moins peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans les anciens temps les peuples avoient presque toujours les armes à la main. Les guerres étoient continuelles. Le ravage, le carnage et la destruction totale des villes étoient les suites ordinaires de la victoire. Nous en avons des preuves dans le sort que subirent Ninive [2], Samarie [3], Tyr [4] et Jérusalem [5], sans parler de quantité d'autres exemples que je pourrois citer. Un pays conquis étoit donc un pays infailliblement ruiné et dévasté. Il devoit même se passer un temps considérable avant qu'il pût se remettre, puisque le vainqueur, comme je viens de le dire, emmenoit en captivité tout ce qui avoit pu échapper à la fureur du soldat; et combien ne devoit-il pas périr de familles dans ces transmigrations forcées et cruelles? La manière dont la guerre se

[1] 4. Reg. c. 17, ℣. 6, c. 24, ℣. 16, c. 25, ℣. 11.

[2] Tobie, c. 14, ℣. 14, édit. des Septante. — Nahum, c. 2, ℣. 8, 10, 13, c. 3, ℣. 7. — Sophon, c. 2, ℣. 13, 15. — Ezéchiel, c. 31, ℣. 3, etc. — Heron. l. 1, n. 106. — Diod. l. 11, p. 142. — Strabo, l. xvi, p. 1071. — Alex. Poly-Hist. *apud* Syncell. p. 210.

[3] 4. Reg. c. 17, ℣. 6. — Osée, c. 14, ℣. 1. — Michée, c. 1, ℣. 6.

[4] *Suprà*, p. 133.

[5] 4. Reg. c. 25, ℣. 9, etc.

faisoit alors, ne pouvoit donc pas manquer d'enlever à la terre la plus grande partie de ses habitans. L'Asie particulièrement, théâtre perpétuel d'horreurs et de dévastations, auroit dû bientôt se trouver absolument déserte et inhabitée. Les faits néanmoins rapportés par les historiens de l'antiquité, attestent que cette partie du monde étoit infiniment peuplée, même peu de siècles après ceux que nous parcourons maintenant. C'est, je l'avouerai, un problème dont la solution ne se présente pas facilement à mon esprit.

CHAPITRE SECOND.

Des Grecs.

Dans l'examen que nous allons faire de l'état où étoit l'art militaire chez les Grecs, aux siècles dont il s'agit présentement, je n'entrerai dans aucun détail sur les guerres qu'ils ont pu avoir entre eux. Cet objet ne mérite pas qu'on s'y arrête. L'histoire des évènemens militaires arrivés alors dans la Grèce, n'est, ni fort instructive, ni fort intéressante. Je me bornerai donc à parler d'abord des usages qui ont été connus en général à toute la nation grecque. Je parlerai ensuite des pratiques qu'on peut dire avoir été particulièrement propres aux Spartiates et aux Athéniens. Ces deux peuples ont été sans contredit les premiers et les seuls même qui, dans les siècles dont nous nous occupons présentement, eussent fait quelques progrès dans l'art militaire. Je n'en veux point d'autres preuves que la supériorité dont Sparte et Athènes ont joui pendant si long-temps sur toutes les autres villes de la Grèce. Je ne prétends pas, au surplus, entrer dans de grands détails sur tous les objets que je viens d'indiquer. A l'égard des Athéniens et des Spartiates particulièrement, je ne crois pas devoir m'étendre beaucoup sur leur discipline et leurs usages militaires, ces objets étant des plus connus et des plus familiers.

ARTICLE PREMIER.

Des Pratiques Militaires communes à tous les peuples de la Grèce.

En parlant de la discipline militaire des Grecs, aux temps de la guerre de Troie, j'ai dit qu'on ne voyoit pas bien clairement de quelle manière on levoit alors des troupes. Nous pouvons parler plus affirmativement sur cet objet dans les siècles que nous parcourons présentement. On sait qu'à Lacédémone, par exemple, tous les citoyens étoient obligés de porter les armes depuis 30 ans jusqu'à soixante [1]. Il en étoit de même à Athènes. Tous les jeunes Athéniens se faisoient inscrire dans un registre public à l'âge de 18 ans, et s'engageoient par un serment solennel à servir la république. Cet acte les obligeoit à marcher jusqu'à l'âge de soixante ans dans toutes les occasions qui se présentoient [2]. On peut conjecturer que cette usage avoit également lieu dans les autres états de la Grèce, qui vraisemblablement observoient à cet égard la même discipline que Sparte et Athènes. Disons encore que, chez tous ces peuples, les déserteurs étoient punis de mort [3], et qu'on notoit d'infamie ceux qui, dans la mêlée, avoient abandonné leur bouclier [4].

Dans les premiers temps de la Grèce, les soldats faisoient la guerre à leurs propres dépens [5]. On ne doit point s'en étonner. Les guerres d'ambition n'étoient pas encore connues. On ne prenoit les armes que pour se défendre en cas d'attaque, ou dans l'espérance de faire du butin. Toutes les guerres alors étoient donc des guerres utiles ou nécessaires. Chacun y étoit personnellement intéressé. Les armées d'ailleurs s'éloignoient fort peu du canton où étoient sorties les troupes qui les composoient. Elles ne manquoient point d'y revenir à la fin de la campagne. Le soldat pouvoit donc aisément pourvoir à sa subsistance. A l'exception de la guerre de Troie, il s'est passé bien des siècles avant que les Grecs

[1] Potter Archeolog. l. III, c. 2.
[2] *Idem. Ibid.*
[3] Lucian. *in* Navig. n. 33, t. 3, p. 270.
[4] Plut. *in* Pelop. p. 278, B. — S. Empiric. Pyrrhon. Hyppot. l. III, c. 24, p. 181.
[5] *Suprà* 2.me vol. l. V, c. 3.

aient songé à porter les armes hors de leurs pays et jusqu'à ce moment leurs troupes n'étoient pas dans la position d'exiger une paye ; car même dans l'expédition contre Troie, l'appât d'un riche butin formoit un ample dédommagement.

L'ambition des Grecs s'étant accrue avec leur puissance, ils voulurent enfin prendre part aux événemens des autres pays. Différentes circonstances les engagèrent dans la suite des temps à transporter souvent leurs troupes hors de leur territoire. Il fallut alors que l'état fournît, par des secours particuliers, à la subsistance des armées qu'on envoyoit dans les pays lointains. Quoique l'histoire ne marque point précisément si Sparte donnoit à ceux de ses habitans, qu'elle faisoit passer en Asie, une paie, on peut conjecturer néanmoins que le trésor public contribuoit à leur entretien. Il est dit que Lysandre fit augmenter la paie des Lacédémoniens qui servoient sur les galères que ce général menoit au jeune Cyrus [1]. Ce fait autorise à penser qu'alors les treupes de Sparte étoient dans l'habitude de recevoir une solde.

Jusqu'à Périclès, les soldats à Athènes avoient servi gratuitement la république ; mais sous son gouvernement, la guerre se faisant au loin dans la Chersonèse, dans la Thrace, dans les îles, dans l'Ionie, etc., pendant plusieurs mois de suite, il fallut bien que la république pourvût à la subsistance de citoyens éloignés si long-temps de leur patrie, et hors d'état, par conséquent, de pouvoir gagner leur vie. Car les habitans d'Athènes étoient, pour la plupart, artisans, et ne subsistoient que de leur travail et de leur industrie. La paie que la république donnoit à ses troupes fut réglée à deux oboles par jour par fantassin, et à une drachme per cavalier [2]. C'est ainsi que l'ambition contraignit, par la suite des temps, les Grecs à soudoyer leurs troupes, qui originairement ne l'avoient pas été. Les faits qu'on vient de lire sont, il est vrai, postérieurs aux siècles qui terminent cette troisième et dernière époque de notre ouvrage. J'ai cru néanmoins cette digression nécessaire pour donner une idée complète de la discipline militaire des Grecs. Je reviens à l'époque qui doit maintenant nous occuper.

J'ai dit dans le volume précédent que suivant toutes les apparences les Grecs, aux temps héroïques, n'étoient pas bien experts dans l'art de manier les armes [3]. J'ajouterai qu'il en devoit être encore de même dans les siècles que nous parcou-

[1] Plut. *in* Lysand. p. 435, B.
[2] Potter. Archeol. l. III, c. 2, p. 432.
[3] *Suprà*, 2.me vol. l. V, c. 3.

rons présentement. On sait en effet qu'il n'y eût jamais de maîtres d'escrime chez les Lacédémoniens [1]; et quant aux Athéniens, cette profession n'y fut introduite que la huitième année de la guerre du Péloponnèse [2]. D'après ce fait, ne pourroit-on pas penser que les Grecs n'étoient pas dans l'usage d'exercer leurs troupes au maniement des armes; et qu'à cet égard il n'y avoit ni règle ni discipline parmi ces peuples, chacun étant le maître de suivre ses idées et ses vues particulières.

Quant aux marches, aux campemens, aux évolutions et autres manœuvres militaires, il n'est pas possible d'en parler. Rien ne peut nous indiquer si les Grecs, dans les temps dont je parle, avoient sur tous ces articles quelques principes, quelques maximes constantes et uniformes. Je croirois qu'en général ces peuples n'avoient pas encore fait de grands progrès dans la tactique. Cette science n'a commencé que fort tard à se débrouiller et à prendre forme.

J'ai prouvé ailleurs que du temps de la guerre de Troie il n'y avoit pas de cavalerie proprement dite dans les armées grecques [3]. Les siècles, dont il s'agit maintenant, offrent à cet égard une différence notable. On y voit les Grecs faire usage de la cavalerie, et en avoir des corps dans leurs armées. Il seroit peut-être intéressant de fixer l'époque de ce changement, et d'en faire connoître les auteurs. Mais il n'est pas possible de contenter, sur cet article, la curiosité des lecteurs. On ignore absolument par qui et dans quel temps la cavalerie a été introduite chez les Grecs. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la première guerre de Messène, dont l'époque tombe en l'an 743 avant Jésus-Christ, est la première occasion où l'histoire fasse mention de cavalerie dans les armées grecques [4]. Il y en avoit dans l'armée des Messéniens et dans celle des Lacédémoniens. Cet établissement devoit, à ce qu'il paroît, être assez récent; car outre que cette cavalerie étoit peu nombreuse, elle étoit d'ailleurs si mauvaise, qu'elle ne fut presque d'aucun usage. Pausanias remarque à ce sujet que les habitans du Péloponnèse ne connoissoient pas encore l'art de bien manier un cheval [5]. On peut donc supposer, sans trop donner à la conjecture, que l'introduction de la cavalerie dans les armées grecques n'a pas précédé de beaucoup la première guerre de Messène.

[1] Plato *in* Laches, p. 482 et 483.
[2] Idem. *Voy.* les notes de M. Dacier sur ce dialogue, p. 338.
[3] *Supra*, 2.me vol. l v, c 3.
[4] Acad. des Inscript. t. 7, M. p. 298 et 327.
[5] L. IV, c. 8, p. 300.

Les Grecs au surplus n'ont jamais eu que fort peu de cavalerie. Ce n'est pas que ces peuples n'en fissent un très-grand cas. On voit au contraire qu'ils l'estimoient beaucoup; mais le terrein de la Grèce, généralement parlant, sec et aride, n'a jamais été favorable aux chevaux. Il n'y avoit que le sol de la Thessalie qui fût propre à en nourrir et à en élever. Partout ailleurs ils dégénéroient [1]. Il n'est pas possible d'en douter, lorsqu'on voit qu'à la bataille de Marathon et à celle de Platée, les Grecs n'avoient point de cavalerie, parce que la Thessalie étoit alors au pouvoir des Perses [2]. Cependant à la bataille de Platée l'armée grecque étoit forte de cent dix mille hommes. L'entretien, au reste, d'un corps de cavalerie thessalienne coûtoit des sommes si considérables, que la plupart des villes grecques n'étoient pas en état d'en faire les frais. Aussi quiconque autrefois pouvoit entretenir des chevaux, jouissoit parmi les Grecs de la plus grande considération [3].

Remarquons, au sujet de la cavalerie, qu'aucun peuple de l'antiquité n'a connu ni la selle ni les étriers. Il n'en est point fait mention dans les auteurs anciens. L'éducation, l'exercice, l'habitude avoient appris aux cavaliers d'alors à se passer de ces secours. Ils savoient s'élancer légèrement sur le dos d'un cheval, et s'y maintenir sans l'aide de la selle ni des étriers. Ceux à qui l'âge ou la foiblesse ne permettoient pas la même agilité, se faisoient aider par quelqu'un, sinon ils profitoient du secours d'une grosse pierre, ou de quelque autre élévation pour monter à cheval [4]. Ces usages, au surplus, ne font pas beaucoup d'honneur au génie et à la sagacité des anciens peuples. On ne peut voir sans étonnement combien ils étoient peu industrieux à se procurer certaines commodités dont on comprend difficilement qu'il ait jamais été possible de se passer. Disons maintenant un mot de l'attaque et de la défense des places chez les Grecs.

Cette partie de la science militaire étoit encore fort peu connue dans la Grèce, aux siècles qui nous occupent présentement. On voit, dans la guerre que les Lacédémoniens déclarèrent aux Messéniens, la ville d'Ithôme soutenir un siége de dix-neuf ans, moins par la force des ouvrages dont elle étoit revêtue, que par l'ignorance des assiégeans. La dé-

[1] Acad. des Inscript. t. 7, M. p. 330.

[2] Herod. l. vi, n. 112; l. ix, n. 128.

[3] Arist. de Rep. l. iv, cap. 3, t. 2, 365, B.

[4] Potteri Archeol. l. iii, c. 2, p. 435.

fense de cette place consistoit uniquement dans sa position. Elle étoit assise sur une montagne assez haute et assez escarpée [1] pour en rendre les approches fort difficiles à des peuples aussi peu expérimentés que l'étoient alors les Grecs, dans l'art de faire des siéges. C'est ainsi que plusieurs places ont pu, même avant qu'on eût inventé aucune espèce de fortification, soutenir des sièges fort longs. Aristote nous apprend encore que les anciennes villes de la Grèce étoient bâties de manière que, quoiqu'elles ne fussent point entourées de murs, elles pouvoient néanmoins se défendre par la façon dont on les avoit construites. Toutes les rues en étoient si étroites et remplies de sinuosités, qu'on pouvoit, avec peu de monde, arrêter facilement l'ennemi à chaque pas, et l'accabler du haut des maisons [2]. Aristote n'est pas, au surplus, le seul écrivain de l'antiquité qui ait parlé de ce fait [3]. On en trouve même des exemples chez d'autres nations que les Grecs [4].

Je ne vois point, quant à présent, d'autres objets à indiquer sur l'état de l'art militaire dans la Grèce. Je remarquerai seulement un usage dont on ne sauroit trop faire l'éloge. C'étoit la coutume, après une bataille, d'assembler l'armée pour adjuger à voix haute, et en présence de toutes les troupes, le prix de la valeur à celui qu'on jugeoit l'avoir mérité [5]. Il seroit superflu de s'arrêter à faire sentir l'effet que devoit produire un pareil usage chez des peuples aussi avides de gloire et de distinctions que l'étoient autrefois les Grecs.

On a vu ailleurs quel étoit le droit de la guerre chez ces peuples aux temps héroïques [6]. Il n'étoit pas moins barbare dans les siècles qui nous occupent présentement. Les habitans d'une ville prise étoient aussitôt réduits en esclave, et la place détruite entièrement. Je crois pouvoir attribuer cet esprit de cruauté à la constitution politique de la Grèce, où le gouvernement républicain dominoit et l'emportoit sur tous les autres. En effet, il me paroît prouvé par l'histoire que, généralement parlant, les suites de la victoire ont toujours été beaucoup plus cruelles dans les républiques que dans les états monarchiques. Il est même assez facile d'en faire sentir la raison. Les guerres entreprises par un monarque sont regardées ordinairement comme personnelles de souve-

[1] Paus. l. IV, c. 9. — Strabo, l. VIII, p. 556.
[2] De Rep. l. VII, c. 11.
[3] Diod. l. IV, p. 321.
[4] *Voy.* le Rec. des voyages de la Compagnie des Indes hollandoises, t. 4; p. 53 et 54.
[5] Herod. l. VIII, n. 123. — Diod. Fragm. t. 2, p. 637, n. 10.
[6] *Suprà*, 2.me vol. l. V, c. 3.

rain à souverain. Les sujets n'y portent presque jamais un intérêt de vengeance particulière. De-là vient, en partie, cette humanité qui règne après la victoire, et le bon traitement qu'on fait aujourd'hui aux prisonniers chez la plupart des peuples de l'Europe. Il n'en peut pas être de même dans les républiques. Elles se conduisent par d'autres principes et par d'autres intérêts que les états monarchiques. Les guerres qu'elles entreprennent sont presque toujours nationales. Chaque membre de l'état y prend un intérêt vif et personnel, et porte nécessairement une animosité particulière dans les combats. Dès-lors les suites de la victoire doivent produire des excès inconnus dans les guerres faites par les monarques, et c'est ce que nous voyons être arrivé dans toutes celles des Grecs. Ces peuples, au temps dont je parle presentement, étoient divisés en une infinité de petites républiques, dont tous les membres se jalousoient et se haïssoient personnellement, et ne cherchoient en conséquence qu'à se détruire et à s'anéantir réciproquement.

Après ces vues générales sur l'état de l'art militaire chez les Grecs, dans les siècles qui nous occupent présentement, il faut dire un mot de la discipline particulière aux Lacédémoniens et aux Athéniens. C'est à Lycurgue que l'antiquité fait honneur de tous les règlemens qui pouvoient concerner la guerre chez les Lacédémoniens. Nous sommes donc en état de prononcer sur l'habileté de ces peuples dans l'art militaire. Il n'en est pas tout-à-fait de même des Atheniens. Leurs progrès, à cet égard, ont été beaucoup plus lents. Ils n'ont commencé à se former à la science de la guerre que peu de temps avant l'irruption des Perses dans la Grèce. J'ai cru néanmoins que, pour ne rien laisser à desirer sur cet article, je devois un peu anticiper les temps, et donner une idée de la discipline et de la capacité militaire des Athéniens.

ARTICLE SECOND.

De la Discipline Militaire des Lacédémoniens.

On doit regarder les Lacédémoniens comme ayant été de tous les peuples de la Grèce, ceux qui ont possédé dans le degré le plus éminent la science militaire. Toutes les lois de Sparte, et tous les établissemens de Lycurgue tendoient à

faire autant de soldats, qu'on comptoit de citoyens dans la république. La guerre étoit en quelque sorte l'unique objet qu'on envisageât à Sparte dans l'éducation qu'on y donnoit à la jeunesse [1]. D'après cette réflexion, on ne doit point s'étonner si, pour l'expérience, la capacité et l'exactitude de la discipline militaire, les Lacédémoniens n'ont point eu de rivaux dans la Grèce. C'est à ces qualités qu'ils ont été redevables de leurs succès et de leur supériorité.

L'infanterie faisoit chez les Spartiates, comme chez tous les autres peuples de la Grèce, la principale force des armées. Elle étoit divisée, qu'on me passe le terme, en un certain nombre de régimens, composés chacun de quatre bataillons. Le bataillon étoit de cent vingt-huit hommes, et se divisoit en quatre compagnies, chacune de trente-deux hommes [2]. Tous ces différens corps étoient commandés par quantité d'officiers, de grades et d'emplois subordonnés les uns aux autres [3]. C'étoit toujours un des deux rois de Sparte qu'on mettoit à la tête des armées [4].

Les armes des Lacédémoniens consistoient dans de grands boucliers, des lances, des demi-piques et des épées fort *courtes* [5]. Il y avoit aussi, si l'on peut dire, une espèce d'uniforme pour les troupes lacédémoniennes. Tous les auteurs de l'antiquité s'accordent à dire qu'elles étoient constamment vêtues de rouge. Le choix de cette couleur étoit fondé sur deux motifs. On vouloit, et que les soldats pussent moins s'apercevoir de la perte de leur sang, et dérober à l'ennemi la connoissance des blessures qu'il avoit faites [6].

Les flûtes étoient les instrumens militaires des Lacédémoniens. Ils n'alloient au combat qu'au son de cet instrument, afin, dit Thucydide, que marchant d'un pas égal, et comme en cadence, Ils fussent moins exposés à rompre leurs rangs. C'étoit l'objet principal de la discipline militaire de ces peuples [7]. Tous leurs principes, toutes leurs règles de tactique, et tous leurs préceptes militaires avoient pour but d'empêcher les troupes de pouvoir jamais se rompre ni se débander. Ils avoient pourvu et obvié à tous les événemens qui auroient pu

[1] PLUT *in* Lycurg.
[2] THUCYD. l. v, n. 68.
[3] THUCYD. l. v, n. 66. — XENOPH. de Rep. Laced. p. 399.
[4] HEROD. l. v, n. 75. — THUCYD. l. v, n. 66, — XENOPH. de Rep. Laced. p. 401 et 402.
[5] PLUT. *in* Lycurg. p. 51, F.
[6] XENOPH. de Rep. Laced. p. 399. — PLUT. Instit. Lac. p. 238, F. — ÆLIAN. Var. Hist. l. VI, c. 6. — VAL. MAX. l. II, c. 6. — SUIDAS, t. 3, p. 639.
[7] L. v, n. 70. — PLUT. *in* Lycurg. p. 53, E. — PAUS. l. III, c. 17, p. 251; l. IV, c. VIII, p. 300. — LUCIAN. de Saltat. n. 10.

les exposer à ce danger. C'est dans cette vue qu'il étoit défendu aux Lacédémoniens de dépouiller les morts dans le combat [1]. On en doit dire autant de la maxime qu'ils avoient de ne jamais poursuivre trop ardemment l'ennemi qui fuyoit. Les Lacédémoniens avoient bien senti les hasards qu'on pouvoit courir en pareille occasion. Ils préféroient sagement la modération et la retenue à l'avantage de tuer quelques hommes de plus [2]. Il arrivoit même souvent que leurs ennemis instruits que tout ce qui résistoit étoit passé au fil de l'épée, et qu'ils ne pardonnoient qu'aux fuyards, préféroient la fuite à la résistance [3].

On doit donner aussi beaucoup d'éloges au principe que Lycurgue avoit tâché d'inculquer à ses peuples. Il leur avoit défendu de faire trop souvent la guerre aux mêmes ennemis, de peur de les instruire en les mettant dans la nécessité fréquente de se défendre [4]. Ces faits suffisent, je crois, pour prouver combien les Lacédémoniens avoient étudié l'art militaire, et les progrès qu'ils y avoient faits.

Il doit paroître bien étonnant qu'un peuple, dont on ne peut trop louer la grandeur d'ame et la prudence, ait été aussi sujet à la superstition que l'étoient les Lacédémoniens. Cette foiblesse les dominoit au point de leur faire risquer le salut de la patrie. L'histoire nous en a conservé un exemple bien mémorable. Par des motifs qui nous sont aujourd'hui inconnus, les Lacédémoniens n'osoient se mettre en campagne avant le jour de la pleine lune. Dans le temps que les Perses, avec une armée de trois cent mille hommes, étoient sur le point d'envahir la Grèce, les Athéniens, que la tempête menaçoit les premiers, dépêchèrent à Sparte en grande hâte pour demander du secours. La réponse qu'ils eurent dans une conjecture si critique, fut que les Lacédémoniens ne pouvoient pas marcher de quelque temps, attendu que leur religion ne leur permettoit pas de se mettre en campagne avant la pleine lune [4].

On peut faire aux Lacédémoniens un reproche encore plus honteux et plus essentiel. Ils n'étoient pas délicats sur l'article de la probité. Tout moyen, qui pouvoit les faire

[1] Ælian. Var. Hist. l. vi, c. 6. — Plut. t. 2, p. 228, F.

[2] Paus. l. iv, c. viii, p. 300. — Plut. *in* Lycurg. p. 53, A.

[3] Plut. *Ibid.*

[4] *Idem. in* Lycurg. p. 47, D. — Apophtegm. p. 189, F. *Voy.* ce que disoit le Czar Pierre I, au sujet de la guerre que lui faisoit Charles XII, Hist. de Charles XII par Voltaire, l. 1, *sub fin.*

[4] Herod. l. vi, n. 106. Strabo, l. ix, p 611. — Paus. l. i, c. 28; l. iii, c. 5.

d'Athènes. Toute sa politique tendoit à diminuer l'autorité qu'il étoit obligé de leur confier. Il cherchoit donc à en abréger le temps, et à faire passer sans cesse le commandement en différentes mains, dans la vue de prévenir et d'empêcher les entreprises que ses généraux auroient pu être tenté de former contre sa liberté et contre son indépendance [1].

En avançant au reste que les Athéniens étoient fort inférieurs aux Lacédémoniens pour l'expérience et la capacité militaire, je n'ai pas prétendu ravir aux premiers la gloire que plusieurs expéditions bien conduites leur ont si justement acquise. J'ai seulement voulu dire qu'en général les Athéniens paroissent avoir manqué de cette prudence, de cette fermeté et de cette conduite réfléchie, qui seules peuvent assurer le succès des entreprises. L'inconstance, l'impatience et la précipitation n'ont que trop souvent présidé aux démarches des Athéniens. C'est à ces défauts, inséparables de la constitution de leur gouvernement, plutôt encore qu'à une incapacité réelle, que je crois devoir attribuer les malheurs dont ils furent accablés sur la fin de la guerre du Péloponnèse. Par son peu de conduite, sa présomption et sa témérité, Athènes perdit même les avantages qu'elle avoit du côté de la mer sur les Lacédémoniens et sur les autres peuples de la Grèce. Je ne puis en dire davantage sur une article si intéressant. Les événemens qui ont occasionné la chute totale et l'abaissement entier des Athéniens, sont arrivés dans des siècles qui n'entrent point dans le plan que je me suis proposé [2].

J'ai déjà eu occasion de dire que l'humanité faisoit le fond du caractère général des Athéniens [3]. On en trouve une preuve bien marquée dans une loi qui fait trop d'honneur à ce peuple, pour la passer sous silence. Elle ordonnoit, cette loi, que ceux qui auroient été estropiés à la guerre, seroient nourris aux dépens de l'état. La même grace étoit accordée aux pères et aux mères, aussi-bien qu'aux enfans de ceux qui, étant morts dans les combats, laissoient une

[1] *Suprà*, p. 26.

[2] C'est par cette raison encore qu'il ne m'a pas été possible de parler de la marine militaire des Athéniens. J'ai dit dans l'article de la navigation, en exposant l'état où étoit la marine chez les Grecs, dans les siècles dont nous nous occupons maintenant, qu'Athènes n'avoit alors, ni marine marchande, ni marine militaire. Ce ne fut en effet que lors de l'invasion de Xercès dans la Grèce que les Athéniens tournèrent toutes leurs vues du côté de la mer, et cet évènement est postérieur aux siècles qui terminent ce troisième et dernier volume de notre ouvrage.

[3] *Suprà*, p. 32 et 33.

famille pauvre et hors d'état de subsister [1]. On peut dire d'un pareil établissement, qu'il marquoit également l'humanité et la sagesse du législateur qui l'avoit proposé, et la générosité du peuple qui l'avoit adopté. L'antiquité en faisoit honneur à Pisistrate [2], qui s'empara du gouvernement d'Athènes vers l'an 550 avant J. C.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur la discipline militaire des Athéniens. Pour en parler convenablement, il faudroit, comme je l'ai déjà dit, descendre à des siècles qui excéderoient de beaucoup les bornes que je me suis prescrites. Ce ne fut en effet que peu de temps avant le siècle de Périclès et d'Alcibiade, qu'on vit la tactique commencer à prendre chez les Athéniens une forme certaine et réglée. Ce fut aussi vers le même temps à-peu-près que ces peuples firent dans leur armure plusieurs changemens avantageux [3], et qu'ils connurent l'art d'assiéger et de défendre les places. Jusqu'à ce moment je ne vois pas, qu'à l'exception des Spartiates, les Grecs en général eussent des principes bien assurés, ni des règles bien positives et bien constantes sur tous ces objets. Je crois donc que, pour les siècles dont j'ai eu occasion de parler dans cet ouvrage, il faut se contenter de vues et d'idées générales, et chercher plutôt l'esprit qui animoit les Grecs dans leurs guerres, que l'histoire de leur discipline militaire, dont le détail nous est, en grande partie, absolument inconnu.

[1] Plato *in* Menex. p. 525. — *Ex* Heraclide Plut. *in* Solon. p. 96. C. — Diog. Laert. *in* Solon. l. 1, segm. 55, p. 34.

[2] Plut. *in* Solon. p. 96, C. — Diog. Laert. *in* Solon. hb. 1, segm. 55, p. 34.

[3] Diod. l. xv, p. 36. — Corn. Ner. *in* Iphicrate, n. 1.

Iphicrate commandoit les armées d'Athènes vers l'an 356 avant J. C.

LIVRE SIXIÈME.

Des Mœurs et Usages.

Les arts ne se perfectionnent, et le commerce ne s'éten qu'à proportion du progrès que fait, parmi les peuples, l passion du luxe, le goût pour la magnificence et l'amou des voluptés. Ce qu'on a lu précédemment sur l'état des ar et sur les progrès du commerce et de la navigation, dan les siècles qui font l'objet de cette troisième partie de notr ouvrage, doit faire pressentir au lecteur quelles pouvoien être alors les inclinations et la manière de vivre des peuple dont nous allons l'entretenir.

Je n'ai pu parler, jusqu'à présent, que d'une manièn fort vague et fort générale des mœurs de la plus grande partie des nations de l'Asie : les Babyloniens même et les Assyriens, dont la monarchie est si ancienne, que l'origine en remonte aux siècles les plus voisins du déluge ; les Babyloniens et les Assyriens n'ont rien pu me fournir pour la première ni pour la seconde partie de mon travail. Comment, en effet, aurois-je pu parler de leurs mœurs dans des siècles où l'histoire de ces nations nous est absolument inconnue ! Les secours qu'on trouve dans les écrivains de l'antiquité, pour les temps dont il s'agit maintenant, vont nous dédommager de ce silence forcé. Je parlerai ensuite des Mèdes : l'origine et la fin de la monarchie de ces peuples se trouve exactement renfermée dans l'époque qui nous occupe présentement. J'entrerai aussi dans quelque détail sur les mœurs des Lacédémoniens et des Athéniens. A l'égard des Egyptiens, je n'en dirai rien pour le moment, d'autant que j'ai cru devoir rapporter dans la première partie, tout ce qui pouvoit concerner les mœurs et les usages de ce peuple. Je pourrai seulement me permettre quelques réflexions sur son génie et sur son caractère distinctif. Une nation aussi célèbre que l'ont été les Egyptiens dans l'antiquité, mérite bien qu'on s'en occupe plus d'une fois.

CHAPITRE PREMIER.

Des Peuples de l'Asie.

Rien n'est plus capable de nous faire concevoir à quel degré plusieurs peuples de l'Asie avoient porté, dans les siècles dont il s'agit présentement, le luxe et la somptuosité, que ce qu'on lit dans l'écriture sur la magnificence de la cour de Salomon. On y apprend que la reine de Saba, quoique prévenue de la splendeur de ce monarque, fut néanmoins étonnée en voyant la manière dont sa table étoit servie, le nombre de ses officiers, la richesse de leurs appartemens, et la magnificence de leurs habits [1]. Tous les vases qui servoient à la table de Salomon étoient d'un or très-pur, ainsi que la vaisselle de sa maison du bois du Liban. Je ne parle point de son trône, ni du cortège brillant et superbe qui l'accompagnoit chaque fois qu'il alloit au temple [2]; ces faits sont assez connus. On peut dire que ce qu'on lit dans l'écriture et dans Josephe, sur la manière dont vivoit Salomon, surpasse de beaucoup l'idée qu'on pourroit se former des cours les plus brillantes et les plus magnifiques de l'univers.

Il paroît que ce goût pour le faste et la magnificence fut héréditaire dans le royaume de Juda. Les princes qui en occupèrent le trône jusqu'à la captivité, tenoient un très-grand état, et avoient une cour des plus brillantes : beaucoup d'officiers pour les servir, une foule de courtisans, des eunuques, des palais superbes, des habits et des ameublemens très-recherchés et très-somptueux, etc. Il est dit d'Ezéchias, qu'il montra avec complaisance aux ambassadeurs du roi de Babylone ses trésors, ses parfums, ses huiles de senteur, ses pierreries et ses vases précieux [3]. Je ne fais au surplus qu'indiquer ces objets. J'ai déjà dit que l'histoire du peuple hébreu n'entroit point dans le plan que je me suis tracé. Je passe donc aux mœurs des Assyriens, des Babyloniens et des Mèdes.

[1] 3. Reg. c. 10, v. 4, etc.
[2] 3. Reg. c. 10.
[3] 4. Reg. c. 20, v. 13; 2. Par. c. 32, v. 27.

ARTICLE PREMIER.

Des Assyriens.

Quoique dans les volumes précédens j'aie eu souvent occasion de parler des Assyriens, il ne m'a cependant pas été possible jusqu'à présent de donner aucune idée du caractère et des mœurs de ce peuple. Nous ignorons les événemens qui peuvent être arrivés dans l'empire assyrien pendant la plus grande partie de sa durée. Les lumières que l'histoire fournit sur les derniers siècles qui ont précédé sa destruction, mettent à portée d'entrer dans quelques détails, et de se livrer à quelques réflexions, par rapport aux mœurs et au génie de ses habitans.

Nous ne pouvons presque juger aujourd'hui des mœurs des Assyriens que par celles de leurs monarques, l'histoire ne nous ayant d'ailleurs transmis aucune particularité, aucune circonstance sur cet article. Mais comme dans les grands empires les peuples prennent assez volontiers pour modèle la conduite de leurs princes, il doit y avoir eu beaucoup de rapport entre les mœurs des souverains d'Assyrie et celle de leurs sujets. D'après ce principe, on peut avancer qu'il régnoit un très-grand luxe chez les Assyriens dans les siècles brillans de leur monarchie. En effet, quoique les écrivains de l'antiquité aient vraisemblablement beaucoup exagéré les débauches de Sémiramis, ainsi que la mollesse de Ninias et de ses successeurs jusqu'à Sardanaple, on ne peut pas néanmoins regarder leurs récits comme entièrement destitués d'apparence et de réalité. Ils portoient sans doute sur quelque fondement. Il est donc plus que probable que les monarques d'Assyrie avoient un sérail où ils passoient la plus grande partie de leur vie dans les délices et la sensualité; que leurs habits et leurs meubles étoient de la dernière magnificence, et de la plus grande recherche qu'on connût alors; qu'en un mot le faste et le luxe les environnoient de toutes parts [a].

Les Assyriens, en suivant le principe que je viens d'éta-

[a] Diod. l. II, p. 136, 137 et 141. — Justin, l. I, c. 3. — Athen. l. XII, c. 7, p. 529 et 545.

blir, auront donc été, sous le règne de leurs derniers monarques, un peuple très-adonné au luxe et à la volupté, vices qui paroissent, pour ainsi dire, attachés aux climats méridionaux de l'Asie. Je ne voudrois point au reste admettre, comme une preuve de la dépravation des mœurs des Assyriens, la liberté qu'avoit, chez cette nation, un frère d'épouser sa sœur [1]. J'attribuerois cet usage plutôt à un manque de politique, qu'à l'effet de la débauche [2]. D'ailleurs nous avons assez de preuves du déréglement et de la licence qui régnoient dans l'Assyrie, aux siècles qui nous occupent présentement, pour laisser à l'écart les faits dont le principe peut paroître douteux. Ce qu'on lit dans l'écriture, sur la mission dont Dieu avoit chargé le prophète Jonas, suffit pour marquer à quel point la débauche et la corruption étoient alors montées à Ninive [3].

Les Assyriens néanmoins étoient une nation courageuse et guerrière. On a vu que, malgré le démembrement qu'avoit reçu leur empire par la révolte des Mèdes, et par celle des Babyloniens, ils s'étoient encore maintenus avec beaucoup de gloire et de puissance pendant 144 ans [4]. Les Assyriens remportèrent même, depuis cette révolution, des avantages signalés sur les Mèdes et sur différens autres peuples [5]. Il faut donc les regarder comme une nation qui savoit allier le goût pour le luxe et les plaisirs, avec la bravoure et les talens militaires; j'ajouterai encore avec les sciences, puisque les Assyriens ont été mis dans l'antiquité au nombre des peuples qui passoient pour avoir observé et calculé des premiers le cours des astres [6]. A l'égard des arts, on juge bien que tout ce qui pouvoit en dépendre, a du être extrêmement cultivé chez un peuple, dont les inclinations étoient telles qu'on vient de le voir. C'est au surplus tout ce que nous pouvons dire sur les mœurs et le génie des Assyriens. J'en ai fait sentir les raisons au commencement de cet article.

[1] Lucian. *de* Sacrific. p. 530.

[2] *Voy.* ce que j'ai dit sur ce sujet, *suprà*, p. 21.

[3] Il est certain que Jonas a vécu sous Joas et sous Jéroboam II, roi d'Israël; mais le temps auquel il fut envoyé à Ninive, n'est pas également connu. On peut croire que ce fut vers l'an 800 avant J. C.

[4] *Suprà*, p. 5.

[5] Herod. l. 1, n. 102; l. II, n. 141. — 4. Reg. c. 15, ℣. 19 et 29, c. 16, ℣. 9, c. 9, ℣. 5 et 6.

[6] Cicero *de* Divinat. l. 1, n. 1. — Diog. Laert. l. 1, Prom. p. 1 et 2.

ARTICLE SECOND.

Des Babyloniens.

Il n'en est pas des Babyloniens de même que des Assyriens. Les éclaircissemens que d'un côté l'écriture sainte, et de l'autre, les historiens profanes fournissent sur les mœurs et les usages de ce peuple, nous mettent en état d'en parler avec assez de connoissance et de précision.

Les Asiatiques ont eu de tous les temps, beaucoup de penchant pour le faste, le luxe et la mollesse. Les mœurs des Babyloniens ne se ressentoient que trop de ces vices essentiels. Les livres saints sont remplis des reproches que Dieu, par l'organe de ces prophètes, ne cessoit de faire à Babylone sur ses déréglemens. Les écrivains de l'antiquité nous en donnent aussi la même idée; mais je crois qu'il faut distinguer deux époques dans l'histoire de Babylone. Je présume qu'on ne doit pas appliquer aux premiers siècles de cette monarchie, les excès dont je viens de parler. Ils ne regardent, à ce que je pense, que les derniers temps. La corruption des mœurs ne s'introduisit, vraisemblablement, chez les Babyloniens, que par la puissance excessive de leur empire. C'est au reste dans cet état, c'est-à-dire, dans les siècles brillans de Babylone, que nous allons considérer les mœurs de ses habitans.

Les Babyloniens, au temps dont je parle présentement, étoient fort adonnés aux plaisirs de la table. On ignore jusqu'à quel point ils en portoient la délicatesse, et en quoi elle pouvoit consister. Tout ce que l'on sait, c'est qu'à cette égard, la débauche alloit chez ces peuples aux plus grands excès, étant en général fort adonnés au vin et à la crapule [1]. Ce qu'on lit dans le prophète Daniel, sur le festin que Balthasar fit à toute sa cour, la veille que Babylone fut prise par Cyrus, suffit pour nous donner une idée de la dissolution et de l'emportement qui régnoient dans les repas des Babyloniens [2]. Car, suivant que je l'ai déjà remarqué, dans les grandes monarchies on peut juger des mœurs des peuples

[1] Dan. c. 5, ℣. 2. — Q. Curt. l. v, c. 1, p. 271. — Apocalyps. c. 18, ℣. 14.

[2] Chap. 5.

par celles de leurs souverains. La licence de ces sortes de festins devoit être d'autant plus grande que les femmes y étoient admises [1] ; et que le souper paroît avoir été le repas favori des Babyloniens [2]. Je conjecture, au surplus, que ces peuples mangeoient couchés sur des lits [3].

L'habillement des Babyloniens consistoit dans une tunique de lin qu'ils portoient sur la chair. Elle descendoit, à la mode des Orientaux, jusqu'aux pieds. Ils mettoient par-dessus une robe de laine, et s'enveloppoient encore d'un manteau dont la couleur étoit ordinairement blanche. Les Babyloniens laissoient croître leurs cheveux, et se couvroient la tête d'une espèce de toque ou de turban [3]. Pour chaussure, ils avoient une simple semelle fort mince et fort légère [4], et au lieu de bas des espèces de caleçons ou de chausses [5], telles apparemment qu'en portent encore aujourd'hui la plupart des nations de l'Orient. On sait encore, que, chez les Babyloniens, chacun portoit au doigt son cachet, et ne sortoit point qu'il n'eût à la main un bâton très-bien façonné, au haut duquel il y avoit en relief, ou une grenade, ou une rose, ou un lys, ou un aigle, ou quelqu'autre figure; car il n'étoit point permis de porter de bâton simple et nu : ils devoient tous être garnis de quelque ornement, de quelque marque apparente et distinctive [6].

L'habillement que je viens de décrire étoit celui du commun de la nation ; mais les personnes riches, ou élevées en dignité, affectoient dans leurs vêtemens la plus grande recherche et la dernière magnificence. Ils ne se contentoient pas d'étoffes d'or et d'argent embellies des teintures et des broderies les plus précieuses ; ils les enrichissoit encore de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de perles, et d'autres pierreries que l'Orient a toujours fournies en abondance [7]. C'est, au surplus, dans l'art de broder les étoffes, que les Babyloniens paroissent avoir particulièrement excellé [8]. Les colliers d'or étoient encore une de leurs parures [9]. Il est vraisemblable aussi qu'ils portoient des pendans d'oreilles de même matière, ou de pierres

[1] Dan. c. 5, ℣. 2. — Q. Curt. l. v, c. 1, p. 271.

[2] Dan. c. 5, ℣. 5; c. 6, ℣. 18.

[3] Esther, c. 1, ℣. 6.

Il n'est parlé dans ce passage que des Mèdes et des Perses ; mais on sait que ces peuples avoient emprunté tout leur luxe des Babyloniens. Voy. *infrà*, art. 3.

[3] Herod. l. 1, n. 195.

[4] Strabo, l. xvi, p. 1082.

[5] Dan. c. 3, ℣. 21.

[6] Herod. l. 1, n. 195. — Strabo, l. xvi, p. 1082.

[7] Apocalyps. c. 18, ℣. 12 et 16.

[8] Plin. l. viii, sect. 74, p. 476. — Martial. l. viii, épigram. 28, v. 17, l. xiv, épigram. 150.

[9] Sext. Empiric. l. iii, c. 24, p. 177.

précieuses [1]. Tels étoient les habillemens des hommes. A l'égard de ceux des femmes, on n'en peut rien dire : aucun auteur de l'antiquité, que je sache, n'en a parlé.

Au luxe et à la richesse des vêtemens, les Babyloniens joignoient la volupté des senteurs. Ils en faisoient un très-grand usage, se parfumant très-fréquemment tout le corps de liqueurs odoriférantes [2]. Ils avoient même rafiné, si l'on peut dire, sur ce genre de recherches voluptueuses. Le parfum de Babylone étoit renommé chez les anciens pour l'excellence de sa composition. C'étoit pendant les repas qu'on en faisoit principalement usage [3].

Je ne sais si la magnificence et la décoration des maisons, soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur, répondoit chez les Babyloniens au luxe et à la recherche des habits. Rien ne peut nous instruire sur cet article. Mais il y a tout lieu de penser que le faste et l'opulence éclatoient dans les palais des Satrapes et des autres personnes distinguées de la cour de Babylone. En effet, ce qu'on a vu ailleurs sur la grandeur et la dépense des ouvrages d'architecture exécutés à Babylone, dans les siècles qui nous occupent présentement [4], doit faire présumer qu'il régnoit beaucoup de magnificence dans les maisons de cette capitale. Du surplus, on ignore, comme je viens de le dire, en quoi pouvoit consister précisément, à cet égard, le luxe des Babyloniens.

Quant à la décoration intérieure des appartemens, il paroît que ces peuples étoient fort curieux et fort recherchés dans la plupart de leurs meubles, dont le nombre cependant et la variété n'a jamais été bien considérable chez les anciens. Leur plus grand luxe consistoit, sur cet article, dans des tapis de pied, et dans les housses dont on garnissoit les sièges et les lits. Pline, en parlant d'un tapis propre à couvrir les lits sur lesquels les anciens mangeoient à table, dit que ce meuble, qui sortoit des manufactures de Babylone, revenoit à quatre-vingt-un mille sesterces [5]. On peut juger par cette somme de la recherche et de la magnificence de ces sortes de meubles. L'écriture fait mention aussi de différens vases d'ivoire, de marbre, d'airain, etc., dont les appartemens à Babylone étoient décorés [6]. Il paroît même que plusieurs

[1] Herod. l. I, n. 195. — Strabo, l. XVI, p. 1081.

[2] *Idem. Ibid.*

[3] Athen. l. XV, c. 13, p. 692. — Plut. *in* Artaxerc. p. 1022.

[4] *Suprà*, p. 53.

[5] L. VIII, sect. 74, p. 477. — *Voy.* aussi Mart. l. XIV, épigram. 150.

Ces 81 mille sesterces reviennent à 14364 liv. 12 s. $5\frac{40}{64}$ d. de notre monnoie.

[6] Apocalyps. c. 18, v. 12.

de ces vases étoient ornés et enrichis de pierres précieuses [1], c'est-à-dire, qu'ils étoient bien moins pour l'usage que pour le luxe, la parade et l'ostentation. On peut juger d'après ces faits, que tout ce que l'industrie avoit pu alors inventer pour la richesse des ameublemens, étoit avidement recherché par les Babyloniens.

J'ai eu soin de faire remarquer dans les volumes précédens que, de toute antiquité, les chars avoient été en usage chez les peuples policés. Mais il n'en est pas de même des litières, dont l'invention, je pense, n'est pas aussi ancienne, ni l'usage aussi général que celui des chars et des chariots. Je crois pouvoir attribuer à la mollesse, suite ordinaire du luxe, l'invention des litières. Ces sortes de voitures, en effet, n'ont guère été connues que des peuples voluptueux. Quoi qu'il en soit, au surplus, de leur origine et de leur antiquité, l'usage de se faire porter dans des litières et dans d'autres espèces de voitures, avoit lieu chez les Babyloniens [2]. Ces différentes sortes de commodités n'avoient pas dû échapper à un peuple aussi sensuel et aussi amateur des douceurs de la vie, que l'étoient devenus les habitans de Babylone, dans les siècles dont je parle présentement.

On ne peut parler que très-imparfaitement des plaisirs et des amusemens des Babyloniens. L'antiquité ne nous a rien transmis de particulier sur cet article. On peut conjecturer seulement que ces peuples avoient beaucoup de goût pour la musique. L'écriture le marque expressément. On y trouve même un assez grand détail des différentes sortes d'instrumens en usage chez les Babyloniens [3]. Mais c'est, au reste, tout ce qu'on peut dire sur cet objet. Car il n'est pas possible aujourd'hui de spécifier quels étoient ces instrumens dont parle l'écriture, ni la manière dont on en jouoit.

On doit aussi mettre la chasse au nombre des divertissemens des Babyloniens [4]. Ces peuples étoient si passionnés pour cet exercice, et si amateurs de ce plaisir, que par préférence à tout autre sujet, ils peignoient des chasses dans leurs appartemens [5]. Les Babyloniens portoient même le goût pour ces sortes de représentations, au point d'en broder sur

[1] Apocalyps. c. 18, ℣. 12.

[2] Herod. l. 1, n. 199. — Apocalyps. c. 18, ℣. 13.

[3] Dan. c. 3, ℣. 5. — Apocalyps. c. 18, ℣. 22. — *Voy.* aussi Q. Curt. l. v, c. 1, p. 264 et 265.

[4] Xenoph. Cyrop. l. 1, p. 9 et 10. — Nicol. Damascen. *in* Excerpt. Vales. p. 425.

[5] Diod. l. 11, p. 122. — Ammian. Marcell. l. xxiv., c. 6, p. 406 et 407.

leurs habits et sur leurs meubles [1]. Les plaisirs de la table, la musique et la chasse, sont, au surplus, tout ce que nous savons des divertissemens qui pouvoient être en usage à Babylone. Je ne doute pas néanmoins qu'on ne doive y joindre la danse, quoi qu'il n'en soit fait aucune mention expresse dans les écrivains de l'antiquité.

Quant aux bienséances de convention, et aux usages ordinaires de la vie civile, je remarque comme une exception aux maximes générales des peuples de l'Asie, que chez les Babyloniens, les femmes n'étoient point resserrées dans l'intérieur de leurs appartémens. Il paroît, au contraire, qu'elles vivoient familièrement avec les hommes. Non seulement on les admettoit dans les festins publics [2]; on leur permettoit encore de voir des étrangers, et de manger avec eux [3]. Les Babyloniens cependant avoient des eunuques, et même en grand nombre [4]. Cette conduite offre, je l'avoue, un contraste assez difficile à expliquer. Mais ce n'est pas le seul exemple des contradictions que présentent les mœurs des différens peuples de cet univers. Jetons maintenant un coup-d'œil général sur le caractère et le génie des habitans de Babylone.

Le S. Esprit leur reproche souvent par la bouche des prophètes, beaucoup d'orgueil et de dureté, joint à un goût excessif pour la volupté [5]. A l'égard du faste et de l'orgueil, ce vice n'a pas été particulier aux Babyloniens. Les Orientaux semblent avoir été affectés, de tous les temps, de beaucoup de hauteur et de vanité. Mais ces sentimens durent encore s'accroître chez les Babyloniens, par la ruine et la destruction totale de l'ancien empire d'Assyrie. Ils n'ont, sans doute, que trop bien mérité, depuis cette époque, les reproches d'orgueil et de vanité qu'Isaïe et les autres prophètes leur font sans cesse. Ces peuples étoient alors enivrés de la splendeur et de la puissance formidable de leur monarchie.

A l'égard de la dureté de caractère, il est clair par l'écriture, que ce reproche ne doit tomber que sur la manière dont les Babyloniens traitoient les juifs soumis à leur domination. Ils avoient, à cet égard, abusé cruellement des avantages que Dieu leur avoit accordés sur ce peuple ingrat et infidèle [6]. D'ailleurs, je ne crois pas que la dureté fît le fond

[1] PLAUT. *in* Pseud. act. 1, scen. 2, v. 15.—ATHEN. l. XII, c. 9, p. 538, D.

[2] Dan. c. 5, ℣. 2. — Q. CURT. l. V, c. 1, p. 271.

[3] Q. CURT. *loco cit.*

[4] 4. Reg. c. 20, ℣. 18. — Dan. c. 1, ℣. 3. — Jos. antiq. l. X, c. 16.

[5] Isaïe, c. 13, ℣. 19; c. 14, ℣. 13, etc. c. 47, ℣. 6, 7 et 8. — Apocalyps. c. 18, ℣. 3.

[6] *Suprà*, p. 4.

et l'essence du génie des Babyloniens. Ils paroissent, au contraire, avoir été d'un caractère assez doux et assez humain, tel que l'est ordinairement celui des nations adonnées aux plaisirs et à la volupté. Je crois même, indépendamment de cette réflexion, trouver une preuve de ce que j'avance, dans un usage dont on ne peut attribuer l'établissement qu'à des sentimens de douceur et d'humanité. Chaque année durant cinq jours d'un certain mois, on célébroit à Babylone une fête pendant laquelle les esclaves prenoient la place de leurs maîtres, ayant droit de s'en faire servir et de leur commander. On choisissoit même dans chaque maison un esclave qui, pendant tout le temps que duroit la fête, étoit censé le chef de la famille, et portoit, en conséquence, un habit distingué [1]. Cet usage paroît annoncer un fond de douceur et des principes d'humanité bien éloignés de cette dureté, avec laquelle on sait que les anciens traitoient ordinairement leurs esclaves [a].

Il n'est pas possible de justifier également les Babyloniens sur ce penchant désordonné qu'on les accuse d'avoir eu pour les plaisirs et la débauche la plus outrée. Babylone sur la fin des siècles dont je parle présentement, regorgeoit de richesses. Elles y produisirent le même effet qu'elles ont produit dans tous les temps chez tous les peuples, la corruption des mœurs et les déréglemens qu'entraînent le luxe et la mollesse. Les écrivains sacrés nous peignent Babylone comme une ville plongée dans les débordemens les plus affreux [2], et les auteurs profanes avouent qu'il n'y eut jamais de ville plus corrompue [3]. On s'y faisoit une étude particulière de tout ce qui pouvoit flatter les sens, et allumer les passions les plus honteuses [4]. Après ce portrait des mœurs de Babylone, ne soyons point étonnés de voir cette ville si souvent désignée dans le langage allégorique des auteurs sacrés, sous le nom de la *grande Prostituée*.

La plupart des écrivains qui ont eu occasion de parler de la licence et des débordemens qui régnoient chez les Babyloniens, n'ont pas manqué d'en attribuer la principale cause

[1] Beros. *apud* Athen. l. xiv, cap. 10, p. 659.

[a] Je ne voudrois pas cependant garantir que l'usage, dont je viens de parler, eût lieu dès les siècles dont il s'agit présentement. Il pourroit bien n'être qu'une imitation des Saturnales, et n'avoir été introduit chez les Babyloniens que depuis les conquêtes d'Alexandre. On sait que Bérose est postérieur à cet événement.

[2] Isaïe, c. 13, ℣. 19 — Apocalyps. c. 18, ℣. 3.

[3] Q. Curt. l. v, c. 1, p. 271.

[4] *Idem. Ibid.*

à une cérémonie religieuse observée de temps immémorial chez ces peuples, coutume qu'il est nécessaire, par cette raison, d'exposer avec tout le détail et les circonstances que l'histoire a pu nous transmettre sur ce sujet.

Par une loi fondée sur un oracle, il étoit ordonné à toutes les femmes de se rendre, une fois dans leur vie, au temple de Vénus pour se prostituer à des étrangers[1]. Voici le cérémonial qui s'observoit dans ces occasions. Chaque femme, en arrivant au temple de la déesse, alloit s'asseoir la tête couronnée de fleurs. Il y avoit dans cette édifice quantité de galeries et de détours, où se tenoient les étrangers, que le goût pour la débauche ne manquoit jamais d'y attirer en grand nombre. Il leur étoit permis de choisir entre toutes les femmes qui venoient pour satisfaire à la loi, celle qu'il leur plaisoit davantage. L'étranger étoit obligé, lorsqu'il abordoit l'objet de son choix, de lui donner quelques pièces de monnoie, et de dire en présentant cet argent : *J'implore en votre faveur la déesse Mylitta*[a]. Il l'emmenoit ensuite hors du temple, dans un endroit retiré, et satisfaisoit sa passion. La femme ne pouvoit pas rejeter la somme qui lui étoit offerte, quelque modique qu'elle fût, attendu que c'étoit un point de religion. Il ne lui étoit pas libre, non plus, de refuser l'étranger qui s'étoit présenté le premier. Elle étoit obligée de le suivre, de quelque condition qu'il pût être[2].

Dès que les femmes avoient satisfait à la loi, elles offroient, selon l'usage prescrit, un sacrifice à la déesse, et alors il leur étoit libre de s'en retourner dans leurs maisons; car dès qu'une femme avoit une fois mis le pied dans le temple, il ne lui étoit pas permis d'en sortir, sans avoir auparavant accompli l'obligation qui lui étoit imposée par la loi[3].

Cette obligation, au surplus, n'avoit exactement lieu que pour les personnes du commun et du bas état. Les femmes distinguées par leur rang, leur naissance, ou leurs richesses, avoient bien trouvé le moyen d'éluder la loi. Elles se faisoient porter dans leur litière jusqu'à l'entrée du temple; là, après avoir pris la précaution de renvoyer toute leur suite, elles se présentoient un moment devant la statue de la déesse, et pour la forme seulement[4]; car aussitôt elles sortoient du temple, et s'en retournoient chez elles.

[1] HEROD. l. 1, n. 109. — STRABO, l. XVI, p. 1081.

[a] C'est le nom que les Babyloniens donnoient à Vénus. HEROD. l. 1, n. 199.

[2] HEROD. l. 1, n. 199. — STRABO, l. XVI, p. 1081.

[3] *Idem. Ibid.*

[4] *Idem Ibid.*

Cette coutume religieuse, cette obligation imposée à toutes les femmes de se prostituer publiquement, une fois dans leur vie, a été regardée, selon que je l'ai déjà dit, par tous les écrivains qui ont eu occasion de traiter des mœurs des Babyloniens, comme le principe et la cause toujours subsistante de la dépravation et de l'extrême licence auxquelles ces peuples étoient abandonnés. J'ose dire cependant que cet usage, qui, au premier aspect, paroît si révoltant, devoit peut-être son origine, moins à la corruption et au déréglement, qu'aux idées dont les anciens peuples étoient prévenus, au sujet de la divinité. Justifions cette proposition.

Les anciens, dont les idées philosophiques n'étoient ni bien justes ni bien sublimes, regardoient les dieux comme des êtres jaloux, en quelque sorte, du bonheur des hommes [1]. Ils étoient particulièrement persuadés, à l'égard de Vénus, que cette déesse portoit le sexe à l'impureté et au désordre [2]. C'est par cette raison qu'on plaçoit ordinairement ses temples hors des villes [3]. On voit encore que les filles, et même les veuves qui vouloient passer à de secondes noces, ne manquoient pas, avant que de se marier, d'offrir des sacrifices à Vénus pour se la rendre propice [4]. Car, je le répète, les anciens peuples étoient intimement persuadés que cette déesse se plaisoit à jeter le sexe dans la débauche et le déréglement.

D'après ces faits, qui sont bien constans et bien certains, je pense que la loi qui, chez les Babyloniens et chez d'autres peuples [5], ordonnoit aux femmes de se prostituer une fois en leur vie, dans le temple de Vénus, à un étranger, je pense, dis-je, que cette loi, loin d'avoir été établie pour favoriser la débauche, avoit, au contraire, été imaginée pour l'empêcher. Voici les raisons sur lesquelles je crois pouvoir établir ce sentiment.

Les auteurs de la loi dont je parle, convaincus que Vénus étoit une divinité envieuse et malfaisante, avoient cherché les moyens qu'ils avoient crus les plus propres pour mettre l'honneur du sexe à l'abri des caprices et de la malignité de cette déesse : c'est dans la vue, sans doute, de l'apaiser et de la

[1] Herod. l. I, n. 32, l. III, n. 40.
[2] Hom. Iliad. l. XXIV, v. 30. — Odyss. l. IV, v. 261 et 262. — Plut. t. 2, p. 146, D, p. 310, F. — Ovid. Metam. l. II, v. 238, etc. Fastos. l. IV, v. 157. — Apollodor. l. I, p. 7. — Hygin. Fab. 58. — Martial. l. II, epigram. 84. — Paus. l. IX, c. 16, p. 742. — Parthen. Erot. c. V. — Schol. Hom *ad* Iliad. l. V, v. 412. — Valer. Maxim. l. VIII, c. 15, paragr. 12.
[3] Vitruv. l. I, c. 7.
[4] Paus. l. II, c. 34.
[5] Herod. l. I, n. 199. — AElian. Var. Hist. l. IV, c. 1. — Strabo, l. XI, p. 805. — Justin. l. XVIII, c. 5.

satisfaire, qu'ils avoient imaginé l'espèce de sacrifice dont je viens de parler. On vouloit, pour ainsi dire, racheter la vertu des femmes, et assurer pour toujours leur chasteté, en leur faisant faire un écart dont on se flattoit que Vénus voudroit bien se contenter, et laisser en conséquence ces victimes tranquilles le reste de leur vie.

J'attribuerai encore au même principe, c'est-à-dire, au désir de détourner les influences d'une divinité maligne, ce que nous lisons de l'usage où l'on étoit dans plusieurs pays, de consacrer à la prostitution un certain nombre de femmes et de filles [1]. On vouloit, vraisemblablement, par cette espèce d'offrande obtenir que tout le surplus des femmes et des filles menât une vie chaste et réglée.

Je crois, au surplus, trouver une preuve bien marquée de ce que j'avance sur le but et les motifs de cette institution, dans la manière dont Justin en parle. Cet auteur dit que, de temps immémorial, c'étoit une coutume de Chypre d'envoyer à certains jours, les filles sur le bord de la mer, offrir, en se prostituant, leur virginité à Vénus, comme un tribut qu'elles lui payoient pour le reste de leur vie [2]. On peut assurer que la même intention avoit fait imaginer, chez les Babyloniens, la coutume religieuse qu'on vient de lire. J'en tire la preuve des paroles que l'étranger qui abordoit une femme étoit obligé de prononcer : *J'implore en votre faveur la déesse Vénus*. Cette formule de prières n'annonce-t-elle pas clairement le but et les motifs de ces sacrifices singuliers. Ce qu'Hérodote ajoute immédiatement après, achève de confirmer l'idée que je viens d'en donner. Ce grand historien a soin de remarquer que, dès que les femmes de Babylone avoient satisfait à l'obligation imposée par la loi, quelqu'offre qu'on pût leur faire par la suite, elles étoient inébranlables [3]. AElien en dit autant des femmes de Lydie, pays où la même loi étoit établie [4]. Ajoutons, enfin que chez les peuples où l'usage étoit de consacrer à la prostitution dans le temple de Vénus, un certain nombre de filles, il n'y avoit personne qui ne se fît un honneur de les épouser [5].

Ces faits ne suffisent-ils pas pour détruire toutes les inductions qu'on voudroit tirer contre les mœurs des Babyloniens,

[1] STRABO, l. VI, p. 418, l. XI, p. 805, l. XII, p. 837.

[2] *Pro reliquâ pudicitiâ libamenta Veneri soluturas*, l. XVIII, c. 5. — *Voyez* aussi AUGUSTIN. *de* Civit. Dei. l. IV, c. 10.

[3] L. I, n. 199.

[4] Var. Hist. l. IV, c. 1.

[5] STRABO, l. XI, p. 805. — VAL. MAXIM. l. II, c. 6, paragr. 15. — AUGUST. *de* Civit. Dei. l. IV, c. 10.

e la coutume religieuse dont je viens de parler. Si la corrup-ion s'introduisit chez ces peuples, on doit l'attribuer à un out autre motif. Je doute même que dans les siècles qui ious occupent présentément, la dépravation des mœurs ait té portée aux derniers excès. Ce ne fut, à ce que je pense, ue par la suite. Hérodote nous apprend qu'après la prise de Babylone par Cyrus, ses habitans étant tombés dans l'indi-ence et dans la misère, ils ne firent point de difficulté de rostituer leurs filles pour en tirer quelque profit [1]. Quinte-Curce en dit autant. Il ajoute même que les maris n'avoient oint honte de livrer leurs femmes à des étrangers pour de 'argent [2]. Mais ce que dit Quint-Curce des mœurs des Ba-yloniens, ne regarde que le siècle d'Alexandre, siècle assez loigné de ceux qui font l'objet de cette troisième époque de notre ouvrage. Alors il y avoit déjà long-temps que, selon Hérodote, les Babyloniens déchus de leur ancienne splen-deur, étoient devenus un peuple aussi corrompus que mé-prisable.

J'ai remarqué dans l'article précédent, en parlant des As-syriens, que ces peuples avoient su allier la bravoure et le goût pour les sciences avec le penchant le plus décidé pour le luxe et la volupté. On en peut bien dire autant, et avec encore plus de raison, des Babyloniens. Toute l'antiquité a rendu témoignage à leur valeur et à leurs talens militaires. Xéno-phon, juge bien capable en pareille matière, dit expressément que l'Orient n'avoit point de meilleurs soldats que les habitans de la Chaldée [3]. Quant à leurs exploits, l'Ecriture sainte d'un côté, l'histoire profane de l'autre, en parlent trop souvent pour qu'il soit nécessaire d'y insister. En dernier lieu, ce fu-rent les Babyloniens qui, conjointement avec les Mèdes, prirent Ninive et détruisirent l'empire d'Assyrie [4], conquête que je présume avoir été fatale à ces deux peuples, puisque, selon toutes les apparences, c'est à cette époque que le luxe et la corruption des mœurs commencèrent à s'introduire chez ces nations. J'examinerai cette question plus particulière-ment à l'article des Mèdes [5].

A l'égard du goût que les Babyloniens avoient pour les sciences, on sait que, selon le rapport d'un très-grand nombre d'écrivains de l'antiquité, l'honneur d'en avoir trouvé les premiers principes, et celui d'en avoir les premiers donné les

[1] L. I, n. 196.
[2] L. V, c. I, p. 271.
[3] Cyrop. l. III, p. 150.
[4] *Suprà*, p. 5 et 6.
[5] *Infrà*, art. 3.

préceptes, étoit dû aux Chaldéens [1]. Je ne pense pas, au surplus, devoir insister davantage pour le moment sur ce sujet. Je m'y suis assez étendu ailleurs, en rendant compte des découvertes et des progrès que les anciens peuples avoient faits dans les sciences [2].

Je crois aussi ne devoir dire qu'un mot sur le génie que les Babyloniens avoient pour les arts. Ce qu'on a vu précédemment sur les travaux, sur les embellissemens de Babylone, et sur l'habileté de ses habitans dans l'art de fondre les métaux, joint à ce qu'on vient de lire sur le luxe et la magnificence de leurs habits, ne permet pas de douter qu'il n'y eût, dans tous les genres, d'excellens artistes à Babylone. On peut, je crois, assurer que pour tout ce qui dépend de l'industrie et de la main-d'œuvre, les Babyloniens sur la fin de leur monarchie ne le cédoient à aucun des peuples alors connus.

Je finis la peinture du caractère des Babyloniens, par le reproche le mieux fondé qu'on puisse faire à cette nation. Ils étoient singulièrement entêtés de l'astrologie judiciaire; et, en général, fort adonnés aux sciences occultes. Les Chaldéens, qu'on doit regarder comme les savans de Babylone, ne s'étoient occupés de l'astronomie que dans la vue de pouvoir lire dans le ciel la destinée des hommes et des empires. Ils prétendoient y être parvenus, et on ne peut pas, à cet égard, porter la crédulité plus loin que la portoient les Babyloniens [3]. Il paroît encore que, non contens de chercher à pénétrer les ténèbres de l'avenir, par l'étude des différens aspects des planètes et des étoiles, les Chaldéens étoient fort adonnés aux sortilèges et aux enchantemens. L'étude de la magie faisoit, après celle de l'astrologie judiciaire, leur principale occupation [5]. Ils se vantoient de pouvoir détourner les malheurs dont on étoit menacé, et de procurer toute sorte de bonheur par leurs expiations, leurs sacrifices et leurs cérémonies magiques [6]. L'Eternel, par la voix de ses prophètes, insulte souvent à cette croyance aveugle que les Babyloniens avoient pour leurs mages et pour leurs astrologues [7], croyance dont tous les auteurs profanes déposent également. Ces reproches

[1] Cicero *de* Divinat. l. 1, n. 41. — Diod. l. 11, p. 142. — Strabo, l. 1, p. 43.

[2] *Suprà*, p. 84 et 105.

[3] *Suprà*, p. 52 et 53.

[4] Isaïe, c. 47, ℣. 13. — Cicero *de* Divinat. *passim*. — Diod. l. 11, p. 142, etc.

[5] Isaïe, c. 47, ℣. 9 et 12. — Ezéch. c. 21, ℣. 21. — Dan. c. 1, ℣. 20, c. 2, ℣. 2, c. 5, ℣. 7.

[6] Diod. l. 11, p. 142. — Stanley, Hist. Philos. part. 12, sect. 1, 12 et 11, 23.

[7] Isaïe, c. 47, ℣. 11 et 15.

souvent et si généralement répétés, ne permettent pas de outer que les Babyloniens ne fussent une nation excessive- ient crédule et superstitieuse. C'est, au surplus, un foible uquel, de tous les temps, les peuples de l'Asie paroissent voir été particulièrement sujets. Il n'y a point de pays, qui e nos jours encore, offre un pareil amas de superstitions et e pratiques religieuses plus extravagantes et plus ridicules es unes que les autres.

De tous les différens traits que j'ai rassemblés sous cet ar- icle, il résulte que les Babyloniens, dans les siècles brillans le leur monarchie, étoient un peuple fort policé, très-brave t très-spirituel, ayant beaucoup de goût et de talens pour les rts et pour les sciences; mais d'ailleurs, très-fastueux, très- donné au luxe et aux plaisirs, très-superstitieux enfin, et rès-crédule, vice que j'ai déjà dit ne point former le carac- ère et le génie particulier des Babyloniens, mais en général elui de toutes les nations de l'Orient. Elles sont encore au- ourd'hui les mêmes à cet égard qu'elles ont été dans tous les temps.

ARTICLE TROISIÈME.

Des Mèdes.

Il nous reste assez de connoissances particulières et directes sur les mœurs des Mèdes. Nous sommes même en état d'en juger encore mieux d'après celles des anciens Perses, sur lesquels les écrivains de l'antiquité sont entrés dans de très grands détails. Il est certain, en effet, que les Perses avoient emprunté des Mèdes ce luxe et cette mollesse qui les ont si fort décriés dans les derniers temps de leur empire [1]. Ainsi les faits que l'antiquité nous a conservés sur la manière dont les Perses vivoient dans les siècles brillans de leur monarchie, peuvent également servir à nous donner une idée fort juste des mœurs et des usages des Mèdes.

Les Mèdes étoient originairement un peuple fort simple et fort grossier. La première fois que l'histoire en parle, c'est pour nous apprendre qu'ils furent assujettis par les Assyriens

[1] Herod. l. 1, n. 135. — Xenoph. Cyrop. *passim*. — Strabo, l. xi 787 et 798.

sous le règne de Ninus [1]. On les voit supporter patiemment cet asservissement pendant plusieurs siècles, et secouer ensuite le joug, sans qu'on sache trop ni comment, ni dans quel temps ces peuples parvinrent à s'affranchir de la domination des Assyriens [2].

Quoi qu'il en soit de l'époque et des circonstances de cette fameuse révolution, les Mèdes, après quelques années de troubles et d'anarchie, élurent un roi [3]. Ce prince nommé Déjocès, s'attacha à civiliser ses nouveaux sujets. Il bâtit Ecbatane dont il fit la capitale de son royaume, et chercha même à l'embellir avec assez de magnificence [4]. On peut juger qu'en général Déjocès avoit beaucoup de goût pour le faste et la représentation. Toute sa conduite l'annonce [5]. Il inspira vraisemblablement les mêmes sentimens à ses sujets. C'est, au reste, tout ce qu'on peut dire sur les mœurs des Mèdes pendant le règne de Déjocès. L'histoire ne nous en a transmis aucune particularité.

Depuis cette époque, c'est-à-dire, depuis l'an 710 avant J. C., l'histoire des Mèdes commence à s'éclaircir et à nous être mieux connue. On voit une suite de rois se succéder pendant deux cents ans, jusqu'au moment où Cyrus réunit en sa personne la couronne de Médie à celle de Perse. C'est sous le règne d'Astiages, grand-père de ce prince, et sous celui de Cyaxare, le dernier des rois Mèdes, que nous allons considérer les mœurs de cette nation.

De tous les peuples dont il est parlé dans les écrivains de l'antiquité, les Mèdes sont ceux qui paroissent avoir été les plus décriés pour leur luxe, leur faste et leur mollesse [6]. C'étoit dans la somptuosité et la magnificence des habits qu'éclatoit particulièrement le luxe de ces peuples. Ils portoient de longues robes traînantes, qui avoient de grandes manches pendantes. Cette sorte d'habillement avoit très-bonne grace; et comme il étoit flottant, et qu'en général il avoit beaucoup d'ampleur, il étoit très-propre à cacher les défauts de la taille [7]. Ces robes, au surplus, étoient tissues de différentes couleurs, toutes plus brillantes les unes que les autres, et richement brodées d'or et d'argent [8]. A l'égard de la coiffure, les Mèdes

[1] Dion. l. II, p. 114.
[2] *Suprà*, p. 5.
[3] *Ibid.* p. 8
[4] Herod. l. I, n. 98.
[5] *Idem. Ibid.*
[6] Athen. l. XII, p. 512. — Tertullian. *de* Cultu Fœmin. l. I, p. 152.
[7] Xenoph. Cyrop. l. VIII, p. 122. — Dion. l. II, p. 119. — Justin. l. I, c. 2; l. XLI, c. 2. — Strabo, l. XI, p. 797.
[8] Herod. l. I, n. 111. — Xenoph. Cyrop. l. VIII, p. 126.

laissoient croître leurs cheveux et couvroient leur tête d'une thiare, ou espèce de bonnet pointu, très-magnifique [1]. Ils étoient, en outre, chargés de bracelets, de chaînes d'or et de colliers ornés de pierres précieuses [2]. Les Mèdes enfin portoient la recherche dans leur ajustement au point de se peindre les yeux et les sourcils, de se farder le visage, et de mêler parmi leurs cheveux des cheveux artificiels [3]. Tel étoit l'habillement des hommes. Quant à celui des femmes, on n'en peut rien dire absolument. Les écrivains de l'antiquité ne nous fournissent sur cet article aucune lumière. Ils nous apprennent seulement que le sexe, dans la Médie, étoit recommandable par sa beauté [3].

Le luxe de la table égaloit, chez les Mèdes, celui des habillemens. Dans un repas qu'Astiage donna à Cyrus, tout fut prodigué : soit pour la qualité, soit pour la variété des viandes et la diversité des mets [4]. On voit aussi que, chez ces peuples, on prenoit la précaution de faire l'essai de la boisson qu'on servoit au roi. L'échanson, avant que de présenter la coupe au prince, en versoit quelques gouttes dans le creux de sa main gauche, et en goûtoit [5].

Il seroit assez curieux de savoir en quoi pouvoit consister précisément la délicatesse et la magnificence des Mèdes, à l'égard du luxe de la table. Mais, je l'ai déjà dit, les anciens écrivains ne sont entrés sur cet article dans aucun détail. Je crois, au surplus, qu'on ne doit se former qu'une assez médiocre idée du talent de ces peuples pour la délicatesse et l'élégance de la bonne chère. J'en juge ainsi par la manière dont on mange encore aujourd'hui dans tout l'Orient. On sait que l'art d'apprêter et de diversifier les mets, y est fort borné, et je crois qu'à cet égard il en a été à-peu-près de même dans tous les temps. Car, selon que j'ai déjà eu plusieurs fois occasion de l'observer, les usages ont peu varié chez les Orientaux.

Quoi qu'il en soit, au reste, les débauches de la table étoient excessives chez les Mèdes. On s'y enivroit très-fréquemment. Les monarques n'étoient pas plus réservés sur cet article que les derniers de leurs sujets [6]. L'histoire nous a

[1] Xenoph. l. viii, p. 127. — Plut. *de* Fort. Alex. p. 329 et 330.

[2] *Idem. Ibid.*

[3] Xenoph. Cyrop. l. i, p. 5.

Cette espèce de fard consistoit dans une couleur noire dont les anciens se teignoient les sourcils et les paupières, pour faire paroître les yeux plus vifs et plus grands.

[3] Xenoph. Cyrop. l. v, p. 50. — Anabas. l. iii, p. 130.

[4] *Idem. Ibid.* l. i, p. 5.

[5] *Idem. Ibid.* l. i, p. 6.

[6] *Idem. Ibid.*

conservé un exemple trop marqué de leur intempérance, pour le passer sous silence. Dans la guerre que Cyaxare, le dernier des rois Mèdes faisoit aux Babyloniens, Cyrus qui avoit joint ses armes à celles de ce prince, trouvant une occasion favorable de battre l'ennemi, partit la nuit, à la tête de toute la cavalerie. Cyaxare, au contraire, passa cette même nuit dans la débauche, et la porta au point de s'enivrer avec tous ses principaux officiers [1].

La musique assaisonnoit, chez les Mèdes, les plaisirs de la table. Ils y chantoient et y jouoient volontiers des instrumens. Les monarques prenoient part eux-mêmes à ce divertissement, et généralement à tout ce qui pouvoit animer la joie des festins [2]. On peut mettre encore au nombre des plaisirs des Mèdes, celui de la danse. Ils s'y livroient avec beaucoup d'ardeur et d'emportement [3].

La chasse étoit aussi un des exercices dont les souverains de Médie s'occupoient le plus agréablement. Afin même de pouvoir prendre ce plaisir avec plus de facilité, ils avoient fait construire de grands parcs dans lesquels ils tenoient renfermés des lions, des sangliers, des léopards et des cerfs [4].

Il est impossible de rien dire de certain sur la manière dont les maisons des Mèdes pouvoient être bâties. On peut seulement conjecturer que ces peuples faisoient consister une partie de la décoration de leurs édifices dans la diversité des couleurs dont ils les peignoient à l'extérieur. Je crois pouvoir proposer cette conjecture d'après ce qu'Hérodote rapporte des murailles d'Ecbatane. Cette ville étoit renfermée par sept enceintes de murailles disposées de manière qu'au dehors la première n'empêchoit pas qu'on ne vît l'entablement de la seconde, celle-ci n'ôtoit point la vue de celui de la troisième, et ainsi des autres. Les créneaux de la première muraille étoient peints de blanc; ceux de la seconde, de noir; ceux de la troisième, de pourpre; de la quatrième, de bleu; de la cinquième, d'orange; et à l'égard des deux dernières enceintes, les créneaux de l'une étoient argentés, et ceux de l'autre dorés [5]. J'imagine d'après ces faits, que les Mèdes étoient, vraisemblablement, dans l'usage de peindre à l'extérieur leurs maisons de différentes couleurs, usage que nous savons avoir lieu encore aujourd'hui dans plusieurs pays.

Quant à la décoration intérieure des appartemens chez ces

[1] XENOPH. Cyrop. l. IV, p. 62.
[2] *Idem.* l. I, p. 6, l. IV, p. 62.
[3] *Idem.* l. I, p. p. 6.
[4] XENOPH. Cyrop. l. I, p. 7, 8 et 9.
[5] HEROD. l. I, n. 98.

peuples, on n'en peut parler non plus que d'une manière très-imparfaite. Je crois seulement pouvoir assurer que l'usage des tapisseries avoit lieu chez les Mèdes. Cette sorte de meubles, en effet, étoit connue des Perses [1], et on sait que les Perses avoient emprunté des Mèdes tout ce qui pouvoit contribuer au luxe et à la magnificence [2]. On peut dire même que les tapisseries ne devoient pas être un objet uniquement de luxe chez les Mèdes. La Médie est un pays en général assez froid, et dès-lors l'usage de tapisser les appartemens, étoit un usage très-utile et très-nécessaire.

C'étoit particulièrement à la cour d'Ecbatane qu'éclatoit cette pompe et cette magnificence dont les anciens écrivains nous donnent une si haute idée. Si même on s'en rapporte à leur témoignage, c'est des Mèdes que la plupart des nations de l'orient avoient emprunté l'étiquette qui s'observoit à la cour des souverains de cette partie du monde [3]. On peut juger de la pompe extérieure qui environnoit la personne des rois de Médie, par cette superbe cavalcade dont Cyrus jugea à propos de donner le sepctacle à ses sujets nouvellement conquis. L'appareil de cette fête fut entièrement ordonné selon les usages des Mèdes [4]. Enfin, on se formera encore une plus haute idée de la grandeur et de la somptuosité qui régnoient à la cour des souverains de Médie, si l'on se rappelle la manière dont les écrivains de l'antiquité parlent de la magnificence qui éclatoit à la cour des rois de Perse; car je l'ai déjà dit, l'étiquette observée à la cour des rois de Perse, n'étoit qu'une imitation exacte et fidèle de celle des rois de Médie.

C'est encore des Mèdes que les Perses avoient reçu cette vénération profonde dont ils étoient pénétrés pour la personne de leurs rois [5]. Le respect que les Mèdes portoient à leur souverain, étoit tel qu'on n'auroit osé ni cracher, ni même rire en sa présence [6]. Ses ordres étoient toujours promptement et ponctuellement exécutés.

L'histoire des Mèdes ne nous est pas assez connue pour être en état de parler avec quelque exactitude sur les usages qu'ils observoient dans le cour ordinaire de la vie civile. Je remarquerai seulement dans les mœurs de ces peuples, une singularité très-digne d'être observée. Dans certains cantons

[1] Plut. *in* Themist. p. 126 et 127. — *In* Artax. p. 1026. — Tertullian. *de* Cultu Fœmin. l. 1, p. 152.

[2] Strabo, l. xi, p. 797.—Xenoph. Cyrop. l. viii, p. 142.

[3] Strabo, l. xi, p. 797 et 798.

[4] Xenoph. Cyrop. l. viii, p. 126, etc.

[5] Strabo, l. xi, p. 797.

[6] Herod. l. 1, n. 99.

de la Médie, non-seulement la polygamie étoit permise, elle étoit même autorisée par une loi expresse qui ordonnoit à chaque habitant d'épouser et d'entretenir au moins sept femmes. Dans d'autres cantons c'étoit précisément le contraire. Il étoit permis à une femme d'avoir plusieurs maris, et on regardoit avec mépris, celles qui en avoient moins de cinq [a].

A l'égard du caractère particulier des Mèdes, on peut assurer qu'en général ils étoient très-braves et très-belliqueux. J'ai déjà dit qu'ils passoient pour les premiers peuples de l'Asie qui eussent introduit la discipline dans les armées [1]. On sait aussi que les Mèdes avoient enseigné aux Perses l'art de la guerre, et particulièrement à manier l'arc et la javelot avec dextérité [2].

Je ne pense pas que les Mèdes se soient jamais rendus fort recommandables du côté des sciences. Ce qui m'autorise dans cette façon de penser, c'est qu'ils ne sont cités nulle part au nombre des peuples chez lesquels on ait vu autrefois *fleurir* les sciences.

Quant aux arts et métiers, il est à présumer que tout ce qui pouvoit y avoir rapport, devoit être recherché avec soin chez les Mèdes. On n'en peut pas même douter, après ce qu'on a vu sur le goût dominant qu'ils avoient pour le faste et la magnificence, le luxe et la mollesse.

Je croirois, au reste, que le faste et la mollesse, ces vices tant de fois reprochés aux Mèdes par tous les écrivains de l'antiquité, n'ont commencé à s'introduire chez cette nation, et à corrompre ses mœurs, que depuis la destruction de l'empire d'Assyrie. Jusqu'à ce moment, les Mèdes ne formoient point une monarchie assez puissante et assez opulente pour s'abandonner au luxe et aux délices. D'ailleurs, avant cet événement, ils se voyoient entourés de tous côtés d'ennemis puissans et belliqueux (les Assyriens et les Babyloniens), qui les forçoient d'être vigilans et attentifs pour éviter d'en devenir bientôt la proie. Les Mèdes dans cette position avoient trop de mesures à garder, et trop de précautions à prendre pour se livrer avec excès au luxe et à la sensualité. Mais les monarques de Médie, en renversant le trône de Ninive, se délivrèrent d'un voisinage dangereux, nécessaire cependant pour rendre leurs sujets actifs et vigilans. Enfin, les richesses

[a] STRABO, l. XI, p. 798. Aujourd'hui encore, dans plusieurs cantons de l'Inde, il est permis aux femmes d'avoir plusieurs maris. Voyage de FRANC. PYRARD. p. 274. — Lettr. édif. t. 10, p. 22.

[1] *Suprà*, p. 143 et 144.

[2] STRABO, l. XI, p. 797.

dont ces princes et leurs troupes se gorgèrent au sac de Ninive, et par-dessus tout la communication journalière et habituelle avec un peuple mou et voluptueux, tels qu'étoient alors les Assyriens, corrompirent leurs mœurs, et les firent bientôt dégénérer de celles de leurs ancêtres. Ce qui acheva de porter le dernier coup aux Mèdes, fut leur réunion et leur incorporation avec les Perses sous Cyrus. Depuis cette époque, il n'est plus question des Mèdes dans l'histoire.

CHAPITRE SECOND.

Des Egyptiens.

J'ai présenté dans les volumes précédens et même dans celui-ci, sous différens articles, tout ce qui pouvoit concerner les lois, les arts, les sciences, les mœurs et les usages des Egyptiens. Mais je ne me suis point attaché jusqu'à présent à résumer tous ces différens objets, et à les réunir sous un seul et même point de vue, pour tracer en conséquence un tableau général et rapproché du caractère des Egyptiens, et faire connoître le génie particulier de cette nation. Je crois que c'est ici le lieu de présenter d'un seul coup-d'œil et sous le même aspect les différens traits que l'antiquité peut nous fournir sur cet objet. Je vais donc expliquer en peu de mots l'idée que j'ai cru pouvoir me former des Egyptiens, et tracer d'après les faits, le caractère de ce peuple si vanté dans tous les temps.

Les Egyptiens se sont rendus célèbres dans l'antiquité par leurs lois, leurs arts et leurs sciences. Cette nation, en effet, s'étant policée fort promptement, elle a fait en conséquence, de bonne heure, quelques découvertes, et même quelques progrès assez rapides dans plusieurs parties des arts et des sciences. C'est un mérite qu'on ne doit point contester aux Egyptiens : mais, d'ailleurs, je ne vois rien qui puisse servir à les caractériser d'une façon bien avantageuse : je crois même être en droit de leur refuser la plus grande partie des éloges qu'on leur a toujours prodigués si libéralement.

Les Egyptiens avoient inventé quelques arts et quelques sciences ; mais il n'ont jamais eu l'esprit de perfectionner

aucune de leurs découvertes. J'ai fait voir leur peu de goût, et j'ose dire, de talent en architecture, en sculpture et en peinture [1]. La manière dont ils pratiquoient la médecine étoit absurde et ridicule [2]. Les connoissances qu'ils avoient de l'astronomie et de la Géométrie, n'étoient que fort imparfaites. Il s'en faut de beaucoup que leurs découvertes aient seulement approché de celles que par la suite les Grecs ont fait dans ces deux sciences. Les Egyptiens enfin, n'ont eu aucun génie, aucune ardeur, aucun talent pour le commerce, la marine et l'art militaire.

A l'égard des lois civiles et des constitutions politiques, les Egyptiens en avoient, à la vérité, quelques-unes de fort bonnes, mais d'ailleurs, il régnoit dans leur gouvernement une multitude d'abus et de défauts essentiels autorisés par les lois et les principes fondamentaux de leur gouvernement [3].

Quant aux mœurs et aux usages de ce peuple, on a vu à quel point l'indécence et la débauche étoient portées dans ses fêtes publiques et dans ses cérémonies religieuses [4]. La manière dont une nation croit honorer la divinité, porte l'empreinte de son caractère. La morale des Egyptiens n'étoit pas non plus fort épurée; on peut même assurer qu'elle péchoit essentiellement contre les premières règles de la droiture et de la probité. On voit que les Egyptiens étoient souverainement décriés pour leur cupidité, leur mauvaise foi, leurs ruses et leurs friponneries [5].

Il me paroît résulter de tous ces faits, que les Egyptiens étoient en général un peuple assez industrieux, mais, au reste, sans goût, sans génie, sans discernement. Peuple qui n'avoit que des idées de grandeur mal entendues, et dont les progrès dans toutes les différentes parties des connoissances humaines, n'ont jamais été que très-médiocres. Du surplus, fourbe, fripon, mou, fainéant, lâche, rampant, et qui, pour quelques exploits dont il a pu se glorifier dans les temps reculés, a toujours été depuis assujetti par quiconque a voulu entreprendre de le soumettre. Peuple encore assez vain et assez sot pour mépriser les autres nations sans les connoître [6], superstitieux à l'excès [7], sin-

[1] *Suprà*, l. II, c. 2.
[2] *Suprà*, 2.me vol. l. III, c. 2, art. 1.
[3] *Suprà*, p. 14.
[4] *Suprà*, 1.er vol. p. 360.
[5] PLAT. *de* Rep. l. IV, p. 642. *De* Leg. l. V, p. 852. — STEPHAN. Byzant. voce *Αἴγυπτος*, p. 38. — Suid. voce *Αἰγυπτιάζειν*, t. 1, p. 643.
[6] HEROD. l. II, n. 41.
[7] *Suprà*, 1.er vol. p. 357.

gulièrement adonné à l'astrologie judiciaire [1], entêté enfin jusqu'à l'extravagance d'une théologie absurde et monstrueuse [2]. Cet exposé ne nous autorise-t-il pas suffisamment à dire que toute cette science, cette sagesse et cette philosophie si vantée des prêtres égyptiens, n'étoit qu'imposture et charlatanerie capables d'en imposer seulement à des peuples aussi peu éclairés, ou autant prévenus que l'étoient autrefois les Grecs en faveur des Egyptiens [3].

Remarquons néanmoins qu'à s'en tenir même au témoignage des anciens, les éloges dont il leur a plu de combler l'Égypte, ne tombent que sur ses lois, sa police, ses arts et ses connoissances mathématiques, mais nullement sur les productions qui sont particulièrement du ressort de l'esprit et du goût. La Grèce ni Rome n'ont jamais loué l'éloquence, la poésie, la musique, l'architecture, la sculpture, la peinture des Egyptiens. J'en dirai autant de ce qui concerne un objet bien plus essentiel, la médecine. On voit aussi que jamais les Grecs ni les Romains n'ont vanté les connoissances de ce peuple dans la navigation, le commerce et l'art militaire. Je ne vois donc que les idées philosophiques et morales des Egyptiens, pour lesquelles l'antiquité semble avoir eu quelque estime ; mais, du surplus, je me crois bien fondé à soutenir que les Egyptiens n'ont eu que des notions confuses et des idées très-imparfaites sur tous les autres objets des connoissances humaines. Je serois fort tenté de comparer cette nation aux Chinois. Je crois apercevoir entre l'un et l'autre peuple beaucoup de ressemblance et de conformité [4].

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Peuples de la Grèce.

Dans ce nombre infini de différens peuples qui habitoient autrefois la Grèce, je n'en vois que deux, les Lacédémo-

[1] Herod. l. II, n. 82. — Diod. l. I, p. 91 et 92. — Cicero *de* Divinat. l. I, n. 1. — Plut. Conviv. sept. Sap. p. 149, A.

[2] *Suprà*, 1.er vol. p. 35.

[3] Acta Philosoph. t. I, p. 229, etc., 634, etc. — Conringius *de* Hermet. Med. l. I, c. 12. — Scherlone amœnitat. Litter. c, 7, p. 190.

[4] Sur ce qu'on doit penser des arts, des sciences, des lois, de la police et de la morale des Chinois. *Voy.* le Voyage d'Anson, l. 3, c. 10.

niens et les Athéniens, dont les mœurs et les usages méritent une attention particulière, les autres n'offrent point des faits assez marqués, ni des variétés assez importantes pour qu'on doive s'y arrêter. A quelque différence près, on peut juger des inclinations et des usages de tous les Grecs, par les mœurs et par la façon de vivre des Lacédémoniens et des Athéniens. Dans le tableau que je vais en présenter, j'en userai de la même manière que j'ai déjà fait dans d'autres articles, c'est-à-dire, que j'en parlerai très-sommairement. De plus longs détails seroient inutiles, et ne feroient que multiplier les redites. Cette matière a déjà été suffisamment traitée dans quantité d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde.

ARTICLE PREMIER.

Des Lacédémoniens.

Il est très-peu de nations chez lesquelles le législateur se soit appliqué à régler les mœurs et les pratiques ordinaires de la vie civile, par des lois positives. Les Lacédémoniens doivent être mis dans le petit nombre de peuples qui aient eu un code pour leurs mœurs et leurs usages. Les ordonnances de Lycurgue embrassoient également la police générale de Sparte, et les actions de la vie privée de ses habitans. On est assez instruit de l'austérité et de la rigidité de la discipline à laquelle les Spartiates étoient astreints, pour qu'il ne soit pas nécessaire, je crois, d'y insister. Il suffit de dire que les actions les plus indifférentes n'étoient pas libres à Sparte. Personne n'étoit le maître d'y vivre à sa fantaisie, tout, jusqu'aux moindres démarches, étoit assujetti à une règle commune et uniforme [1].

Il n'étoit pas permis, par exemple, à un Spartiate de se marier quand il le jugeoit à propos, d'aller voir sa femme quand il le vouloit, ni d'y rester autant qu'il l'auroit souhaité [2]. Il ne lui étoit pas libre non plus d'apprêter pour sa nourriture ce qu'il vouloit, ni de manger en son particulier.

[1] XENOPH. *de* Repub. Laced. p. 395. — PLUT. *in* Lycurg. p. 54.

[2] *Idem.* p. 393. — PLUT. *in* Lycurg. p. 48.

Chaque habitant étoit assujetti à prendre sa réfection dans les salles publiques, et à se contenter de ce qu'on y servoit. Les tables étoient chacune d'environ quinze personnes. On y mangeoit par portions séparées et assis très-durement [1].

Les rois de Sparte étoient eux-mêmes assujettis à ce genre de vie. Agis venant de remporter une grande victoire sur les Athéniens, crut pouvoir souper chez lui avec sa femme. Il envoya en conséquence demander sa portion. Les Polémarques la lui refusèrent, et il fut obligé de venir manger à la table publique [2].

La sensualité ni même la gourmandise ne trouvoient pas de quoi s'y satisfaire. Les mets qu'on y servoit n'étoient ni choisis, ni délicatement apprêtés. Ils consistoient dans du pain, du vin, du fromage, des figues sèches, et dans quelques morceaux de viande grossièrement accommodées [3]. On n'en présentoit même aux conviés que la quantité seulement nécessaire pour le besoin et le soutien de la vie [3]. Il n'étoit pas permis de paroître à Lacédémone trop gras et trop bien nourri. Un Spartiate auquel on trouvoit trop d'embonpoint, en étoit puni et châtié sévèrement [4]. Après qu'on avoit mangé et bu très-sobrement, on s'en retournoit chez soi sans lumière, car il étoit expressément défendu de se faire éclairer [5].

On retrouvoit dans les habits des Spartiates cette même gêne et cette même grossièreté qui régnoient sur leurs tables. Ils portoient en hiver et en été la même sorte de vêtement, qui étoit court et fort simplement travaillé [6]. Ils ne se rasoient point et affectoient au contraire d'avoir une barbe très-longue et très-fournie [7]. Leur plus grande parure consistoit dans la beauté de leurs cheveux. Les Spartiates les portoient fort longs, et en avoient très-grand soin [8]. La manière de les arranger étoit de les partager également des deux côtés de la tête [9]. Les Spartiates étoient d'ailleurs fort sales et fort mal

[1] Athen. l. iv, p. 141. — Serv. *ad* Æneid l. vii, v. 176.

[2] Ælian. Var. Hist. l iii, c. 34. — Plut. *in* Lycurg. p. 45 et 46.

[3] Plut. *Ibid.* p. 46.

Le plus exquis de tous les mets étoit une espèce de brouet connu dans l'antiquité sous le nom de *sauce noire*. Nous ne pouvons point décider aujourd'hui quelle étoit proprement cette espèce de ragoût. Mais à en juger par ce qu'en disent les auteurs anciens, la sauce noire des Spartiates devoit être un mets des plus médiocres. *Voy.* Cicer. Tusculan. l. v, n. 34. Plut. *in* Lycurg. p. 146.

[3] Plut. p. 45 et 46.

[4] Ælian. Var. Hist. l. xiv, c. 7.

[5] Plut. p. 46.

[6] Thucyd. l. i, p. 7. — Plut. t. 2, p. 237. — Xenoph. p. 394 et 397.

[7] Plut. t. 2, p. 232, E. *Voy.* Meurs. Miscell. Lac. l. i, c. 16.

[8] Herod. l. vii, n. 208. — Strabo, l. vi, p. 426. — Plut. *in* Lycurg. p. 53. — Paus. l. vii, c. 14.

[9] Plut. *in* Lycurg. p. 53.

propres sur leurs personnes, ne pouvant se baigner et se parfumer qu'à certains jours marqués. Il ne falloit cependant pas que leurs habits parussent déchirés et en mauvais état, car on ne manquoit pas de punir ceux qui sembloient n'en avoir pas assez de soin [1].

Les Spartiates n'étoient ni plus libres, ni plus recherchés dans leurs maisons et dans leurs meubles, que sur leurs tables et sur leurs habits. On en peut juger par une ordonnance que Lycurgue avoit fait sur cet article. Elle portoit que les planchers des maisons seroient faits avec la coignée, et les portes avec la scie, sans l'aide d'aucun autre outil [2]. De pareilles maisons ne devoient pas, selon l'intention du législateur, exposer les habitans de Sparte au luxe et à la dépense. En effet, selon que Plutarque l'observe judicieusement, il n'y a pas d'homme assez fou pour porter dans des maisons aussi grossièrement construites que celle dont je parle, des lits superbes, des couvertures et des tapis de pourpre, des vases d'or et d'argent, ni en un mot, aucune espèce de magnificence. [3].

Les plaisirs et les amusemens des Spartiates répondoient à tout ce qu'on vient de lire précédemment. Leurs divertissemens étoient des plus sérieux et des moins variés. Les Spartiates ne connoissoient d'autres amusemens que la chasse et les différens exercices du corps, et sous ce nom, je comprends la danse qui n'étoit, à proprement parler, chez ce peuple qu'une espèce d'exercice militaire [4]. Les Spartiates avoient aussi une sorte de musique, mais fort simple pour ne pas dire fort grossière [5]. D'ailleurs, tout ce qu'on peut appeler proprement plaisirs et amusemens étoit banni de Sparte [6]. On n'y avoit pas même voulu souffrir les représentations théâtrales [7], qui faisoient les délices de toutes les les autres villes de la Grèce.

Les occupations privées et particulières des Spartiates étoient, si l'on peut dire, encore plus bornées et plus restreintes que n'étoient leurs plaisirs et leurs amusemens. Les citoyens de Sparte ne pouvoient connoître ni l'économie domestique, ni les affaires, ni les procès, puisque tous leurs biens étoient en commun, et que d'ailleurs ils ne se mêloient point du

[1] PLUT. t. 2, p. 50, 227 et 239. — XENOPH. p. 398. — ÆLIAN. Var. Hist. l. XIV, c. 7.
[2] PLUT. *in* Lycurg. p. 47.
[3] *Idem. Ibid.*
[4] PLUT. p. 54. — XENOPH. p. 395.
[5] PLUT. p. 54. — ARIST. de Rep. l. VIII, c. 5. QUINT. Instit. lib. I, c. 10. — ÆLIAN. l. XII, c. 50.
[6] PLATO *de* Leg. l. I, p. 775, F.
[7] PLUT. Instit. Lac. p. 239.

mmerce, toute espèce de trafic leur étant exactement interte [1]. Il y a plus, ils ne pouvoient exercer aucun art méiique, pas même cultiver leurs terres. Ce soin étoit entièment remis aux esclaves [2]. A l'égard des belles-lettres et des iences, on sait qu'elles ne furent jamais en honneur chez s Spartiates. Ces peuples n'en apprenoient que ce qu'il oit absolument nécessaire d'en savoir pour les besoins de la e civile [3]. On peut donc assurer que les Spartiates étoient, lon l'intention de Lycurgue, extrêmement désœuvrés la lus grande partie de leur vie. Aussi voyons-nous qu'ils pasient leur temps à discourir et à converser dans des salles ommunes, où ils s'assembloient tous les jours pour ce sujet [4], encore l'objet de leurs conversations étoit-il borné et réglé ar les lois. On n'y pouvoit traiter que certaines matières [5]. el étoit le genre de vie des Lacédémoniens qui a donné lieu ce bon mot si célèbre dans l'antiquité. On vantoit à Alciiade le mépris que les Lacédémoniens témoignoient pour a mort : « Je n'en suis point surpris, dit-il, c'est le seul moyen qu'ils aient pour s'affranchir de la gêne et de l'ennui que leur cause la vie qu'ils sont obligés de mener continuellement [6]. »

Les Spartiates étoient condamnés à cette vie triste et austère dès l'instant de leur naissance ; car on ne confioit point aux pères et aux mères l'éducation de leurs enfans. Au moment qu'ils naissoient, on étoit obligé de les remettre entre les mains d'un certain nombre de personnes préposées pour avoir soin de les élever. Tous les enfans de Sparte étoient en conséquence nourris, vêtus, couchés, et en un mot, élevés d'une manière uniforme. Rien, au surplus, n'étoit plus dur ni plus rigide que l'éducation qu'ils recevoient. On ne leur laissoit jamais faire qu'un repas très-mince et très-léger, suffisant à peine pour les soutenir. On les forçoit de marcher continuellement sans bas et sans souliers, couverts en tout temps d'un simple manteau. Plus souvent même on les obligeoit de faire leurs exercices entièrement nus : ils étoient d'ailleurs très-mal couchés, et privés enfin de toutes les espèces de récréations et d'amusemens qu'on a coutume de permettre à la jeunesse. En place on leur proposoit sans cesse des questions graves auxquelles il leur falloit satisfaire juste

[1] *Suprà*, l. IV, c. 3, p. 153.
[2] PLUT. *in* Lycurg. p. 54. — ÆLIAN. Var. Hist. l. 13, c. 19.
[3] *Idem. in* Lycurg. p. 50.
[4] PLUT. p. 54 et 55.
[5] *Idem. Ibid.* p. 46, 51 et 55.
[6] ÆLIAN. Var. Hist. l. XIII, c. 38. — ATHEN. l. IV, c. 6, p. 138.

et promptement, en rendant même raison de leur sentiment, sinon ils pouvoient s'attendre à être grièvement et impitoyablement punis. C'est ainsi que les enfans à Sparte étoient tenus dans une gêne et dans une contrainte perpétuelles, ne pouvant se trouver dans aucun lieu, un seul moment, sans avoir quelqu'un auprès d'eux pour les reprendre et les châtier sévèrement, même des fautes les plus légères [1].

La rigidité pédantesque de la discipline de Sparte n'avoit que trop d'influence sur les mœurs de ses habitans. Elle leur avoit fait contracter un caractère dur et austère, disons même, farouche et cruel. Je n'en apporterai point d'autre preuve que la manière dont les Spartiates se conduisoient envers leurs esclaves, si connus dans l'antiquité sous le nom d'Hilotes [2]. Ils les traitoient avec plus de dureté et de barbarie que des peuples policés ne traiteroient des bêtes brutes [3].

Il étoit expressément défendu à leurs maîtres de leur jamais rendre la liberté, ni de les vendre hors du territoire de la Laconie [4]. Les Spartiates portoient la cruauté jusqu'à contraindre les Hilotes à recevoir, chaque année, un certain nombre de coups de fouet, sans les avoir mérités, dans la vue seulement qu'ils ne désapprissent pas à obéir. Si quelqu'un de ces malheureux esclaves sembloit par sa mine avantageuse, ou par la beauté de sa taille, s'élever au-dessus de la condition dans laquelle il étoit né, on le faisoit mourir, et son maître étoit mis à l'amende, afin que par ces mauvais traitemens, il fît ensorte que ceux qui lui restoient ne pussent un jour, par leurs qualités extérieures, blesser les yeux des Spartiates. Un bonnet et un habit de peau de chien étoit tout le vêtement des Hilotes. On pouvoit les punir pour la moindre faute, sans qu'ils pussent réclamer l'autorité des lois, quelqu'inhumaine que pût être la façon dont on les traitoit. L'excès de leur malheur étoit tel qu'ils étoient en même temps esclaves des particuliers et du public. On se les prêtoit com-

[1] XENOPH. *de* Rep. Laced. p. 363, 394 et 395. — PLUT. *in* Lycurg. p. 46, 50 et 51. — CICERO, Tuscul. l. II, n. 14.

[2] Voici en peu de mots quelle avoit été l'origine du nom d'Hilotes.

Hélos étoit une ancienne ville de la Laconie, que les Spartiates attaquèrent sous quelque prétexte. S'en étant rendus maîtres, ils réduisirent tous les habitans en esclavage. Dans la suite, quand, par de nouvelles conquêtes, les Spartiates vinrent à faire de nouveaux esclaves, ils les appelèrent tous Hilotes. C'est ainsi que ce nom particulier devint une dénomination générale pour tous ceux qui, par la suite, furent réduits à la servitude chez les Spartiates. *Voy.* Acad. des Inscript. t. 23, M. p. 281.

[3] PLUT. *in* Lycurg. p. 57. — ATHEN. l. VI, p. 272, A. l. XIV, p. 657.

[4] Acad. des Inscript. t. 23, M. p. 275.

munément les uns aux autres. Pour comble d'outrages enfin et d'avilissement, on forçoit souvent les Hilotes de boire jusqu'à s'enivrer, et dans cet état on les offroit aux yeux des jeunes gens pour leur inspirer l'horreur d'un vice qui dégrade si fort l'humanité.

Souvent même les Spartiates joignoient la perfidie à la cruauté pour faire périr ces malheureuses victimes, lorsque leur nombre trop multiplié pouvoit faire craindre quelque entreprise de leur part. L'histoire nous apprend, par exemple, que, dans une certaine occasion, les Lacédémoniens inquiets de la quantité d'Hilotes qui se trouvoient répandus dans l'état, et cherchant à s'en défaire sans risque, firent semblant de vouloir en affranchir plusieurs, afin, disoient-ils, de les incorporer ensuite dans leurs troupes. Sous ce prétexte, on publia que les plus robustes et les plus vaillans des Hilotes n'avoient qu'à venir se présenter pour être enrôlés. A cette nouvelle, il s'en rassembla plusieurs pleins de courage et de bonne volonté. Sur la quantité qui vint s'offrir, on en choisit deux mille qu'on regardoit comme les plus capables de quelque grande entreprise. On les couronna sur le champ de fleurs, et on les promena en grande pompe dans les temples de Sparte; mais peu de temps après, ces deux mille Hilotes disparurent sans qu'on ait jamais su ce qu'ils étoient devenus [1].

Dans une autre occasion, des Hilotes condamnés à la mort, sans qu'on sache pour quel crime, se refugièrent à Ténare, promontoire de la Laconie, où Neptune avoit un temple fort révéré. Les Ephores ne craignirent pas de les en arracher pour les faire conduire au supplice. Cette action a paru révoltante, même aux auteurs profanes. Ils ont tous regardé le tremblement de terre qui arriva alors, le plus horrible dont on eût encore entendu parler, comme l'effet du ressentiment de Neptune contre les Spartiates qui n'avoient pas craint de violer l'asyle de Ténare [2].

Que dire enfin de cet établissement abominable désigné dans les anciens auteurs sous le nom d'*Embuscade*. Voici ce qu'ils nous en apprennent. De temps en temps, ceux qui étoient préposés pour gouverner la jeunesse de Sparte, choisissoient, parmi leurs élèves, quelques-uns de ceux qui leur

[1] Thucyd. l. iv, n. 80, p. 285. — Dion. l. xii, p. 525. — Plut. *in* Lycurg. p. 56.

[2] Acad. des Inscript., *loco cit.* p. 275.

paroissoient les plus prudens et les plus hardis. Ils les armoient de poignards et leur donnoient ce qu'il falloit de vivres pour un certain nombre de jours. En cet état, ils envoyoient ces jeunes gens battre la campagne chacun de leur côté. Ces coureurs, ainsi dispersés, avoient ordre de se cacher de jour dans les lieux couverts ou dans quelques cavernes. Dès que la nuit étoit venue, ils sortoient de leur embuscade, et se jetoient dans les grands chemins où ils égorgeoient tous les Hilotes qu'ils rencontroient, cruauté d'autant plus aisée à commettre, que les malheureux qu'ils attaquoient ne pouvoient point porter d'armes. Quelquefois même ces sortes d'assassins marchoient en plein jour et tuoient ceux des Hilotes qui leur sembloient les plus forts et les plus robustes[a].

La cruauté et la perfidie dont les Lacédémoniens usoient envers leurs esclaves, leur étoit aussi très-familière envers tous ceux qu'ils croyoient avoir intérêt d'opprimer. J'en ai cité un exemple bien sensible dans le livre précédent[a]. Mais il ne sera pas hors de propos d'en produire encore quelques autres.

Alcibiade, dont la bravoure et la capacité étoient connues des Lacédémoniens, avoit été obligé d'aller chercher un asyle auprès du jeune Cyrus, frère d'Artaxercès, roi de Perse. Il n'y fut pas long-temps sans pénétrer les desseins secrets de ce prince, et sans démêler l'objet des préparatifs qu'il lui voyoit faire. Occupé des moyens de relever sa patrie opprimée, Alcibiade crut qu'il y réussiroit infailliblement, s'il pouvoit instruire Artaxercès des projets que Cyrus tramoit contre sa personne. En effet, une découverte de cette importance n'auroit pas manqué de lui concilier la faveur du monarque, et sans doute qu'il en auroit obtenu le secours dont il avoit besoin pour le rétablissement des affaires d'Athènes. Plein de ces idées, Alcibiade s'achemina vers la Perse. Mais les Lacédémoniens avertis des *motifs de son* voyage, et convaincus que leurs affaires étoient perdues sans ressource, s'ils ne trouvoient pas le moyen de se défaire d'Alcibiade, mirent en œuvre, pour y parvenir, la plus noire des lâchetés. Ce grand homme se trouvoit alors dans le gouvernement de Pharnabaze. Les Lacédémoniens écrivirent à ce Satrape pour l'engager à les délivrer, à quelque prix que ce fût, d'un ennemi si redoutable. Pharnabaze gagné par

[a] PLUT. *in* Lycurg. p. 36. — *Voy.* aussi ATHEN. l. XIV, p. 657.

leurs offres et par leurs promesses, les servit à leur gré, et fit assassiner Alcibiade [1].

La manière dont les Lacédémoniens usèrent des avantages qu'ils avoient remportés sur Athènes dans la guerre du Péloponnèse, suffiroit seule pour les couvrir à jamais d'opprobre et d'infamie. Ils exercèrent dans cette ville si chère à toute la Grèce, les plus horribles cruautés. Ils firent mourir, dit Xénophon, plus de personne en huit mois de paix, que les ennemis n'en avoient tué en trente ans de guerre [2]. Tout ce qui restoit alors à Athènes de personnes un peu considérables, en sortit pour aller chercher quelque part un asyle où l'on pût vivre en sûreté. Les Lacédémoniens eurent l'inhumanité de vouloir ôter à ces malheureux fugitifs, cette dernière ressource. Ils défendirent aux villes de la Grèce, par un édit public, de leur donner retraite, ordonnèrent qu'on les livrât aux trente tyrans qui ravageoient pour lors Athènes, et condamnèrent à une amende quiconque s'opposeroit à l'exécution de ce cruel édit [3].

La conduite que tinrent les Lacédémoniens, à peu près vers le même temps, à l'égard de Syracuse prouve encore mieux de quel esprit ce peuple étoit animé, et quel étoit le fond de sa politique. Les Syracusains disputoient alors leur liberté contre Denys le tyran, et venoient d'essuyer un échec considérable. Dans ces circonstances, les Lacédémoniens députèrent un de leurs citoyens à Syracuse, en apparence, pour témoigner la part qu'ils prenoient au malheur de cette ville, et pour lui offrir du secours, mais, en effet, pour fortifier Denys dans la résolution de se maintenir, et de pousser à bout son entreprise, espérant que ce prince devenu fort puissant, pourroit leur être à l'avenir d'une grande utilité [4]. Enfin, Hérodote dit nettement, en parlant des Lacédémoniens, que ceux qui connoissoient le génie de ce peuple, savoient bien que ses actions étoient ordinairement contraires à ses paroles, et qu'on ne pouvoit s'y fier en aucune manière [5]. Quelles idées de pareils traits ne doivent-ils pas nous donner du caractère des Lacédémoniens ?

Je passe sous silence un reproche encore mieux fondé qu'on pourroit leur faire sur la barbarie avec laquelle, dans une

[1] Cornel. Nepos *in* Alcibiad. n. 9, etc. — Diod. l. xiv, p. 647. — Plut. *in* Alcibiad. p. 213. — Justin, l. v, c. 8.

[2] Xenoph. *de* Rep. gest. Græc. l. ii, p. 278.

[3] Diod. l. xiv, p. 641, etc. — Justin. l. v, c. 9. — Plut. *in* Lysand. p. 448.

[4] Diod. l. xiv, p. 646.

[5] L. ix, n. 53.

fête qui se célébroit tous les ans en l'honneur de Diane, on fouettoit jusqu'au sang, sur l'autel de cette déesse inhumaine, tous les enfans de Sparte. Quelle brutalité que celle de déchirer à coups de verges le corps de ces innocentes victimes, sous prétexte de les accoutumer à supporter la douleur sans impatience? L'excès étoit porté au point qu'on en a vu souvent expirer dans cette cruelle cérémonie. Elle se faisoit en présence de toute la ville, sous les yeux des pères et des mères, qui, voyant leurs enfans tout couverts de sang et de plaies, et près de rendre l'ame, les exhortoient à souffrir sans pousser aucun cri, et sans donner le moindre signe de douleur, le nombre de coups de verges qu'ils devoient essuyer[1]. De quel nom caractériser cette prétendue fermeté?

Que penser aussi de l'acharnement avec lequel les jeunes gens de Sparte se battoient à certains jours de l'année? Ils se partageoient en deux bandes qui se rendoient par différens chemins à un certain endroit dont on étoit auparavant convenu. Le signal donné, tous ces jeunes gens se jetoient les uns sur les autres, s'attaquant à coups de points, à coups de pied, se mordant de toutes leurs forces, et s'entre-arrachant même les yeux. « Vous les voyez, dit Pausanias, se « battre à outrance, tantôt un contre un, tantôt par pelo- « tons, tantôt enfin tous ensemble, chaque troupe faisant « tous ses efforts pour faire reculer l'autre, et la renverser « dans l'eau dont le champ de bataille est environné[2]. »

Que dire encore de ce courage plus qu'inhumain avec lequel une mère à Sparte, recevoit la nouvelle de la mort de ses enfans tués dans une bataille. Cette perte non seulement ne lui arrachoit aucune larme, mais lui causoit même une sorte de joie et de contentement qu'elle s'empressoit de faire éclater publiquement[3]. Ces mêmes femmes cependant témoignèrent le plus grand découragement et la plus grande pusillanimité, lorsqu'après le gain de la bataille de Leuctres, elles virent Epaminondas marcher droit à Sparte. Elles couroient çà et là, tout éperdues, remplissant l'air de cris lamentables, et causoient plus de désordre et de confusion que les ennemis mêmes[4]. Qu'étoit devenu alors ce courage féroce et cette ostentation barbare avec laquelle les femmes de Sparte se plaisoient à insulter la nature dans des occasions aussi déplacées

[1] CICERO, Tuscul. l. II, n. 14. — NICOL. DAMESCEN. *in* Excepta Vales. p. 522. PLUT. *in* Lycurg. p. 51. — PAUS. l. III, c. 16.

[2] L. III, c. XIV.

[3] PLUT. *in* Agesil. p. 612. — ÆLIAN. Var. Hist. l. XII, c. 19.

[4] XENOPH. *de* Rep. gest. Gr. l. VI, p. 370. — PLUT. *in* Agesil. p. 613, C.

que celles où on leur apprenoit la perte de leurs enfans.

Je ne puis encore passer sous silence cet examen qu'on faisoit à Sparte de la conformation des enfans, au moment de leur naissance. Dès qu'il y étoit né un garçon, on le portoit dans un certain endroit où les anciens de chaque tribu le visitoient. S'il leur paroissoit délicat, foible, d'une constitution, en un mot, à ne point promettre en apparence une santé ferme et vigoureuse, on le condamnoit impitoyablement à périr, et il étoit jeté sur le champ dans une fondrière située au bas du mont Taygette [1].

Ce qu'on vient de lire suffit, je crois, pour prouver que dans toutes les occasions les Spartiates sembloient prendre à tâche d'étouffer la voix de la nature et le cri de l'humanité, souvent même contre toute espèce de raison et de prudence. L'expérience, en effet, nous apprend que quantité d'enfans qu'on a désespéré de pouvoir élever dans les premiers jours de leur naissance, ont joui, en grandissant, de la santé la plus ferme et la plus robuste. Sans sortir de Sparte, Agésilas nous en fournit une preuve bien convaincante. Ce prince qui étoit né boiteux, parut d'une complexion si foible et si délicate en venant au monde, qu'on n'espéra jamais de pouvoir l'élever. Agésilas, cependant, a vécu quatre-vingt-quatre ans; et pendant le cours de cette carrière, quels services n'a-t-il pas rendus à sa patrie [2].

L'austérité, et si j'ose le dire, la pédanterie des lois de Lycurgue pourroit, peut-être, faire croire que la chasteté étoit une des principales vertus qu'il avoit pris soin d'inspirer à ses peuples. Mais on seroit, à cet égard, dans une grande erreur. Avec quel étonnement voit-on que ce fameux législateur n'avoit même pas pensé à faire respecter la bienséance et l'honnêteté publiques? A quel point, en effet, la modestie, la pudeur et la décence n'étoient-elles pas blessées dans l'usage des bains publics, communs aux hommes et aux femmes [3]? Dans ces jeux où les jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe combattoient nues, les unes contre les autres, et dansoient aussi ensemble dans cet état [4]? Quelles conséquences n'en a-t-il pas résulté contre les mœurs des femmes de Sparte? Elles étoient si corrompues et si débordées, que les anciens en ont fait un reproche aux Spartiates, comme d'un excès qui les distinguoit honteusement de tous les autres peuples de

[1] Plut. *loco cit.* p. 49.
[2] *Idem. in* Agesil.
[3] Acad. des Inscript. t. 1, H. p. 102.
[4] Plut. p. 47 et 48.

la Grèce [a]. excès, au surplus, autorisé par les lois mêmes de Lycurgue. Ce législateur paroît s'être étudié à trouver les moyens d'abolir toutes les idées qu'on doit avoir de la fidélité conjugale.

Un vieillard, par exemple, qui avoit une femme jeune et jolie, pouvoit, sans blesser la bienséance ni les lois, l'offrir à un jeune homme bien fait et robuste; et il étoit permis à ce vieillard d'avouer et d'élever, comme s'il eût été de lui, l'enfant qui naîtsoit de cet adultère. Il y avoit plus, un homme bien né et de taille avantageuse, qui voyoit à un autre une femme belle et agréable, pouvoit demander au mari la permission d'avoir commerce avec elle, sous prétexte de donner à l'état des enfans bien faits et bien formés; et il n'étoit pas libre à un mari de rejeter une pareille demande [b]. Les Lacédémoniens, en un mot, se prêtoient mutuellement leurs femmes avec la dernière facilité, et sans la moindre délicatesse [c]. Leur histoire fournit à ce sujet, un événement que je crois unique dans ce genre.

Dans la guerre que les Lacédémoniens déclarèrent aux Messéniens, ils s'étoient obligés par les sermens les plus terribles, de ne point rentrer dans Sparte qu'ils ne se fussent vengés de l'outrage qu'ils avoient reçu. Cette guerre traîna en longueur, et il y avoit déjà dix ans que les Spartiates étoient devant Messène, sans en être plus avancés. Ils commencèrent alors à appréhender qu'une plus longue absence ne dépeuplât insensiblement leur ville. Pour obvier à cet inconvénient, ils prirent l'étrange résolution de renvoyer à Sparte tous ceux qui étoient venus joindre l'armée depuis qu'elle avoit prêté le serment dont j'ai parlé ci-dessus, et de leur abandonner les femmes des autres Spartiates qui se trouvoient obligés de rester devant Messène [d]. Ceux qui naquirent de ces commerces illégitimes furent appelés *Parthéniens*, nom qui désignoit l'origine et la cause de leur naissance [e].

[a] ARIST. *de* Rep. l. II, c. 9, p. 328. Euripide donne aux femmes de Sparte l'épithète d'Ἀνδρομανεῖς, *viros cupidissimè appetentes*, Androm. v. 595.

Théodoret leur reproche d'avoir été sujettes à satisfaire leur tempérament avec qui bon leur sembloit. *De* curand. Græc. Affection. sect. 10, p. 630.

[b] XENOPH. *de* Rep. Lac. p. 391. — PLUT. *in* Lycurg. p. 49. — *In* Numa. p. 76.

[c] NICOL. DAMASCEN. *in* Excerpt. Vales. p. 522.

[d] Justin, l. III, c. 4, dit très-clairement que ce fut par les plaintes de leurs femmes, qui ne s'accommodoient nullement d'une si longue viduité, que les Spartiates prirent la résolution dont je parle. *Voy.* aussi STRABO, l. VI, p. 427 et 428.

[e] JUSTIN, l. III, c. 4. — DIOD. l. XV, p. 54. — STRABO, l. VI, p. 427 et 428. — SERVIUS *ad* Æneid. l. III, v. 551.

La manière indécente dont on sait que les femmes de Sparte s'habilloient, étoit une suite naturelle de la mauvaise éducation qu'elles recevoient, et du peu de soin qu'on prenoit de leur inspirer ces sentimens de pudeur et de retenue si convenables au sexe. Leurs robes étoient faites de façon qu'elles ne pouvoient faire un pas sans découvrir leurs jambes et mêmes leurs cuisses [1], immodestie contre laquelle se sont élevés tous les écrivains de l'antiquité [2]. Aristote observe sagement que ce peu d'égards qu'on avoit à Sparte pour la pudeur et la bienséance fut la source de tous les désordres qui régnèrent dans cette ville [3]. Dans l'Andromaque d'Euripide, Pélée reproche à Ménélas que la conduite déréglée d'Hélène ne venoit que de l'éducation que cette princesse avoit reçue [4].

De pareilles femmes avoient néanmoins l'empire le plus absolu sur l'esprit de leurs maris. Elles gouvernoient non-seulement l'intérieur de leurs maisons, mais aussi l'état entier. Les Spartiates communiquoient à leurs femmes les secrets les plus intimes et les plus importans de la république. Ils le faisoient même plus volontiers, que celles-ci ne parloient à leurs maris de leurs affaires particulières et domestiques [4]. Aussi Aristote assure-t-il, qu'il n'y eut jamais moyen de réformer et de régler les mœurs des femmes à Sparte, à cause du trop grand ascendant qu'elles avoient pris sur leurs maris [5]; ascendant, au reste, d'autant plus étonnant que les Spartiates, ainsi que tous les Grecs, paroissent avoir été singulièrement adonnés à cette abominable passion, aussi contraire à la nature qu'opposée aux simples lumières de la raison [6]. Le sexe cependant à Sparte étoit en général très-beau [7].

Résumons d'après tout ce que nous venons de dire, le caractère général et dominant des Lacédémoniens. C'étoit, sans contredit, le peuple de la Grèce le plus brave, le plus

[1] Virgil. Æneid. l. 1, v. 315 et 320. — Plut. p. 76 et 77.

[2] Plut. *in* Numa. p. 76 et 77. — Clem. Alex. Pædag. l. II, p. 238. — Pollux, l. VII, c. 13, segm. 55.

[3] De Rep. l. II, c. 9, p. 328.

[4] Act. 3, scen. 2, vers. 595, etc. On pourroit conclure de ce fait que le déréglement des femmes à Sparte remontoit aux siècles les plus anciens de la Grèce, et je suis fort porté à le croire. Peut-être aussi qu'Euripide n'a fait parler dans cette occasion Pélée, que relativement à l'indécence qui régnoit dans les mœurs des Spartiates, lorsque cette tragédie fut composée. Quoi qu'il en soit, au surplus, Lycurgue est toujours extrêmement blâmable de n'avoir pas remédié à ce déréglement, et de l'avoir, au contraire, autorisé par ses lois.

[4] Arist. *de* Rep. l. II, c. 9. — Plut. *in* Lycurg. p. 47 et 48. — *In* Numa. p. 77. — *In* Agid. et Cleom. p. 798.

[5] Plut. *in* Lycurg. p. 50 et 51. — Xenoph. *de* Rep. Laced. p. 395.

[6] *Idem. Ibid.*

[7] Athen. l. XIII, p. 556.

la Grèce [a]. excès, au surplus, autorisé par les lois même de Lycurgue. Ce législateur paroît s'être étudié à trouver le moyens d'abolir toutes les idées qu'on doit avoir de la fid lité conjugale.

Un vieillard, par exemple, qui avoit une femme jeu et jolie, pouvoit, sans blesser la bienséance ni les lois, l'o frir à un jeune homme bien fait et robuste; et il étoit perm à ce vieillard d'avouer et d'élever, comme s'il eût été de lu l'enfant qui naîtsoit de cet adultère. Il y avoit plus, i homme bien né et de taille avantageuse, qui voyoit à u autre une femme belle et agréable, pouvoit demander à mari la permission d'avoir commerce avec elle, sous prét de donner à l'état des enfans bien faits et bien formés; et n'étoit pas libre à un mari de rejeter une pareille demande Les Lacédémoniens, en un mot, se prêtoient mutuelleme leurs femmes avec la dernière facilité, et sans la moind délicatesse [b]. Leur histoire fournit à ce sujet, un événeme que je crois unique dans ce genre.

Dans la guerre que les Lacédémoniens déclarèrent au Messéniens, ils s'étoient obligés par les sermens les plu terribles, de ne point rentrer dans Sparte qu'ils ne se fussen vengés de l'outrage qu'ils avoient reçu. Cette guerre traîn en longueur, et il y avoit déjà dix ans que les Spartiat étoient devant Messène, sans en être plus avancés. Ils com mencèrent alors à appréhender qu'une plus longue absence n dépeuplât insensiblement leur ville. Pour obvier à cet incon vénient, ils prirent l'étrange résolution de renvoyer à Spar tous ceux qui étoient venus joindre l'armée depuis qu'el avoit prêté le serment dont j'ai parlé ci-dessus, et de les abandonner les femmes des autres Spartiates qui se trouvoien obligés de rester devant Messène [c]. Ceux qui naquirent de c commerces illégitimes furent appelés *Parthéniens*, nom q désignoit l'origine et la cause de leur naissance [d].

[a] ARIST. *de* Rep. l. II, c. 9, p. 328. Euripide donne aux femmes de Sparte l'épithète d'Ἀνδρομανεῖς, *viros cupidissimè appetentes*, Androm. v. 595.

Théodoret leur reproche d'avoir été sujettes à satisfaire leur tempérament avec qui bon leur sembloit. *De* curand. Græc. Affection. sect. 10, p. 630.

[b] XENOPH. *de* Rep. Lac. p. 391. — PLUT. *in* Lycurg. p. 49. — *In* Numa. p. 76.

[c] NICOL. DAMASCEN. *in* Excerpt. les. p. 522.

[d] Justin, l. III, c. 4, dit très-cl rement que ce fut par les plaintes leurs femmes, qui ne s'accommodo nullement d'une si longue viduit que les Spartiates prirent la résolu dont je parle. *Voy.* aussi STRAB. VI, p. 427 et 428.

JUSTIN, l. III, c. 4. — DIOD. l. p. 54. — STRABO, l. VI, p. 427 et — SERVIUS *ad* Æneid. l. III, v. 5

ARTICLE SECOND.

Des Athéniens.

Les mœurs des Athéniens offrent le contraste le plus frappant et le plus marqué avec celles des Lacédémoniens. Il seroit même malaisé de trouver entre deux villes, quelque éloignées l'une de l'autre qu'on voulût les choisir, une opposition plus grande que celle qu'il y avoit dans le caractère et les usages ordinaires de la vie civile entre Athènes et Lacédémone. Ces deux villes, néanmoins, étoient assez voisines, et faisoient également portion d'une seule et même nation. Mais autant la façon d'agir, et si l'on peut même le dire, de penser, étoit gênée à Sparte, autant elle étoit libre et indépendante à Athènes. Ces deux républiques, en un mot, se conduisoient par des vues tout-à-fait opposées, et par des principes entièrement différens. On en va voir la preuve bien sensiblement dans le peu de détails que je vais donner sur les mœurs et les usages des Athéniens.

Il étoit libre à un Athénien, de se nourrir, de se vêtir et de se loger ainsi qu'il vouloit. Il lui étoit permis, d'ailleurs, de s'adonner à tel art ou à telle science qu'il le jugeoit à propos. Le choix enfin de ses occupations n'étoit point réglé ni restreint par aucune loi. Il pouvoit passer son temps de la manière qui lui paroissoit la plus convenable, pourvu que ce ne fût pas dans une oisiveté absolue. A cet égard Athènes et Lacédémone pensoient bien différemment sur la vie privée et journalière de leurs citoyens. On a vu que Lycurgue avoit défendu aux Spartiates de s'appliquer à aucun art mécanique, de se mêler d'aucune économie domestique, et même de cultiver les sciences. Il leur avoit imposé par ce moyen la dure nécessité de passer la plus grande partie de leur vie dans l'oisiveté et le désœuvrement. Solon, plus éclairé que Lycurgue, avoit senti au contraire que la fainéantise et le trop grand loisir sont de tous les vices qui puissent régner dans un état, ceux qu'on doit le plus redouter. Ce fut pour en prévenir l'introduction qu'il chargea l'Aréopage de veiller à la conduite particulière des habitans d'Athènes, et de s'informer des moyens dont chacun se servoit pour subsister. Ce

législateur avoit même établi des châtimens contre ceux qui passoient leur vie dans une entière oisiveté [1].

L'effet d'une police si sage et si attentive, fut de faire fleurir à Athènes les beaux arts, les manufactures, le commerce, la navigation, les sciences, l'éloquence, et enfin, toutes les connoissances qui peuvent distinguer avantageusement une nation. Mais il faut convenir en même temps que les grandes richesses introduites dans Athènes par les arts et le commerce, y produisioent les mêmes effets qu'elles ont toujours produits chez tous les peuples, je veux dire un penchant excessif, pour le faste, le luxe et la magnificence, joint à un goût extrême pour les délices et la sensualité. Athènes, depuis Solon, devint bientôt une ville de plaisirs, et ses habitans ne se livrèrent que trop aux attraits de la volupté.

Les tables des personnes riches et opulentes étoient servies avec beaucoup de recherche et de sensualité. L'étendue du commerce que faisoient les Athéniens, les mettoit, selon la remarque de Xénophon, à portée de vivre voluptueusement et de se procurer toutes les délicatesses que pouvoient alors fournir les pays étrangers [2]. Il faut cependant rendre justice à ce peuple. Il paroît qu'en général les Athéniens étoient plutôt friands et délicats qu'adonnés à la gourmandise et à la crapule. Je ne vois pas que dans l'antiquité on les ait taxés de commettre des excès dans le boire et dans le manger. On peut même assurer que le commun de la nation étoit sobre et frugal [3]. Disons encore que, chez les Athéniens, le plus grand plaisir de la table consistoit dans des conversations enjouées, polies, savantes, aussi agréables, en un mot, qu'utiles et intéressantes. Le banquet de Platon et celui de Xénophon nous présentent un modèle des propos de table ordinaires chez les Athéniens, et c'est ainsi qu'ils tempéroient la licence, et prévenoient l'ennui qui ne règne que trop souvent dans la plupart des grands repas.

Aux charmes de la conversation, les Athéniens joignoient dans leurs repas celui d'écouter le récit de quelques pièces de vers, ou d'entendre quelque habile musicien chanter, en s'accompagnant de la lyre ; souvent même on introduisoit des danseurs et des danseuses dans la salle du festin. La mu-

[1] PLUT. *in* Lycurg. p. 54. — *In* Solon. p. 90, E. — *In* Apophtegm. Lac. p. 221, C.

[2] *De* Rep. ATHEN. p. 405.

[3] POTTER Archeolog. l. IV, c. 18, p. 743. — CASAUB. *in* not. *ad* Athen. l. II, c. 8.

sique et la danse faisoient chez ces peuples un des principaux et des plus ordinaires agrémens des repas. On sait, au reste, que les femmes ne mangeoient point avec les hommes [1], et que le souper étoit le repas favori des Athéniens [2]. Ajoutons qu'avant de se mettre à table, ils se couronnoient de fleurs, et qu'ils mangeoient couchés sur des lits [3].

Les Athéniens étoient fort magnifiques et fort recherchés dans leurs habillemens. Ils portoient de longues robes d'un lin extrêmement fin, teintes en pourpre ou en d'autres couleurs précieuses [4]. Ils avoient dessous ces robes des tuniques de différentes formes et de différentes espèces [5]. Leurs doigts étoient chargés de bagues et d'anneaux de grand prix. Ils portoient des ceintures magnifiques, des chaussures superbes et élégantes [6]. Leurs cheveux étoient très-artistement arrangés, bouclés et rattachés autour du front par des crochets d'or faits en forme de cigales [7]. Il ne paroît pas, au reste, que les Athéniens fussent dans l'habitude de se couvrir la tête, ni qu'ils portassent rien qui pût servir à cet usage [8]. Ce luxe et cette magnificence dans les habits s'étendoient jusqu'aux esclaves. Xénophon nous apprend qu'on ne pouvoit presque point distinguer un citoyen d'Athènes, d'un esclave, par la richesse de ses habillemens ou par quelques autres marques extérieures [9].

On a vu dans la seconde partie de cet ouvrage qu'autrefois les Grecs marchoient toujours armés. Les Athéniens furent les premiers qui renoncèrent à cette coutume féroce et barbare. Dès le moment qu'ils purent croire la sûreté et la tranquillité publiques bien établies dans leur état, ils cessèrent de marcher continuellement le fer au côté. Ils ne portèrent plus l'épée que lorsqu'il s'agit d'aller à la guerre [10].

Les dames d'Athènes étoient fort soigneuses de leur parure. Elles y employoient ordinairement toute la matinée. Leur toilette étoit très-composée. Elles faisoient usage du fard et de toutes les drogues qu'elles croyoient propres à blanchir et à nettoyer la peau. Elles avoient aussi grand soin de leurs dents, se noircissoient les sourcils et mettoient du rouge jusque sur leurs lèvres. L'art de se coiffer faisoit leur princi-

[1] Lucian. Plut, etc.
[2] Plat. Xenoph. Plut. etc.
[3] Potter Archeolog. l. iv, c. 20.
[4] Thucyd. l. i, p. 6, n. 6. — Clem. Alex. Pædag. l. ii, p. 233. — Athen. l. xii, p. 512.
[5] Athen. *locis cit.* Plato *in* Hippia. p. 255.
[6] Plato. *Ibid.*
[7] Thucyd. Clem. Alex. Athen. *loca cit.*
[8] Lucian *in* Anacharsi. n. 16.
[9] *De* Rep. Athen. p. 403.
[10] Thucyd. l. i, p. 6, n. 6.

pale occupation. Elles employoient les essences les plus précieuses à parfumer leurs cheveux qu'elles teignoient ordinairement en noir ou en quelqu'autre couleur; elles les arrangeoient ensuite par le moyen de fers chauds en différentes boucles. Une partie en étoit ramenée sur le front pour l'accompagner : on laissoit l'autre flotter et jouer négligemment sur les épaules. La chaussure des dames athéniennes étoit aussi fort propre et fort élégante. A l'égard de leurs habits, elles ne se couvroient que d'étoffes extrêmement fines et légères. Elles avoient grand soin que leurs robes fussent toujours très-serrées sur le sein, et qu'elles marquassent la taille agréablement [1].

On ne voit point, au surplus, que dans l'antiquité on ait reproché aux femmes d'Athènes la même indécence dans leur habillement, le même déréglement dans les mœurs, ni la même ambition qu'aux femmes de Sparte. A l'égard surtout de ce dernier article, il ne paroît pas que les Athéniennes aient eu aucune influence dans le gouvernement de l'*état*. Elles vivoient en général fort resserrées dans leurs appartemens, sans se montrer presque jamais en public, et sans avoir aucune communication libre avec les hommes, usage qui avoit lieu chez la plupart des peuples de la Grèce.

J'ai fait voir ailleurs que chez les Athéniens, l'architecture extérieure des maisons ne devoit pas avoir beaucoup d'apparence ni d'éclat [2], mais dans l'intérieur elles étoient très-recherchées et très-voluptueuses. Les personnes riches n'avoient rien épargné pour trouver les moyens de se procurer à cet égard toutes les commodités et tous les agrémens possibles. Ils avoient dans leurs maisons de grands jardins disposés de façon qu'on pût y faire commodément les différens exercices du corps, tels que la lutte, la course, etc., dont les Athéniens s'occupoient beaucoup. On y trouvoit aussi des salles de bains, avec toutes les dépendances propres à faire prendre ce plaisir délicieusement [3]. Le goût que les Athéniens avoient pour la peinture, la sculpture, et en général pour tous les arts de luxe et d'agrément, ne permet pas de douter que leurs appartemens ne fussent meublés de tableaux, de statues et de vases précieux. On sait aussi qu'une partie de la magnificence et de la somptuosité de ce peuple, consistoit dans la beauté et la richesse des lits et des tapis qu'on étendoit sur les sièges et sur le plancher des chambres.

[1] LUCIAN, Amor. n. 39 et 40.
[2] *Supra*, p. 75 et 76.
[3] XENOPH. *de* Rep. Athen. p. 405.

Quoique la marine fût l'occupation principale des habitans Athènes, et que depuis le plus grand jusqu'au plus petit, s se mêlassent de manier la rame [1], ce peuple néanmoins se ressentoit nullement de la grossièreté dont on accuse en néral les marins. Rien au contraire n'est plus celèbre dans ntiquité que la politesse des Athéniens, politesse qui s'é- idoit jusqu'aux gens de la lie du peuple. L'atticisme appar- toit aux habitans d'Athènes, de même que l'urbanité ap- rtint depuis aux habitans de Rome. J'avouerai cependant e j'ai de la peine à retrouver cette politesse et cette délica- se de goût si vantées dans les obscénités dont retentissoit ntinuellement le théâtre d'Athènes. Les comédies d'Aris- phane sont remplies de saletés qui parmi nous, feroient ugir aujourd'hui l'homme le plus dissolu et le plus effronté. en dirai autant des railleries amères, des propos grossiers indécens qui se disoient dans les assemblées publiques. ien n'est plus éloigné de l'idée qu'on doit naturellement se rmer de la politesse, que la manière dont Eschine et Dé- osthène se traitent dans leurs harangues. Ils se disent des jures atroces. Je croirois, au surplus, pouvoir attribuer es défauts à la forme du gouvernement d'Athènes. Dans les épubliques on s'accorde volontiers à regarder une liberté ans borne et indéfinie, comme l'apanage le plus précieux de 'humanité. On y fait ordinairement consister la parfaite éga- ité dans la pleine licence de tout dire et de tout exprimer. Ce entiment imprime toujours aux esprits républicains une ertaine âpreté dont les mœurs doivent nécessairement se essentir.

J'ai déjà prévenu le lecteur qu'il n'y a guères eu de villes lans la Grèce où le goût pour les plaisirs ait été plus vif qu'à Athènes. On y aimoit passionnément la table, la chasse, la musique, la danse, et particulièrement les représentations théâtrales. Les Athéniens avoient encore d'autres espèces de spectacles. C'étoient les marches et les processions religieuses qui se faisoient certains jours de l'année avec beaucoup d'ap- parat, de pompe et de magnificence. La jeunesse brillante d'Athènes avoit aussi de ces goûts particuliers qu'on retrouve chez tous les habitans des villes riches et opulentes. Elle se plaisoit à faire des étourderies éclatantes, à nourrir des chiens singuliers, à avoir de beaux chevaux et en grand nombre, à entretenir des courtisanes et des danseuses [2]. On reprochoit aux enfans de Pisistrate d'avoir introduit dans

[1] Xenoph. *de* Rep. Athen. p. 404.

[2] Plut. *in* Alcibiad p. 532.

goût pour la débauche et le libertinage [1]. Les courtisanes, cependant, avoient pris grande faveur dès le temps de Solon [2]. C'étoient, pour le dire en passant, la seule idée que les Athéniens eussent de la galanterie, car les Grecs n'ont jamais connu le véritable amour, ni rien de ce qui peut en dépendre. Leur cœur et leur esprit étoient absolument livrés à cette passion détestable si totalement opposée au goût pour les femmes [3], avec lesquelles, d'ailleurs, les hommes ne vivoient point en société.

Il faut convenir cependant que malgré ces désordres de la jeunesse, toujours inévitables dans les grandes villes, la décence dans les mœurs et l'honnêteté publique étoient fort respectées chez les Athéniens. Un citoyen qu'on auroit vu s'arrêter dans un cabaret pour y boire et manger, auroit été déshonoré à jamais. Il n'en auroit pas fallu davantage pour faire chasser un sénateur de l'Aréopage [4]. Un archonte convaincu de s'être pris de vin, étoit condamné, la première fois, à une forte amende, et en cas de récidive, puni de mort [5]. L'histoire même nous a conservé deux exemples remarquables du respect que les Athéniens avoient pour la bienséance et l'honnêteté publiques. Dans la guerre que Philippe, roi de Macédoine, leur faisoit, un de ses courriers fut arrêté. On lut toutes les lettres dont il étoit porteur; excepté celles que la reine Olympias, femme de Philippe lui écrivoit. Les Athéniens la renvoyèrent à ce prince toute cachetée, ne l'ayant pas voulu ouvrir par considération pour le respect qu'on doit aux secrets qui peuvent être entre un mari et une femme [6]. Les mêmes Athéniens ayant ordonné qu'on fît une recherche exacte des présens qu'Harpalus avoient distribués, par ordre de Philippe, aux orateurs de la ville, ils ne souffrirent pas qu'on fît la visite dans la maison de Calliclès, marié alors nouvellement, et cela par respect pour son épouse qui s'y trouvoit logée dans ce moment [7].

J'oubliois de mettre au nombre des plaisirs familiers aux Athéniens, la promenade dont l'agrément des conversations faisoient toujours les plus grandes délices. Je remarquerai,

[1] ATHÉN. *Ibid.* — Pisistrate étoit contemporain de Solon.

[2] ATHEN. l. XIII, p. 569.

[3] HEROD. l. I, n. 135. — PLUT. *in* Solon. p. 79. *In* Themist. et Alcibiad. *passim.* — CICERO. Tuscul. Quæst. l. IV, n. 33. — LUCIAN. *passim.* — ATHEN. lib. XIII, p. 564 et 601. — MENAG. *in* not. *ad* Diog. Laert. l. I, n. 55, p. 32.

[4] ATHEN. l. XIII, p. 566.

[5] DIOG. LAERT. *in* Solon. lib. I, n. 57. — POLLUX, l. VIII, c. 9, segm. 89.

[6] PLUT. *in* Demosth. p. 898.

[7] *Idem. Ibid*, p. 857.

au surplus, que ce que nous appelons aujourd'hui le jeu n'a presque pas été connu des anciens peuples, et c'est une différence bien notable entre leurs mœurs et les nôtres. Les divers exercices du corps et la promenade leur en tenoient lieu. D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, ils ne vivoient point avec les femmes.

A l'égard des occupations particulières des Athéniens, ils ne devoient point en manquer. Le commerce seul auquel ils étoient fort adonnés, suffisoit pour remplir la plus grande partie de leur temps. Ils en employoient aussi beaucoup à solliciter et à conduire leurs affaires. Car ce peuple aimoit la chicane et les procès [a]. Il falloit, d'ailleurs, s'intriguer, faire sa cour et s'instruire des intérêts particuliers et publics de l'état, puisque chaque citoyen d'Athènes avoit part au gouvernement de la république; c'est pourquoi l'éloquence a été si fort en honneur chez ce peuple. C'étoit elle qui ouvroit la porte aux plus grandes charges, qui dominoit dans les assemblées, qui, en un mot, décidoit de tout, et donnoit un pouvoir presque souverain à ceux qui possédoient le talent de bien manier la parole. A l'étude de la rhétorique, les Athéniens joignoient ordinairement celle de la philosophie, et sous cette dénomination, on doit comprendre toutes les sciences qui en font partie, ou qui y ont quelque rapport.

Au surplus, quoique la vie et l'éducation d'Athènes fut si différente de celle de Sparte, les Athéniens n'en étoient essentiellement ni moins braves ni moins belliqueux que les Spartiates. Les batailles de Marathon, de Salamine et de Platée, sans parler de quantité d'autres actions très-mémorables, déposent assez authentiquement en faveur de la bravoure et de la magnanimité des Athéniens, pour qu'il soit inutile d'y insister. Ils sont peut-être la seule nation de l'univers qui, selon la remarque d'Athénée, vêtue de pourpre et parée des plus superbes ajustemens, ait battue et mis en fuite des armées formidables [b]. La gloire faisoit sur l'esprit des Athéniens, le même effet que la discipline de Sparte produisoit sur l'esprit de ses habitans. Car jamais peuple n'a été plus sensible à l'honneur, ni plus avide de gloire et de louanges que les Athéniens.

S'il y avoit la plus grande opposition entre les mœurs des Athéniens et celles des Lacédémoniens, il y en avoit, si on peut le dire, encore plus, entre l'essence de leur génie et de

[a] *Voy.* les Guêpes d'Aristophane et Casaubon *in* Athen: l. XIV, c. 10, p. 910.

[b] Athen. l. XII, p. 512.

leur caractère. La cruauté étoit le penchant dominant chez les Spartiates, la douceur faisoit en général le fond du caractère des Athéniens. La différence qu'il y avoit à cet égard entr'eux et les Spartiates, se fait bien sentir dans la manière dont on traitoit les esclaves chez l'un et l'autre peuple. J'ai fait voir à quel excès les Lacédémoniens se portoient contre leurs esclaves. Les Athéniens au contraire les traitoient avec beaucoup d'humanité. Leur condition étoit infiniment plus douce à Athènes que dans aucune autre ville de la Grèce [1]. Ils avoient action contre leurs maîtres pour cause d'excès et de sévices [2]. Si le fait étoit prouvé, on obligeoit le maître de vendre son esclave qui, en attendant la décision du procès, pouvoit se retirer dans un asile destiné à le mettre à l'abri de toute violence [3]. La liberté dont les Athéniens étoient si jaloux, n'étoit point interdite aux esclaves. Ils pouvoient se racheter malgré leurs maîtres, quand ils avoient amassé la somme que la loi avoit fixée pour cet effet [4]. Assez souvent même, lorsqu'un patron étoit content des services de son esclave, il lui donnoit pour récompense la liberté.

L'humanité des Athéniens s'étendoit jusqu'aux bêtes. Plutarque raconte à ce sujet un fait singulier et bien propre à faire connoître quelle étoit en général la douceur de ce peuple. Lorsque la construction du temple, nommé *Hécatonpedon*, fut achevée, les Athéniens ordonnèrent qu'on donnât la liberté à toutes les bêtes de charge qui avoient été employées à ce travail, et qu'on les laissât paître librement dans les meilleurs pâturages le reste de leur vie. Une mule que, conformément à cette ordonnance, on avoit laissé en pleine liberté, étant venue ensuite se présenter d'elle-même au travail et se mettre à la tête de celles qui traînoient les voitures pour la citadelle, le peuple charmé de cette action, fit un décret qui portoit que cette mule seroit particulièrement soignée et nourrie, jusqu'à sa mort, aux dépens du public [5].

Ces traits, comme je le disois il n'y a qu'un moment, font honneur au caractère des Athéniens, et prouvent qu'il régnoit dans l'esprit de ce peuple un grand fond de douceur et de bonté. Mais on en pourroit citer d'autres qui montrent également que dans bien des occasions les Athéniens oublioient ces principes d'humanité, et se livroient aux excès les plus

[1] DEMOSTHEN. Philipp. I. III, p. 383.
[2] ATHEN. l. VI, p. 266 et 267.
[3] PLUT. *de* Superstit. p. 166. — *In* Thes. p. 17. — POLLUX, l. VII, c. 2, segm. 13.
[4] PLAUT. *in* Casin. act. 1, scen. 2.
[5] *In* Catone, p. 339. — *Voy.* aussi *de* Solert. animal. p. 970.

cruels et les plus violens que la colère, la fougue et la fureur puissent inspirer. Que penser, par exemple, de la barbarie avec laquelle ils mirent à mort les hérauts que Darius leur envoyoit pour les sommer de se soumettre à sa domination [1]? Ils violèrent également dans cette occasion et le droit des gens et ceux de l'humanité. Quel nom donner aussi à la fureur avec laquelle les Athéniens condamnèrent à la mort dix de leurs généraux, auxquels on ne pouvoit reprocher d'autre crime que d'avoir négligé, après le gain d'un combat naval, de s'arrêter à ramasser les corps flottans de leurs soldats, pour poursuivre l'ennemi avec plus d'ardeur, et d'achever son entière défaite [2]. Je pourrois citer encore d'autres traits aussi déshonorans pour les Athéniens : tels, par exemple, que la manière également injuste et cruelle avec laquelle ils condamnèrent Socrate à la mort. Ce jugement couvrira dans tous les siècles le peuple d'Athènes d'un opprobre que tout l'éclat de ses belles actions ne pourra jamais effacer. On ne peut attribuer une pareille infamie qu'à cette inconstance et à cette légèreté qui présidoient la plupart du temps à toutes les démarches des Athéniens, et rendoit ce peuple susceptible de toutes les impressions qu'on vouloit lui donner.

On ne peut sans doute avoir plus d'esprit qu'en avoient en général les Athéniens; mais, s'il est permis de le dire, ils en avoient trop, et au point que leur jugement en souffroit quelquefois. Ils n'étoient pas assez en garde contre leur imagination qui les emportoit souvent au-delà des justes bornes. Delà vient ce penchant singulier qu'ils avoient pour les fables et les chimères. Ils se plaisoient extrêmement à les entendre, pourvu qu'elles fussent présentées avec grâce et débitées avec esprit. On attribue communément, et avec assez de raison, à ce goût pour les faits extraordinaires et singuliers, une grande partie des contes qu'Hérodote a semés dans son histoire. Il connoissoit les Athéniens, et cherchoit à leur plaire. Dans cette vue, il n'a pas été aussi délicat ni aussi scrupuleux sur le choix des faits, qu'il l'auroit probablement été, sans l'envie qu'il avoit de se faire lire et admirer d'un peuple naturellement avide du merveilleux et de l'extraordinaire. Ne sait-on pas aussi que Démosthène fut obligé plus d'une fois d'avoir recours à de pareils artifices pour capter l'attention de son auditoire, et dans des momens où il ne s'agissoit de rien moins que du salut de la patrie.

[1] Herod. l. vii, n. 133.

[2] Diod. l. xiii, p. 623, etc. — Valer. Maxim. l. i, c. i. Extern. n. 8. — Xenoph. *de* Rep. gent. Græc. l. i, rapporte ce fait un peu différemment.

Pour définir en peu de mots les Athéniens, c'étoit un peuple doux, humain, bienfaisant, magnanime, généreux, très-brave et très-belliqueux, ayant d'ailleurs beaucoup d'intelligence pour le commerce et pour la marine; mais en même temps léger, vif, capricieux, emporté, inconstant, hautain; du surplus, fort poli et fort délicat sur les bienséances, eu égard aux temps dont je parle, sensuel et voluptueux, s'occupant d'un beau tableau, d'une belle statue, passionné pour les spectacles, amateur des sciences et des beaux arts de tout genre et de toute espèce. Curieux enfin à l'excès de nouvelles et grand discoureur, enjoué, railleur, aimant la plaisanterie et les bons mots, sentant enfin, et s'exprimant avec tout le goût et toute la finesse possible; ayant au reste produit beaucoup d'esprit aussi brillans que solides, et plusieurs génies grands et sublimes.

ARTICLE TROISIÈME.

Des Jeux de la Grèce.

Je croirois omettre un article essentiel à la connoissance des mœurs des Grecs, si je ne disois pas un mot des différens jeux établis très anciennement chez ces peuples. On sait que par le terme de jeux, on doit entendre de grands et magnifiques spectacles où l'on voyoit plusieurs troupes de combattans se disputer le prix dans les différens exercices du corps qui faisoient le sujet des jeux dont je parle. Il y en avoit un assez grand nombre établis dans différens endroits de la Grèce; mais les plus solennels étoient les jeux olympiques, les jeux pythiens, les jeux néméens et les jeux isthmiques. Ces sortes de fêtes duroient plusieurs jours. Je ne m'arrêterai point à parler de tout l'appareil et de toutes les cérémonies qu'on y observoit, n'y à faire l'énumération de tous les différens combats, tels que la lutte, le pancrace, le pugilat, la course, le disque, etc., auxquels on s'exerçoit. Je crois ne devoir insister que sur le but et les motifs qu'on s'étoit proposés dans l'établissement de ces jeux.

J'ai déjà remarqué ailleurs que chez presque tous les peuples policés il avoit été d'usage d'établir des fêtes et de ménager des divertissemens publics, pour tempérer la fatigue et la

ssitude que causeroit une application continuelle au travail, u pour remédier à l'ennui inévitable et nécessaire que cauroit un désœuvrement total. Mais les législateurs, persuadés vec raison que la multitude étoit trop asservie aux sens, et op peu éclairée pour trouver de quoi s'amuser et se délasser ffisamment dans ce qui ne touche que l'esprit, ont cherhé à la remuer et à la distraire par des objets sensibles et rappans. C'est dans cette vue qu'on a de tous temps pensé à ivertir le peuple par des sujets proportionnés à son entendement et à son goût; je veux dire par des spectacles dont l'appareil extérieur frappât vivement les sens, et pût produire le fortes impressions; mais on voit aussi que la plupart des égislateurs ont eu en même temps l'attention de rendre ces ortes de divertissemens utiles et profitables.

Les deux motifs dont je viens de parler, sont bien faciles à reconnoître dans l'établissement des jeux de la Grèce. Ceux qui les instituèrent n'avoient pas envisagé uniquement le plaisir et l'amusement de la multitude. Il étoit entré dans ces établissemens des vues d'une politique très-sage et très-raisonnée. La Grèce est en général un pays assez chaud. On sait que la température de ces sortes de climats rend ordinairement les corps mous et efféminés. En attachant l'idée de la plus grande gloire à réussir dans des exercices qui demandent beaucoup de force et d'adresse, on s'étoit proposé de rendre les corps plus souples, plus forts et plus vigoureux qu'ils ne le sont ordinairement dans les pays chauds. On vouloit ainsi préparer de bonne heure la jeunesse aux travaux pénibles de la guerre, et la rendre en même temps plus propre à porter les armes. Au moyen des exercices dont je parle, on accoutumoit, dès l'enfance, les jeunes gens à la fatigue, on les rendoit aussi plus fermes, plus aguerris, plus intrépides, et plus adroits surtout dans les combats, où la force du corps et l'adresse décidoient presque toujours, dans les siècles passés, de la victoire, parce que l'usage des armes à feu étant inconnu, il falloit ordinairement s'approcher de très-près. L'avantage que les Grecs retirèrent des différens exercices auxquels ils étoient habitués dès l'enfance, parut sensiblement dans les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Perses. Avec une poignée de monde ils défirent des armées innombrables. Hérodote prétend qu'un seul Grec tenoit tête à dix Barbares [1]. Ce grand historien observe encore que ceux qui se signalèrent le plus dans les batailles de Marathon; de

[1] L. IX, n. 61.

Salamine et de Platée, avoient presque tous auparavant remporté des prix dans les différens jeux dont je viens de parler.

Remarquons encore avec quelle adresse les instituteurs de ces jeux avoient trouvé l'art d'exciter cette noble émulation et cette généreuse ardeur pour la gloire, qui sont et seront toujours le meilleur rempart, et le plus ferme soutien d'un état. Dans l'origne les vainqueurs ne recevoient pour toute récompense qu'une simple couronne d'olivier sauvage aux jeux olympiques, de laurier, aux jeux pithiens, d'ache verte, aux jeux néméens, et d'ache sèche, aux jeux isthmiques [2]. Les auteurs de ces établissemens avoient voulu faire sentir que l'honneur seul devoit être le but et la récompense de la victoire, et non un bas et vil intérêt. On peut juger de quoi étoient capables des peuples accoutumés à être conduits par de pareils principes. Tygranes, l'un des principaux officiers des troupes de Xercès, entendant parler de ce qui faisoit le prix des jeux de la Grèce, se tourna vers Mardonius qui commandoit en chef toute l'armée de ce monarque, et s'écria, frappé d'étonnement : « Ciel ! avec quels hommes nous allez-« vous mettre aux mains ! Insensibles à l'intérêt ils ne com-« battent que pour la gloire » : exclamation pleine de sens et de jugement dont Xercès ne sentit pas la force et la vérité [3].

Le principal motif, enfin, et celui qu'on doit le plus admirer dans l'établissement des jeux dont je viens de parler, étoit l'occasion que ces spectacles fournissoient à tous les habitans des différentes villes de la Grèce de se voir et de se trouver rassemblés pendant quelque temps dans les mêmes lieux. Il étoit, en effet, de la prudence et de la bonne politique de procurer à ces peuples tous les moyens possibles de se réunir. La nation grecque, composée d'une multitude de petits états jaloux et envieux les uns des autres, avoit besoin, pour sa conservation, d'un centre commun où tous ses habitans se trouvassent souvent réunis et mêlés indifféremment avec la plus parfaite égalité. C'est ce qui arrivoit dans ces jeux où il accouroit un nombre incroyable de spectateurs de tous les endroits de la Grèce. Par ce concours, sans qu'il y parût d'affectation, il se formoit une sorte de liaison, de correspondance, et si l'on peut dire, de confraternité entre les citoyens de toutes les différentes villes grecques. On ne pouvoit donc leur ménager trop d'occasions d'être ensemble et de

[2] L. IX, n. 104.
[2] Journ. des Sav. Février, 1751, p. 117.
[3] Herod. l. VIII, n. 26.

se voir familièrement. J'en ai déjà fait la remarque en parlant de l'établissement du conseil des amphyctions [1].

Mais l'institution des jeux publics étoit beaucoup plus propre encore à opérer l'union et la concorde dont je parle. Les divertissemens qu'on goûtoit à Olympie et dans les autres endroits où se célébroient les jeux, disposoient naturellement les esprits à la douceur et à la gaîté. L'occasion de se voir et de se parler étoit journalière. Il arrivoit même souvent que cette familiarité et ce commerce habituel engageoient plusieurs citoyens de différentes républiques à se lier par les nœuds de l'hospitalité. C'est ainsi qu'on pouvoit, sans apparat, traiter avec amitié des intérêts réciproques de chaque ville. Les Grecs paroissoient dans ces momens n'être en quelque manière que les habitans d'une seule et même cité. Ils offroient en commun les mêmes sacrifices aux mêmes dieux et participoient aux mêmes plaisirs [2]. Par ce moyen on parvenoit à calmer les aigreurs et à terminer les querelles en assoupissant les animosités. On étoit à portée dans ces grandes assemblées de se défaire de ces préjugés populaires qu'on ne nourrit souvent que faute de bien connoître la nation contre laquelle on est prévenu.

D'ailleurs, afin qu'on pût assister à ces spectacles avec plus de tranquillité et de satisfaction, il y avoit pendant tout le temps qu'ils duroient, une suspension d'armes générale dans toute la Grèce. Toutes les hostilités cessoient alors et tout mouvement de guerre étoit interrompu [3]. Il est aisé de sentir combien un pareil usage devoit contribuer à réunir les cœurs et à faire cesser les troubles et les divisions. La célébration des jeux, en ramenant pour un temps la paix et la tranquillité, disposoit assez volontiers les esprits à s'en assurer irrévocablement les avantages. On peut regarder à tous égards l'institution des jeux de la Grèce comme un chef-d'œuvre de politique et de prudence.

Il est vrai que par la suite des temps un établissement si sagement imaginé, dégénéra bien de son institution primitive et donna même lieu à d'étranges abus. L'idée de se rendre utile à la patrie et de se former par les exercices du corps à l'emploi et au maniement des armes, disparut. Les athlètes firent une profession à part qui se contenta de rapporter désormais tous ses talens au désir insensé d'acquérir

[1] *Suprà*, 2.me vol. p. 25.
[2] Strabo, l. ix, p. 642.
[3] Thucyd. l. v, n. 49. — Plut. *in* Lycurg. p. 54, C. — Paus. l. v, c. 20.

une vaine gloire et des honneurs aussi stériles que frivoles. Ils ne descendirent plus sur l'arène que pour se donner en spectacle, pour faire montre de leur force ou de leur adresse, et s'attirer les applaudissemens du public, en le divertissant. Ils outrèrent les exercices, et portèrent l'excès au point de s'exposer continuellement à perdre la vie, ou au moins à être estropiés pour le reste de leurs jours [1]. C'est alors qu'on pouvoit appliquer, avec juste raison, aux jeux de la Grèce ce bon mot si vanté chez les anciens : « Que si c'étoit sérieusement et tout de bon qu'on s'y battoit, on n'en faisoit « pas assez ; mais que si c'étoit pour rire et pour s'amuser, « on en faisoit trop. » Remarquons encore que de pareils spectacles n'étoient propres qu'à familiariser les spectateurs avec les violences et l'inhumanité. Ces combats devoient laisser dans l'ame des impressions de barbarie et de cruauté, dont les suites sont toujours extrêmement à redouter [a].

Il arriva aussi que le peuple prenant trop de goût pour cette espèce d'amusement, en vint jusqu'à négliger ses propres affaires. On passoit le temps à voir les combats particuliers des athlètes, qui répétoient sans cesse leurs exercices pour paroître avec plus de succès dans les jeux publics et solennels. L'ambition d'y remporter la palme devint enfin une manie générale et universelle. On méprisa l'étude des arts les plus utiles et les plus nécessaires, pour s'occuper entièrement d'inutiles pratiques. Le goût pour la gymnastique fut une espèce de maladie épidémique qui se répandit dans toute la Grèce. La gloutonnerie et l'ivrognerie se joignirent bientôt à cette dépravation de mœurs. Ces vices devinrent, pour ainsi dire, l'apanage particulier des athlètes. Ceux qui originairement s'étoient adonnés à cette profession, regardoient la frugalité comme le moyen le plus propre à maintenir leur vigueur et leur adresse. Ils ne se nourrissoient que de noix, de figues sèches et de fromage [2]. Ce régime trop austère déplut aux maîtres de palestre qu'on vit insensiblement s'ériger dans toute la Grèce, et former enfin une profession particulière. Ils permirent à leurs élèves l'usage de la viande. La plus solide et la plus succulente, celle, en un mot, qu'on

[1] LUCIAN. *in* Anacharsi.

[a] Il est une nation célèbre dans l'Europe à laquelle on reproche une certaine dureté, disons même une certaine férocité dans les mœurs et dans la conduite ; ne pourroit-on pas attribuer l'esprit particulier qui règne chez la nation dont je parle, au goût qu'elle a conservé pour les spectacles des gladiateurs.

[2] PLIN. l. XXIII, sect. 63, p. 315. — PAUS. l. VI, c. 7. — A. CORNEL. CELSUS, l. IV, c. 6. — DIOG. LAERT. l. VIII, segm. 12.

croyoit la plus capable de fournir une nourriture forte et abondante, fut préférée à tout autre aliment [1]. On ne peut concevoir à quel excès les athlètes, dans les derniers temps, portoient la voracité. L'histoire dit que Milon le Crotoniate n'étoit pas encore rassasié après avoir mangé 20 mines de viandes [a] et autant de pain, et bu trois conges de vin [2]. Un autre athlète mangeoit jusqu'à 80 gâteaux par jour [3]. Ces sortes de gens faisoient alors consister une partie de leur supériorité sur les autres hommes, dans une monstrueuse et excessive voracité [4].

On vit aussi disparoître ce désintéressement si noble, si pur et si entier, qui dans l'origine avoit animé les combattans. On n'avoit d'abord proposé aux vainqueurs qu'une simple couronne de laurier pour récompense. On accorda par la suite aux athlètes victorieux le privilège d'être nourris aux dépens de la patrie. Ils ne tardèrent pas à en abuser, au point même de devenir très à charge aux villes et aux peuples. Cet abus parut si fort à Solon, qu'il crut devoir y remédier, et réduire la pension des athlètes victorieux. Il n'assigna que 500 drachmes à ceux qui avoient remporté le prix dans les jeux olympiques, cent à ceux qui avoient été couronnés aux jeux isthmiques, et ainsi des autres à proportion [5]. Ce législateur trouvoit qu'il étoit honteux de donner à de simples lutteurs des sommes qu'il étoit bien plus juste et bien plus utile d'employer à entretenir et récompenser les enfans de ceux qui mouroient les armes à la main pour le service de leur patrie [6]. Pour juger du juste mépris dans lequel étoient tombés les athlètes, il faut entendre parler Euripide. « Parmi « les maux infinis qui règnent dans la Grèce, disoit ce fa« meux poëte, il n'en est point de plus pernicieux que la « profession des athlètes; car en premier lieu ils sont in« capables de conduite. En effet, comment un homme sujet « à sa bouche, et devenu l'esclave de son ventre, pourroit« il acquérir un fonds suffisant pour la subsistance de sa

[1] Autores *suprà* laudati.

[a] Les vingt mines de viande reviennent à plus de quatorze livres, poids de Paris; et les trois conges de vins à dix pintes et chopine environ, même mesure.

Je crois pouvoir regarder comme un conte fait à plaisir, ce que les anciens ont dit de ce taureau de quatre ans que Milon mangea tout entier dans une journée, après l'avoir porté sur ses épaules toute la longueur du stade. Athen. l. x, c. 2, p. 412.

[2] Athen. *loco cit.*

[3] Theocrit. Idyll. 4.

[4] Athen. l. x, c. 2. — Et Galen. *de* Dignost. Puls. l. II, c. 2.

[5] Plut. *in* Solon. p. 91. — Diog. Laert. l. I, segm. 55.

[6] Diog. Laert. l. I, segm. 55.

« famille. De plus les athlètes ne savent ce que c'est que « de souffrir la pauvreté en s'accommodant à la fortune ; car « n'étant point formés aux bonnes mœurs, difficilement « changent-ils de caractère, même dans la disgrace. Je ne « puis approuver, continue Euripide, la coutume des Grecs « de former de nombreuses assemblées pour honorer des di- « vertissemens si frivoles ; car qu'un athlète excelle à la « lutte, quil soit léger à la course, qu'il sache bien lancer « un palet, ou appliquer un vigoureux coup de poing sur la « mâchoire de son antagoniste, que sert à sa patrie ce beau « talent et l'honneur qu'il en remporte ? Repoussera-t-il « l'ennemi à coup de disque, ou le mettra-t-il en fuite en « s'exerçant à la course, armé d'un bouclier ? On ne s'amuse « point de toutes ces folies, etc. » [1]. C'est ainsi que l'institution des jeux publics de la Grèce, c'est-à-dire, une des plus belles et des plus sages inventions se, corrompit insensiblement, et finit par dégénérer, au point de devenir un abus très-pernicieux.

Je ne dois pas non plus dissimuler que les meilleurs écrivains de l'antiquité ont cru devoir attribuer au spectacle des athlètes cette passion infâme à laquelle les Grecs n'ont été que trop adonnés. Ces espèces d'acteurs ne paroissoient en public qu'entièrement nus. Le genre de la plupart des exercices qui faisoient le sujet des jeux dont je viens de parler, joint à la chaleur du climat et à la saison où on les célébroit [a], exigeoient nécessairement cette nudité. Les athlètes étoient accoutumés à cette indécence dès leur plus grande jeunesse ; car pour réussir dans la profession qu'ils embrassoient, on ne pouvoit pas s'y prendre de trop de bonne heure. L'habitude de paroître continuellement nus les uns devant les autres, anéantit bientôt tout sentiment de pudeur, et introduisit chez les Grecs l'horrible déréglement qu'on leur a tant de fois reproché [b] déréglement fomenté, au surplus, par le peu de commerce et de familiarité que, chez cette nation, les hommes avoient avec les femmes. J'en ai déjà parlé [2]. J'ajouterai seulement que les femmes n'assistoient point aux

[1] Acad. des Inscript. t. I, M. p. 217. — *Voy.* aussi LUCIAN *in* Anacharsi. — ATHEN. l. X, p. 413 et 414. — PLUT. Quæst. Rom. p. 274.

[a] C'étoit en été au mois de juillet.

[b] *Mihi quidem hæc in Græcorum gymnasiis nata consuetudo videtur, quibus isti liberi et concessi sunt amores.* CICERO Tuscul. Quæst. l. IV, n. 33.

Ennius avoit dit avant Cicéron, *Flagitii principium est nudare inter cives corpora. Apud* CICER. *loco cit. Voy.* aussi PLUT. t. 2, p. 274 et 751.

[2] *Suprà*, p. 193.

jeux publics. Il leur étoit même défendu sous de grièves peines d'approcher du lieu où ils se célébroient [a].

Il me reste à dire encore un mot du théâtre des Grecs, et du goût que les Athéniens particulièrement avoient pour cette sorte de divertissement. On sait que les représentations théâtrales ont pris naissance chez les Grecs, et que c'est à eux seuls qu'on en doit l'invention; on en peut fixer l'époque vers l'an 590 avant J. C. Ces spectacles n'avoient lieu qu'en certains temps de l'année, et particulièrement à la célébration des fêtes de Bacchus.

Je ne m'arrêterai point à examiner l'origine et les différens progrès du théâtre chez les Grecs. On peut consulter sur ce sujet les auteurs qui en ont fait le principal objet de leurs recherches. Quelques idées sommaires suffiront, je crois, pour le but que je me suis proposé.

C'est aux Athéniens, sans contredit, que le théâtre grec est redevable du degré de perfection auquel nous voyons qu'il a été porté. Ils n'épargnèrent rien de tout ce qui pouvoit y contribuer. Ce peuple voluptueux, mais délicat dans ses plaisirs, établit un concours d'auteurs, et des commissaires nommés par l'état pour juger du mérite des pièces. On ne pouvoit en faire jouer aucune qu'on ne l'eût auparavant présentée à l'examen [b]. Celle qui obtenoit la pluralité des suffrages étoit déclarée victorieuse, couronnée comme telle et représentée, aux frais de la république, avec toute la pompe et toute la magnificence possibles. Il est aisé de sentir quelle ardeur et quelle émulation ces disputes et ces récompenses publiques excitoient parmi les poëtes, et combien un pareil usage a dû contribuer à la perfection des pièces dramatiques dans la Grèce.

On ne peut à cet égard, qu'applaudir aux Athéniens sur le goût et la sensibilité qu'ils témoignoient pour les représentations théâtrales, divertissement le plus ingénieux, le plus noble et le plus utile, peut-être, qu'on puisse procurer à la multitude: mais il faut condamner en même-temps l'excès dans lequel ce peuple tomba par la suite. Les Athéniens portèrent bientôt leur vivacité et leur passion pour le théâtre

[a] AELIAN. Var. Hist. l. x, c. 1. — PAUS. l. v, c. 6.

Il faut pourtant, à cet égard, rendre justice aux Grecs. La loi qui défendoit aux femmes d'assister aux jeux publics, étoit fort sage, et très-conforme à la décence et à l'honnêteté publiques. La bienséance demandoit que le sexe ne fût point admis à la plupart de ses spectacles, où les acteurs ne se montroient qu'entièrement dépouillés de vêtemens.

[b] PLUT. *in* Cimone. p. 483, F.

RÉCAPITULATION.

En rapprochant tout ce que j'ai dit sur l'état des anciens peuples dans les siècles qui se sont écoulés depuis le *déluge* jusqu'à Cyrus, il est aisé de sentir combien les connoissances humaines étoient autrefois imparfaites et peu étendues. La politique, les lois, les arts, les sciences, le commerce, la navigation, l'art militaire, les mœurs même, c'est-à-dire les principes et les façons de penser les plus essentielles et les plus nécessaires à la conservation et au bonheur de la société, tous ces grands objets n'étoient, si on peut le dire, encore qu'ébauchés du temps de Cyrus; et le règne de ce prince n'a précédé néanmoins l'ère chrétienne que de 536 ans. Un léger détail va nous convaincre de la vérité de toutes ces propositions.

On a eu, pendant tout l'espace de temps que nous venons de parcourir que des notions fort imparfaites du grand art de gouverner les peuples. La plupart des lois politiques et civiles étoient obscures et défectueuses, souvent même pernicieuses, ou ridicules, en un mot très-informes. Le droit des gens n'étoit seulement pas connu, et la morale étoit en général peu développée; souvent même elle autorisoit des principes qui conduisoient directement aux plus grands vices. A l'égard de ce système politique qui embrasse et envisage aujourd'hui tout l'univers, on peut assurer que les anciens n'en avoient aucune idée. Il n'y avoit point alors de puissance qui songeât à entretenir des correspondances suivies dans les différentes parties du monde connu. Les liaisons mêmes que les états voisins pouvoient avoir entr'eux n'étoient que momentanées. On n'envisageoit pour l'ordinaire que l'instant présent. Les suites et les conséquences d'un événement et d'une démarche étoient rarement prévues et approfondies. On ne s'étoit point fait de système politique. Chaque état vivoit isolé, et faisoit peu d'attention au mouvement général de la machine. Aussi n'étoit-on point dans l'usage d'avoir continuellement des ambassadeurs dans les cours étrangères. Les anciens n'étoient pas assez éclairés pour sentir l'utilité

de ces espèces d'espions privilégiés [a]. Attentifs aux moindres démarches, ils sont à portée de pénétrer les projets que pourroit former une puissance trop entreprenante, et de les dévoiler. Aussi ce fameux système d'équilibre, l'objet de la politique moderne, loin d'avoir été autrefois suivi dans aucune partie de l'univers, ne paroît seulement pas s'être présenté à l'esprit d'aucun politique de l'antiquité.

On peut très-bien appliquer aux arts ce que je viens de dire de la politique et des lois. Les peuples dont j'ai eu lieu de parler, n'avoient fait, à certains égards, que des progrès très-médiocres dans l'universalité des arts. Ils avoient, à la vérité, des manufactures d'étoffes précieuses et recherchées: ils savoient travailler les métaux : ils avoient élevé des bâtimens d'une grandeur et d'une richesse étonnante : ils manioient enfin le ciseau, le poinçon et le burin. Ces mêmes peuples cependant manquoient de la plupart des commodités de la vie, qu'on regarde aujourd'hui, et avec raison, comme très-essentielles, ou au moins, des plus agréables. Les anciens peuples ont absolument ignoré le secret de se les procurer. J'en ai donné des preuves suffisantes toutes les fois que j'ai eu occasion de traiter ce sujet.

Il en faut dire autant des sciences. On ne peut refuser aux Egyptiens, aux Babyloniens, aux Phéniciens et aux Grecs des connoissances assez étendues en astronomie, en géométrie et en mécanique. Cependant ils n'ont jamais pu s'élever au-delà d'un certain terme, faute d'avoir su se procurer plusieurs des secours absolument nécessaires aux progrès des sciences dont je parle. Ils n'avoient, par exemple, ni pendules, ni lunettes, ni, en un mot, plusieurs des instrumens sans lesquels l'astronomie et la géographie ne peuvent acquérir absolument aucune espèce de précision. Les anciens peuples manquoient même des moyens les plus ordinaires et les plus indispensables pour constater leurs découvertes. On peut se rappeler ce que j'ai dit sur la manière longue et incommode dont on écrivoit dans les premiers temps, sur les inconvéniens de la forme des livres et sur la difficulté de les transporter et en général de s'en procurer la lecture [b]. Ce n'étoit qu'à force de voyage qu'on pouvoit autrefois acquérir quelques connoissances. A l'égard de la physique et de l'histoire naturelle, on sait qu'elles ont été presque entièrement inconnues aux anciens peuples.

[a] C'est ainsi qu'un des plus grands politiques du siècle passé définissoit les ambassadeurs et les envoyés.

[b] *Suprà*, 1.er vol. p 197 *et suiv.* p. 282 et 283.

Quant au commerce et à la navigation, il est certain que les Phéniciens particulièrement y avoient fait des progrès et des découvertes assez considérables eu égard surtout aux obstacles qu'ils eurent à surmonter. Mais si l'on fait réflexion en même temps à la défectuosité de leurs navires, à l'imperfection de leurs manœuvres, au manque absolu d'instrumens propres à diriger leurs navigations et à la grossièreté, en un mot, de toutes leurs pratiques, on admirera plutôt le courage de ces peuples que leurs connoissances. Il faut les louer d'avoir osé tant entreprendre avec si peu de secours, et reconnoître en même temps leur infériorité, par rapport aux découvertes dont nous jouissons à présent. Il me paroît que en général les anciens peuples étoient fort entreprenans, mais très-peu éclairés.

La science de la guerre étoit pour le moins aussi informe que tous les objets dont je viens de parler. On ne finiroit point si l'on vouloit s'arrêter à relever en détail l'imperfection des manœuvres militaires des anciens, dans les siècles qui ont fixé notre attention, et montrer tout ce qui leur manquoit du côté de l'art, de l'intelligence et de la capacité. Il suffit, je crois, de renvoyer à ce que j'ai dit sur ce sujet, dans les différentes époques de mon ouvrage.

J'en userai de même à l'égard des mœurs. On a pu remarquer dans tous les articles où j'ai eu occasion de traiter cet objet, à quel point les mœurs des premiers peuples étoient informes, barbares, grossières et vicieuses. Leur peu de délicatesse et leur ignorance des premiers principes de la morale, se fait sentir à chaque instant où l'on consulte l'histoire ancienne.

Je ne crains donc point d'assurer que dans tout l'espace de temps qu'on vient de parcourir, les connoissances humaines étoient encore des plus imparfaites et des plus bornées. Chez la plupart des peuples, les lois, les arts et les sciences sortoient à peine de l'enfance. Les Egyptiens, les Babyloniens et les Phéniciens qu'on doit certainement mettre au rang des nations les plus policées qui aient paru dans l'antiquité, n'avoient fait que des progrès bien médiocres dans chacun des objets que je viens d'indiquer. A l'égard des Grecs qui par la suite ont surpassé en tout genre les Egyptiens, les Babyloniens et même les Phéniciens, les Grecs étoient encore fort ignorans du temps de Cyrus, époque de la troisième et dernière partie de notre ouvrage. Il s'est écoulé près de deux siècles depuis ceux qui terminent nos recherches, jusqu'au temps où

les Grecs ont fait la plupart des découvertes qui leur ont mérité cette gloire et cette juste estime, dont ils jouissent encore aujourd'hui ; et que rien ne pourra jamais leur enlever. Personne ne les a encore surpassés dans la poésie, dans l'éloquence, ni dans l'art d'écrire l'histoire. Il n'en est pas tout-à fait de même des sciences exactes, ni même de plusieurs parties des arts. Il faut convenir que, si l'on en excepte l'architecture *, la sculpture et la gravure en pierres fines, il n'y a nulle comparaison à faire entre tout ce que les Grecs ont pu savoir dans les objets que je viens d'indiquer et ce que nous en connoissons à présent.

* Observons néanmoins, par rapport à l'architecture, qu'à la vérité les Grecs ont eu un goût très-pure et très-juste sur la construction des grands édifices ; mais je ne pense pas qu'il en ait été de même à l'égard des bâtimens particuliers. Je crois pouvoir assurer qu'ils n'ont point entendu l'art de les distribuer aussi gracieusement et aussi commodément que nous le pratiquons aujourd'hui.

DISSERTATION

Sur l'évaluation des Monnoies et des Mesures grecques.

J'AI eu souvent occasion, dans le cours de l'ouvrage que je présente au public, de parler des monnoies et des mesures antiques. Comme c'est aux Grecs que nous sommes redevables de la plupart des connoissances qui nous restent sur l'antiquité profane, c'est presque toujours aussi aux monnoies et *aux mesures* grecques qu'il faut rapporter celles des anciens peuples. J'ai donc cru devoir donner une évaluation de ces monnoies et de ces mesures qui justifiât la proportion que j'ai établie entre elles et les nôtres. D'ailleurs, en consultant cette espèce de table, on sera en état de faire soi-même aisément *les réductions* que je pourrois avoir omises.

Il n'est peut-être point de matière qui ait autant exercé les critiques que la détermination des monnoies et des mesures anciennes. Il n'en est peut-être point cependant qui soit encore enveloppée d'aussi épaisses ténèbres. Je suis bien éloigné de me flatter d'y répandre quelques lumières. Je me propose seulement de dire ce qui m'a paru de plus vraisemblable sur un objet si incertain, sans prétendre, en aucune manière, donner une exclusion absolue aux évaluations qui ont déjà été imaginées, et auxquelles je n'ai pas cru devoir m'arrêter.

CHAPITRE PREMIER.

Des Monnoies grecques.

LA valeur des monnoies dépend, comme on le sait, de leur titre et de leur poids. Il se trouve encore aujourd'hui dans les cabinets des antiquaires beaucoup de monnoies grecques en général, et en particulier de monnoies attiques. Ces dernières sont celles dont il est fait mention le plus fréquemment dans les anciens auteurs, et auxquelles, pour l'ordinaire, ils ont rapporté toutes les autres. Nous suivrons leur exemple, et nous prendrons pour pièces de comparaison les monnoies attiques. On en a mis plusieurs à l'essai, et on s'est assuré, par diverses expériences réitérées, que l'or et l'argent employés par les

monétaires d'Athènes étoient, à une très-légère différence près, au même titre que l'or et l'argent de nos monnoies. Ce fait est donc bien constant, et l'on a sur cet article tous les éclaircissemens que l'on peut désirer.

Mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi facile de déterminer quel étoit le poids fixe et précis de ces monnoies. Presque toutes celles qui nous restent aujourd'hui ont été plus ou moins altérées par l'usage que depuis tant de siècles on en a fait, ou par le laps de temps. Il est en quelque sorte moralement impossible de trouver deux drachmes attiques, par exemple, qui pèsent précisément l'une autant que l'autre. Il a donc fallu avoir recours à quelque autre expédient pour s'assurer du poids des monnoies antiques. De tous ceux que l'on a imaginés, le plus philosophique, sans contredit, est celui dont Gassendi fit usage vers le milieu du dernier siècle. L'idée lui en avoit été suggérée par le célèbre M. de Peiresc, à qui rien de tout ce qui peut contribuer à l'avancement des connoissances humaines n'échappoit, et qui n'épargnoit, à cet égard, aucune dépense.

On voit à Rome, au palais Farnèse, un conge antique parfaitement bien conservé. Le conge étoit chez les Romains une mesure de liquides qui devoit contenir dix livres romaines de vin [a]. Celui dont nous parlons est d'autant plus précieux, qu'il paroît, par l'inscription dont il est chargé, que ce vase avoit été déposé au Capitole, sous le règne de Vespasien, pour servir d'étalon de cette espèce de mesure. M. de Peiresc en fit faire un modèle qu'on eut soin de vérifier exactement sur l'original. C'est avec ce modèle, qui n'arriva en France qu'après la mort de M. de Peiresc, que Gassendi fit l'expérience dont je vais parler.

Il remplit d'eau de puits, qu'il pesa très-scrupuleusement, ce conge, et trouva qu'il en contenoit six livres quinze onces six gros, poids de Paris. Gassendi, d'après cette expérience, conclut que l'ancienne livre romaine valoit la dixième partie de ce poids, c'est-à-dire, onzes onces un gros 28 $\frac{4}{7}$ grains, et que par conséquent l'once romaine, qui en étoit la douzième partie [b], valoit sept gros 32 $\frac{2}{7}$ grains [c].

On sait que la drachme, qui étoit une monnoie d'argent, pesoit la huitième partie de l'once romaine [d]. L'on connoît le rapport des autres monnoies attiques à la drachme, ainsi la détermination de l'ancienne livre romaine emporte celle du poids des monnoies grecques. Mais cette détermination, telle

[a] *Congius vini decem pondo tiet.* Festus *voce* Publica pondera. p. 402.

[b] *Uncia* . . . . . *... in libræ pars est quæ mensis in anno.* Fannius *in* carmine de Ponderibus et mensuris.

[c] Vid. Gassend. *in* vita Peireskii, l. II, p. 73.

[d] Δραχμὴ ἡ ὀγδόη τῆς ὐ κίας. Hesych. In voce Δραχμή.

Drachmæ octo latinam unciam faciunt. Hyeronim. *in* cap. 4, Ezech.

Uncia fit drachmis bis quatuor. Fannius, *loco cit.*

qu'elle a été faite par Gassendi, ne paroît devoir être adm
qu'autant qu'on n'auroit rien de plus précis et de plus ex
sur l'objet dont il est ici question. Elle suppose en effet q
la pesanteur de l'eau de puits, dont ce philosophe s'est se
pour connoître la capacite du conge Farnèse, est égale à ce
du vin; supposition démontrée fausse par l'experience q
nous apprend que le vin est toujours plus léger que l'eau,
surtout que l'eau de puits, qui de toutes les eaux douces e
la plus pesante. Ajoutons que le modèle du conge Farnè
dont Gassendi fit usage, pouvoit bien n'être pas précisemen
de la même capacité que le vase original

Ce furent ces considérations qui sans doute engagèrent dan
la suite M. Auzout, de l'académie des sciences, lors d'un voyag
qu'il fit à Rome sur la fin du siècle dernier, à répeter l'ex
périence de Gassendi sur le conge même du palais Farnèse. Au
lieu d'eau de puits, dont Gassendi s'étoit servi, M. Auzout em
ploya de l'eau de fontaine très-légère. Le conge originai
trouva, dans cette expérience, contenir six livres douze onces
sept gros et 48 grains, poids de Paris, d'eau de la *fontaine*
de Trevi [1]. Je crois pouvoir conclure de ce fait que l'ancienne
livre romaine étoit de la dixième partie de ce poids, *c'est-à-*
dire, de dix onces sept gros douze grains, et l'once précisé-
ment de sept gros dix-neuf grains. J'avoue néanmoins que
l'argument tiré de la différence de gravité spécifique du vin et
de l'eau, milite presque autant contre l'expérience de M. Au-
zout que contre celle de Gassendi. Le raisonnement sembleroit
donc devoir nous conduire à évaluer l'once romaine environ à
sept gros $\frac{292}{743}$. grains seulement [2]. Voici néanmoins en deux
mots les raisons qui me déterminent en faveur du parti que j'ai
cru devoir embrasser.

Le même M. Auzout dont je viens de parler, *s'assura que la*
livre romaine moderne étoit de dix onces sept gros douze grains,
et l'once de sept gros dix-neuf grains. Il s'ensuit donc que la
livre et l'once romaines d'aujourd'hui sont parfaitement égales à
la livre et à l'once romaines antiques, en supposant, comme
nous l'avons dit, que le conge romain dut *contenir* précise-
ment dix livres pesant d'eau de fontaine. Ce parfait rapport
entre l'ancienne livre et la moderne (rapport qui ne peut être
l'effet du hasard), semble démontrer que la livre romaine n'a
reçu aucun changement depuis dix-sept siècles et davantage,
surtout s'il y a lieu de soupçonner que les *anciens Romains*
ignoroient la différence de pesanteur qu'il y a entre l'eau et le
vin, ou qu'au moins ils n'y avoient point d'égard dans l'éta-

[1] *Voy.* le sixième tome des anciens Mém. de l'Acad. des Scienc.

[2] Cette détermination est une suite du rapport de la pesanteur spécifique de l'eau de rivière à celle du vin de Bourgogne, qui résulte des calculs de M. Eisenschmid dans son *Traité de Ponder. et Mensur. veter. Argentorati*, in-12, 1708.

age de leurs mesures, et c'est ce dont on trouve la preuve plus claire dans le poëme de Fannius, que nous ayons déjà plusieurs fois [a].

La valeur de l'ancienne once romaine étant une fois bien ermînée, et par conséquent le poids de la drachme attique i en étoit la huitième partie) l'étant aussi, on aura facilent le poids des autres monnoies grecques, telles que le nt, la mine et l'obole. La drachme en effet contenoit six bles; la mine cent drachmes, et le talent soixante mines [b]. ut peut donc se réduire à un calcul assez court qui donne valeurs suivantes.

	marcs.	onces.	gros	grains.
talent attique pesoit, poids de Paris, .	85	0	7	66.
mine	1	3	2	$5\frac{5}{8}$
drachme	»	»	»	$65\frac{1}{8}$
bole	»	»	»	$10\frac{41}{48}$

D'après ce calcul, en supposant l'argent à cinquante livres rnois le marc,

	livres.	sols.	deniers.	
talent attique valoit, . . .	4256	3	8	$\frac{1}{6}$
mine	70	18	8	$8\frac{72}{96}$
drachme	»	14	2	$2\frac{168}{201}$
bole	2	»	»	$4\frac{101}{2100}$

C'est à cet abrégé très-sommaire que je crois devoir borner que je me suis proposé de dire sur l'évaluation des monies grecques, et sur le rapport qu'elles peuvent avoir avec nôtres. Passons aux mesures.

CHAPITRE SECOND.

Des Mesures grecques.

L est au moins aussi difficile de déterminer exactement la leur des mesures grecques que celle des monnoies. Le stade,

[a] *. . . Libræ ut memorant Bessum Sextarius addit,*
u puros pendas latices, seu dona Lyæi.
æc tamen assensu facili sunt credita nobis,
'amque nec errantes undis lubentibus amnes;
lec mersi puteis latices, aut fonte perenni.
Manantes par pondus habent: non denique vina
Quæ campi, aut colles nuperve, aut ante tulêre.

[b] Τάλαντον.... μνῶν ἑξήκοντα. ἡ δὲ μνᾶ δραχμῶν ρ'. ἡ δὲ δραχμὴ ὀβολοὺς ἓξ. Suid *voce* Τάλαντον, t. 3, p. 425.
Voy. aussi le commencement de l'Oraison de Démosthène contre Pantænetus.

par exemple, étoit chez les Grecs une mesure itinéraire, dont est parlé à chaque instant dans les auteurs anciens. Mais ils s'accordent en aucune façon sur la détermination de cet mesure. On voit en effet que la longueur du stade a très-fr varié suivant les temps et les lieux. Il n'y avoit pas plus d'un formité chez les anciens, par rapport à cette mesure, qu'il n en a aujourd'hui parmi nous sur la longueur de nos lieues, en général sur celle de toutes les mesures itinéraires qui so actuellement en usage dans l'Europe. Mais comme il y a ch nous une lieue moyenne, à laquelle on est convenu de ra porter toutes les mesures du même nom, de même il y avo chez les Grecs un stade commun et mitoyen à la détermination duquel je crois devoir me borner ici.

Le stade ordinaire et le plus universellement adopté, conte noit six cents pieds grecs [a]. Le plèthre, autre espèce de mesure, faisoit la sixième partie du stade [b]. L'arure étoit la moitié d plèthre [c]. L'orgie valoit six pieds [d], et la coudée enfin étoi d'un pied et demi [e]. On sait que le pied grec surpassoit le pied romain de la vingt-quatrième partie de ce dernier [f]. La détermination des mesures grecques est par conséquent aussi intimement liée à celle du pied romain, que la fixation des monnoies attiques l'est à celle de la livre romaine.

Deux auteurs anciens nous apprennent que l'amphore romaine espèce de mesure des liquides, puisqu'elle contenoit huit congi avoit précisément un pied cube romain [g]. L'eau que cett mesure contenoit, devoit peser, d'après l'expérience de M. Auzout, 54 livres 7 onces 5 gros et 24 grains, poids de Paris. En supposant, d'après les expériences de M. Eisenschmidt, que la pesanteur de l'eau de la fontaine dont M. Auzout se servit, fut de 371 ½ grains par pouce cube, mesure de pied de roi, la capacité de l'amphore devoit être telle que, selon les règles de la stéréométrie, son côté fut moindre que onze

[a] Τὸ στάδιον ἔχει πόδας χ'. Suid *in* voce Στάδιον, t. 3, p. 367.

[b] Ἔχει τὸ πλέθρον πόδας ρ'. Suid *voce* Πλέτρον.

[c] ἡ ἄρουρα πόδας ἔχει ϡ'. Id *voce* Ἀρουῖα μάντις.

[d] Δίκα μυριάδες... ὀργυιῶν... εἰς ἓν χίλιοι στάδιοι. Herod. l. IV, n. 41.

[e] Πῆχυς... ὁ τῆς χ μέσου πούς. Hesych. Πῆχυς.

[f] *Stadium centum viginti quinque nostros efficit passus, hoc est pedes sexcentos viginti quinque.* Plin. l. II, sect. 21, p. 86.

Or le stade qui, selon qu'on vient de le voir, étoit précisément de 600 pieds grecs, ne pouvoit valoir 60 pieds romains, qu'autant que le pied grec avoit au pied romain le rapport de 25 à 24.

[g] *Quadrantal vocabant antiqui amphoram, quod vas pedis quadrati octo et quadraginta capit sextarios.* Festus *voce* Quadrantal.

Quadrantal vini octoginta pondo siet, congius vini decem, pondo sit. Idem, *voce*, Publica pondera.

Pes longo spatio, atque alto, latoque notetur;
Angelus. ut par sit, quem circinus linea triplex.
Quatuor, et quadris, medium capitur inane,
Amphora fit cubus... Farn. carm. de

uces $\frac{3}{4}$ de ligne, mais plus grand que onze pouces $\frac{8}{9}$ de ligne. faudroit par conséquent évaluer le pied romain environ à ze pouces $\frac{17}{24}$ de lignes. Cependant je crois devoir faire avec . de la Hire le pied romain antique précisément d'onze pouces roi. Je renvoie au mémoire que cet académicien a donné r ce sujet, pour y voir les raisons sur lesquelles cette éva- ation est fondée [1]. Je me contenterai seulement d'observer ie les Romains n'ont jamais été grands mathématiciens. J'ai ouvé ci-dessus qu'ils ne tenoient aucun compte de l'excès : la pesanteur de l'eau sur celle du vin dans l'étalonnage : leurs mesures : ils auront donc bien pu négliger et compter our rien les trois quarts de ligne ou environ, dont le côté u cube, qui servoit de matrice à leur amphore, surpassoit ur pied linéaire. Cette conjecture paroîtra moins difficile à roire, quand on considérera que, sur la fin du siècle passé, I. Picard reconnut qu'il s'en falloit de plus de 1224 lignes ubes, que l'étalon de la pinte de Paris, dont on se servoit lors, eût la capacité à laquelle les ordonnances avoient fixé ette espèce de mesure [2].

Résumons tout ce que nous venons de dire, et formons :e raisonnement d'après les principes que nous avons posés : uisque le pied romain antique valoit 11 pouces de roi, le pied rec valoit 11 pouces 5 lignes et demie : ainsi

	toises.	pieds.	pouces.	lignes.
Le stade valoit	95	2	11	»
Le plèthre	15	5	5	10
L'aune	7	5	8	11
L'orgie	»	5	8	9
La coudée	»	1	5	$2\frac{1}{4}$

Il résulte de ce calcul que 24 stades ordinaires ne surpassoient que de 9 toises 1 pied 7 pouces, $2\frac{2}{3}$ de ligne notre lieue commune de 2282 toises $\frac{2}{3}$. Je ne dirai rien des autres stades, eu égard au peu d'utilité dont pourroit être une pareille discussion pour l'ouvrage que j'ai entrepris.

Ce seroit ici le lieu de parler des mesures de grains et de liquides, et des poids dont les anciens Grecs faisoient usage dans leur commerce. Mais nous manquons presque entièrement de points de comparaison pour fixer la valeur de ces poids et de ces mesures. Je crois donc ne devoir dire qu'un mot sur ce sujet.

Fannius, que j'ai déjà cité tant de fois, nous apprend [3] que la

[1] Acad. des Scienc. ann. 1714, M. p. 397.

[2] *Voy.* le Traité de M. Picard. *De Mensur.*

[3] *Uncia fit drachmis bis quatuor... Unciaque in libra pars est quæ mensis in anno.*
Hæc magno latio libra est, gentique togatæ :
Attica nam minor est. Ter quinque hanc denique drachmis,
Et ter vicenis tradunt explerier unam.

livre attique étoit à la livre romaine dans le rapport de 75 à 95 ou de 25 à 32. On voit encore dans le même poëte que l'amphore ou *cadus* attique, qui étoit une mesure de liquides, valoit trois urnes romaines, ou une amphore romaine et demie [a]. Enfin on lit dans la vie d'Atticus par Cornelius-Népos, que le médimne attique, qui étoit une mesure de grains, valoit six boisseaux romains [b]. Ont sait, par le témoignage de Fannius, que le boisseau étoit chez les Romains le tiers de leur amphore, ou pied cube [c].

En réduisant ces poids et ces mesures aux nôtres, par le moyen des évaluations de la livre et du pied des anciens Romains que j'ai données ci-dessus, on trouvera,

1°. Que la livre attique pesoit 8 onces, 4 gros, 7 grains, et $\frac{1}{8}$ poids de Paris.

2°. Que le *cadus* attique contenoit un pied 268 pouces cubes $\frac{1}{2}$ ou 4 pintes, une chopine, 2 pouces $\frac{1}{2}$ cubes, mesure de Paris.

3°. Enfin, que le médimne attique valoit un pied 934 pouces cubes, ou 4 boisseaux, un litron et demi et 9 pouces cubes $\frac{1}{2}$ mesure de Paris [d].

C'est à ces foibles notions que se réduit à-peu-près tout ce qu'il y a de plus constant sur la matière que nous avions entrepris d'examiner. Le peu de monumens qui nous restent de l'antiquité, et l'inexactitude surtout des auteurs anciens dans ce qu'ils disent sur les monnoies et les mesures en usage de leur temps, ne permettent guères d'espérer de plus grands éclaircissemens.

[a] *Amphora fit cubus. . . . . .*
Hujus dimidium fert urna. . . . . .
Attica prætoreà dicenda est amphora nobis
Seu cadus. Hanc facies, nostræ si adjaceris urnam.

[b] *Universos frumento donavit, ita ut singulis sex modii tritici darentur; qui modus mensuræ, medimnus Athenis appellatur.* cap. 2.

[c] *Amphora ter. . . . capit modium.*

[d] On suppose ici le boisseau de 648 pouces cubes, c'est à-dire qu'on le considère comme la 1/44.me partie du muid de 54 pieds cubes. On suppose de même que le litron et le demi-litron sont précisément la seizième et la trente-deuxième partie du *boisseau de 648* pouces cubes. Je dis au reste, on suppose, attendu que tous ces calculs ne sont point parfaitement conformes aux résultats que donnent les dimensions des étalons cylindriques des mesures dont je parle; dimensions relatives à la capacité que les règlemens ont assignés à ces mesures.

DISSERTATION

ur les Périodes astronomiques des Chaldéens.

)n n'ignore point de quel usage et de quelle utilité sont les ériodes astronomiques dans la supputation des temps. On sait ıssi que les anciens peuples en avoient imaginé plusieurs dont durée étoit composée d'un certain nombre de leurs années. es périodes étoient différentes, relativement à l'usage auquel les étoient destinées, et à la forme d'année établie chez les ıtions qui les avoient imaginées. On nous a conservé le nom ɜ trois fameuses périodes dont l'invention étoit due aux Chal- éens : le *Saros*, le *Néros* et le *Sosos* [1]. Bérose s'en étoit servi our composer ses calculs chronologiques, et fixer les époques e son histoire de Babylone [2]. C'étoit par ces mesures de temps u'il avoit réglé et déterminé la durée de cet empire, et la lon- ueur des règnes des différens souverains qui l'avoient gou- erné.

La valeur du *Saros*, du *Néros* et du *Sosos* étoit certaine- ıent bien connue et bien déterminée dans le temps où Bérose ɔmposa son histoire. Mais les anciens monumens des Babylo- iens ne subsistent plus aujourd'hui, ni même depuis bien des ècles. Il n'est donc pas étonnant qu'il règne beaucoup de ontradictions entre les auteurs modernes, tant sur le nombre 'années qui composoient ces fameuses périodes, que sur usage auquel elles pouvoient être propres. Essayons néan- ıoins, en rassemblant les différens traits qui se trouvent épars ans les auteurs anciens, de répandre quelques lumières sur ne question si obscure et si difficile.

Il est certain, par le témoignage de toute l'antiquité, que ɜ *Saros*, le *Néros* et le *Sosos* etoient des cycles qui renfer- ıoient un certain nombre d'années [3]. On ne doit pas écouter quelques écrivains assez récens qui, sans aucun fondement, ɔnt voulu insinuer qu'on devoit réduire les périodes, dont je ɔarle, à des périodes de jours seulement. C'est une chimère qui ne mérite nulle attention. Nous la réfuterons dans un ıoment. Sans vouloir donc nous y arrêter davantage, exami- ıons quelle a pu être la valeur réelle de ces cycles, et leur ısage en astronomie. Commençons par le *Saros;* c'est de outes les périodes des Chaldéens celle qui paroît avoir été

[1] Syncell. p. 17. — Abyden *apud* eumd. p. 38, C.

[2] Syncell. p. 17, A.

[3] Beros. Abyden. et Syncell. *locis cit.*

la plus célèbre dans l'antiquité. Plusieurs auteurs en ont parlé [1]. Mais ils ne s'accordent point sur la quantité d'années dont cette période étoit formée. Voyons s'il est possible de la déterminer aujourd'hui, et de faire connoître par ce moyen quel pouvoit être l'usage de ce cycle.

Le Syncelle nous dit, d'après Bérose, Abydène, Alexandre Poly-Histor, etc que le *Saros* étoit une période de 3600 ans [2]. Nous ne connoissons aucune opération astronomique à laquelle une période de cette espèce puisse s'appliquer. Suidas, auteur contemporain du Syncelle, ou du moins qui lui est peu antérieur, donne au *Saros* une valeur bien différente. Cet auteur dit que c'étoit une période composée de mois lunaires, dont la somme totale donnoit 18 ans et demi [3]. Suidas ne cite aucun auteur ancien pour garant de ce fait, et ne nous apprend point d'après quelle autorité il donne au *Saros* une valeur si différente de celle qu'on vient de voir. En accordant même à Suidas que le *Saros* pouvoit être composée de 222 mois lunaires, on ne voit point de quelle utilité pourroit être une pareille période.

On pourroit soupçonner, il est vrai, qu'il y a erreur dans le texte de Suidas, et qu'au lieu de 222 mois lunaires, on devroit y lire 223. On peut même invoquer un passage de Pline pour appuyer cette conjecture. Pline en effet a eu connoissance d'une période composée de 223 mois lunaires [4]. Dans toutes les éditions antérieures à celles du P. Hardouin, il s'étoit introduit une leçon vicieuse qui avoit empêché sans doute qu'on ne fît attention à la valeur et au mérite de cette période. On ne lisoit autrefois dans le texte de Pline que 222 mois. M. Halley, qui pour avoit été un des grands astronomes de son siècle, n'en étoit pas moins recommandable par sa profonde érudition, est le premier qui se soit aperçu de la leçon fautive des imprimés de Pline. Il proposa la restitution de ce passage vicié, et de lire 223 mois au lieu de 222 [5]. Ce qui n'étoit qu'une conjecture de la part de ce savant homme, s'est trouvé, par les recherches et les découvertes qu'on a faites depuis, être la véritable leçon de Pline [6]. Il n'est donc plus douteux aujourd'hui que Pline a eu connoissance d'une période astronomique composée de 223 mois lunaires synodiques. M. Halley a voulu identifier, d'après Suidas, cette période avec le *Saros* des Chaldéens, et voici la conclusion qu'il en tire.

En démontrant que la valeur du *Saros* devoit être fixée à 223 mois lunaires synodiques, c'est-à-dire, de 29 jours et

[1] Beros. Abyden. Syncell. *locis cit.* — Suidas *in* Σάρος, t. 3, p. 289. — Hesychius *in* Σάρος. — Phavorin, etc.

[2] P. 17, 28 et 39.

[3] *In* Σάρος, t. 3, p. 289.

[4] L. II, sect. 10, p. 79.

[5] Trans. Philos. n°. 194. ann. 1692, p. 535. — Acta Erudit. Lips. ann. 1692, p. 529.

[6] *Voy.* la note du Père Hardouin, *loco cit.*

demi chacun, il en résulte, dit M. Halley, que ce cycle renfermoit près de 18 de nos années; calcul, ajoute-t-il, qui s'accorde assez avec la valeur que Suidas donne au *Saros* [1]. Cette découverte, continue M. Halley, met dans tout son jour l'habileté des astronomes de Chaldée. En effet cette période fournit un moyen très-facile de prédire les éclipses de soleil et de lune entre les limites d'une demi-heure d'erreur seulement [2]. Diodore étoit donc peu instruit, quand il a avancé que les Chaldéens n'avoient qu'une theorie fort imparfaite des éclipses de lune, et qu'ils n'osoient les déterminer ni les prédire [3].

Tel est le raisonnement de M. Halley; mais je crois ses conjectures beaucoup plus ingénieuses que solides. Le témoignage de Suidas n'étant appuyé du suffrage d'aucun auteur de l'antiquité, ne peut balancer celui de Bérose ni des autres écrivains qui donnent 3600 ans au *Saros*. D'ailleurs Suidas assigne à la révolution totale du *Saros*, non pas 18 ans, mais 18 et demi, et l'on sait qu'en astronomie il faut beaucoup moins de six mois pour déranger tout le resultat d'une periode. Enfin Suidas ne donne au *Saros* que 222 mois lunaires, et non pas 223. C'est en vain qu'on veut corriger le texte de cet auteur par celui de Pline. Rien ne nous peut faire soupçonner que ce dernier ait eu en vue le *Saros* des Chaldéens. Je suis persuadé que cette période étoit à la vérité composée d'un certain nombre de mois lunaires; son nom seul l'indique [4]: mais je ne vois pas qu'il soit possible aujourd'hui de déterminer quel étoit précisément ce nombre [5]. Il faut donc abandonner la recherche du *Saros*, puisqu'on ne doit jamais espérer d'en connoître la valeur, et par conséquent l'usage. Passons à l'examen des autres périodes chaldéennes, c'est-à-dire, du *Néros* et du *Sosos*.

La révolution du *Néros* étoit de 600 ans [6]. Indépendamment des auteurs que j'ai déjà cités, Josephe l'historien paroît avoir eu connoissance de cette période. Voici comme il s'exprime, en parlant de la longue durée de la vie des premiers patriarches. « Entre autres vues que Dieu avoit eu, dit-il, en « accordant aux premiers patriarches une vie aussi longue que « celle qui nous est attestée par les livres saints, il vouloit « leur fournir le moyen de perfectionner la géométrie et l'as-

[1] *Suprà, loco cit.*

[2] *Voy.* l'éloge de M. Hallay, Acad. des Scienc. ann. 1742, H.

[3] L. II, p. 145.

[4] Le nom de *Saros*, donné à cette période, suffiroit seul pour prouver qu'elle étoit composée de mois lunaires. Le mot *Saros* en effet répond exactement au Chaldéen *Sar*, qui signifie *menstruus*, ou *lunaris*.

[5] Quand même on accorderoit à M. Halley qu'il faut lire dans Suidas 223 mois lunaires, son raisonnement n'en seroit pas plus juste. M. le Gentil en effet a démontré l'imperfection totale et absolue de cette période si vantée par M. Halley. Acad. des Scienc. ann. 1756, M.

[6] Syncell. p. 17. — Abyden. *apud* eumd. p. 38, C.

« tronomie qu'ils avoient inventées : car, ajoute-t-il, ils n'au-« roient pu prédire avec sûreté *les mouvemens des astres*, s'ils « avoient vécu moins de 600 ans, attendu que c'est en cet « espace de temps que s'accomplit la *grande année* [a] ».

Josephe, comme on le voit, a donc eu connoissance de ce que les anciens appeloient une *grande année*, c'est-à-dire d'une période astronomique qu'il dit avoir été composée de 600 ans. Tout nous porte à croire que c'est du *Néros* des Chaldéens dont Josephe a voulu parler ; car je ne vois aucun autre peuple dans l'antiquité chez lequel une pareille période ait été en usage. Avant que de s'appliquer à développer la propriété de ce cycle de 600 ans, il est à propos d'examiner celle du *Sosos*, attendu que le *Néros* doit son origine au *Sosos*, comme je me flatte de le démontrer.

Les anciens nous disent que le *Sosos* étoit composé de 6[0] années [1]. Cette période, la première sans contredit dont les Chaldéens aient fait usage, étoit fort imparfaite, puisqu'après sa révolution elle ne ramenoit les mois lunaires qu'à un dixième de mois près. On aura donc cherché à la rectifier et à la perfectionner. Il ne fut pas difficile d'en trouver les moyens. En doublant le *Sosos*, c'est-à-dire, en donnant à cette période 120 ans, au lieu de 60, on avoit le retour des mois lunaires à deux dixièmes de mois près. En multipliant ce cycle autant de fois qu'il fut nécessaire pour obtenir les retours précis du soleil et de la lune aux mêmes points du ciel, on parvint à former une période de 600 ans, c'est-à-dire, le *Néros*. Ce dernier cycle, en effet, n'est autre chose que le produit du *Sosos*, ou de la période de 60 ans multipliée par 10. Il n'a pas fallu, comme on le voit, beaucoup de réflexions sur la valeur, et la propriété du *Sosos*, pour en déduire le *Néros* [b].

L'illustre Jean-Dominique Cassini est, je crois, le premier qui ait aperçu le mérite du *Néros*. C'est, au jugement de ce grand astronome, une des plus belles périodes que l'on ait

[a] Voici les termes dans lesquels Josephe s'énonce : Ἅπερ οὐκ ἀσφαλῶς αὐτοῖς προειπεῖν μὴ ζήσασιν ἑξακοσίους ἐνιαυτούς : Διὰ τοσούτων γὰρ ὁ μέγας ἐνιαυτὸς πληροῦται. Antiq. l. 3, c. 3, p. 17.

« Lesquelles choses (c'est-à-dire, la « *géométrie* et l'*astronomie*) ils (les « *patriarches*) n'auroient pu prédire « avec certitude, s'ils avoient vécu « moins de 600 ans ; car la *grande* « *année* s'accomplit en cet espace de « temps. »

Il est aisé de s'apercevoir que Josephe ne s'énonce pas exactement dans ce passage ; car, quoiqu'on voie bien que le verbe προειπεῖν, *prédire*, rapport à l'astronomie dont il est parlé dans la phrase précédente, comme il y est question aussi de la géométrie, cette manière de s'exprimer présente un sens louche et défectueux ; et c'est pour faire entendre la pensée de Josephe, que j'ai ajouté *les mouvemens des astres*, dont on doit supposer qu'il a voulu parler.

[1] Syncell. p. 37. — Abyden. apud eumd. p. 38, C.

[b] Tous ces faits sont beaucoup mieux développés, et exactement démontrés dans un Mémoire de M. Le Gentil. *V.* Acad. des Scienc., ann. 1756, M.

ıcore inventées. Il en en résulte que les années solaires des haldéens étoient chacune de 365 jours, 5 heures 51′ et 36″ [1]. ette période nous fait connoître encore que les astronomes e Chaldée avoient déterminé, à une seconde près, la durée u mois lunaire, aussi exactement que les astronomes modernes l'ont pu faire [2]. En effet 600 années de 365 jours, 5 eures, 51′ et 36″, font 7421 mois lunaires, dont chacun est e 29 jours, 12 heures, 44′ 3″, moins 7 tierces et 18 quartes.)n doit donc regarder les 219146, jours ou, ce qui revient u même, les 7200 mois solaires, qui forment la période dont : parle, comme équivalens précisément à 7421 mois lunaires.)r c'est à cet espace de temps qu'on peut fixer l'époque du etour du soleil et de la lune aux mêmes points du ciel; en un not, le *Néros* des Chaldéens étoit, par rapport aux mois solaires et aux mois lunaires, exactement ce qu'est la période victorienne par rapport au *nombre d'or* et au *cycle solaire* [3].

Il n'est pas possible de déterminer précisément le siècle auquel les astronomes de Chaldée ont inventé et mis en usage le *Néros*. Je me contenterai simplement de faire remarquer que ce cycle devoit être connu et reçu dans la Chaldée quelque temps avant Bérose. Cet historien, comme je le disois il n'y a qu'un moment, s'en étoit servi pour arranger ses calculs chronologiques, et l'on sait que Bérose écrivoit dans le troisième siècle avant Jésus-Christ [4]. Je penserois donc que cette période aura pu être inventée sur la fin de l'empire de Babylone. C'est au surplus la date la plus ancienne qu'on puisse lui donner [5]. On a

[1] Anciens Mém. de l'Acad. des Scienc. t. 8, p. 5.

[2] *Idem. Ibid.*

[3] *Idem Ibid.*

Je suis obligé d'avertir que ce n'est pas au *Néros* des Chaldéens que M. Cassini applique les calculs et les réflexions qu'on vient de lire; c'est à la *grande année* dont parle Josephe. Mais comme cette période me paroît être la même que le *Néros* des Chaldéens, et y avoir un rapport évident, j'ai cru pouvoir transporter et appliquer les recherches de ce grand astronome à cette période dont j'ai déjà dit que l'invention semble être due aux Chaldéens, puisqu'on n'en trouve point de semblable chez aucune autre nation de l'antiquité.

M. Cassini même, pour le dire en passant, a voulu faire remonter jusqu'aux premiers âges l'usage de cette période de 600 ans. Mais Josephe ne le dit point, et quand il le diroit, on seroit toujours en droit de lui objecter qu'il a voulu se prévaloir d'une découverte très-postérieure pour l'appliquer contre toute espèce de vraisemblance à des temps fort antérieurs. En effet, une pareille invention suppose une multitude de connoissances qui n'ont très-certainement pas pu être le partage des premiers âges. Ce qu'on a vu dans la première et dans la seconde époque de notre ouvrage sur l'imperfection où étoit alors l'astronomie, ne souffre pas, je crois, le doute le plus léger sur l'époque de cette période, qui probablement n'a été inventée que dans les derniers temps de la monarchie babylonienne.

[4] Tatian. *advers. Grec.* Orat. p. 273. — Syncell. p. 16, D.

[5] Syncell. p. 207.

Nabonassar régnoit vers l'an 747 avant J. C.

vu ailleurs quelle avoit été, jusqu'au règne de Nabonassar; l'imperfection de l'astronomie dans la Chaldée [1].

Il me reste maintenant à dire un mot du sentiment des écrivains qui ont voulu contester la valeur que j'ai cru devoir assigner au *Saros*, au *Sosos* et au *Néros*. Ils ont prétendu que tous ces différens cycles étoient des périodes formées d'un certain nombre de jours plutôt que d'une certaine quantité d'années. Deux moines Grecs, nommés l'un Annianus et l'autre Panodorus, sont, je crois, les premiers qui aient voulu accréditer ce système [2]. Ils écrivoient l'un et l'autre vers l'an 411 de l'ère chrétienne [3]. Mais une simple réflexion va faire sentir que leurs idées à cet égard ne doivent être d'aucun poids.

Quelle comparaison en effet peut-on faire entre Bérose, qui dit formellement que le *Saros*, le *Néros* et le *Sosos* étoient des périodes d'années, et deux moines Grecs inconnus qui, 700 ans environ après le siècle auquel cet auteur a écrit, veulent faire entendre le contraire, et insinuer que tous ces différens cycles n'étoient composés que d'un certain nombre de jours. Bérose, contemporain d'Alexandre, est né et a vécu dans la Chaldée. A portée de puiser dans les sources originales qui subsistoient encore de son temps, il étoit en état plus que personne de connoître la valeur des périodes qu'il employoit. C'est en un mot d'après les anciens monumens de sa nation, qu'il en a composé l'histoire; histoire que Pline, Josephe, Clément Alexandrin, Eusèbe, le Syncelle et plusieurs autres citent très-souvent dans leurs écrits. D'ailleurs Bérose n'est pas le seul écrivain de l'antiquité qui ait dit que les périodes dont je parle, étoient des périodes d'années. Eusèbe qui étoit si versé dans l'histoire des anciens peuples, l'a reconnu [4]. Josephe, comme on l'a déjà vu, dépose aussi du même fait. On peut joindre à tous ces témoignages celui de Suidas. Il s'accorde avec tous les auteurs que je viens de citer, à dire que ces périodes étoient formées d'un certain nombre d'années [5].

Les deux moines Grecs dont il est ici question, ne s'appuyoient sur aucun monument de l'antiquité pour métamorphoser les périodes dont je parle en cycles de jours. C'étoit de leur part une pure conjecture. Voici, à ce que j'imagine, ce qui pouvoit les avoir portés à proposer cette idée.

Bérose, en composant sont histoire, n'avoit pas oublié qu'il étoit Babylonien. On sait que plusieurs peuples avoient alors la manie de vouloir être regardés chacun comme la plus ancienne nation qu'on connût dans l'univers. L'antiquité de date

[1] *Supra*, 1.er vol. p. 237. — 3.me l. III, c. 2, art. 1, p. 05 et 96.

[2] *Apud* Syncell. p. 34 et 35. — Scaliger, not. *in* Gr. Euseb. Chron. p. 446, Col. B.

[3] *Voy.* les notes du P. Goar *ad* Syncell. p. 33, Col. B.

[4] Syncell. p. 17, 34 et 35.

[5] *In* Σάρος, t. 3, p. 289.

étoit envisagée, dans les siècles dont je parle, comme la distinction la plus glorieuse dont un peuple pût se prévaloir. On ne sauroit concevoir, pour le dire en passant, combien cette folle ambition a fait de tort à la vérité de l'histoire, et quel dérangement elle a causé dans la chronologie des anciens peuples. Les Babyloniens étoient du nombre de ceux qui vouloient se piquer de la plus haute antiquité. A les entendre, ils subsistoient en corps de nation depuis 470000 ans [a]. Bérose s'attacha dans son histoire à soutenir et à faire valoir cette ridicule prétention. Pour y donner quelque couleur, et rendre probables les calculs énormes qu'il présentoit, il prétendit les appuyer sur les périodes astronomiques dont il est ici question. Il imagina en conséquence une suite de rois fabuleux dont les règnes remplissoient la durée prodigieuse de siècles qu'il assignoit à l'empire babylonien [b].

Les moines grecs dont je viens de parler, étoient révoltés et avec raison, des calculs monstrueux que Bérose présentoit dans son histoire. Leur idée fut donc, pour ramener les annales de Babylone à quelque sorte de vraisemblance, de convertir les périodes dont Bérose appuyoit ses calculs, en de simples périodes de jours. Par ce moyen ils croyoient pouvoir tout concilier. Ils blâmoient même Eusèbe de n'avoir pas usé d'une semblable méthode [i]. Mais si ces bons moines avoient réfléchi un moment sur le motif qui animoit Bérose en écrivant, et sur le but que cet imposteur s'étoit proposé, ils auroient reconnu aisément que, quoique ses calculs fussent absurdes et monstrueux, il n'y avoit cependant rien à changer dans la valeur des mesures de temps qu'il avoit employées. La preuve que ces périodes chaldéennes étoient réellement composées d'années et non pas de jours, c'est que Berose s'en étoit servi. Car il auroit travaillé, contre sa propre intention, à découvrir la chimère des Babyloniens sur leur antiquité, si le *Saros*, le *Néros* et le *Sosos* n'eussent été que des cycles de jours.

[a] Diod. l. II, p. 145. Je ferai voir le peu de fondement de cette ridicule prétention dans la Dissertation suivante.

[b] Je traiterai cet objet avec plus d'étendue et de discussion dans la Dissertation suivante.

[i] *Apud* Syncell. p. 34 et 35.

DISSERTATION

Sur les Antiquités des Babyloniens, des Egyptiens et des Chinois.

C'ÉTOIT, comme on l'a vu dans la dissertation précédente, la manie de la plupart des anciens peuples de prétendre faire remonter leur origine à des temps infinis. Les Babyloniens, les Egyptiens et les Scythes étoient ceux qui particulièrement se piquoient de la plus haute antiquité. A les entendre, ils existoient en corps de nation depuis des milliers de siècles. Les Babyloniens se vantoient d'avoir observé le cours des astres depuis 473 mille ans [1], et les Egyptiens depuis cent mille [2]. A l'égard de Scythes, ils se prétendoient plus anciens que les Egyptiens [3]. On pourroit mettre encore dans cette classe les Phrygiens [4] et les Phéniciens [5]. Chaque peuple, en un mot, s'efforçoit autrefois d'entasser siècles sur siècles, et de faire montre de l'ancienneté de son origine. Mais lorsqu'on veut approfondir les fondemens de ces prétendues antiquités, on est fort étonné de voir qu'elles ne portent sur rien de certain ni même de vraisemblable. Il y a plus, On voit que tous ces énormes calculs sont d'une invention assez moderne.

Il ne paroît pas en effet que, jusqu'au temps des conquêtes d'Alexandre, les annales des Babyloniens, ni même celles des Egyptiens remontassent bien haut. C'est un fait qu'il est facile de prouver par le témoignage d'Hérodote, de Ctésias, de Xénophon, de Platon, d'Aristote, et en un mot de tous les auteurs qui ont écrit avant les conquêtes d'Alexandre.

Il est bien souvent question des Babyloniens dans Hérodote. Il avoit même voyagé chez ces peuples. On ne trouve cependant dans ses écrits nul vestige de cette prodigieuse antiquité dont les Babyloniens, au rapport d'écrivains beaucoup plus récens, se vantoient. Au contraire il ne donne que 520 ans de durée à l'empire assyrien, qu'on sait avoir été autrefois confondu avec l'empire babylonien; et il n'y a pas d'apparence qu'Hérodote en parlât autrement dans son histoire particulière de l'Assyrie. Car nous ne voyons pas qu'aucun écrivain se soit jamais appuyé sur cet ouvrage pour faire remonter plus haut, l'origine de la monarchie assyrienne.

Ctésias écrivoit peu de temps après Hérodote. *On sait qu'il*

[1] Diod. l. II, p. 145.
[2] Augustin. *de* Civit. Dei, l. XVIII, c. 40.
[3] Justin. l. II, c. 1, p. 56.
[4] Herod. l. III, n. 2.
[5] Syncell. p. 17, D.

fait un fort long séjour dans la Perse. Cet auteur, celui
ute l'antiquité qui ait assigné à l'empire assyrien la plus
e durée, ne la fait monter cependant qu'à un peu plus
lle quatre cents ans [1].
nophon, qui a eu tant de fois occasion de parler des Assy-
et des Babyloniens, ne dit rien qui puisse donner à penser
e son temps on regardât l'origine de ces peuples comme si
gieusement ancienne. On doit tirer la même induction des
de Platon et de ceux d'Aristote. L'un et l'autre de ces
sophes parlent souvent des Assyriens et des Babyloniens;
il n'est fait nulle mention dans leurs écrits de ces milliers
cles dont j'examine ici l'existence et la réalité. On voit
e à l'égard d'Aristote qu'en général il étoit assez porté à
re au rang des fables tout ce qu'on débitoit sur l'histoire
yrie et de Babylone [2]. Enfin, je le répète, on ne trouve
trace de ces antiquités chimériques dans les auteurs qui
précédé les conquêtes d'Alexandre.
crois en pouvoir dire à-peu-près autant des antiquités
tiennes. Quelques auteurs, comme on vient de le voir,
ient d'une durée de cent mille ans. Platon cependant
dit que du temps de Solon ceux des prêtres égyptiens
e prétendoient le mieux instruits des antiquités de leur
n, n'en faisoient remonter l'origine qu'environ à neuf
ans [3]. Hérodote voyagea en Egypte cent ans environ
Solon. Cet espace de temps avoit suffi pour donner à la
é et à l'erreur lieu de faire du progrès. Il rapporte en
que de son temps les prêtres de Thèbes donnoient à la
e de leur monarchie 1,1340 ans [4]. Ces deux calculs, tels
Platon et Hérodote les présentent, sont certainement de
coup trop forts. Il y a de l'erreur, et nous en explique-
la cause dans un moment. Néanmoins quelle compa-
on peut-on faire entre cette durée et celle dont, au rap-
de quelques écrivains postérieurs, les Egyptiens se van-
nt? Il est donc prouvé par le témoignage de la plus haute
e la plus saine antiquité, que c'est dans les temps modernes
ement que les Babyloniens et les Egyptiens ont commencé
ire parade de ces milliers de siècles dont j'ai parlé ci-dessus.
agit maintenant d'indiquer la source, et de marquer l'é-
ne de ces ridicules prétentions.
érose d'un côté, et Manéthon de l'autre, sont incontes-
ement les auteurs, et si on peut le dire, les fabricateurs
toutes ces merveilleuses antiquités. Ce n'est en effet que
uis la publication de leurs ouvrages qu'on commence à
ver dans les auteurs anciens des traces de cette durée
essive attribuée à la monarchie des Babyloniens et à celle

[1] Diod. l. II, p. 142.
[2] *De* Rep. l. V, c. 10, p. 404, E.
[3] *In* Tim. p. 1044.
[4] L. II, n. 142.

des Egyptiens. Bérose, prêtre chaldéen, écrivoit environ l'an 280 avant J. C., un peu avant le règne d'Antiochus Théo Manéthon, prêtre d'Egypte, étoit contemporain de Bérose puisqu'il dédia son histoire à Ptolémée Philadelphe, qui monta sur le trône d'Egypte l'an 284 avant l'ère chrétienne. Il est assez vraisemblable néanmoins que l'ouvrage de Manéthon n'a paru qu'après celui de Bérose. Je serois même porté à croire avec le Syncelle que Manéthon n'a songé étendre la durée de l'empire égyptien qu'à l'imitation de Bérose et pour ne pas faire paroître sa nation trop moderne en comparaison des Babyloniens [3]. Disons encore que Bérose et Manéthon avoient écrit en grec, circonstance qui n'est point à négliger dans la question que nous agitons, comme on le verra dans un moment. Reste à développer les motifs qui ont pu déterminer ces deux écrivains à fabriquer la chronologie monstrueuse qui résultoit de leurs annales, ou pour mieux dire, de la simple catalogue des rois qu'ils disoient avoir occupé le trône d'Egypte et de Babylone; car, ainsi que je le démontrerai plus bas, Bérose et Manéthon, pour appuyer leurs chimères ne produisoient point d'autres titres qu'une simple liste de rois.

Je crois, sans hésiter, pouvoir attribuer à une vanité mal entendue cette antiquité incroyable à laquelle Manéthon et Bérose faisoient remonter l'origine de leur nation. Dans le temps que ces deux écrivains composèrent leurs annales, les Egyptiens et les Babyloniens étoient également soumis à la domination des Grecs. Bérose et Manéthon cherchèrent vraisemblablement à se dédommager par la prééminence d'origine et par le mérite de l'ancienneté, de l'avantage réel que les Grecs avoient alors sur les peuples de l'Asie et de l'Egypte. Car selon que je l'ai déjà fait remarquer plus d'une fois, on étoit alors fort jaloux de l'ancienneté d'origine. Chacun vouloit s'en attribuer la préférence: c'étoit à qui dateroit de plus loin. Bérose et Manéthon, en choisissant la langue grecque préférablement à leur langue naturelle pour écrire leurs histoires, vouloient donc mettre les Babyloniens et les Egyptiens à portée de reprocher à leurs vainqueurs la nouveauté d'origine, en opposant au peu d'étendue qu'avoit l'histoire de ces habitants de l'Europe, des milliers des siècles [4].

Mais il faut en convenir, le stratagême dont ils usèrent étoit bien grossier, et ne pouvoit faire illusion qu'à des peuples aussi peu instruits de l'antiquité que l'étoient les Grecs. Voici le moyen qu'employa Bérose pour attribuer à sa nation une durée de 473000 ans. Les astronomes de Chaldée avoient imaginé certains cycles pour déterminer le retour périodique

[1] Tatian. *advers.* Græc. Orat. p. 273.
[2] Syncell. p. 16.
[3] Syncell. p. 16.
[4] *Idem. Ibid.*

stres aux mêmes points du ciel. Ces cycles, comme on dans la dissertation précédente, embrassoient plusieurs s. Que fit Bérose ? Pour établir l'antiquité qu'il vouloit er à sa nation, au lieu de dire qu'un roi avoit régné d'années, il dit qu'il avoit régné pendant tant de *saros*. ainsi qu'il fit monter la durée des règnes des dix premiers Babyloniens à 4 6000 ans [1]. De pareils calculs annon- assez par eux-mêmes ce qu'on en doit penser. Leur peu raisemblance a frappé même les auteurs payens. Voici ment Diodore de Sicile s'en explique. « On n'ajoutera s aisément foi, dit-il, à ce que les Chaldéens avancent sur ncienneté de leurs premières observations astronomiques; c ils disent qu'elles ont commencé 473 mille ans avant le ssage d'Alexandre en Asie [2]. » Joignons au témoignage de lore celui d'Epigènes, que Pline assure avoir été un au- d'un très-grand poids [3]. Cet Epigènes, qui écrivoit vrai- blablement sous Auguste, assuroit que les observations onomiques des Chaldéens ne remontoient pas au-delà de ans [3]. On voit donc que les bons esprits de l'antiquité ne profane ont eu assez de critique pour sentir l'imposture Bérose.

Cet auteur avoit cependant cherché à étayer ses calculs du ux qu'il lui avoit été possible. Afin de leur donner plus crédit, il se vanta d'avoir trouvé à Babylone des mémoires remontoient à 150 mille ans d'antiquité [4]. Cependant, lgré cette belle découverte, Bérose n'avoit pu parvenir à nplir par des faits et par des événemens détaillés, l'espace 'il prétendoit s'être écoulé depuis la fondation de la monar- ie babylonienne jusqu'à Nabonassar, qui ne monta sur le ne que l'an 747 avant J. C. C'en étoit assez pour rendre is que suspect tout ce que Bérose vouloit faire remonter au -là de cette époque. L'imposture a ses ressources, et ne anque pas ordinairement de défaites. Pour se tirer d'un pas embarrassant, et afin de justifier le vide immense que ésentoit l'histoire de Babylone, Bérose avança que Nabonassar ıtêté d'un fol orgueil, et dans l'idée de passer chez la pos- rité pour le premier souverain de Babylone, avoit supprimé us les monumens historiques de sa nation [5]. C'est ainsi que érose crut pouvoir justifier les lacunes et le manque de faits l'on étoit bien en droit de lui reprocher.

Les imposteurs sont sujets à se décéler eux-mêmes. D'un ôté Bérose s'excuse du vide qu'on trouve dans son histoire, ur ce que Nabonassar avoit détruit tous les monumens des rois es prédécesseurs, et de l'autre il assure avoir trouvé à Baby-

[1] Syncell. p. 17, 18 et 39.
[2] L. II, p. 145.
[3] *Epigenes gravis auctor imprimis*, . VIII, sect. 57, p. 413.
[3] *Apud* Plin. *loco cit.*
[4] Syncell. p. 14 et 28.
[5] *Apud* Syncell. p. 207.

lone des mémoires qui remontoient à 150 mille ans d'an quité. L'un de ces deux récits est, certainement faux et c trouvé. Disons mieux : La suppression de tous les monume historiques des Babyloniens, faite par Nabonassar, est un co imagine par Bérose pour colorer l'impossibilité où il s'e trouvé de remplir d'une manière satisfaisante les temps an rieurs au règne de ce Prince. Mais c'est trop insister sur chimère inconnue, selon que je l'ai déja dit, à la plus ha et à la plus saine patrie de l'antiquité. Il paroît au contra prouvé que les Babyloniens ont été fort peu soigneux d'écr leur histoire. Leurs observations astronomiques ont même fort inexactes jusqu'au règne de Nabonassar. C'est depuis monarque seulement que les Babyloniens ont commenc mettre quelque ordre dans leur chronologie, et à écrire exac tement la date et la suite de leurs observations célestes. Ces faits paroissent constans, non-seulement par le témoigna des anciens historiens, mais encore par celui des plus célè astronomes de l'antiquité. Hipparque, Timocharès, Aristy Ptolémée, etc., qui avoient examiné avec beaucoup de s les monumens des anciens peuples, ne parlent d'aucune obser vation astronomique antérieure au règne de Nabonassar [1].

Discutons à présent la source des antiquités égyptiennes. E n'est ni plus pure ni plus authentique que celle des antiquité Babyloniennes. Elle ne remonte pas même absolument aus haut. C'est, comme je crois l'avoir déjà prouvé, Manéthon qui en est incontestablement l'auteur [3]. Ce prêtre égyptien, pour donner couleur à ses impostures, a employé un art artifice que celui dont Bérose avoit fait usage; mais il n'est pas plus difficile d'en découvrir le foible.

Les Egyptiens, ainsi que la plupart des anciens peuples, prétendoient avoir été gouvernés originairement par les Dieux. Manéthon profita de cette opinion populaire pour établir les antiquités de sa nation. Selon lui l'Egypte avoit d'abord été gouvernée par un grand nombre de Dieux [4], dont quelques-uns avoient regné chacun plus de 1200 ans [5]. Manéthon faisoit même une époque particulière du règne de Vulcain, le premier de ces Dieux qui, selon sa chronique, avoit gouverné l'Egypte pendant neuf mille ans [6]. C'est d'après ce calcul sans doute, que Diodore a dit que les Egyptiens assignoient au règne des Dieux un espace de 18 mille ans [7]. Encore le terme est-il modeste, car selon d'autres chroniques, le soleil, auquel on faisoit honneur d'avoir gouverné le premier l'Egypte, y avoit régné pendant 30 mille ans [8]. Ce règne des Dieux étoit,

[1] Syncell. p. 207.
[2] Marsh. p. 474. — Stanley *de* Chald. Philos. sect. 1, c. 1, p. 1110.
[3] *Suprà*, p. 236 et 236.
[4] Syncell. p. 18.
[5] Diod. l. 1, p. 30.
[6] Syncell. p. 18.
[7] L. 1, p. 53.
[8] Syncell. p. 51.

comme on le sent, une ressource excellente pour allonger la durée de l'empire égyptien autant qu'on le jugeoit à propos. Car je l'ai déjà dit, les uns la portoient à cent mille ans [1], d'autres à 48863 [2]; quelques-uns à 36525 [3], et enfin à 23 mille à 23 mille, à 10 mille, etc. [4]. Il est vrai que les prêtres égyptiens, pour autoriser leurs mensonges, avançoient que depuis l'origine de leur monarchie ils avoient observé 373 éclipses de soleil, et 832 de lune [5]. Mais la réflexion que j'ai faite ci-dessus sur le peu de ressources qu'Hipparque, Ptolémée, etc., avoient trouvées dans les mémoires astronomiques des Babyloniens, suffit pour détruire toutes ces fausses allégations. On n'a point connu en effet dans l'antiquité de plus anciennes observations que celles des Babyloniens [6]. Elles ne remontoient néanmoins qu'environ à l'an 747 avant l'ere chrétienne [7].

Le second moyen que Manéthon mit en œuvre pour allonger la durée de la monarchie égyptienne étoit un peu moins grossier que celui dont je viens de parler. On a vu ailleurs qu'originairement l'Egypte, de même que toutes les autres contrées de l'univers, avoit été partagée en plusieurs petits états [8]. Au lieu de nous instruire de ce fait, et de nous donner séparément la liste des princes qui avoient régné en même temps sur les différentes parties de l'Egypte, Manéthon trouva plus à propos de réunir le tout dans un seul et même catalogue. Il voulut en conséquence faire croire que chacun de ces princes avoit régné successivement sur toute l'Egypte. C'est ainsi que cet imposteur parvint à fabriquer cette liste étonnante de dynasties successives dont parlent quelques auteurs qui ont écrit depuis Manéthon. Mais il y a long-temps qu'on s'est aperçu de l'artifice, et qu'on en a donné la preuve d'une manière qui ne souffre point de réplique [9]. On sait enfin que Manéthon n'avoit imaginé toute cette belle chronologie qu'à l'exemple et à l'imitation de Bérose [10].

Parlons maintenant des 11,340 ans que, selon Hérodote, les prêtres d'Egypte donnoient à la durée de leur monarchie. On voit d'abord qu'il y a une grande différence entre ce calcul et

[1] AUGUST. *de* Civit. Dei, l. XVIII, c. 40.

[2] DIOG. LAERT. *in* Prœm. segm. 2.

[3] SYNCELL. p. 51, C.

[4] DIOD. l. I, p. 53, 30, 26 et 28.

[5] DIOG. LAERT. *loco cit.*

[6] SIMPLICIUS *in* lib. I, Aristotel. *de* Cœlo. fol. 37. *Recto. in* l. II, fol. 117, *verso.*

[7] MARSH. p. 474.

[8] *Suprà*, 1.me vol. p. 29.

[9] MARSH. p. 23, 25 et 29. — PEZRON, Antiq. des temps, c. 13, p. 165. — NEWTON, Chronol. des Egypt. p. 216, 217 et 277. — LENGLET, Méthode, t. I, p. 173. — Acad. des Inscript. t 19, p. 14, 15, 17, 23, 24 et 29.

Observons qu'il n'est fait aucune mention de ces prétendues dynasties dans Hérodote, le plus ancien historien qui nous soit resté de l'antiquité profane, et qui d'ailleurs paroît si bien instruit de l'histoire d'Egypte. Il ne paroît pas même avoir connu le mot de *dynasties*. Il n'en est point aussi question dans Diodore.

[10] SYNCELL. p. 16.

celui qui est énoncé dans Platon, puisque selon ce philosop
les Egyptiens du temps de Solon ne comptoient qu'environ n
mille ans d'antiquité ; et cependant il ne s'en est écoulé c
cent de Solon à Hérodote. Mais je l'ai déjà dit, ce dernier ca
même pêche encore beaucoup du côté de la fidélité et de l'ex
titude. Quelques réflexions fort simples suffiront, je cro
pour démontrer le peu de créance qu'on doit y ajouter.

Ressouvenons-nous de cet entêtement que les Egyptiens o
eu de tous les temps pour l'ancienneté de leur origine [1], et d
l'affectation qu'ils avoient d'en faire parade [2], surtout vis-à-
des Grecs [3]. Ce principe posé, tout nous porte à croire que le
pr[illegible]es d'Egypte n'auront pas manqué l'occasion de presen
a[illegible]lon et a Hérodote des calculs propres à soutenir leur ri
cule prétention. Il leur étoit bien facile au surplus d'en impos
sur cet article. Les Grecs en général n'étoient pas disposés
contredire les Egyptiens. D'ailleurs les anciens peuples s'appl
quoient peu aux discussions chronologiques. Chacun avo
autrefois beau jeu pour débiter sur son origine les fables e
contes les plus absurdes.

La plus légère attention néanmoins auroit suffi à Héro
pour lui faire sentir que la narration des prêtres égyptiens
détruisoit d'elle-même. Ils comptoient en effet depuis leur pre
mier roi jusqu'à Séthon 341 générations, 341 rois, et 341 pon-
tifes [4]. Un pareil concours n'est pas dans l'ordre de la natur
il ne falloit donc pas beaucoup de critique pour s'apercevo
combien un tel fait étoit contradictoire. Mais, je l'ai déjà d
Les Grecs n'y regardoient point de si près, surtout vis-à-vis
Egyptiens. Au surplus, il n'y a pas même d'apparence qu'on
été originairement en état de tenir un compte exact de la du
des premiers règnes, eu égard au peu de soin et même
moyens qu'avoient les premiers peuples de conserver exac-
ment le souvenir des événemens [a].

J'ajouterai qu'à l'égard des Egyptiens en particulier, le
anciennes annales devoient être fort en désordre. L'histoire
permet pas d'en douter. On y voit que, lorsque Cambyse
de Cyrus se fut rendu maître de l'Egypte, il persécuta les p
tres, c'est-à-dire, les savans du pays, et fit mettre le feu a
temples [5]. C'étoit, comme on ne l'ignore pas, dans ces édi
que les Egyptiens conservoient leurs annales, dont le dé
étoit confié aux prêtres [6]. Qu'on juge du degré de certit
que, depuis cet événement, l'histoire d'Egypte a pu mérit

[1] Herod. l. II, n. 2.
[2] Isaïe, c. 19, v. 11.
[3] Plat. *in* Tim. p. 1043 et 1044.
[4] Herod. l. II, n. 142.
[a] *Voy.* ce que j'ai dit sur ce sujet dans le chapitre où je traite de l'origine de l'écriture, 1.er vol. l. II, c. 6.

[5] Herod. l. III, n. 29 et 37. — Di
l. I, p. 55. — Plin. l. XXXVI, sect.
p. 735. — Strabo, l. XVII, p. 1[illegible]
[6] Plato, p. 1043. — Diod. l. I, p.
84; l. XVI, p. 122. — Stagir.
40, B.

Artaxercès-Ochus y donna par la suite une atteinte pour le moins aussi funeste. Ce prince fit enlever et transporter en Perse tous les exemplaires des archives sacrées [1]. Bagoas, un de ses eunuques, procura, dit-on, quelque temps après aux prêtres la permission de les racheter. Mais ce dernier fait me paroît fort suspect. Il pourroit bien n'avoir été inventé que pour donner quelque apparence de vérité aux antiquités égyptiennes, en voulant faire croire qu'elles étoient appuyées sur des monumens authentiques, tels que les archives sacrées qui contenoient toute l'histoire de la nation. Quoi qu'il en soit, en supposant même que ces anciens dépôts aient été rendus aux Egyptiens, on sent qu'ils ne l'auront pu être qu'en assez mauvais état. Ceux qui les enlevèrent n'avoient vraisemblablement pas pris toutes les précautions nécessaires pour que ces manuscrits ne souffrissent pas de leur transport en Perse, et ils durent s'altérer encore lorsqu'on les retransporta de Perse en Egypte. Tous ces voyages devoient immanquablement avoir gâté et endommagé considérablement les anciens registres.

Enfin, et c'est ici une réflexion à laquelle je ne vois pas qu'on puisse rien opposer de solide, si les Babyloniens et les Egyptiens avoient conservé des mémoires aussi précis et aussi exacts qu'ils vouloient le persuader, pourquoi règne-t-il tant de confusion et d'incertitude dans leur chronologie? Pourquoi les calculs, que présentent les écrivains de l'antiquité, diffèrent-ils les uns des autres au point excessif qu'on a vu? Pourquoi enfin les annales de Babylone et de l'Egypte n'offroient-elles pendant des milliers de siècles que de simples catalogues de rois, sans rapporter d'ailleurs le moindre événement, le moindre fait? Mais, dira-t-on, la plupart de ces rois ont été des princes fainéans, dont les actions ne méritoient pas d'être transmises à la postérité. Soit; mais sous ces rois fainéans il a dû nécessairement arriver des événemens, surtout pendant une aussi longue suite de siècles que celle dont il est ici question. D'où vient le silence profond qu'on remarque à cet égard dans les histoires d'Egypte et de Babylone; histoires qui rapportent néanmoins le nom de tous ces souverains, et même la durée précise de chacun de leurs règnes? La mémoire des principaux événemens arrivés sous ces règnes n'étoit-elle pas incomparablement plus aisée à retenir que les noms de tant de souverains, et surtout que le nombre d'années qu'ils étoient dits avoir occupé le trône? Une comparaison va faire sentir toute la force de cette objection.

On reproche, par exemple, aux derniers rois de la Race Mérovingienne d'avoir passé leur vie dans une honteuse oisiveté, qui les a fait même surnommer les *rois fainéans*. Le détail de leurs actions nous est aujourd'hui entièrement inconnu. La durée précise de la plupart de leurs règnes souffre même beau-

[1] Dioo. l. xvi, p. 122.

coup de difficultés. On n'ignore pas néanmoins les princip événemens qui se sont passés alors dans la France. On perd est vrai, les monarques de vue, mais on voit agir leurs ma du palais. L'histoire de France fournit en un *mot* sous règnes obscurs le détail de plusieurs événemens, *tels*, exemple, que des batailles, des fondations de monastèr des dissensions, des troubles, des actes, etc. Il n'en e pas de même des chroniques égyptiennes et babyloniem On y trouvoit les noms de quantité de rois, *et la* durée prec de leurs règnes; mais du surplus, nul détail, *nulle* men des événemens arrivés alors en Egypte ou à Babylone. Ce seule réflexion suffit, je crois, pour démasquer l'impos de Bérose et de Manéthon. Il n'est pas malaisé de forger hasard une liste de rois, et d'assigner à leurs règnes telle dur qu'on le juge à propos : mais il n'est pas aussi facile d'arrang une suite d'événemens non interrompus, relatifs les uns a autres, liés enfin, et continués pendant des milliers de siècl Aussi voyons-nous que les bons esprits de l'antiquité ont été premiers à tourner en ridicule ces chroniques fabuleuses qui présentoient aucun fait, aucun événement.

Cicéron s'en explique dans les termes les plus formels Diodore n'y ajoutoit nulle foi [1]. Aristote, à ce qu'il paroît n'étoit rien moins que convaincu de cette haute antiqui dont les Égyptiens aimoient tant à faire parade [2]. Plutarque combat formellement [3]. Varron, l'un des plus savans homm qui aient peut-être jamais paru, ne faisoit remonter l'origin de ce peuple qu'à un peu plus de 2000 ans avant le temps aqu il écrivoit [4], c'est-à-dire, à l'an 2120 environ, avant l'ère chr tienne. Hérodote lui-même ne semble pas avoir ajouté m grande croyance aux 11,340 ans dont lui parloient les prêtr d'Egypte. J'en juge ainsi par la manière dont il en use à l'égar des successeurs de Ménès, qu'il dit avoir été le premier so verain de l'Egypte. Il passe une suite de rois au nombre 330, en avertissant qu'il ne s'y arrête pas [5]. Hérodote, sa doute, regardoit cette liste comme apocryphe et controuvée d'autant mieux que de l'aveu même des prêtres égyptiens, ne trouvoit dans toute la durée des règnes de ces prétendus ro aucun événement dont il fut possible de parler [6]. Diodore en usé à-peu-près de même. De 470 rois et 5 reines, que l annales disoient avoir occupé successivement le trône [7], il

[1] *Contemnamus etiam Babylonios... .... Condemnemus inquam hos, aut stultitiæ, aut vanitatis, aut imprudentiæ, qui CCCCLXX, millia annorum, ut ipsi dicunt, monumentis comprehensa continent et mentiri judicemus, nec sæculorum reliquorum judicium, quod de ipsis futurum sit pertimescere.* De Divin l. I, n. 109.

[2] L. I, p. 30; l. II, p. 145.

[3] Météréolog. l. I, c. 14, p. 547. D

[4] *In* Numa, p. 72, B.

[5] *Apud* Augustin. *de* Civit. Dei, xviii, c. 40. — *Voy.* aussi A. Gel l. xiv. c. I, p. 633.

[6] L. II, n. 100, 101 et 102.

[7] *Ibid.* n. 101.

[8] L. I, p. 53.

que de quinze ou seize. Enfin, je le répète, on voit bien nent que, ni Hérodote ni Diodore n'ont pu extraire des es égyptiennes une suite de faits capables de remplir seule l'espace de temps qu'on sait s'être écoulé depuis le déluge à la destruction de l'ancien empire égyptien par Cam- . Cette réflexion tombe encore plus fortement sur les ités des Babyloniens. On aperçoit dans leur histoire des es et un vide encore plus immense. Il ne reste même monument de ces peuples; au lieu que les obélisques, yramides et les ruines de quantité d'autres grands édifices ent encore aujourd'hui que les Egyptiens ont subsisté fois avec éclat.

i vu au reste quelques personnes prétendre que la cons- ion des monumens dont je viens de parler, supposoit né- irement que la monarchie égyptienne devoit avoir sub- pendant un très-grand nombre de siècles. Je suis bien né, je l'avoue, d'être d'un pareil sentiment. Il n'a point des milliers de siècles pour parvenir à élever ces monu- s de beaucoup trop vantés. Une simple réflexion va, je s, nous en convaincre.

es Incas, c'est-à-dire les premiers souverains du Pérou, ent construit quantité d'ouvrages, dont plusieurs égalent, ne surpassent pas même les plus fameux monumens égyp- s. Je mettrai dans ce nombre les deux chemins qui condui- nt de Cusco à Quito; l'un pratiqué à travers les rochers et précipices des montagnes de la cordilière, et l'autre le long a côte de la mer, sur un sable mouvant, pendant près de lieues de pays; le temple du soleil, la citadelle et le palais Cusco, une autre maison royale dont les ruines se voient ore aujourd'hui auprès de Cannar [2], l'ancien temple de ambé [3], une grande quantité de canaux, dont un entre res avoit 12 pieds de profondeur, et plus de 120 lieues de gueur, etc [4]. On peut bien comparer, pour la grandeur travail, pour la difficulté et pour la dépense, ces monu- ns aux obélisques, aux pyramides, aux temples et aux palais l'Egypte. La monarchie fondée par les Incas n'a subsisté endant qu'environ 350 ans sous 13 rois [5]. Je pourrois parler si des souverains du Mexique, qui ont pareillement exécuté ouvrages surprenans [6], et dont l'empire néanmoins n'a pas sisté aussi long-temps que celui des Incas.

Voy. la Chronologie de Newton.

[1] Garcilasso de la Véga, Hist. des as, l. IX, c. 13; l. III, c. 20, 21, . — Voyage de Coréal, t. I, p. 4 et 365. — Acosta, Hist. des Ind. cidend. l. VI, c. 14. — Hist. gén. Voyages, t. 13, p. 571 et 579. — st. des Incas, t. I, p. 264, 265, 2 et 293.

[3] Journal des Sav. Juin, 1757, p. 351.

[4] Voyage de D. Ant. d'Ulloa, t. I, p. 422. — Hist. des Incas, t. I, p. 166 et 167.

[5] Acosta, Hist. Nat. des Ind. l. VI, c. 19, fol. 300, *verso*.

[6] Hist. gén. des Voyages, t. 12, p. 430, etc. — Gemelli, t. 8.

Les monumens élevés par les premiers habitans de l'Eg ne peuvent donc servir en aucune manière à prouver l'a quité de ces peuples. On peut d'autant moins les alléguer q selon toutes les apparences, ils auront été exécutés en fort de temps. L'Egypte étoit autrefois extrêmement peuplée : c un de ces faits qu'il n'est pas possible de révoquer en do Tous les écrivains de l'antiquité s'accordent à l'attester [1]. C même à la faveur de cette multitude immense d'habitans q selon leur témoignage, les anciens monarques d'Egypte s parvenus à élever la quantité de monumens qui ont rendu empire si célèbre [2]. D'après cette réflexion, on sent aisém que les Egyptiens ont pu terminer en très-peu d'années le plus fameuses entreprises. Ils employoient jusqu'à trois c mille hommes à la fois pour exécuter un ouvrage [3]. Tel a été en général le goût de tous les anciens peuples : ils vouloie jouir promptement. Bérose dit que le superbe palais de Bab lone avoit été bati en quinze jours [4]. Les Chinois n'ont em ployé que cinq ans à perfectionner leur grande muraille [5]. On pourroit citer plusieurs autres exemples d'entreprises immenses exécutées en très-peu de temps par les orientaux [6]. Il en aura été certainement de même chez les Egyptiens. Ainsi leurs obélisques, leurs pyramides, leurs palais, leurs temples, etc. ne peuvent en aucune manière autoriser les conjectures qu'on voudroit tirer de ces monumens pour établir l'antiquité de l'empire des Egyptiens. Toutes ces allégations tombent d'elles-mêmes. Les faits qu'on vient de lire les détruisent absolument.

Il me paroît même démontré que les Egyptiens n'avoient guères plus de connoissance de l'architecture, de la sculpture et des beaux arts en général, que les Péruviens et les Mexicains. Par exemple, les uns et les autres ignoroient également le secret de construire des voûtes [6]. Ce qui nous reste en ouvrages de fonte ou de sculpture exécutés chez tous ces peuples, est également maussade et incorrect. Je crois cette observation absolument essentielle. En effet, ces sortes de connoissances ne peuvent s'acquérir que par la longueur du temps. La monarchie égyptienne, quoique de beaucoup plus ancienne, a continuée pendant beaucoup plus de siècles que celle des Perus

[1] *Voy.* les Mém. de Trév. Janvier. 1752, p. 32, etc.

[2] Diod. l. 1, p. 36 et 37.

[3] Herod. l. II, n. 124. — Diod. l. 1, p. 73. — Plin. l. xxxvi, sect. 14 et 17.

[4] *Apud* Jos. antiq. l. x, c. 11, *sub fin.* Ce fait, sans doute, est exagéré; mais il prouve toujours l'usage constant dans l'Asie d'employer très-peu de tems à la construction des ouvrages les plus immenses.

[5] Martini, Hist. de la Chine, l. vi, t. 2, p. 40 et 41.

[5] *Voy.* Hist. gén. des Huns, p. M. de Guignes, t. 4, p 208 et 209

[6] *Suprà*, 3.me vol. pag. 64 et 65. — Acosta, *loco cit.* fol. 292, *verso.* — Hist. gén des Voyages, t. 13, p. 580. — Garcilasso de la Vega, l. vii, c. 11, t. 2, p. 192. — Hist. des Incas, t. 1, p. 167. — Mém. de l'Acad. de Berlin, t. 2, ann. 1746, p. 448, 451 et 452.

…xicains, n'a pas subsisté néanmoins assez long-
…s pour que ces peuples pussent acquérir les lumières et les
… qui leur ont toujours manqué dans quantité de
…s. Les Egyptiens même, ainsi que les Péruviens
…ns étoient privés de certains arts, auxquels leur
…rente et l'habitude surtout où nous sommes d'en
…he de faire attention, mais dont l'invention ce-
…t plus d'honneur à l'esprit humain, que tous les
…onumens dont je viens de parler.

…oit encore moins à établir l'antiquité prétendue des
…r les progrès que ces peuples avoient faits dans les
…ctes. Leurs connoissances à cet égard étoient des
…ites. On peut se rappeler les détails dans lesquels je
… ce sujet dans l'article des sciences [1]. Un seul
…ffit pour se convaincre du peu d'étendue de leurs
…. Du temps d'Hérodote, c'est-à-dire, environ l'an
…ère chrétienne, les astronomes d'Egypte ne savoient
… que la durée de l'année solaire est de plus de 365
…a peut juger par ce fait, qui est bien certain et bien
…ent prouvé, du progrès que les anciens habitans de
… avoient fait dans les sciences exactes. Enfin, et c'est
…flexion sur laquelle on ne peut trop insister; près de
…vant J. C., Démocrite et plusieurs autres philosophes,
…enoient que le monde avoit eu un commencement,
… attachés à en prouver la nouveauté par tous les
… que l'histoire et la critique pouvoient leur fournir.
…oit pas néanmoins qu'on ait jamais entrepris de les réfu-
…dement [3]. Rien cependant n'eût été plus facile, si les
…ues antiquités des Babyloniens et des Egyptiens eussent
…ur quelque fondement raisonnable.

…sons par jeter un coup d'œil sur les antiquités des
…s. Elles ne nous occuperont qu'un moment. Ces peuples,
…pport de Trogue-Pompée et de Justin son abréviateur,
… reconnus pour être d'origine plus ancienne que les Egyp-
…[4]. Les Scythes cependant ne comptoient du temps d'Hé-
…e que mille ans d'antiquité [5].

…peut au surplus parfaitement bien appliquer aux antiqui-
…hinoises les réflexions que je viens de faire sur les antiquités
… Egyptiens et des Babyloniens. Selon les idées populaires des
…ois l'origine de cette nation remonteroit à des milliers de
…les. Je dis selon les idées populaires, car les savans de la
…me sont les premiers à se moquer de cette antiquité fabu-
…se et à l'abandonner [6]. Cette prétention même n'est pas

[1] *Suprà*, 2.me vol. l. III, c. 2; 3.me l. I. III, c. 2, art. 2.
[2] *Suprà*, p. 88 et 89.
[3] JACQUELOT, Dissertation sur l'existence de Dieu, t. 1, p. 265, etc.
[4] L. II, c. 1, p. 69.
[5] L. IV, n. 5 et 7.
[6] MARTINI, Hist. de la Chine, t. 1, p. 7. — Lettr. édif. t. 21, p. 119 et 120. — Hist. des Huns, par M. de GUIGNES, t. 1, première partie, p. 2 et 3.

fort ancienne à la Chine; elle est née dans des temps assez r
dernes [1], autre conformité avec les antiquités égyptiennes
babyloniennes, inconnues, comme je l'ai fait voir, aux p
anciens et aux plus savans écrivains de la Grèce et de Ro
D'ailleurs, quel fonds peut-on faire sur la certitude de
chronologie chinoise pour les premiers temps, lorsqu'on v
ces peuples avouer unanimement qu'un de leurs plus gra
monarques, ennemi par intérêt des traditions anciennes et
ceux qui pouvoient les savoir, fit brûler tous les livres q
ne traitoient, ni d'agriculture, ni de médecine, ni de divi
tion, anéantit tous les monumens, et s'attacha pendant pl
sieurs années à détruire tout ce qui pouvoit rappeler la co
noissance des temps antérieurs à son règne [a]? Quarante a
environ après sa mort, on voulut rétablir les monumens hi
toriques. Pour cet effet on recueillit, dit-on, les ouï-dire de
vieillards; on déterra, ajoute-t-on, quelques fragmens d
livres échappés à l'incendie général. On rejoignit comme i
put, ces différents lambeaux, et du tout on tâcha d'en com
poser une histoire suivie. Ce ne fut néanmoins que plus de 1
ans après la destruction de tous les monumens, c'est-à-dire,
l'an 57 avant J. C., qu'on vit paroître un corps complet de l'an
cienne histoire. L'auteur même, Ssé-matsiène, qui la compo
eut la bonne foi d'avouer qu'il ne lui avoit pas été possible d
remonter avec certitude 800 ans au-delà du temps auquel
écrivoit.

Tel est l'aveu unanime que font les Chinois [2]. Je laisse
juger, après un pareil fait, de la certitude de leur ancienne
histoire [b]. Aussi éprouve-t-on, lorsqu'on veut la traiter, des

[1] Histoire abrégée de l'astronomie chinoise par le P. Gaubil, dans les Observations mathém. du P. Souciet, t. 2, p. 16 et 17; et l'Hist. des Huns, par M. de Guignes, t. 1, première part. p. 2.

[a] Cet événement arriva 213 ans avant l'ère chrétienne, par l'ordre de Chi-Hoam-ti. Ce monarque, à son aversion près pour les lettres, fut un très grand prince. Son habileté et sa fermeté étoient égales, et il vint à bout d'exécuter son projet de la suppression de tous les livres historiques. Cette destruction fut d'autant plus grande, et d'autant plus complète, qu'alors l'usage du papier n'étoit pas connu. On peignoit les caractères sur des tablettes, ou sur de petites planches de bambou, ce qui rendoit le moindre écrit d'un volume très-considérable, et par conséquent très-difficile à cacher. Acad. des Inscript. t. 10, p. 381, t. 15, p. 5[illegible]
— Relat. du royaume de Siam, par la Loubère, t. 2, p. 376 et 3[illegible]

[2] Acad. des Inscript. t. 10, p. 38[illegible] 382, 383 et 388; t. 15, p. 506, 5[illegible] 529, 532, 543, 552 et 561.

[b] Les seuls monumens sur lesquels on puisse établir l'ancienne histoire des Chinois sont.

1°. Quelques fragmens des ouvrages moraux de *Confucius*, et une Chronique très-sèche et très-abrégée de l'histoire de sa province. Cette Chronique ne remonte qu'à l'an 722 avant J. C. *Confucius* vivoit vers l'an 450 avant l'ère chrétienne. Acad. des Inscript. t. 10, p. 382; t. 15, p. 540.

2°. Un ouvrage moral du philosophe *Meng-tsé*, qui vivoit vers l'an 320 avant J. C. *Ibid.* t. 18, p. 206 et 20[illegible]

3°. Le *Tsou-chou*, chronique très-abrégée, composée vers l'an 299 avant

difficultés et des contradictions insurmontables. Les différences qu'on remarque dans les époques principales [1], prouvent que l'histoire de Chinois n'a aucune supériorité, ni aucun avantage sur les autres histoires profanes. Il y règne une incertitude semblable à celle que les chronologistes éprouvent dans leurs recherches sur l'histoire des Babyloniens, des Egyptiens, et sur celle des premiers rois de la Grèce. D'ailleurs elle est également dénuée de faits, de circonstances et de détails.

A l'égard des observations astronomiques dont on a cherché à étayer les prétendues antiquités chinoises, il y a long-temps que le célèbre Cassini [2], et plusieurs autres écrivains de mérite [3], en ont assez dit pour décréditer tout cet appareil visiblement inséré après coup. La supposition même est si sensible, qu'elle a été aperçue par quelques Lettrés [3], malgré le peu d'idée qu'en général les Chinois ont de la critique. On peut assurer hardiment que jusqu'à l'an 206 avant J. C. leur histoire ne mérite aucune croyance [4]. C'est un tissu perpétuel de fables et de contradictions [5]; c'est un chaos monstrueux dont on ne sauroit rien extraire de suivi et de raisonnable.

Ce que l'on sait sur l'origine de la plus grande partie des arts et des sciences, suffiroit seul pour démontrer la fausseté et le ridicule de toutes les fabuleuses antiquités dont je viens de parler. On voit très-clairement les découvertes les plus essentielles, les arts les plus nécessaires naître, ou s'introduire successivement dans les différentes parties de l'univers. On peut même en suivre le progrès jusqu'à un certain point, et on en aperçoit assez pour se convaincre que toutes nos connoissances ne sont pas bien anciennes. La nouveauté des arts et des

J. C., et retrouvée l'an 264 de l'ère chrétienne. *Ibid.* t. 15, p. 537; t. 18, M. p. 215, 218 et 228.

4°. Le corps d'histoire composé par *Ssé ma-tsiene*, et publié l'an 37 avant J. C. *Ibid.* t. 15, p. 543. Ssé-ma-tsiene est regardé comme le père de l'histoire chez les Chinois.

Le recueil des faits compris dans tous ces monumens formeroit à peine un petit volume in-12 d'impression ordinaire.

Tous les autres écrivains chinois sont bien postérieurs à ceux que je viens de nommer. Il est cependant très-certain qu'ils n'ont point eu d'autres secours, et que depuis on n'a découvert aucun autre monument ancien. Acad. des Inscript. t. 18, M. p. 194.

[1] Hist. gén. des Huns, par M. de Guignes, t. 1, p. 5, 6, 10 et 14, etc. — Acad. des Inscript. t. 10, p. 381, 388, 393, etc. — Journ. des Sav. Décembre, 1767, p. 817 et 818.

[2] Anc. Mém. de l'Acad. des Scienc. t. 8, p. 284, 303 et 307.

[3] Jaquelot, Dissertation sur l'existence de Dieu, t. 2, p. 97, 102 et 103. — Ancien. Relat. des Ind. et de la Chine, p. 350, 354 et 358. — Spectacle de la Nature, t. 8, p. 37. — M. Freret, dans les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 10, p. 393, 394, 395 et 396; t. 18, p. 198, 210, 221 et 280. Il est vrai que dans la suite M. Freret semble abandonner cette idée; mais j'avoue que les raisons auxquelles il paroît s'être rendu, ne me persuadent nullement, t. 18, p. 242, 247, etc.

[3] Acad. des Inscript. t. 10, p. 396; t. 18, M. p. 220, 221 et 239.

[4] *Ibid.* p. p. 380, 381 et 388.

[5] Jaquelot, *locis cit.* p. 98, etc. — Spectacle de la Nat. t. 8, p. 35 et 36.

sciences prouve sensiblement celle du monde. Il ne resteroit aujourd'hui la moindre trace, le moindre vestige de leur origine, si elle étoit aussi éloignée de nous, que les prétendues chroniques de certains peuples vouloient le faire entendre. Cependant on a pu remarquer que nous ne sommes nullement dépourvus de lumières et des connoissances sur tous ces objets. Cette réflexion est d'autant plus forte, et prouve d'autant mieux la nouveauté du monde, que la tradition des premiers événemens n'a pu se conserver que de mémoire. C'est une preuve, au surplus, dont la force a frappé ceux des anciens philosophes qu'on peut le moins soupçonner de crédulité. La nouveauté des arts et des sciences a toujours été le principal argument dont ils se sont servis pour soutenir celle du monde.

On pourroit tirer une preuve également victorieuse de l'imperfection de quantité d'arts dans l'ancien monde, et de toutes les sciences qui dépendent de la longueur du temps et de l'expérience. Je pourrois parler aussi de l'ignorance absolue où ont été les anciens peuples, même les plus policés, d'un grand nombre de découvertes très-utiles et très-importantes dont nous jouissons aujourd'hui. Mais je pense en avoir dit assez sur tous ces objets dans le cours de mon ouvrage, pour me croire dispensé d'y insister plus long-temps.

[1] LUCRET. l. v, v. 331, etc. — MACROB. in Somn. Scipion. l. II, c. 10, p. 153. — JAQUELOT, Dissertation sur l'existence de Dieu, t. I, c. II.

DISSERTATION.

Examen d'un passage d'Hérodote, tiré du second Livre de cet Historien, n°. 142.

Le fait que nous allons examiner dans cette dissertation, a un rapport intime avec les antiquités des Egyptiens, dont nous nous sommes occupés dans la dissertation précédente. C'est par cette raison, et pour ne rien laisser à désirer sur cette matière, que j'ai cru devoir y donner une attention particulière. On sentira aisément que sans une pareille consideration, ce passage en lui-même ne mériteroit pas la moindre réflexion.

Le passage dans lequel Hérodote nous a transmis la tradition du fait, qui fait l'objet de cette dissertation, a donné bien de la peine aux critiques modernes, sans que personne jusqu'à présent soit parvenu à l'éclaircir d'une manière satisfaisante. Nous ne nous flattons pas d'être plus heureux. Au contraire, le peu de réflexions que nous allons proposer aura pour but de faire voir, qu'il est moralement impossible de former un sens raisonnable des expressions d'Herodote dans ce passage.

Le texte dont il s'agit a été jusqu'à présent mal rendu dans toutes les traductions dont on se sert ordinairement. C'est pourquoi nous croyons devoir commencer par en donner une version littérale et fidèle.

« Ils (les prêtres égyptiens) disoient que pendant ce temps (il s'agit de 11340 ans, qui selon la tradition fabuleuse des égyptiens, s'étoient écoulés depuis l'origine de la monarchie égyptienne jusqu'au regne de Sothon) « les prêtres egyptiens « disoient donc que pendant cet intervalle de temps, le soleil « s'étoit levé *quatre fois*, où il a coutume de se lever ordi- « nairement. Savoir, que *deux fois* cet astre s'étoit levé où « il se couche aujourd'hui, et que *deux fois* il s'étoit couché « où il se lève présentement : mais que cela n'avoit rien occa- « sionné d'extraordinaire dans l'Egypte, soit par rapport aux « productions de la terre, soit par rapport aux débordemens « du Nil, soit par rapport aux maladies, soit par rapport à la « mortalité ». Telle est la traduction littérale du passage qu'il s'agit de discuter. Nous avons absolument négligé le style et l'élégance, crainte de manquer à la fidélité.

Il est, je crois, peu de personnes qui du premier coup d'œil ne trouvent quelque chose de louche dans cette narration d'Hérodote. Le sens le plus naturel qu'on puisse donner aux paroles de cet historien, c'est que pendant les onze mille

trois cents quarante ans en question, la direction du mouvement diurne du soleil avoit changé à deux reprises différentes et étoit ensuite redevenue à autant de reprises différentes, la même qu'elle étoit avant la première des deux variations que je suppose, de sorte que dans le cours des 11,340 ans dont il s'agit, on avoit vu, pendant quatre différentes parties de cette période, le soleil se mouvoir dans un sens, et pendant deux autres parties se mouvoir dans le sens contraire, et cela alternativement.

Voilà précisément en quoi consiste la grande difficulté du passage que nous examinons. Si Hérodote eût dit que pendant le cours de 11,340 ans en question, le soleil s'étoit levé trois fois où il a coutume de le faire, et que deux fois cet astre s'étoit levé où il se couche aujourd'hui, le fait eût été certainement des plus extraordinaires, cependant il ne seroit pas, absolument parlant, inconcevable. Mais que deux changemens d'état, qui n'amenent précisément que deux retours à la position primitive, puissent, par leur combinaison avec l'état primordial, fournir pendant un temps quelconque *quatre* alternatives de cet état primordial, c'est ce qui implique contradiction. Un exemple des plus simples va le faire sentir avec la dernière évidence.

Que l'on observe un arbre pendant deux années consécutives: si l'observation commence en été, on verra trois fois cet arbre garni de ses feuilles, et deux fois dépouillé de *feuilles* pendant cet espace de temps; et cela alternativement. Si l'observation commence en hiver, on verra au contraire ce même arbre dépouillé de ses feuilles à trois reprises différentes, et il ne sera vu garni de ses feuilles, que pendant deux des cinq alternatives qu'il éprouve, dans le cours des deux années dont il s'agit; être dépouillé de ses feuilles, sera l'état primordial de cet arbre dans ce second cas. Ce sera le contraire dans *le premier*. Mais dans l'un et dans l'autre cas deux changemens d'état n'opèrent que trois alternatives de l'état primordial. Il est par conséquent absurde et contradictoire, que deux changemens de la direction du mouvement diurne du soleil, pendant une période quelconque, puissent jamais opérer quatre *alternatives* de l'état où étoit cette direction lors du commencement de la période en question.

C'est sans doute cette absurdité qui a porté le commun des interprètes d'Hérodote à traduire le passage que nous discutons, d'une manière entièrement différente de la *nôtre*. Ils font dire à Hérodote « que pendant le cours des onze mille « trois cent quarante ans, qui avoient, disoit-on, précédé le « règne de Séthon, le soleil s'étoit levé *quatre fois* d'une manière extraordinaire : savoir, que deux fois il s'étoit levé où « il se couche présentement, et que deux fois il *s'étoit couché* « où il a coutume aujourd'hui de se lever ».

Mais, pour parer un écueil, ces interprè[tes] n'ont pas

se briser contre un autre, pour le moins aussi dangereux
e celui qu'ils vouloient éviter, en mettant Hérodote en con-
diction avec lui-même dans la même phrase. Selon eux cet
torien dit d'abord que pendant les 11,340 ans dont il parle,
soleil s'étoit levé *quatre* fois d'une manière extraordinaire,
qui emporte nécessairement que cet astre s'étoit couché
si *quatre* fois d'une manière extraordinaire; et tout de suite
font dire à Hérodote que pendant ce même temps le soleil
oit levé *deux* fois où il se couche ordinairement, et couché
ux fois où il a coutume de se lever; c'est-à-dire, que *deux*
s *seulement* le soleil s'étoit levé et couché d'une manière
raordinaire. Y eut-il jamais contradiction plus palpable?
Indépendamment des deux explications que nous venons
examiner, qui l'une et l'autre sont au fond également con-
dictoires et absurdes, à cela près néanmoins que dans l'une
contradiction est moins frappante que dans l'autre, quelques
mmentateurs ont proposé une troisième interprétation.
Si l'on en croit ces nouveaux critiques, Hérodote a dit, non
s que le soleil s'étoit levé *quatre* fois d'une manière extraor-
naire, pendant la période en question, mais que le cours de
t astre avoit éprouvé *quatre* changemens; savoir, deux dans
n lever et deux dans son coucher. Cette explication, comme
l le voit, n'est guères plus satisfaisante que toutes celles dont
viens de rendre compte. Lorsque le soleil se lève où il se
ouche d'ordinaire, il est nécessaire qu'il se couche où il a
outume de se lever, ainsi que nous l'avons déjà fait observer
us d'une fois, par conséquent deux changemens dans le lever
l soleil, et deux changemens dans son coucher, ne feront
mais que *deux*, et non pas *quatre* changemens dans son
ouvement diurne. D'ailleurs ce sens est absolument contraire
l texte d'Hérodote qui se sert d'un terme qui ne peut signifier
xactement autre chose que le lever du soleil, * et jamais le
ouvement, ou le cours de cet astre.

De toutes ces réflexions on doit conclure nécessairement que
passage en question, à le prendre selon les expressions propres
Hérodote, n'est susceptible d'aucune explication raisonnable.
epandant j'y crois entrevoir une tradition ancienne sur un évé-
ement extraordinaire, et qui mérite bien que nous nous arrê-
ons à la discuter; c'est uniquement sur cet objet que vont
orter nos réflexions.

Quelque beau génie qu'Hérodote eût reçu de la nature, et
quelqu'étendues qu'aient été, à bien des égards, ses connois-
ances, on peut très-facilement se convaincre qu'il étoit nou-
oible du côté de l'astronomie. Lorsqu'il raconte, par exemple,
ette expédition maritime que des Phéniciens entreprirent par
rdre de Néchos, roi d'Egypte, autour de l'Afrique, [illegible]

* Διατελεῖ.

des ports de la Mer rouge, et à revenir ensuite par la Méditerranée, il ne peut se persuader que ces voyageurs eussent vu comme ils le rapportoient, le soleil à leur droite [a], c'est-à-dire qu'ils l'eussent vu atteindre, et même passer leur zénith, et se trouver successivement des deux côtés de leur premier vertical: ce fait néanmoins n'a rien d'étonnant pour quiconque a les plus foibles teintures de cosmographie.

Il ne seroit pas difficile de trouver d'autres preuves du peu de connoissance qu'Hérodote avoit de l'astronomie [b]. Ce que nous venons de dire suffit pour faire voir qu'il ne seroit pas surprenant que cet historien eût avancé un paradoxe astronomique. On pourroit même ajouter que les prêtres égyptiens de qui Hérodote dit tenir le fait qu'il raconte, le lui avoient sans doute exposé selon leur usage ordinaire, c'est-à dire, d'une manière très-enveloppée et absolument énigmatique : ne comprenant pas le langage des prêtres égyptiens, Hérodote aura achevé de l'obscurcir en le rapportant.

Si l'on pouvoit envisager dans ce sens le passage que nous examinons, il seroit aisé de sortir d'embarras, en disant, qu'Hérodote ayant voulu parler d'une matière qu'il n'entendoit pas, et qu'il étoit difficile même qu'il entendît, inutilement chercheroit-on à l'entendre lui-même aujourd'hui. Mais ce passage, tel qu'il nous est parvenu, ne choque pas moins le bon sens que l'astronomie, ainsi que nous l'avons fait voir ci-dessus. Hérodote, quoique peu versé dans cette science, n'en étoit pas moins un génie du premier ordre, un des esprit les plus judicieux de toute l'antiquité ; ce seroit donc, à notre avis, faire outrage à sa mémoire, que de regarder ce même passage, comme étant encore aujourd'hui tel qu'il est sorti des mains de son auteur. Il y a toute apparence, au contraire, que le texte est considérablement altéré dans cet endroit, comme dans une infinité d'autres, où les fautes des copistes étoient pourtant bien moins à craindre. Personne, je crois, n'ignore qu'il est peu d'auteur ancien dont le texte ait autant souffert des

[a] L. IV, n°. 42.

[a] L'intelligence de ce passage dépend d'un point de fait qui consiste à savoir que les anciens, pour déterminer la position des quatre points cardinaux par rapport à un spectateur quelconque, le supposoient tourné du côté de l'occident. De cette manière le septentrion se trouvoit à sa droite, et le midi à sa gauche. On peut voir dans le premier Livre des Météores de Cléomèdes, p. 13, sur quoi étoit fondée à cet égard la supposition des anciens. D'après cet usage, il est aisé de voir ux qui habitent dans la partie septentrionale de la zone torride, ont le soleil à leur droite, c'est-à-dire, au septentrion, pendant tout le temps que cet astre emploie à parcourir les signes septentrionaux. Ceux au contraire qui sont dans la partie méridionale, n'ont le soleil à leur gauche, c'est-à-dire, au midi, que lorsque sa déclinaison méridionale excède la latitude de leur habitation.

[b] L. I, n°. 32, le calcul monstrueux de mois embolismiques que cet auteur fait faire à Solon. *Suprà*, pag. 88 et 89.

injures du temps et de l'ignorance des copistes, que celui d'Hérodote. Il seroit par conséquent nécessaire de restituer le passage en question, sur l'autorité de quelque manuscrit, tel qu'il ne s'en trouve peut-être plus, avant que d'entreprendre de l'expliquer d'une manière satisfaisante.

Manque d'un pareil secours, les critiques modernes se sont livrés à quantité de conjectures, qui pour la plupart n'ont besoin que d'être proposées pour que l'on en sente le foible, et souvent même le ridicule; c'est pourquoi nous croyons devoir les passer sous silence.

Il en est une néanmoins qui étant extrêmement ingénieuse, mérite, par cette raison, une attention particulière, quoiqu'à dire le vrai, elle ne soit pas plus solide que toutes les autres conjectures par lesquelles on a déjà tenté d'expliquer le passage en question. Un auteur moderne, à qui l'union de divers talens, qu'il est bien rare de rencontrer dans une seule et même personne, a mérité la plus brillante réputation, a mis en dernier lieu cette conjecture dans tout son jour; nous aimons mieux renvoyer ceux qui voudront avoir connoissance de ce système, à ce qu'il en dit, que d'en donner un détail qui n'auroit jamais l'élégance et l'aménité que cet ingénieux écrivain a su répandre sur tous les sujets qu'il a entrepris de manier. On trouvera dans son ouvrage tout ce qui peut être dit en faveur de cette opinion, et même quelques-unes des raisons qui peuvent la rendre problématique [1].

Au reste, si la tradition d'un changement dans le mouvement du soleil, n'étoit rapportée que par Hérodote, je crois que les critiques auroient fait moins d'attention au passage de cet auteur. Mais on retrouve cette même tradition dans plusieurs autres écrivains, toujours, à la vérité, d'une manière assez confuse.

Platon raconte, dans un de ses dialogues, que du temps d'Atrée le mouvement du firmament avoit changé, de manière que le soleil et tous les astres avoient commencé à se lever où ils se couchoient auparavant, et à se coucher où ils avoient coutume de se lever; en un mot que la machine du monde s'étoit mue tout-d'un-coup, dans un sens contraire à celui dans lequel elle l'avoit fait jusqu'alors. Il accompagne ce récit d'un détail si bizarre des effets de ce bouleversement, et d'explications physiques si singulières, qu'il est aisé de voir qu'il ne parloit que d'après une tradition extrêmement confuse et embrouillée [2]. On peut conclure aussi d'un passage de son Timée, où il rappelle en deux mots ce même événement, que Solon, qui le premier en avoit donné connoissance aux Athéniens, l'avoit puisée en Egypte, c'est-à-dire, à la même source qu'Héro-

[1] Elémens de philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde, par M. de Voltaire.

[2] *In* Politico, p. 535.

dote [1]. Pomponius Méla parle aussi de la même tradition [2] ainsi que Plutarque [3], Diogene Laërce et plusieurs autres écrivains de l'antiquité [4]. Ils paroissent tous avoir eu quelque connoissance d'un phénomene approchant de celui dont il s'agit dans cette dissertation; mais aucun des auteurs que je viens de citer n'en a parlé d'une manière intelligible : ils s'expriment pour la plupart aussi peu exactement qu'Herodote.

Enfin, en rassemblant les différens témoignages de l'antiquité qui peuvent avoir quelque rapport au passage que nous examinons, ils s'accordent tous à nous dire, que les Egyptiens, et peut-être même quelques autres peuples de l'antiquité avoient conservé une tradition confuse d'un ou de plusieurs changemens qu'avoit éprouvés le mouvement diurne du soleil, quoique la plupart de ces témoignages diffèrent d'ailleurs du tout au tout par rapport à la nature, au nombre, au temps, et à la durée de ces changemens. Cet accord sur le point fondamental de la narration d'Hérodote, est sans doute ce qui a piqué la curiosité des savans; cela leur a fait croire qu'on pourroit peut-être découvrir ce qui avoit pu donner cours à la croyance d'un fait aussi extraordinaire. Comme le peu de conformité des auteurs anciens par rapport à la manière dont ce phénomene s'étoit opéré, joint aux circonstances qui l'avoient accompagné, laissoit le champ libre à l'imagination de nos écrivains modernes, ils se sont abandonnés à des conjectures plus hardies les unes que les autres : je crois que leur exemple me met en droit d'en hasarder aussi une qui, outre la nouveauté [a], aura du moins l'avantage d'avoir pour fondement des faits authentiques et non des suppositions douteuses ou des connoissances astronomiques trop relevées pour les temps dont il s'agit dans cette dissertation.

L'Ecriture Sainte nous a conservé l'histoire de deux événemens miraculeux concernant le mouvement journalier du soleil; le premier arriva sous Josué, lorsque le cours de cet astre fut suspendu pendant un jour, ou environ [b]; le second se passa sous le règne d'Ezéchias, lorsqu'on vit le soleil rétrograder

[1] *In* Tim. p. 1043, etc.

[2] L. 1, c. 9, p. 60.

[3] *De* Placit. Philosophos. l. II, c. 24, p. 890 et 891.

[4] Achill. Tatius de Arati Phœnom. c. 24, p. 747. — Solinus, c. 32, p. 44, G. etc.

[a] L'explication que je vais proposer m'étoit venue en pensée avant que de lire ce que dit en peu de mots sur ce passage d'Hérodote le P. Calmet dans une Dissertation préliminaire à la tête du quatrième Livre des Rois. Il n'en a posé au surplus que les fondemens et les principes : je crois avoir développé davantage cette idée.

[b] Josué, c. 10, ℣. 12 et 13. Ecclesiastic. c. 46, ℣. 5.

Peu importe pour la *réalité du miracle* en lui-même qu'on admette le nouveau système qui fait tourner la terre autour du soleil, *ou qu'on suive* l'ancienne opinion qui prétendoit que c'étoit cet astre au contraire qui tournoit à l'entour de la terre. Quelque système qu'on embrasse, l'événement dont je parle, n'en [illegible] réel, ni moins mira-

considérablement et vraisemblablement d'environ 150 degrés [a].

L'un et l'autre de ces événemens est antérieur au règne de Séthon : le premier même de ces prodiges a précédé d'environ 200 ans le regne d'Atrée. Celui-ci a dû allonger le jour pour une moitié de la terre, et la nuit pour l'autre moitié de l'hémisphère d'une manière trop sensible, pour n'avoir pas été remarquée principalement par les peuples qui avoient déjà quelques teintures d'astronomie.

Les circonstances du second miracle ont dû être encore beaucoup plus frappantes. Supposé que la rétrogradation du soleil ait été alors de 150 degrés, il est nécessaire que cet astre se soit levé sur plus de trois mille lieues de pays successivement, et cela au même point de l'horizon, où il venoit de se coucher quelques heures auparavant : qu'ensuite il ait repris son premier cours. Par la même raison on l'aura vu dans l'étendue de plus de trois mille autres lieues de notre globe, se coucher où il venoit de se lever, et se lever de nouveau où il s'étoit couché en dernier lieu. A l'égard du reste de la terre, le jour aura été considérablement allongé dans une partie, et la nuit en aura d'autant plus duré dans la partie opposée. Il y avoit (en supposent toujours la rétrogradation du soleil de 150 degrés) dix heures pour le moins que le soleil étoit levé sur l'horizon de Jérusalem, quand le miracle dont je parle arriva. Par ce moyen ses effets les plus sensibles tombèrent sur l'Océan. C'est pour cela sans doute que les auteurs profanes n'en ont eu qu'une notion extrêmement confuse. De toutes les régions de notre continent, celles où ce prodige dut se manifester d'une manière plus frappante sont les Indes orientales, et la partie la plus occidentale de l'Afrique, pays dont il ne nous reste aucun monument historique.

Il se peut faire aussi que le soleil ayant rétrogradé par rapport à la Judée précisément jusqu'au point de son lever, se soit réellement couché pendant quelques minutes pour l'Egypte, et pour les pays plus occidentaux, au même point où il s'étoit levé, et relevé peu après en reprenant son cours ordinaire, précisément où il venoit de se coucher. Dans l'Egypte où l'air est toujours serein, on aura vu que ce prodige étoit opéré par une rétrogradation réelle du soleil : en Grèce, où dans cette supposition le phénomène eût dû être plus sensible, il suffit que les nuages aient dérobé la vue de son disque, pour faire

[a] 4. Reg. c. 20, ℣. 9, etc. — 2. Paral. c. 32, ℣. 24. — Isaïe, c. 38, ℣. 7 et 8. — Ecclesiastic. c. 48, ℣. 25 et 26.

Le Texte sacré dit, que l'ombre rétrograda de dix degrés sur le cadran d'Achaz. Il y a bien de l'apparence que chacun de ces degrés indiquoit une heure, et que par conséquent le soleil rétrograda de cent cinquante degrés du parallèle qu'il décrivoit ce jour-là. Mais comme cette évaluation n'est pas absolument constante, je n'ai pas voulu déterminer précisément quel intervalle de temps répondoit à chacun de ces degrés.

attribuer à une éclipse [1], les ténèbres subites qui durent pendant quelque temps couvrir tout le pays. En un mot, on peut trouver mille raisons du silence de la plupart des auteurs profanes, de même que des altérations différentes que *ceux* qui parlent d'un changement du mouvement diurne du soleil, ont pu faire à la tradition de ce mémorable événement. D'ailleurs je ne trouve point de motif qui puisse empêcher d'y reconnoître le fondement et le principe de cette même tradition [a].

Ce qu'on peut alléguer de plus fort contre l'explication que je propose, c'est sans doute le sentiment de plusieurs interprètes, et commentateurs de l'Ecriture Sainte, qui veulent restreindre le miracle opéré sous Ezéchias à une simple rétrogradation de l'ombre du soleil, indépendamment du cours de cet astre, et cela uniquement encore sur le cadran d'Achaz. Mais je ne vois pas pourquoi on veut que cette rétrogradation de l'ombre n'ait pas été l'effet naturel et physique de la rétrogradation actuelle du soleil; pourquoi la même puissance qui avoit réellement suspendu le cours de cet astre, pour donner à Josué le temps d'achever la défaite des ennemis de son peuple, ne l'auroit *il* pas réellement changé en considération d'un prince juste et religieux? L'Ecriture nous apprend que Bérodach-Baladan, roi de Babylone, envoya complimenter Ezéchias sur le rétablissement de sa santé [2]. Personne n'ignore quelle étoit dans ces temps la puissance des rois de Babylone, et combien ils se croyoient au-dessus des autres souverains. On sait aussi à quel état de foiblesse étoit alors réduit le royaume de Juda. D'où pouvoit donc venir cette démarche d'un monarque, tel que Bérodach-Baladan envers Ezéchias? N'est-il pas vraisemblable que le miracle opéré en faveur de ce prince en étoit la principale cause, miracle auquel les Babyloniens, chez qui l'astronomie étoit alors très-cultivée, n'avoient pu s'empêcher de faire une attention particulière. Ce n'est pas même ici une simple conjecture de notre part, c'est un fait dont l'Ecriture Sainte ne permet pas de douter : elle nous apprend que les ambassadeurs du monarque babylonien, étoient chargés spécialement de s'informer du prodige qui étoit arrivé sur la terre [b].

[1] Plut. *de* Placit. Philosophos. l. II, c. 24, p. 890 et 891.

[a] On doit remarquer qu'une rétrogradation actuelle du soleil, telle que celle qui s'opéra selon nous, sous le règne d'Ezéchias, est le seul moyen de produire les phénomènes rapportés par Hérodote, sans causer d'altération à la température des lieux qui les éprouvent. Au contraire, le mouvement des pôles, explication pour laquelle quelques critiques modernes semblent pencher, feroit éprouver successivement aux mêmes lieux les températures les plus opposées.

[2] 4. Reg. c. 20, ℣. 12.

[b] 2. Paral. c. 32, ℣. 31. *Attamen in legatione principum Babylonis qui missi fuerant ad eum, ut interrogarent de portento quod acciderat super terram, etc.*

suis donc persuadé que le miracle opéré du temps de
ué, joint à celui qui le fut quelques siècles après en faveur
zéchias, ont été l'origine et la source de toutes ces tradi-
ns confuses, rapportées dans les écrivains de l'antiquité
le changement qu'avoit éprouvé autrefois le cours du so-
a.

Pour se former une juste idée des
ts que dut produire la rétrograda-
n du soleil telle que nous l'enten-
s, nous supposerons que cet astre
it dans l'équateur le jour que ce mi-
le arriva, que sa rétrogradation fut
150 degrés, et qu'il étoit quatre
ures du soir à Jérusalem, au mo-
nt où l'ombre commença à rétro-
der; ou ce qui revient au même,
e le soleil y étoit en ce moment
igné de 150 degrés du point de son
er, et que par conséquent sa rétro
adation le ramena jusqu'à ce même
int. Alors en posant Jérusalem avec
commun des géographes au 57e. de-
é de longitude, les 87e. et 267e. de-
és séparoient la partie de notre globe
ii avoit le jour, de celle qui avoit la
uit, au moment où la rétrogradation
u soleil commença, c'est-à-dire, que
Amérique; l'Afrique, l'Europe et l'A-
ie, jusqu'à l'embouchure de l'Indus,
u environ, jouissoient alors de la lu-
ière du soleil, pendant que le reste
u monde étoit plongé dans les ténè-
res de la nuit. Au contraire, dans le
noment où la rétrogradation du soleil
e ramena au même point d'où il étoit
parti dix heures auparavant, le méri-
dien qui passe par le 57e. degré de lon-
gitude, fit la séparation de l'hémis-
phère éclairé d'avec l'hémisphère obs-
cur. Par-là, toute l'Asie, à l'Anatolie
près, et presque toute la mer pacifi-
que, eurent alors le jour, mais l'Amé-
rique de même que l'Europe et l'Afri-
que eurent la nuit dans presque toute
leur étendue. Les habitans du Mogol,
des Indes, de la Chine, du Japon, etc.;
en un mot, tous les peuples qui ha-
bitent entre le 87e. et le 237e. degré
de longitude durent voir le soleil se
lever de nouveau sur leur horizon au
même point où il s'étoit couché quel-
que temps auparavant, et se coucher
après qu'il eût repris sa direction pri-
mordiale au même endroit où son mou-
vement rétrograde l'avoit fait lever en
dernier lieu.

Au contraire des deux côtés du pre-
mier méridien jusqu'au 57e. degré de
longitude d'une part, et jusqu'au 264e.
de l'autre, en comptant suivant un or-
dre rétrograde; c'est-à-dire, en Egyp-
te, en Grèce, en Italie, etc., on dut
voir le soleil revenant sur ses pas se
coucher précisément où il s'étoit levé,
et peu après reprendre sa route ordi-
naire et se lever de nouveau où il ve-
noit de se coucher. Entre le 57e. et le
87e. degré, comme en Arabie et en
Perse, le jour aura duré dix heures de
plus qu'à l'ordinaire. L'effet le plus
sensible du miracle aura été une es-
pèce de balancement du disque solaire.

Nous sommes extrêmement éloignés,
au surplus, de donner cette explication
comme préférable en elle-même à au-
cune des autres hypothèses, qui peu-
vent en assez grand nombre, satisfaire
également au texte de l'Ecriture sainte.
On peut assigner au soleil telle décli-
naison septentrionale ou méridionale
qu'on voudra. On peut dire, qu'il étoit
plus de quatre heures du soir à Jéru-
salem, lorsque la rétrogradation du
disque solaire commença. On peut
même à la rigueur faire cette rétrogra-
dation moindre de 150 degrés, etc.
Mais de tous les cas proposables nous
avons choisi celui-ci comme le plus
simple, comme celui qui fournit la
plus grande uniformité qu'on puisse
concevoir dans les effets du miracle
que nous examinons par rapport aux
habitans de toutes les zones, et qui
donne le calcul le plus facile de ses
phénomènes. Il sera fort aisé d'en ap-
pliquer le détail, et d'en étendre l'ex-
plication aux autres hypothèses que
l'on voudra choisir; en faisant seule-
ment quelques légers changemens qui
ne pourront jamais être sujets à beau-
coup de difficulté.

EXTRAITS

DES HISTORIENS CHINOIS;

Par M. Le Roux des Hautes-Rayes, Professe Royal [a].

MONSIEUR,

Vous me faites l'honneur de me demander quel est le li Y-TSE, vous voudriez savoir l'époque à laquelle les Chin ont connu l'art de travailler le fer, et sous lequel de le empereurs il est dit que le soc des charrues n'étoit encore qu de bois. Il n'est pas difficile de vous satisfaire; mais lorsqu l'on cite quelque chose de l'histoire chinoise, il est abs ment nécessaire de faire attention, 1°. aux temps fabuleux et purement mythologiques, 2°. aux temps douteux et incer tains, 3°. enfin aux temps où l'histoire chinoise constate des monumens incontestables, commence à marcher s ment.

On ne peut faire remonter les temps historiques de la Ch tout au plus qu'à l'époque d'*Yao*, les temps douteux et inc tains, commencent à *Fou-hi* et finissent à *Yao* exclusivem Les empereurs qui les précèdent n'ont jamais existé; il reste aucun monument ancien qui puisse nous attester vérité des faits dont leur histoire est composée. *On n'a* cune certitude de la durée de leurs règnes; et par le tissu fables et de choses incroyables qu'on en débite, *il est*, crois, très-permis de rayer ces empereurs du nombre de ce qui ont réellement existé. Tout homme qui pense et qui avec réflexion, ne pourra s'empêcher d'en convenir.

[a] M. Des Hautes-Rayes, que j'ai consulté sur les temps auxquels, à peu près, certains arts pouvoient avoir été connus à la Chine, m'a fait la réponse suivante, et je profite d'autant plus volontiers de la permission qu'il m'a donnée de la rendre publique, que j'ai fait assez fréquemment usage de ses savantes recherches.

tout ce qui précède *Fou-hi* est entièrement fabuleux et ne mérite aucune créance.

Comme vous avez cru devoir faire attention dans votre ouvrage aux temps fabuleux des anciennes nations ; je parcourrai avec plaisir ces temps chez les Chinois ; ravi, si je puis vous être de quelque utilité, et contribuer, par rapport à la Chine, à l'exécution du plan que vous avez suivi. Je commence donc par l'examen des temps fabuleux ou mythologiques.

Des temps fabuleux.

Quelques-uns attribuent à *Thiene-hoang*, un livre en huit chapitres, qui contient l'origine des lettres : on ajoute que les caractères dont se servoient les Sane-hoang étoient naturels, sans aucune forme déterminée, qu'ils n'étoient qu'or et pierres précieuses.

Lieou-jou, l'auteur du Ouai-ki, dit, que « Tiene-hoang, « donna les noms aux dix KANE et aux douze TCHI pour « déterminer le lieu de l'année » ; il s'agit des caractères cycliques.

Tiene-hoang signifie l'empereur du ciel. On le nomme encore *Tiene-ling*, le ciel intelligent : *Tsĕe-juh*, le fils qui nourrit et embellit toutes choses, et enfin *Tchong-tiene-hoang-kiune*, le souverain roi du ciel du milieu etc., ce Tiene-hoang succéda à Pouane-cou.

Le Ouai-ki, dit que *Ti-hoang* (l'empereur de la terre) successeur de *Tiene-hoang*, partagea le jour et la nuit, et régla que 30 jours feroient une lune. Le livre Tong-li, cité dans Lopi, ajoute encore que cet empereur détermina le solstice d'hiver à la onzième lune.

Une preuve que l'anné chinoise a été originairement très-informe, et que le cours n'en étoit réglé que par celui des saisons, c'est que pendant bien long-temps, pour dire un an, on disoit, un changement de feuilles.

Ce *Ti-hoang* étoit, dit-on, père de *Tiene-hoang* et de *Gine-hoang* qui va suivre.

On donne à *Gine-hoang* (le souverain des hommes) neuf frères et on prétend qu'ils partagèrent entr'eux le gouvernement ; « ils étoient neuf frères (dit Yuene-leao-fane) qui « partagèrent entr'eux la terre, et bâtirent des villes qu'ils « entourèrent de murailles. » Ce ne fut que sous ce prince qu'il « commença, (dit Lopi) à y voir de la distinction

« entre le souverain et le sujet : on but et on mangea, et « les deux sexes s'unirent ».

Après ces trois empereurs que nous venons de nommer, on place la période nommée *Ou-long* (les cinq *Long* ou dragons) composée de cinq familles différentes, mais on ne nous dit point leurs noms, ni la durée de leurs règnes. « Dans « ce temps-là (dit un auteur) les hommes habitoient le « fond des antres, où se perchoient sur les arbres comme « dans des nids, » fait qui contredit l'invention de bâtir des villes et de les entourer de murailles, qu'on place sous le règne de Gine-hoang; mais vous trouverez dans la suite bien d'autres contradictions semblables.

On ne dit rien du troisième Ki. Sur le quatrième nommé *Ho-lo*, et composé de trois familles, on dit, que les Ho-lo apprirent aux hommes à se retirer dans le creux des rochers. On n'en dit pas davantage; on ne dit rien non plus du cinquième Ki, nommé *Liene-tong*, et composé de six familles, du sixième Ki, nommé *Su-ming*, et composé de quatre familles.

C'est une folie de s'attacher aux époques de ces six Ki, rien n'est plus absurde : Lopi cite un écrivain qui leur donne libéralement 1100750 ans, Lopi lui-même dit, que les cinq premiers Ki, après Gine-hoang font en tout 90000 ans.

Le septième Ki, se nomme *Sune-fei*, et comprend vingt-deux familles. Mais on ne dit rien sous tous ces règnes qui ait rapport aux sciences et aux arts. Seulement sous le vingt-deuxième et dernier, nommé *Tsëë-che-chi*, on dit, que ce ne fut qu'alors qu'on cessa d'habiter les cavernes. N'est-ce pas une absurdité manifeste qu'au bout de tant de siècles et sous des rois dont on raconte tant de merveilles, on n'eût pas encore trouvé l'art de construire quelques cabanes pour se garantir des vents et de la pluie.

Le huitième Ki, nommé *Yne-ti*, renferme treize familles, ou dynasties. *Tchine-fang-chi*, le premier de cette période, régna après Tsëë-che-chi, et fonda la première famille. On dit, « qu'au commencement, les hommes se couvroient avec des feuilles et des herbes; les serpens et les bêtes étoient en grand nombre, les eaux débordées n'étoient point encore rentrées dans leur lit, et la misère étoit extrême. Tchine-fang apprit aux hommes à préparer des peaux, à en ôter le poil avec des rouleaux de bois, et à s'en servir contre les vents et les frimas qui les incommodoient fort. Il leur apprit encore à faire comme un tissu de leurs cheveux, pour leur tenir lieu de parapluie. On lui obéissoit

avec joie; il appela ses sujets, peuples habillés de peau; il régna 350 ans. » A *Tchine-fang-chi* succéda *Chou-chane-chi*, ensuite *Hai-kouei-chi*, dont on ne dit rien qui ait rapport à notre objet.

Le quatrième prince et celui qui succéda à Hai kouei-chi, se nomme *Hoene-tune*, il fonda la quatrième dynastie, (car chacun de ceux que nous venons de nommer sont autant de chefs de famille ou dynasties) A l'occasion de ce roi, Lopi cite Lao-chene-tsëé, qui parle ainsi :

« Les anciens rois alloient les cheveux épars et sans ornement de tête. Ils n'avoient ni sceptre ni couronne, et ils gouvernoient l'empire en paix. D'un naturel bienfaisant, ils nourissoient toutes choses, et ne faisoient mourir ni périr personne, donnant toujours et ne recevant rien, les peuples sans les reconnoître pour maîtres, portoient au fond du cœur leur vertu. Alors le ciel et la terre gardoient un ordre charmant, et toutes chosses croissoient à l'envi. Les oiseaux faisoient leurs nids si bas qu'on pouvoit les prendre avec la main; tous les animaux se laissoient conduire à la volonté de l'homme. On tenoit le juste milieu, et la concorde régnoit par-tout. On ne comptoit point l'année par les jours. Il n'y avoit ni dedans ni dehors, ni mien ni tien. C'est ainsi que gouvernoit HOENE-TUNE. Mais quand on eut dégénéré de cet heureux état; les oiseaux et les bêtes, les vers et les serpens, tous ensemble et comme de concert firent la guerre à l'homme. »

A la dynastie de *Hoene-tune*, succéda celle de Tong-hou-hi, qui compte dix-sept rois qu'on ne nomme point; à cette cinquième dynastie succéda la sixième qui a pour chef *Hoang-tane-chi*.

La 7e. La dynastie de *Ki-tong-chi*. *
La 8e. La dynastie de *Ki-y-chi*. *
La 9e. La dynastie de *Ki-kiu-chi*. *
La 10e. La dynastie de *Hi-ouei-chi*. *
La 11e. La dynastie de *Yeou-tsao-chi*.
La 12e. La dynastie *Soui-gine*.
La 13e. et dernière. La ynastie de *Yong-tching-chi*.

De ces sept rois ou fondateurs de dynastie, dont il nous reste à parler pour compléter le nombre des dynasties renfermées dans cette huitième période, on ne dit rien de ceux que j'ai notés d'un * qui ait rapport à notre objet.

Quant à *Yeou-tsao-chi*, fondateur de la onzième dynastie, dont le règne a, dit-on, duré plus de 300 ans, et dont la famille, ajoute-t-on, a eu plus de cent générations pendant l'espace de 12 ou de 18000 ans : voici ce que l'on trouve.

Hane-tsée dit, « que dans ces premiers âges du monde, les animaux se multiplioient beaucoup, et que les hommes étant assez rares, ils ne pouvoient vaincre les bêtes et les serpens. »

Yene-tsée [1], dit aussi « que les anciens, ou perchés sur les arbres, ou enfoncés dans des antres creux, possédoient l'univers (Tiene-hia, c'est-à-dire, la Chine.) Ces bons rois ne respiroient que charité sans aucune ombre de haine. Ils donnoient beaucoup et ne prenoient rien. Le peuple n'alloit point leur faire la cour chez eux, mais tout le monde se rendoit à leurs vertus. »

Lopi et le Ouai-ki, disent presqu'en mêmes termes, « que dans l'antiquité la plus reculée, les hommes se cachoient au fond des rochers, qu'ils peuploient les déserts et vivoient en société avec toutes les créatures. Ils ne songeoient point à faire aucun mal aux bêtes, et les bêtes ne songeoient point à les offenser. Mais dans les âges suivans, on devint trop éclairé, ce qui fit révolter tous les animaux : armés d'ongles, de dents, de cornes et de venin, ils attaquoient l'homme, et l'homme ne pouvoit leur résister. Alors Yeou-tsao regna, et ayant fait le premier des maisons de bois en forme de nids d'oiseaux, il porta le peuple à s'y retirer, pour éviter les bêtes sauvages. On ne savoit point encore labourer la terre, on vivoit d'herbes et de fruits. On buvoit le sang des animaux, on dévoroit la chair toute crue, on avaloit le poil et les plumes. » Voilà ce qu'on dit sur Yeou-tsao-chi : après lui vient Soui-gine, fondateur de la douzième dynastie.

Soui-gine-chi passe pour l'inventeur du feu.

« Sur le sommet du mont Pou-tcheou, dit un auteur, se voient les murs de la justice. Le soleil et la lune ne peuvent en approcher ; il n'y a là ni différence de saisons ni vicissitudes de jours et de nuits. C'est le royaume de la lumière qui confine avec *Si-ouang-mou* [2]. Un saint, (un grand homme) alla se promener au-delà des bornes de la lune et du soleil : il vit un arbre, et sur cet arbre un *oiseau*, qui, en le béquetant faisoit sortir du feu. Il en fut frappé, il prit une branche de cet arbre et en tira le feu ; c'est de-là, qu'on appela ce grand personnage Soui-gine. »

[1] Yene-tsée fut ministre d'état sous trois rois de Tsi, il étoit contemporain de Kouane-tse.

[2] *Si-ouang-mou*, signifie mot à mot, *la mère du roi d'Occident*. C'est le nom d'un royaume que les Chinois placent à l'occident du *Ta-thsine*, du lac nommé, *l'eau foible* et du désert, nommé les *sables coulans*. *Si l'eau foible* est la mer morte, le *Si-ouang-mou* pourroit être l'Egypte.

D'autres auteurs disent aussi, « que Soui-gine fit du feu avec un certain bois, et enseigna à cuire les viandes. Par ce moyen il n'y eut plus de maladies, l'estomac et le ventre ne furent plus dérangés : il suivit en cela les ordres du ciel, et de-là, il fut nommé Soui-gine. »

On dit encore, que du temps de *Soui-gine*, il y avoit beaucoup d'eau sur la terre, et que ce prince apprit au peuple à pêcher. Il faut conséquemment qu'il ait inventé les filets ou la ligne, ce qui se dira par la suite de Fou-hi.

Un Long-ma, ou Dragon-cheval, apporta une espèce de table, et la tortue les lettres. *Soui-gine* est le premier à qui on prête cet événement, mais la même chose se dira encore dans la suite de bien d'autres.

« Soui-gine imposa le premier des noms aux plantes et aux animaux, et ces noms étoient si expressifs, (dit-on) qu'en nommant une chose on la connoissoit ; il inventa les poids et les mesures, pour mettre de l'ordre dans le commerce, ce qui ne s'étoit point vu avant lui. »

« Anciennement (dit un auteur) les hommes se marioient à 50 ans et les femmes à 30 : *Soui-gine* avança ce temps, et régla que les garçons se marieroient à 30 ans et les filles à 20. »

Enfin le Liki dit, que c'est *Soui-gine*, qui a le premier enseigné aux hommes l'urbanité et la politesse.

Il nous reste à parler maintenant de *Yong-tching-chi*, fondateur de la treizième et dernière dynastie de cette période.

De son temps, on se servoit de petites cordes qu'on marquoit de divers nœuds, et cela tenoit lieu d'écriture [a]. Mais comment, après l'invention des caractères, put-on revenir à ces cordelettes, dont l'usage est fort grossier et infiniment borné. Tout cela, comme vous le sentez, implique contradiction.

Je viens maintenant au neuvième Ki, ou à la neuvième période nommée Chene-tong, cette neuvième période nous conduira jusqu'au temps de Fou-hi. Elle comprend vingt-un rois, dont voici les noms.

1. *Sse-hoang* ou *Tsang-hie.*
2. *Pe-ang-chi.*
3. *Tchong-hoang-chi.*
4. *Taï-ting-chi.*
5. *Kouene-liene.*
6. *Yene-chi.*
7. *Taï-chi*
8. *Tching-hoei-chi.*
9. *Li-lou* ou *Hoei-chi.*
10. *Sohoang-chi.*

[a] Les habitans du Pérou avoient l'usage de cette sorte d'écriture, avant que les Espagnols eussent fait la conquête de leur pays.

11. *Nuei-toüane-chi.*
12. *Hiene-yuene.*
13. *He-sou.*
14. *Kai-tiene.*
15. *Tsune-liu-chi.*
16. *Tcho-jong.*
17. *Hao-yng.*
18. *Yeou-tsao-chi.*
19. *Tchu-siang-chi.*
20. *Ync-khang-chi.*
21. *Vou-hoai-chi.*

Liu-pou-ouei, dit clairement que *Sse-hoang* a fait les lettres. Ce *Sse-hoang* se nomme encore *Tsang-hie*. Des historiens le placent sous Hoang-ti, dont ils le font ministre, pendant que d'autres le font prince souverain, et bien antérieur à Hoang-ti comme vous voyez : mais c'est un point que je laisse à débrouiller aux Chinois.

« Le premier inventeur des lettres c'est *Tsang-hie*, ensuite le roi *Vou-hoai* les fit graver sur la monnoie, et *Fou-hi* les mit en usage dans les actes publics pour le gouvernement de l'empire. Mais remarquez que ces trois empereurs *ont* été même avant *Chin-nong* ; comment donc vouloir que les lettres n'aient été inventées que sous *Hoang-ti*. » Tel est le raisonnement de Lopi, à qui tous ces temps fabuleux avoient brouillé la cervelle.

On peut répondre à ce critique : vous nous avez dit que les lettres avoient été inventées sous le règne de Soüi-gine, douzième roi de la huitième période, comment donc prétendez-vous en faire honneur à Tsang-hie, qui, selon votre témoignage, n'a paru que dans la neuvième période ? Quoi qu'il en soit, « Ssée-hoang savoit (disent quelques exagérateurs) former des lettres au premier moment qu'il naquit, Il étoit doué d'une grande sagesse, etc. Après qu'il eut reçu le *Ho-tou* [a], il visita le midi, alla sur le mont Yang-yu, et s'arrêta au bord du fleuve Lo. Une divine tortue, portant sur ses écailles des lettres bleues, les lui donna : alors Ssée-hoang pénétra tous les changemens du ciel et de la terre ; en haut il observa les diverses configurations des étoiles ; en bas, il examina toutes les traces qu'il avoit vues sur la tortue : il considéra le plumage des oiseaux, il prit garde aux montagnes et aux fleuves qui en sortent, et de tout cela il composa les lettres. » De très-habiles Chinois croient que c'est l'ancienne écriture nommée *Ko-teou-chu*, qui dura, disent-ils, jusqu'au règne de l'empereur *Suene-ouang*, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 827 avant J. C.

[a] Le *Ho-tou* est une espèce de table, sur laquelle sont représentés différens traits ou fils, dans lesquels se trouvent de distance en distance de petits cercles blancs et noirs.

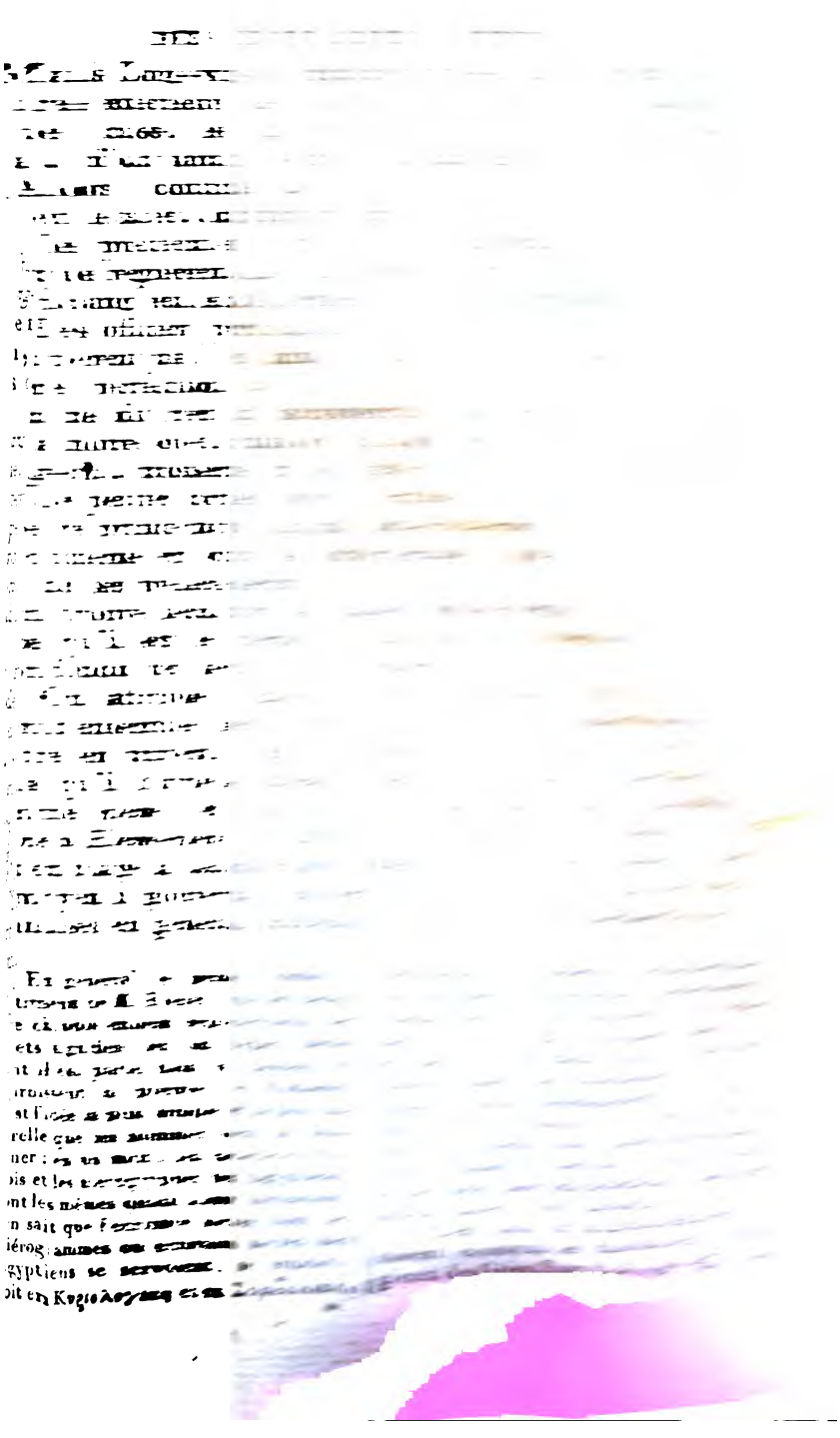

que les historiens chinois regardent comme le fondateur de leur monarchie ; ce que l'on rapportera de ce prince et de ses successeurs, a un peu plus de solidité que ce que l'on a jusqu'à présent.

Fou-hi.

Voici comme le Ouai-ki, cité dans les annales chinoises, décrit les mœurs des hommes d'alors : Dans le commencement, la vie que les hommes menoient, ne différoit point de celle des animaux ; et comme ils étoient errans ça et là dans les forêts, et que les femmes étoient communes, il arrivoit de-là que les enfans ne connoissoient que leurs mères et jamais leurs pères : ils se livroient à l'amour sans pudeur, et sans connoître les lois de la bienséance. Ils ne songeoient qu'à dormir et à ronfler, puis ils se levoient et soupiroient : la faim les pressoit-elle ? ils cherchoient de quoi manger, et lorsqu'ils étoient bien rassasiés, ils jetoient les restes ; ils mangeoient jusqu'aux plumes et au poil des animaux dont ils buvoient le sang. Ils se couvroient de peaux toutes velues. L'empereur *Fou-hi* commença d'abord par leur apprendre à faire des filets pour pêcher les poissons, et des lacets pour prendre les oiseaux ; c'est pourquoi ce prince fut surnommé *Fou-hi-chi* : il leur apprit encore à nourrir des animaux domestiques et à les engraisser pour les tuer ensuite ; c'est la raison pour laquelle on lui donna aussi le surnom de *Pao-hi-chi*.

Il paroît constant que les premiers Chinois n'eurent d'abord pour toute habitation que les antres, le creux des rochers et les souterreins naturels : ils étoient alors incommodés d'une sorte d'insecte ou reptile nommé *iangs* ; et lorsqu'ils se rencontroient, ils se demandoient les uns aux autres s'ils n'étoient pas incommodés des *iangs*. On se sert encore aujourd'hui de ce terme, pour s'informer de la santé d'une personne : *Couëi-iang* ? Quelle maladie avez-vous ? Comment vous portez-vous ? *Vou-iang*, je suis sans *iang*, c'est-à-dire, je suis gai et en parfaite santé, sans maladie.

Il seroit superflu de rapporter ici ce que les Chinois disent dans les annales, de l'invention des caractères et des *Cous*, après ce que le P. Couplet et tant d'autres en ont dit. J'ajouterai simplement que le traité *Hi-tsée* [a] porte qu'au commen-

[a] C'est le Traité en question. Il est de Confucius, c'est un Commentaire sur l'*Y-king* ; on nomme ce Commentaire par honneur pour son auteur Tatchoüene, *la grande tradition*. On doit écrire Hi-tsée et [illegible] I-king.

cement on gouvernoit les peuples par le moyen de certains nœuds qu'on faisoit à des cordelettes. Qu'ensuite le Saint mit à la place l'écriture, pour servir aux Mandarins à remplir tous leurs devoirs, et aux peuples à examiner leur conduite; et que c'est sur le symbole Kouai qu'il se régla pour exécuter son ouvrage. »

Lopi, cet écrivain que nous avons déjà cité tant de fois, dit « que *Fou-hi* tira du symbole des six lignes tout ce qui concerne le bon gouvernement. Par exemple : Li lui donna l'idée de faire les filets pour la chasse et pour la pêche, et ces filets furent une nouvelle occasion d'inventer la toile pour faire des habits. » Lopi ajoute : « C'est se tromper que de croire que, du temps de Fou-hi, on se servît encore de cordes liées et nouées, et que l'usage des livres ne vint que sous *Hoang-ti* »

Fou-hi apprit au peuple à élever les six animaux domestiques [a], non seulement pour avoir de quoi se nourrir, mais aussi pour servir de victimes dans les sacrifices qu'il offroit au *Chine* et au *Ki* [b]. On prétend que c'est *Fou-hi* qui régla les rits *Kiao-chene*.

Fou-hi régla aussi les mariages; auparavant, les deux sexes se mêloient indistinctement; il ordonna les cérémonies avec lesquelles les mariages devoient se contracter, afin de rendre respectable ce premier fondement de la société. Il ordonna que les femmes porteroient des habits différens de ceux des hommes, et ne permit pas qu'un homme se mariât avec une femme de même nom, parente ou non, loi qui est encore actuellement en vigueur.

Fou-hi créa divers ministres et officiers pour l'aider à gouverner l'empire.

L'un de ces officiers fit les lettres, l'autre dressa le calendrier, un troisième bâtit les maisons, un quatrième exerça la médecine, un cinquième cultiva les campagnes, un sixième fut maître des eaux et forêts.

On prétend que *Fou-hi* travailla beaucoup sur l'astronomie. Le tcheou-pi-souane dit qu'il divisa le ciel en degrés. Lopi avertit que le ciel n'a point proprement de degrés, mais que cela se dit par rapport au chemin que le soleil fait en une année.

[a] Les six animaux domestiques sont, suivant les Chinois, le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien, le mouton.

[b] *Chine*, l'esprit du ciel, et *Ki*, l'esprit de la terre.

La période de soixante ans passe pour être due à *Fou-hi*. Le Tsiene-piene dit clairement que ce prince fit un calendrier pour fixer l'année, et qu'il est l'auteur du *Kia-tse*. Le Sane-fene dit la même chose, et le Hane-li-tchi dit que Fou-hi a fait le premier calendrier par le Kia-tse; mais le Chi-pene l'attribue à *Hoang-ti*; c'est une de ces contradictions si ordinaires dans les historiens chinois.

Le même *Fou-hi* fit, dit-on, des armes et établit des supplices. Ces armes étoient de bois, celles de *Chin-nong* furent de pierre, et *Tchi-yeou* en fit de métal.

Fou-hi fit écouler les eaux et entoura les villes de murailles; cependant comme *Chin-nong* passe pour avoir été le premier qui en ait fait de pierres, il faudroit dire que les murs qu'éleva *Fou-hi* n'étoient que de terre battue ou de briques.

Fou-hi donna les règles de la musique. Ceux qui attribuent ce bel art à *Hoang-ti* se trompent donc (*aut vice-versâ*). Après que *Fou-hi* eut institué la pêche, il fit une chanson pour les pêcheurs. C'est à son exemple que *Chin-nong* en fit une pour les laboureurs.

Fou-hi prit du bois de tong, le creusa, et en fit un *kine* (une lyre, ou comme il vous plaira de traduire) long de sept pieds deux pouces : les cordes étoient de soie et au nombre vingt-sept; il voulut qu'on nommât cet instrument *Li*. D'autres disent qu'il n'avoit que vingt-cinq cordes, d'autres dix, est enfin d'autres cinq, (lesquels croire)? D'autres encore ne donnent à cet instrument que trois pieds six pouces six lignes.

Fou-hi fit cet instrument, disent quelques-uns, pour détourner les maléfices, et pour bannir l'impureté du cœur.

Il prit du bois de *tong* et fit aussi une guitare à trente-six, ou bien cinquante cordes. Cet instrument servoit à orner de vertus la personne, et à régler le cœur, etc. Enfin il fit un troisième instrument de terre cuite nommé *huene*, après quoi, dit-on, les rites et la musique furent dans une grande élévation.

La monnoie dont *Fou-hi* voulut qu'on se servît étoit de cuivre, ronde en dedans, pour imiter le ciel, et carrée en dehors, pour imiter la terre [a].

[a] Les Chinois représentent la terre carrée; cette ignorance, sur la conformation de notre globe, n'a rien d'étonnant, eu égard au peu de progrès que l'astronomie a fait chez les Chinois. J'envisage au surplus cette erreur perpétuée dans le vulgaire chinois, comme venant de ce que l'empire de la Chine porte des dénominations qui ne conviennent qu'au globe entier de la terre. Telle est, par exemple, l'expression de *Thiene-hia*, mot à mot, *ciel inférieur*, ou *ce qui est sous le ciel*, nom par lequel on distingue communément cet empire dans les livres. Or, sous les empereurs Yao, Chune et Yu, on fit plusieurs divisions de cet empire, et une entr'au-

it sur lui-même l'épreuve de plusieurs plantes médicina-
(Cela se dit plus souvent de *Chin-nong*. Mais on pré-
que *Chin-nong* acheva que *Fou-hi* avoit commencé).
oilà tout ce qui se lit de *Fou-hi*. Vous remarquerez
ıtité de contradictions dans la plupart de ces traditions,
ırtout lorsque vous verrez, par la suite, presque toutes
inventions attribuées aux successeurs de Fou-hi. Je laisse
tre pénétration et à votre saine critique, à juger le cas
n doit faire des commencemens de l'histoire chinoise.
me reste encore quelques règnes à parcourir pour ter-
ıer les temps fabuleux et incertains.

)n dit de *Koung-koung*, qu'il employa le fer pour fabri-
r des coutelas et des haches.

)n attribue à *Niu-oua* (qu'il est l'Eve des Chinois) plu-
ırs instrumens de musique. Les instrumens *seng* et *hoang*
servoient, dit-on, pour communiquer avec les huit vents.
c le moyen des *koüene* ou flûtes doubles, elle réunit tous
sons à un seul, et accorda le soleil, la lune et les étoiles,
qui s'appelle une harmonie parfaite. *Niu-oua* avoit une gui-
:e (*se*) à cinq cordes, elle en fit une autre à cinquante
rdes, dont le son étoit si touchant qu'on ne pouvoit le
utenir, c'est pourquoi, elle réduisit ces cinquantes cordes
vingt-cinq, pour en diminuer la force.

L'empereur *Chin-nong* est très-fameux chez les Chinois,
ır les grandes découvertes qu'il fit, dit-on, dans la méde-
ne et l'agriculture, et même dans l'art militaire, puis-
u'on croyoit, du temps des *Han*, avoir un livre de ce prince
ır l'art militaire.

L'amour du merveilleux a fait dire à quelques-uns, qu'à
âge de trois ans, il savoit tout ce qui regarde l'agriculture.
.e nom même de *Chin-nong*, signifie en chinois, *esprit la-
oureur*; Chin-nong prit du bois fort dur dont il fit le coûtre
le la charrue, et du bois plus tendre dont il fit le manche. Il en-
ıeigna aux hommes à cultiver la terre. On lui attribue l'inven-
ıion du vin. Il sema les cinq sortes de blé au midi du mont
Ki, et les peuples apprirent de lui à en faire leur nourriture.

Chin-nong ordonna qu'on fût diligent à recueillir les
fruits que la terre produit. Il enseigna tout ce qui regarde le
chanvre, les mûriers et l'art de faire les toiles et les étoffes
de soie. On doit aussi à *Chin-nong* la poterie et la fonte ;

tres, par laquelle on le représentoit parfaitement carré, afin de fixer par ce moyen la quantité et la nature des redevances. Les Chinois n'en savoient pas davantage.

d'autres cependant attribuent la poterie à *Hoang-ti*, et l'art de fondre les métaux à Tchi-yeou.

Chin-nong inventa les foires au milieu du jour, de-là l'origine du commerce, et les échanges mutuels. Il se servit de monnoie pour faciliter le commerce. Il institua des fêtes.

Chin-nong distingua les plantes, détermina leurs diverses propriétés, et s'en servit habilement pour guérir les maladies. On dit que dans un seul jour il fit l'épreuve de 70 sortes de poissons, parla sur 400 maladies et enseigna 365 remèdes; c'est ce qui fait la matière d'un livre intitulé *Pouene-tsao*, qu'on lui attribue, et qui contient quatre chapitres. D'autres prétendent et avec raison que ce livre n'est pas ancien. On dit, avec aussi peu de vérité, que *Chin-nong* fit des livres gravés sur des planches carrées.

Chin-nong ordonna à *Tsiou-ho-ki*, de mettre par écrit ce qui concerne la couleur des malades, et ce qui regarde le pouls, d'apprendre à bien examiner si son mouvement est réglé et bien d'accord, et pour cet effet de le tâter de suite. et d'avertir le malade.

Chin-nong composa des vaudevilles ou chansons sur la fertilité de la campagne. Il fit une très-belle lyre et une guitare ornée de pierres précieuses, pour former la grande harmonie, mettre un frein à la concupiscence, élever la vertu jusqu'à l'esprit intelligent, et ramener l'homme à la vérité céleste.

Chin-nong monté sur un char traîné par six dragons, mesura le premier la figure de la terre, et détermina les quatre mers. Il trouva 9000000 lys est-ouest, 850000 lys nord et sud. Il divisa tout ce vaste espace en royaume [a].

Parmi les successeurs de Chin-nong, on place *Hoang-ti*, et le rebelle *Tchi-yeou*, qu'on fait l'inventeur des armes de fer, et de plusieurs supplices. *Tchi-yeou* avoit le pouvoir d'exciter des ténèbres et des brouillards extrêmement épais. *Hoang-ti* ne savoit comment l'attaquer et le vaincre. Il en vint cependant à bout, en fabriquant un char, sur lequel étoit une figure dont le bras se tournoit toujours de lui-même vers le midi, afin d'indiquer les quatre régions [b]. *Hoang-ti* se

[a] Sous ces mesures exagérées on parle de la Chine, ce qui est très-certain par les quatre points cardinaux qu'on donne à cet empire, tels que Kiao au midi, Yeou au nord, Yang-cou à l'orient, et San-ouei à l'occident, puisque c'étoient là, au temps de Yao et de Chune, les limites ou extrémités de la Chine.

[b] Quelques auteurs modernes croient voir ici l'invention de la boussole.

it de la lance et du bouclier. Tchi-ycou fit faire des
:s, des lances, des arbalêtes. On attribue à *kia-tse* ou
de soixante ans, ou du moins *Ta-nao* le fit sous ses
es.

mandarin *Tsang-kiai*, fut chargé de composer l'his-
. *Yong-tcheng* fit une sphère qui représentoit les orbes
tes, et découvrit l'étoile polaire.
i-cheou régla les nombres, et inventa un instrument
supputer, tel, ou le même que celui qui est encore
urd'hui en usage à la Chine et aux Indes, et dont Mar-
, dans ses décades, et la Loubère, dans son Voyage
Siam, nous ont donné le dessin et la description.
Ling-lûne (natif de Yuène-yu à l'occident du Ta-hia
est le Korassan) prit des roseaux dans la vallée Hiài-ki,
en coupa deux également, et souffla dedans, ce qui
ma lieu d'inventer les cloches. Il en ajusta douze pour
iter le chant du fond-hoang oiseau royal (c'est un des
eaux fabuleux des Chinois). Il distingua ces roseaux en
uze *lu*; six servoient à imiter le chant du mâle, et six
ui de la femelle. Enfin cet homme perfectionna la mu-
ue, et expliqua l'ordre et l'arrangement des divers tons.
r le moyen de ces lu-lu, il gouverna le Khi de l'Yne et
Yâng, détermina le changement des quatre saisons, et
nna des calculs pour l'astronomie, la géométrie et l'ari-
métique, etc.

Yong-yuene, par ordre d'*Hoang-ti*, fondit douze cloches de
uivre qui correspondoient aux lunes servoient à accorder
s cinq tons, à fixer les saisons, etc., fables:

Hoang-ti inventa une espèce de diadême, ou bonnet royal,
ppelé *Miène*. Il se fit faire une robe bleue et jaune pour
miter la couleur du ciel et de la terre. Ayant vu l'oiseau
Foéi, et considéré la variété de ses couleurs, ainsi que celle
les fleurs, il fit teindre des habits de différentes couleurs,
our mettre de la distinction entre les grands et les petits,
es pauvres et les riches.

Nin-fong et *Tche-tsiang*, inventèrent le mortier, pour
broyer le ris, des marmites ou chaudières; on inventa la
fabrique des ponts, l'art de faire des chaussures; on fit des
cercueils pour les morts; et les peuples retirèrent un grand
avantage de toutes ces inventions. *Hoei* inventa l'arc: *Y-
méou* les fléches: *Khy-pe* donna le tambour, qui faisoit un
bruit semblable à celui du tonnerre, des trompettes et des
cors qui imitoient la voix du dragon.

Kóng-kou et Hoa-hû, par ordre de l'empereur *Hoang-ti*.

creusèrent un arbre dont ils firent un navire, des bran de ce même arbre ils firent des rames, et par ce moyen put pénétrer dans les lieux qui paroissoient inabordabl où l'on n'avoit point encore été.

Pour le transport des marchandises par terre, on inve encore sous ce règne les charriots, et on dressa les bœ et les chevaux à les tirer.

Hoang-ti tourna aussi ses vues du côté des bâtimens en donna des modèles. Il fit élever un temple appelé *Hi kon* dans lequel il sacrifioit au *Chang-ti*, ou à l'Etre so verain.

Dans la vue de faciliter le commerce, *Hoang-ti* fit batt la monnoie appelée *Kine-tao*, *couteau de métal*, parce qu'elle avoit la forme d'une lame de couteau.

Hoang-ti ayant vu que les hommes mouroient avant le temps fixé par la nature, à cause des maladies qui les emportoient, donna ses ordres à *Yu-fou*, *Ki-pe* et *Lei-kong*, trois célèbres docteurs d'alors, pour l'aider à déterminer les remèdes propres à chaque maladie.

Si-ling-chi, principale épouse de cet empereur, contribua de son côté au bien de l'état, et enseigna au peuple la manière d'élever les vers à soie, et de filer les cocons, pour en faire des étoffes.

Le Ouai-ki, de qui je tire presque tout ceci, marque que *Hoang-ti* fit mesurer la Chine, qu'il partagea en province ou *tcheou*. Chaque *cheou* étoit composé de dix *Che*, chaque *Che* étoit composé de dix *Tou*, et chaque Tou contenoit dix *Ye* ou dix villes; ces Ye avoient chacun cinq *ly* ou rues, etc.

Cet empire d'*Hoang-ti*, qui paroît avoir été considérable suivant cet historien, s'étendoit du côté de l'orient jusqu'à la mer, et du côté de l'occident jusqu'à Chong-tong. Il étoit borné au midi par le Kiang, et au nord par le pays de Hoene-jo.

On ne dit rien qui ait rapport aux arts sous le règne des trois princes qui suivent Hoang-ti. C'est-à-dire, sous les règnes de *Chao-hao*, qui régna 84 ans, de Tchouene-hio qui régna 78 ans, et enfin de *Cao-sine* qui en régna 70. On marque seulement que *Chao-hao* fit battre les veilles avec un tambour, ce qui suppose qu'on avoit dès-lors l'usage de quelque instrument pour marquer les heures. Le Se-ki ajoute que cet empereur applanit les chemins pour pénétrer sur les montagnes, et qu'il rendit libre le cours des rivières. Il fit aussi une nouvelle musique appelée *Ta-yuene*, pour unir les hommes et les génies, et accorder le haut avec le bas.

.e P. Gaubil et d'autres savans, ont assez parlé des con-ssances astronomiques de l'empereur *Tchouene-kio*, et changemens qu'il fit dans la manière d'observer les uvemens célestes, en inventant une machine qui servoit équations, aux ascensions, etc; ainsi je me contenterai vous renvoyer à leurs ouvrages, dans lesquels vous verrez que les Chinois pensent, tant de cette ancienne astrono-, que de la prétendue conjonction des cinq planètes dans :onstellation *Che* arrivée, dit-on, sous ce prince.

Après avoir dévoré l'ennui de toutes ces traditions fabu-ses, me voici enfin arrivé aux temps historiques; mais ant que de les entamer, il ne sera pas hors de propos de re ici quelques réflexions absolument nécessaire, pour ontrer le peu de cas qu'on doit faire de ces sortes de tra-ions. Je crois ces réflexions d'autant plus essentielles, 'elles contribueront à détromper quantité de gens de l'er-ur où ils sont au sujet des antiquités chinoises.

La monarchie chinoise a commencé par trois princes dé-gnés, sous le titre de *Sanx-hoang*, c'est-à-dire, les *trois ugustes*. Ces *trois Augustes*, suivant l'opinion la plus géné-lement reçue, sont *Fou-hi*, *Chine-nong* et *Hoang-ti*. Les nq empereurs successeurs des *Sane-hoang*, sont désignés ar le titre de *Ou-ti*, c'est-à-dire, les *cinq empereurs*. Ces cinq mpereurs sont *Chaoh-ao*, *Tchouene-uio*, *Tico*, *Yao* et *Chune*. ette division a été suivie par Cong-ngane-coué, arrière etit-fils de Confucius, à la huitième génération, et l'un des lus célèbres écrivains de la dynastie des Hane. Elle a été doptée aussi par *Hoang-fou-mi*, et par la plupart des meil-eurs écrivains. Les preuves de cette opinion se tirent, d'une art, du livre *Tcheou-li*, ancien rituel ou état de l'empire, ue quantité de personnes attribuent au célèbre Tcheou-:ong, ministre et frère de Vou-vang, qui jeta les fondemens le la dynastie impériale des Tcheou, onze cents et quelques années avant l'ère chrétienne, et de l'autre des commen-taires de Tso-kieou-mine, sur le Tchune-tsieou de Confu-cius son maître. Dans ces deux ouvrages, il est parlé des livres *Sane-fene* et *Ou-tiene*, qu'on dit être l'histoire des trois *Hoang*, et des cinq *Ti*: Or les deux premiers cha-pitres du Chou-king, qui contiennent un extrait des his-toires de Yao et de Chune, portoient le titre de *Tiene-yao*, et de *Tiene-chune*, d'où l'on conclut que *Yao* et *Chune* étoient deux des cinq *Ti*, conséquemment que *Fou-hi*, *Ching-nong* et *Hoang-ti* étoient ce qu'on appeloit les trois Hoang; et

Chao-hao, *Tchouene-hiou*, *Tico*, *Yao* et *Chune*, les cinq Ti.

Pour la certitude d'un fait historique tel que celui-ci vous trouverez sans doute les preuves assez foibles, mais ceux qui sont d'un sentiment contraire n'apportent rien qui autorise à les en croire préférablement à Cong-ngane-coue et à Hoang-fou-mi.

Hou-choüang-hou, dans une préface mise à la tête de Tsiene-piene de Kine-gine-chane, avoue qu'on trouve dans le Tcheou-li, l'existence du livre des trois Hoang, et de celui des cinq Ti; mais il ajoute qu'on n'y trouve point les noms de ces huit monarques; que sous les Tsin, on parla de Tienne-hoang, de Ti-hoang et de Gine-hoang, que Cong-ngane-coue, dans sa préface du Choü-king, donne Fou-hi, Chine-nong, Hoang-ti, pour les trois Hoang, et qu'il prend Chao-hao, Tchouene-hio, Ti-co, Yao et Chune pour les cinq Ti; mais qu'on ne sait sur quoi il se fonde, puisque Confucius dans le *Kia-yu*, désigne par le titre de *Ti*, tous les rois depuis Fou-hi. La même chose se prouve par quelques passages du Tso-chi et du Liu-pou-ouei, d'où l'on conclut que Fou-hi, Chine-nong et Hoangti, ne *sont point* les trois Hoang, et qu'il n'y a point d'autres Hoang, que le ciel la terre et l'homme.

Tchine-huene retranchant Hoang-ti du nombre des Sanhoang, mit à sa place Niu-oüa, qu'il rangea entre Fou-hi et Chïne-nong. D'autres retranchent Niu-oüa et mettent Tchoyong au lieu d'Hoang-ti. Niu-oüa étoit sœur de Fou-hi, et Fou-hi régna, dit-on, cent quinze ans, à quel âge voudroit-on que cette princesse eût monté sur le trône, car on la fait succéder à son frère?

Le fameux *Sse-ma-tsiene*, auquel les Chinois ont accordé par estime le surnom de *Tai-sse-cong* ou de *Père de l'Histoire*, vouloit qu'Hoang-ti, Tchoüene-hio, Cao-sine, Yao et Chune fussent les cinq Ti; et il donnoit à ces princes pour prédécesseurs Soüi-gine-chi, Fou-hi et Chine-nong qui, selon lui, étoient les trois Hoang; opinion qui depuis lui, a été embrassée par plusieurs autres écrivains qui se sont reposés plus sur son autorité que sur des preuves qu'ils ne pouvoient produire.

Confucius dit dans son *Kia-yu*, que les princes qui ont gouverné l'empire, ont commencé à Fou-hi à *prendre le* nom de *Ti* ou d'empereur; le même philosophe dit de plus dans le Traité *Hi-tsée*, ou Commentaire sur l'Y-king, qu'an-

nement Fou-hi gouverna la Chine. Que Chin-nong lui céda, qu'après eux Hoang-ti, Yao et Chun furent mis le trône. Sur un témoignage aussi décisif, Fou-su-tong et leurs autres avec lui, n'ont pas douté que les princes nommés par Confucius ne fussent les *Ou-ti* ou les cinq empereurs. Quant aux *Sane-hoang*, ils mettoient les Tien-ng-chi, Ti-hoang-chi et Gine-hoang-chi, comme trois fs du peuples qui avoient gouverné l'empire avant Fou-hi. Comme c'est des Tao-sse que les différens auteurs qu'on ont de citer ont emprunté l'idée de cette division chimérique des huit premiers empereurs chinois, en trois *Hoang* en cinq *Ti*, il est nécessaire de rapporter ce que ces auteurs en pensoient eux-mêmes. Ils ont, sur ces premiers temps de la monarchie, des opinions qui leur sont particulières. Ils croient qu'il y eut au commencement trois monstres, *Sane-hoang*; ensuite cinq empereurs, *Ou-ti*: puis trois rois, *Sane-vang*; et enfin cinq pa, *Ou-pa*: c'est-à-dire, cinq chefs de *Regules*.

Cet ordre si régulièrement observé de trois et puis de cinq, qui revient par deux fois, montre assez que tout cela n'a aucune réalité, et que c'est un système bâti à plaisir: c'est pourquoi Tong-thong-chu, qui vivoit sous les Han, expliquoit cela d'une manière allégorique: les trois Hoang étoient, selon lui, les trois puissances (c'est-à-dire, le ciel, la terre et l'homme); les cinq Ti étoient les cinq devoirs (c'est-à-dire, les devoirs du roi et du sujet, du pere et du fils, du mari et de la femme, des freres aînés et des cadets, des amis: les trois Vang étoient les trois clartés, c'est-à-dire, le soleil, la lune et les étoiles; enfin les cinq Pa étoient les cinq montagnes, dont quatre sont situées aux quatre points cardinaux de l'empire, et la cinquième au centre. C'est ainsi que Tong-tchong-chu, allégorisoit cette prétendue succession des rois; mais Lo-pi, qui rapporte cette explication, ajoute qu'elle n'est point de lui; ce point de critique nous importe fort peu, qu'on l'attribue, si l'on veut, à un autre que *Tong-tchong-chu*, il sera toujours vrai de dire, qu'elle vient de quelque écrivain, qui vivoit dans un siècle peu éloigné de celui de Tong-tchong-chu, ce qui nous doit suffire pour le présent, puisque nous voyons par-là le peu de cas qu'on faisoit alors de cette division qu'on regardoit comme chimérique.

On entreprendroit vainement de concilier tant d'opinions contradictoires; tous ces règnes imaginaires sont de la fa... des *Tao-sse*, qui ont obscurci l'origine de la monarchie noise par leurs fables et leurs mystagogies; les dix ...

riodes sont de leur invention ; ils leur donnent des de
trois millions d'années de durée. Mais avant ces dix pér
ils placent trois dynasties, savoir : la dynastie des Thi
hoang-chi ; celle des Ti-hoang-chi, et enfin celle des G
hoang-chi, si l'on a égard à la signification de ces nom
faut les interpréter par le *Souverain du ciel*, le *Souverain d*
terre et le *Souverain* des *hommes* ; on voit par-là que l'ex
cation allégorique de Tong-tchong-chu, qui faisoit entr
les trois Hoang, comme les trois puissances, c'est-à-dire
ciel, la terre et l'homme, n'est pas dénuée de vraisembla

Ces trois Hoang succédèrent à Pouane-cou, autrem
Hoene-tune, le chaos, l'origine du monde, que plusieurs
ces Toa-sse prennent pour le premier homme ou le prem
roi qui ait gouverné la Chine.

La dynastie des Thiene-hoang-chi eut treize rois, qui
gnèrent, dit-on, 18,000 ans, ensuite vint la dynastie des
hoang-chi, dont les rois au nombre de onze donnent une pa
reille durée de 18,000 ans. Enfin aux Ti-hoang-chi succéde
rent les Gine-hoang-chi, dont la dynastie composée de neuf
rois, fournit une durée de 45,600 ans. Ces trois sommes réu-
nies nous donnent précisément 81,600 ans ; mais si l'on
ajoute à ces trois dynasties, celles qui sont comprises dans
chacun des dix Ki, et qui se montent, *selon* le calcul de
quelques-uns, à plus de 230, on trouvera que les prétentions
des Chinois l'emportent de beaucoup sur celles des Chaldéens
et des Egyptiens. Car si l'on en croit le calcul de divers au-
teurs, depuis *Pouane-cou* jusqu'à la mort de *Confucius*, ar-
rivée l'an 479 avant J. C., il s'est écoulé 276,000 ans, ou
227,600, ou 2,759,860, ou même 3,276,000, ou enfin ce
qui fait bien davantage 96,961,740 années ; car on trouve
tous ces différens calculs.

Il est assez visible que ces nombres extravagans ne peuvent
être autre chose que des périodes astronomiques, imaginées
pour donner la conjonction des planètes dans certaines con-
stellations, ou enfin des calculs qui peuvent avoir rapport aux
idées des Tao-sse, concernant la fixation des destructions et
des renaissances perpétuelles des mondes. Quelques-uns en
effet, ont tâché de faire accorder ces nombres avec la *période*
de Tchao-cang-tsie, fameux philosophe du temps des Song,
qui avoit entrepris de déterminer la période de la durée du
monde ; car le système de la destruction et de la reproduc-
tion des mondes a beaucoup de cours, non-seulement dans
la secte des jû ou des lettrés, mais encore chez les bonzes
Ho-chang ou religieux de Fo, et chez les Tao-sse ou Secta-

ciennement Fou-hi gouverna la Chine, que Chine-nong lui succéda, qu'après eux Hoang-ti, Yao et Chune furent mis sur le trône. Sur un témoignage aussi décisif, Hou-ou-fong et plusieurs autres avec lui, n'ont pas douté que ces princes nommés par Confucius ne fussent les *Ou-ti* ou les cinq empereurs. Quant aux *Sane-hoang*, ils admettoient les Tiene-hoang-chi, Ti-hoang-chi et Gine-hoang-chi, comme trois chefs du peuples qui avoient gouverné l'empire avant Fou-hi.

Comme c'est des Tao-sse que les différens auteurs qu'on vient de citer ont emprunté l'idée de cette division chimérique des huit premiers empereurs chinois, en trois *Haong* ou en cinq *Ti*, il est nécessaire de rapporter ce que ces religieux en pensoient eux-mêmes. Ils ont, sur ces premiers temps de la monarchie, des opinions qui leur sont particulières. Ils croient qu'il y eut au commencement trois augustes, *Sane-hoang*; ensuite cinq empereurs, *Ou-ti*; puis trois rois, *Sane-vang*; et enfin cinq pa, *Ou-pa*; c'est-à-dire, cinq chefs de *Regulos*.

Cet ordre si régulièrement observé de trois et puis de cinq, qui revient par deux fois, montre assez que tout cela n'a aucune réalité, et que c'est un système bâti à plaisir : c'est pourquoi Tong-thong-chu, qui vivoit sous les Hane, expliquoit cela d'une manière allégorique ; les trois Hoang étoient, selon lui, les trois puissances (c'est-à-dire, le ciel, la terre et l'homme); les cinq Ti étoient les cinq devoirs (c'est-à-dire, les devoirs du roi et du sujet, du père et du fils, du mari et de la femme, des frères aînés et des cadets, des amis); les trois Vang étoient les trois clartés, c'est-à-dire, le soleil, la lune et les étoiles; enfin les cinq Pa étoient les cinq montagnes, dont quatre sont situées aux quatre points cardinaux de l'empire, et la cinquième au centre. C'est ainsi que Tong-tchong-chu, allégorisoit cette prétendue succession des rois; mais Lo-pi, qui rapporte cette explication, ajoute qu'elle n'est point de lui; ce point de critique nous importe fort peu, qu'on l'attribue, si l'on veut, à un autre que *Tong-tchongchu*, il sera toujours vrai de dire, qu'elle vient de quelque écrivain, qui vivoit dans un siècle peu éloigné de celui de Tong-tchong-chu, ce qui nous doit suffire pour le présent, puisque nous voyons par-là le peu de cas qu'on faisoit alors de cette division qu'on regardoit comme chimérique.

On entreprendroit vainement de concilier tant d'opinions contradictoires; tous ces règnes imaginaires sont de la façon des *Tao-sse*, qui ont obscurci l'origine de la monarchie chinoise par leurs fables et leurs mystagogies; les dix *ki* ou pé-

les dix générations qui ont précédé Noé, est très-ingén
et ne manque point de probabilité. Vers la fin du règ
Tchéou, environ 300 ans avant l'ère chrétienne, il
des Juifs à la Chine, qui ont pu y faire connoître les
de Moïse, et par conséquent les dix générations qui on
cédé le déluge : d'ailleurs cette connoissance étoit comm
aux Chaldéens, qui ont pu pénétrer dans la Chine, a
rieurement aux Juifs.

FIN DES EXTRAITS DES HISTORIENS CHINOIS.

teurs de Lao-kiune, c'est-à-dire, dans les trois grandes sectes qui sont les plus autorisées dans l'empire. Tchao-cang-tsie établit donc une grande période de 129,000 ans appelée *Yuene*, composée de douze parties appelées *hoei* ou conjonctions qui étoient chacune de 10,800 années. Dans la première conjonction, le ciel, disoit-il, se forma peu à peu par le mouvement que le *Tai-ki* ou l'Etre suprême imprima à la matière auparavant dans un repos parfait. Pendant la seconde conjonction, la terre se produisit de la même manière. Au milieu de la troisième conjonction l'homme commença à naître, et tout le reste des êtres, de la manière que les plantes et les arbres sont produits dans les îles, qui conservent ensuite leurs espèces par leurs semences. Au milieu de l'onzième conjonction, toutes choses se détruiront, et le monde retombera dans son premier chaos, d'où il ne ressortira qu'après la douzième conjonction expirée.

Il n'est pas difficile à présent de concevoir que les Tao-sse n'ont inventé ce nombre prodigieux de règnes antérieurs à Fou-hi, que pour remplir l'intervalle qui, selon eux, s'est écoulé depuis la production de l'homme jusqu'aux premiers commencemens de la monarchie chinoise, c'est-à-dire, jusqu'au règne de Fou-hi : le même calculateur déterminoit la moitié du *yuene* ou de sa grande période de 129,000 années, au règne de Yao.

Ces Tao-sse, comme je l'ai déjà dit, posoient, pour fondement incontestable, dix âges ou dix Ki; chaque Ki comprenoit plusieurs dynasties, dont ils fixoient la durée à leur volonté, et suivant le calcul dont ils s'étoient prévenus; mais s'ils avoient la liberté d'augmenter ou de diminuer la durée des dix Ki, il n'en étoit pas ainsi de ce nombre de dix Ki, qui étoit en quelque sorte un des points fondamentaux de leur secte, dont il ne leur étoit pas permis de s'écarter.

Quelques missionnaires, auxquels cette doctrine des Tao-sse n'étoit point inconnue, crurent entrevoir dans ces dix Ki, les dix générations antérieures à Noé; et comme des écrivains cités par Lo-pi et par Cong-ing-ta, disent que de ces dix Ki, six sont antérieurs à Fou-hi, et que les quatre autres lui sont postérieurs, ces mêmes missionnaires se sont imaginés que Fou-hi étoit Hénoch. Il faut dire cependant que *Tchine-kuene* et plusieurs autres n'observent pas le même ordre, qu'ils mettent Chine-nong dans le neuvième Ki, Hoang-ti dans le dixième, etc. A ce compte Hoang-ti seroit Noé, et Fou-hi Mathusalé, ce qui contredit leur hypothèse.

L'opinion qui fait envisager les dix Ki des Chinois, comme

les dix générations qui ont précédé Noé, est très-ingénieuse, et ne manque point de probabilité. Vers la fin du règne des Tchéou, environ 300 ans avant l'ère chrétienne, il passa des Juifs à la Chine, qui ont pu y faire connoître les écrits de Moïse, et par conséquent les dix générations qui ont précédé le déluge : d'ailleurs cette connoissance étoit commune aux Chaldéens, qui ont pu pénétrer dans la Chine, antérieurement aux Juifs.

FIN DES EXTRAITS DES HISTORIENS CHINOIS.

TABLE

DES DIVISIONS

DU TROISIÈME VOLUME.

INTRODUCTION. page 1

LIVRE PREMIER. Du gouvernement. 3

CHAP. I. Des Assyriens. 4

CHAP. II. Des Babyloniens. 6

CHAP. III. Des Mèdes. 7

CHAP. IV. De Egyptiens. 10

CHAP. V. La Grèce. 24

ART. I. Athènes. 25

ART. II. Lacédémone. 33

ART. III. Des Colonies grecques. 40

LIVRE II. Des arts et métiers. 45

CHAP. I. Des Assyriens et des Babyloniens. 46

CHAP. II. Des Egyptiens. 54

CHAP. III. Des Grecs. 72

LIVRE III. Des sciences. 79

CHAP. I. De la médecine. 80

CHAP. II. De l'Astronomie. 83

ART. I. Des Babyloniens. *Ibid.*

ART. II. Des Egyptiens. 88

ART. III. Des Grecs. 97

ART. IV. Réflexions sur l'astronomie des Babyloniens, des Egyptiens et des Grecs. 104

CHAP. III. Géométrie et Mécanique. 110

ART. I. Des Babyloniens. 111

ART. II. Des Egyptiens. 113

ART. III. Des Grecs. 117

CHAP. IV. Géographie. *Ibid.*

LIVRE IV. Commerce et navigation. 126

CHAP I. Des Egyptiens. *Ibid.*

CHAP II. Des Phéniciens 130

CHAP. III. Des Grecs. 135

LIVRE V. De l'art militaire. 142

CHAP. I. Des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Syriens, des Égyptiens, etc. *Ibid.*

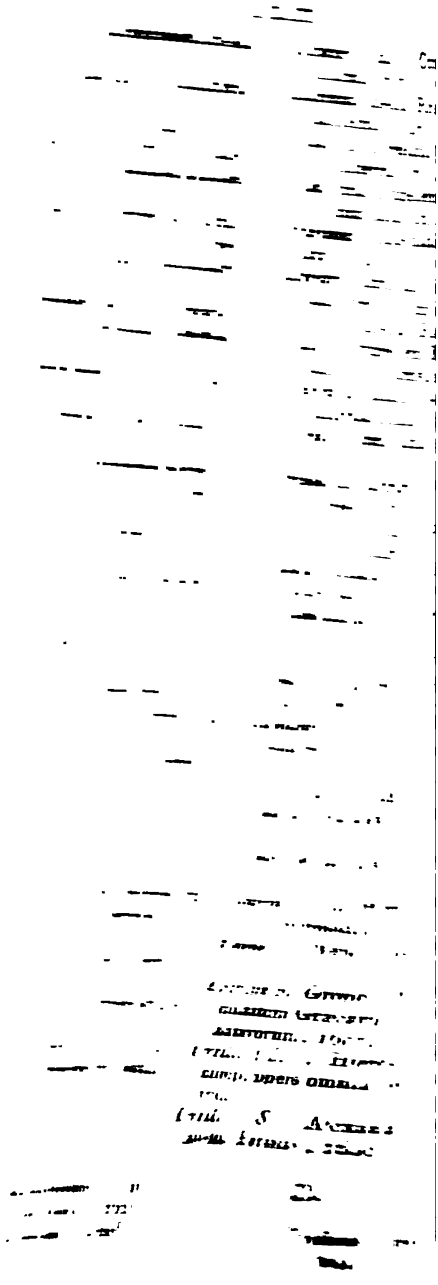

TABLE

DES NOMS DES AUTEURS

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

A.

ABYDENUS *apud* Syncellum, in-fol. Paris. 1652.

Achilles Tatius, ad Arati Phænom. *apud* Petav. in Uranologio, in-fol. Paris, 1630.

Acosta, Histoire naturelle des Indes occidentales, in-8. Paris, 1598.

Acta Eruditorum Lipsiæ, in-4. 1682, et An. seqq.

Æliani, varia Historia, in-4. Lugduni Batavorum, 1731.

Ælianus, de natura Animalium, in-4. Londini, 1744.

Æschyles, in-fol. Lond. 1663.

Æschynes. Voy. Demosthenis opera.

Agatarchides apud Photium.

Agricolæ opera, in-fol. Basileæ, 1546.

Agrippe opera, in-8. Lugduni, apud Beringos fratres.

Albertus Magnus, in-12, Amstelodami, 1660.

Alexander Poly-Histor, apud Syncellum.

Alonso Barba, de l'Art de tirer les métaux; in-12, Paris, 1751.

Ammianus Marcellinus, in-fol. Paris, 1681.

Anciennes Relations des Indes et de la Chine, in-8. Paris, 1718.

Anson (Voyage d'), in-4. Amsterdam, 1749.

Anthologia, in-4. Parisiis, 1566.

Apollodorus, in-12, Parisiis, 1599.

Apollodorus, inter Hist. Poet. Script. *J'ai fait usage de ces deux éditions.*

Appollonius Rhodius Argonauticorum, etc. in-8. Lugd. Batavorum, 1641.

Apuleii opera, Parisiis, 1601.

Arati Phœnomena, in-4. Paris. 1559.

Aristidis opera, in-4. Oxoniæ, 1722.

Aristobulus apud Strabonem, Josephum et Photium.

Aristophanes, in-fol. Amstelodami, 1710.

Aristoteles, in-fol. Paris. Typis Regiis, 1629.

Arrianus, in-8. Amstelodami, 1668.

Art (l') de convertir le fer en acier, par M. de Réaumur, in-4. Paris, 1722.

Asia di Barros (l'), in-4. in Venetia, 1562.

Athenæus, Deipnosophist. in-fol. Lugduni, 1612.

Augustinus (*S.*), de Civitate Dei, cum commentario, Ludov. Vives, in-8. Lugduni, 1570.

Aurelius-Victor, inter Historiæ Augustæ Scriptores.

B.

Bannier, Explication des Fables, in-12, Paris, 1748.

Basilii Magni (*S.*) opera, in-fol. Parisiis, 1721, etc., etc.

Berosus, apud Syncellum, et Josephum.

Bianchini, la Istoria universale, in-4. in Roma, 1747.
Bible de M. le Gros, in-12, Cologne. 1739.
Bible du P. Calmet, in-4. Paris, 1715.
Bilbia Sacra, Hebraica, Greca et Latina, in-fol. Paris. ex officina Commeliana, 1616.
Biblia Sacra, cum univers. Franc. Vatabli et varior. Interpret. annotationib., in-fol. Parisiis, sumptibus Societatis, 1729.
Bibliothéque ancienne et moderne, par J. le Clerc, in-12, Amsterdam, 1714.
Bibliothéque choisie, par J. le Clerc, in-12, Amsterdam, 1712.
Bibliothéque raisonnée, in-12, Amsterdam, 1728, etc., etc.
Bibliothéque universelle et historique, par J. le Clerc, in-12, Amsterd. 1700.
Bocharti, Geographiæ sacræ pars prior, Phaleg. in-fol. Cadomi, 1646.
Bocharti, Geographiæ sacræ pars altera, Chanaan, in-fol. Cadomi, 1746.
Bocharti Hierozoicon, in-fol. Londini, 1663.
Boetii de Boot, Gemmarum et Lapidum historia, in-8. Lugdini Batavorum, 1647.
Borrichius, de ortu et progressu Chemiæ, in-4. Hafniæ, 1668.
Bouguer (la figure de la terre; avec une relation abrégée d'un voyage au Pérou, par M.), in-4. Paris, 1749.
Braunius, de vestitu Sacerdotum Hebræorum, in-4. Amstelodami, 1701.
Brissonius, de Regio Pers. princip. in-8. Argent. 1710.
Brun (Corneille le), Voyage au Levant, etc., in-fol. Paris 1714.
Buffon, Histoire naturelle (par M. de), in-4. Paris, Imprimerie royale, 1749, otc., etc.

C.

Casauboni, Animadversiones, in Athenæum, in-fol. Lugduni, 1621.
Cassiodori, opera omnia, in-fol. Rhotomagi, 1679.
Cæsaris (*Jul.*), Comment. in-12 Londini, 1736.
Cedrenus, in-fol. Paris. è Typographia Regia, 1647.
Celsus (*A. Cornelius*) de Medicina in-8 Roterod. 1750.
Celsus apud Origenem. *Voy.* Origenes contra Cels. etc.
Censorinus de Die natali, in-8. Lugd. Batav. 1743.
Chambray (Parallèle de l'architecture antique avec la moderne, par le Sieur de), in-fol. Paris, 1650.
Chardin, Voyages en Perse et autres lieux, in-12, Amsterdam, 1711.
Chronicon Paschale, in-fol. Parisiis, è Typographia Regia, 1688.
Ciceronis opera omnia, in-4. Paris. 1740.
Clementis Alexandrini, opera omnia, in-fol. Oxonii, 1715.
Clerc (*D. le*), Histoire de la médecine, in-4. Amsterd. 1702.
Colonne, Histoire naturelle de l'univers, in-12, Paris, 1734.
Columella inter Scriptores Rei rusticæ.
Comte (*le P. le*), nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine, in-12, Paris, 1697.
Condamine (Relation de la rivière des Amazones, par M. de la), in-8., Paris, 1745.
Conon, apud Photium.
Conquéte du Mexique, in-12, Paris, 1730.
Conquéte du Pérou, in-12, Paris, 1742.
Conringius, de Hermetica Medicina, in-4. Helmestadii, 1669.
Cornelius Nepos, in-12, Parisiis, 1745.
Cragius in Gronovii Thesauro antiquitatum Græcarum, in-fol. Lugd. Batavorum, 1697.
Cyrilli (*S.*), Hierosolymitani Archiep. opera omnia, in-fol. Oxonii, 1703.
Cyrilli (*S.*) Alexandrini opera, in-fol. Parisiis, 1638.

D.

Demosthenis et *Æschinis* opera, in-fol. Francofurti, 1604.

ium Italicum à R. P. D. Bernardo *Montfaucon*, in-4. Paris. 1702.
earchus, apud Scholiast. Apoll. hod.
ionnaire Géographique de *la Martinière*, in-fol. Paris, 1739.
dori Siculi Bibliotheca, in-fol. mstelodami, 1745.
genes Laertius, in-4. Amstelodami, 1698.
n. Cassii Historia, in-fol. Hanoiæ, 1606.
onisii Halicarnassei scripta omnia, in-fol. Francofurti, 1586.
onysii Periegetæ, Orbis descriptio; inter Geographiæ veteris Scriptores Græcos, minores, in-8. Oxoniæ, 1712.
issertation du P. Souciet, sur les médailles hébraïques, in-4. Paris, 1717.
raco Corcyræus apud Athenæum.
uhamel (M.), Traité de la culture des terres (par M.), in-12, Paris, 1753, etc., etc.

E.

Eisenchmid, Tractatus de ponderibus et mensuris veterum, in-12, Argentorati, 1708.
Esprit des lois (l'), in-12, Genève, chez Barillot et fils.
Essai sur des hiéroglyphes des Egyptiens, in-12, Paris, 1744.
Etymologicon, magnum, in-fol. è Typograp. H. Commelini, 1594.
Euclidis opera, in-fol. Oxoniæ, 1704.
Eudemus, apud Fabricium, in Bibliotheca Græca.
Euripidis opera, in-fol. Cantabrigiæ, 1694.
Eusebii Præparatio Evengelica, in-fol. Paris. 1628.
Eusebii Thesaurus temporum, seu Chronic. Canon, in-fol. Amstelodami, 1653.
Eustathius ad Dionysius Periegetem inter Geographiæ veteris Scriptores Græcos minores, Oxoniæ, 1698.
Eustathii Comment. in Homer, in-fol. Romæ, 1542 et 1550.
Excerpta Polybii Diodori, Nicol. Damasceni, etc. ab H. Valesio, in-4. Paris. 1634.

F.

Fabricii Bibliotheca Græca, in-4. Hamburgi, 1708.
Fabricii Bibliotheca latina, in-4. Venetiis, 1728.
Fannius, de ponderibus, et mensuris, in-8. Paris, 1565.
Feithii antiquitates Homericæ, in-8. Argentorati, 1743.
Félibien, Principes d'architecture, in-4. Paris, 1676
Festus (Pomponius) de verborum significatione, in-4. Paris. 1681.
Fleury (l'abbé de), Mœurs des Israélites, in-12, Paris, 1754.
Fourmont, Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples, in-4. Paris, 1735.

G.

Galeni opera, in-fol. Parisiis, 1679.
Gassendi, Vita de Peiresc, in-4. Hagæ-Comitum, 1654.
Gellius (Aulus) Noctes Atticæ, in-4. Lugduni Batav. 1706.
Gemelli Careri, Giro del Mondo, in-8. in Napoli, 1699.
Gemini, Elementa astronomiæ, apud Patavium, in Uranologio, in-fol. Paris. 1630.
Geographia Nubiensis, in-4. Paris. 1619.
Gesneri, Novus Linguæ et Eruditionis Romanæ Thesaurus, in-fol. Lipsiæ, 1749.
Gesneri, Historia animalium, Avium et Piscium, in-fol. Francofurti 1620.
Greaves (Description des Pyramides, par J.), dans le Recueil des voyages publiés par Melchisedec Thevenot, in-fol. Paris, 1696.
Guignes (Histoire générale des Huns, par M. de), in-4. Paris, 1756.

H.

Hardouin (le P.), Commentaire sur l'Histoire naturelle de Pline, in-fol. Paris, 1723.
Ejusdem *Chronologia* Veter. Testam. in-fol. inter opera selecta, Amstelodami, 1710.

Heliodori Æthiopica, in-8. Lutzæ, 1619.
Hellot (M.), de la fonte des mines, in-4. Paris, 1750.
Herbelot (d'), Bibliothéque Orientale, in-fol. Paris, 1697.
Hermanus Hugo, de prima scribendi origine, in-8. Trajecti ad Rhenum, 1738.
Herodotus, in-fol. Francofurti, 1608.
Hesiodus Variorum, in-8. Amstelodami, 1701.
Hesiodi opera omnia, cum Græcis Scholiis, in-4. ex Officina Plantiniana, 1603.
Hesychii Lexicon, etc. in-4. Lugduni Batavorum, 1668.
Hieronymi (*S.*) opera, in-fol. Paris. 1693 et 1708.
Hippocratis opera, in-fol. Paris. 1679.
Histoire de Genghiscan, par *Petits de la Croix*, in-12, Paris, 1710.
Histoire de Judith (la vérité de l'), par le *P. Montfaucon*, in-12, Paris, 1692.
Histoire de la Chine, par le *P. Martini*, in-12, Paris, 1692.
Histoire de la Chine, par le *P. Semedo*, in-4. Lyon, 1667.
Histoire de la Jurisprudence romaine, in-fol. Paris, 1750.
Histoire de la médecine, par *Daniel le Clerc*, in-4. Amsterdam, 1702.
Histoire de la Nouvelle France, par le P. *Charlevoix*, in-12, Paris, 1744.
Histoire de la vie et des ouvrages de la *Croze*, in-12, Amsterdam, 1741.
Histoire de la Virginie, in-12, Amsterdam, 1707.
Histoire de Languedoc, par *D. Vaissette*, in-fol. Paris, 1730.
Histoire des Incas de *Garcilasso de la Véga*, traduite par J. Baudoin, in-8. Amsterdam, 1715.
Histoire des Incas, nouvelle traduction, in-12, Paris, 1744. *J'ai fait usage de l'une et de l'autre de ces éditions.*
Histoire des îles Marianes, par le P. *le Gobien*, in-12, Paris, 1700.
Histoire du commerce et de la navigation des anciens, in-12, Paris, 1716.
Histoire du Droit français, à la tête de l'Institution au Droit français par *Argou*, in-12, Paris, 1939.
Histoire du Japon, par *Kempfer*, in-12, la Haye, 1732.
Histoire générale des îles Antilles par le P. *du Tertre*, in-4. Paris, 1667 et 1671.
Histoire générale des Voyages, in- Paris, 1746, etc. etc.
Histoire naturelle de l'Islande, in-12 Paris, 1750.
Histoire naturelle des Indes, par le P. *Acosta*, in-8. Paris, 1598.
Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, traduite de l'anglois, d'une Société de gens de lettres, in-4. Amsterdam, 1747, etc. etc.
Historia de las guerras civiles de Granada, in-8. in Paris, 1660.
Historiæ Poeticæ Scriptores antiqui, in-8. Paris. 1675.
Historiæ Augustæ Scriptores, in-fol. Paris. 1620.
Homère (traduction d'), avec des remarques, par madame *Dacier*, in-12, Paris, 1741.
Homeri, Ilias et Odyssea et in eadem Scholia, in-4. Cantabrigiæ, 1711.
Hora-Polinis Hieroglyphicae, tc. in-4. Trajecti ad Rhenum, 1727.
Hornius de originibus Americanis, in-8. Hagæ, 1652.
Hyginus; in Mytograph. Latin. in-8. Amstelodami, 1681.

I.

Jamblichus, de Mysteriis, AEgyptcum notis, Thom. Gale, in-fol. Oxonii, 1678.
Jamblichus, de Vita Pythagorica, in-4. Amstelodami, 1708.
Jaquelot, Dissertations sur l'existence de Dieu, in-12, Paris, 1744.
Jaquelot, Traité de la vérité et de l'inspiration des livres du vieux et du nouveau Testament, in-12, Amsterdam, 1752.
Journal (le) des Savans, in-4. Paris, nouvelle édition, 1723, etc.
Journal économique, in-12, Paris, janvier, etc. etc.
Journal des Observations physiques,

etc., par le P. *Feuillée*, in-4. Paris, 1714 et 1725.
Journal du voyage dans la Guyane, par les PP. *Grillet* et *Bechamel*, jésuites, in-12, Paris, 1682.
Josephi opera omnia, in-fol. Amstelodami, 1726.
Isidori (*S.*) opera omnia, in-fol. Coloniæ Agrippinæ, 1617.
Isocrates, in-fol. Basileæ, 1750.
Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, in-12, Avignon, 1745.
Julius Africanus, apud Syncellum.
Julius Firmicus, in-fol. Romæ, 1499.
Junius, de Pictura veterum, in-fol. Roterodami, 1694.
Justini Historiæ (variorum), in-8. Lugduni Batavorum, 1719.

K.

Kircher (Athanas.), la Chine illustrée, in-fol. Amsterd. 1670.
Ejusdem *Obeliscus* Pamphilius, in-fol. Romæ. 1658.
Kuhnius in notis, ad Æliani, var. Hist. in-4.

L.

Laet, Description des Indes occidentales, in-fol. Leyde, 1640.
Leges Salicæ, dans le Recueil des historiens de France, par *D. Bouquet*.
Lenglet, Méthode pour étudier l'histoire, in-4. Paris, 1734.
Lescarbot, Histoire de la Nouvelle France, in-8. Paris, 1611.
Lettres édifiantes de quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, in-12, Paris, 1717, etc. etc.
Luciani opera, cum notis Variorum, in-4. Amstelodami, 1743.

M.

Macrobii opera, cum notis, Variorum, in-8. Lugduni Batavorum, 1670.
Maillet, Description de l'Egypte, publiée par M. l'abbé Maserier, in-4. Paris, 1735.
Manetho, apud Syncellum et Josephum.
Marc-Paul (Voyage de), dans le Recueil des Voyages faits en Asie, publié par Bergeron, in-4. La Haye, 1735.
Marculphi, Formulæ veteres inter Historiæ Franc. Scriptores, ex Edit. Benedictinorum, in-fol. Parisiis, 163.
Marmora Arundelliana, aliaq. Academ. Oxoniensis. in-fol. Londini, 1732.
Marsham, Chronicus Canon, in-fol. Londini, 1672.
Martianus Capella de Nuptiis Mercurii, et Philologiæ, in-8. ex Officina Plantiniana, 1599.
Martini, Histoire de la Chine, in-12, Paris, 1692.
Megasthenenes, apud Eusebii Præp. Evangel. et Josephum.
Mémoires de l'Acad. de Berlin, in-4. Berlin, 1745, etc. etc.
Mémoires de l'Académie des Sciences, in-4. Paris, 1742, etc. etc.
Mémoires (anciens) de l'Académie des Sciences, in-4. Paris, 1734.
Mémoires pour l'Histoire des Sciences et Beaux Arts, autrement dits les Memoires de Trévoux, in-12, Paris, 1701, etc. etc.
Mémoires de l'Académie des Inscriptions, in-4. Paris, de l'Imprimerie royale, 1736, etc. etc.
Mémoires (nouveaux) des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant, in-12, Paris, 1715, etc. etc.
Mémoire touchant l'établissement d'une Mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la Terre Australe, in-8, Paris, 1663.
Mercures de France, in-12, Paris, 1717, etc. etc.
Mercure Indien, in-4. Paris, 1672.
Merveilles des Indes orientales, in-4. Paris, 1669.
Meursii, Miscellanea Laconica, apud Gronovii, Thesaurum Græcarum antiquitatum.
Minutius Felix, in-8. Cantabrigiæ, 1707.
Mœurs des Sauvages Américains, in-4. Paris, 1724.
Monnier (le), Observations d'histoire naturelle; suite des Mémoires

de l'Académie des Sciences, pour l'année 1740, in-4. Paris, 1741.
Montfaucon (l'Antiquité expliquée par D. Bernard de), in-fol. Paris, 1719.
Munkerus de intercalatione, in-8. Lugduni Batavorum, 1680.

N.

Newton, la Chronologie des anciens royaumes corrigés, in-4. Paris, 1728.
Nicolaus Damascenus in Excerptis Valesii, in-4. Paris. 1634.
Norden, Voyage d'Egypte et de Nubie, in-fol. Copenhague, 1755.
Nonni Dionysiaca, in-8. Hanoviæ, 1610.
Nouvelles littéraires de la mer Baltique.
Nouvelle Relation de la France Equinoxale, in-12, Paris, 1743.

O.

Observations mathématiques, astronomiques, etc., des Pères de la Compagnie de Jésus, rédigées et publiées par le Père Souciet, in-4. Paris, 1729.
Observations de Belon, in-4. Paris, 1588.
Olaüs Magnus, sive Rudbeck, Atlantica, etc. in-fol. Upsaliæ, 1675 et 1679.
Olaüs Wormius, de Danica litteratura, in-fol. Hafniæ, 1651.
Ejusdem *Historia*, de Gentibus Septentrionalibus, in-fol. Romæ, 1555.
Olympiodorus, apud Photium.
Opuscula Mythologica, etc., in-8.; Amstelodami, 1688.
Origenes contrà Celsum. Ejusdem Philocalia, in-4. Cantabrigiæ, 1677.
Othon Sperlingius de Nummis non cusis, in-4. Amstelodami, 1700.

P.

Palæphatus, de incredibilib. Histor. in opuscul. Mythologicis.
Palmarii à Grentmesnil exercitationes, in optimos ferè Autores Græcos, in-4. Lugduni Batavorum, 1668.
Parthenii Erotica apud Historiæ Poeticæ Scriptores antiq. in-8. Parisiis 1675.
Pausanias, in-fol. Lipsiæ, 1696.
Perizonii, origines Babylonicæ et Ægyptiacæ, in-12, Lugduni Batavorum, 1711.
Perizonii, not. ad ÆEliani, Var. Hist.
Perrault (Traduction de Vitruve, par), in-fol. Paris, 1684.
Petis de la Croix, Histoire de Genghiskan, in-12, Paris, 1710.
Pezron, l'Antiquité des temps rétablie, et défendue, etc. in-4. Paris, 1687.
Phavorinus apud Diogenem Laert.
Philonis Judæi opera omnia, in-fol. Lutetiæ, Parisiis, 1640.
Philostratorum opera omnia, in-fol. Lipsiæ, 1709.
Photii Bibliotheca, in-fol. Rothomagi, 1653.
Physique de Rohault, in-4. Paris, 1671.
Pierre de la Vallée, (Voyages de), in-4. Paris, 1663.
Pietro della Valle (Viaggi di), in-4. Romæ, 1650. *J'ai fait usage de l'une et l'autre édition.*
Piganiol de la Force, Description de la France, in-12, Paris, 1722.
Pindarus, in-fol. Oxonii, 1697.
Platonis opera omnia, in-fol. Francofurti, 1602.
Plinii Historia naturalis edit. Harduini, in-fol. Paris, 1723.
Plutarchi opera omnia, in-fol. Lutetiæ Parisior. Typis Regiis, 1624.
Pocoke (Description du Levant, par R.), in-fol. Londres, 1743.
Polyæni Stratagemata, in-8. Lugduni Batavorum, 1691.
Pollucis (*Jul.*) Onomasticon, in-fol. Amstelodami, 1706.
Polybii, Historia, in-fol. Paris, 1600.
Pomponius Mela, de situ orbis, in-8. Lugdini Batavorum, 1722.
Porphyrius, de abstinentia, in-12, Lugduni, 1620.
Porphyrius, de Vita Pythagoræ, in-4. Amstelodami, 1707.
Potteri, Archæologia Græca, in-fol. Lugduni Batavorum, 1702.
Prideaux, Histoire des Juifs, in-12, Paris, 1732.

Principes du Droit politique, in-12, Amsterdam, 1751.

Proclus, in Timæum Platonis, in T. 2°. oper. Platonis, in-fol. Basileæ, 1534

Procopii Historia, in-fol. Paris è Typographia Regia, 1662 et 1663.

Ptolemæi Almagest. sive magnæ constructionis, etc. in-fol. Basileæ, 1538.

Q.

Quintiliani, Institution. orator. etc. in-fol. Paris. 1725.

Quintus Curtius, cum notis, Var. in-8. Lugd. Batav. 1658.

R.

Ramusio, raccolt. delle Navigationi, et Viaggi, etc. in-fol. in Venetia, 1563.

Recueil d'Antiquités, par M. le C. de *Caylus*, in-4. Paris, 1752 et 1756.

Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, in-12, Amsterdam, 1725.

Recueil des Voyages au Nord, in-12, Amsterdam, 1731.

Regiæ Scientiarum Academiæ Historia, autore *J. B. Duhamel*, in-4. Paris, 1701.

Reland, Dissertationes Miscellaneæ, in-8. Trajecti ad Rhenum, 1706; 7 et 8.

Relation (nouvelle) de la Gaspésie, par le P. *le Clerc*, in-12, Paris, 1691.

Relation de la Haute-Ethiopie, dans le Recueil des Voyages publiés par *Melchisédec Thevenot*.

Relation de la rivière des Amazones, par le P. d'*Acugna*, in-12, Paris, 1682.

République. (Nouvelles de la), des lettres, in-12, Amsterdam, 1715, etc., etc.

Respublica, sive Status regni Scotiæ et Hiberniæ, diversorum autor. in-16, Lugduni Batavorum, 1627.

Rhetores Græci veteres, in-fol. Venetiis edit. Aldin. 1527.

Rhodigini (Ludovici Cœlii) Lectiones antiquæ, etc. in-fol. Francofurti, 1666.

Rollin, Histoire ancienne, in-12, Paris, 1740.

S.

Salmasii Plinianæ Exercitationes, in-fol. Paris. 1629.

Salmasii Plinianæ Exercitationes, in-fol. Trajecti ad Rhenum, 1689. *Je me suis servi de l'une et de l'autre de ces éditions.*

Scaligeri (Josephi) Notæ in Chronic. Eusebii, in-fol. Amstelodami, 1659.

Schefferus de Militia navali Veterum, in-4. Upsaliæ, 1654.

Schœferlone, amœnitates Litterariæ, in-8. Francofurti, 1725 et 1731.

Scheuchzer (Physique sacrée, trad. du lat. de Jean-Jacques), Amsterdam, 1732 et suiv. in-fol.

Schoutten (Voyages de) dans le Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes hollandoises.

Scriptores Rei Rusticæ, veteres latini, in-4. Lipsiæ, 1735.

Selden, de Diis Syris, in-8. Amstelodami, 1680.

Sénac, nouveau Cours de Chimie, in-12, Paris, 1757.

Senecæ (L. Annæi) opera omnia, in-8. Amstelodami, 1672.

Servius, *voy.* Virgilii opera.

Sexti Empirici opera omnia, in-fol. Lipsiæ, 1718.

Sicard (Mém. du P.), dans les Mémoires des Missions du Levant.

Sigonius, apud Gronovii Thesaurum antiquitat. Græcarum.

Simplicius in Aristotel. de Cœlo. *Voy.* Venetiis, Ald. 1526.

Solini, Poly historia, in-fol. Trajecti ad Rhenum, 1689.

Sophoclis, Tragœdiæ, in-4. Parisiis, *Spectacle* de la Nature, in-12, Paris, 1749.

Spencer, de Legibus Hebræorum Ritualibus, in-fol. Cantabrigiæ, 1685.

Stanley, Historia Philosophiæ, in-4. Lipsiæ, 1711.
Stephanus Byzantinus, de Urbibus, in-fol. Amstelodami, 1678.
Stobæi opera omnia, in-fol. Genevæ, 1609.
Strabonis, Geographia, in-fol. Amstelodami, 1707.
Suidæ Lexicon, in-fol. Cantabrigiæ, 1705.
Synnelly Chronographia, in-fol. Parisiis, è Typographia Regia, 1652.

T.

Taciti (*C.*) opera, in-4. Trajecti Batavorum, 1721.
Tacquet Elementa Geometriæ, in-12, Amstelodami, 1683.
Tatiani, adversus Græcos, oratio; in operibus S. Justini, in-fol. Paris, 1742.
Tavernier (Voyages de), in-12, Paris, 1681.
Tavernier (Voyages de), in-12, Utrecht, 1712. *Je me suis servi de l'une et de l'autre de ces deux éditions.*
Terrasson (Histoire de la Jurisprudence romaine, par M.), in-fol. Paris, 1750.
Tertulliani opera omnia, in-fol. Paris, 1664.
Theon, *Alexandrinus*, apud Ptolem. magn. Construct.
Theocriti opera, in-8. Oxoniæ, 1699.
Theodoreti opera omnia, in-fol. Paris, 1642 et 1684.
Théologie Physique, in-8. Paris, 1729.
Theophrasti opera omnia, in-fol. Lugd. Batavor. 1613.
Thesaurus Linguæ Græcæ ab H. Stephano, in-fol. Paris, 1572.
Thevenot (Relations de divers Voyages, publiés par Melchisédec), in-fol. Paris, 1696.
Thucydides, in-fol. Francofurti, 1594.
Thucydides, in-fol. Amst. 1731. *Je me suis servi de l'une et de l'autre de ces deux éditions.*
Thysius, apud Gronovii Thesaurum Græc. antiquitatum.
Tollii, fortuita, in-8. Amstelodami, 1687.
Tournefort (Voyage au Levant Paris, *de l'Imprimerie r* 1717.
Traité de la culture des terr M. *Duhamel*, in-12, Paris,
Traité de la police, par le in-fol. Paris, 1713.
Tzetzes ad Hesiod. *Voy.* H opera.

V.

Valesii, Excerpta Polybii, Da Nicolai damasceni, etc. ri ris, 1634.
Vansleb (nouvelle Relation par le P.), in-12, Paris, 1
Varanii (*B.*) Geographia in-8. Cantabrigiæ, 168
Varron, apud S. Augustin Dei, et inter Scriptores ti ticæ, veter. Latin.
Ubo Emmius, apud Gronovii Th saurum Græc. antiquitat.
Virgilii opera, in-4. Amstelodami, 1746.
Vitruve (traduction de par Perrault. *Voy.* Perrault.
Vopiscus inter Historiæ Augu Scriptores, in-fol. Par. 16
Vossius, de Idolatria, lib. Amstelodami, 1700.
Voyage à l'équateur, par L. de *Condamine*, in-4. Paris, de l'I *primerie royale*, 1751.
Voyage au Pérou, par D. Jean *d'Ulloa*, in-4. Amsterdam, 1
Voyage d'Anson, in-4. Amsterd 1749.
Voyage de Benjamin de Tu dans le Recueil des Voyages par *Bergeron*, in-4. la Haye,
Voyage de Bernier, in-12, dam, 1699.
Voyage de Vincent le Blanc Paris, 1649.
Voyage de la Baye de Hudso Paris, 1749.
Voyage de Plan Carpin, Recueil des Voyages par Bergeron, in-4. la Haye,
Voyages de Coréal, in-12, les, 1736.
Voyages de Dampier, in-12 terdam, 1701.

Voyages de Frezier, in-4. Paris, 1716.
Voyage d'Égypte, par *Granger*, in-12, Paris, 1745.
Voyages de la Boullaye-le-Goultz, in-4. Paris, 1657.
Voyage de J. de Lery, in-12, Paris, 1580.
Voyages de la Hontan, in-12, la Haye, 1706.
Voyages de François Pyrard, in-4. Paris, 1679.
Voyage des Indes Orientales, par *Carré*, in-12, Paris, 1699.
Voyage de Schaw, in-4. la Haye, 1743.
Voyage de Wafer, à la suite des Voyages de Dampier.
Voyages d'Owington, in-12, Paris, 1725.
Voyage du Levant, par P. *Lucas*, in-12, Rouen, 1719 et 1724.
Uranologion, D. Patavii, in-fol. Parisiis, 1630.

W.

Weidler, Historia Astronomiæ, in-4. Vittemb. 1741.

X.

Xenophontis opera omnia, in-fol. Parisiis, 1581.

FIN DE LA TABLE DES NOMS DES AUTEURS.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE

A.

Aaron. Les pierres précieuses dont ses ornemens sacrés étoient enrichis prouvent que l'art de les tailler, de les graver et de les monter, étoit alors connu, II, 103.

Abas, ce que l'on attribue à son fils Mélampus, II, 234.

Abeilles. A qui les Grecs attribuent-ils la découverte de l'art de les élever, II, 176. Etoit-il connu aux temps héroïques, *ibid.*

Abimelech. Parallèle entre ce roi et Pharaon, au sujet d'Abraham, I, 63. Preuves que l'argent monnoyé étoit connu de son temps, 288. De l'art militaire sous ce prince, II, 321, 322.

Aboudance (l') a donné naissance au luxe et à la somptuosité, I, 48.

Abraham. Sa retraite auprès du roi Pharaon, I, 63. Etat de l'Egypte du temps de ce patriarche, 106. Rétablit le roi de Sodome et ses alliés dans leurs états, 309. A qui donna les dépouilles qu'il avoit remportées sur Codor-la-Homor, 312.

Accouchemens. Les femmes ont-elles été les premières qui aient pratiqué cet art, I, 209 En Egypte, le soin leur en étoit confié, *ibid.* Instrument dont les sages-femmes égyptiennes se servoient pour le faciliter, 210 Qui faisoit cette opération chez les premiers peuples de l'Orient, II, 238.

Achem. On y ramasse l'or sur le penchant des montagnes, I, 154.

Achille. Description de son bouclier, II, 145.

Acrisius. Ce qui arriva sous le règne de ce prince; comment il périt, II, 33.

Actée. Quand régnoit-il en Grèce, II, 81.

Actes (publics). Ce qui y a donné lieu, I, 42. Comment se passoient chez les premiers peuples avant l'invention de l'écriture, 42 et 184. Peuple auquel on doit l'usage de les passer par écrit, 59.

Addition. De quelle manière on a été s'y prendre dans le principe, pour faire cette règle, I, 227.

Adonibesec. Cruautés auxquelles se porta ce roi, sur les princes qu'il avoit vaincus, II, 327.

Adoption. Pourquoi fut imaginée chez les Grecs, II, 56.

Adraste. Part qu'il prit dans les différens d'Etéocle et Polynice, II, 36 Et de Créon, 308.

Adrien détruit les Juifs, en bâtissant Aelia sur les ruines de Jérusalem I, 375.

Adultère. Comment puni dès les premiers temps, I, 35. Chez les Egyptiens, 66. En Grèce, dès les temps héroïques, II, 58.

Aenones. Courses de ces peuples Attique, II, 16.

Affaires. Comment se traitoient

s anciens peuples, I, 30 et 343.
hez les Egyptiens, 69.
ique. Sa division primitive, I, 29 et 30. Offre encore de nos jours es peuplades qui ignorent l'usage lu feu, 87.
amemnon est chassé du trône de Mycène qu'il avoit usurpé lui-même ur son neveu Thyeste, II, 35. En ombien de vaisseaux consistoit la otte de ce prince, à l'expédition le Troie, 282 et 283.
athyrses. Quelle région habitoient es peuples, II, 109.
ésilas. Preuves que fournit ce prince le l'inconséquence de la loi des Spartiates, touchant les enfans in-irmes, III, 193.
nodice. Moyens dont se servit cette jeune athénienne pour apprendre la médecine, II, 239.
riculture : *personnages auxquels* on en attribue la découverte. Voyez *Osiris, Cérès, Saturne, Habis, Manco-Capac, Yao.* Existence des hommes avant son établissement, I, 31. A introduit dans la société des mœurs toutes différentes, 32. Connue très-anciennement chez plusieurs peuples, 45. A donné naissance à plusieurs arts, à un grand nombre de lois, à la propriété des domaines, 46 et 47. On ne doit jamais perdre de vue la découverte de cet art, quand on veut remonter à l'origine du droit civil, 48. Toutes les lois civiles en émanent directement ou indirectement. Les législateurs anciens l'ont jugé essentielle au maintient de la société I, 49. A contraint les peuples qui s'y sont adonnés à se fixer dans un même canton, à construire des habitations et des villes, 51. A donné naissance aux grands empires, *ibid.* Est seule capable de nourrir un grand nombre d'hommes, 51 et 52. On lui est redevable de tout ce qui peut contribuer à adoucir et à soulager la condition humaine, 52. A qui les Chinois en attribuent l'invention. Efforts d'Alexandre le Grand pour l'apprendre aux peuples barbares, 97. Les peuples auxquels elle est inconnue, n'ont qu'une très-médiocre connoissance des arts et des sciences, 99. Peuples qui s'y sont adonnés dès les temps les plus reculés, 100 et 101. A qui les Egyptiens en font honneur, 101. De quels peuples les Grecs et les Romains disoient ils tenir cet art, *ibid.* Est la base du commerce, 284. Ce qu'en rapporte la tradition, II, 62. En Asie du temps d'Homère, 77 *et suiv.* En Egypte, sous Sésostris, 81 et suiv. Chez les Grecs, sous leurs premiers fondateurs, 156, 157 *et suiv.*
Agrippa. Ce qui fit soupçonner le commerce de ce prince avec sa sœur Bérénice, II, 107.
Agrostis. Usage des Egyptiens à l'égard de cette herbe, I, 91 et 92.
Aiguilles. A qui on en attribue l'invention chez les Grecs et les Romains, I, 137.
Aînesse (droit d'). Prérogatives attachées à ce droit chez les premiers hommes, I, 41. En quoi consistoit chez les Grecs, II, 60.
Air. En Egypte et dans plusieurs parties de l'Asie, est pur et serein presque toute l'année, I, 335.
Airain. Les outils, instrumens, les armes étoient de ce métal chez les anciens peuples, I, 170,
Ajax, à qui on attribue son bouclier, II, 177.
Alcandre. Le présent qu'elle fit à Hélène prouve que l'art de l'orfévrerie étoit connu alors en Grèce, II, 143.
Alcibiade. Comment et par quels ordres périt ce grand homme, III, 190 et 191.
Alcinoüs. De l'état des arts des peuples de l'Asie, sous ce prince, II, 77 et 80. Description de ses jardins; 77. Son palais, 137. Fonctions que remplissoient ses enfans auprès de lui, 334.
Alcméon. Conquêtes des Argiens sous ce prince, II, 328.
Alexandre-le-Grand. Soins de ce conquérant pour [illegible] aux nations barbares qu'il avoit vaincues, I, 97. Ce que prouve la facilité de ses conquêtes, I, 209.
Alimens. Comment les premiers hommes les préparoient, I, 94. Matières

dont quelques peuples les font cuir encore aujourd'hui 95 et 96.
Alliances. Quelles en étoient les cérémonies au temps de Moïse, II, 8. Manière de les constater chez les premiers peuples, 9.
Almanach. Celui que Darius inventa, I, 247. Voy. *Calendrier*.
Alphabets. Dérivent d'une seule et même source, I, 194. Quantité de caractères qui distinguoient les premiers, 195.
Alphabet grec. Son origine, II, 205. Comment s'est enrichi successivement, 205, 206 et 207.
Alphabet palmyrien. De quelles langues il participoit; *note*, I, 193.
Amandier, un des premiers arbres qui aient été cultivés, I, 129.
Amasis. Son gouvernement politique, civil et militaire, III, 13 et 14. Loi remarquable de ce prince, *ibid.* Son urbanité pour les étrangers; favorise le commerce, 128 et 129.
Amazonide (l'), à qui on attribue cet ouvrage, II, 284.
Amboine. Comment ses habitans cuisent leurs alimens, I, 96.
Ame. Les Egyptiens la croyoient-ils immortelle, I, 217. Leur idée à ce sujet, III, 59.
Amendes. Comment imposées en Grèce, II, 66. Celle qu'il falloit payer chez les Grecs pour se dispenser de servir, 321, *en la note*.
Amérique. Comment de nos jours est encore divisée, I, 29. Pouvoir de ses rois, 30.
Amour de la gloire. Supplée souvent aux lois, I, 52.
Amphion. Fortification qu'il fit le premier élever à Thèbes, II, 305.
Amphore. Capacité de cette mesure chez les Romains, III, 224.
Amphyction envahit le trône de Cranaüs; événemens qui arrivèrent sous son règne, II, 24 et 25. Conseil qu'il établit, et auquel il donna son nom. Voy. *Amphyctions*.
Amphyctions (conseil des). Ce que c'étoit, et à qui il dut son établissement, II, 25. Singularité du serment que les députés de ce conseil prêtoient, *ibid.*
Amusemens. Ceux des Grecs aux temps héroïques, II, 341 et 3[illegible] Des Mèdes sous Astyage, III, et 73. Des Spartiates, 186. Des théniens, 199, 200, 201 et 202
Anacharsis. Invention qu'on lui attribue, I, 299.
Anacréon. Combien nommé de constellations, II, 249.
Anatomie. N'a pas été connue dès les premiers siècles, I; 210. Doit sa naissance à la chirurgie, 211. Les Egyptiens passent pour en être les inventeurs, *ibid.* C'est aux Pythagoriciens qu'il convient de rapporter les découvertes faites sur cet art, 213. Ce qu'elle étoit chez les Grecs au temps d'Homère, III, 81 et 82.
Anaxagore. Son avénement au trône d'Argos, II, 33.
Anaximandre. Ses connoissances en astronomie, III, 102 et 103.
Ancée. Mention qu'Homère fait de ce pilote, II, 292.
Anciens. Fruits qu'ils comprenoient sous le nom de gland, I, 90.
Ancres. Comment elles étoient faites primitivement, I, 298. A qui on attribue l'invention de celles à deux pattes, 299. Celles dont se servent les habitans de l'Islande, du Bender-Congo, *ibid.* A qui les Phrygiens en attribuent-ils l'invention, II, 268. Inconnues aux Grecs des temps héroïques, 291. Comment y suppléoient, 292.
Andéra. Ce que l'on peut conjecturer des ruines que l'on y aperçoit, II, 129.
Androgée, mis à mort par les Athéniens, II, 278.
Andromaque. L'art de la broderie étoit-il connu de son temps en Grèce, II, 99.
Anes. A quoi ils étoient employés anciennement, I, 105. Dans les pays chauds, sont presqu'aussi estimés que les chevaux et les mulets, I, 293.
Angleterre. Coquillages que l'on a découvert sur ses côtes, II, 92. A quelle époque les Phéniciens passèrent dans cette île, 263.
Animaux. Dieu défend de les couper, I, 50. Moïse n'est pas le seul qui

temps héroïques, II, 314. Comment faites primitivement, *ibid.*

Arpentage. Cette science étoit connue dès la plus haute antiquité en Egypte, I, 265. Découverte à laquelle elle donna lieu chez ces peuples, 266.

Art d'accoucher. Comment se pratiquoit dans les premiers temps, I, 208. Dès le temps de Job, faisoit une profession particulière, 209.

Art d'écrire. De ses premiers essais chez les anciens peuples, I, 180, 181, 182, 183, 184, 185, *et suiv.* Etoit connu du temps de Job, I, 384.

Art de guérir A quelle science doit ses progrès, I, 203.

Art militaire. De son état chez les premiers peuples de l'antiquité, I, 308. Chez les Egyptiens, sous Sésostris, II, 295, 296, 297 à 301. Chez les Asiatiques, aux temps de Moïse et de Josué, 301 et 302. Comment on essayoit de se rendre maître des places, 303. Des Grecs aux temps héroïques, 304, 305, 206 à 328. Pendant la guerre de Troie, 309, 310, 311 *et suiv* Chez les Assyriens, les Babyloniens, les Mèdes, les Syriens, au temps de Nabuchodonosor, III, 142. Sous Cyaxare, 144 et 145. Pratiques communes à tous les peuples de la Grèce, 147, 148 à 153.

Art de tracer les lettres. Connu du temps de Job. Instrumens dont on se servoit pour cet effet, I, 198.

Arts et Métiers. Ce qu'a produit leur découverte, I, 48. De leur état avant le déluge, 85. Ce qu'ils devinrent après, 86. Chez les premiers hommes en général, 87, 88 *et suiv.* Changemens qu'ils ont opérés dans la civilisation, 97. Ce qui a donné naissance à ceux de première nécessité, 285 De ceux des peuples de l'Asie et d'Egypte selon Homère et Hérodote, II, 77, 78 et 79. De ceux de l'Egypte, sous Sésostris et ses successeurs, 81, 82 et 83. De l'Asie mineure, 136 *et suiv.* De la Grèce, 154 *et suiv.* Des Assyriens et Babyloniens, sous Ninus, Sémiramis et leurs successeurs, III, 46 et 47. Constraste que présente leur histoire chez les Assyriens, les Babyloniens, les Egyptiens, etc., 68 et 69. Cause du peu de progrès qu'y ont fait ces peuples, 70 et 71. Etoient pour la plupart interdits aux Spartiates, III, 139. De leur état chez les Mèdes, sous Astyages et Cyaxare, 180.

Arure. Valeur de cette mesure chez les Grecs, III, 224.

Aseth. Réforme que, suivant le Syncelle, il opéra dans le Calendrier égyptien, II, 225. Celui de Grégoire XIII. Par qui réformé, I, 245.

Asiatiques. De leurs lois et de leurs gouvernemens, sous Nembrod, I, 54 et 55. Sous Assur et Ninus, 56. Sous Sémiramis, 57. Sous Ninias, *ibid.* 58, 59, 60 et 61. Depuis ce prince jusqu'à Sardanapale, II, 9 et 10. Réflexions sur l'origine et les progrès qu'ils ont faits dans les sciences, I, 279. De leurs mœurs et usages dans les premiers siècles, 33 à 550. De l'état des arts chez ces peuples, au temps d'Alcinoüs, II, 77 à 80. Leurs philosophes, historiens, savans, 212 et 214. Leurs sciences, *ibid.* De l'art militaire de ces peuples, du temps de Moïse, 302 *et suiv.* Etat de ces peuples, l'an 626 avant l'ère chrétienne, III, 10. Arts et Métiers sous leurs premiers souverains et successeurs, 46 à 54. Leurs connoissances militaires, 143, 144, 145, 146 et 147. De leurs mœurs et usages à cette époque, 163 à 180.

Asie. Est une des premières parties du monde qui se soit policée, I, 54; et qui ait été habitée, 153. Ce qu'Homère en rapporte touchant l'état des arts, II, 76 à 80. Voyez *Asiatiques.*

Asie mineure. Premiers peuples qui s'y sont répandus, I, 76. De l'état de l'architecture et des arts en général de cette contrée, aux temps héroïques, II, 137 à 140. C'est dans ses colonies que cet art a commencé à se former, III, 72. Mœurs et usages de ses peuples à cette époque, II, 331. Fort recherchés dans leurs logemens, *ibid.* Homère est il né dans ce pays. *ibid.* Par qui les princes se

faire des progrès, 182 et 183. Ce que Vitruve rapporte sur son origine, II, 191 et 192. Ses différens ordres, III, 72 et 73.

Architecture navale. Ce qui hâta ses progrès en Grèce, II, 279.

Archontat. Quand fut établi à Athènes, III, 26 et 27.

Archontes. Quand furent établis à Athènes. La durée de leurs fonctions fut-elle toujours perpétuelle, III, 26 et 27.

Arco. A quels vaisseaux les Phéniciens donnèrent-ils ce nom, II, 265.

Arcturus. Est une des premières constellations qui aient reçu une dénomination particulière, I, 250. Mention qu'en fait Hésiode, II, 249.

Aréopage. Par qui fut institué ce tribunal célèbre, II, 18. Ce qu'il étoit sous le règne de Cranaüs, 19. Ses premiers jugemens, 20. Comment on en élisoit les membres; où tenoit ses séances, 21. Dans quel temps ils jugeoient, 22. Quels étoient les émolumens de ses juges, 23. Ce qu'en disoit Démosthène, *ibid.* Son jugement dans l'affaire d'Oreste, 35 et 36. Le lieu où elle s'assembloit étoit un asyle inviolable, 67.

Aréopagistes. Leur élection, II, 21. Quand et comment jugeoient, 22. Leurs émolumens, 23. Leur plus célèbres jugemens, 20, 35 et 36.

Argent. Les Incas en tirent de la mine de plusieurs de leurs montagnes, I, 162. Leur ignorance pour fondre ce métal, *ibid.* Est un de ceux que les hommes ont travaillés le premier, 165. Etoit originairement employé aux plus vils usages, 266. A qui les Grecs en attribuent ils la découverte, II, 194.

Argent monnoyé. Etoit connu en Asie, du temps d'Abimélech, I, 288.

Argiennes. Maladie à laquelle elles étoient particulièrement sujettes, II, 234.

Argiens. A qui ils durent la connoissance du feu, I, 83. Disputoient aux Athéniens la gloire d'avoir connu les premiers le labourage, II, 159. Leurs conquêtes, sous la conduite d'Alcméon, 320.

Etendue de ce pays, qui formoit le royaume d'Agamemnon, II, 46.

Argonautes. Ce que leur expédition produisit sur l'architecture naval chez les Grecs, II, 279. Quel étoit le but de cette entreprise, 280. Opinion la plus vraisemblable à ce sujet, 281 et 282. Combat que les livrèrent les Tyrrhéniens, 284.

Argos. A qui dut sa fondation I, 8. Ses divers souverains, 83. Ce qu'il devint sous Phoronée, *ibid.* Sous Apis, *ibid.* et 84. Statue en bois de Jupiter qu'on y voyoit encore du temps de Pausanias, II, 141. Sous quel prince ce royaume fut-il fortifié, 305.

Argus. Prédiction qu'il expliqua à ses compagnons, touchant l'expédition des Argonautes, II, 230.

Aristée. Découvertes que les Grecs lui attribuoient, II, 176.

Aristodème meurt pendant son expédition du Péloponèse, III, 33. Ses enfans lui succèdent, *ibid.*

Aristophane. Obscénités que l'on rencontre dans ses ouvrages, III, 201.

Aristote. Quels sont, suivant lui, les pays où les sciences ont pris naissance, I, 281. Ce qu'il disoit sur les lois des Grecs, II, 70.

Arithmétique. La pratique de cette science est de la première antiquité, I, 219. A pris naissance chez les Egyptiens et les Phéniciens, 220. Origine de celle des Grecs et des Romains, 233. A quoi, en général, il en faut attribuer la découverte, 273. De l'état de cet art chez les Grecs, aux siècles héroïques, II, 241.

Armées. Celles des Grecs, au siège de Troie, II, 311, 312 et 313. Comment approvisionnées, 324.

Armes. Celles dont se servirent les premiers hommes, I, 192, 317. Celles en usage dans l'antiquité, 319, 320. Celles dont se servoient les Hébreux au temps de Moïse, II, 304. Par qui celles de cuivre furent introduites chez les Grecs, 313. Celles des Lacédémoniens sous le gouvernement de Lycurgue, III, 154.

Armes défensives des Grecs, aux

ops héroïques, II, 314. Comment tes primitivement, *ibid.*
ntage. Cette science étoit connue s la plus haute antiquité en Epte, I, 265. Découverte à laelle elle donna lieu chez ces uples, 266.
d'accoucher. Comment se pratioit dans les premiers temps, I, 98. Dès le temps de Job, faisoit ne profession particulière, 209.
d'écrire. De ses premiers essais ez les anciens peuples, I, 180, 81, 182, 183, 184, 185, *et suiv.* toit connu du temps de Job, I, 384.
de guérir A quelle science doit es progrès, I, 203.
militaire. De son état chez les premiers peuples de l'antiquité, I, 08. Chez les Egyptiens, sous Sésostris, II, 295, 296, 297 à 301. Chez les Asiatiques, aux temps de Moïse et de Josué, 301 et 302. Comment on essayoit de se rendre naître des places, 303. Des Grecs ux temps héroïques, 304, 305, 206 t 328. Pendant la guerre de Troie, 309, 310, 311 *et suiv* Chez les Assyriens, les Babyloniens, les Mèdes, les Syriens, au temps de Nabuchodonosor, III, 142. Sous Cyaxare, 144 et 145. Pratiques communes à tous les peuples de la Grèce, 147, 148 à 153.
rt de tracer les lettres. Connu du temps de Job. Instrumens dont on se servoit pour cet effet, I, 198.
rts et Métiers. Ce qu'a produit leur découverte, I, 48. De leur état avant le déluge, 85. Ce qu'ils devinrent après, 86. Chez les premiers hommes en général, 87, 88 *et suiv.* Changemens qu'ils ont opérés dans la civilisation, 97. Ce qui a donné naissance à ceux de première nécessité, 285 De ceux des peuples de l'Asie et d'Egypte selon Homère et Hérodote, II, 77, 78 et 79. De ceux de l'Egypte, sous Sésostris et ses successeurs, 81, 82 et 83. De l'Asie mineure, 136 *et suiv.* De la Grèce, 154 *et suiv.* Des Assyriens et Babyloniens, sous Ninus, Sémiramis et leurs successeurs, III, 46 et 47. Constraste que présente leur histoire chez les Assyriens, les Babyloniens, les Egyptiens, etc., 68 et 69. Cause du peu de progrès qu'y ont fait ces peuples, 70 et 71. Etoient pour la plupart interdits aux Spartiates, III. 139. De leur état chez les Mèdes, sous Astyages et Cyaxare, 180.
Arure. Valeur de cette mesure chez les Grecs, III, 224.
Aseth. Réforme que, suivant le Syncelle, il opéra dans le Calendrier égyptien, II, 225. Celui de Grégoire XIII. Par qui réformé, I, 245.
Asiatiques. De leurs lois et de leurs gouvernemens, sous Nembrod, I, 54 et 55. Sous Assur et Ninus, 56. Sous Sémiramis, 57. Sous Ninias, *ibid.* 58, 59, 60 et 61. Depuis ce prince jusqu'à Sardanapale, II, 9 et 10. Réflexions sur l'origine et les progrès qu'ils ont faits dans les sciences, I, 279. De leurs mœurs et usages dans les premiers siècles, 33 à 550. De l'état des arts chez ces peuples, au temps d'Alcinoüs, II, 77 à 80. Leurs philosophes, historiens, savans, 212 et 214. Leurs sciences, *ibid.* De l'art militaire de ces peuples, du temps de Moïse, 302 *et suiv.* Etat de ces peuples, l'an 626 avant l'ère chrétienne, III, 10. Arts et Métiers sous leurs premiers souverains et successeurs, 46 à 54. Leurs connoissances militaires, 143, 144, 145, 146 et 147. De leurs mœurs et usages à cette époque, 163 à 180.
Asie. Est une des premières parties du monde qui se soit policée, I, 54; et qui ait été habitée, 153. Ce qu'Homère en rapporte touchant l'état des arts, II, 76 à 80. Voyez *Asiatiques.*
Asie mineure. Premiers peuples qui s'y sont répandus, I, 76. De l'état de l'architecture et des arts en général de cette contrée, aux temps héroïques, II, 137 à 140. C'est dans ses colonies que cet art a commencé à se former, III, 72. Mœurs et usages de ses peuples à cette époque, II, 331. Fort recherchés dans leurs logemens, *ibid.* Homère est il né dans ce pays. *ibid.* Par qui les princes se

faisoient servir, 332. Vie et occupations privées des princesses et autres femmes de ce pays, 332, 333 et 334.

Asile de Samothrace. Par qui avoit été établi, quel étoit le but de cet établissement, II, 67.

Assur ; fondateur de la monarchie des Assyriens, I, 54. Quitte la Babylonie et vient en Assyrie, où il bâtit Ninive, 55. C'est à cette époque que l'on peut rapporter la fondation de ce royaume, I, *ibid.*

Assyrie. A quelle époque peut-on rapporter sa fondation, I, 55. Voyez *Assur*, *Assyriens*.

Assyriens. Par qui fut fondé leur empire, I, 54. Leurs lois et gouvernemens, *ibid.* Sous Ninus, 56. Sous Sémiramis, 57, Comment étoit divisé ce pays, 58. Professions y étoient-elles héréditaires, *ibid.* Coutume de ce peuples touchant les mariages, *ibid.* Il étoit défendu à tout homme d'emmener sa femme en pays étranger, 59. Divers conseils et tribunaux qui y étoient établis, *ibid.* Ont été les premiers qui aient établi l'usage de passer les actes par écrit, *ibid.* Conduite de leurs monarques, *ibid.* et 60. Est-ce à eux ou aux Egyptiens qu'il faut attribuer l'invention des caractères alphabétiques, 192. A quoi ressembloient les caractères de leur écriture, 193. Sont les premiers peuples qui aient fait une étude particulière de la médecine, 204. De l'état de l'art militaire sous Ninus, 310 et 311. Opinion d'Hérodote sur leur histoire, II, 4. Leurs rois, leurs divers gouvernemens, leurs conquêtes, leur destruction, III, 5 *et suiv.* Des arts et métiers de ces peuples, sous Ninus, Sémiramis et leurs successeurs, 46 et 47. Cause du peu de progrès de ces peuples, dans les arts, 70 et 71. Leurs mœurs et usages, 162 et 163.

Astérismes. Depuis quand en a-t-on connoissance, I, 252.

...ea. Ce qui força les nouveaux ha...taus de la terre à en étudier le ...urs, I, 335.

Astrologie. Chez les Babyloniens, I 174.

Astrologie (l') judiciaire. A qui l'a...tiquité en attribuoit l'invention, I 336. Ce qu'en dit Kepler, I, 2... *note.*

Astronomes. Quel moyen les prem... employèrent pour partager l'a... diaque en douze parties égales, I 255.

Astronomie. Peut-on en déter... l'origine, I, 234. Peuples q... premiers y ont fait des prog... 235 et 236. A qui on en attr... l'invention, 237. Secours qu'... prête à la géographie, 2... Chez les Egyptiens, II, 221 *et suiv.*; III, 83, 104, 105 *et suiv.* Chez les Grecs, II, 243 à 252; III, 8... 99. Chez les Chaldéens *et les Ba...* byloniens, 83, 104, *101 et suiv.* Instrumens dont ils se servent, ... Astyage De l'état des arts et des scien... ces chez les Mèdes, sous ce prince, III, 176 à 180.

Asychis. Ses lois sur les emprunts, III, 12.

Athamas. Ses richesses, II, 50.

Athlètes. Prix qu'on leur décernoit primitivement, III, 208. Leur voracité, 211. Prix qu'on leur déféra par la suite, *ibid.*

Athénée. Evènement historique dont il fait mention, II, 284.

Athènes. Par qui furent fondées ses lois sur le mariage, I, 66 A quelle époque commence *son histoire*, 80 et 81. L'Europe entière lui doit l'origine de ses lois, II, 16. Sous Thésée, 30. Réputée par l'excellence de son huile, 171. A présidé à tous les évènemens de la Grèce, III, 24 et 25. *Quand fut gouvernée* par des Archontes, 26 et 27. Caractères de ses habitans, 33 Sa forces et son commerce maritimes, 138. Où commence sa splendeur, 139. Lois de Solon, 198. Beaux Arts, sciences, commerce, navigation, *ibid.* Spectacles et amusemens, 201.

Athéniennes. Ne mangeoient pas avec les hommes, III, 199. Leurs de leurs parures, *ibid. et su...* Leur chaussure, *ibid.* N'assistoient

connue du temps d'Homère, chez les Grecs, II, 170.
Bijoux. Etoient connus chez les anciens peuples de l'Asie, I, 176.
Blasphême. Chez les Hébreux, comment puni, I, 35.
Blé. Conjecture sur la découverte de cette espèce de grains, I, 99. Méthode usitée chez les anciens, ainsi que chez plusieurs peuples modernes, pour le battre et le nettoyer, 107 et 108. Préparation qu'on lui faisoit subir primitivement avant qu'on connût l'art de faire le pain, I, 110 et 111. Comment on l'aura converti en pain, 114.
Bocchoris. Son règne; ses travaux politiques, civils et militaires, III, 10, 11 et 12.
Bœuf. Respect que les anciens portoient à cet animal, I, 50. Depuis quel temps et chez quels peuples, fut réservé au labourage, 103 et 105. Le premier qui fut égorgé à Athènes, II, 69.
Bœuf. Conjectures sur le nom et l'origine de cette monnoie, en Grèce, II, 273 et 274. Proverbe auquel elle donna lieu, 373.
Bois. Les premières charrues en étoient faites, I, 105.
Boissons. Celles des premiers hommes avant la découverte de la vigne, I, 118, 122, 123 et 124. Celles des Grecs après cette découverte, II, 336.
Bonne foi. Etoit-elle respectée dans les affaires, chez les premiers peuples, I, 366.
Bonnets. Etoient-ils en usage chez les Grecs aux temps héroïques, II, 239.
Bornéo. Mines de diamant qui se trouvent dans cette île, II, 109.
Bornes et limites des terres. Etoient-elles connues avant l'invention du labourage, I, 46. Punition infligée à ceux qui enlevoient celles des héritages, 47.
Botanique. Les Egyptiens ont été regardés comme les premiers qui se soient livrés à l'étude de cette science, I, 214, 215 et 216.
Bottines. Etoient-elles en usage chez les premiers Grecs, II, 337.
Boucliers. Celui d'Achille, II, 145. Par qui fut exécuté, 146. D'Ajax, 147.
Bouclier. Ancienneté de cette arme, I, 319.
Boucliers. Leur forme chez les Grecs, II, 314; *note*.
Boustrophédon. Ce que signifie ce mot, II, 206. De l'écriture ainsi nommée en Grèce, 207. Ce que prouve à l'égard de cette écriture les inscriptions rapportées dans le Voyage de M. l'abbé Fourmont, *ib.*
Breuvage artificiel. Tous les peuples en font-ils également usage, I, 122, 123 et 124.
Briques. Les Babyloniens y ont écrit leurs premières observations astronomiques, I, 197. C'est à Hyperbius que l'on attribue l'invention de les faire cuire, II, 181.
Broderie. Cet art étoit-il connu en Grèce du temps d'Hélène et d'Andromaque, II, 99.
Bukel. (G.) C'est à lui qu'on doit le secret de saler et d'encaquer le harang. Hommage que lui rendit Charles-Quint, pour cette découverte, I, 133.
Butès. Son avènement au trône, II, 27.
Butin. Comment s'en faisoit le partage chez les Grecs, II, 322.
Buzigès. Invention que Pline lui attribue, II, 159.

C.

Cables. De quoi étoient faits ceux des Grecs aux temps héroïques, II, 288.
Cachets. Etoient-ils connus des Grecs aux temps héroïques, II, 198 et 199. Voy. *Sceaux*.
Cadavres. Coutume usitée en Egypte à l'égard de ceux que l'on trouvoit, I, 71. Soins que prenoient les Egyptiens pour en prévenir la destruction, 216.
Cadix. Comment nommée par les Phéniciens, II, 261. Avantages qu'ils retirèrent de la possession de cette île, 262.
Cadmus. Colonies qu'il fonda, I, 80. De combien de lettres l'alphabet qu'il apporta dans la Grèce étoit-il

[illegible] depuis une haute antiquité. I, ... Pourquoi ces peuples ont fait de grands progrès dans l'astronomie. [illegible] et 25. Obscurité de leur histoire depuis [illegible] jusqu'à Sardanapale [illegible] et 5. Leur gouvernement, leurs souverains, leur [illegible] leur destruction. III. [illegible] des arts et métiers de ces peuples sous Ninus, Semiramis et [illegible] successeurs [illegible] [illegible] astronomie [illegible]

[illegible]

Bâton [illegible]

[illegible]

[illegible] ordinaire d'une grande [illegible] de l'Égypte, I, 332. [illegible]

ıue du temps d'Homère, chez Grecs, II, 170.
Etoient connus chez les anıs peuples de l'Asie, I, 176.
ième. Chez les Hébreux, comıt puni, I, 35.
onjecture sur la découverte de e espèce de grains, I, 99. Méde usitée chez les anciens, ainsi chez plusieurs peuples moder, pour le battre et le nettoyer, 7 et 108. Préparation qu'on lui soit subir primitivement avant 'on connût l'art de faire le pain, 110 et 111. Comment on l'aura nverti en pain, 114.
horis. Son règne; ses travaux poiques, civils et militaires, III, , 11 et 12.
if. Respect que les anciens porient à cet animal, I, 50. Depuis uel temps et chez quels peules, fut réservé au labourage, 03 et 105. Le premier qui fut gorgé à Athènes, II, 69.
uf. Conjectures sur le nom et 'origine de cette monnoie, en Grèce, II, 273 et 274. Proverbe auquel elle donna lieu, 373.
ıs. Les premières charrues en étoient faites, I, 105.
ıissons. Celles des premiers hommes avant la découverte de la vigne, I, 118, 122, 123 et 124. Celles des Grecs après cette découverte, II, 336.
Bonne foi. Etoit-elle respectée dans les affaires, chez les premiers peuples, I, 366.
Bonnets. Etoient-ils en usage chez les Grecs aux temps héroïques, II, 239.
Bornéo. Mines de diamant qui se trouvent dans cette île, II, 109.
Bornes et limites des terres. Etoient-elles connues avant l'invention du labourage, I, 46. Punition infligée à ceux qui enlevoient celles des héritages, 47.
Botanique. Les Egyptiens ont été regardés comme les premiers qui se soient livrés à l'étude de cette science, I, 214, 215 et 216.
Bottines. Etoient-elles en usage chez les premiers Grecs, II, 337.
Boucliers. Celui d'Achille, II, 145. Par qui fut exécuté, 146. D'Ajax, 147.
Bouclier. Ancienneté de cette arme, I, 319.
Boucliers. Leur forme chez les Grecs, II, 314; *note*.
Boustrophédon. Ce que signifie ce mot, II, 206. De l'écriture ainsi nommée en Grèce, 207. Ce que prouve à l'égard de cette écriture les inscriptions rapportées dans le Voyage de M. l'abbé Fourmont, *ib.*
Breuvage artificiel. Tous les peuples en font-ils également usage, I, 122, 123 et 124.
Briques. Les Babyloniens y ont écrit leurs premières observations astronomiques, I, 197. C'est à Hyperbius que l'on attribue l'invention de les faire cuire, II, 181.
Broderie. Cet art étoit-il connu en Grèce du temps d'Hélène et d'Andromaque, II, 99.
Bukel. (G.) C'est à lui qu'on doit le secret de saler et d'encaquer le hareng. Hommage que lui rendit Charles-Quint, pour cette découverte, I, 133.
Butès. Son avènement au trône, II, 27.
Butin. Comment s'en faisoit le partage chez les Grecs, II, 322.
Buzigès. Invention que Pline lui attribue, II, 159.

C.

Cables. De quoi étoient faits ceux des Grecs aux temps héroïques, II, 288.
Cachets. Etoient-ils connus des Grecs aux temps héroïques, II, 198 et 199. Voy. *Sceaux*.
Cadavres. Coutume usitée en Egypte à l'égard de ceux que l'on trouvoit, I, 71. Soins que prenoient les Egyptiens pour en prévenir la destruction, 216.
Cadix. Comment nommée par les Phéniciens, II, 261. Avantages qu'ils retirèrent de la possession de cette île, 262.
Cadmus. Colonies qu'il fonda, I, 80. De combien de lettres l'alphabet qu'il apporta dans la Grèce étoit

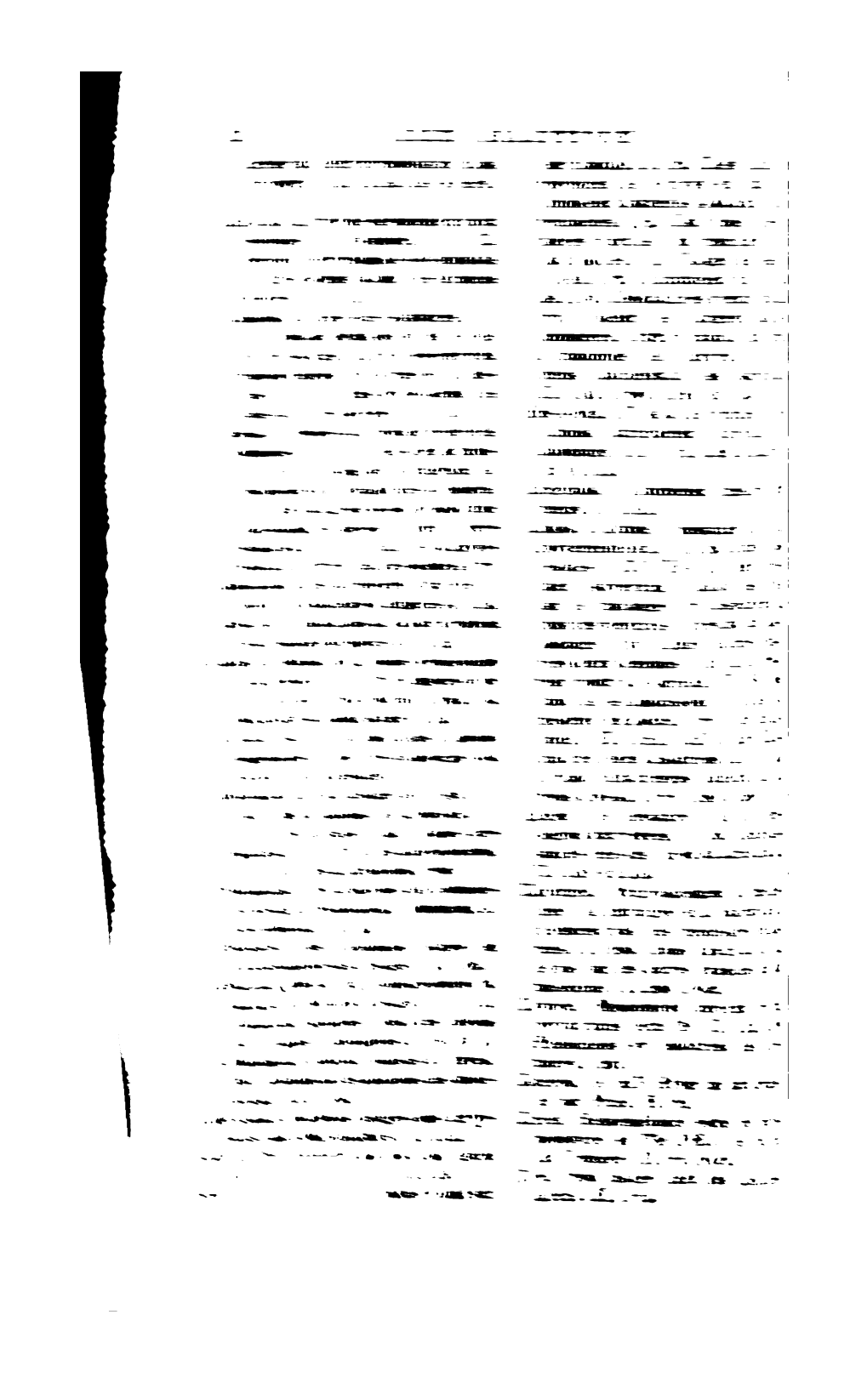

ire. Conjecture sur son origine, 173, 174, 175 et 176. Chez les ecs, II, 196.
ens. Toutes les lois chez les yptiens avoient pour but leur nservation, I, 71.
ité (de la). Usitée chez les ecs aux temps héroïques, II, .
e des gardes. Les Phéniciens se rigeoient d'après cette étoile dans ur navigation, II, 267.
ses. Leurs divisions en Egypte, , 67.
nent Alexandrin. Description qu'il it d'un monument égyptien, II, 4. Ce qu'on peut inférer du agment qu'il rapporte touchant centaure Chiron, II, 247.
ostrate. Science qu'il a fait connoître aux Grecs, II, 250.
temnestre. Fait périr Agamemnon ous les coups d'Egisthe, II, 35.
chenille. Ses propriétés, II, 94.
dor-la-Homor. Un des premiers ouverains des contrées connues ujourd'hui sous le nom de la Perse, I, 54. Soumet les rois de la Pentapole, 309.
drus. Se dévoue pour le salut de son royaume, II, 31; et III, 25.
offre (le) des Cypsélides. Ce que l'on peut inférer de ce monument, II, 226.
oiffure. Celle des Grecs aux temps héroïques, II, 337 et 338. Des Mèdes, III, 177. Des Lacédémoniens, 185. Des Athéniens, 199. Des Athéniennes, 200.
Colliers. En Egypte étoient l'ornement des personnes de distinction, I, 354.
Colonies grecques, en Asie, III, 40 et 41. En Afrique, *ibid.* De la forme de leur gouvernement, 42.
Colonnes élevées par Osiris, Bacchus, Sésostris et Hercule, I, 196,
Colosses. Comment les Egyptiens les travailloient, III, 66 et 67.
Combats. Animaux qu'on y employoit autrefois, I, 315.
Combats singuliers entre Pâris et Ménélas, II, 209. Des Grecs aux temps héroïques II, 325 et 326.
Combustibles (matières). De celles qui se trouvent en Italie à la surface du sol, I, 88.
Comédie. Ce qu'elle fut long-temps chez les Grecs, III, 215.
Commerce (le). A été la source de bien des découvertes, I, 275. Est le lien qui unit tous les peuples, 284. Est l'ame et le soutien des états, *ibid.* Son origine est presque aussi ancienne que celle des sociétés, *ibid.* La nécessité l'a fait naître, *ibid.* A donné lieu aux navigations réglées et suivies, *ibid.* Comment se fait encore aujourd'hui chez les nations sauvages de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, 285. Par terre est celui dont on s'est occupé le premier, 291. Chez les anciens peuples, II, 256 *et suiv.* Quand les Egyptiens s'y adonnèrent, 256 et 257; et III, 126. Son origine chez les Phéniciens, 261, 262 et 263; et III, 130. Chez les Lydiens, les Phrygiens, les Troyens, II, 268. Chez les Grecs, 271 à 276; et III, 135. Comment se faisoit primitivement chez les anciens peuples, II, 271 et 272. Des Grecs aux temps héroïques, 293. Ce qui s'opposoit à sa prospérité chez ces peuples, 294 et 294. Opinions différentes de Xénophon, Platon, Aristote, à cet égard, III, 141. Chez les Athéniens, 138. Des Lacédémoniens, 139, 186 et 187.
Commerces illégitimes. En Grèce n'avoient rien de déshonorant, II, 58.
Comètes. Systêmes des Chaldéens à cet égard, III, 86.
Conception. Charrue dont les habitans de cette contrée se servent-ils encore, I, 103.
Concubines. De quels droits jouissoient leurs enfans chez les Grecs, II, 60.
Conditions. Les premières furent l'origine des lois, des gouvernemens et des règlemens politiques; étoient tacites, I, 23.
Confusion des langues. Ce qu'elle produisit chez les premiers peuples, I, 18.
Conge. Valeur de cette mesure chez les Romains, III, 221 et 222.
Connoissances primitives. Cause de

leur altération [illegible]

20. Ne s'abourent [illegible]

I. 21 et 2. [illegible]

déluge, les perdrent [illegible]

Qui [illegible]

[illegible]

Conseils. Chez les [illegible]

Conseils [illegible]

[illegible]

[illegible] la cou[illegible]

[illegible]elle [illegible]

r leurs magistrats, *ibid.* Culti-nt-ils leurs terres, 74.
-. A quoi étoit assujéti celui qui lioit les lois chez les Grecs, 71.
es. Punis de mort chez les Hé-ux, I, 55.
inels. Leur supplice chez nos ètres, I, 35.
Les Gaulois en faisoient des nis, I, 113.
odile. Etrange aveuglement des orateurs de cette bête, I, 358.
us. Richesses de ce roi de Lydie, , 269.
re. On en rencontre de rouge t pur dans quelques parties de Louisiane et du Canada, I, o. Est un des métaux que les mmes ont travaillés le premier, 5. Plusieurs nations ne l'em-oient que fondu, ignorant l'art le forger, 164. Anciennement oit employé aux usages auxquels fait servir le fer aujourd'hui, 9. Les armes, les outils, les ins-umens du labourage, en étoient aits, *ibid.* Sa découverte a précédé elle du fer, 169 et 170. Ce qui a onné lieu à l'usage universel de ce métal, 170 et 171. Sa trempe, 171. Quels sont les premiers peuples qui ont travaillé ce métal chez les Grecs, II, 194. Ses propriétés pour les blessures, 236.
ulte public et solemnel. Fait partie des premières lois positives, I, 32.
ulte Ce qu'a produit son établissement, I, 38. Nécessité d'un culte uniforme, 38 et 39. Selon Hérodote, celui de la plupart des divinités de la Grèce venoit de l'Egypte, I, 78. Les Egyptiens en rendoient un aux taureaux sacrés, 102. Celui des idoles remonte à une très-haute antiquité, I, 177. De la diversité des cultes en Egypte, 359.
Culture. Développe-t-elle les qualités de grains, I, 99 et 100. Rend les fruits plus beaux que ceux qui viennent naturellement, I, 100. Voy. *Agriculture.*
Cumes. Temple que Dédale y bâtit, II, 185.
Cyanées, ou Symplégades. Danger que les Argonautes coururent dans ces îles, II, 281.
Cyaxare. Ce qu'on lui attribue, relativement à l'art militaire, III, 143 et 144. De l'état de cet art chez les peuples de l'Asie, sous ce prince, 144 et 145. De l'état des arts et des sciences chez les Mèdes, sous ce prince, 176 à 180.
Cyclades. Par qui ces îles furent-elles conquises, II, 257.
Cycle caniculaire. Ce que c'étoit chez les Egyptiens, II, 225.
Cyclopes. Ce qu'en rapporte Homère, I, 22. On leur attribue la découverte du fer, 172.
Cylarabis. Ce qui arriva sous le règne de ce dernier roi d'Argos, II; 34.

D.

Dabir. Mention que le livre de Josué fait de cette ville de la Palestine, II, 212.
Dagon. Les Phéniciens lui font honneur de l'invention de la charrue, I, 103.
Damœtus. Ce qu'on lui attribue touchant Podalire, II, 238.
Danaüs. L'un des fondateurs de la Grèce, I, 80. Enlève le sceptre à Gélanor, roi d'Argos, I, 83 et 84; II, 162. Son avènement au trône, 32. Ce qu'il fit pour marier ses filles, 57. Le vaisseau qui servit à son expédition d'Argos, célèbre dans l'antiquité, III, 278. Servit de modèle à la construction du navire *Argo*, 288.
Danse. Anciennément faisoit partie des cérémonies religieuses, I, 348. L'ancienneté et l'universalité en sont attestées par tous les écrivains, 648. Connue des Grecs dès les temps héroïques, II 342. Chez les Mèdes, III, 178. Chez les Athéniens, 198 et 199.
Danube. Le pont que Darius y fit construire, I, 247.
Darius. Fait construire un pont sur le Danube, I, 247. Sa manière de supputer le temps, 247. Veut faire mettre sa statue au-dessus de celle de Sésostris, II, 14.

Décence. Cette vertu étoit fort respectée chez les Athéniens, III, 202.

Décorations. Chez tous les peuples étoient en usage parmi les personnes constituées en dignité, I, 332.

Découvertes. L'établissement des lois et la réunion des familles les a perfectionnées, I, 85.

Dédale. Condamné à mort par l'Aréopage, II, 64. Instrumens qu'il inventa, 185. Temple qu'il fit élever à Apollon à Cumes, 185. Invention qu'on attribue à ce prince, 279.

Défense des places. Chez les anciens peuples, III, 151.

Déjoces. Premier roi des Mèdes, suivant Hérodote, I, 28. Restaurateur de la monarchie des Mèdes; ses travaux civils, politiques et militaires: III, 8, 9 et 10. Les Mèdes sous ce prince, 176.

Délibérations. Où elles avoient lieu chez les Grecs, II, 323.

Délits. Pouvoient-ils être rachetés chez les anciens peuples, II, 68.

Delphes. Ce qu'étoit son temple dans l'origine, III, 181.

Delphinium. Fonctions de ce tribunal chez les Grecs, II, 64.

Delta (le). De quoi s'est formé, suivant Maillet, II, 84.

Déluge. Etat du genre humain après cet événement, I, 17 Conjectures des anciens à ce sujet, I, 82. De l'état des arts avant cet événement, 85, après 86. Semble avoir enseveli pour le reste du genre humain tout ce qu'il y avoit de monumens des arts et des sciences, I, 235. Il a fallu plusieurs siècles pour réparer ses ravages et donner à la terre le temps de se repeupler, 313.

Déluge de Deucalion en Grèce. Sous quel prince arriva cet événement, II, 23. D'Ogygès, 81 et 82.

Démodice. Invention qu'on attribuoit à cette reine de Phrygie.

...ophon. Ce fils de Thésée commit le premier devant le Pallade, II, 64.

...athène. De son temps il subsistoit encore une loi de Thésée écrite une colonne de pierre, I, 190

Ce qu'il disoit de l'Aréopage, II, ...

Deniers. Différentes dénominations qu'on donnoit autrefois à ... monnoie en France, I, 290. ...

Dénombrement. Moyen qu'employa Cécrops pour faire celui de ses sujets, II, 19.

Départemens. L'Egypte originairement fut ainsi divisée, I, 67.

Déserts. Dans les premiers temps se paroient souvent une contrée d'avec une autre, I, 275.

Déserteurs. En Grèce, punis de mort, III, 148.

Désordre. A fait établir des lois, I, 33.

Despotisme. Quand il prit naissance, I, 26.

Dessin. De son origine, I, ... L'ombre a donné l'idée de cet art, 174. Matières dont les premiers hommes se sont servis pour cet usage, *ibid.* Chez les Egyptiens, II, 141. De son origine chez les Grecs, 196 et 197.

Deucalion. Ce qu'on lui attribuoit dans l'antiquité; déluge qui arriva de son temps, II, 23 et 24.

Deuil. L'usage en est d'une haute antiquité, I, 342.

Diamans. A quoi la taille de cette pierre précieuse doit son origine, II, 103. Qui le premier l'a mise en pratique, *ib.* du Brésil, depuis combien de temps en connoît-on le prix, II, 105. L'art de les tailler, 106. Quelles sont les espèces qui existoient avant cette découverte, *ibid.* Dès le temps de Moïse on connoissoit l'art de les polir, tailler et graver, II, 107.

Diane. Fête odieuse qu'on célébroit annuellement en son honneur à Lacédémone, III, 192.

Diététique (la). A été la première partie de la médecine dont on ait fait usage, I, 203. *Note.*

Dibutade. Ce que l'on raconte de ce potier de terre, touchant la sculpture, II, 197.

Dieux. Ce qu'ont été originairement ceux des anciens, I, 372.

Dignités. Voy. *Charges.*

Dimanche. ... a institué le repos ... Bar... ...

ore. Ce qu'il dit au sujet du tage des terres chez les Egyp-ns, I, 68. Ce qu'il raconte sur Phéniciens, I, 299 Sur les édécesseurs de Sésostris, 317. : la ville de Thèbes, II, 127. Sur peinture du mausolée d'Osiman-s, 147.
r. Son erreur touchant le calen-rier romain, II, 227.
cipline militaire. Chez les Egyp-ens, sous Sésostris, II, 296 et 97. Des Grecs aux temps hé-oïques, 322 et 323. Par qui elle ut introduite dans les armées asia-iques, III, 144. Chez les Lacédé-noniens, 153, 154 et 155. Chez les Athéniens, 156. Quel peuple l'introduisit le premier dans les armées, 180.
sette. Les premiers hommes igno-roient l'art de s'en préserver, I, 93.
ispersion. Effet qu'elle produisit dans les sociétés et les familles après le déluge, I, 18.
Disque (jeux du). Usité chez les Grecs dès les temps héroïques, II, 342.
Dissertations. Sur le Sanchoniathon, I, 371. Sur l'authenticité et l'antiquité du livre de Job, 332. Sur les constellations dont il est parlé dans le livre de Job, 391. Sur les noms et les figures des constellations, II, 346. Sur les noms des planètes, 365. Sur l'évaluation des monnoies et des mesures grecques, III, 220. Sur les périodes astronomiques des Chaldéens, 227. Sur les antiquités des Babyloniens, des Egyptiens et des Chinois, 234. Examen d'un passage d'Hérodote, 249.
Distances. Comment on calculoit autrefois celles d'une ville à une autre, I, 274. Du temps de César; les Germains ne les comptoient que par les journées, *ibid. Note.*
Distillation. Etoit inconnue aux peuples de cette époque, I, 218.
Distinction (marque de). Celles des personnes considérables chez les Grecs aux temps héroïques, I, 338.
Divertissemens publics. En quoi ils consistoient en Egypte, I, 362.
Divinité. Les Egyptiens sont les premiers qui lui aient rendu un culte public et solennel, I, 65. Les premiers peuples lui ont toujours offert ce qui faisoit le principal soutien de la vie, 91.
Divinités. Comment étoient représentées chez les Grecs, II. 199.
Division. Est la plus difficile de toutes les opérations simples de l'arithmétique, I, 229.
Divisions intestines. A quoi il faut attribuer celles des Crétois, II, 73.
Doigts. Plusieurs nations de l'Amérique ne calculent pas autrement que par leurs doigts I, 225
Domaines. Ce qui a donné naissance à la propriété des domaines; comment ils étoient partagés à la mort du possesseur, I, 57.
Domestiques. De quel sexe étoient anciennement dans l'Orient, II, 332. De quel sexe étoient chez les Grecs des temps héroïques, 342.
Dorus. Temple qu'il fit bâtir à Argos, II, 191.
Dot. Chez la plupart des anciens peuples, les femmes n'en apportoient point à leurs maris, I, 40. Chez les Egyptiens, c'étoit l'usage d'en donner une aux filles en les mariant, 66. De quoi se composoit en Grèce, II, 57.
Drachme. Valeur de cette mesure, III, 221.
Dracon. Ce que l'on disoit des lois de ce législateur, I, 35. Elu archonte. Sévérité de ses lois, III, 27, 28. Inconvéniens qui en résultèrent pour Athènes, 28.
Drapeaux. Les Grecs des temps héroïques en connoissoient-ils l'usage, II, 320 et 321.
Draps. Manière dont les Islandois les foulent, I, 141.
Droit d'aînesse. Prérogatives attachées à ce droit chez les premiers hommes, I, 41. En quoi consistoit chez les Grecs, II, 60.
Droit d'asile. Pourquoi établi chez les peuples de l'antiquité, II, 67.

Droit civil. Son incertitude dans les premiers temps, I, 48.
Droit des gens. Etoit absolument inconnu aux premiers peuples, I, 326 à 365.
Droits de la guerre. Chez les anciens peuples, III, 152.
Droit de propriété. Voy. *Propriété, droit civil.* Règlemens qui y ont donné naissance, I, 34. Est l'origine et la base de toutes les lois civiles, 40.
Dunois (le comte). Sous quel titre connu dans l'histoire, II, 59.

E.

Eau. On en faisoit des libations dans les premiers temps, I, 92.
Ecarlate. Manière de la faire, II, 96.
Echatane. Son architecture, III, 178. Sa magnificence, 179.
Echanges. Ont donné naissance au commerce, I, 284. Ce qu'il a fallu faire dans les commencemens pour les faciliter, 287.
Echanson. Cette dignité subsistoit en Egypte du temps de Pharaon, I, 64.
Ecliptique (l'). De combien de degrés est-il composé, I, 253. *Note.*
Ecluses. Chiris en fit construire sur le Nil pour arroser des terres, I, 106.
Ecriture. Avant son invention, comment les hommes traitoient-ils de tous les actes de la vie civile, I, 42. Comment, chez quelques peuples, on y suppléoit, 43. De son origine et de ses progrès, etc., I, 180. Pratiques usitées avant son invention, pour conserver la mémoire des faits remarquables, 181. On ne peut fixer l'époque de la découverte de cet art, 184. C'est au dessin qu'il faut l'attribuer, 185 et 186. Comment la françoise dérive-t-elle du Samaritain, 194. Matières qu'on a d'abord employées à l'usage de cet art, 195. Quoiqu'elle fût connue, on en faisoit peu d'usage dans l'antiquité, 199. Ce qu'elle a dû produire par rapport aux mœurs des hommes des premiers siècles, 200. Les peuples n'en ont connu pendant long-temps d'autre que les peintures représentatives ou les hiéroglyphes, 282. Quels étoient anciennement les seules matières qu'on y fît servir, 283. N. offre des exemples de traités de paix passés dès la plus haute antiquité, 326. De son origine chez les Grecs, II, 204. De celle boustrophédon, 207.
Ecriture alphabétique. Comment a-t-on en aura fait la découverte, I, 191 et 191.
Ecriture syllabique. Peuples chez lesquels elle s'est conservée, I, 191.
Ecriture sainte. Sans elle, on ne peut rien dire sur l'origine des Grecs, I, 75.
Ecrivains publics. En Egypte, on leur coupoit les deux mains à ceux qui avoient supposé de fausses pièces ou supprimé quelques articles dans les actes qu'ils avoient copiés, I, 72.
Ectènes. Nom que portoient autrefois les peuples de la Béotie, I, 36.
Education. Celle de Sésostris, II, 10. Celle qu'on donnoit aux enfans, en Egypte, étoit très-dure et fort peu couteuse, I, 67. Chez les Lacédémoniens, III, 187.
Egards. Ceux que les maîtres en Egypte étoient obligés d'avoir pour leurs esclaves formoient les citoyens à la douceur et à l'humanité, I, 71.
Egée (la mer). Quel prince réprima le premier les pirates qui la désoloit, II, 284.
Egialée. Fonde le royaume de Sycionne, dans le Péloponnèse, I, 82.
Egyne. Etoit le centre du commerce de la Grèce, III, 136.
Egynètes. Leurs connoissances dans le commerce et la navigation, III, 136 et 137.
Egypte. Sa division primitive, I, 39. Ses rois, 38. Etat de ce royaume 430 ans après le déluge, 63. Lorsqu'Abraham s'y retira, 63 et 64. Sa division en nomes ou départemens, 67. Ses habitans y étoient divisés en trois classes, 68. La justice y étoit gratuite, 69. Les connoissances humaines s'y sont développées promptement qu'en [illegible]
Preuves que l'ag

connue très-anciennement, I, 101 et l'art du labourage, dès le temps de Joseph, 103. Sa splendeur et sa fertilité du temps d'Abraham, 106 Est une des premières contrées où les peuples se soient fixés, 153. Sa division du temps de Joseph, 278. A joui, dès l'origine de sa monarchie d'une très-grande tranquillité, 280. L'ordre des prêtres s'y adonnoit entièrement à l'étude, 281. Comment on punissoit ceux qui étoient convaincus d'avoir fait de la fausse monnoie, 289. Est un des premiers pays où l'art militaire ait fait quelques progrès, 311. Les revenus de l'état y étoient partagés en trois portions; comment elles étoient distribuées, 311. Produit-elle du bois propre à la bâtisse des vaisseaux, 304. Comment les premiers rois se vêtissoient à la guerre, 319. Ce que dit Hérodote sur sa position, 351. Sa division sous Sésostris, II, 13. Sa fertilité primitive, 82. Pourquoi pas aussi fertile que dans l'origine. 85. De l'état des arts de ce pays sous Sésostris, 81 à 86. Sa situation pendant les conquêtes de Cambyse, 121. Ses forces militaires sous Sésostris, 297. Son gouvernement, ses lois; ses souverains; ses législateurs; sa destruction, III, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. Sous Amasis, 13, 14 et 15.

Egyptiens. De leurs lois et gouvernemens, I, 61. Ont donné aux nations de l'Europe les premiers principes des arts et des sciences *ibid* A quoi il faut attribuer l'obscurité de leur histoire, *ibid.* Ont été les premiers qui aient eu un gouvernement réglé et politique; passent pour être les instituteurs du gouvernement monarchique, 61 et 62. Le trône y étoit originairement héréditaire, 65. Ont rendu les premiers un culte public et solennel à la divinité, *ibid.* Font honneur de cet établissement à Osiris; priviléges qu'ils accordoient aux prêtres; ont connu la nécessité d'établir des règles pour l'union entre l'homme et la femme, *ibid.* Rapportent à leur premier souverain les lois concernant le mariage; leur usage à cet égard; l'adultère y étoit puni très-sévèrement, 65 et 66. Ce qui leur étoient ordonné à l'égard de leurs enfans et des enfans même de leurs esclaves, 67. Ils avoient l'art de les élever à peu de frais, *ibid.* Ce qui donna lieu à l'art d'embaumer les corps. Etoient divisés en trois classes, *ibid.* Ce que dit Diodore à ce sujet, 68. De quoi ils vivoient originairement, 70. Leur vénération pour l'herbe appelée *agrostis*, 91 et 92. A qui ils font honneur de l'invention de l'agriculture, 101. Comment ils rendirent l'Egypte la plus fertile contrée de l'antiquité, 106. Est-ce à eux ou aux Assyriens qu'il faut attribuer l'invention des caractères alphabétiques, 192. A quoi ressembloient les caractères de leur écriture, 193. Passoient pour les inventeurs de l'anatomie, 212. Leurs procédés dans les embaumemens, 213. Ce qui a donné lieu à cette coutume, 216. Etoient persuadés de l'immortalité de l'ame, *ibid.* Ont été de tout temps grands arithméticiens, 220. De quelle manière ils faisoient leurs opérations arithmétiques, 230. Pourquoi se sont-ils adonnés de bonne heure à l'astronomie, 238. Ont été les premiers qui aient donné une forme certaine à leur année, 238. Leur aversion extrême pour la mer, 303 et 304. Fermoient l'entrée de leurs ports aux étrangers; quel étoit le seul endroit dont l'accès leur fût permis, 304. Les hommes abandonnoient le soin du commerce aux femmes, *ibid.* Secret qu'ils possédoient, II, 122. De leurs sciences, 215. Sous quel prince s'adonnèrent à la navigation et au commerce, 256 et 257. Leurs vaisseaux de guerre, 265. De l'art militaire de ce peuple, 295. Comment le soldat étoit nourri, 296. Leurs préjugés à l'égard des étrangers, III, 13. Leurs principaux législateurs et souverains; leurs lois; leurs gouvernemens, 10, 11 et 12. Leur politique,

17. Soins qu'ils prenoient pour garantir leurs sépulcres de la destruction, 59 et 60. Leurs édifices, monumens, pyramides, 54, 55, 56 *et suiv.* Leur architecture, 62, 63, 64 à 700. Cause du peu de progrès de ces peuples dans les arts, 70 et 71. Leurs progrès dans les sciences et dans l'astronomie, 88. Avoient deux sortes d'années, 89. Leurs astronomes, 91, 92, 93 et 94. Leurs idées sur les étoiles fixes, 95. Leurs connoissances en géométrie et en mécanique, 113 *et suiv.* Leur dédain pour le commerce, 126 et 117. Méritent-ils les éloges qu'on leur a prodigués, 181. Coup-d'œil sur leurs connoissances dans les sciences et les arts; leurs lois; leurs mœurs, 182 et 183. Leurs antiquités, 234 *et suiv.*

Egysthe. Vengeance qu'il tira d'Atrée, II, 35. Sa perfidie envers le musicien de Clytemnestre, 343.

Electrion. L'un des successeurs de Persée au trône de Mycènes, II, 34.

Eleusis. Mot par lequel les Grecs désignoient ses mystères, II, 64.

Eleusis. Fondée par Eleusinus, I, 81.

Eleusinus. Fondateur de la ville d'Eleusis, I, 81.

Elios, ou Sol. Un des premiers monarques égyptiens, II, 194.

Elisabeth (Sainte-). Mine que l'on y trouve, I, 160.

Eloges funèbres. Usage des Egyptiens à cet égard.

Eloquence. Pourquoi dominoit chez les Athéniens, III, 203.

Embaumemens. Ce qui y a donné lieu chez les Egyptiens, I, 67, Procédés usités à cet égard chez ce peuple, 212, 213 à 215. On regardoit avec horreur ceux qui exerçoient cette profession, 212. N'ont pu contribuer en rien aux progrès de l'anatomie, 213. Causes qui ont donné lieu à la manière d'embaumer les corps, 215 et 216.

Emeraudes. Combien les anciens connoissoient de sortes, II, 110. Ce que rapporte Cédrène sur une statue de Minerve, haute de quatre coudées, et faite d'une seule émeraude est-il vraisemblable, 113. Hercule sur celle du temple d'Hercule, I.

Emolumens des juges à Athènes, III, 23.

Empires. Qui leur a donné naissance, I, 51. Quelle fut l'étendue des premiers, 309. C'est dans le sein des grands empires que les arts sont nés, et que les sciences se sont formées, 329.

Emprunts. Loi singulière d'Athènes à cet égard, III, 12.

Enchère. Chez les Assyriens, on vendoit les filles, I, 59.

Enclume. Les anciens en font remonter l'invention à des temps reculés, I, 165.

Encre. L'usage en a été inconnu à toute l'antiquité, I, 198.

Enée. Ses entreprises après la ruine de Troie démontrent les connoissances des Troyens dans la navigation, II; 269. Le soin qu'il avoit de sa parure prouve le luxe qui régnoit alors chez les Troyens, I, 333.

Enfans. Droit que nos ancêtres avoient sur les leurs, I, 26. Avant l'établissement des sociétés politiques, les enfans provenus du commerce déréglé des deux sexes ne pouvoient jamais savoir quels étoient leurs pères. Ils portoient le nom de leurs mères, étoient souvent exposés à périr. L'usage barbare de les exposer à la mort n'avoit pas lieu en Egypte. Etoient élevés sévèrement et à peu de frais, 67. La famine a réduit les mères à les manger, 93.

Enfans mâles. Ceux qui ont pu naître en Egypte le même jour que Sesostris, II, 11. Comment élevés à Lacédémone, III, 187 et 188. Mauvais traitement qu'ils subissoient annuellement en l'honneur de Diane, 192. Examen qu'ils subissoient à Sparte au moment de leur naissance, 103.

Engrais. Matières que les anciens faisoient servir à cet usage, I, 166.

Tumeurs. De quels instrumens se servoient chez les Egyptiens, 108

Escade. Ce que c'étoit chez les Lédémoniens, III, 189 et 190.

illes. Pourquoi on ne mettoit ut primitivement de sel dans es des victimes, I, 92.
Ce que les Grecs lui attribuent chant la navigation, II, 279.
inondas. Services qu'il rendit à èbes, II, 39.
tes. Fonctions de ces magistrats, és par Dracon, III, 28
d (P.). Du grand prêtre; ce que uve les pierreries dont il étoit argé, II, 101.
res. Pouvoir et fonctions de ces gistrats, III, 37, 38 et 39.
harme. On lui attribue l'invenn de quelques lettres grecques, , 205.
. Comment on a dû les récolter ns les premiers temps, I, 107.
ques comprises dans cet ouvrage. remière: depuis le déluge jusqu'à mort de Jacob, espace d'environ o ans, I, 17. Deuxième: depuis mort de Jacob jusqu'à l'établisment de la royauté, espace d'enron 600 ans, II, 1. Troisième: epuis l'établissement chez les Héreux jusqu'à leur retour de la aptivité, espace d'environ 560 ans, II, I.
itation. Difficulté de cet art, I, 16. Cet art étoit-il connu des Grecs, II, 318. Chez les anciens peuples, III, 150 et 151.
echthée. En quoi son règne est-il remarquable, II, 27.
ésichton. Ses conquêtes, II, 20, 277.
ichthonius. Est-ce bien à lui qu'on doit attribuer l'invention de la monnoie en Grèce, II, 272 et 273. Des chariots, 276. Sur la découverte de l'argent, II, 194.
ithras. Regardé comme l'inventeur de la navigation, I, 305.
ix. Elévation extraordinaire de ce mont, II, 186.
iaü. Où il fixa sa demeure après la mort d'Isaac, I, 384.
scalade. Etoit-elle en usage chez les Grecs aux temps héroïques, II, 307
sclavage. Où l'on en doit chercher l'origine, I, 326.
sclaves. Droit qu'avoient sur eux nos ancêtres, I, 26. Loi des Egyptiens à leur égard, 67. A quoi on les employoit chez les Grecs, II, 341. Quand, chez les Babyloniens, prenoient la place de leurs maîtres, III, 169. Comment traités à Lacédémone, 188, 189 et 190. Comment traités chez les Athéniens, 204.
Eson. Comment fut rajeuni par Médée, II, 240.
Espagne. Quel peuple a le premier commercé avec elle, II, 262. Origine de son nom, 261, *en la note*.
Etain. A quoi on l'employoit anciennement, II, 139. D'où les Phéniciens le tiroient, 263.
Etats. En quoi consiste leur prospérité, I, 67 à 180. Peuples qui se sont formés les premiers en un corps d'état, I, 280. En quoi les guerres des états monarchiques diffèrent de celles des républiques, III, 152 et 153.
Etat militaire. A qui l'Egypte doit cette institution, I, 70.
Etat républicain. Les Chinois et les peuples de l'Orient ne peuvent concevoir ce que c'est, I, 26.
Etendards. De quel peuple Moïse en avoit pris l'usage, I, 322.
Etéocle. Ses discussions avec Polynice, II, 305 et 306.
Etienne de Byzance. Ce qu'il raconte sur la saignée, II, 238. Sur Podalire, *ibid.*
Ethiopie. L'or y est encore aujourd'hui la principale marchandise, I, 285. De quoi se nourrissent les voyageurs dans cette contrée, 3.
Etoffes. Epoque où l'on connut en Europe l'art de les fouler, I, 141. Procédé des anciens pour les nettoyer, 143 et 144. Celles de pourpre chez les anciens, II, 94. L'art de fabriquer celles de laine et de lin, 127. L'art de les fouler, 179. Les Babyloniens ont excellé dans l'art de les broder, III, 156.
Etoiles. Leur lever et leur coucher héliaque, d'année en année, est sensiblement uniforme, I, 243.
Etoiles fixes. Idées qu'en avoient les Egyptiens, III, 95.
Etrangers. Quel étoit le seul endroit

de l'Egypte où ils pussent pénétrer, I, 304. Comment on les traitoit chez les peuples de l'Asie, 240 et 341. Jusqu'où alloit l'éloignement et les préjugés des Egyptiens à leur égard, 363; III, 13, 128.

Etre suprême. Ce qui prouve son existence, I, 345.

Eumolle. Quelle découverte lui attribue-t-on, II, 168.

Eunome. Perd la vie dans une sédition, III, 35.

Eunuques. En Egypte, on rendoit eunuque celui qui étoit coupable d'un viol, I, 72. L'usage d'en faire y étoit établi dès les premiers temps, I, 362.

Euristhène, III, 33. Son règne; ses dissensions avec son frère Proclès, 34.

Europe. Ses premiers peuples paroissent avoir eu moins de talens pour les découvertes que les peuples de l'Orient, I, 282. S'est peuplée moins promptement que les autres parties du monde, I, 282. Barbarie et extrême grossièreté qui en caractérisoient les premiers habitans, 363.

Européens. Voy. *Europe*.

Euryalus. Invention dont les Grecs lui font honneur, II, 181.

Eurypont, *ou* Eurithion. S'il gouverna les Spartiates avec la même autorité que ses prédécesseurs, III, 35.

Eurysthée. Comment périt en Attique avec tous ses enfans, II, 34.

Eusèbe. C'est à cet auteur qu'on est redevable de la connoissance du Sanchoniaton, II, 212.

Eustathe. Son opinion sur l'expédition des Argonautes, II, 280 et 281.

Evangile. Du temps de Philon avoit déjà fait de très-grands progrès, I, 375.

Expédition des Argonautes. Ce qu'en rapporte Eustathe, II, 279, 280, 281 et 282.

Ezéchiel (le prophète). Comment il parle de Job, I, 383.

F.

Fabricius. Ce qu'il dit touchant l'écriture en boustrophédon, chez les Grecs, II, 207.

Faim. Ce qui a exposé les premiers hommes à toutes les horreurs de ce fléau, I, 93. A réduit les mères à manger leurs enfans, *ibid.*

Fainéans. Comment regardés chez les Grecs, II, 62.

Faits remarquables. Comment les anciens peuples en conservoient la mémoire avant la connoissance de l'écriture, I, 181, 182, 183.

Famille (père de). Honneur dont jouissoit en Grèce celui d'une famille nombreuse, II, 55.

Familles. Leur dispersion après le déluge, I, 18 à 20.

Famine. Excès auxquels elle peut porter les hommes, I, 93.

Farine, comment on la préparoit primitivement, I, 112 et 113. Comment on fit pour la séparer du son, *ibid.*

Farro. Ce que les anciens faisoient de cette pâte d'Italie, I, 113.

Faucille. Ce qui a fait sentir la nécessité de cet instrument, I, 107.

Faux. Jusqu'où remonte son origine, I, 107.

Fécondité. Etoit en honneur chez les Grecs, II, 55.

Femmes. Nos ancêtres avoient le droit de vie et de mort sur les leurs, I, 26. Avant l'établissement des sociétés politiques, appartenoient à celui qui s'en saisissoit le premier, 36, 37 à 40. La légitimité des épouses prend sa source dans les temps les plus reculés : Jupiter, Osiris, Pluton, n'avoient qu'une épouse légitime, 37. N'apportoient point de dot à leurs maris, ceux-ci au contraire les achetoient, 40. Peuples chez lesquels cet usage subsiste encore aujourd'hui, 41. Chez les Assyriens, il étoit expressément défendu de leur faire aucun mauvais traitement, 56. Chez les Egyptiens, il n'étoit permis d'en épouser qu'une, 66. Peine infligée à la femme adultère, *ibid.* Celles enceintes condamnées à mort n'étoient exécutées qu'après leurs couches, 73, et II, 70. Dans les pre-

rs temps, s'accouchoient elles-
nes, I, 208 et 209. Primitive-
it, ne mangeoient pas avec les
mes, 341. Il y en avoit de pu-
ues, 349. En Egypte, avoient
ucoup d'empire sur l'esprit de
rs maris. Elles étoient les maî-
sses dans leurs maisons, 356.
s Egyptiens ne vouloient pas que
rs femmes pussent sortir aisé-
nt de leurs maisons, 361. En
tique, avoient droit de suffrage
ns les délibérations publiques,
, 17. En Grèce, étoient chargées
travail pénible de tourner la
eule, 167. Singulière cérémonie
ligieuse à laquelle elles étoient
sujetties chez les Babyloniens,
I, 170. Ce que l'on en peut con-
cturer, 171 et 172. En Médie, il
ur étoit permis d'avoir plusieurs
aris, 180.

ames grecques. Leurs mœurs et
sages aux temps héroïques, II,
37. Leur habillement, II, 338 et
39. Lacédémone. Voy. *Lacédémoniennes*. A Athènes Voy. *Athéniennes*.

r. Tubal-Caïn connoissoit l'art de le travailler, I, 85. A été long-temps inconnu aux anciens peuples, 153. Comment il fut découvert au mont Ida, 156. De tous les métaux a été le dernier à découvrir, 166. Difficultés que présentent sa recherche et sa manipulation, 167 et 168. Les premiers hommes n'en ont eu qu'une connoissance imparfaite, 171. A qui on en attribue la découverte et l'art de le rendre malléable, 172. De l'art de le travailler chez les Grecs, II, 196.

Férocité des hommes après le déluge, I, 20 et 21.

Festins. Chez les premiers peuples, I, 338.

Fêtes. Désordres des Egyptiens dans leur célébration, I, 361.

Feu. L'usage en fut perdu après le déluge, I, 20. Les premiers Grecs n'en faisoient point usage, 77. Idée qu'ils s'en formoient, 87. Phoronée apprend aux Argiens à se servir de cet élément, I, 83. Peuples qui en ignoroient l'usage, 86. A quoi les Egyptiens, les Phéniciens et les Grecs en attribuoient la découverte, 87 et 88. Si les premiers habitans de la terre ont été privés de l'usage de cet élément, ce n'est pas qu'il n'existât, 88. On ignoroit l'art de le reproduire et de le transporter à volonté. Conjectures sur les moyens qu'ont employés les premiers hommes pour se le procurer, 89.

Feutre. Etoit très en usage chez les anciens, I, 137.

Fèves. Etoient proscrites chez les Egyptiens, I, 351.

Figuier. Un des premiers arbres fruitiers qu'on ait cultivés, I, 128 et 129. Son origine, II, 174.

Figures en relief. Leur origine, II, 197.

Filer. A qui on attribue l'invention de cet art, I, 139.

Filets. En connoissoit-on l'usage chez les premiers hommes, I, 92 et 93.

Filles. A quel âge se marioient chez les Grecs, II, 55. Comment on regardoit en Grèce celles qui mouroient sans être mariées, 56. Chez les Assyriens, elles étoient toutes pourvues, I, 59. Vendues à l'enchère chez ce peuple, *ibid.*

Firmicus. Son erreur touchant la révolution des planètes, II, 227.

Fléau. N'est point en usage dans le Levant, où a commencé l'agriculture, I, 198.

Flèches. Comment elles étoient armées primitivement, I, 92. L'usage en est ancien et universel, 318. Les anciens peuples avoient l'usage de les empoisonner, 325 Les Grecs des temps héroïques en usoient de même, 328,

Flûtes. Usages de cet instrument à Lacédémone, III, 154.

Foi (bonne). N'étoit pas respectée dans les affaires chez les premiers peuples, même entre parens, I, 366.

Folie. Les Argiennes y étoient particulièrement sujettes, II, 234.

Fondateurs de la Grèce. V. *Ogygès, Inachus, Cécrops, Cadmus, Lelex, Danaüs*, etc.

Fontaines. Celles des jardins d'Alcinoüs, II, 79.

Fontana (Dominique). C'est à cet architecte célèbre qu'on doit la restauration de l'obélisque de Ramasès, II, 121 à 230.

Forbisher. Comment les sauvages de ce détroit faisoient cuire leurs viandes, I, 95.

Force. Ce qui fait celle d'un état, I, 67.

Forêts. Sont souvent embrâsées par les feux souterrains, I, 88. Secours qu'elles pouvoient fournir aux premiers hommes, 91.

Fortifications. Celles que Sésostris fit construire en Egypte, II, 300.

Fort-Louis. Comment on y recueille la poudre d'or que le Rhin roule, II, 280, *en la note.*

Foudre. Les anciens disoient être redevables de la connoissance du feu aux accidens de ce phénomène, I, 88.

Fouet. Dans quel cas on infligeoit cette punition chez les Egyptiens, I, 71. Chez les Lacédémoniens, III, 192.

Fou-Hi. La Chine sous ce prince, III, 268, 269 *et suiv.*

Fouler (art de). On l'attribue à Nicias de Mégare, II, 178.

Fours. Comment on faisoit cuire le pain avant leur découverte, I, 100. Temps où l'on fait remonter leur invention; leur forme et les substances qui les composoient primitivement, I, 115 et 116.

Fourchettes. Les anciens n'en faisoient point usage, I, 336.

Fourneaux. Ont dû être inventés de bonne heure, I, 162.

Fourmont (M. l'abbé de). Ce que prouvent les inscriptions rapportées par ce voyageur, touchant l'écriture en boustrophédon, II. 207.

Fromage. L'art de le faire chez les Grecs, II, 176.

Froment. Chez les Egyptiens, c'étoit une honte que d'en faire usage. De quoi leur pain étoit composé, I, 351.

Fronde. Son usage n'est pas aussi ancien que celui des flèches, I, 318.

Fruits. On les offroit originairement en sacrifice à la divinité dans les premiers siècles, I, 91. Manière dont les sauvages les cueillent. Quand les peuples ont cessé à en distinguer les espèces, à soigner la culture, et à en faire provisions, 98. La culture les rend plus beaux que lorsqu'ils viennent naturellement, 100. Les pommes s'en nourrissoient, 335. De temps les Egyptiens en ont fait grand usage, 353. Ceux que trouvoit dans le jardin de L... II, 174.

Fumier. Etoit un des engrais dont ciens, I, 106. S'en servoient aussi les Grecs, II, 166.

Funérailles. Magnificence qu'on faisoit, en Egypte, aux animaux sacrés, I, 358.

G.

Gadir. *Aujourd'hui Cadix,* I, 261. Avantage que les Phéniciens retirèrent de la possession de cette île, I, 262.

Galaad. A quel endroit les Hébreux donnoient-ils ce nom, I, 326.

Galanterie. Quelles idées les Athéniens en avoient, III, 202.

Ganimède. Son enlèvement fut une des causes de la guerre de Troie, II, 309.

Garcilasso. Ce qu'il dit des remèdes des Péruviens, I, 204, note.

Garçons. A quel âge se marioient chez les Grecs, II, 55.

Gaulus et Gauloi. A quels vaisseaux les Phéniciens donnoient-ils ce nom, II, 265. Etymologie de ce mot, *ibid.*

Gédéon. Ses opinions religieuses, I, 381. Sa nombreuse postérité, II, 59.

Gélanor, roi d'Argos. Est détrôné par Danaüs, I, 83 et 84. Fut le dernier de la race des Inachides qui porta la couronne, II, 32.

Généraux. Durée de leur pouvoir chez les Athéniens; par qui ils étoient nommés, III, 157.

Gènes. Le vase que l'on y voit est-il d'émeraude, II, 113.

Genèse. Les 10e et 11e chapitres répandent un grand jour sur l'histoire grecque, I, 75.

kan. Ce que prouve la rapide de ses conquêtes, II, 299.
Humain. Au sortir du déluge, 7.
aphie. Ce qui la concerne, I, . Son origine, 275. Les Egyptis disoient devoir à Hermès la noissance de cette science, 278. is elle on ne peut faire camper, cher et subsister des troupes, 5. A contribué aux progrès de la métrie et de l'astronomie, *ibid.* s Egyptiens en étoient-ils les enteurs, 277. Témoignage que rnit l'écriture sur l'ancienneté la connoissance de cette science, 8. Chez les Egyptiens, II, 229. iez les Grecs, II, 252. Chez les gyptiens, les Grecs, et les anciens uples, III, 117, 118, 119 et 120.
métrie. Quelle a été son origine, , 259. Comment elle se divise, 60. Probabilités sur sa découverte, 62. Ce qu'elle signifie suivant son tymologie, *ibid.* La navigation et l'étude de l'astronomie ont eu une rès-grande part à ses progrès, 264. Chez les Egyptiens. II, 226, et III, 113 *et suiv.* Chez les Grecs, II, 252. Chez les anciens peuples en général, III, 110 à 125. Voyez *Astronomie.*
ribier. Les Grecs en faisoient-ils usage, II, 336.
Gin-Hoang. On lui attribue l'invention de l'agriculture, I, 97.
Gland. Etoit ordinairement la nourriture des Grecs. Ne doit pas être confondu avec le gland de nos forêts, fruits que les anciens comprenoient sous ce nom, I, 90.
Glaucus. De quel métal étoient ses armes, II, 144. Son armure, II, 335.
Gloire. L'amour qu'elle inspire supplée souvent aux lois et à la vertu, I, 52. Ce qu'elle produisoit sur les Athéniens, III, 203.
Gnomons. Ont été les premiers instrumens astronomiques que les Egyptiens, les Chinois et les Péruviens aient imaginés, I, 243. On en a élevé d'artificiels dans presque tous les climats, 244. Naturels et artificiels, II, 221. Celui que Moïse inventa, II, 222.
Golconde. Mines de diamans qu'on y trouve, II, 109.
Gordius, premier roi de Phrygie. De quelle manière il monta sur le trône, II, 6.
Gorgophone. Son mariage avec OEbalus, roi de Sparte, II, 40. Donna le premier exemple, en Grèce, d'une veuve qui ait passé en secondes noces, *ibid.*
Gouvernemens. De leur origine, I, 23. Le premier fut-il monarchique, 24. Causes qui y donnèrent naissance, 26. Les premiers peuples y avoient beaucoup de part, 30. Stabilité que le monarchique a donnée aux sociétés, *ibid.* Peuples qui passent pour en être les instituteurs, 62. Celui des peuples de la Haute-Asie, des Babyloniens, et des Assyriens. II, 3. De celui des anciens peuples en général, III, 3 *et suiv.*
Gouverneurs. Ce à quoi ceux de chaque province étoient obligés sous Ninias, roi des Assyriens, I, 60.
Grains. Soins qu'exige leur culture, I, 99 à 105. Ne peuvent jamais perdre par la culture leur essence fondamentale, 100. Nous n'en connoissons pas de sauvages dans nos climats, 100. A quoi on peut en attribuer la découverte, 101. Comment les anciens les faisoient sortir de l'épi, 107. Ce qui se pratique encore aujourd'hui à cet égard chez plusieurs peuples, 108. Comment on les préparoit dans les anciens temps, 111 et 112. Ce qui prouve que l'art de les semer étoit connu en Grèce dès le temps de Cadmus, II, 166. Où les Grecs les serroient, 167.
Gramens. Renferment-ils les principes des différens grains, I, 100.
Granger. Ce qu'il dit sur l'Egypte, II, 82. Ce qu'il raconte du mausolée d'Osimandès, II, 131.
Granit. D'où les Egyptiens le tiroient, II, 123. Comment on en taille les blocs dans la Basse-Normandie, II, 124.
Gravure en creux. De son origine, I, 173, 174, 175, 176. Chez les

Grecs, II, 196. Ce qu'elle étoit les Egyptiens, III, 65.
Graveurs. Quel usage ceux employés par Moïse firent de la poudre du diamant, II, 108.
Grèce. Sa division primitive, I, 29. Le pouvoir de ses anciens rois ne s'étendoit pas au-delà de leurs domaines, 30. Cécrops y établit le gouvernement de l'Egypte, 66. De ses lois et de son gouvernement, 74 et 75. Ses premiers princes; quel étoit leur pays, leur origine, 78. Détruite après la mort de Saturne, 79. C'est aux colonies d'Egypte qu'elle doit sa civilisation, 80. Ce qu'elle éprouva sous le règne d'Ogygès, 81 et 82. Phoronée est regardé comme le premier souverain de cette partie de l'Europe, 83. Comment on nomme les neuf premiers rois, *ibid.* Colonies européennes qui s'y étoient établies avant la mort de Jacob, 277. Ce que l'on en dit en général, II, 14. Les rois y faisoient les fonctions de sacrificateurs, 48. Comment étoient vêtus ses premiers habitans, 176. Sciences et arts de cette contrée, 231. Cause de sa décadence, 255. Révolution qu'elle éprouva après la destruction de Troie, 325. Pour la connoître, il suffit d'étudier l'histoire d'Athènes et de Lacédémone, III, 24 et 25. Ses diverses révolutions, 43 et 44. A quoi elle doit sa supériorité dans les arts, 43. 71. Pratiques militaires communes à tous ses peuples, 148. Les déserteurs y étoient punis de mort, *ibid.* Comment ses villes étoient bâties, 152.
Grecs. Ont éclairé les Romains, I, 61. Ont joué en Europe le même rôle que les Egyptiens en Afrique, 74. On ne peut rien dire sur leur origine sans avoir recours à l'écriture sainte, 75. Vivoient primitivement dans la plus grande barbarie, 177, et II, 156. Les Titans leur ont enseignés les premiers élémens des arts et des sciences Après la mort de Saturne, ils retombent dans l'ignorance et la barbarie, I, 79. Idée qu'ils se formoient originairement du feu, 87. Ce qu'ils racontoient au sujet de la découverte de cet élément, 89. Ce dont ils vivoient originairement. Coutume qu'ils pratiquoit à l'égard des nouveaux mariés, 90. De qui ils disoient tenir l'invention de l'agriculture. Comment étoient faites leurs rues, 103 et 104. Nations dont ils faisoient le plus de cas, II, 4. De quelle couleur ils peignoient leurs vaisseaux, 53. Sous Cécrops, ils sujettissent à la loi du mariage. Quel moyen ils employoient pour faire passer à la postérité ce qui avoient intérêt de ne point oublier. 70. On leur attribue les peintures de quelques monumens égyptiens, 148. Comment s'éclairoient, 17. Quand commencèrent à s'adonner au commerce, 271. Leur marine aux temps héroïques, 270 à 294. Leurs vaisseaux, *285 à 287*; leur forme, 288; combien *portoient* d'hommes, 289; comment *ils les* dirigeoient sur mer, 290 et 291. Armes dont ils se servoient, 313. Leur expédition contre Troie, 309, 310, 311 *et suiv.* Comment étoient armés, 313, 214 et 315. Leurs manœuvres et évolutions, 316, 317, 318, 321. Amende qu'on imposoit à ceux qui se dispensoient de servir, *ibid. en la note.* Comment on partageoit le butin entre les soldats; leur discipline militaire, 322. Leurs conseils publics, 323. *Punitions* et récompenses militaires, ibid. Caractère de ces peuples aux temps héroïques, II, 326, 327, 328, 344, 345. Mœurs et usages de ces peuples aux temps héroïques, 334 et 335. Manière dont ils se nourrissoient, 335 et 336. Leur habillement, 337, 338 et 339 Leurs maisons, 339. Leurs meubles, 339 et 340. Leur boisson ordinaire après la découverte de la vigne, 336. Civilités usitées chez ces peuples aux temps héroïques, 341. Leurs domestiques, 341 et 342. Leur architecture, III, 73, 74 et 75 Leurs monumens, *ibid.* Défectuosité de leurs vêtemens, 77 et 78. Dans quel temps ils commencèrent à se

ouiller dans les sciences, 97 et
Leurs plus célèbres astronomes,
. Leurs connoissances en géo-
rie, 117. En géographie, 121,
, 123. Leurs connoissances dans
t militaire, II, 304, et III, 147.
urquoi ils faisoient primitivement
guerre à leurs propres frais, 148.
tand ils reçurent une solde, 149.
oient-ils exercés au maniement
s armes, 150. Quand ils firent
age de la cavalerie, 150 et 151.
omment récompensoient la valeur,
52. A qui ils doivent la perfection
e leur théâtre, 213. V. *Athéniens*,
acédémoniens, *Thébains*, etc.
ffe. Ne peut se pratiquer sur les
ramens, I, 100. De sa découverte,
30. Est encore inconnue à beau-
oup de peuples, 131. Depuis quand
n connoît cet art, II, 80. Ce qu'en
lit Manilius, 81 *note*.
égoire XIII. Jules-César réforme
son calendrier, I, 245.
enadier, un des premiers arbres
qui aient été cultivés, I, 129.
uerre. Une des principales fonctions
des premiers rois étoit de marcher
à la tête de leur peuple lorsqu'elle
éclatoit, I, 28. Ce qu'elle a sou-
vent produit dans les empires, 48.
La première, entreprise dans l'es-
prit des conquêtes, remonte au
temps d'Abraham, 309. A contribué
au progrès des sciences et des arts,
329. Les premières se sont faites
avec une barbarie et une cruauté
extrêmes, 325. A contribué au per-
fectionnement de la géographie,
276. Comment les anciens princes
la faisoient, III, 143. Anciennement
étoit terminée en une seule
campagne, 145. Entraînoit la
ruine des pays vaincus, 146. Pour-
quoi les soldats grecs la faisoient
primitivement à leur propre frais,
148. En quoi diffèrent celles des
républiques et des états monarchi-
ques, 152 et 153. De ses droits
chez les anciens peuples, 152. Com-
ment ils en usoient, 153.
Guerre de Troie. Ce qui y donna lieu,
309 à 323. Rois qui fournirent à
cette expédition, II, 282, 283 et
284. Peut-on adopter les opinions
de Bianchini au sujet de cette
guerre, 294. Préparatifs et expé-
dition des Grecs, 310, 311 *et suiv.*
Ce qu'ils en retirèrent, 324 et 325.
Guettard. Découverte qu'il a faite en
France, II, 123 *en la note*.

H.

Habillement. En quoi consistoit celui
des patriarches, I, 337. Chez les
Egyptiens étoit fort simple, I, 354.
Celui des Grecs aux temps hé-
roïques, II, 337, 338 et 339. Des
Babyloniens, III, 165. Des Mèdes,
176. Des Lacédémoniens, 13, 185.
Des Athéniens, III, 199. Des Athé-
niennes, 200.
Habis. Les anciens habitans de l'Es-
pagne lui attribuent la découverte
de l'agriculture, I, 49.
Habitans. Le nombre fait la prospérité
d'un état, I, 67. En Egypte étoient
divisés en trois classes, I, 67 et 68.
Habitation. Les premiers peuples n'en
avoient point de fixes, I, 31. C'est
ainsi que de nos jours vivent plu-
sieurs nations, 32.
Habits. En quoi consistoit le luxe des
habits au temps d'Abraham, I,
337 et 338. Manière de les laver
chez les Grecs, II, 337. Voy. *Ha-
billemens*.
Haches. Comment elles étoient armées
primitivement, I, 318.
Hameçons. De quoi ils étoient formés
chez les premiers hommes, I, 93.
Hannon. Ce que la relation de son
voyage dans l'Afrique occidentale
nous apprend, III, 124 et 125.
Hareng. A qui on doit l'art de l'enca-
quer, I, 133. Honneur que lui
rendit Charles-Quint à son auteur
pour cette découverte, *ibid.*
Hébreux. La loi du Talion étoit très-
exactement observée chez ce peu-
ple, I, 35. Crimes qui y étoient
punis de mort, *ibid.* Leur monarque
et leur législateur. De quelle manière
ils se gouvernent encore aujour-
d'hui, II, 7. L'art militaire de ces
peuples aux temps de Moïse et de
Josué, II, 303 et 304. Armes dont
se servoient ces peuples, II, 304.
Révolution qui se fit dans leur gou-

[illegible] et dans leur religion. [illegible] différens souverainetés. [illegible] les anciens de [illegible]
[illegible] un jeune [illegible] les Grecs [illegible], I, 31.
Hécate [illegible] des Grecs [illegible] découverte [illegible].
Hélène. Son mariage avec Ménélas; son enlèvement par Pâris. I, [illegible]. Donne lieu à la guerre de Troie. La broderie dont elle [illegible] prouve que [illegible] connu des Grecs, 99. Ce que [illegible] lui enseigna, 216.
Héliaque (année). Chez les Égyptiens, ce qu'en rapporte Censorin. II, 246.
Héliopolis. Le rempart que Sésostris fit construire s'étendoit depuis Peluse jusqu'à cette ville, II, [illegible].
Hellespont. Sa côte occidentale faisoit partie des états de Priam, II, 260.
Hélios. Les Grecs désignoient ainsi le soleil, II, 307.
Héraclides (les). Comment ils s'emparèrent de presque toutes les villes du Péloponnèse, II, 12.
Héraclite. Ce qu'il dit sur les émeraudes, II, 119.
Herbes. Les Égyptiens et les Grecs ne vivoient originairement que d'herbes et de racines sauvages, I, 90 et 91. Dans les premiers siècles on les offroit à la divinité, 91.
Hercule. Enfans qu'il laissa en mourant, par qui furent élevés, II, 42. Inventions qu'on lui attribue, II, 48. Colonne remarquable de son Temple, 114.
Hermès, ou Mercure. On ne doit faire aucun fondement sur les livres qui lui sont attribués sur la médecine, I, 211. Les Égyptiens lui doivent les premiers élémens de géographie, 278. Mnévès lui attribuoit les lois de l'Égypte, II, 74. Ce qu'il avoit gravé sur une émeraude, 113.
Herminie. Circonstances de son mariage avec [illegible], II, 30.
Hérodote. Ce qu'il [illegible] Ce qu'il [illegible]
Hérodote. [illegible]
[illegible]
Hésiode. [illegible] I, [illegible]. Depuis [illegible] chez les Grecs, I, [illegible]
Hésiode. [illegible] rapporte touchant [illegible] et des filles [illegible]. Son traité d'agriculture. [illegible]. Ce qu'il rapporte [illegible] des Grecs de [illegible] et 156.
Hesmès. [illegible] établit le premier en Égypte la peine contre l'adultère, [illegible].
Hilotes. Origine de ce nom, III, 125. Leur esclavage chez les Lacédémoniens, [illegible] traitemens et perfidie de ces derniers à leur égard, 169.
Hippocoon. Ses guerres avec Tyndare, II, 90.
Histoire. Ce qu'elle nous apprend concernant la Mésopotamie, la Palestine, l'Égypte et la Grèce, [illegible] 100; et II, [illegible]
Historiens chinois, III, 258, [illegible] suiv.
Hitsée. Qui est l'auteur de ce traité, III, 268.
Homère. Description qu'il fait des Cyclopes, I, 22. Exalte les avantages de la royauté et de la subordination, 24 et 25. Dépose de l'empire que les pères avoient anciennement sur leurs enfans, 26. Ce qu'il rapporte sur les jardins de [illegible] et d'Alcinoüs, II, 77. [illegible]

en Asie, 77, 78 et
ntures de Calypso et
o. Touchant l'usage
abourer la terre, 165
malius, 197. Où il est
La note. Ses expres-
monnoies des Grecs,
Ce qu'il entend par le
alerie, 318. Opinion
de sa naissance, 332.
'il fait de la toilette de
b. Ses connoissances en
, III, 118.
toient puni de mort chez
, I, 35. Chez les Egyp-
Par quelles cérémonies
nt à Athènes, II, 69. En
nez les Grecs et les Ro-
.
eur férocité et leur exis-
ès le déluge, I, 20 et 21.
ui vont à la chasse des
93. Comment les pre-
mmes jugeoient de la fi-
la terre, 276. On peut
parer aux nations sauvages
res qui existent encore au-
ui, 280.
Celui que les Grecs ren-
à leurs héros, II, 324.
Hori. Chef d'un peuple connu
e nom d'*Horides*, et dont
re fait mention, I, 384.
(les). Comment ils étoient
rnés, I, 306.
s d'eau. Ont été généralement
es chez les peuples policés, I,
.
ns. En quoi consistoit leur prin-
l négoce du temps de Job, I,
.
talité. Ce qui a porté les pre-
ers hommes à l'exercer, I, 368.
s Arabes passent pour le peuple
plus hospitalier, 369. Ne pouvoit
s être bien à charge dans les pre-
iers temps, *ibid.*
elleries. Hérodote en attribue l'in-
ention aux Lydiens, I, 293. Etoient
établies dès le temps de Jacob, 294.
adson (baie d'). Mine de cuivre
qui s'y trouve, I, 161.
uile. De l'art de la faire, I, 125 et
126. Usage qu'en faisoient les an-
ciens, 127. Athènes répu
l'art de la faire, II, 170. A qui on doit la connoissance de celle d'amandes douces, 219.
Humanité. Les premiers législateurs ont voulu l'inspirer aux hommes, en la leur ordonnant même envers les bêtes, I, 50.
Hyades (les). Leur figure, I, 251.
Hyanthes. Peuple grec dont l'origine est inconnue, I, 78. S'établissent en Béotie, II, 37.
Hydromel. Son usage avant l'invention de faire le vin, I, 123 et 124.
Hyéroglyphes. Les Egyptiens passent pour en être les inventeurs, I, 187. Ont été pendant long-temps la seule manière d'écrire des anciens peuples, 187 et 188. Chez les Mexicains suppléoient à l'écriture alphabétique et aux caractères numériques, 233.
Hyperbius. On lui attribue l'invention des briques, II, 181.
Hypermenestre. Est accusée devant le peuple, II, 46.
Hyppo. Indice que cette fille du centaure Chiron donne sur les connoissances astronomiques attribuées à ce dernier, II, 248.

I.

Icmalius. Ce qu'Homère en rapporte, II, 167.
Idolâtrie. Sa naissance, I, 21. Punie de mort chez les Hébreux, 35 et 36. A contribué aux progrès de la sculpture, 177.
Idoles. Leur culte remonte à une très-haute antiquité, 177.
Idumée. Patrie de Job, I, 306. Fut-elle originairement habitée par les Horides, 384. Sa situation géographique, *ibid.* Est désignée sous le nom de *Séhir*, *ibid.*
Ilus. Refuse à Ulysse le poison que celui-ci lui demandoit pour empoisonner ses flèches, II, 328.
Images. Les anciens leur rendoient un culte, I, 177.
Immortalité de l'ame. Voy. Ame.
Inachides. Noms des neuf premiers rois d'Argos, issus d'Inachus, I, 54.

vernement et dans leur religion, III, 3 *et suiv.* Les différens souverains qui les gouvernèrent, *ibid.*

Hécatée. Ce que disent les anciens de cet auteur, II, 147.

Hector. Ce que l'on peut induire de la manière dont les Grecs répondirent à son défi, II, 209 à 334.

Hécube. Ses plaintes sur la férocité des Grecs, II, 328.

Hélène. Son mariage avec Ménélas; son enlèvement par Pâris, II, 41. Donne lieu à la guerre de Troie, 309. La broderie dont elle s'occupoit prouve que cet art étoit alors connu des Grecs, 99. Ce que Polydamna lui enseigna, 219.

Héliaque (année). Chez les Egyptiens; ce qu'en rapporte Censorin, II, 226.

Héliopolis. Le rempart que Sésostris y fit construire s'étendoit depuis Péluse jusqu'à cette ville, II, 300.

Hellespont. Sa côte occidentale faisoit partie des états de Priam, II, 269.

Hélojo. Les Grecs désignoient ainsi le soleil, II, 367.

Héraclides (les). Comment ils s'emparèrent de presque toutes les villes du Péloponèse, II, 42.

Herbelot. Ce qu'il dit sur les émeraudes, II, 110.

Herbes. Les Egyptiens et les Grecs ne vivoient originairement que d'herbes et de racines sauvages, I, 90 et 91. Dans les premiers siècles on les offroit à la divinité, 91.

Hercule. Enfans qu'il laissa en mourant; par qui furent élevés, II, 42. Inventions qu'on lui attribue, II, 38. Colonne remarquable de son Temple, 114.

Hermès, *ou* Mercure. On ne doit faire aucun fondement sur les livres qui lui sont attribués sur la médecine, I, 211. Les Egyptiens lui doivent les premiers élémens de géographie, 278. Muévis lui attribuoit les lois de l'Egypte, II, 74. Ce qu'il avoit gravé sur une émeraude, 113.

Hermione. Circonstances de son mariage avec Oreste, II, 36.

Hermippus de Berytе. Ce qu'il attribue à Chiron, II, 247.

Hermotybies. Corps de milice égyptienne, II, 296.

Hérodote. Ce qu'il avance sur l'origine des monarchies, I, 27 et *s* Ce qu'il raconte d'un peuple qui vivoit que d'herbes, 91. Sur colonne du temple d'Hercule, 114. De Ménès, I, 291. Sur position de l'Egypte, 351. Sur fertilité de la Babylonie, II, 85 qu'il rapporte touchant les arts Asie, 77, 78 et 79. Sur les jard de Midas, 77. Son ignorance astronomie, III, 90. A compo son histoire d'après le goût des Athéniens, 205. Dissertation sur un passage du second livre de historien, 249.

Herse. Son invention, I, 105. Depuis quand en usage chez les Grecs, I, 166.

Hésiode. Ce qu'il rapporte touchant le mariage des garçons et des filles en Grèce, II, 55. Son traité d'agriculture, 80. Ce qu'il rapporte touchant l'usage des Grecs de labourer la terre, 165 et 166.

Hésius, fils de Vulcain, établit le premier en Egypte la peine contre l'adultère, I, 66.

Hilotes. Origine de ce nom, III, 188. Leur esclavage chez les Lacédémoniens, *ibid.* Mauvais traitemens et perfidie de ces derniers à leur égard, 189.

Hippocoon. Ses guerres avec Tyndare, II, 40.

Histoire. Ce qu'elle nous apprend concernant la Mesopotamie, la Palestine, l'Egypte et la Chine, I, 100; et II, 4.

Historiens chinois, III, 258, 259 *suiv.*

Hitsée. Qui est l'auteur de ce traité III, 268.

Homère. Description qu'il fait des Cyclopes, I, 22. Exalte les avantages de la royauté et de la subordination, 24 et 25. Dépose de l'empire que les pères avoient anciennement sur leurs enfans 26. Ce qu'il rapporte sur les jardins de Midas et d'Alcinoüs, II, 77. Tou

t les arts en Asie, 77, 78 et
ur les ceintures de Calypso et
Circé, 100. Touchant l'usage
Grecs de labourer la terre, 165
66. Sur Icmalius, 197. Où il est
210, *en la note.* Ses expres-
s sur les monnoies des Grecs,
et 274. Ce qu'il entend par le
de cavalerie, 318. Opinion
le lieu de sa naissance, 332.
nture qu'il fait de la toilette de
ron, *ibib.* Ses connoissances en
graphie, III, 118.
cides. Etoient puni de mort chez
Hébreux, I, 35. Chez les Egyp-
ns, 71. Par quelles cérémonies
purifioient à Athènes, II, 69. En
rreur chez les Grecs et les Ro-
ains, 69.
imes. Leur férocité et leur exis-
nce après le déluge, I, 20 et 21.
euples qui vont à la chasse des
ommes, 93. Comment les pre-
iers hommes jugeoient de la fi-
ure de la terre, 276. On peut
es comparer aux nations sauvages
t barbares qui existent encore au-
ourd'hui, 280.
nneur. Celui que les Grecs ren-
loient à leurs héros, II, 324.
r, *ou* Hori. Chef d'un peuple connu
sous le nom d'*Horides*, et dont
l'écriture fait mention, I, 384.
rides (les). Comment ils étoient
gouvernés, I, 306.
orloges d'eau. Ont été généralement
usitées chez les peuples policés, I,
246.
orréens. En quoi consistoit leur prin-
cipal négoce du temps de Job, I,
306.
lospitalité. Ce qui a porté les pre-
miers hommes à l'exercer, I, 368.
Les Arabes passent pour le peuple
le plus hospitalier, 369. Ne pouvoit
pas être bien à charge dans les pre-
miers temps, *ibid.*
Hotelleries. Hérodote en attribue l'in-
vention aux Lydiens, I, 293. Etoient
établies dès le temps de Jacob, 294.
Hudson (baie d'). Mine de cuivre
qui s'y trouve, I, 161.
Huile. De l'art de la faire, I, 125 et
126. Usage qu'en faisoient les an-
ciens, 127. Athènes réputée pour
l'art de la faire, II, 170. A qui
on doit la connoissance de celle d'a-
mandes douces, 219.
Humanité. Les premiers législateurs
ont voulu l'inspirer aux hommes,
en la leur ordonnant même envers
les bêtes, I, 50.
Hyades (les). Leur figure, I, 251.
Hyanthes. Peuple grec dont l'origine
est inconnue, I, 78. S'établissent
en Béotie, II, 37.
Hydromel. Son usage avant l'invention
de faire le vin, I, 123 et 124.
Hyéroglyphes. Les Egyptiens passent
pour en être les inventeurs, I,
187. Ont été pendant long-temps
la seule manière d'écrire des an-
ciens peuples, 187 et 188. Chez les
Mexicains suppléoient à l'écriture
alphabétique et aux caractères nu-
mériques, 233.
Hyperbius. On lui attribue l'invention
des briques, II, 181.
Hypermenestre. Est accusée devant le
peuple, II, 46.
Hyppo. Indice que cette fille du cen-
taure Chiron donne sur les con-
noissances astronomiques attribuées
à ce dernier, II, 248.

I.

Icmalius. Ce qu'Homère en rapporte,
II, 167.
Idolâtrie. Sa naissance, I, 21. Punie
de mort chez les Hébreux, 35 et
36. A contribué aux progrès de la
sculpture, 177.
Idoles. Leur culte remonte à une très-
haute antiquité, 177.
Idumée. Patrie de Job, I, 306. Fut-
elle originairement habitée par les
Horides, 384. Sa situation géogra-
phique, *ibid.* Est désignée sous le
nom de *Séhir*, *ibid.*
Ilus. Refuse à Ulysse le poison que
celui-ci lui demandoit pour empoi-
sonner ses flèches, II, 328.
Images. Les anciens leur rendoient
un culte, I, 177.
Immortalité de l'ame. Voy. *Ame.*
Inachides. Nom des neuf premiers
rois d'Argos, issus d'Inachus, I,
84.

Inachus. Fondateur d'Argos, I, 82 et 83.
Inceste. Etoit puni de mort chez les Hébreux, I, 35.
Inclinations guerrières (les) d'un prince font-elles toujours le bonheur des sujets, II, 5.
Indes. Usages sur lesquels on y appuie les jugemens, I, 24. Manière dont quelques-uns de ces peuples préparent le blé, 110.
Industrie. Les hommes ne sont industrieux qu'autant que le besoin les force à le devenir, I, 234.
Infantetie. Chez les Lacédémoniens, III, 154.
Ino. Ce qui prouve que l'art de semer le grain étoit connu en Grèce dès le temps de Cadmus son père, II, 160.
Inondations. Arrivées sous Ogygès et sous Deucalion; à quoi contribuèrent, II, 162.
Inscription. Celle qu'on lisoit en Egypte sur la bibliothèque sacrée, II, 44.
Instrumens de musique. C'est à Jubal qu'on en attribue l'invention, I, 85. Ce qu'étoient les premiers, 223.
Instrumens militaires. Les Grecs en possédoient-ils aux temps héroïques, II, 326. Voy. *Musique*.
Instrumens de chirurgie. De quoi ils étoient faits originairement, I, 207.
Ion. Son commandement chez les Athéniens, II, 28. Ses conquêtes dans l'Asie, 191. Ce qu'en rapporte Vitruve, *ibid.*
Isis. Selon Diodore, donna en propre aux prêtres le tiers de l'Egypte, I, 65. Vénération qu'elle inspiroit aux Egyptiens; donna lieu en Egypte à la loi qui autorise le mariage entre frère et sœur, 66. Les Egyptiens lui font honneur de l'invention de l'agriculture, 101. On lui attribue l'invention de l'art de filer, 137. Avoit enseigné la médecine à son fils Orus, 204. Son culte; par qui fut établi, II, 163.
Ismandès. Ce prince n'est-il pas le même qu'Osimandès, II, 226.
Ismène. Combat des Grecs sur ce fleuve, II, 306.
Israélites. Avoient adopté en quelque sorte la coutume des Egyptiens juger les rois après leur mort, 74. Les vases qu'ils empruntèrent aux Egyptiens prouvent que la verrerie étoit cultivée en Egypte II, 143.
Isthmiques (jeux). Prix que l'on décernoit primitivement, III, Ceux que l'on y déféra par la suite 211.
Ithaque. Etoit-elle éloignée de Phéaciens, II, 78. *Note.*
Ithome. Durée de son siége, III, et 152.

J.

Jacob. De son temps, on écrivoit des lames de plomb avec un stil de fer, I, 197. Dès le temps de ce patriarche, l'art de monter à cheval étoit connu dans la Palestine 316.
Jacques (Saint-). Eloge qu'il fait de Job, I, 383.
Jalousie. Tenoit du caractère des Egyptiens, I, 361.
Japon. Usages singuliers qui s'y pratiquent touchant les récoltes, I, 267, *note.*
Jardinage. Chez les différens peuples, I, 128, 129 *et suiv.* Dans l'Asie II, 77. Préceptes de Moïse à ce sujet, 80.
Jardins. De leur origine, I, 128, 129 *et suiv.*
Jardins suspendus de Babylone. Ont-ils existé, III, 49 et 50.
Jason. C'est à ce prince que la Grèce doit le premier vaisseau qui soit sorti de ses ports, II, 279 et 280
Javan. Est la tige de tous les peuples grecs, I, 75 et 76.
Jeux. Etoient-ils connus aux anciens peuples, III, 203.
Jeux de la Grèce, III, 206. Pourquoi avoient été institués, III, 207; leurs effets, 208 et 209. Prix qu'on y décernoit primitivement, 2 Ceux qui leur furent déférés par la suite, 211. Comment ils dégénérèrent, 211 et 212. A Athènes, les femmes n'y assistoient point, 2 et 213.

Opinion de quelques auteurs sur
: patriarche, I, 383. Dissertation
ir l'authenticité et l'antiquité du
vre de Job, *ibid.* Quelle étoit sa
atrie, 384. Ce qu'il dit des pierre-
es, II, 101.
es. A quoi les Egyptiens les em-
loyoient, I, 113.
eph le grammairien. Ce qu'il rap-
orte touchant les obélisques, II,
122.
bal, frère de Tubal-Caïn. Inventeur
des instrumens de musique, I, 85.
gemens. Manière dont ils sont ren-
dus aux Indes, I, 24. Chez les
Egyptiens, 69.
ges. Leur origine. Les ministres de
la religion ont été les premiers, I,
44. Leurs émolumens à Athènes,
II, 23. Chez les Egyptiens, 68.
Manière dont ils rendoient la jus-
tice, 69.
uifs (les). N'ont jamais fait une grande
figure dans le monde lettré. Depuis
la ruine de Jérusalem, ils ne mé-
ritent aucune considération, I, 375.
Voyez *Hébreux*.
ules-César. Réforma le calendrier de
Grégoire XIII, et entreprit de cor-
riger le calendrier Julien, I, 245.
Julien. Jules-César essaye de réformer
son calendrier, I, 245.
Junon. Temple que Dorus fit bâtir
en son honneur, à Argos, II, 191.
Son idole chez les Argiens, 199.
Peinture qu'Homère fait de sa toi-
lette, II, 332.
Jupiter. Un des premiers princes qui
aient gouverné la Grèce, et l'une
des premières divinités que les
Grecs aient adorées, I, 78. Ce que
prouve la statue en bois qu'on
voyoit de ce dieu, à Argos, du
temps de Pausanias, en faveur de la
sculpture chez les premiers Grecs,
II, 141.
Jupiter. Révolution de cette planète
confondue dans les commencemens
avec les étoiles fixes, I, 258.
Jurisprudence civile. Les différentes
lois propres au gouvernement des
peuples cultivateurs en ont formé
le corps, I, 46. Idées que l'on peut
avoir sur celle des anciens peuples,
49.
Jussieu (M. de). Ce qu'il observe au
sujet de Panama, II, 99, *note*.
Justice. Etoit autrefois rendue par les
rois, I, 28. Se rendoit originaire-
ment aux portes de la ville et en
présence de tout le peuple, 43 et
44. En Egypte, elle étoit gratuite,
68. Voyez *Aréopage*.

K.

Kamsi, province de la Chine. Ses
puits de feu, I, 88.
Kalmuques. Manière dont ils prépa-
rent les grains dont ils se nour-
rissent, I, 112.
Kepler. Ce qu'il disoit de l'astrologie,
I, 237, *note*.
Kermès. Où il se trouve, II, 96.

L.

Labourage. En Grèce, il étoit défendu,
sous peine de la vie, de tuer aucun
des animaux que l'on y employoit,
I, 50. Où s'est conservé la connois-
sance de cet art, 180. Etoit d'une
haute antiquité chez les Babylo-
niens, 101. Les Chinois en récla-
ment l'invention, *ib.* Quels étoient
primitivement les outils dont on se
servit, et ceux dont on se sert en-
core chez quelques peuples, 102.
Cet art étoit connu en Egypte dès
le temps de Joseph, 103. Quels
étoient les animaux que les anciens
y employoient, 105. Son but, 108.
Qui a pu exciter les hommes à s'y
adonner, 109. Contrées dans les-
quelles il fut originairement connu,
118. A procuré à un certain nom-
bre d'hommes un loisir utile et
avantageux, 280. Chez les Grecs,
II, 158. A quelle époque à com-
mencé, 159. Peuples qui se dispu-
toient la gloire d'avoir les premiers
connu cet art, *ibid.*
Laboureurs. Comment les premiers
cultivoient la terre, I, 102.
Labyrinthe. Opinion de Diodore, de
Pline, de Philocorus, de Strabon,
sur celui de Crète, 187 à 189. Celui
d'Egypte; quand il fut construit,
III, 61 à 63.

Lac. Les dimensions et l'utilité de celui de Babylone, III, 112.
Lacédémone a présidé à tous les événemens de la Grèce, III, 24 et 25. Sous Lycurgue, 35, 36, 37, 38 et 39. Combat annuel que s'y livroient les jeunes gens, 192. Courage singulier des Lacédémoniennes, *ibid.*
Lacédémoniens. Se disoient enfans de la terre, I, 75. Pourquoi exclus du droit de députer au conseil des Amphyctions, II, 26. Leur peu de prépondérance dans le commerce et la marine, III, 139. Etoient tous obligés de porter les armes, 148. Leurs règlemens militaires; à qui ils les doivent, 153 et 154. Leurs armes, *ibid.* Comment étoient vêtues leurs troupes, *ibid.* Leurs instrumens de guerre, *ibid.* Leur superstition, 155. Leur perfidie et leur mauvaise foi, 156. Sévérité de leur discipline et de leurs lois; les rois y étoient assujettis, 184 et 185. Leurs habits, leur table, leurs amusemens, 185 et 186. Leurs occupations, *ibid.* Leur caractère, 188, 195, 196, 204. Leur conduite et leur perfidie à l'égard des Hilotes, *ibid.*; d'Alcibiade, 190 et 191. Leur conduite envers Athènes et Syracuse, *ibid.* Leur barbarie, 193. Corruption de leurs mœurs, *ibid.* Se prêtoient mutuellement leurs femmes, 194. Empire qu'ils leur accordoient, 195. Leur bravoure; leurs connoissances militaires, 196. Ce qu'ils devinrent sous Lysandre, *ibid.*
Lacédémoniennes. Courage qui leur étoit propre, III, 192. Corruption de leurs mœurs, 193. Indécence de leur habillement, 195. Leur éducation, *ib.* Ascendant qu'elles avoient sur leurs maris, *ibid.*
Lacomie. Sous Eurithius et Proclès, [illegible] et 34. Voyez *Lacédémone.*
[illegible] qu'en rapporte Homère, [illegible] Fruits de ses jardins, [illegible]
[illegible] façon de les la-
[illegible] ailler étoit-il
[illegible] habitans de la
[illegible], 176.
Lames de cuivre. On s'en servoit anciennement pour écrire, I, [illegible]
Lampes. Leur inventeur; à qui l'attribue, I, 127 et 128. Les Grecs en connoissoient-ils l'usage, II, [illegible] et 173.
Langues. Ce qu'elles devinrent après le déluge, I, 18. Ce qui en produisit l'altération, *ibid.*
Lance. Son usage est de toute antiquité, I, 318.
Lapidaires. Quels sont leurs procédés pour polir le diamant et les pierres précieuses, II, 103.
Léda. Son mariage avec Tyndare, II, 41.
Légitimité. Celle des épouses avoit sa source dans les temps les plus reculés, I, 37.
Légumes. Etoient cultivés en Egypte dans les temps les plus reculés, I, 132. On n'a pas ignoré long-temps l'art de les cultiver *et celui de les* préparer, 336.
Lélèges. Peuple grec dont l'origine est inconnue, I, 76.
Législateurs. Voy. *Confucius, Lycurgue, Moïse, Numa, Solocon, Saturne, Sésostris, Taïsten, Zoroastre, Zathraustès*, etc.
Lelex. L'un des conducteurs des colonies qui fondèrent la Grèce, I, 80. Son règne en Laconie, II, 40. Son fils Mylès étoit regardé comme l'inventeur de la meule, 160.
Leroux des Hautes-Rayes. *Son extrait sur les historiens chinois*, III, 258, 259 *et suiv.*
Lesbos. Faisoit partie du royaume de Priam, II, 269.
Lettres. Thaut est le premier qui les ait distinguées en consonnes et en voyelles, I, 191. L'art de les tracer connu du temps de Job; instrument qu'on employoit à cet effet, 198.
Levain. A quoi l'on doit sa découverte, I, 116.
Levant. Dans cette contrée, berceau de l'agriculture, on n'y fait point usage du fléau, I, 108
Libations. Comment on les faisoit primitivement, avant que l'on connût l'usage du vin, 92.
Ligues. Les premiers hommes en

connoissoient l'usage ; comment elles étoient garnies, I, 93.
Limites des terres. Etoient-elles connues avant l'invention du labourage, I, 46. Punitions infligées à ceux qui les enlevoient, I, 47. Homère en parle comme d'un usage de la plus haute antiquité, 47.
Linus. Est-ce à lui qu'il faut attribuer l'introduction des voyelles dans l'écriture grecque, II, 208.
Litières. Ce qui a donné lieu à leur invention, III, 167.
Lits. Comment étoient faits au temps des patriarches, I, 340. Chez les Grecs, aux temps héroïques, II, 336 et 340. Leur somptuosité chez les Athéniens, III, 200.
Littérature chinoise. Les plus anciens monumens de la littérature chinoise étoient gravés sur de larges pierres, I, 197.
Livre. De combien d'onces composée à Rome, III, 222.
Livre attique. Son évaluation, III, 225 et 226.
Livres. De quoi ils étoient faits dans les premiers siècles, I, 198.
Livres sacrés. Ce qu'ils renfermoient en Egypte, II, 219.
Locriens d'Italie. Ce qu'ils ont fait par rapport aux lois, II, 71.
Logemens. Chez les Egyptiens étoient très-élevés, I, 355.
Lois. Leur origine, I, 23. N'étoient point primitivement écrites, 24. Leurs vices, 24 et 24. Lois positives : leurs effets ; pouvoir qu'elles donnoient au monarque, 31. Sont devenues plus nombreuses depuis la découverte de l'agriculture, 32. En grèce, II, 32. Nations qui ne sont pas susceptibles de beaucoup de lois, I, 33. Lois civiles : ne sont point les premières en date ; qui les a fait établir, *ibid.* Chez les Grecs, III, 53. Lois pénales : établies chez les premiers peuples, 34, 35, et II, 64. Leur effet dans la société, I, 36. Lois sur le mariage ; leurs effets, 37. Les premières lois de tous les peuples ont été composées en vers, 43 et 44. Celle en usage en Egypte pour prévenir les homicides, 71. Comment les premiers peuples les conservoient, 196. Les premières ont été établies par des conventions tacites, 331. Celle des Egyptiens ont été très-renommées dans l'antiquité, 356. Celles d'Athènes ont été adoptées non seulement dans toutes les villes de la Grèce, mais même dans la plus grande partie de l'Europe, II, 53. Quelle conformité existoit entre celles de Crète et celles de Sparte, 72. Avantage de celles de Moïse, 80.
Lois des douze tables. Leurs dispositions, I, 35.
Lois de la guerre. Chez les anciens peuples et chez les Grecs aux temps héroïques, II, 326, 327 et 328.
Longimétrie. Cette science est presqu'aussi ancienne que le monde, I, 260.
Lopi. Sur les Chinois, III, 259 *et suiv.*
Los-Jordanos (île). L'usage du feu y étoit autrefois inconnu, I, 87.
Louisiane. On y rencontre du cuivre rouge fort pur, I, 160.
Louvre. Son frontispice, II, 125 *note.*
Lumière artificielle. Comment les anciens se la procuroient, I, 127 et 128.
Lune. Nom qu'on lui donnoit chez les Grecs, II, 366.
Lutte. Elle étoit proscrite chez les Egyptiens, I, 363. En faveur chez les Athéniens, III, 200.
Luxe. Pourquoi on ne pouvoit avoir originairement aucune idée du luxe et de la somptuosité, I, 333. Ce qu'il étoit chez les premiers peuples, 365. Chez les peuples de l'Asie, III, 161 à 166. V. *Athéniens, Lacédémoniens, Grecs*, etc.
Luxor. Monumens qui subsistent dans les environs de ce village, II, 132.
Lycurgue. Les lois de Crète lui ont servi de modèle, II, 72. Défaut de ses institutions, 74. Ce qu'il avoit eu soin de faire avant de travailler à la réforme de Sparte, *ibid.* Proscrivit la marine à Sparte, 283. Sa conduite à Lacédémone, III, 35 et 36. Ses lois, son gouvernement,

37, 38 et 39. Ses règlemens militaires, 153, 154 et 155. Sévérité exagérée de ses lois, 193. Semble avoir voulu abolir les devoirs de la fidélité conjugale, 194. Ses défenses aux Lacédémoniens de s'appliquer aux arts et aux sciences, 197.

Lyciens (les). Leurs lois n'étoient pas rédigées par écrit, I, 24.

Lydie. Singulier usage auquel les femmes étoient assujetties, III, 172.

Lydiens. Hérodote leur attribue l'invention des hôtelleries, I, 293. Leurs lois, 7. Du commerce et de la navigation chez ces peuples, II, 268 et 269.

Lyncée, gendre de Danaüs, lui succéda, II, 33.

Lyre. Préférence que lui accordoient les Grecs sur la flûte, II, 343.

M.

Macassar. On y rencontre des lingots d'or sans aucun mélange, I, 158.

Machaon. Secours qu'il donna à Ménélas, II, 235. La boisson qu'il prit après sa blessure prouve que la médecine étoit connue des Grecs aux temps héroïques, 237.

Machines de guerre. Etoient-elles connues des Grecs aux temps héroïques, II, 307.

Madian. Luxe de ses troupes, II, 304.

Maduré. C'étoit un crime dans ce pays de tuer les bœufs, I, 50.

Magellan. Découvre les îles Mariannes, I, 86.

Magie. Chez les Babyloniens, III, 174 et 175.

Magistrats. Ce qu'on exigeoit pour eux en Crète, II, 73.

Magnificence. Ce qu'on ne daigneroit pas regarder aujourd'hui, étoit, il y a deux cents ans, le comble de la magnificence, I, 365. S'est développée avec la découverte des arts, 336.

Maillet. Ce qu'il dit de la fertilité de l'Egypte, II, 84.

Maisons. Matériaux employés originairement à leur construction chez les différens peuples, I, 146. Leur forme, leur architecture, 147, 148 à 150. Celles des Grecs en général aux temps héroïques, II, 330. Conjectures sur celles des Mèdes, II, 178. Celles des Lacédémoniens, 186. Leur luxe intérieur chez les Athéniens, 200.

Malades. Chez les Babyloniens et chez les Egyptiens, étoient exposés aux yeux du public, I, 204.

Maladies. Ce que l'on pensoit à ce sujet du temps de Joseph, I, 205. Maladies internes. La cure n'en étoit pas connue des premiers hommes, I, 205. Ce qu'en dit Celse, 206. Celles qui règnent en Egypte, II, 217.

Manco-Capac. Les Péruviens lui attribuent la découverte de l'agriculture, I, 49.

Mandragore. Idée que les anciens avoient de l'efficacité de cette plante, I, 214.

Manilius. Ce qu'il dit *sur la greffe*, II, 81, *en la note*.

Marais. Leur desséchement en Egypte, II, 216.

Marathon. Bataille qui s'y donna, II, 283.

Marc-Aurèle. Comment est exécutée sa statue au Capitole, II, 202.

Marées. Les habitans de l'Islande se règlent sur elles pour mesurer le temps, I, 246.

Mariage. Les lois qui en fixent les formalités font partie des premières lois positives, I, 32. Effet des lois sur cet acte de la vie *sociale*, 37. Les législateurs l'ont toujours favorisé parmi les peuples civilisés, I, 37 et 38. Usage singulier à cet égard chez les Assyriens; 58 et 59. Les Egyptiens sont les premiers qui aient établi des lois concernant le mariage, 66. Avant Cécrops, les Athéniens ne le connoissoient pas, II, 18. A quel âge pouvoit se contracter chez les Grecs, 55. Etoit permis entre frère et sœur en Egypte, I, 66; et III, 21. Coutume bien différente des Chinois à cet égard, *ibid.* Voy. *Contrats*.

Marianes (îles). Ses habitans ont ignoré long-temps l'usage du feu, I, 86.

Mariés (nouveaux). Avantages qui

ır étoient accordés chez les Hé-
eux et chez les Péruviens, I, 37.
outumes qui se pratiquoient chez
s Grecs à leur égard, 90.
in. Il n'y a point de profession
ıi exige autant de connoissances
: de réflexions, I, 300.
ine. Celle des Egyptiens sous Sé-
ostris, II, 257; et III, 125 à 128.
)es Phéniciens, II, 259, 260 et
71; et III, 130. Des Athéniens
ous Cécrops, II, 277 et 278.
Chez les Grecs aux temps héroï-
ques, 270 à 294; et III, 135, 136,
137, 138 et 139. Pourquoi ne fut
jamais puissante à Sparte, 139 et
140. Chez les Athéniens, 201.
arue (la). Etoit un engrais chez les
anciens, I, 106.
ars. L'éclat de cette planète peut,
pendant quelque temps, le disputer
même à Vénus, I, 257.
Iarteau. Les Péruviens en ignoroient
l'usage; comment ils y suppléoient,
I, 164. Les anciens en font remon-
ter l'invention à des temps très-
reculés, 165.
Iastor. Son avènement au trône de
Mycènes, II, 34.
Mathématiques. La société ne pourroit
subsister sans cette science, I, 219.
Quand elles a commencé à faire
quelques progrès, 282. Chez les
Grecs, II, 241.
Matières combustibles. Celles qui se
trouvent en Italie à la surface du
sol, I, 88.
Mausolée. Ce que Diodore apprend
de celui d'Osymandès, II, 147.
Mécanique. Beaucoup moins ancienne
que la géométrie, I, 270. De toutes
les parties des mathématiques, il
n'y en a point qui ait été plutôt
mise en pratique, 270. Chez les
Egyptiens, II, 229; et III, 113 et
suiv. Chez les Grecs, II, 252. Les
serrures dont se servent les nègres
de la Guyane, peuvent donner une
idée de celles des anciens, 190; et
III, 110 et 111.
Médecine (de la) en général, I, 202.
Ce que les anciens comprenoient
généralement sous ce titre, *ibid.*
Note. D'où cette science tire son
origine, 208; et II, 215. Utilité de
la découverte de cet art, et ce qui
y a donné lieu, I, 203. Science à la-
quelle elle doit tous ses progrès, *ibid.*
Médecine naturelle a été en usage
long-temps avant qu'il y eût des
médecins de profession, 204. Chez
les Grecs, II, 233. Découverte que
l'on attribue à Mélampus sur cette
science, 234. Moyen dont se servit
une jeune Athénienne pour appren-
dre cet art, 239. Etoit connue dès
la plus haute antiquité, III, 80.
Son état et ses progrès chez les
Grecs, 81.
Médecins. Il n'en est pas fait mention
avant le temps de Moïse, I, 205.
Leurs fonctions du temps de Jacob,
ibid. Note. Leur origine, II, 216.
En Egypte étoient responsables de
la vie des malades qu'ils traitoient,
220. Récompenses que ceux de la
Grèce exigeoient, 234. Etoient en
honneur dès les premiers temps,
III, 81.
Médée. Usage criminel qu'elle fit de
ses connoissances en botanique; ce
qu'en raconte Ovide, II, 240.
Mèdes. Révolte de ce peuple, I, 57.
Ce qui les forcèrent à élire un roi,
28. Leur gouvernement politique,
III, 8. Leurs dissensions; leurs
souverains; leurs lois, 8, 9 et 10.
Mœurs et usages, 175. Sous Dé-
jocès, 176. Leurs coiffures, luxe de
leurs ajustemens, 176 et 177. De
leurs tables, *ibid.* Leur intempé-
rance, 178. Leurs mœurs sous As-
tyage, 177 et 178. Leurs amuse-
mens, *ibid.* Magnificence de leurs
souverains, 179. Leur vénération
pour leur souverain, *ibid.* La po-
lygamie leur étoit permise, 180.
Caractère de ce peuple, 180 et 181.
Ce qu'on leur doit touchant l'art
militaire, 180. Etoient-ils recom-
mandables dans les sciences, *ibid.*
Destruction de leur empire, 181.
Médicamens. Ceux usités chez les
Egyptiens, II, 219.
Médimne attique. Evaluation de cette
mesure, III, 226.
Médon et Nilée. Leurs dissensions,
III, 25 et 26.
Megapente. Comment devint roi d'Ar-
gos, II, 33.

merçables, 287. Naissent dans presque tous les climats, *ibid.* Ce qui en fixoit leur valeur dans les premiers temps où ils furent introduits dans le commerce, 288. On ignoroit alors l'art de les tirer du sein de la terre et celui de les travailler, 318. De cet art chez les Grecs, II, 194. Prince qui l'enseigna aux Grecs, 195. De l'art de les graver chez les Grecs, 198. De les fondre, 202. Chez les anciens, le poids en décidoit la valeur, 272. Les Grecs les travailloient avec habileté, III, 77.

Métempsycose. Idée de cette doctrine usitée chez les Egyptiens, I, 216.

Métiers. Loi de Solon à cet égard. 138. Voy. *Arts et Métiers.*

Meubles. Ceux des Grecs en général aux temps héroïques, II, 339.

Meule. Sa forme primitive; se tournoit avec les bras; gens qu'on employoit à ce travail, I, 117 et 118. Mylès en étoit regardé comme l'inventeur chez les Grecs, II, 160. Chez ce peuple, les femmes étoient chargées de ce travail pénible, 167.

Meurtre involontaire. Comment puni chez les Grecs, II, 66.

Meurtriers. Comment poursuivis chez les Grecs, II, 95. Voy. *Homicides.*

Mexicains. Un des premiers peuples adonnés à l'agriculture, I, 51.

Mexique. Les rois y ont un pouvoir très-borné, I, 30.

Midas. Quand monta sur le trône; ce qu'il fit pour affermir son autorité, II, 7. Description de ses jardins, 77. Invention que les Phrygiens lui attribuent, 268. Magnificence du trône sur lequel il rendoit la justice, 144.

Miel. Bienfait que sa découverte a rendu à l'humanité, I, 97.

Milice. Chez les Egyptiens. V. *Egyptiens.*

Milon de Crotone. Ce que l'on rapporte à son sujet, III, 211.

Minerais. Les premiers hommes n'ont pas dû éprouver de grandes difficultés pour les fondre, I, 160. Préparations qu'on leur fait subir avant de les employer, 161 et 162. Comment les Egyptiens les fondoient, 163.

Minerve. Son culte; par qui fut établi, II, 163. L'antiquité lui attribuoit la découverte de l'olivier, 171. Fête qu'on célébroit à Athènes et à Saïs en son honneur, 171. Ce qu'Homère en raconte, 272.

Mines. Evénemens qui aurent indiqué aux hommes les substances métalliques que la terre renferme, I, 154 *et suiv.* Accident qui fit découvrir une mine d'or au Pérou au dix-septième siècle, *ibid.* Comment fut découverte celle du Potosi, 155 à 160. Indications que la nature fournit pour les reconnoître, 155. Comment furent découvertes celles des Pyrénées, 156 et 157. Du Brésil, 160. De Salcédo, *ibid.* Du Roussillon, 161. De la baie d'Hudson, *ibid.*

Minos. La sagesse de ses lois l'a fait mettre au nombre des premiers législateurs de l'antiquité, II, 72. Ce qu'il faisoit pour inspirer aux Crétois une vénération plus profonde pour ses ordonnances, 73. Défaut de ses institutions politiques, 74. Passion qu'il autorisa, 75. Passe chez les anciens pour le premier prince grec qui ait eu l'empire de la mer, 278. Ce qu'il faut penser à ce sujet, 278, 279 à 284. Est, selon l'antiquité, le premier qui ait donné la chasse aux pirates, 294.

Minotaure. Ce que Strabon rapporte sur son labyrinthe, II, 189.

Miroirs. Leur usage établi en Egypte dès la plus haute antiquité, I, 355.

Mnesthée. Ce qu'en rapporte Homère, touchant l'art militaire, II, 316.

Mnevès, premier législateur d'Egypte, avoit rédigé ses lois par écrit, 62. Attribuoit ses lois à Mercure, II, 73.

Mnévis. L'un des taureaux sacrés chez les Egyptiens; sur quoi le culte qu'on lui rendoit étoit fondé, I, 102.

Mois. Quelle étoit leur dénomination primitive, I, 238. Leur origine, 239. Furent d'abord fixé à trente jours, 240. Dans les premiers temps, on ne comptoit le commencement du

mois que du jour où la lune paroissoit, 242. Comment se nommoit le premier de l'année égyptienne, II, 226. *Note.* Comment divisé chez les Grecs, III, 99 à 500.

Moïse. Est le seul guide qu'on doive suivre pour l'histoire des premières peuplades, I, 75. De son temps, l'année n'avoit encore que trois-cent soixante jours, 246. Avantage de ses lois, II, 8. Ses préceptes sur le jardinage, 80. Ce qu'il dit sur la broderie, 98. Description qu'il fait du paradis terrestre, 101. Ce qu'il fit du veau d'or, 239. Gnomon qu'il inventa, 222.

Moisson. Comment se faisoit chez les Grecs, II, 167.

Mollesse. Quand fut introduite chez les Assyriens et les Mèdes, III, 180 et 181.

Mœris (lac). Dans quel temps il fut construit, et à quoi il étoit destiné, I, 106.

Mœurs. Changemens qu'elles ont éprouvés depuis la connoissance de l'agriculture, I, 32. La réunion des familles leur a donné naissance, 331. Celles d'une nation se ressentent toujours du plus ou du moins du progrès qu'elle a faits dans les arts et dans les sciences, 333. Simplicité de celles des premiers peuples, *ibid.* N'étoient pas bien pures et bien exactes chez les Egyptiens, 360. Comment on doit juger de celles d'un peuple, 364. Des Mèdes sous Astyages, III, 177 et 378. Fort respectées à Athènes, 202.

Mœurs et usages. Ce qui les concerne, I, 330. Etablis chez les anciens patriarches, 341. Chez les Egyptiens, II, 329. Des habitans de la Palestine, 329, 330 et 331. Des peuples de l'Asie mineure, 331 et 332. Des Grecs en général aux temps héroïques, 335 à 346. Chez les anciens peuples, III, 160 et 161.

Monarchies. Est la plus ancienne origine des gouvernemens, 24 et 25. Athènes et Rome y étoient soumises, 26. Ce qu'avance Hérodote sur leur origine, 27 et 28. Avantages qu'en ont retiré les sociétés, 30. Cas où elles se sont formées primitivement, 153. Celle des Lydiens, formées dans l'antiquité la plus reculée, 294.

Monarques. Celui qui a régné le premier sur l'Egypte, II, 195.

Monde (le). A été partagé entre Jupiter, Neptune et Pluton, 277.

Monnoies. Ce qui en tenoit lieu originairement, I, 287. Il est presque impossible de déterminer l'époque de son origine, 289. Les Assyriens ont été les premiers qui se sont avisés de battre monnoie, avant la naissance d'Abraham; selon Hérodote, ce sont les Lydiens, 289. Comment les anciennes étoient celées, 290. Anciennement n'avoient cours que dans les états où elles étoient frappées, 291. On attribue l'invention de les frapper à Démodice, reine de Phrygie, II, 269. Peut-on fixer l'époque où elles furent introduites en Grèce, 272. A qui on en doit l'invention, 273. Celles dont on faisoit usage à Sparte, III, 139. Dissertation sur celles des Grecs, 220, 221, 222 et 223.

Monnoyeurs (faux). Peine qu'on leur infligeoit chez les Egyptiens, I, 12.

Monomotapa. Richesse de ses mines, I, 169.

Monoxiles. Espèce de canots en usage dans l'antiquité, I, 295.

Montagnes. En Chine, il y en a de taillées en statue, I, 179.

Montezuma. Manière dont les Mexicains lui donnèrent avis de la descente des Espagnols, I, 185.

Monumens. Ceux que fit élever Sésostris, II, 117. Voy. *Sésostris.*

Mort. Nos ancêtres avoient le droit de vie et de mort sur leurs femmes leurs enfans, et leurs esclaves, I, 26. Crimes punis de mort chez les Hébreux, 35 et 47. Chez les Egyptiens, quiconque pouvoit sauver un homme qu'on vouloit tuer, et qui ne le faisoit pas, étoit puni de mort, 72.

Morts. Jugemens qu'on leur faisoit subir chez les Egyptiens, I, 73; et III, 24.

Moschus de Sidon. Ses différens écrits sur la formation du monde, I, 376; et II, 214.
Mot d'ordre. Inconnu aux Grecs dans les temps héroïques, II, 321.
Mouler (de l'art de). Son origine, 175. Matières employées primitivement à cet usage, 176.
Moulins. L'usage en étoit inconnu aux premiers hommes, I, 3. Incertitude sur le temps où ils ont été inventés, 117. Comment, chez les anciens, les faisoit-on mouvoir, 118.
Multiplication. La polygamie y est contraire, I, 66.
Multiplication. Dans l'origine, la multiplication et l'addition ne faisoient qu'une seule et même opération, I, 228.
Musique. Jubal est inventeur des instrumens de musique, I, 85. Est naturelle à l'homme, 347. Chez les Grecs dans les temps héroïques, II, 342. Comment ils la considéroient, 342 et 343. Chez les Mèdes, usitée dans les festins, III, 178. Chez les Lacédémoniens, 186.
Mycènes. A qui doit sa fondation; pourquoi ainsi nommée, II, 34.
Mylès. Invention qu'on lui attribue, II, 160.
Mynias. Ses richesses; fut le premier roi grec qui bâtit un édifice pour y renfermer ses trésors, II, 50. Edifice qu'il fit élever, II, 180.
Mystères d'Eleusis. Mot par lequel les Grecs les désignoient, II, 64.

N.

Nabonassar. Son avènement au trône, l'an 747 avant J. C., I, 237.
Nabuchodonosor. Ses conquêtes, II, 260. Son expédition contre Tyr, III, 133. De l'état de l'art militaire des peuples de l'Asie au temps de ce prince, 142.
Naissance. Les Egyptiens célébroient par des réjouissances l'anniversaire de la leur, I, 363.
Natron. Usage qu'on en faisoit du temps de Moïse, II, 139.
Naucratis. Etoit le seul endroit dont l'accès fût permis aux étrangers chez les Egyptiens, I, 304.
Nausicaa, II, 334.
Navigateurs. Mouvement dont ils avouent s'être sentis affectés étant réduits à la dernière extrémité, I, 94. Les premiers ont sans doute beaucoup donné au hasard, 277. N'alloient que le long des côtes, 297.
Navigation (la). A eu beaucoup de part à la naissance et aux progrès de la géographie, I, 277. Le commerce lui est redevable de ses plus grands succès, 284. Ce qui la concerne, 296. L'art de naviguer est un des plus compliqués qu'on connoisse, 301. A qui on en attribue l'invention, 305. Il ne peut y avoir de commerce soutenu sans elle, 307. Ce qui a dû contribuer originairement à ses produits, *ibid.* Quand fit des progrès en Egypte, II, 256 à 57; et III, 126. Chez les Phéniciens, 259; et III, 135. Les Phrygiens, les Lydiens, les Troyens, 268. Les Grecs, 270 *et suiv.*; et III, 135.
Nécessité (la). Ce qu'elle produisit dans les sciences et dans les arts, I, 201.
Néchos. Voyage qu'il fit faire en Afrique, III, 121, 122 à 124. Ses travaux sur la marine, 128.
Nègres. Manière dont les nègres du Sénégal labourent la terre, I, 102. De la Guyanne. Les serrures dont ils se servent peuvent donner une idée de la mécanique des anciens, II, 190.
Nembrod. Fonde le premier royaume, I, 27. Service qu'il rendit à Sennaar, *ibid.* Etablit le siége de son empire à Babylone, 54.
Néméens (jeux). Prix que l'on y décernoit primitivement, III, 208. Ceux que l'on y déféra par la suite, 211.
Népenthès. Usage de ce médicament chez les Egyptiens, II, 219.
Neptune Un des premiers princes qui aient gouverné la Grèce, I, 79.
Néros. Durée de ce cycle, III, 227, 229 *et suiv.*
Nestor. Son bouclier, II, 198. Ce

qu'en rapporte Homère, touchant l'art militaire, 316.
Nicias. On lui attribue l'art de fouler les étoffes, II, 178.
Nicostrate. Première femme d'OEbalus, roi de Sparte, II, 40.
Nil. Travaux qu'Osiris fit exécuter sur ce fleuve pour favoriser l'agriculture, I, 106. De quelle manière s'opère son débordement, 267. Digues que Sésostris avoit imaginées pour préserver l'Egypte des débordemens de ce fleuve, II, 117.
Nilée. Voy. *Médon.*
Ninias. Ce qu'on lui reproche, I, 58, 59, 60 et 61. Sa conduite; son gouvernement; sa politique à l'égard des troupes, 60. Son avénement au trône, 310.
Ninus. Envahit Babylone, I, 56. Sa mort, 57. Est le premier qui ait connu la politique et l'art de régner, 58. C'est à ce prince qu'on doit rapporter la distribution de l'empire assyrien en province et gouvernement, 157 et 158. Passe pour le premier prince conquérant et politique, 310. Empires qu'il subjugua, *ibid.* De combien, selon quelques auteurs, étoit composée l'armée que ce prince assembla pour conquérir la Bactriane, 314. Conquêtes et succession de ce prince, II, 3.
Ninive. Sous Ninus, III, 46. Ses monumens; sa population; son étendue, 47, 48 et 49.
Noblesse. Celle du sang et de la naissance étoit inconnue chez les Egyptiens, I, 73.
Noces (secondes). Comment regardées chez les Romains, II, 55.
Noé. Après le déluge, rassembla sa famille dans les plaines de Sennaar, I, 17. Selon l'écriture, ce patriarche cultivoit la terre au sortir du déluge, 100.
Nombre décimal. Dérive de l'usage primordial de compter par les doigts, I, 226.
Nomes. Division des royaumes en Egypte, I, 67. Son acception, II, 13, *en la note.*
Normandie (basse). Comment on y taille le granit, II, 124.
Noropes. On leur attribue l'art de rendre le fer malléable, I,
Nourriture. Quel pouvoit être des premiers peuples, I, 89. ment ils la préparoient, 94 à Conformité entre la nourritu premiers peuples et leurs sacr 91. Quelque grossière qu'elle ils laissoient gâter quantité de f et de plantes, 92. C'est le dé de nourriture qui a donné naiss à l'antropophagie, 93. Dans les p chauds, on en a beaucoup m besoin que dans les climats froids tempérés, 335. Celle des Gre dans les siècles héroïques, II, 33
Numa. Peine que ce législateur a ordonné contre ceux qui arracheroient les bornes des héritages, I, 47. Avec qui il disoit converser, II, 74.
Numération pratique. Est l'art de déterminer le nombre de plusieurs objets, I, 225.

O.

Obéissance. Les Egyptiens rendoient plus d'obéissance aux reines qu'aux rois, I, 66. Cette coutume doit son origine au respect qu'Isis s'étoit attiré en succédant à son frère, et époux Osiris, *ibid.* Les hommes s'engageoient par contrat, en se mariant, d'être soumis en tout à leurs femmes, *ibid.*
Obélisques. Hiéroglyphes que les souverains de l'Egypte avoient eu soin d'y faire marquer, I, 231. Sont mis au rang des plus anciens monumens élevés par les Egyptiens, *ibid.* Ceux que Sésostris fit tailler, II, 119. Ce que Pline rapporte de Mestrès à ce sujet, *ibid.* Respect de Cambyse pour l'obélisque de Messès, 121. Constance le fait placer dans le Cirque, à Rome, *ibid.* Par qui fut relevé et restauré dans la suite, *ibid.* De quoi ils étoient faits en général 122. Moyens employés pour les transporter, 124.
Occident. A été peuplé par l'Orient, I, 75.
Occupations. La garde des troupeaux étoit la principale occupation et la

sse des premiers peuples, I,

Quelle étoit cette île, selon ère, II, 77, *en la note*; et

ıs. Son mariage avec Gorgo- ɔe, II, 40.
e. Remet sa couronne à ses fils ɔcle et Polynice, II, 305.
rs publics. Origine de leur éta- ıement, I, 48.
ıde. Cécrops avoit défendu d'of- aux Dieux rien qui fût animé, 69.
ːs. L'un des fondateurs de la ɔce, I, 80. N'étoit point d'ori- e grecque, 81. Ce que la Grèce ouva sous son règne, 82. Fut le mier souverain des peuples de Béotie, II, 36.
ux. Leur chant a servi de modèle x premiers inventeurs de la mé- lie, I, 347.
ɔeté. Sévèrement punie à Athè- ıs, III, 198.
npiques (jeux). Prix que l'on y ɛcernoit primitivement, III, 208. eux que l'on y déféra par la suite, II.
vier. A été connu dès les temps les ılus reculés, I, 126. L'antiquité ın attribue la découverte à Mi- ıerve, II, 171. Quel peuple a le premier cultivé cet arbre, *ibid.*
nbre. A donné naissance à l'art du dessin, I, 174.
ıce. Sa valeur à Rome, III, 223.
pérateurs. Les premiers n'avoient pour guide qu'une simple routine, I, 207.
pium. Son rapport avec le népen- thès des Egyptiens, II, 219.
pinion. Son empire sur les membres du corps politique, I, 53.
pprobre. La crainte qu'il inspire supplée souvent à la vertu et aux lois, I, 5d.
Or. On le ramasse sur le penchant des montagnes au royaume d'Achem, I, 154. Celui que l'on trouve à Macassar n'a pas besoin d'être purifié, 168. Celui de lavage étoit connu des anciens, 159. Est très-abondant au Monomotapa, 160. Comment les Egyptiens le travailloient, 162 et 163. Les anciens ne le purifioient pas avec le vif-argent, *ibid.* Est un des métaux que les hommes ont travaillés le premier, 165. Etoit originairement employé aux plus vils usages, 166. Est encore aujourd'hui la principale marchandise de l'Ethiopie, 285. L'écriture ne parle d'or ni d'argent avant le voyage d'Abraham, en Egypte; il n'en est question que depuis son retour. En Chine, n'a point cours comme monnoie, 288. Secret de le purifier, II, 138. Par qui rendu potable, 139. L'art de le tirer à la filière chez les Grecs, 199. A qui on en doit la découverte, 194.
Oracles. Consultés par Cécrops; sa réponse, II, 17. En Grèce, rien ne se faisoit sans leur avis, II, 51.
Orateurs. Comment regardés à Athènes, II, 22.
Ordes d'architecture II, 72 et 73. Ce que Vitruve raconte sur leur origine, II, 191 et 192.
Oreste. Ses conquêtes, II, 34. Accusé devant le peuple par Périlas; renvoyé absous, 35. Son règne; il hérite du royaume de Sparte, 36.
Orfévrerie. De son origine, I, 173, 175 et 176. Les vases que les Israélites empruntèrent aux Egyptiens prouvent que cet art étoit fort cultivé en Egypte, II, 143. Chez les Grecs, 196.
Orge. Suivant les anciens a été la première des plantes frumentacées dont les peuples se soient nourris, I, 111. Comment les Indiens le préparent pour s'en nourrir, III, 112. Une des premières espèces de grains que les Grecs aient cultivées; II, 165. Etoit originairement chez ces peuples la nourriture des chevaux, *ibid.*
Orgie (l'). Sa valeur chez les Grecs, III, 224.
Orient (l'). A été le berceau du genre humain, I, 29. A peuplé l'occident, 75. Une de ses colonies, 2000 ans environ avant J. C., s'empara de la Grèce, 78. A produit des fruits dans un temps où les premières

semences germoient à peine dans l'occident, I, 376.
Orientaux. Manière dont ils vont à la charge, II, 317. Caractère qui leur est propre, III, 168, 169, 175.
Origine. Manie des anciens peuples, sur leur origine, I, 75. On ne peut rien dire sur celle des Grecs, sans avoir recours à l'écriture sainte, 75. Peuples grecs dont l'origine est inconnue, 76, 81. Des constellations et du zodiaque, 246. Voy. *Architecture, Peinture, Sculpture, Arts et Métiers, Sciences*, etc.
Orion. Etoile fort remarquable, I, 250.
Osiris. Les Egyptiens lui attribuent la découverte de l'agriculture, I, 49 et 97; et de la charrue, 103. Lui font honneur de l'établissement d'un culte public et solennel envers la divinité, 65. Abolit parmi les hommes l'usage de se manger les uns les autres, 97. Travaux qu'il fit exécuter sur le Nil du temps d'Abraham, 106. On lui attribue l'invention de la bière, 121. Sa statue exécutée par les ordres de Sésostris, II, 141.
Ostiakes. Comment ils apprêtent leurs alimens, I, 95.
Osymandès. Son mausolée, II, 127, 128 et 129. Ce que Pococke en raconte, 132. Ce que Diodore rapporte sur la peinture de ce monument, 147.
Ourse. Il est parlé de cette constellation dans Job, I, 300.
Ousoüs. Eut le premier la hardiesse de s'exposer sur les eaux, I, 295.
Outils. Les premiers dont les hommes se servoient étoient de bois ou de pierre, I, 164. Ceux de pierre étoient anciennement en usage en Amérique, 168 et 169.
Outres. Leur usage dans les temps anciens, I, 121. A quoi servoient chez les Grecs, II, 169.
Ovide. Ce qu'il raconte touchant Cérès, II, 170. Touchant Esou, 240.

P.

Pain. De l'art de le faire, I, 108. Son usage est encore inconnu dans coup de contrées, 109. Comme le faisoit cuire avant la découv des fours, 110. Où l'on fait rem l'art de le faire; sa forme p tive; comment on le cuiso comment le cuisent encore qu peuples, 114, 115, 116, 320. l'antiquité, chacun le faisoit même, 320. C'est à Pan qu'on a bue l'art de le faire chez les G II, 168.
Paix. Circonstances qui donnèrent au premier traité de paix, I.
Palamède. Lettres grecques dont lui attribue l'invention, II, 20 que Philostrate en raconte, 23.
Palestine. Les sciences y fleurissent dès les premiers siècles, II, 2 De l'art militaire aux temps de Moïse et de Josué, 301, 302 et suiv. Il y avoit des places fortifiées, 303. La cavalerie y étoit connue dès le premiers siècles, 302. Les ancien leur doivent l'art de teindre les étoffes en pourpre, ibid. Mœurs et usages de ses souverains, 263. De ses habitans, 330 et 331.
Palladium (le). Fonctions de ce tribunal, en Grèce, II, 64.
Pan. On lui attribue l'invention de l'art de faire le pain, II, 168.
Panama. Ce qu'observe M. de Jussieu au sujet de la pourpre de cette contrée, II, 90, *note*.
Pandion. On rapporte au règne de ce prince l'établissement des cérémonies religieuses, II, 69. C'est sous le règne de ce prince que l'art de cultiver la vigne fut connu en Grèce, 168.
Pangée (le mont). Mines d'or que Cadmus y découvrit, II, 195.
Paniers. A qui on en attribue la découverte, II, 159.
Pansemens. Comment et avec quoi ils se faisoient dans l'origine, I, 207.
Papier. Son usage a été inconnu à toute l'antiquité, I, 198.
Papyrus. Les Egyptiens et les Grecs en faisoient primitivement les tamis ou sas, I, 113.
Passion. Celle que Minos autorisa en Crète, II, 75.

lis terrestre. Témoignage que
irmit l'écriture de l'ancienneté
s connoissances géographiques,
278. Description qu'en fait Moïse,
, 101.
guay. Manière dont les habitans
font la récolte, I, 107.
:s. Pourquoi les peuples indus-
ieux y renfermèrent les animaux,
, 98.
fums. Leur usage s'est introduit
hez les peuples de l'Orient dès la
lus haute antiquité, I, 349. Celui
le Babylone réputé chez les anciens,
II, 166.
is Ce que l'on peut conjecturer
ur l'enlèvement d'Hélène par ce
prince, II, 309.
rjure. Etoit puni de mort chez les
Egyptiens, I, 72.
rricides. Supplice qu'on leur faisoit
subir en Egypte, I, 72.
rtage des succesions chez les Grecs,
II, 59.
rthéniens. Origine de ce nom, III,
194.
arures. On en retrouve le goût et le
luxe dans les siècles les plus gros-
siers et chez les peuples les plus
sauvages, I, 366.
Pâte. Quel étoit originairement la
manière de la pétrir, I, 114. Com-
ment on découvrit l'art de la faire
lever, 116.
Patriarches. Dans leur histoire, il
n'est point parlé de remèdes ni de
médecins, I, 205.
Paul Lucas. Ce qu'il dit du tombeau
d'Osymandès, II, 129.
Pausanias. La statue de Jupiter, prise
dans le palais de Priam, qu'il dit
avoir vue à Argos, prouve que l'art
de la sculpture étoit connu en Grèce
dès les siècles héroïques, II, 141.
Peaux. Manière dont les premiers
hommes préparoient celles des ani-
maux pour s'en vêtir, I, 135. Usages
qui se pratiquent encore chez quel-
ques peuples, 136. L'usage d'écrire
sur les peaux d'animaux est fort
ancien et fort général, I, 198. L'art
de les corroyer chez les Grecs, II,
177.
Pêche. Nations qui ne vivent que de
ses produits, I, 32. Instrument
que les premiers peuples faisoient
servir à cet usage, I, 93. A contri-
bué à l'origine de la navigation, I,
296.
Pêcheur. Opinion de Sanchoniaton
sur l'art de pêcher, I, 336.
Peines. Les capitales étoient établies
en Egypte du temps de Joseph, I,
70.
Peinture (de la). Chez les anciens peu-
ples, II, 146 *et suiv.* Ce qu'elle
étoit chez les Egyptiens, III, 67 et
68. Chez les Grecs, 75, 76 et 77.
Chez les Athéniens, 200.
Pélasges. On croit qu'ils doivent leur
origine à Pélasgus, I, 76.
Pélasgus. On croit que ce prince est
la tige des Pélasges, I, 76.
Pélion. Vaisseau que Jason fit construire
au pied de ce mont, II, 279 et 280.
Pélopidas. Services qu'il rendit à
Thèbes, II, 39.
Pélopie. Son commerce criminel avec
Thyeste, II, 35.
Péloponnèse. Comment les Héraclides
s'en emparèrent, II. 42. Son par-
tage, III, 33 et 34.
Pélops. Usage qu'il fit de ses richesses,
II. 269.
Péluse. Rempart que Sésostris y fit
construire, II, 300.
Pendans d'oreilles. Etoient en usage
chez les premiers peuples, I, 339.
Pentapole. Par qui fut conquise, I,
309. Vallée à laquelle les Hébreux
donnoient ce nom, *ibid.*
Pères. Etoient dans les premiers temps
les chefs et les législateurs de leurs
familles, I, 26. Honneur dont jouis-
soient en Grèce ceux d'une nom-
breuse famille, II, 55.
Périæciens. Etoient chargés des soins
de l'agriculture en Crète, II, 74.
Périclès. Les Athéniens sous son règne,
III, 214.
Périodes astronomiques des Chal-
déens, III, 227.
Pérou. Manière dont les Indiens y
préparent l'orge dont ils se nour-
rissent, I, 212. On y rencontre
souvent des morceaux d'or et d'ar-
gent vierge, I, 158 et 159. Sa fer-
tilité, II, 85.
Perse. Ses souterrains, I, 88.

Persée. Se condamne lui-même à quitter sa patrie, II, 33.

Péruviens. Avantages que l'on accordoit chez ce peuple aux nouveaux mariés, I, 37. Un des premiers peuples adonnés à l'agriculture, 51.

Peuples. Les premiers avoient beaucoup de part au gouvernement, I, 30. Leur subsistance. Primitivement ils n'avoient point de demeures fixes, 31. Moïse est le seul guide qu'on doive suivre pour leur histoire, 75. Menoient une vie sobre et frugale, 320, Se sont trouvés originairement dans la nécessité de faire tout par eux-mêmes, 342.

Phainon. A quelles constellations les Grecs ont-ils donné ce nom, II, 367.

Phaleg. Sa naissance, I, 17.

Phalère (port de). Pendant plusieurs siècles, les Athéniens n'ont eu que ce seul port, II, 278.

Pharaon. Parallèle de ce roi avec Abimélech, I, 63.

Pharmacie. Fonde ses opérations sur les trois règnes de la nature, I, 217. N'a point été connue des premiers peuples, 218. Doit son origine aux Arabes, *ibid.*

Pharnabaze. Fait assassiner Alcibiade, III, 190 et 191.

Phéaciens. Rapport entre l'Asie et leur île, II, 77.

Pheidon. A-t-il été l'inventeur des poids et mesures, II, 272; de la monnoie, 273. Ce qu'on doit penser à cet égard, 275.

Phénéates. Disputoient aux Athéniens la gloire d'avoir les premiers connu le labourage, II, 159.

Phéniciens. A quoi ils rapportoient la découverte du feu, I, 88. Ce qu'ils racontent à ce sujet, 89. La tradition fait remonter à une haute antiquité l'invention du labourage chez ce peuple, 101. Se sont distingués les premiers dans l'arithmétique et dans les sciences commerciales, 220. Ont dû exceller de bonne heure dans les sciences, 281. Sont les premiers qui se soient dirigés sur la position des étoiles, 300. Ces peuples sont connus dans l'écriture sous le nom de Chananéens, mot qui, dans la langue orientale, signifie *marchand*, 301. Ce qui les concerne, 302. Habitoient un pays stérile et ingrat; mais ils trouvèrent dans leur industrie les secours et les ressources que la nature sembloit leur avoir refusés, 302. Leur commerce sur la Méditerranée, *ibid.* Investissent d'où on leur fait honneur, *ibid.* Ce qu'on leur reproche, *ibid.* De la navigation chez ces peuples, II, 259. Où formèrent leurs premiers établissemens, 261. Ont commencé les premiers avec l'Espagne, 261. Quand passèrent en Angleterre, 262. Leurs vaisseaux marchands, 264; ceux de guerre comment nommés, 265 et 266. Ce qui les encouragea à entreprendre de bonne heure de grands voyages, 268.

Philippe. Ce qu'il fit après la bataille de Chéronée, II, 71.

Philippines (îles). Ses habitans ignoroient anciennement l'usage du feu, I, 87.

Philocorus. Son opinion touchant le labyrinthe de Crète, II, 187.

Philomélus. Ce qu'un ancien historien lui attribue, II, 159.

Philostrate. Ce qu'il rapporte de Palamède, II, 243.

Philon de Byblos. Son opinion sur Sanchoniaton, I, 371.

Phinée. Prédiction qu'il fait aux Argonautes, II, 230.

Phoronée, roi d'Argos, I, 82. Est regardé comme le premier souverain de la Grèce, I, 83, et II, 160. Apprend aux Argiens à se servir du feu, I, 83. Etat du royaume d'Argos sous ce prince et sous ses successeurs, 83 et 84.

Phrygiens (les). S'ils se sont adonnés au jardinage, II, 77. Du commerce et de la navigation chez ces peuples, II, 268. Invention qu'on leur attribue, 269.

Phrontis. Mention qu'Homère fait de ce pilote, II, 292.

Phryxus. Les trésors qu'il avoit portés en Colchide, selon quelques-uns, entraînèrent l'expédition des Argonautes, II, 280.

Pièces de théâtre. Chez les Grecs, comment étoient critiquées, III, 213.
Pied romain antique, III, 225.
Pierres. Elles étoient les seules armes dont on se servoit dans les premiers temps, I, 92. A qui on attribue l'art de les tailler, 150. L'art de les tirer du sein de la terre, II, 182.
Pierres de foudre. Leur forme; instrument dont elles tenoient lieu, I, 168.
Pierres précieuses. Où on en peut trouver, II, 102. Probabilité sur leur découverte, *ibid.* Par celles qui enrichissoient les ornemens sacrés d'Aaron, il est prouvé que l'on connoissoit dès ce temps l'art de les tailler, de les graver et de les monter, 103. De cet art chez les anciens peuples, 104.
Pierreries. Ce qu'en dit Job, II, 101.
Piguon. Ce qu'il dit touchant l'Egypte, II, 83.
Pilotes. Ceux dont Homère fait mention, II, 292. Etoient en honneur chez les anciens Grecs, *ibid.* Ceux dont l'histoire a conservé les noms, 293.
Proclès, III, 33. Son règne; ses dissensions avec son frère Eurysthène, 34.
Piques. Comment elles étoient armées primitivement, I, 92.
Pirates. Minos, selon l'antiquité, est le premier qui leur ait donné la chasse, II, 294.
Pisistrate. Bannit la barbarie de la Grèce, II, 255. Loi qu'on lui attribue en faveur des soldats, III, 158 et 159.
Pithiens (jeux). Prix que l'on y décernoit primitivement, III, 208. Ceux que l'on y déféra par la suite, 211.
Places fortifiées. Il y en avoit dans la Palestine, II, 303. De leur attaque et de leur défense en Asie, III, 144 Chez les Grecs, 151.
Plaideurs. En Egypte, il ne leur étoit permis que de faire une seule réplique, 69.
Planètes (les). Celles qui marchent à côté du soleil et dans le même sens, ont beaucoup contribué à faire connoître la direction propre d'occident en orient, I, 252. Leur découverte a beaucoup de rapport avec l'invention du zodiaque, 256. A quelle époque on en fixe la connoissance, 257. Erreur de Firmicus touchant leur révolution, II, 227. Dissertation sur leurs noms chez les Grecs, 365. Notions qu'en avoit ce peuple, III, 101.
Planimétrie (la). Doit son origine au partage des terres, I, 261.
Plantes. On les offroit en sacrifice à la divinité, dans les premiers siècles, I, 91. Epoque où les peuples ont commencé à les distinguer en espèces et à en soigner la culture, 98. Dès les premiers siècles, les hommes avoient une grande opinion de leur vertu, 214. On ignore celles dont les premiers hommes ont fait usage, 216 et 217.
Platon. Ce qu'il disoit des lois de Minos, II, 73.
Pléiades. Leur situation astronomique, I, 251.
Plèthre. Valeur de cette mesure grecque, III, 224.
Pline. Ce qu'il rapporte sur la navigation, I, 296. Sa comparaison du sol de l'Egypte à celui des Léontins, II, 82. Ce qu'il dit sur la préparation des couleurs en Egypte, 95. Ce qu'il rapporte de Mestrès touchant les obélisques, 119. Sur l'art de peindre, 154. Invention que cet écrivain attribue à Butigès, 159. A Augias, 166.
Pluies. Les nègres de la Gambia comptent les années par celles qui tombent périodiquement dans leur climat, I. 240 et 241.
Plumes. L'usage en a été inconnu à toute l'antiquité, I, 198.
Plutarque. Sur l'anneau d'Ulysse, II, 198.
Pluton. Un des premiers princes qui aient gouverné la Grèce, I, 79.
Poccocke. Sur le tombeau d'Osymandès, 132.
Podalire. Ce qui lui arriva en Carie, II, 238.
Poëmes. Ont servi originairement à conserver la tradition historique de

tous les évènemens, I, 348.

Poésie (la). Ne doit point être mise au nombre de ces arts qu'une nation peut avoir communiqués à une autre. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ses poëtes, I, 344. Par qui les premières idées poétiques ont pu être enfantées, *ibid.* Ce que l'on pourroit présumer sur son origine, 345. Usage qu'on en faisoit dans les premiers temps, *ibid.* La reconnoissance a beaucoup contribué à son langage extraordinaire, 346.

Poëtes dramatiques, tragiques et comiques. Ce qui les formoit chez les Grecs, III, 213, 214 et 215.

Poids et mesures. En Egypte, on coupoit les mains à ceux qui en faisoient de faux, I, 72. Leur invention et celle des balances a exigé beaucoup d'expériences et de raisonnemens, 286. Est-ce à Phidon qu'on doit l'attribuer? II, 272.

Poissons. L'art de les saler étoit connu des Egyptiens, I, 133. Les Grecs en faisoient un grand usage, II, 336. Les Egyptiens ne touchoient point aux poissons sans écailles, I, 352.

Police. Etoit inconnue aux premiers hommes, I, 367.

Politesse (de la) chez les habitans de la Palestine, I, 340. Les Egyptiens en mettoient beaucoup dans leur commerce, 356. Chez les Grecs, II, 341. Chez les sauvages, *ibid.*

Politique. Son système a dû changer suivant les différentes contrées, I, 46 et 49. Qui y a donné naissance, 51. Coutume à laquelle elle donna lieu chez les Egyptiens, 116. Ce peuple s'en est beaucoup occupé, 356. Ses effets dans les gouvernemens actuels, II, 51.

Pollux. Voyez *Castor*.

Polycrate. Par qui la bague que ce prince jeta dans la mer avoit été gravée, II, 112.

Polydamna apprend à Hélène la composition du népenthès, II, 219.

Polydore. Son avènement au trône, II, 38.

Polygamie. Selon Hérodote, étoit défendue chez les Egyptiens, I, 667. Où elle étoit permise, III, 189.

Polygnote, peintre grec. Son tableau de la descente d'Ulysse aux enfers, II, 198 et 199. Ses divers ouvrages, 226.

Polynice. Ses dissensions avec Etéocle, II, 305.

Pont-Euxin (le). Fut un des principaux motifs de l'expédition des Argonautes, II, 281.

Porcs. Moyen dont les habitans des Terres australes, découvertes en 1615, se servoient pour les faire cuire, I, 95. En Egypte, il n'étoit pas permis d'en faire aucun usage, 351.

Porphyre. Etoit presque contemporain d'Eusèbe, I, 379.

Port. Pendant plusieurs siècles les Athéniens n'ont eu que celui de Phalère, II, 278.

Portes de maisons. Comment faites chez les Grecs, II, 189.

Portique du roi. Ce que c'étoit en Grèce, II, 21.

Posidonius. Ses conjectures sur l'art de faire le pain, I, 109 et 110.

Poésie. Quelle confiance doit-on accorder à cet écrivain inconnu, II, 284.

Poterie. Ce qui a donné lieu à sa découverte, I, 96.

Potosi. Comment on fit la découverte de ses mines, I, 155. Sa richesse, 160.

Poudre d'or. Comment on recueille celle que le Rhin roule au Fort-Louis, II, 280.

Pourpre. Comment on en fit la découverte, II, 87. Ce qu'observe M. de Jussieu touchant la pourpre de Panama, 90; *note*. Etoit la marque distinctive des rois et des grands, 93. Opinion sur celle de Panama, *ibid.* Combien y en avoit-il de sortes, *ibid.* Auquels peuples anciens doit-on l'art d'en teindre les étoffes, 330 et 331.

Pouvoir. Celui des premiers souverains n'étoit pas despotique, I, 26 à 38. Pouvoir coactif. Le maintien de la société en dépend, 34.

Pratiques militaires communes à tous les peuples de la Grèce, III, 148 *et suiv.*

Préjugés. Suppléent souvent aux lois, I, 52.

rhe d'émeraude. Ce que c'est, II, 113.
rasoirs. A qui on en attribue l'invention, 119.
êtres. Privilèges dont ils jouissoient chez les Egyptiens, Isis leur donne, selon Diodore, le tiers de l'Egypte en propre; étoient le premier ordre de l'état; en remplissoient les premières charges, I, 65. A quelle science ils s'appliquoient en Egypte, II, 231. Leur chef y faisoient une étude particulière de la géographie, I, 278. Ils y étoient les seuls dépositaires de l'histoire et des sciences de la nation, 281, *note* Ils y avoient un pouvoir souverain, III, 15 et 16.
Priam. Sa famille, II, 55. Son palais, 137. Ce que l'on peut inférer des richesses de ce prince, II, 269. Situation avantageuse de ses états, *ibid.* et 270. Description de ses palais, 331 et 332. Ses plaintes à ses enfans, 333.
Princes de l'Asie mineure. Par qui ils se faisoient servir, II, 332.
Princesses. Leur vie privée dans l'antiquité, II, 332.
Priscien. Ce qu'il dit de l'usage de compter, usité chez les Athéniens, II, 243.
Prisons. Existoient en Egypte du temps de Joseph, I, 90.
Prix. Ceux qu'on décernoit primitivement aux athlètes, III, 208. Par la suite, 211.
Probité. Les Egyptiens n'étoient pas recommandables sur cet article, I, 360.
Procès. En Egypte, les parties instruisoient elles-mêmes les leurs; ce qui avoit donné lieu à cet usage, I, 69. Inclination des Athéniens à cet égard, III, 203.
Proetus. Murs qu'il fit bâtir à Tyrinthe, II, 182. Accident arrivé à ses filles, 233.
Professions. Etoient héréditaires chez les Assyriens, I, 58. En Egypte, le fils étoit obligé de suivre celle de son père; il n'étoit pas permis de s'élever d'une classe inférieure à une classe supérieure, I, 357; II, 44, et III, 57 *et suiv.* Sont encore héréditaires dans les Indes, III, 19, 20 *et suiv.* Abus qui en résulte, *ibid.*
Projection. Est une des principales parties de l'art de dresser les cartes, I, 276.
Promenades. Etoit un des amusemens favoris des Athéniens, III, 202.
Prométhée. Se vante d'avoir enseigné aux hommes la fabrique de tous les métaux, I, 172.
Pronapidès. Passoit pour le précepteur d'Homère, II, 207.
Propreté. Les Egyptiens la portoient jusqu'au scrupule, I, 354.
Propriété (droit de). Remonte à l'origine des sociétés, I, 33.
Prospérité. Ce qui fait celle d'un état, I, 87.
Prostitution. Chez les Babyloniens, III, 190. Ce qu'il faut en inférer, 171 et 172.
Provisions. Ignorance des premiers hommes sur l'art d'en amasser, I, 192. Ce qui a porté les peuples policés à en faire, 97.
Prytanée. Les fonctions de ce tribunal, chez les Athéniens, II, 69.
Ptammétique. C'est sous ce prince que les ports de l'Egypte furent ouverts aux étrangers, II, 256. Son gouvernement; changemens qu'il introduisit dans les lois de l'Egypte, III, 13.
Ptolemées. C'est à ces monarques qu'on doit rapporter les découvertes astronomiques qu'on attribue aux anciens Egyptiens, I, 213. Ces princes ont orné l'Egypte de beaucoup de monumens précieux; II, 186.
Puits. Etoient des immeubles fort précieux pour les premiers peuples, I, 327, *note.*
Puits de feu. Usage de ceux de la Chine, I, 88.
Punitions militaires. Chez les Grecs, II, 323.
Purgatif unité chez les Egyptiens, III, 28, *en la note.*
Purgation. A qui on attribue l'on la découverte chez les Grecs, II, 381.
Putiphar. Sa conduite envers Joseph accusé d'adultère, I, 76.
Pyramides. Leur forme, leur cons-

truction en Egypte, III, 54, 55, 56 *et suiv.* Cause politique de leur érection, 60 et 61. Observations auxquelles elles ont donné lieu, 96.

Pyrogues. Sont des troncs d'arbres vernis par le moyen du feu, I, 294.

Q.

Quipois. Tient lieu d'almanach aux Péruviens, I, 248.

Quipos. Tenoient lieu aux Péruviens de livres et registres publics, I, 233.

R.

Radeaux. A quoi ils servoient en Egypte, II, 124.

Ragoûts. En Egypte, ils étoient peu en usage, I, 353.

Ram. Ses préceptes relativement aux bœufs, I, 50.

Ramassès. Respect de Cambyse pour l'obélisque élevé par ce prince, II, 120 et 121. Constance le fit placer dans le Cirque à Rome, *ibid.*. Par qui fut relevé et restauré par la suite, *ibid.*

Rational. Comment étoit orné celui du grand-prêtre, II, 102.

Récolte. De quelle importance est la manière de la faire; conjectures sur celle usitée parmi les premiers peuples, I, 107.

Récompenses militaires. Chez les Grecs aux temps héroïques, II, 323 et 324.

Reconnoissance (la). A beaucoup contribué à former et à nourrir le langage extraordinaire de la poésie, I, 346.

Recrutement. Comment se faisoit chez les Grecs, II, 321.

Réflexions sur les premiers siècles, I, 364.

Reine. Les Egyptiens avoient plus de respect pour elle que pour le roi, I, 66. Voyez *Sémiramis*.

Relief (figure en). Leur origine, II, 197.

Religion. Est antérieure à l'établissement des sociétés civiles; est indépendante de toute convention humaine, I, 38. Par qui ses cérémonies furent instituées, 39. Ses ministres ont été les premiers juges, 44. Sujet de cette préférence, 45. Celle des Juifs n'a jamais attiré l'attention des autres peuples, I, 375. Ce que celle des Phéniciens exigeoit des pères et mères dans les temps de calamités, I, 378. Roi qui a le premier donné une forme certaine à celle Grecs, II, 18.

Remèdes. Ce que Garcilasso raconte de ceux des Péruviens, I, 204, *en la note.* Il s'est écoulé plusieurs siècles avant qu'on ait pu s'assurer de leur qualité et de leur préparation, 203. Quels ont été les premiers, 208. Leurs différentes espèces, 217 Ceux qui furent primitivement usités, 218.

Repas. A mesure que les *sociétés se* policèrent et que les *peuples se* trouvèrent dans une *plus grande* aisance, le goût pour la bonne chère et la délicatesse s'introduisirent, I, 335 Du temps d'Abraham, l'usage étoit d'en faire deux par jour, 336. Dès les premiers temps, étoient en usage dans les réjouissances, 348. Combien les Egyptiens en faisoient par jour; Manière dont ils les prenoient; usage singulier des personnes de qualités à l'issue d'un festin, 354. Combien les Grecs en faisoient par jour, II, 337.

République romaine. Quel moyen on y employoit dans les premiers temps pour supputer le nombre des années, I, 258.

Répudiation (de la). Chez les Grecs, II, 58.

Revenu. En quoi consistoit celui des rois d'Egypte, I, 68.

Rharia (plaines de). Les premières cultivées dans l'Attique, II, 165.

Rhéa. Enfans qu'elle eut avec Saturne, II, 225.

Rhésus. Description de son char, II, 333.

Rhodes (île de). Les Phéniciens y fixèrent leurs premiers établissemens, II, 261.

Rodiens. Leurs lois navales, III, 139 et 140.
Rivières. Secours qu'elles pouvoient fournir aux premiers hommes, I, 91.
Riz. Comment on le cuit à Siam, I, 95.
Rois. Les plus anciens peuples y furent soumis, I, 24 et 25. A quoi les premiers monarques durent leur élévation, I, 27. Une de leur principales fonctions étoit de marcher à la tête de leur peuple en temps de guerre, I, 28. Leur multiplicité, 29. Leurs pouvoirs étoient sans bornes, 30. Originairement, ils réunissoient le sacerdoce avec le sceptre, 39 Les rois égyptiens n'étoient point exempts du jugement qu'on exerçoit sur les morts, 73. Quelques-uns ont été privés de sépulture. 74 Leurs fonctions chez les Grecs, II, 335. Leur succession en Assyrie, depuis Sardanapale, III, 3.
Rome. Son gouvernement avant d'être république, I, 26.
Roseaux. Les premiers instrumens en furent faits, I, 323.
Rosiers Comment les Indiens et les Grecs les émondoient, I, 129.
Roussillon. Ses mines de cuivre, I, 161.
Routes. Leur direction calculée par le cours du soleil, I, 274.
Royaumes. Leur origine; leur fondation, I, 26 à 29.
Royauté. Homère exalte ses avantages, I, 25 et 26. Son origine, 26 et 27.
Ruines de Persépolis. Ce qu'il faut en penser, III, 53.

S.

Sabacos. Ses conquêtes; ses travaux civils et politiques, III, 12, 13.
Sabat. La violation en étoit punie de mort chez les Hébreux, I, 35.
Sabre. Cette arme n'est connue que des peuples policés, I, 319
Sacerdoce (le). Etoit originairement réuni avec le sceptre en la personne des rois, I, 39.
Sacrifices. Conformité entre la nourriture et les sacrifices des premiers peuples, I, 91. Ce qu'on y offroit dans les premiers siècles, 92.
Sagamité. Ce que c'est, I, 114.
Sages-femmes Il y en avoit en Asie dès le temps de Jacob, I, 209. Etoient aussi connues en Egypte, 210.
Saignée (la). N'étoit pas en usage chez les Egyptiens, I, 208. Etoit-elle connue des premiers peuples, ce que raconte Etienne de Bysance à ce sujet, II, 238.
Saïs. Culte qu'on y rendoit à Minerve pour la découverte de l'olivier, II, 171.
Saisons. Les opérations de l'agriculture dépendent de leur observation, I, 335
Salamine. Ses Pilotes, II, 278.
Salcédo. Sa mine d'argent, I, 160.
Salmanasar. Ce qu'il tenta en faveur de quelques villes de Tyr, III, 135.
Salomon. Magnificence et somptuosité de sa cour, III, 161.
Samaritains. Comment les caractères de l'écriture françoise dérivent de cette langue, I, 194.
Samothrace. Asile qui y étoit établi, II, 67.
Sanchoniaton. Attribue aux Cabires l'art de construire des vaisseaux et la gloire d'avoir entrepris des voyages maritimes, I, 297. Dissertation sur cet auteur, 370. Ecrivoit dans sa langue naturelle avant la guerre de Troie, 371. A qui on doit la connoissance de cet auteur, II, 212.
Sang (transfusion du). Voy. *Transfusion.*
Sarmatie européenne. Ce qu'on y trouvoit, II, 109.
Saros. Sa valeur, III, 227, 228 *et suiv.*
Sarpédon. Dans le camp des Grecs, II, 313, *en la note.*
Saturne. Les premiers peuples de l'Italie lui attribuent la découverte de l'agriculture, I, 49. Est un des premiers princes à qui les Grecs accordèrent les honneurs divins; ce qui arriva après sa mort, 78 et 79. L'Italie lui attribue l'invention de fumer les terres, 106.

Saturne. C'est de toutes les planètes la plus éloignée du soleil; sa révolution ne s'achève qu'en près de trente ans, 258.

Sauvages suivent exactement la loi du talion, I, 35. Leur méthode pour se procurer du feu, 89. Les premiers peuples vivoient comme eux, 91. Comment ils font cuire leurs alimens, 95. Leur manière de cueillir les fruits des arbres, 92. Comment ceux de la Nouvelle-France labourent leurs champs, 102. N'ont aucune idée de la métallurgie, 159. Conformité des Grecs des temps héroïques avec eux, II, 335.

Savon. Etoit inconnu aux anciens; comment ils y suppléoient, I, 143 et 144.

Scaurus. Théâtre qu'il fit construire, II, 113.

Sceaux et cachets. Leurs usages en Egypte; peine infligée à ceux qui les avoient contrefaits, I, 70.

Sceptre. Etoit une marque de dignité chez les anciens, I, 341. Chez les Athéniens, II, 21.

Schaw. Ses voyages en Libye et en Egypte, II, 86.

Schémès. Ce que c'étoit chez les Grecs, II, 366.

Sciences. A quoi elles se réduisoient dans les premiers temps, I, 201. Toutes peuvent se disputer le droit d'aînesse, 219 et 220. Leur origine et leurs progrès dans l'Asie et dans l'Egypte, 279. Ne peuvent prospérer que relativement au progrès des arts, 280. Chez les Grecs, II, 211. Quand ils commencèrent à s'y débrouiller, III, 97 et 98. Florissoient en Palestine dès les premiers temps avant le déluge, II, 212 à 213. **Sciences**, III, 79. Peuples qui y ont fait le plus de progrès, III, 80, 81, 82 *et suiv.* Chez les Mèdes, 180. Chez les Lacédémoniens, 186. Sciences et arts. A quoi ils doivent leur naissance, I, 79. Des Athéniens sous Solon, III, 198. Sciences exactes. Chez les anciens peuples, III, 97 à 125.

Scorpion. Renferme une des étoiles les plus remarquables du zodiaque, I, 251.

Sculpture. L'idolâtrie a contribué à ses progrès, I, 177. De son origine, 173, 175 et 176. Ce qu'elle étoit dans les anciens temps, II, 177, 178 à 140. Ce que l'on raconte de Dibutade à ce sujet, 197. Voy. *Dibutade.* Chez les Grecs, II, 196; et III, 75. Ce qu'elle étoit chez les Egyptiens, III, 65. Chez les Athéniens, 200.

Sculpteurs. Comment en Egypte ils travailloient leurs statues, III, 66 et 67.

Secrets. Peine qu'on infligeoit chez les Egyptiens à ceux qui divulguoient ceux de l'état, I, 72.

Sectes. Celles auxquelles le paganisme donna naissance, I, 377.

Sébir. L'Idumée est désignée sous ce nom, I, 384.

Sel. L'usage en étoit inconnu aux premiers peuples, I, 92. Pourquoi on n'en mettoit point primitivement dans les entrailles des victimes, *ibid.* Servoit d'engrais chez les anciens, 106.

Séléné. A qui les Grecs donnoient ce nom, II, 367.

Sélinunte. Caverne que Dédale y construisit, II, 186.

Semaines. Ont été en usage chez presque tous les peuples, I, 239. Leur forme chez les Grecs, III, 101.

Sémiramis. Monte sur le trône des Assyriens, I, 57. Ouvrages qu'elle fit exécuter dans son palais, au milieu de la ville de Babylone, et au mont Bagisthan, 178 et 179. Doutes sur ce qu'on lui attribue, 180. Fit pratiquer des routes dans toute l'étendue de son empire, 292. Avoit tiré de la Phénicie et de la Syrie les ouvriers qui construisirent les barques dont elle se servit pour attaquer le roi des Indes, 306.

Sennaar. La famille de Noé s'y rassembla après le déluge, I, 17. Service que Nembrod rendit à cette contrée, 27.

Sentences. Manière dont elles étoient

Prononcées chez les Egyptiens, I, 1.
Pleurs. Etoient fort en usage chez les Babyloniens, III, 166.
Nature. Préjugé religieux que les Egyptiens y attachoient, I, 72. Quelques-uns de leurs rois en ont été privés, 74.
Nitres. Soins des Egyptiens pour les garantir de la destruction, III, 59 et 60.
Nil. Statue de ce dieu en Egypte, II, 112.
Nomment. Singularité de celui des Amphyctions, II, 25. Quel étoit celui que les rois d'Egypte exigeoient des juges, I, 69.
Nègres. Celles dont se servent les nègres de la Guyane peuvent donner une idée de la mécanique des anciens, II, 194.
Service militaire. En Grèce, tous les citoyens étoient obligés de porter les armes, III, 148.
Nécao. L'Egypte sous ce prince, II, 300 et 301.
Nésonchosis. Ce monarque égyptien n'est-il pas le même que Sésostris, II, 230.
Nésostris. Son avènement au trône, I, 68; et II, 10. Partage qu'il fait des terres; l'Egypte lui doit les lois sur l'état militaire, I, 70. Est le premier qui ait fait des ordonnances militaires, 311. Son éducation; ses actions; II, 10. A été le législateur de l'Egypte, 13. Ce qu'en disoient les Egyptiens, 14. S'il sut conserver ses conquêtes, 30. Ce qu'il fit pour l'agriculture, 81. Présent qu'il fit au roi des Lydiens, 113. Mur qu'il fit élever; canal qu'il avoit projeté, 116. Ne pourroit on pas rapporter à ce prince une partie des monumens qui embellissoient la ville de Thèbes, 125. Ses offrandes au dieu qu'on adoroit à Thèbes, 126. Ce qu'il fit placer devant le temple de Vulcain, 140. De la navigation et du commerce des Egyptiens sous ce prince, 256 et 257. Flotte qu'il fit équiper, *ibid.* De l'art militaire des Egyptiens sous ce prince, 295 et 296. Fortifications qu'il fit élever en Egypte, 300. Ses règlemens sur l'art militaire, 296. Ses exploits, 297, 298 et 299. Ses travaux civils et politiques, 300 et 301.
Séthou. Son gouvernement, III, 16.
Sexes. Le commerce des deux sexes avant l'établissement des sociétés politiques, I, 36. En tout temps ont été distingués par la forme de leurs vêtemens, 332.
Siam. Comment on y cuit le riz, I, 95.
Siamois. En quoi consiste la médecine de ces peuples, I, 203.
Sibérie. On y rencontre sur la surface de la terre des pierres mêlées de cuivre, 161.
Sicard (le père). Croyoit avoir trouvé le mausolée d'Osymandès, II, 135.
Sicile. Ses anciens habitans. V. Cyclopes, I, 22. Ce que Dédale bâtit dans cette île, II, 186.
Sycionne. Fondée par Egialée, I, 83.
Sidon. A qui doit sa fondation; a joui long temps de l'empire de la Méditerranée, I, 301. Distinguée par ses fabriques, 301. Les femmes en étoient renommées, II, 99. Par qui en fut fait la conquête, 259.
Siècles. Réflexions critiques sur les premiers, I, 364. Siècles héroïques. Tableau qu'offre leur histoire, II, 345 et 346.
Sièges. Ceux dont on se sert en Orient, I, 340. Leur forme chez les Grecs, *ibid.*
Sièges. De l'art de les faire chez les anciens peuples, III, 152. Voyez *Art militaire.*
Sigée (le promontoire de). Descente qu'y firent les Grecs, II, 311.
Signaux. Leur origine; leur utilité, I, 274.
Signes. Il y en a de plus naturels les uns que les autres, I, 225.
Simonide. Est un de ceux qui a enrichi l'alphabet grec de nouveaux caractères, II, 205.
Simples. Connoissances qu'en avoient les Egyptiens, I, 213, 274 et 215. Les premiers peuples en attribuoient la découverte aux dieux, *ibid.*

Simulacres. Qui en a introduit l'usage chez les Grecs, II, 209.
Singularité (la) et la superstition étoient le caractère dominant des Egyptiens, I, 356.
Sirius, ou la gueule du grand chien. Est la plus brillante de toutes les étoiles fixes, I, 250. Ce qu'en dit Homère, II, 249
Sixte-Quint. Fait achever et restaurer l'obélisque de Ramessès, II, 121 à 230.
Sociétés. Se dispersent après le déluge, I, 18 à 20. Avantages que les hommes ont retirés de leurs établissemens, 52.
Sodome et Gomorrhe. Ses habitans; leur captivité, I, 309
Sodomie. Etoit puni de mort chez les Hébreux, I, 35.
Sol, ou Elios. Un des premier monarques égyptiens, II, 193 et 194.
Soldats. Ne recevoient point primitivement de solde, I, 312. Chez les Hébreux, les Grecs et les Romains, chaque soldat portoit une provision de vivres capable de le nourrir un certain temps, 320. En Egypte, qu'elle étoit leur nourriture, II, 296. Leur solde chez les Grecs, 322. Loi qu'on attribue à Pisistrate en leur faveur, III, 158 et 159.
Soleil. Moyen que l'on a pu employer dans l'origine pour en connoître la révolution annuelle, I, 242. Ce qui a dû entraver la connoissance de la durée de sa révolution et celle de l'année, 244. Nom qu'on lui donnoit chez les Assyriens, les Babyloniens et les Grecs, 366 et 367.
Solon. A fait mettre ses lois par écrit, II, 71 à 207. Elu archonte, réforme le gouvernement d'Athènes, III, 28. Annule toutes les lois de Dracon, 29. Constitution qu'il donne à Athènes, 29, 30 et 31. Ses avantages et ses inconvéniens, *ibid.* Par une de ses lois, un fils n'étoit pas tenu de nourrir son père, quand ce dernier ne lui avoit pas fait apprendre un métier, 138. Ses opinions sur les pièces dramatiques, 214. Ses paroles à Thespis, *ibid.* Différence de ses lois avec celles de Lycurgue, 197. Ce qu'elles produisirent à Athènes, 198.
Somptuosité. Chez les peuples de l'Asie, III, 161 et 162.
Son. N'étoit pas originairement séparé de la farine, I, 113.
Sonde. Inconnue aux Grecs des temps héroïques, II, 292.
Sorlingues (îles). Connues autrefois sous le nom de Cassitérides, II, 263.
Sortilége. Puni de mort chez les Hébreux, I, 35.
Sosos. Sa valeur, III, 227, 229, 230 *et suiv.*
Soufflet. N'a pas été inventé dès les premiers temps; est encore inconnu à plusieurs nations, I, 162.
Souliers. Connus chez les Grecs dès les temps héroïques, II, 337.
Soumission. Chez les Egyptiens, les hommes s'engageoient par contrat à être soumis en tout à leurs femmes, I, 66.
Sources d'eau chaude, I, 88.
Souverains. A quoi les premiers ont dû leur élévation, I, 27.
Sparte. Obscurité de son histoire, III, 34. Son gouvernement indéfinissable, 36. Dépendance de ses rois, 37. Son gouvernement; ses rois; sa monnoie, 139. Sa marine, 139 et 140. A qui doit sa supériorité dans l'art militaire, 154. Examen qu'on faisoit subir aux enfans mâles à leur naissance, *193. Ses lois, ses mœurs et usages. Voy. Lacédémone.*
Spartistes. Les arts mécaniques et le commerce leur étoient interdits, III, 139. Voy. *Lacédémoniens.*
Spectacles. Etoient ignorés chez les Egyptiens, I, 363. A Athènes, III, 201, 212, 213, 314 et 215.
Sphéricité de la terre. Les premiers hommes n'en avoient aucune idée, I, 271.
Sphinx. Dimensions de ce colosse, III, 66.
Stade. Sa longueur, III, 224.
Statues. Celles des dieux n'étoient originairement que de terre moulée, I, 176. En Chine, il y a des montagnes ainsi taillées, 179. Ce que rapporte Clément-Alexandrin sur celle d'Osiris, II, 141. Celles

des Grecs, 201. De Marc-Aurèle, au Capitole, 202. De Lycius, 226. Comment les Egyptiens les travailloient, III, 66.

Stéréométrie. Ancienneté de sa découverte, I, 263.

Stérilité de la terre. A porté les hommes à amasser des provisions, I, 97.

Stérilité. Du temps de David, étoit regardée comme un opprobre, II, 55. Horreur que lui portent les Chinois, 56.

Sthénélus. Son avènement au trône de Mycènes, II, 34.

Strabon. Sur la géographie, II, 77. *note.*

Subordination. Homère exalte ses avantages, I, 24 et 25.

Subsistances. Est le premier objet qui ait occupé les sociétés naissantes, I, 97. Inventions qui y sont relatives, 132.

Successions. Les pères, dès les premiers temps, paroissent avoir été maîtres absolus du partage de la succession; les enfans illégitimes n'y avoient point de part, I, 41. Comment partagées chez les Grecs, II, 59. Succession des princes. Comment elle étoit réglée dans les premiers temps, I, 277.

Succion. Ce qu'étoit ce remède, II, 236, *noce.*

Suin-Gin-Schi, un des premiers souverains de la Chine, enseigna à ce peuple la manière d'allumer du feu, I, 89.

Superstitions des Egyptiens, I, 352. Aucun peuple n'a montré tant de foiblesse ni tant de ridicule que ce peuple dans son culte, 357. A quel point dominoient les Lacédémoniens, III, 155. Celles des Babyloniens, 174 et 175.

Supplices. De ceux des criminels chez nos ancêtres, I, 35. En Egypte, ils étoient extrêmement sévères, I, 70.

Supputation du temps. Moyen que Darius employa pour parvenir à ce but, I, 247.

Sycée. Ce qu'en raconte la tradition, II, 174 et 175.

Symplégades, ou Cyanées. Danger qu'y coururent les Argonautes, II, 281.

Syncelle. Réforme que, suivant cet auteur, Azeth, roi d'Egypte, opéra dans le calendrier de ce pays, II, 225.

Syriens. Leur goût pour le jardinage, II, 77.

T.

Tabernacle (le) élevé par les Israélites peut donner une idée des temples égyptiens, II, 118.

Tables des divisions. Du tome I, 15. Du tome II, 271. Du tome III, 281. Table des auteurs cités, III, 283.

Tables (lois des douze). Voyez *Lois.*

Tacite. Son erreur touchant la vie du Phœnix, II, 227.

Tactique. Chez les anciens peuples, III, 150.

Talent. Conjectures sur le nom et l'origine de ce mot, II, 272. Y a-t-il jamais eu une monnoie de ce nom en Grèce, 273, 274 et 275.

Talion (loi du). Une des plus anciennes lois pénales; étoit très-observée chez les Hébreux; les sauvages la suivent encore aujourd'hui, I, 34. Etoit aussi autorisée par les législateurs grecs et romains; châtimens imaginés pour remédier à ses inconvéniens, 35.

Talus. Dédale partagea avec lui la gloire de ses inventions, II, 183.

Tamerlan. Ce que prouve la rapidité de ses conquêtes, II, 299.

Tamis. Comment ils étoient faits originairement; de quoi ils étoient fabriqués chez les Egyptiens, les Grecs, les Espagnols et les Gaulois, I, 113.

Tantale, roi de Phrygie. Renommé par ses richesses et son avarice, II, 269.

Tapis. Leur somptuosité chez les Athéniens, III, 200.

Tapisseries. L'invention n'en est point des premiers temps, I, 348. En usage chez les Mèdes, III, 179.

Tartre (le). Son usage, II, 139.

Taureau. Cette constellation ne por-

toit point ce nom primitivement chez les Grecs, I, 251.
Taureaux sacrés. Culte que leur rendoient les Egyptiens, I, 102.
Tavernier. Où il dit que se trouvent les émeraudes, II, 111.
Taygète (mont). Enfans qu'on précipitoit à Sparte de son sommet, III, 193.
Tein[illegible]. Origine de cet art, I, 142 et 143. D'où on tiroit celle de pourpre, II, 69 et 70.
Télephe. Par qui il fut guéri, II, 236.
Téménès. L'un des chefs des Héraclides, III, 33
Témoins. De leur origine et de leur emploi avant l'invention de l'écriture, I, 42. Autrefois, c'étoit d'après leurs rapports qu'on instruisoit et qu'on jugeoit les affaires, I, 199.
Temples. Celui de Delphes dans l'origine, II, 181. De Junon, à Argos, 161. De Bel. Ses richesses, son immensité, III, 49 et 50.
Temps. Ses trois parties, I, 245. C'est par l'écoulement des eaux que les Egyptiens avoient cherché originairement l'art de le mesurer, 246. De quelle manière Darius le mesuroit, 247.
Tentilles. Les anciens en font remonter l'invention à des temps très-reculés, I, 165. Les Egyptiens l'attribuent à Vulcain, *ibid.*
Ténédos (île de). Faisant partie du royaume de Priam, II, 269.
Tentes. Les patriarches n'avoient point d'autre habitation, I, 321.
Tentyris. Comment ses habitans y cuisoient leurs alimens, I, 96.
Terre. Barbarie où elle fut plongée après le déluge, I, 20 et 21. Connoissance de leurs limites, 27. Pays où elle s'enflamme les matières combustibles éparses à sa surface, I, 88. Ce qu'elle doit aux soins à la subsistance de l'homme, 95. Sa culture a obligé les hommes qui s'y sont adonnés à se fixer dans un même canton, 99. Nos [illegible] après le déluge, [illegible] dont les premiers hommes la cultivèrent, 102. Il y a des peuples qui ne peuvent se résoudre à la cultiver, 109. Idée que les anciens s'en formoient, III, 120 à 125.
Terre d'Egypte. De quoi elle étoit composée, II, 82.
Terres. A quelle époque on connut l'art de les séparer par des bornes ou limites, I, 46. Leur partage, 46; a donné naissance à la jurisprudence, 47. Etoient en commun avant que l'on connût le labourage; d'où sont venues les lois sur la propriété des terres; les habitans des premières colonies avoient bien soin de se les partager entr'eux, 46 et 47. Qui a donné lieu à l'invention de les fumer. 105 à 106. A qui Pline attribue cette invention, II, 166. Moyens des anciens pour les féconder, I, 106. Leur culture chez les Grecs, II, 166.
Terres australes. Epoque de leur découverte, I, 94 et 95. Moyens dont les habitans se servoient pour faire rôtir leurs viandes, et comme ils cuisoient leurs alimens, 95 et 96.
Tête. C'étoit une loi commune en Egypte de ne point manger de celle d'aucun animal, I, 551.
Teucer. L'un des chefs de l'armée grecque au siège de Troie, II, 324.
Thalès. A fait connoître aux Grecs l'obliquité de l'écliptique, II, 260. A le premier donné 365 jours à l'année, III, 88. Eclipse qu'il prédit, 93
Thaut. Est le premier qui distingua les lettres en voyelles et consonnes, etc., I, 191
Théâtre. Chez les Grecs, III, 213.
Thèbes. Ne pourroit-on pas rapporter à Sésostris une grande partie des monumens qui l'embellissoient, II, 125. Ce qu'elle pouvoit fournir de chariots de guerre, 125. Fortifications que Cadmus y éleva, 305. Prise et détruite par les Argiens sous la conduite d'Alcméon, 328.
Thélée, I, 81.
Théodore. Graveur célèbre de l'antiquité, II, 112.
Théophraste. Ce qu'il dit sur les cachets d'émeraude, II, 112.
Thésée. Son gouvernement et ses

institutions à Athènes, II, 29 et 30. Pourquoi se fit purifier, 68. Monnoie qu'il mit en usage, 273.
Thespis. Invention qu'on lui attribue, III, 214.
Thétis. Une tradition fabuleuse faisoit descendre Inachus de Thétis et de l'Océan; explication de cette fable, I, 82.
Thonis, roi d'Egypte, II, 219.
Thyeste, frère d'Atrée. Sa vengeance contre ses propres enfans, II, 35.
Timœthès, roi d'Athènes. Se démit de la royauté en faveur de Mélanthus, II, 39.
Tisamène. Sous son règne finit le royaume de Mycènes, II, 36.
Titanomachie. Ce que c'étoit, II, 247.
Titans. Premiers princes qui ont gouverné la Grèce, I, 78. Etoient originairement d'Egypte; ont joui les premiers des honneurs divins en Grèce; ont enseigné aux Grecs les premiers élémens des arts et des sciences, 79. S'emparèrent d'une grande partie de l'Europe, et fondèrent un vaste empire, 312.
Toisé (le) et l'aunage ont été mis de bonne heure en pratique, I, 283.
Toison (la) d'or. On ne peut décider au juste ce que c'étoit, II, 280. Expédition des Argonautes à ce sujet, II, 281 *et suiv.*
Tombeau. Celui d'Osymandès, II, 128 et 129. Voyez *Egyptiens.*
Torches. De quoi étoient composées, chez les Grecs, et usages auxquels elles servoient, II, 173.
Torréfaction. Les anciens la faisoient subir à leurs grains, I, 111.
Tosonthus. Progrès de l'architecture, en Egypte, sous ce prince, I, 150 à 152.
Tour. Ce qui força les habitans de la terre à en élever une après le déluge, I, 17 et 18.
Tournefort (M. de). Opinion de ce voyageur sur le labyrinthe de Crète, II, 188.
Traités de paix. Circonstances qui donnèrent lieu au premier, I, 326. Monumens que l'on érigeoit dans les lieux où ces actes s'étoient passés, 327. Celui des Mèdes et des Lydiens; comment se faisoient primitivement, II, 9.
Transfusion du sang. Les entreprises qu'on a faites de ce remède ont-elles réussi, II, 240.
Trépieds. Ce que c'étoit chez les Grecs, II, 340.
Tribunaux. Chez les Assyriens, I, 59. Chez les Egyptiens, 68 et 69. Créés par Cécrops, II, 18. Ceux de la Grèce. Voyez *Aréopage, Delphinium, Palladium, Prytanée.*
Tribus. L'Attique étoit originairement ainsi distribuée, II, 19.
Triptolème. Ce qu'il a enseigné aux Grecs, II, 158 à 161. Ce qu'il avoit ordonné touchant les dieux, 69. Lois qui lui sont attribuées, 55.
Troie. Son commerce; situation avantageuse de ce royaume, II, 269. Ses fortifications pendant l'expédition des Grecs, 310.
Troie (de la guerre de), II, 150. Véritables motifs qui y portèrent les Grecs, 309 à 324. Ce qu'ils en retirèrent, 324 et 325.
Trompettes. Leur usage est extrêmement ancien, I, 322. Les Grecs en faisoient usage, II, 320. Moïse en fit faire deux d'argent battu au marteau, I, 323. Quand s'introduisit dans les armées grecques, II, 325.
Trône. Ordre de succession parmi les enfans du prince chez les anciens, I, 29. Dès l'origine, étoit héréditaire chez les Egyptiens, 65. Dans les royaumes de l'Asie mineure, II, 6. En Grèce; il n'y avoit que la superstition qui pût faire rejeter quelquefois l'héritier présomptif, 50. Celui d'Apollon Amycléen, 206.
Troupeaux. Les premiers hommes ignoroient l'art de les élever, I, 93. La plupart des peuples en tiroient toute leur subsistance, 98. Les Egyptiens en avoient beaucoup, I, 357.
Troupes. Les Grecs en faisoient-ils anciennement la levée, II, 321. Comment étoient composées et commandées chez les Athéniens, III, 157.
Troyennes. Leur recherche dans la parure, II, 332. Leur vie et occu-

pation privées; comment paroissoient en public, 333. et 334.
Troyens. Leur empire; leur capitale; la couronne y étoit héréditaire, II, 6. De ce peuple en général, 268. Leur goût pour la parure et les ajustemens, 332. Soins qu'ils donnoient à leur chevelure, 333.
Tubal-Caïn Possédoit l'art de travailler les métaux, I, 85.
Tuiles. Leur usage remonte à une haute antiquité, 148.
Tuiston. Comment ce législateur avoit publié ses lois, I, 43.
Turcs. Leur manière de battre le blé, I, 108. De quoi ils se servent pour s'éclairer, II, 173. Manière dont ils vont à la charge, 317.
Turnus. Reproche qu'il fait à Enée, II 333.
Tychius. Ouvrage qu'on lui attribue, II, 177.
Tympanum. A été un des premiers instrumens, I, 348.
Tyndare. Remis sur le trône par Hercule, II, 40. Expédient qu'Ulysse lui suggère touchant le mariage d'Hélène, II, 41.
Typhis. Mention qu'Homère fait de ce pilote, II, 292.
Tyr. Célèbre par l'art de teindre les étoffes, et particulièrement par l'invention de la pourpre, et par le secret de travailler l'ivoire, I, 302, *en la note*. Son origine. II, 260. Ce qu'elle étoit du temps d'Homère. III, 130 et 131. Sous Nabuchodonosor, *ib*. Ce dernier en fait la conquête, 133. Durée de son siège, III, 144.
Tyrinthe. Capitale du royaume de Persée, II, 34. De quoi étoient construits les murs de cette ville, 182.
Tyrrhéniens. Leurs entreprises guerrières, II, 284.

U.

Ulysse. Expédient qu'il suggéra à Tyndare, touchant le mariage, II, 41. De qui il disoit tenir le jour, 59. En combien de temps il a traversé l'Océan, 78, *note*. Description de son palais, 193. Repas qu'il apprêta à Eumée, 331. cription de son habillement.
Urne romaine. Sa valeur, III,
Usages. Servoient primitivemen règles dans les décisions. I. Particuliers à différens peu celui qui se pratique au Pé touchant les nouveaux mariés Sur les conventions matrimon les successions, la manière de ser et de rédiger les contrats façon de rendre et de constate jugemens, produits par les m mens du droit de propriété les premiers peuples, 40. De l tiens, relativement au mar 66. Singularité de celui q pratique au Japon, touchant récoltes, 267, *note*. D'où servo ceux propres à une nation. Il y en a quantité qui se sont établis originairement, 331. Singulie des personnes de qualité en Egypte à l'issue d'un festin, 351. Extraordinaire observé par les femmes de Babylone, III, 170. Celui des Babyloniens relativement à leurs esclaves, 169. A leurs femmes, 170 et 171. Celui auquel les femmes étoient assujéties en Lydie, 172. Cruel des Lacédémoniens envers les enfans en l'honneur de Diane, 192. Touchant les enfans mâles nouveaux-nés, 193. Voy. *Mœurs*.
Ustensiles de ménage. Etoient originairement de terre ou de bois, I 336.
Usurpations (les). Caractérisent la vie des premiers héros, I, 368.

V.

Vaches. En Egypte, il étoit ordonné par un précepte général, de ne point s'en nourrir, I, 351.
Vagabonds. Comment regardés chez les Grecs, II, 61.
Vainqueurs. Chez les Romains, étoient couronnés de lauriers, II, 69. Comment en usoient chez les Grecs dans les temps héroïques à l'égard des vaincus, 326 et 327. De leurs dieux, 328.
Vaisseaux. Les cornes d'animaux ont

reuniers dont on se soit
r boire, I, 120.
Expérience qu'il a fallu
igateurs pour apprendre
faire servir les vents à la
un vaisseau, I, 298. Ce
employoit pour les arrêter
s premiers temps sur mer,
qui on attribue l'invention
de les construire, 305. Com-
oient peints ceux des Grecs,
Des Egyptiens, 257; et III,
Des Phéniciens, 264. Com-
toient ceux de guerre, 265
. Quel nom les Phéniciens
ient à ceux de guerre et
ands, 265. Leurs formes,
C'est à Jason que la Grèce
le premier qui soit sorti de
orts, 279 et 280. Comment
it faits ceux des Grecs aux
s héroïques, 285, 286 et 287;
I, 136. Leur forme, II, 288.
bien portoient d'hommes, 289.
ment on les dirigeoient sur
, 290 et 291.
. Comment on la récompensoit
z les Grecs, III, 152.
Celui des anciens étoit-il sem-
ble à celui dont on se sert au-
rd'hui, I, 108.
. Comment les premiers hommes
ont parvenus à en faire de com-
odes et durables, I, 96. De l'in-
ntion de ceux propres à conser-
er les liqueurs, 110 et 120. Le
ommun du peuple d'Egypte ne
uvoit que dans ceux de cuivre;
es riches ne se servoient que de
eux d'or et d'argent, 352. Vases
d'or. Leur antiquité, 336.
eau d'or. Réduit en poudre par
Moïse; usage qu'il en fit, II, 139.
Opinion d'un chimiste à ce sujet,
ibid.
eaux. En Syrie c'étoit un crime digne
de mort que de tuer ces animaux,
I, 50.
Ventes. Comment se passoient avant
l'invention de l'écriture, I, 184 à
199.
Vénus. Sacrifice que les Babyloniens
étoient obligées de lui faire, III,
170. Ce que l'on peut conjecturer
de cet usage, 171 et 172.
Vénus. Est le premier astre qu'on a
reconnu pour planète, I, 257. Idée
que s'en formoient les Grecs, III,
101 et 102.
Verd de-gris. A quoi il est propre.
II, 236.
Verre. Depuis quand est connu l'art
de le faire, II, 113.
Vérité. Symbole qui la représentoit
chez les Egyptiens, I, 69.
Vers Leur usage avant l'invention de
l'écriture; les premières lois de tous
les peuples ont été composées en
vers, I, 43.
Vertus. Il n'y a point de pays où il y
ait été décernés des prix aux vertus
sociales; les sociétés ont remédié à
ce défaut des lois, I, 52. N'ont
jamais manqué d'attirer à ceux qui
les pratiquent les plus grands té-
moignages de respect et de considé-
ration, 53.
Vêtemens (des). Chez les premiers
hommes, I, 133, 134, 135, 136
et suiv. Matières que l'on y em-
ployoit, 139, 140 et 141; et II,
176. En quoi consistoient du temps
de Moïse, 87.
Veuves. En Grèce, pouvoient-elles se
marier, II, 40 à 54. La femme qui
la première en donna l'exemple,
ibid.
Viandes. Manière dont quelques peu-
ples se prennent encore aujourd'hui
pour les faire cuire, I, 95. Origine
de l'art de les conserver par l'em-
ploi du sel, 135. Les Egyptiens ne
les faisoient point mortifier, 352.
Manière de les préparer chez les
Grecs; II, 335
Vices. Il y en a de certains contre
lesquels les lois ne décernent aucune
peine, I, 52. Ne demeuroient cé-
pendant point impunies dans la
société, 53. Les premiers peuples
n'en étoient pas exempts, 366.
Victoire. Coutume singulière des La-
cédémoniens à cet égard, III, 156.
Vieillards. Etoient très-respectés en
Egypte, III, 23.
Vif-argent. Les anciens n'en faisoient
point usage pour purifier l'or, I,
163.
Vigne. de sa culture primitive, I,
119. Boissons dont on faiso

ment sa découverte. 120, 121, 122 et 123. A fait sortir le genre humain de sa barbarie; comment on apprit à la tailler. 129.

Villes. La première bâtie après le déluge. I, 17. A qui elles doivent leur origine; où les premières ont été fondées; à quoi elles ont donné naissance. 31. N'ont pu être bâties sans qu'on ait eu connoissance de l'agriculture. 101. Comment on en calculoit autrefois les distances, 274. Les premières ont été situées sur le bord des rivières, 294. Comment étoient bâties anciennement celles de la Grèce. III, 152.

Vin. Conjecture sur la manière dont on prépara originairement cette boisson; à qui on en attribue l'invention. I, 119. Son usage étoit très-ancien chez les Egyptiens, 333. De l'art de le faire chez les Grecs, II, 168 et 169. Honneur rendu à celui qui trouva le premier le secret de le mêler avec l'eau, 336.

Vinh. Peine de mort chez les Hébreux, I, 36. Etoit sévèrement puni chez les Egyptiens, 72.

Violence (la) contre les père et mère étoit punie de mort chez les Hébreux, I, 35 et 36. Tout acte de violence étoit sévèrement puni chez les Egyptiens, 72.

Visapour. Ce qu'il y a de rare, II, 109.

Vitruve. Son sentiment sur la cause du feu, I, 88. Ce que l'on voyoit de son temps à Athènes, II, 181. Ce qu'il rapporte touchant les différens ordres d'architecture, 195 et 196.

Vulcain. A qui les Grecs en attribuoient l'invention, II, 279.

Vulturne. L'usage en étoit connu aux Egyptiens, I, 182.

Vol. Quand déshonorait chez les anciens, II, 61. Toléré à Lacédémone III, 156.

Volcans. Il en existe dans presque tous les pays, I, 88.

Voleurs. Loi à leur égard en Egypte III, 15. Tolérés à Lacédémone.

Voyages. Le premier voyage a été l'effet du hasard, et le second fruit de la réflexion, I, 27. Ne peut se répéter sans le secours de quelque peinture intime de la position des pays où l'on veut se transporter, *ibid.*

Voyelles. Est-ce à Linus qu'il faut attribuer leur introduction dans l'écriture grecque, II, 261.

Vulcain. Les Egyptiens lui attribuent l'invention des tenailles, I, 4. Ses travaux, II, 203.

X.

Xanthus. La mort de ce prince ouvrit les yeux au gouvernement républicain à Thèbes, II, 39.

Y.

Yao. Les Chinois lui attribuent la découverte de l'agriculture, I, 4.

Z.

Zaleucus. Ses lois sur les peines qu'on devoit infliger aux criminels, I, 70. Se disoit inspiré de Minerve, 74.

Zamolxis. Sa vénération pour le commerce avec la déesse Vesta, II, 54.

Zathraustes. Chez les Arimaspes, celui qui étoit témoin de ses ordonnances, II, 74.

Zodiaque. A quelle époque on en place la connoissance chez les Egyptiens, I, 260.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

OUVRAGES NOUVEAUX

On trouve chez L. HAUSSMANN *et* D'HAUTEL, *Imprimeurs-Libraires, rue de la Harpe, n°.* 80.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE A L'USAGE DES JEUNES GENS, OU Précis des histoires générales et particulières de tous les peuples anciens et modernes, extrait de différens auteurs et traduit de diverses langues, par M. *Breton*, traducteur de la Bibliothèque géographique de *Campe*.

On suivra pour ce recueil le plan qui a été suivi avec tant de succès pour la Bibliothèque géographique de Campe; il consiste à prendre isolément, à extraire, à abréger, s'il y a lieu, les ouvrages les plus estimés qui ont été publiés, en différens idiomes, sur l'histoire générale ou particulière de chaque peuple; à en donner une analyse assez resserrée pour n'offrir aucune superfluité, aucune digression fastidieuse, mais en même temps assez étendue pour ne point exclure l'agrément et l'intérêt. L'histoire générale sera tracée d'après une suite d'écrivains étrangers, savoir: l'histoire de la Grèce, d'après *Mitfort*, *Eichstœdt*, *Gillies*, *Mannert*, *Gast*; l'histoire romaine, d'après *Ferguson* et autres; l'histoire du moyen âge, d'après *Gibbon*, *Robertson*, *Watson*, etc. L'histoire particulière des différens états de l'Europe sera rédigée dans le même système. Enfin on consacrera un petit nombre de volumes à l'histoire des personnages célèbres. Cette collection aura par conséquent l'avantage d'offrir à la fois un cours complet d'histoire générale, d'histoire particulière et de biographie.

Cette ouvrage sera publié par livraisons de deux volumes in-18 chacune, ornée de cartes ou figures, qui paroîtront tous les deux mois. Les six premières livraisons, contenant douze volumes de l'histoire de la Grèce, par *M. Mitfort*, *Gillies et Mannert*, viennent d'être publiées.

Le prix de l'abonnement, pour l'année, ou *douze volumes*, est pour Paris de 18 fr., que l'on pourra payer par sixième lors de la publication de chaque livraison, et de 22 fr. par la poste. On pourra se procurer chaque histoire séparément, moyennant 1 fr. 50 cent. par volume, pour Paris, et 2 fr. par la poste.

De l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences, et de leurs progrès chez les anciens peuples; par *Antoine Yves-Goguet*. Nouvelle édition, augmentée d'une table raisonnée des matières, 3 vol. in-8°. avec planches et tableaux, fr. 21.

Le Guide des pères de famille et des instituteurs, ouvrage où l'on traite méthodiquement, et avec détail, de l'éducation physique, intellectuelle et morale des enfans du premier